

Les Cahiers du Journalisme

et de l'information

Seconde série, n°11
Automne 2024

RECHERCHES

Le journalisme face aux défis environnementaux



DÉBATS

Médias et écologie : de nouvelles voix pour
de nouvelles voies

Le journalisme d'investigation peut-il résister aux
logiciels espions ?

Comment l'« avarice cognitive » tue l'espace public

Série 2, numéro 11

Automne 2024

ISSN : 1280-0082

Dépôt légal à parution

<http://cahiersdujournalisme.org>

Directeur de la publication :

Pierre Savary

École supérieure de journalisme de Lille

Publiés par :



Presses de l'École supérieure
de journalisme de Lille

50, rue Gauthier-de-Châtillon
59046 Lille cedex
FRANCE

Tél. : +33 3 20 30 44 00

Production :



OTTAWA, ONTARIO
BIN 1000903474

ISBN : 978-2-9822844-1-8 (broché)

ISBN : 978-2-9822844-2-5 (pdf)

Révisure : Agathe Rhéaume

Responsable de la section Parutions :
Julie Gramaccia, *Université d'Ottawa*

Revue reconnue comme « qualifiante »
par le Conseil national des universités
et le HCÉRES (France)

COMITÉ DE RÉDACTION

Éditeur :

Bertrand Labasse, *Université d'Ottawa*

Coordinateur :

Pascal Ricaud, *Université Bordeaux-Montaigne*

Membres :

Henri Assogba, *Université Laval*

Marie-Ève Carignan, *Université de Sherbrooke*

Arnaud Mercier, *Université Paris 2*

Nathalie Pignard-Cheynel, *Université de Neuchâtel*

Magali Prodhomme, *Université catholique de l'Ouest*

Brigitte Sebbah, *Université de Toulouse 3*

CONSEIL ÉDITORIAL

Marc-Francois Bernier, *Université d'Ottawa*

Amélie Daoust-Boisvert, *Université Concordia*

Marie-Noëlle Doutreix, *Université Lyon 2*

Cyrille Frank, *ESJ Pro (Univ. Montpellier 3 / ESJL)*

Mirjam Gollmitzer, *Université de Montréal*

Alexandre Joux, *Aix Marseille Université*

Nicolas Kaciaf, *Institut d'études politiques de Lille*

Amandine Kervella, *Université de Lille*

Marie-Christine Lipani, *Université Bordeaux-Montaigne*

Marie-Linda Lord, *Université de Moncton*

Jason Luckerhoff, *Université du Québec à Trois-Rivières*

Emmanuel Marty, *Université Grenoble Alpes*

Jérémie Nicey, *Université de Tours*

Estelle Prusker, *Audencia business school*

Rayya Roumanos, *Université Bordeaux Montaigne*

Jean-Hugues Roy, *Université du Québec à Montréal*

Pierre Savary, *École supérieure de journalisme de Lille*

Olivier Standaert, *Université catholique de Louvain*

Thierry Watine, *Université Laval*

Fredj Zamit, *Université de la Manouba*

Les Cahiers du journalisme – Recherches remercient
par ailleurs les nombreux chercheurs qui acceptent
d'assurer l'évaluation anonyme externe des soumissions
de la section Recherches et qui composent à ce titre
le large comité de lecture international de la revue.

Tourner une nouvelle page

Huit ans après la dernière évolution majeure de notre revue, le temps d'une mise à jour est venu.

Avec ce numéro s'achève la seconde série des *Cahiers du journalisme et de l'information*. Après Thierry Watine, responsable de leur première mouture, Bertrand Labasse, architecte de cette seconde série a demandé à son tour à être relayé, soulignant que la direction d'une telle revue consomme un temps et une énergie qui réclament périodiquement un vigoureux renouveau.

Pascal Ricaud, déjà coordinateur des contenus, a accepté de la prendre désormais en charge. Il aura derrière lui trois décennies d'histoire éditoriale, quelque 500 articles publiés et un large réseau d'amis et de contributeurs, mais il aura devant lui une page blanche pour inventer la troisième série de la revue.

Sous leur forme actuelle, les *Cahiers* n'avaient pas craint de se distinguer par plus d'un aspect, dont une séparation épistémologiquement rigoureuse entre les articles de recherche proprement dits et des entretiens et textes d'analyse plus libres sur la forme et toniques sur le fond, mais aussi par une originalité paradoxale : leur préservation d'un processus éditorial classique. Non qu'ils aient méconnu les avantages pratiques séduisants des systèmes de gestion de contenus (CMS), mais l'uniformisation des revues en ligne que ceux-ci ont favorisé et la difficulté de produire avec eux une édition paginée d'une réelle qualité graphique semblaient un prix trop important à payer.

Cependant, la lourdeur d'un mode de production artisanal est elle aussi fort coûteuse, cette fois en termes de charge de travail au sein d'une revue où toutes les fonctions (à l'exception de la relecture-révision des textes) doivent être exercées de façon bénévole. Or, au cours de la décennie écoulée, la disponibilité est devenue une ressource de plus en plus rare dans un monde universitaire soumis à une pression managériale croissante : la difficulté, elle aussi croissante, à trouver des évaluateurs externes pour les articles soumis suffirait à en témoigner.

Un temps et une énergie qui réclament périodiquement un vigoureux renouveau.

Dans ces conditions, faut-il continuer à consacrer autant d'une énergie si précieuse à une tradition éditoriale élégante mais un peu chaotique dans les faits, ou

plutôt tirer parti (même à regret) de toutes les simplifications numériques possibles pour réorienter cette énergie vers une efficacité accrue du processus éditorial, une plus grande régularité des parutions mais aussi une dynamique générale plus souple et proactive ?

Il appartiendra à Pascal Ricaud et à l'équipe qu'il réunira d'y répondre. Nous pouvons être fiers de notre première série. Nous pouvons l'être, ô combien, de la seconde. Nous savons que nous le serons de la troisième. ■

Les Cahiers du journalisme - Débats

ENTRETIENS

- D7 Claire Morvan : favoriser l'*empowerment* des citoyens et les acculturer au monde médiatique
- D15 Loup Espargilière et Paloma Moritz : face à l'urgence écologique, l'inventivité et la formation des journalistes comme impératifs

POINTS DE VUE

- D25 Médias alternatifs et défis environnementaux : quels enjeux et pratiques pour un journaliste en résidence ?
- D33 Logiciels espions : un danger pour les investigations de journalistes ?
- D41 Journalisme automatisé : tour d'horizon des diverses pratiques au sein des rédactions

CHRONIQUE

- D45 Critique de la facilité

Les Cahiers du journalisme - Recherches

- R1 DOSSIER : LE JOURNALISME FACE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX
- R3 Présentation
- R15 Médias locaux et réseaux socionumériques face à la pollution de l'air : vers de nouvelles dynamiques sociodiscursives ?
- R41 Le traitement médiatique de l'environnement au prisme de la colonisation : le cas de la Nouvelle-Calédonie
- R53 Prénance et cadrages différenciés en fonction des plateformes de diffusion : une étude de cas de la couverture de la COP26 dans les médias québécois
- R73 Une politisation du récit écologique ? La collapsologie dans les médias de 2015 à 2019
- R89 Parler de la pollution atmosphérique dans les médias chinois : entre éloge et distance vis-à-vis de l'action gouvernementale
- R105 De l'inondation du siècle à la résilience urbaine : les discours de la presse canadienne francophone sur les inondations de 2010 à 2021
- R117 Les « pesticides tueurs d'abeilles » dans la presse écrite : évolution des formes de médiatisation d'une controverse
- R133 Du régional au national : saisir la diversité des médiatisations de l'éolien en mer

R149 AUTRES RECHERCHES**R151** Le podcast natif d'actualité en France : reconfigurations journalistiques et effets de mimétisme**R167** De la sociologie du journalisme à la psychologie des journalistes : pour une méta-analyse critique des études portant sur l'adaptation des journalistes**R185** Présence des sciences humaines dans un magazine de vulgarisation scientifique au Canada : une analyse diachronique (1979-2023)**R195** NOTES DE LECTURE**R197** Aurélie Aubert – *Une information brute ? journalisme, vidéos et réseaux sociaux***R201** Romy Sauvayre – *Le journaliste, le scientifique et le citoyen : sociologie de la diffusion de la défiance vaccinale***R205** Autres parutions

ENTRETIEN

Claire Morvan : favoriser l'empowerment des citoyens et les acculturer au monde médiatique

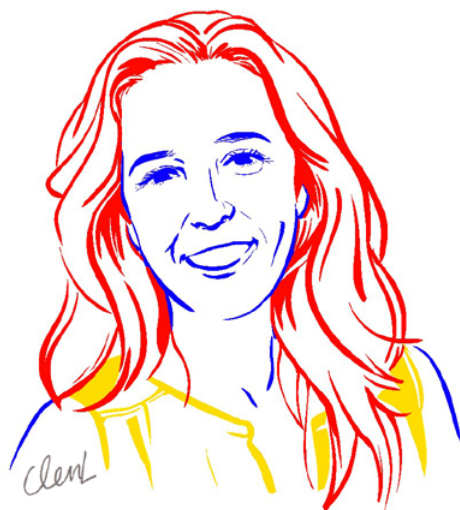
Infatigable défenseuse de la cause écologique dont elle a fait son métier, Claire Morvan, présidente de Climat médias s'inscrit dans tous les champs possibles de l'agir écologique : professionnel, militant, citoyen. Elle n'est pas seulement facilitatrice de la transition écologique, elle œuvre depuis des années à construire des ponts entre les parties prenantes de cette cause : acteurs publics, associations, citoyens et médias.

LES CAHIERS - Comment votre trajectoire vous a-t-elle amenée à interroger le traitement médiatique du climat ?

CLAIRE MORVAN - Je suis toujours très mal à l'aise avec cette question (Silence). Désolée, ça prend du temps ! Et bien, je suis une citoyenne active qui est tombée dans l'associatif très jeune parce que beaucoup de choses m'ont révoltée. À 17 ans, j'ai créé ma première association humanitaire dans le lycée où j'étudiais et, à partir de là, je ne me suis jamais arrêtée puis que j'ai pris conscience de mon pouvoir d'agir.

J'ai un parcours de juriste et me suis spécialisée dans le développement durable. J'ai travaillé une dizaine d'années au sein des collectivités à la mise en place de stratégies et de politiques environnementales au sein des territoires. Depuis 3 ans, je vis à Angers et me suis mise à mon compte. J'accompagne des territoires et des acteurs privés sur leurs stratégies de transition écologique et de sensibilisation. Voilà pour le volet professionnel. S'agissant du volet associatif, j'ai cocréé, en 2021, l'association Climat Médias que je préside.

Cette réflexion du traitement médiatique du climat m'a été inspirée par deux expériences personnelles. À 21 ans, originaire de la Côte



d'Azur, je débarquais à Paris pour suivre mes études. J'écoutais Skyrock et Fun Radio parce que c'étaient les radios que tous les jeunes écoutaient. Un soir, je découvre sur l'une de ces radios, une émission diffusée vers 22-23 h, dont le but était de faire une *battle* d'insultes entre deux personnes. Le rôle de l'animateur était de compter les points. Ce soir-là, j'ai été désespérée de voir la nullité du programme et envisageais déjà d'interpeller le Conseil supérieur de l'audiovisuel (NSRF : actuellement l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique - Arcom). La

deuxième raison qui m'a poussée à cocréer Climat Médias, c'est une discussion avec une amie. En 2021, elle m'a dit : « *Si c'était si grave, tout le monde en parlerait tout le temps.* » À ce moment-là, je militais pour la loi climat et résilience¹. Moi qui fais de la sensibilisation depuis 15 ans, je me suis dit qu'il fallait arrêter de faire du porte-à-porte et du bouche à oreille et qu'il était temps de massifier les messages.

J'étais à l'époque sur différentes boucles WhatsApp et je suis tombée sur quelqu'un qui proposait de faire une pétition pour critiquer le traitement médiatique réservé aux questions climatiques et écologiques. Je me suis donc retrouvée dans une boucle dédiée. On était quatre au démarrage et on s'est dit, avant de pousser cette pétition, il faut étudier les médias : Qu'est-ce qu'il en est ? Est-ce qu'ils en parlent ou pas, comment en parlent-ils ? *Climat médias* est né sur ces constats et trajectoires qui se croisent. C'était en octobre 2021. Et on a fait le choix de restreindre au périmètre de la médiatisation « JT ». Une restriction toute relative quand même vu l'ampleur du travail.

Quand on regarde dans les archives audiovisuelles, on en parlait mieux il y a 15 ans et donc il s'est passé quelque chose ces dernières années.

Au fil des années, on s'est rendu compte que ce sont près de 13 millions de citoyens qui regardent quotidiennement les JT. Ça reste quand même le premier vecteur d'information des Français. Ce sont des citoyens qui regardent plutôt en famille, ce sont aussi des seniors, bref des personnes qui votent. Et donc on s'est dit que c'était un bon périmètre d'action. C'est aussi le rendez-vous des Français. C'est un peu la tradition.

¹ Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Ce sont pour toutes ces raisons que l'on a commencé à observer le traitement médiatique du climat, dans une optique d'objectiver les choses. Et ce qu'on a vu et constaté nous a fait très peur. Un an plus tard, Climat Médias s'est constitué en association.

Vous avez utilisé les mots « terrifiée » et celui de « peur ». Le militantisme à l'endroit des médias et celui lié à la question climatique relève-t-il de ce registre de la peur chez vous et chez d'autres ?

C'est peut-être un peu fort mais c'est aussi atterrant. Ce n'est pas de la peur mais c'est plutôt du choc de se dire mais qu'est ce qui s'est passé ? En fait, quand on regarde dans les archives audiovisuelles, on en parlait mieux il y a 15 ans et donc il s'est passé quelque chose ces dernières années que je ne suis pas capable d'expliquer parce que je n'ai pas l'historique.

J'ai fait partie d'une des premières générations à faire, il y a 15 ans, un master de développement durable. J'avais vraiment l'espoir que ma génération et toutes celles qui ont suivies, aient réussi à faire bouger les lignes. Et là, c'est comme s'il y a 3 ans je m'étais réveillée et que je me disais, mais ce n'est pas croyable, on en est toujours à la case départ et il ne s'est presque rien passé. Alors ce n'est pas complètement vrai, parce qu'évidemment, il y a eu beaucoup de choses, mais en tout cas d'un point de vue médiatique, c'était vraiment le no man's land.

Quand on a commencé à regarder les JT, c'était atterrant. Et sans doute, ça l'est encore plus aujourd'hui avec l'abandon du pacte vert de l'Europe et la dissolution de l'Assemblée nationale.

Combien êtes-vous au sein de l'association Climat Médias ? Comment vous organisez-vous ? En consultant votre site, j'ai lu que vous aviez fait une campagne de dons.

Oui, en effet, nous avons conduit une campagne de levée de fonds qui a d'ailleurs très bien marché. Nous sommes sept personnes au bureau dont le rôle est de donner les orientations stratégiques. Puis, on dispose de douze

personnes qui mettent en action les décisions et qui assurent la boucle opérationnelle.

L'association dispose également d'une autre boucle sur WhatsApp qui comptabilise 80 personnes environ. Ces personnes nous suivent, font des veilles ponctuelles et nous aident à relayer nos messages, sous toutes leurs formes et quels qu'ils soient, sur tous les réseaux sociaux. Grâce à ces relais, la résonance est de plus en plus importante. Nous avons aussi lancé une pétition, pour réclamer plus d'écologie dans les médias et surtout une meilleure qualité informationnelle, qui a récolté la signature de 25 000 citoyens. Notre but n'est pas que de réclamer plus de climat dans les médias, mais, également d'étudier comment sont traités les enjeux écologiques et les évolutions des pratiques journalistiques. En trois ans, on a vraiment constaté des évolutions positives.

Quand j'ai lu l'appel à articles pour ce numéro des *Cahiers du journalisme*, ça m'a intéressé car, nous, on étudie ces évolutions, on les a consignées dans des rapports qu'on a communiqués aux chaînes de télévision. Certes, la médiatisation de ces questions s'améliore mais en fait ce n'est pas suffisant. J'ai l'impression en fait que Climat médias, sans aucune légitimité scientifique car nous ne sommes pas des chercheurs mais des citoyens sans expertise sur les médias, même si on s'y familiarise, devient de fait un laboratoire de cette transformation médiatique en cours avec la volonté de l'illustrer et de dire voilà comment ça s'est passé en France. On est une des premières associations à faire ce travail dans le monde.

Les associations comme nous, on n'en a pas beaucoup trouvé. Il y a évidemment QuotaClimat en France, qui fait du plaidoyer et de lobbying à l'échelle nationale. Nous, notre rôle c'est l'étude des JT, en particulier leur évolution et d'échanger en interne avec eux pour essayer de faire avancer les choses. On travaille aussi à la création d'objets structurants, notamment et depuis neuf mois, à

un observatoire des médias sur l'écologie, en partenariat avec l'ADEME, l'Arcom et cinq autres associations : QuotaClimat, Expertises Climat, Climat Médias, Data For Good et deux structures privées : Eleven Strategy, entreprise spécialisée dans l'IA et Mediatree qui nous fournit la data de tous les JT et journaux radios étudiés. C'est un commun dont la méthodologie sera en *open source* afin qu'il soit répliquable partout dans le monde.

Nous disposons d'une salariée à temps partiel exclusivement dédiée au projet. Il verra le jour le 7 novembre à Paris. On est sur la phase de finalisation. On a un comité d'experts qui travaillent avec nous, principalement des chercheurs spécialisés dans l'analyse du discours de l'information, des chercheurs de l'INA et des spécialistes en data science. Tous

Nous proposerons désormais un observatoire des JT qui présentera des indicateurs par chaîne d'évolution de la couverture médiatique des enjeux écologiques.

ces chercheurs nous accompagnent à développer un outil aux données unifiées, robustes et fiables, le plus objectif possible. Dans le cadre de l'Arcom et de la loi climat et résilience, les chaînes sont désormais censées déclarer le temps accordé aux enjeux écologiques. Sauf

qu'aujourd'hui, personne n'est outillé pour faire ça et les chaînes le font « à la mano », à leur manière en somme. Il n'y a pas de méthodologie définie, c'est du déclaratif, donc les chaînes le font ou pas, et elles le font bien ou pas. Or l'Arcom est limité dans ses moyens de contrôle. Donc à partir du mois de novembre nous proposerons désormais un observatoire des JT qui présentera des indicateurs, par chaîne, d'évolution de la couverture médiatique des enjeux écologiques. L'idée est d'éclairer les médias, les décideurs politiques et le grand public sur l'état actuel de la couverture médiatique des sujets écologiques, du point de vue quantitatif et qualitatif, et des enjeux associés.

Pour aller au plus simple, et par exemple, la chaîne CNews ne parle quasiment jamais de ces questions et, à l'inverse, il y a FranceInfo TV qui, d'après une étude que j'avais menée

dans le cadre de la couverture de la COP 28, couvre à peu près tous les sujets de manière équilibrée. Donc on se rend bien compte qu'en fonction des lignes éditoriales des rédactions, on n'est pas du tout confronté à la même qualité informationnelle ni aux mêmes réalités.

Depuis la création de Climat Médias, comment avez-vous fonctionné concrètement pour alerter les médias sur la manière dont ils couvraient les enjeux environnementaux ?

Au début, nous étions quatre et avons commencé à regarder en *replay* ou en direct les JT. À force de visionner, on a constaté le peu de couverture médiatique sur le sujet et avons commencé à nous en offusquer. Mais de quoi

Les 5 chaînes étudiées y avaient consacré à peine trois minutes dans leur JT sur la semaine qui a suivi la sortie du rapport. On s'est dit : ce n'est pas possible d'accorder seulement trois minutes à un sujet dont dépend la survie de l'humanité.

parlent-ils dans les JT finalement ? Je me souviens très bien d'un meeting d'Emmanuel Macron à Marseille, en novembre 2021, juste avant l'annonce de sa candidature aux élections présidentielles, durant lequel il avait vaguement abordé le sujet écologique et finalement aucun journaliste ne l'a interpellé sur la question écologique ou l'a challengé sur la question alors que c'était le bon moment. On sortait juste de la loi climat et résilience, les JT n'ont pas relayé du tout le sujet. On était sidérés.

L'été, comme l'hiver 2021, avait été extrêmement doux et sur les reportages des JT de TF1 tout le monde était montré en short, en train de jouer à la pétanque ou à boire du rosé en terrasse. Ce sont les images vues à longueur de JT. De notre côté, on ne pouvait pas se réjouir d'une situation qui annonce la catastrophe.

À partir de là, effectivement, Climat Médias s'est engagé sur deux chantiers : d'abord interpellé sur les réseaux sociaux les chaînes de TV (TF1, France 2, France 3, Arte et M6). On regardait les JT et on faisait des interpellations de journalistes et des médiateurs via les RSN. Puis lancer une pétition, en avril 2022, qui a récolté près de 25 000 signatures², ce qui nous a donné une base de citoyens, possiblement activable et une visibilité. On n'était plus 4, on était 25 000. Donc ça crée une forme de légitimité.

Le contexte s'y prêtait, et l'association a surfé sur toutes les manifestations type marche Climat, le film *Don't Look Up* sorti fin 2021, pour sortir ses chiffres. Mais nos alertes, via twitter à l'époque, n'engageaient que très peu de vues. C'est un autre événement qui nous a donné de la notoriété médiatique. En effet, parmi nos membres il y avait Véronique Etienne qui est médiatrice scientifique au CNRS et qui était chargée de vulgariser le volet 2 du rapport du GIEC auprès des journalistes. Elle avait organisé une conférence de presse à l'époque pour souligner l'importance du sujet et médiatiser la sortie du rapport en février 2022. Le jour J de la tenue de cette conférence de presse, aucun journaliste dans la salle.

D'après nos visionnages, les 5 chaînes étudiées y avaient consacré à peine trois minutes dans leur JT sur la semaine qui a suivi la sortie du rapport. On s'est dit : ce n'est pas possible d'accorder seulement trois minutes à un sujet dont dépend la survie de l'humanité. Donc, Véronique Etienne s'est appuyée sur les chiffres de Climat Médias, elle a mobilisé la communauté des chercheurs et a diffusé un tweet avec la mention #ClimatMedias.

Son tweet a fait le buzz et, dans l'après-midi, on a eu plusieurs journalistes dont France Inter qui nous ont contactés. C'est grâce à elle que nous sommes sortis de l'anonymat et sommes devenus un acteur décisif sur ces enjeux de médiatisation de la crise climatique. Les rédactions ont commencé à réagir à nos interpellations régulières. D'abord en message privé, certains journalistes nous

² Pétition « Pour + de climat dans les JT et les chaînes d'info » lancée sur le site change.org.

Copie d'écran (1^{er} mars 2022)

écrivait pour nous dire qu'ils nous trouvaient durs car ils parlaient quand même du climat. Au moins le dialogue entre nous, Climat Médias et les rédactions, s'installait. On n'a pas la prétention de leur dire comment faire leur métier. Nous sommes juste des citoyens très informés sur la crise écologique et qui pensons que les médias ont un rôle à jouer. Donc on s'est saisi de ces occasions pour discuter avec ces journalistes.

On s'est rendu compte que la plupart des journalistes qui avaient une fibre écologique n'avaient pas du tout été formés et n'avaient pas tellement conscience de l'urgence. Il y avait donc des freins structurels en interne des rédactions, mais il y avait aussi des freins sur la manière dont les journalistes sont informés de la situation de la crise climatique.

Pour un citoyen lambda, c'est très étonnant de se dire : « *Mais vous êtes des journalistes, vous êtes censés être les mieux informés et finalement c'est moi qui vous informe d'une crise climatique.* » Quand il fait beau en Bretagne par exemple et que l'on est au mois de mars, ils vont filmer une personne qui va manger sa glace, une autre qui est allée à la plage, etc. Mais ce n'est absolument pas normal qu'on soit sur la plage au mois de mars à Brest ! C'est donc vraiment une question d'angle.

Par ailleurs, nous leur avons dit : « *Vous devez éduquer les Français au réel.* » À TF1, ils nous ont dit : « *Ah mais pas du tout ! Notre boulot c'est de faire une photographie de l'actu, ce n'est*

pas du tout de faire de l'éducation. » C'était une forme de confrontation entre le regard citoyen et celui des médias.

Et cette confrontation a abouti justement au fait qu'ils ont commencé, notamment à TF1 et à France Télévisions, à avoir des rendez-vous avec les scientifiques du GIEC entre les mois de mars et juin 2022. Les scientifiques leur ont expliqué que c'était un sujet très grave. À partir

de septembre 2022, les rédactions se sont fixé les fameuses feuilles de route Climat et se sont engagées à mettre en place une politique de formation des équipes mais sur la base du volontariat.

D'après les témoignages, il y avait déjà des journalistes qui avaient envie de faire avancer les causes écologiques. Mais ils n'étaient pas nombreux. Nous avons recueilli des témoignages de journalistes de France 3 qui nous ont dit que leur rédaction nationale leur interdisait d'aller sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes parce qu'ils étaient considérés comme des écologistes. La rédaction a préféré

envoyer des faits-diversiers qui couvraient cette actualité sous l'angle violence, guerre civile, etc.

En fait, ce que les médias nous disent c'est : « *Nous, on a un devoir de neutralité et donc on ne peut pas être*

militant. Donc on ne peut pas envoyer des journalistes militants ou écolos sur des trucs écolos, parce que sinon forcément, ils vont manquer d'objectivité. »

Et c'est là où il y a un énorme travail à faire aussi : « *Ce n'est pas être militant que de parler d'écologie puisque c'est un fait scientifique.* »

Pour revenir aux témoignages de certains journalistes qui nous disaient : « *Oui, on nous interdit de faire de l'écologie ou en tout cas de couvrir des sujets écologiques* », ils nous ont dit : « *Au début on se cachait, on ne savait pas trop. Puis finalement avec tous les mouvements de 2022 autour du film Don't Look Up, ils ont commencé à se repérer dans les services. Ils ont*

Ce n'est pas être militant que de parler d'écologie puisque c'est un fait scientifique.

commencé à se réunir secrètement et à se dire qu'est-ce qu'on fait ? »

En parallèle, quand les chaînes ont commencé à se faire taper sur les doigts par les citoyens, elles se sont dit : « *Il nous faut des gens compétents. Et puis finalement, un an plus tard, il y a un service transition écologique qui a été créé.* » Globalement, tous ces journalistes plus sensibles à ces sujets exercent désormais dans ce service. Ils ont principalement recruté en interne pour traiter ces sujets de façon professionnelle. C'est hallucinant de se dire qu'ils étaient obligés de se cacher et qu'ils étaient quasi marginalisés pour certains.

Au tout début, quand on a discuté avec les journalistes, ils nous ont dit : « Ah non, mais il y a l'interdiction de parler des 3E. » C'était inscrit sur les murs du Panthéon. Les 3E c'était l'Europe, l'Éducation et surtout l'Environnement.

La société civile s'est réveillée et les médias ont été contraints d'agir. La journaliste Anne Sophie Novel, qui étudie le sujet depuis très longtemps, nous a dit : « *Vous êtes la caisse de résonance citoyenne qui manquait aux transformations. Les journalistes ont besoin de vous.* »

J'ai compris que les directions des médias étaient frileuses sur l'idée de faire évoluer l'éditorialisation de leur JT sur ces questions parce qu'elles n'avaient pas vu l'évolution des besoins de la société, de mieux comprendre les crises en cours.

Au tout début, quand on a discuté avec les journalistes, ils nous ont dit : « *Ah non, mais il y a l'interdiction de parler des 3E.* » C'était inscrit sur les murs du Panthéon. Les 3E c'était l'Europe, l'Éducation et surtout l'Environnement « *Il ne faut pas parler de ça. Tous les vieux de la vieille te le diront...* »

Pourtant, les médiateurs des chaînes ont eu des centaines de plaintes sur la couverture des

catastrophes climatiques de l'été 2022. Nous avons été invités sur le plateau du médiateur de France 2, avec d'autres participants, notamment Céline Guivarch¹ et le directeur adjoint de l'information de France TV. C'était l'occasion de leur dire : « *Oui, ça intéresse les Français qui ont besoin de se préparer et qu'il y a nécessité de médiatiser autrement les questions climatiques et environnementales.* » Je pense que le directeur adjoint de l'information de France 2 avait une ambition et qu'il cherchait des alliés en interne. Il savait à qui s'adresser, mais il avait besoin d'avoir une personne extérieure qui dise va falloir aller plus loin.

Certains journalistes de France 3 nous ont contactés, car ils souhaitaient traiter certains sujets, mais n'avaient pas de contenu et ne savaient pas comment argumenter devant leur rédaction en chef. Climat Médias a donc commencé à préparer des listes de sujets pour encourager les journalistes à les traiter chaque mois. On a même pensé leur créer du contenu pour leur donner des arguments. Mais c'est un travail à temps plein de faire cela. Et d'autres se sont mis à le faire bien mieux que nous.

Parmi les freins structurels de taille, il reste à convaincre certains rédacteurs en chef qui refusent d'en discuter. Les journalistes nous disent : « *On n'arrive même pas à les croiser ou à leur faire passer un message. Ils font partie de cette société qui ne veut pas que les choses changent aussi parce que c'est eux qui ont le plus à perdre. Ce sont des gens qui voient une menace dans la vision écologique du monde, une menace de leur mode de vie. Ils ne sont pas du tout favorables à traiter ces sujets de manière plus explicite. Ils acceptent de traiter des sujets sur les écogestes mais il ne faut surtout jamais dire qui est responsable de la crise climatique, sauf exception.* » Dans 90 % des cas, on ne dit jamais qui est responsable des crises écologiques. Par exemple, l'été dernier (2023), TF1 a réalisé plusieurs reportages en Méditerranée et ont suivi plusieurs scientifiques. Il était question de la dégradation des fonds marin liée aux ancrages de bateau. Mais

¹ Directrice, chargée des relations institutionnelles du Haut conseil pour le Climat.

ce n'était jamais l'humain qui était mis en cause, c'est toujours l'objet, l'ancre. Il y a cette espèce de dépersonnalisation de la responsabilité ou de déresponsabilisation.

Parce que beaucoup de journalistes au sein des rédactions ne veulent pas accuser. Enfin ce n'est même pas qu'ils ne veulent pas accuser, c'est qu'ils ne sont pas convaincus par la crise climatique. Tous les services faits-divers, tourisme, économie, politique ne veulent pas entendre parler de ces sujets. Ils sont persuadés que l'on est des écolo-radicaux. Enfin je ne parle pas de Climat Médias mais des écologistes qui seraient des « ayatollahs », des éco terroristes ! Ils refusent en fait de se former, ils refusent de discuter, ils refusent de concevoir le monde autrement. C'est un manque de curiosité extrême.

Que pensez-vous de l'évolution de la couverture médiatique des enjeux environnementaux ?

Alors, il y a beaucoup de choses positives. Je commence par le positif. En janvier 2022, Climat Médias a créé un observatoire des JT qui vise à appréhender l'évolution de la couverture médiatique des sujets écologiques et principalement climatiques dans les JT. Il couvre un historique de visionnage des JT de TF1, France 2 et France 3 sur plus de 10 ans. Notre observatoire des JT indique qu'en 2021, ces sujets représentaient 1,5 % du bruit informationnel annuel.

Aujourd'hui, dans le meilleur des cas, on atteint 4,4 % de couverture reportage dans un JT sur le sujet. Notre *data scientist* s'est connecté sur le site internet de TF1 et France 2 qui affiche la retranscription du contenu des reportages. Il a intégré un moteur de recherche qui, à partir de la textométrie, permet de disposer de relevés de visionnage. C'est uniquement du quantitatif et c'est la même méthodologie sur les dix dernières années, c'est-à-dire une méthodologie qui fonctionne par mot clé. Dès qu'il y a le mot *changement climatique*, *dérèglement climatique*, c'est comptabilisé comme étant un reportage. Les

médias audiovisuels ont doublé de volume de couverture de la crise climatique, mais on partait vraiment de très bas. Donc oui, on a constaté une évolution.

Avec le nouvel Observatoire des médias sur l'écologie co-financé par l'ADEME et l'Arcom, notre objectif est d'élargir la thématique non pas à la seule question climatique mais également à la crise écologique dans son ensemble (climat, biodiversité, ressources). Notre objectif c'est également d'élargir notre périmètre aux chaînes audiovisuelles (Radio et TV) classées par l'Arcom comme étant du contenu informationnel. Nous avons une salariée qui est exclusivement dédiée au projet d'observatoire. C'est un temps plein qui requiert un important travail de veille médiatique quotidienne dans l'objectif d'ajuster notre dictionnaire textométrique.

On a présenté l'observatoire à toutes les rédactions. Elles y voient un intérêt majeur et aujourd'hui on est en discussion avec elles sur le périmètre d'étude, sur les mots du dictionnaire, parce qu'évidemment les mots du GIEC ne sont pas les mots des journalistes.

On a présenté l'observatoire à toutes les rédactions. Elles y voient un intérêt majeur et aujourd'hui on est en discussion avec elles.

La question est donc de savoir comment on affine l'observation du traitement médiatique dès lors que les journalistes changent systématiquement de formulations pour séduire leurs audiences qui en ont marre d'entendre parler d'écologie. Actuellement, le dictionnaire comprend

environ 2000 mots. Ce dernier a été bonifié par les chaînes. Ce n'est probablement pas parfait, mais ça a le mérite d'exister.

L'objectif des chaînes est d'arrêter d'utiliser les termes « *changement climatique* » ou « *réchauffement climatique* » parce que c'est déprimant et angoissant. Donc le grand défi qui se présente aux médias et aux journalistes, c'est de parler d'écologie sans mentionner les phénomènes en cours. Or en faisant ça, ils sortent de nos radars. C'est une vraie difficulté pour nous. Je ne sais pas à quoi ça rime de ne pas nommer les choses pour essayer d'économiser les sensibilités des uns des autres, je ne

suis pas sûre qu'ils aient raison de faire cela et qu'on ait collectivement à y gagner...

Ensuite, il faut souligner que les formats ont évolué parce qu'on a eu le fameux météo climat qui a révolutionné la manière de faire la météo et de la lier au climat. En discutant avec la Directrice adjointe de la rédaction chez France TV en charge des dossiers climat, elle nous a dit qu'au lancement des rédactions du monde entier l'ont contacté pour la féliciter de ce nouveau format qui fait chaque jour intervenir un expert qui répond aux questions des citoyens ! Instaurer un lien entre citoyens et experts a été un coup de force remarquable puisqu'ils fidélisent les Français à la chaîne. Chaque jour celles et ceux qui ont posé une question se demandent, quand est-ce que celle-ci sera traitée.

Notre enjeu chez Climat médias est de faire de l'empowerment des citoyens et de les acculturer au monde médiatique

Par ailleurs, les reportages sur le sujet se sont allongés. Avant la durée moyenne d'un reportage était d'environ 2 minutes 30 secondes. Aujourd'hui, ils diffusent des reportages qui peuvent durer jusqu'à 6 minutes.

Cependant, un des freins exprimés par les journalistes était : « *On ne sait pas comment représenter une crise à venir, qui est insidieuse, qui somnole.* » Désormais, les médias audiovisuels ont développé des services d'innovation au sein des rédactions qui ont vraiment permis de créer des projections dans l'avenir.

Certes, ces reportages ont beaucoup d'influence et d'impact. Sauf qu'il y en a seulement 5 dans l'année sur TF1 ! Ça ne suffit pas ! Cependant, le point très positif, c'est que ces reportages nomment la responsabilité humaine.

Dans votre pétition, vous soulignez la nécessité de faire des enjeux environnementaux et de l'urgence climatique une question transversale.

La couverture médiatique a-t-elle évolué en ce sens selon vous ?

Absolument pas. Il y a encore beaucoup de travail à faire. J'en ai discuté récemment avec la cellule transition écologique de France TV et leur ai dit que même s'il y avait eu des progrès on souhaiterait que l'écologie soit le prisme d'une interprétation du réel, car il y a une crise sur toutes les ressources. Si on n'étudie pas le réel à travers cette crise écologique, on passe à côté du réel. Et comme les journalistes de faits divers, d'actualités, d'économie ou de politique rechignent à se former, ils ne traitent pas de leur sujet sous l'angle environnemental. Je prends l'exemple de la ville d'Angers. Elle a mis un service transition écologique en haut de tous les projets, c'est-à-dire que tous les services qui produisent un projet doivent passer par ce service transition écologique et être étudiés en fonction de leurs recommandations. Il faudrait le même dispositif pour les médias. Comment on s'approprie les enjeux du sport, de la culture, de la médecine, de la sécurité au regard des enjeux environnementaux. L'enjeu n'est pas tellement de parler encore une fois de climat. L'enjeu est de préparer les Français à ce qui arrive, une crise civilisationnelle. Donc, il faudrait créer une sorte de membrane qui filtre les reportages et renforce la cohérence éditoriale. Car aujourd'hui on constate certes qu'il y a plus de reportages sur les questions climatiques mais dans le même JT, on a également des reportages sur l'avion, le tout-venant habituel. La dissonance dans un même JT est encore pire qu'avant.

Enfin, notre enjeu chez *Climat médias* est de faire de l'*empowerment* des citoyens et de les acculturer au monde médiatique. C'est aussi de faire de l'esprit critique et de la médiation scientifique dans les médias. On aimerait travailler sur des modules de formation à proposer aux associations d'éducation aux médias. L'avenir pour *Climat Médias*, c'est de poursuivre le travail d'éducation auprès des citoyens, poursuivre nos échanges avec les chaînes et notre travail de veille. Et nous continuerons à participer à des tables rondes pour partager nos observations. ■

Propos recueillis par Magali Prodhomme.

ENTRETIEN

Loup Espargilière et Paloma Moritz : face à l'urgence écologique, l'inventivité et la formation des journalistes comme impératifs

Incarnant tous deux une nouvelle génération du journalisme environnemental, Loup Espargilière (Vert) et Paloma Moritz (Blast) s'engagent pour enrichir le débat public sur l'écologie. Leur engagement se traduit par une réflexion sur de nouveaux formats pour traiter de l'écologie. En 2022, ils lancent la Charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique avec pour objectif d'améliorer le traitement de l'écologie et la formation des journalistes à ces enjeux.



LES CAHIERS - Comment vos parcours respectifs vous ont-ils conduits vers vos engagements écologiques ?

PALOMA MORITZ – J'ai fait mes études à Sciences Po Paris, et j'ai fait des échanges aux États-Unis et à Shanghai en dernière année. J'y ai pris des cours de philosophie politique, d'écologie et de théories de genre. J'ai eu la chance de tomber sur des professeurs géniaux à Santa Barbara, où on faisait des simulations de COP, où on regardait beaucoup de documentaires qui ont été une de mes premières portes d'entrée vers l'écologie. J'en ai regardé énormément et je me suis dit que la

vidéo avait un rôle à jouer dans la prise de conscience sur ces thématiques, et aussi dans la possibilité de donner envie d'agir et de montrer des réponses face à l'urgence écologique. Peut-être à la fois par devoir de lucidité, mais aussi pour la nécessité de se projeter vers autre chose, de dire qu'une autre fin du monde est possible en quelque sorte. En rentrant de Chine, j'ai réalisé plusieurs 52 minutes, des 26 minutes, pour Spicce, beaucoup sur les questions démocratiques, sur les droits des

femmes et aussi sur l'écologie. J'étais dans beaucoup d'ONG environnementales, que ce soit à Shanghai ou en France, et d'une certaine manière, ces questions démocratiques et écologiques se sont rejointes au moment où j'ai suivi la convention citoyenne pour le climat à laquelle j'étais chaque week-end en tant que journaliste.

Après, évidemment, j'ai rejoint Blast il y a maintenant deux ans pour être responsable du pôle écologie, et j'essaie de rester dans cette même ligne. J'assume une forme de journalisme engagé parce que je ne vois pas comment on peut lire un rapport du GIEC et

ensuite rester neutre. J'essaie d'être au maximum dans la pédagogie, la vulgarisation, mais aussi de donner envie d'agir et de donner des clés pour le faire à l'échelle de chacun et chacune en rappelant aussi que tout ne se joue pas avec les petits gestes et qu'évidemment, il y a une dimension systémique aux problèmes auxquels on fait face.

LOUP ESPARGILIERE - Comme Paloma j'ai étudié à Sciences Po mais à Lyon, j'ai fait un petit peu de sciences sociales à travers mon cursus de science politique, et puis j'ai étudié au CUEJ à Strasbourg. Après l'école, j'ai bossé pour Mediapart où j'ai fait de la vidéo notamment pendant la précédente campagne présidentielle en 2016-2017, et jusque-là je n'étais pas spécialisé du tout sur l'écologie.

Il y avait vraiment une demande de médias alternatifs, indépendants de tout pouvoir économique et politique.

En tant qu'Alsacien, je pensais que je voyais ce qu'était l'écologie puisque je faisais beaucoup de vélo et que je triais mes déchets. Je pense que j'étais à peu près au même niveau de compréhension du sujet que 99 % des Français à l'époque. Ensuite, je me suis plutôt converti sur l'actualité sociale quand j'étais journaliste pigiste. En vrai, je n'étais pas un très bon pigiste et il se trouve que des journalistes précaires qui savent parler de la précarité, il y en a un petit paquet en France. Donc, j'ai bossé en renfort aux *Dernières Nouvelles d'Alsace* en 2018, au moment de la crise des Gilets jaunes. J'ai occupé les deux rubriques sociale et écologie des *DNA* du service région à l'époque, et il se trouve que les Gilets jaunes, c'est une crise sociale qui est née d'une politique présentée comme écologique qui était donc la taxe carbone. C'est un moment où j'ai pris conscience à quel point les problématiques sociales et environnementales étaient en fait les mêmes, et à quel point une partie du monde médiatique a construit une opposition arbitraire entre les deux et joué le match des Gilets jaunes contre l'écologie.

Après les *DNA*, je suis devenu journaliste spécialisé dans l'écologie. Fin 2019, j'ai eu l'idée. Tous les matins, je devais lire beaucoup de titres de presse pour saisir les principaux sujets sur l'écologie. Je trouvais que la presse écologie fonctionnait beaucoup trop en silos à l'époque. Il y avait l'actualité plutôt sociale, militante, plutôt politique, plutôt scientifique, plutôt technique ou que sais-je. Il manquait un outil de revue de presse généraliste sur l'écologie qui m'aurait servi dans ma pratique professionnelle, mais qui pouvait servir à d'autres gens. C'est comme ça que m'est venue l'idée de Vert : en 24 heures, je faisais un prototype sous forme de newsletter.

Je n'ai pas choisi ça parce que j'ai fait des études marketing avec des benchmarks, mais parce que ça permettait de faire un petit journal facilement que je pouvais éditer tout seul. Je me suis rendu compte que ça pouvait aussi servir d'outil pédagogique pour un plus grand public, pas expert, pas militant, qui n'a pas de métier en rapport avec l'écologie. Et qu'avec des articles courts, simples, faciles d'accès, en faisant beaucoup de pédagogie, on pouvait permettre à des gens qui ont plein de métiers, par exemple des enseignants ou même des journalistes non spécialistes de l'écologie, de s'informer facilement et de comprendre des sujets hyper compliqués sur le climat, la biodiversité, etc. Tout ça avec un regard très politique sur l'actualité, où on dépasse très largement le cadre des gestes individuels pour avoir une vision vraiment systémique de tous ces sujets et on regarde de très près l'action du gouvernement, ou plutôt l'inaction, en matière environnementale.

Maintenant, Vert, c'est beaucoup plus que ça. On a une newsletter quotidienne, une hebdomadaire, un site sur lequel on croise beaucoup plus certains sujets et où on fait des reportages, des enquêtes, des infographies aussi, qui sont un bon outil pour vulgariser des sujets. On est de plus en plus présents sur les réseaux sociaux, et on a beaucoup plus d'abonnés sur Instagram qu'à notre newsletter. On a passé les 20 000 abonnés sur LinkedIn, on se rapproche aussi de nos abonnés de notre newsletter. Donc on a aussi une écriture un peu

spécifique pour les réseaux sociaux, parce que c'est là aussi qu'il y a beaucoup de gens qui consomment plus l'information.

Loup, vous avez dit que vous n'étiez pas les premiers à parler d'écologie. Dès les années 70, il y a eu les pionniers : Le Sauvage, La Gueule ouverte, puis Reporterre dans les années 2000. Quelle approche de l'écologie retrouve-t-on dans vos médias ?

PM – Blast s'est créé en mars 2021 et le succès de notre campagne de financement participatif – on a levé quand même 930 000 euros en même pas deux mois, a montré qu'il y avait vraiment une demande de médias alternatifs, indépendants de tout pouvoir économique et politique, qui fasse vraiment le pari sur l'intelligence des citoyens. C'est quelque chose qui m'obsède depuis le début de ma carrière de journaliste. On entend beaucoup « *il ne faut pas prendre les gens pour des cons, mais il ne faut pas oublier qu'ils le sont* ». Là, c'est plutôt l'inverse, c'est faire ce pari sur l'intelligence en traitant des sujets complexes d'une façon la plus accessible possible. C'est-à-dire vulgariser des thématiques complexes sans leur faire perdre leur substance, sans simplifier.

À la base, la promesse de Blast n'est pas sur l'écologie donc ça a été assez dur de faire de l'audience au début. Mon idée, c'est qu'il y a beaucoup de médias indépendants qui existent sur l'écologie ou qui le font très bien en presse en ligne, mais en vidéo, ça existe peu. Il y avait des youtubeurs, mais en média pas trop. Moi, j'essaie d'avoir toujours un traitement qui va être anglé. Il y a certains moments où je vais assumer des points de vue ou des prises d'opposition en utilisant l'humour ou en faisant l'ironie ou des choses comme ça, mais toujours en essayant de penser contre moi-même et en étant juste. C'est-à-dire que quand je fais le bilan écologique du quinquennat, même quelqu'un de La République en marche va avoir du mal à me dire que ce que je dis est faux parce que je ne prends que des faits que j'agrège.

Et moi j'essaie vraiment de garder ce sérieux-là parce que le problème, on le vit avec Loup, c'est que quand on parle d'écologie, en fait, on est très vite taxés de militantisme, du fait d'être biaisé, etc. Alors qu'on peut tout à fait en parler en mettant en avant les faits qui sont ceux du rapport du GIEC, etc., et c'est comme ça, je pense qu'on arrive à toucher un maximum de personnes et pas à braquer des gens qui n'iraient pas regarder parce qu'ils se disent, ah bah ouais, mais ça, c'est orienté. Alors bon, nous, avec Blast, on a quand même des titres parfois qui tapent un peu, mais derrière, le traitement est toujours sérieux et ne fait pas juste relayer, par exemple, sans remettre en perspective des rapports d'ONG ou autre. Pour moi, c'est vraiment quelque chose d'hyper important pour garder une légitimité parce que justement, tous les ennemis

Les ennemis de l'écologie font des attaques en militantisme pour nous faire perdre en légitimité.

de l'écologie aujourd'hui nous font des attaques en militantisme pour nous faire perdre en légitimité.

LE – C'est clair qu'il y a eu des pionniers qui nous ont ouvert des portes. Y compris dans le travail qu'on a mené autour de la charte, on l'a mené avec des pionniers, donc on est très humble, je pense, sur notre contribution.

En fait à Vert, ce qu'on a fait de différent, c'est que déjà, on a beaucoup réfléchi en termes de format, c'est-à-dire qu'il y a des articles courts et faciles d'accès sur l'écologie, mais qui ne rechignent pas à aller dans la complexité non plus, et qui sont très lucides sur l'urgence, ce qui est possible de faire ou pas. Ça, ça n'existait pas. En gros, les formats courts, c'était 20 minutes : on ne va pas très très loin et on fait du tellement grand public qu'on dilue l'information.

Je pense qu'on a déjà cette vertu-là, et en fait, Vert, ça permet à des gens de glisser en 7 minutes par jour un maximum d'informations sur l'écologie. J'ai aussi pensé aux gens qui n'étaient pas spécialistes de l'écologie en disant, voilà, comme dans *Le Monde*, il leur faut 10 minutes pour lire un article, alors ils vont en lire un et une fois, temps en temps.

S'ils peuvent lire un journal entier en 7 minutes, où ils vont brasser hyper large dans les sujets sur l'écologie, ça peut s'insérer dans leur lecture quotidienne. On s'est vraiment mis à la place des gens qui, c'est vrai, on peut le déplorer, lisent de moins en moins. Ils ont peut-être moins de temps et de budget à consacrer à ça, et donc on a beaucoup réfléchi le format. On essaie de brasser très large dans les sujets sur l'écologie. Aujourd'hui, *Le Monde* et Reporterre ont une couverture relativement exhaustive de ces sujets, ce qui était moins le cas il y a trois ans quand j'ai lancé Vert.

On a des gens qui nous lisent, qui sont en fait très loin des milieux militants qui sont effectivement, et c'est normal, les premiers consommateurs d'information sur l'écologie.

Il y a aussi le ton, où on essaie de ne pas être désespérants, on se marre, il y a des jeux de mots. Tous les jours, on essaie de présenter une bonne nouvelle ou une bonne idée et on mène un travail d'enquête journalistique sur chaque chose qu'on présente comme une solution, un peu selon les canons du journalisme de solution qui est une branche hyper intéressante en train de se développer. Par exemple, demain, ça va être, est-ce que réduire la vitesse automobile, c'est vraiment bon pour le climat ? Et donc, on interroge des chercheurs, on interroge les dernières études à jour, et on répond à une problématique dans le débat public aujourd'hui qui est : est-ce que c'est une vraie bonne mesure de sobriété que de réduire la vitesse automobile ?

Et ce qui est rigolo, c'est qu'on a des gens qui nous lisent, qui sont en fait très loin des milieux militants, qui sont effectivement, et c'est normal, les premiers consommateurs d'information sur l'écologie. Schématiquement, on a des grand-mères de droite, qui en fait

viennent aussi parce que c'est moins docte qu'on pointe moins les gens du doigt. Et parce qu'on se marre un peu, il y a un travail sur la langue. Je sais que ma grand-mère de droite, quand je lui parle d'écologie, ça la fait chier un peu, mais elle est OK de lire les mêmes infos dans Vert, parce que ça sort de ce truc là un peu, où on s'adresse des reproches.

PM – À Blast, il y a plusieurs types de formats vidéo. Je fais des décryptages assez courts de 15-20 minutes sur des grands sujets, politiques mais aussi pour expliquer la crise de la biodiversité, et à la fois des entretiens plus longs, qui sont parfois conceptuels, ou qui sont des entretiens vraiment pédagogiques sur des grandes thématiques. Ça permet d'avoir différents formats, sachant que les entretiens sont aussi disponibles en podcast pour des gens qui ont juste envie de comprendre le plan de sobriété énergétique du gouvernement en 20 minutes, et d'autres qui sont motivés pour regarder un entretien un peu plus poussé avec des scientifiques ou des co-auteurs du GIEC en 45 minutes.

J'essaie aussi de plus en plus d'utiliser comme Vert, un peu d'humour. Souvent c'est de l'humour noir ou un peu de cynisme, mais on cherche à mettre aussi le gouvernement ou d'autres acteurs face à leurs contradictions avec des petits extraits vidéo. Parfois, je vais mettre des trucs un peu marrants dans le genre de C'est pas sorcier dans mes entretiens.

L'environnement ne se cantonne plus à une rubrique, on le voit dans vos formats. J'entends parler de luttes sociales, de mobilisations, de sciences du climat, d'ingénierie du nucléaire, etc. Comment on fait pour éviter l'effet inverse de la rubrique qui est de diluer l'environnement dans tout un média ?

LE – C'est une grille de lecture. On peut traiter chaque sujet avec un angle ou un éclairage écologique. Avec mon associée et acolyte, Juliette Keff, nous formons les journalistes de RFI à ces sujets-là.

On forme des référents climat, donc chaque service maintenant a une petite Greta Thunberg qui va dire « *on devrait faire plutôt comme ça* » – c'est pas forcément d'ailleurs

des experts. Et on forme aussi des chefs, qui partent parfois de très loin, avec qui on se pose ces questions-là : comment dans vos services respectifs vous pouvez améliorer votre traitement ? Il y a d'abord la question de la quantité, effectivement, laisser plus de place à ces formats en temps d'antenne. Il y a le fait d'avoir des angles sur l'écologie. Par exemple, je prends un exemple caricatural, mais le projet E-COP de Total en Ouganda, on peut dire que c'est un projet « économie » avant tout. C'est Total qui va extraire des énergies fossiles qui vont nourrir ce marché-là et ça va rapporter autant d'argent au gouvernement.

Donc de manière caricaturale, il y a des gens qui pourraient regarder ce sujet que du point de vue économique. Or, côté écologie c'est un cauchemar absolu. Localement, du point de vue de la biodiversité, des droits humains, mais aussi à l'échelle plus globale, c'est une véritable bombe climatique, ça va émettre plus que l'Ouganda et la Tanzanie réunis. En fait, on peut traiter ce sujet-là d'un point de

vue uniquement environnemental aussi. On pourrait prendre ce projet et faire toute la partie économie et dire que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) rappelle que si on veut respecter nos objectifs climatiques, on ne peut plus créer de nouveaux projets fossiles. Ça peut être juste un petit truc que tu ajoutes à chaque point en complément, histoire de rattacher ce truc-là à l'urgence environnementale.

Ce qui est crucial, c'est que les journalistes soient tous formés et qu'ils aient tous des compétences a minima pour savoir où on situe l'urgence climatique.

Il y a vraiment une nécessité de retrouver une forme d'inventivité dans le journalisme et dans le traitement de l'écologie.

C'est plus possible d'avoir des papiers comme ceux sur l'inauguration du navire de MSC Croisières. Les journalistes n'ont pas vraiment dit que c'est une méga nouvelle pour le climat. Par contre, beaucoup laissent entendre que c'est quand même pas mal parce qu'il émet 25 % de CO2 en moins. Donc, t'as l'impression qu'il y a la préoccupation environnementale, mais 25 % par rapport à quoi ? C'est le sixième plus gros bateau. Il y a des auto-tamponneuses à l'intérieur et c'est pour aller servir d'hôtels flottants au Qatar. 25 % de beaucoup, beaucoup, beaucoup trop, c'est absurde.

Il y a beaucoup de journalistes qui, à la recherche de bonnes nouvelles ou d'un traitement rafraîchissant, vont céder aux sirènes du *greenwashing*. Très peu d'entre eux sont armés pour déceler les pièges typiques récurrents des entreprises pour faire du *greenwashing*, qui est en fait un récit parallèle à la crise climatique dans lequel les entreprises ont la solution. C'est absolument urgent que tous les journalistes dans tous les services, y compris les journalistes de sport qui couvrent la coupe du monde au Qatar, comprennent à peu près de quoi il s'agit et que, voilà, on n'a pas un mondial du Qatar neutre en CO2, c'est de la foutaise. D'ailleurs, la compensation et la neutralité carbone des entreprises, c'est de la foutaise. Encore faut-il être capable de le décrypter !



Loup Espargilière (photo : Thibault Montamat/Vert)

Donc la formation permet de faire en sorte que tous les journalistes aient un regard, mettent des lunettes écologiques, quand ils regardent n'importe lequel des sujets.

PM – Je suis complètement d'accord. Le traitement médiatique de l'écologie montre à quel point on pense en silo et de façon binaire.

Le traitement serait bien plus intéressant si les journalistes ne se contentaient pas de ne faire que des constats sur la crise climatique.

On pourrait facilement faire un parallèle avec le féminisme, qu'on va considérer comme une thématique parmi d'autres. En fait, les questions d'inégalité de genre sont présentes absolument partout. On l'a vu, par exemple, pendant le Covid-19 où les femmes étaient surreprésentées dans les métiers du soin. Il faut comprendre que, en fait, quand on parle de géopolitique, on peut parler d'écologie parce qu'on sait que le dérèglement climatique aggrave des situations géopolitiques existantes. Ou que les situations géopolitiques aggravent la situation climatique quand on parle de pénurie alimentaire. On sait que les questions démocratiques, de genre et d'écologie sont énormément liées. Il y a vraiment une nécessité de retrouver une forme d'inventivité dans le journalisme et dans le traitement de l'écologie. Je pense nécessaire que le journalisme aujourd'hui renoue avec une discipline qui est peu utilisée, peu connue, qui est celle de la prospective. Aujourd'hui, on a besoin plus que jamais de pouvoir se projeter, car quand on parle d'un monde à plus 3°C, ça ne dit rien à personne. Il faut être capable de décrire ce que veut dire un monde à +1,5°C ou à +2°C ou à +3°C et de montrer justement la complexité du problème.

Aujourd'hui, la plupart des journalistes ne parlent que de climat, ce qui est un énorme problème, car on associe écologie et climat. C'est pour ça qu'on essaie avec Loup de dire

tout le temps « écologie ». Pas « environnement », parce que ça suppose que ça nous est extérieur. Ça reprend cette opposition nature/culture et c'est plutôt une mauvaise chose, parce qu'on doit en sortir et parler de vivant. En fait, quand on parle d'écologie, on parle des neuf limites planétaires donc l'acidification des océans, le cycle de l'eau douce, la biodiversité, etc.

Et à partir du moment où on n'a pas en tête ces neuf limites planétaires, et bien, on va, par exemple mettre en avant des fausses bonnes solutions, parce qu'elles vont répondre à la crise climatique, mais aggraver la crise de la biodiversité par ailleurs. Donc ça nécessite en fait d'avoir cette complexité en permanence et en plus d'ajouter à ça un autre filtre de pensée en quelque sorte, qui est celui de la justice sociale, des droits humains et de faire en sorte de réduire au maximum les inégalités. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le GIEC dans leur rapport : on ne pourra pas faire face à la crise climatique sans réduire les inégalités.

Et je pense que c'est ça, en fait, que les journalistes sont incapables de faire aujourd'hui. Leur traitement serait bien plus intéressant s'ils ne se contentaient pas, dans les rares fois où ils parlent d'écologie, de ne faire que des constats sur la crise climatique.

D'où vient cette volonté d'agir sur la profession, notamment à travers la charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique ? Comment votre engagement pour l'écologie est aussi devenu un engagement pour penser les pratiques professionnelles de votre métier ?

LE – Je suis passé par Mediapart, où il faut tisser des ponts entre la société civile et nos pratiques journalistiques.

Le 9 août 2021, je ne sais pas si tu te rappelles ce que tu faisais, mais moi j'attendais fébrilement que sorte le premier volet du dernier rapport du GIEC, et j'ai été au désespoir de constater que la plupart des médias avaient choisi de faire disparaître cette info au profit de la venue de Lionel Messi au PSG. Donc ça m'a fait bondir, parce que j'ai vu ce document absolument majeur de l'histoire des connaissances scientifiques sur le climat totalement disparaître des ondes. Ça m'a fait vriller et on

a eu cette obsession avec Vert, à chaque sortie d'un nouveau volet, de faire des événements publics, où on racontait simplement ce qu'il y avait dans ces rapports à des gens non experts, avec des scientifiques du GIEC, avec des membres de collectifs citoyens, comme QuotaClimat, ou Climat Médias, qui sont hyper forts pour qualifier, quantifier le traitement de ces sujets.

Aussi pour interpellier gentiment les journalistes sur les réseaux sociaux. On réfléchissait à comment, enfin, mettre ce sujet à la une, comment faire exister ce sujet dans les grands médias, audiovisuels notamment. C'est vraiment au fil de cette année-là, où je prenais de plus en plus fort dans la face la réalité brute, crue, scientifique des différents rapports du GIEC, et je ne retrouvais pas du tout dans les médias l'effet que ça produisait sur moi. C'est à ce moment que j'ai radicalisé mon engagement. Je suis engagé pour le droit de savoir des citoyens sur un sujet aussi majeur que la crise climatique, et je considère que c'est notre devoir de journaliste d'activer tous les leviers pour faire en sorte que les citoyens soient mieux informés et prennent des décisions plus éclairées sur des sujets qui sont juste l'avenir de la société et de tout ce qui vit sur Terre. Et donc j'ai pensé de plus en plus fort mon métier de journaliste articulé avec la société civile, avec les alertes des chercheurs et avec mes confrères et consœurs qui font du super bon boulot dans des rédacs où c'est parfois hyper compliqué de bien travailler.

Ce moment a coïncidé avec l'anniversaire des deux ans de Vert pour lequel on a proposé à nos lecteurs de créer un manifeste pour une nouvelle écologie qui était un texte à deux voix où les journalistes et les citoyens se réconciliaient autour d'une meilleure information sur l'écologie. Les journalistes s'engageaient à faire des choses, les citoyens d'autres. Par exemple payer pour l'information, ou alpaguer gentiment les journalistes pour leur

expliquer qu'ils pourraient mieux faire leur travail. Ce texte a été relu par des collectifs citoyens et par des scientifiques, dont Valérie Masson-Delmotte. Après, on est allés voir des journalistes qui parfois bossaient sur ces sujets depuis beaucoup plus longtemps que nous. Il s'est constitué un petit collectif informel d'une trentaine de personnes, dont Paloma, dont Anne-Sophie Novel qui bossait avec nous à ce moment-là, dont Sophie Roland qui fait de la formation et du journalisme de solutions. Et donc on a phosphoré pendant trois mois entre gens qui étaient convaincus que l'affaire les dépassait largement : eux, leur média et la notion de concurrence.

Et donc, on s'est coalisés comme ça parce qu'on était tous convaincus qu'on avait un rôle à jouer et qu'il fallait qu'on arrive à convaincre les journalistes qui parlaient à beaucoup plus de monde de mieux faire le leur.

PM – À mon avis, il y a vraiment la réalisation d'une forme de solitude. On est malheureusement encore assez peu nombreux à vraiment traiter sérieusement cette urgence écologique et à lui donner la place qu'elle mérite dans les médias.

Et si on le fait, c'est parce qu'on veut une prise de conscience générale. Pour qu'il y ait des mesures vraiment ambitieuses, il faut aussi qu'il y ait une compréhension du niveau d'urgence dans laquelle on est. Et aujourd'hui, on

sait qu'il y a à peu près 39 % des Français qui n'adhèrent pas au consensus scientifique sur le fait que le dérèglement climatique est d'origine humaine. Donc ça prouve que même si les choses avancent et qu'on parle de prise de conscience, ça n'avance pas aussi vite qu'on le croit, il faut bien être lucide là-dessus.

Et donc si un maximum de personnes comprend la gravité de la situation, alors la société va basculer plus rapidement. Plus on sera de journalistes à traiter intelligemment cette urgence écologique, mais aussi les réponses à

Plus on sera de journalistes à traiter intelligemment cette urgence écologique, mais aussi les réponses à lui apporter, plus on aura un débat public de qualité et on pourra avancer vite.

lui apporter, plus on aura un débat public de qualité et on pourra avancer vite et de façon démocratique. Ça se fait à la fois de façon formelle avec la charte ou avec des formations, ou parfois même de façon informelle, dans le sens où ça m'arrive très souvent de discuter après des plateaux avec des journalistes en leur disant « *Tiens, voilà, t'aurais peut-être plus dû parler de telle ou telle chose* » ou qu'eux-mêmes me demandent comment je fais pour donner un ordre de grandeur sur ci ou ça ?

Aujourd'hui, même les rédacteurs en chef disent qu'ils sont poussés par les jeunes journalistes qui demandent à parler davantage d'écologie.

L'idée n'est vraiment pas de se dire qu'on est en concurrence, mais plutôt qu'on va essayer de tous avancer. Il faut évidemment montrer les erreurs dans la profession, mais on dit qu'il est toujours possible de mieux faire, qu'il y a plein de manières de le faire et donc d'une certaine manière aujourd'hui vous n'avez plus d'excuses pour ne pas le faire.

L'objectif de la charte est-il de réunir des médias plus généralistes, notamment privés, au-delà de l'ensemble de rédactions déjà sensibilisées à ces questions ?

PM – Il faut prendre en considération que ce sont des journalistes qui ont signé la charte et pas que les rédactions. Il y a plein de journalistes de rédactions hyper variées qui ont signé la charte et qui ne l'ont pas signée au nom de leur rédaction. Ça montre une envie de faire bouger les choses l'intérieur. Par exemple, on retrouve des journalistes de France Télévisions, alors que la rédaction de France Télévisions n'est pas signataire. C'est aussi des journalistes qui vont essayer d'enclencher une dynamique au sein de leur rédaction ou de leur rubrique ou de l'émission dans laquelle ils travaillent.

La charte est arrivée pile au moment d'une transformation. On ne saura jamais si Radio France a un peu accéléré son tournant environnemental pour être là avant la charte, mais ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas travailler ensemble. Certaines rédactions n'étaient pas d'accord sur des points de la charte qu'ils considéraient comme politique, mais en tout cas je peux dire de mon expérience aussi en tant que journaliste dans un média indépendant et journalise pour un *prime* pour France Télévisions, c'est que les choses bougent très très vite.

La question, c'est la pérennité, de faire en sorte qu'il n'y ait pas que des *one shot* et des effets d'annonce, mais vraiment l'intégrer dans la couverture quotidienne des sujets et notamment sur les JT. Après il y a les formations qu'il ne faut pas sous-estimer. Là, j'ai envie d'être optimiste parce qu'il y a un énorme plan de formation qui a été lancé que ce soit à Radio France ou France Télévisions. Léa Salamé ne va pas tarder à être formée, c'est quand même une des journalistes qui est omniprésente à la radio ou à la télé donc si on a des journalistes comme ça qui commencent à être formés, ça va être très intéressant. Maintenant, il ne faut pas non plus tout mettre sur la formation. Des personnes peuvent être formées sur les questions climatiques et continuer à dire que la croissance verte est la solution par exemple. J'ai l'impression que cette charte a eu beaucoup d'impact et qu'elle continue à en avoir.

LE – On a aussi pensé le texte de la charte pour qu'il soit « signable » par des médias qui ne sont pas de la gauche radicale ou que sais-je. Le texte n'est pas trop édulcoré : on a évité certains mots-obus dont on sait qu'ils auraient posé problème, mais globalement ça nous a permis d'avoir RFI, France 24 ou *20 Minutes* qui ne sont pas qualifiés d'écologistes radicaux.

Le phénomène moutonnier qui a suivi la charte est intéressant. Radio France a fait son tournant environnemental – je ne dirais pas que c'est nous qui leur avons soufflé l'idée mais voilà, France Télévisions et TF1 ont annoncé leur grand plan environnemental

dans la foulée. Tous les grands médias qui n'ont pas signé la charte ont eu des débats en interne.

Craignez-vous un risque de greenwashing dans le journalisme ?

LE - Il n'y aura pas de police de la charte pour suivre à la trace tous les signataires en disant « *attention vous avez fait un article qui contrevient au point 13 de la charte* ». Pour ça, on compte sur les collectifs citoyens ont très bien regardé qui étaient les médias signataires et qui ne manqueront pas de rappeler les journalistes à leur engagement. Cette charte a vocation à servir de boussole et plutôt à aiguiller dans une direction qui serait plus intéressante pour traiter ces sujets. On fait ça avec toute notre humilité de petits journalistes, de petits médias, on n'est pas là pour apprendre à la profession comme en faire son travail.

Pouvez-vous revenir sur la chronologie de la charte ?

Fin mars 2022, c'était la soirée des deux ans de Vert on a proposé à nos lecteurs un manifeste. Dans les semaines qui ont suivi, on a proposé à plein de journalistes de travailler avec nous. On s'est convaincus collectivement que c'était plus intéressant de faire une charte, donc un texte en dur à l'usage de la profession qui pouvait s'afficher dans les salles de rédaction et dans les écoles de journalisme. D'avril à juin, on a rédigé le texte, on a fait une vingtaine de réunions Zoom. Fin juin on s'est demandé si c'était opportun de sortir ce texte parce que c'était une année assez riche en informations entre la campagne présidentielle, les rapports du GIEC, la COP26. Il y a eu l'été cataclysmique que l'on sait, malheureusement on ne pouvait pas rêver meilleur avocat que cet été, notamment parce qu'il a révélé le caractère très aigu, réel et actuel de la crise et ça a montré aussi beaucoup d'insuffisances du journalisme sur le traitement de ces sujets.

On a sorti la charte le 14 septembre 2022 et à ce moment-là, il y avait déjà 50 rédactions

et 500 journalistes signataires. Une semaine après, on dépassait les 100 rédactions, 100 % des écoles de journalisme reconnues, des boîtes de production, des associations de journalistes sur l'écologie et sur le social, des syndicats ou des sections syndicales de médias et 1600 journalistes à titre individuel.

Pour la suite, on verra bien. Ça nous a ouvert des portes dans plein de médias et maintenant on est les interlocuteurs privilégiés de plein de gens qui réfléchissent à l'évolution de leur pratique. Je discutais avec des journalistes autrichiens et allemands qui avaient eux-mêmes créé leur « charte pour le journalisme climatique », comme ils l'avaient appelée. C'est une charte

qui nous a un peu inspirés. Ils nous ont dit que les médias germanophones ont beaucoup plus parlé de la charte française que de la charte germanophone. Ensuite, on a traduit la charte en anglais puis Voxeurop l'a traduite en italien, espagnol et allemand aussi. Donc voilà la charte s'est internationalisée et le Reuters Institute en a parlé.

Est-ce que la charte est une bascule ou est-ce que c'est un long changement, je ne sais pas encore. J'espère qu'il y aura des collectifs citoyens qui s'en serviront pour alerter les journalistes. J'espère que les rédactions et les écoles vont massivement former leurs journalistes. J'espère que les journalistes qui parlent bien d'écologie seront plus invités dans les grands médias.

La charte, c'est un des mille outils pour améliorer le traitement de ces sujets dans un futur proche. ■

Propos recueillis par Vincent Carlino.

Est-ce que la charte est une bascule ou est-ce que c'est un long changement, je ne sais pas encore.



Illustration Cdi d'après éléments Pixabay

POINT DE VUE

Médias alternatifs et défis environnementaux : quels enjeux et pratiques pour un journaliste en résidence ?

*La résidence de journaliste constitue une voie singulière pour coproduire une information différente sur l'environnement. Cependant, les avantages qu'elle offre ne préservent pas des enjeux divergents et des hostilités que rencontrent les enquête environnementales. Par **Audrey Alvès et Carole Bisenius-Penin***

Face aux controverses et faute d'une véritable politique de lutte contre le changement climatique, l'État mène essentiellement une « *action publique de communication* »¹ sur le terrain écologique. Alors que le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) interpelle les médias concernant leur rôle crucial dans la perception des changements climatiques, force est de constater que la part des sujets évoquant l'environnement

dans les médias traditionnels représente en moyenne moins de 1 % et pose la question du traitement médiatique des enjeux écologiques, sans même évoquer la défiance des publics envers le journalisme de manière générale. Dès lors, dans une perspective d'éducation à l'information et aux médias, quels dispositifs et mises en forme médiatiques de la question environnementale faut-il mettre en place afin d'assurer une meilleure compréhension de ces enjeux et favoriser un réel débat démocratique ? La résidence de journaliste constitue-t-elle une autre voie de construction de l'information et d'appropriation sur les

¹ Jean-Baptiste Comby, *La Question climatique – Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Raisons d'Agir, p.129.

territoires, mais aussi une autre façon de repenser la relation des citoyens aux médias ? Selon les formats, le dispositif résidentiel implique-t-il des pratiques journalistiques spécifiques et renouvelées ? Retour réflexif sur la résidence de journaliste *Médias alternatifs et défis environnementaux* portée par un centre de recherche (Crem, Université de Lorraine).

Dispositif partenarial en tension entre culture, éducation et médias

Outre la confrontation à une logique de rentabilité et de concurrence, le métier de journaliste, tout comme celui d'écrivain, souffre d'une même précarisation qui tend à s'intensifier. Dans ce contexte et le cadre de sa politique d'éducation aux médias et à l'information (EMI), l'État via le ministère de la Culture et de la Communication soutient depuis 2016 la mise en place d'un « programme de résidences de journalistes » sur les territoires, qui s'inspirent du dispositif de résidence d'auteurs et d'artistes issu du monde de la culture à l'origine. Ce qui pose la question de la transposition du modèle

Le dispositif résidentiel s'avère donc un objet hybride en tension, pour les auteurs ou les journalistes.

culturel résidentiel à d'autres champs comme celui de l'éducation étant donné que la résidence s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves ou encore celui des médias avec la volonté de l'État de faire de l'EMI un axe prioritaire de sa politique. Le dispositif résidentiel s'avère donc un objet hybride en tension, pour les auteurs ou les journalistes, articulant un projet de création/production et de médiation, qui se construit à partir d'une combinatoire de catégories normalisées, de principes fluctuants et extrêmement diversifiés².

La résidence de journaliste *Médias alternatifs et défis environnementaux* créée en 2024 par une structure universitaire, le Centre de recherche sur les médiations, a été élaborée à partir des 6 catégories constitutives du modèle résidentiel originel (champ culturel) et a nécessité des adaptations liées aux spécificités des médias et de l'information, c'est-à-dire :

- Un cadre spatio-temporel précis (ancrage territorial, durée) via une structure d'accueil, en l'occurrence la présence d'un journaliste (Benjamin Mathieu, co-fondateur du média coopératif et citoyen, lemoment.org) en immersion sur un territoire (Metz-Nancy) durant un temps long (trois mois) au sein du Crem.

- Un principe de production de contenus journalistiques, soit la réalisation d'une enquête de terrain en lien avec la thématique centrale du dispositif (les questions environnementales dans la Région Grand Est) et en fonction du projet de résidence du journaliste consacré pour la première édition au « nouvel eldorado » de l'hydrogène en Lorraine.

- Un principe de médiation invitant les publics ciblés (jeunes adultes, chercheurs, habitants...) à interroger les processus de production de l'information, le fonctionnement des médias et des écosystèmes numériques, sous l'angle des questions environnementales et écologiques liées au territoire, par le biais d'actions de formation et d'accompagnement (tables rondes, ateliers...) pensées sous le mode de la participation et de la pratique.

- Un principe de coopération partenariale à l'échelle nationale et locale nécessitant l'ajustement constant des relations entre toutes les parties (journaliste, université, partenaires) par rapport à l'objectif fixé, c'est-à-dire favoriser les interactions entre le monde de la recherche, les acteurs du territoire et les professionnels des secteurs médiatiques et culturels. La création de ce consortium associe un média national en ligne (Reporterre), une revue locale (*Court Circuit*) proposant des reportages de proximité, au

² Carole Bisenius-Penin, *La Résidence d'auteurs - Littérature, territorialité et médiations culturelles*,

Classiques Garnier, 2023, p. 229.

croisement de l'information, de la littérature et des arts graphiques, un acteur culturel (Le Livre à Metz – Festival Littérature & Journalisme) et une collectivité (ville de Metz) avec Les Récollets, lieu de l'écologie et du développement durable et solidaire (acteurs associatifs et institutionnels) travaillant sur les enjeux de la transition énergétique, écologique et solidaire.

- Un principe de diffusion de la production journalistique, en lien avec les partenaires médiatiques indépendants et culturels associés, sous la forme notamment de reportages issus de cette enquête (Reporterre)³. En somme, un art du compromis selon le socio-économiste Laurent Fraisse qui implique, entre consensus et conflit potentiel, un apport de savoirs, de savoir-faire, de moyens et de formes de contractualisation entre des cultures professionnelles différentes.

- Un principe économique enfin par le biais d'une bourse de résidence de 7500 euros subventionnée par la DRAC Grand Est (Direction Régionale des Affaires Culturelles - Direction pôle Industries et Démocratie Culturelles) couvrant le travail d'enquête, les frais de séjours et les interventions du journaliste auprès des publics.

Enjeux de production et pratiques journalistiques renouvelées

Partant de ces différents principes et du retour d'expérience de cette résidence, trois aspects se manifestent et semblent renouveler les activités et pratiques du journaliste inscrit dans ce type de dispositif : une forme d'autonomie et de liberté (financière et thématique) ; une forme d'alternative et de capacité d'agir ; une forme de journalisme au temps long, au service de l'enquête environnementale.

³ Benjamin Mathieu a publié deux articles durant sa résidence en collaboration avec le média Reporterre : « *L'hydrogène, le fantasme du Grand Est* » (20 avril 2024) et « *L'hydrogène vert fait rêver les industriels du Grand Est* » (5 juillet 2024).

Primo, la bourse de résidence permet au journaliste de se soustraire, en partie, aux contraintes de rentabilité inhérentes aux choix de sujets, arbitrés au sein d'une équipe de rédaction. Le journaliste dispose ici d'une autonomie financière qui atténue les considérations économiques et commerciales dans la production de contenus journalistiques et dans la relation entre le journaliste résident et les médias partenaires. L'environnement médiatique, l'entreprise de presse semblent peser avec moins d'intensité sur les épaules

L'environnement médiatique, l'entreprise de presse semblent peser avec moins d'intensité sur les épaules et les activités du journaliste.

et les activités du journaliste dans le cadre du dispositif résidentiel. Le journaliste choisit également un projet d'enquête qu'il développe dans le cadre de son dossier de candidature pour postuler à la résidence. La sélection du résident fonctionne en effet à

partir d'un appel à candidatures qui suggère une thématique centrale : les questions environnementales sur le territoire Grand Est. Un cahier des charges est aussi fourni dans cet appel, il s'agit de mener une enquête en collaboration avec des étudiants, de réfléchir à la responsabilité journalistique, aux possibilités de couverture médiatique des phénomènes environnementaux sur un territoire. À partir de ce cadre, le journaliste a la liberté de proposer son projet d'enquête, le sujet n'est pas conditionné par un choix de rédaction, mais bien sélectionné par un jury de partenaires universitaires, médiatiques et culturels.

Le projet de Benjamin Mathieu s'est concentré sur la découverte d'un gisement d'hydrogène blanc à Folschviller en Moselle. Les questionnements se sont déployés ainsi : l'hydrogène peut-il remplacer à terme les énergies fossiles et assurer la transition vers des sources d'énergie propre, protectrices du climat ? Que dit la recherche sur ce point ? De nombreuses questions scientifiques sont en suspens, tout comme l'impact d'une exploitation d'ampleur sur les écosystèmes utilisés pendant des décennies pour leur charbon. D'autres impacts sont à envisager, du côté des populations locales, avec la création, d'ici 2026, d'un

pipeline entre La Sarre (Allemagne), le Grand Est (France) et la frontière luxembourgeoise pour transporter de l'hydrogène. Quelles méthodes de concertation avec les habitants sont mises en place pour un projet d'une telle ampleur, quelles mobilisations de désobéissances civiles par des activistes environnementaux se préparent ? Cette question vive de l'hydrogène dans le Grand Est permettait de répondre à l'ensemble des points du cahier des charges. Ajouté à la pertinence du projet, le profil du journaliste s'est distingué par : sa connaissance du terrain, ayant fait ses armes à France Bleu Lorraine ; son intérêt pour les sujets écologiques ; son expérience de Radio France. Benjamin Mathieu était en quête de sens vis-à-vis de son métier, en rupture avec l'information en continue et venait de concevoir un média alternatif qu'il décrit comme « *collaboratif et citoyen* ».

*Informé et agir,
en faisant émerger
un dispositif
d'expression autre
que celui proposé
par les médias
dominants.*

L'alternative secundo, la capacité de changer la manière d'informer et d'agir, en faisant émerger un dispositif d'expression autre que celui proposé par les médias dominants. La résidence a choisi comme partenaires des médias dits « *alternatifs* » pour s'emparer des questions environnementales. Bien que ce terme – alternatif – revêt un caractère flou et ambigu, selon le sociologue Benjamin Ferron, l'alternatif, peut être défini comme le reflet inversé du mainstream, soit du courant informationnel dominant à un moment donné. Les chercheurs Dominique Cardon et Fabien Granjon remarquent la multiplicité d'appellations utilisées en sciences humaines et sociales pour désigner ce qu'on peut appeler communément des « *médias alternatifs* », cette indétermination terminologique constitue en tant que telle un outil de compréhension des pratiques informationnelles alternatives, ces médias auraient en commun

de se distinguer à la fois des relations étatiques et marchandes⁴. Éduquer aux médias, c'est aussi repérer ce type de supports qui produisent à la marge de l'information que l'on pourrait qualifier d'« *actionnable* », c'est-à-dire qui conduit à s'engager ou à agir sur le réel. L'objectif de cette résidence était de faire connaître ces médias dans une perspective EMI et de pouvoir y collaborer. Les bénéficiaires de cette collaboration avec la revue *Court Circuit* et le média Reporterre ont été triples pour le journaliste :

- émerger pour des médias spécialisés, sur le reportage de proximité (territoire messin et son bassin de vie) et sur l'écologie sous toutes ses formes (média national et indépendant) ;
- contribuer à des médias plus actionnables, notamment dans le choix des procédés angulaires⁵ : envisager la question de l'hydrogène à travers les acteurs, incarner des réalités, varier les niveaux de regards ;
- profiter de formats plus originaux, en privilégiant la catégorie de genre des récits (reportage et portrait), des espaces plus longs, du photoreportage et des illustrations associés. Le journaliste s'est senti « *utile, à proximité des protagonistes et non contraint par le temps*⁶ ».

Tertio, permettre l'immersion, le temps long pour l'enquête environnementale et « *prendre le temps de raconter, retrouver du temps pour rencontrer les acteurs concernés*⁷ ». Benjamin Mathieu insiste sur ce volet de l'expérience résidentielle : s'installer dans le bureau du botaniste et écologiste Jean-Marie Pelt ; rencontrer les professionnels de l'information (les membres du Club de la presse) et disposer de leurs réseaux ; s'immerger sur le terrain lorrain, trois mois durant en fouillant un même sujet, changer de rythme. Faire le pari, de fait, du *slow journalism*, un modèle alternatif,

⁴ Dominique Cardon et Fabien Granjon, *Médiactives*, Presses de Sciences Po, 2013, p. 16 et 116.

⁵ Sur les « préconstruits » journalistiques, voir Denis Ruellan, « La routine de l'angle », *Questions de communication*, n°10, 2006, p. 369-390.

⁶ Entretien avec Benjamin Mathieu, Atelier Dataviz, Nancy, le 13 mars 2024.

⁷ *Idem*.

en rupture et en réaction avec le rythme de production et de diffusion de l'information traditionnelle⁸. Le journaliste a bénéficié, *in fine*, d'une forme de liberté de production et de pratiques professionnelles renouvelées. Le résident est cependant appelé et mobilisé par d'autres enjeux.

Enjeux de médiation : faire dialoguer et sensibiliser à l'environnement

Si la résidence en tant que dynamique relationnelle convergente incluant de multiples modalités partenariales nécessite une co-construction transversale et participative, on peut noter que cet outil permet de repenser au sein de l'espace public la médiation comme « *un processus de régulation et de construction de nouvelles perceptions partagées*⁹ » selon Serge Chaumier et François Mairesse. Pour ce faire, le dispositif résidentiel *Médias alternatifs et défis environnementaux* a cherché à combiner différents niveaux de médiation selon les acteurs concernés.

En effet, la résidence offre un premier niveau de médiation de type endogène, en sphère restreinte, entre pairs, qui permet une certaine forme de sociabilité ouverte sur le territoire grâce aux interactions du journaliste invité avec autres professionnels de l'information (médias indépendants partenaires, rencontre avec le club de la presse local...).

Une seconde strate de médiation de type exogène se cristallise autour du monde universitaire, en l'occurrence sous l'impulsion d'un pôle scientifique (trois équipes du laboratoire qui développent des travaux sur le dispositif résidentiel, le journalisme et les controverses environnementales) privilégiant ainsi un dialogue entre chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS) et le

Le journaliste a bénéficié, in fine, d'une forme de liberté de production et de pratiques professionnelles renouvelées.



journaliste au sujet de la démarche de l'enquête par exemple (séminaire inter-équipes). À cela s'ajoute un pôle formation, par le biais des interventions du journaliste dans diverses filières en sciences de l'information et de la communication (bachelor universitaire de technologie « métiers du multimédia et de l'internet », master « journalisme et médias numériques »). Outre la possibilité de découvrir la profession de journaliste plurimédia et d'accéder à une meilleure compréhension des étudiants de la fabrique de l'information, l'enjeu a été de favoriser une pratique journalistique à visée professionnalisante selon divers objectifs (recueillir et produire du matériau pour servir l'enquête environnementale, maîtriser la recherche et l'utilisation des sources, réfléchir à la posture et la responsabilité journalistique face à l'urgence écologique), intégrant la production de contenus lors des ateliers (podcast évoquant les projets sur l'hydrogène

dans le Grand Est, article sur le parcours du journaliste, datavisualisation sur l'hydrogène blanc à Folschviller) sous la conduite de l'expert en résidence.

L'ultime strate de médiation porte sur la participation des citoyens aux débats démocratiques, à travers la mise en place durant la résidence d'échanges avec le grand public sous diverses modalités, comme la conférence de Benjamin Mathieu à l'occasion du lancement

⁸ Audrey Alvès et Marieke Stein (dirs), *Les mooks. Espaces de renouveau du journalisme littéraire*, L'Harmattan, 2017, p. 15.

⁹ Serge Chaumier et François Mairesse, *La médiation culturelle*, Armand Colin, 2013, p. 47.

de la résidence (Les Récollets), ou du débat organisé (Le Livre à Metz – Festival Littérature & Journalisme) qui a mis en exergue des tensions sur le traitement de l'hydrogène en Moselle et la thématique du rôle des médias face aux controverses écologiques, en fonction des groupes sociaux en présence (femmes, militants associatifs, habitants...).

Coulisses de l'enquête environnementale : se heurter aux intérêts divergents

À la question investigatrice – la région Grand Est constitue-t-elle un nouvel eldorado de l'hydrogène ? – le journaliste résident a proposé trois axes d'enquête : d'abord, identifier les recherches et projets menés sur l'hydrogène dans le Grand Est ; puis rencontrer les acteurs économiques et institutionnels impliqués, aborder enfin les impacts sur les habitants.

L'enquête environnementale s'est retrouvée, comme souvent, au carrefour d'intérêts économiques, politiques, scientifiques, médiatiques et environnementaux qui se télescopent.

Tout au long de son enquête, le journaliste a interrogé ses propres pratiques, la vulgarisation scientifique employée et ses défis pour faire œuvre de pédagogie auprès des différents publics et rendre accessibles des questions écologiques souvent complexes. Dénouer le vrai du faux, maîtriser l'aspect scientifique, faire émerger les paroles complémentaires et parfois contradictoires : le journaliste s'est vu endosser le rôle d'informateur, de vulgarisateur et parfois d'expert. Le traitement journalistique des questions environnementales nécessite, on le sait, « *la scientification* » de l'approche associée à une politisation des enjeux¹⁰ : cet aspect est indissociable de la

question de l'indépendance des médias. Sur ce point, le partenaire Reporterre est bien indépendant : « *le média refuse la publicité et les subventions, afin de rester financièrement et éditorialement indépendant. Le journal est géré par une association d'intérêt général à but non lucratif et n'a donc pas d'actionnaire* », précise l'équipe de rédaction sur son site. La ligne éditoriale du journal est de considérer la question écologique comme l'enjeu essentiel et politique de ce siècle. Hervé Kempf, son fondateur et rédacteur en chef, récuse l'étiquette de « *chroniqueur engagé* »¹¹. De par son histoire et sa ligne, le journal reste parfois et de manière raccourcie connoté de « *militant*¹² », le journaliste résident ayant éprouvé la méfiance de certains interviewés et certains médiateurs - attachés de presse et autres responsables de communication - : « *Reporterre est très marqué, j'ai été mal reçu par de nombreux acteurs, les communicants, les industriels, les élus et même certains chercheurs. Je devais insister lourdement pour décrocher des entretiens. Ma présence dans les réunions publiques n'était pas la bienvenue. Si tu es diffusé sur Franceinfo, tu es journaliste d'opinion factuel, si tu signes pour Reporterre, tu deviens militant écolo ! Et pourtant tu pratiques ton métier avec autant de sérieux et de neutralité*¹³ ».

Sur le terrain, Benjamin Mathieu a identifié des rivalités entre chercheurs, des secrets industriels et politiques, des perspectives financières importantes, des luttes environnementales, le sujet de l'enquête étant particulièrement sensible. L'Université de Lorraine porteuse de la résidence était aussi impliquée dans plusieurs projets de recherche portant sur l'hydrogène. Ainsi l'enquête environnementale s'est retrouvée, comme souvent, au carrefour d'intérêts économiques, politiques, scientifiques, médiatiques et environnementaux qui se télescopent.

¹¹ Hervé Kempf, « Adieu *Le Monde*, vive *Reporterre* », 2 septembre 2013. [En ligne] reporterre.net.

¹² Alexis Vrignon, « Journalistes et militants. Les périodiques écologistes dans les années 1970 », *Le Temps des médias*, n° 25, 2015, p. 120.

¹³ Entretien avec Benjamin Mathieu, le 2 juillet 2024.

¹⁰ Anne-Claude Ambroise-Rendu, Charles-François Mathis, « Médiatisation de l'écologie », *Le Temps des médias*, n°25, 2015, p. 15.

La résidence de journaliste est issue d'un modèle appartenant au champ culturel, qui a nécessité des adaptations de principes, liées aux spécificités du domaine de l'information, des médias et de la profession de journaliste. L'atout de la résidence de journaliste « Médias alternatifs et défis environnementaux » est de proposer une articulation entre des activités journalistiques et éditoriales (enquête, production de contenus), des actions de médiation, de sensibilisation et d'éducation aux médias et à l'information, alors qu'habituellement les résidences reposent uniquement sur la dimension EMI. Être journaliste résident (dans cette configuration particulière, avec une combinatoire médias alternatifs et traitement des questions environnementales) offre des perspectives de renouvellement des pratiques journalistiques : la liberté thématique et financière, l'alternative, la capacité d'agir, le temps long, le réseau préexistant d'acteurs sur un territoire, l'installation/l'ancrage local.

La résidence permet donc de faire émerger un dispositif d'expression à la marge d'un discours dominant et hiérarchisé médiatique pour proposer du reportage singulier sur des questions écologiques complexes. Pour autant les commodités fournies par le cadre résidentiel ne préservent pas des enjeux divergents et des hostilités envers l'enquête environnementale, le journaliste restant extrêmement exposé sur le terrain et se retrouvant parfois en climat hostile. ■

Audrey Alvès et Carole Bisenius-Penin sont respectivement maîtresse de conférences et professeure à l'Université de Lorraine et membres du Centre de recherche sur les médiations.



Illustration : montage Cdi d'après images sources K. Rosas et al.

POINT DE VUE

Logiciels espions : un danger pour les investigations de journalistes ?

*Longtemps utilisés officieusement par les États ou les entreprises pour surveiller les journalistes, les logiciels espions sont en passe d'être officiellement autorisés par l'UE dans 32 types d'enquêtes. Serions-nous face au début de la fin des enquêtes journalistiques ? Par **Catherine Zemmouri***

De tout temps, les journalistes ont accordé une grande attention aux actes d'espionnage les visant et la question s'est posée tout récemment de savoir comment ils devaient se comporter afin d'empêcher les logiciels espions d'accéder à leurs informations et à leurs sources ; d'autant que ce sont surtout les enquêtes sensibles et d'intérêt public qui sont souvent visées par l'usage de logiciels espions.

Les problèmes et les enjeux liés aux logiciels espions ont resurgi récemment avec une certaine acuité, après la découverte de l'utilisation du logiciel Pegasus par le gouvernement marocain contre notamment quelques journalistes français. Dans un contexte marqué par l'augmentation de l'espionnage et des gardes

à vue de journalistes, souvent sous couvert de protection de secret défense, de risques sécuritaires ou encore d'enquête judiciaire, le logiciel Pegasus a provoqué une onde de choc au sein des journalistes, car ce logiciel a des conséquences particulièrement dommageables pour ces derniers. Sans compter que sous peu, l'application du Media Freedom Act européen risque d'aggraver la situation, puisqu'il autorise l'utilisation de logiciels espions par les gouvernements de l'UE contre les journalistes dans trente-deux cas.

Précisons que jamais encore, la France, n'avait accordé d'autorisation, même exceptionnelle, d'utiliser des logiciels espions contre les journalistes. Le MFAE introduit donc une première dans le système juridique français.

L'autorisation de l'UE ouvre une brèche qui limitera certes certains pays dans lesquels les régimes politiques sont peu respectueux du respect des droits des journalistes, comme la Hongrie ou la Pologne, et qui ne pourront plus espionner les journalistes que dans trente-deux cas. Mais pour les autres pays européens, le MFAE est une autorisation à espionner les journalistes qui n'existait pas auparavant.

Pour les autres pays européens, le Media Freedom Act européen est une autorisation à espionner les journalistes qui n'existait pas auparavant.

Dans les faits, les journalistes sont démunis face à de tels moyens techniques déployés. La meilleure façon d'éviter une surveillance par des logiciels espions serait, pour ces derniers, de ne pas être équipés de téléphones portables et d'ordinateurs. Une solution difficilement envisageable à l'ère de l'hyper connectivité. Un téléphone basique, sans internet, avec une carte prépayée, utilisable une seule fois, reste une solution mais cette technique dite du « burner » pourrait s'avérer néanmoins trop onéreuse. Et la généralisation du numérique a considérablement élargi le champ de la collecte de l'information dans le domaine du renseignement : téléphone, cookies, Ok Google qui vous écoute, etc., le défi est devenu très important pour les journalistes. Comment protéger ses informations et ses sources face à cette visibilité quasi permanente et instantanée ? Car les journalistes doivent poursuivre « leur mission de chien de garde de la démocratie » assignée par la CEDH dans différents arrêts.

Rappelons quelques-unes des affaires les plus importantes révélées par des enquêtes de journalistes afin de bien comprendre les enjeux. L'affaire du Mediator n'a été possible que par l'enquête du *Figaro* révélant que 500 à 1000 décès étaient liés à la prise de Benfluorex commercialisé sous le nom de Mediator

par les laboratoires Servier de 1976 à 2009. L'affaire du sang contaminé que le *Canard enchaîné* a fait connaître constitue également un exemple de révélation dans l'intérêt public. En 2012 c'est Mediapart qui révèle l'affaire Cahuzac, du nom du ministre délégué au budget, qui avait détenu des fonds non déclarés sur un compte en Suisse. Les affaires de dopage à l'EPO de Lance Armstrong victorieux, révélées par L'Équipe en 2005 est un autre exemple. Le domaine du secret défense est également visé. En octobre 2018, une procédure pour compromission du secret défense national ouverte contre deux journalistes du *Monde* est classée sans suite. Les journalistes mis en cause décrivaient la préparation, en août 2013, d'un bombardement de bases militaires du régime de Bashar Al-Assad. Ce document était classé « confidentiel défense ». Le média Disclose est quant à lui à l'origine, après des mois d'enquête, de la révélation de l'utilisation d'armes françaises vendues à l'Arabie saoudite dans le conflit au Yémen.

Des enquêtes qui seraient difficiles à mener si des logiciels espions étaient utilisés contre les journalistes.

Pegasus, le cauchemar des journalistes d'investigation

Parmi toutes les techniques de surveillance la plus redoutable pour un journaliste est celle de l'usage d'un logiciel espion. Dans ce groupe, le logiciel Pegasus est considéré comme le plus malveillant.

L'affaire Pegasus, qui a éclaté en juillet 2021, est révélatrice des avancées continues en matière de technologie de surveillance. La société israélienne NSO a mis au point un système de surveillance qui ne se contente pas d'écouter les conversations mais qui opère un véritable « pillage » des données se trouvant dans le téléphone visé : Photos, textes, répertoire téléphonique, applications, échanges internet, mais aussi, et surtout, tout le contenu des messageries, dont les messages cryptés de type WhatsApp ou Signal. En fait, l'interception ne se déroule pas après envoi, elle se produit, au contraire, avant, au moment où le texte du message est tapé. Et le logiciel Pegasus peut aller encore plus loin puisqu'il

est capable de déclencher à tout moment une écoute via le micro du téléphone portable, de prendre des photos, ou encore de déclencher la caméra ou la géolocalisation de l'appareil.

Pegasus dispose d'autres avantages pour les autorités qui l'utilisent, d'abord il est invisible pour le propriétaire du téléphone portable visé. Il peut aussi s'installer dans le téléphone tout seul ! Ses nouvelles capacités lui permettent d'infecter un iPhone à l'aide de ce qui est appelé technologie « zéro clic », c'est-à-dire sans avoir besoin de piéger l'utilisateur. Le logiciel peut être installé à distance sans participation « active » du propriétaire du téléphone comme l'explique J. Hourdeaux dans un article publié par Mediapart¹. Inutile de cliquer sur un lien malveillant, car en réalité le logiciel utilise les failles de sécurité du téléphone pour entrer dans le système du téléphone et « aspirer » les données. Cette nouvelle technologie dépasse donc toutes les précédentes.

Le consortium de journalistes à l'origine des recherches concernant l'affaire Pegasus, le réseau de journalistes de l'ONG Forbidden Stories², explique que près de deux cents journalistes étaient visés par ce logiciel espion dont certains résident en France comme Rosa Moussaoui, du journal *l'Humanité*, ou encore le directeur de Mediapart, Edwy Plenel. Mais aussi Dominique Simonnot, l'actuelle Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté (CGPL), qui, jusqu'en 2020, était journaliste au *Canard enchaîné*, ou encore Bruno Delpont, le directeur de TSF Jazz, qui postulait en 2019 à la présidence de Radio France. D'autres numéros de journalistes apparaissent également, notamment, du *Monde*, de France 2, de France 24.

¹ « Pegasus : un outil de surveillance redoutable et hors contrôle », Mediapart [en ligne] [mediapart.fr](https://www.mediapart.fr), 20.07.2021.

² La mission de Forbidden Stories est de poursuivre et de publier le travail d'autres journalistes qui sont menacés, emprisonnés ou ont été assassinés.

L'entreprise NSO, comme le relate *Le Monde*, est devenue mondialement célèbre fin 2018. L'entreprise se trouve, en effet, indirectement impliquée dans un scandale majeur : l'assassinat, après utilisation du logiciel Pegasus, le 2 octobre, dans le consulat d'Arabie saoudite en Turquie, du dissident et journaliste et opposant saoudien Jamal Khashoggi. On peut même considérer que d'autres journalistes ont été tués, car leurs meurtriers ont pu utiliser le logiciel espion Pegasus, parmi eux : Javier Valdes, célèbre journaliste mexicain qui enquêtait sur les trafics de drogue dans son pays, tué le 15 mai 2017, selon Mediapart. Cecilio Pineda assassiné en mars 2017, quelques semaines après que son numéro de téléphone soit apparu dans la liste des journalistes qui semblent avoir été visés par le Gouvernement mexicain. Il avait régulièrement condamné les liens entre les élus locaux et les narcotrafiants.

Tous les journalistes surveillés par le logiciel espion n'ont certes pas été tués, mais les conséquences n'en demeurent pas moins graves pour certains.

Tous les journalistes surveillés par le logiciel espion n'ont certes pas été tués. Mais les conséquences n'en demeurent pas moins graves pour certains, puisque beaucoup sont emprisonnés dans des pays comme

au Maroc, en Arabie saoudite, en Russie, au Gabon et dans d'autres pays autoritaires ou dictatoriaux. Après les avoir mis sur écoute et avoir décrypté toutes les informations que comportaient leurs téléphones portables, le gouvernement du Maroc a par exemple purement et simplement inventé des accusations lorsqu'il ne trouvait aucune charge contre les journalistes qui enquêtaient sur la question des droits de la personne dans le pays. La plupart d'entre eux ont été arrêtés et purgent actuellement des peines de prison pour viols ou agressions sexuelles qui n'ont jamais été prouvées³.

³ Ainsi selon RSF et Amnesty International : Hicham Mansouri (10 mois de prison, aujourd'hui en exil en France, mais toujours surveillé par les services marocains sur notre territoire), Omar Brousky, Hamid El Mahdaoui, Souleimane Raissouni (5 ans de prison), Taoufik Bouachrine (12 ans de prison), Omar Radi (6 ans de prison), Maati Monjib (trois mois de prison, libéré après

En Inde, ce sont trente journalistes, dont cinq d'investigation, dix chargés de l'information internationale et huit spécialistes en politique, qui ont été les cibles du logiciel espion. Certains d'entre eux avaient enquêté sur le contrat controversé des trente-six avions Rafale vendus en 2016 par la France au gouvernement indien. En Hongrie, pays membre de l'Union européenne, la situation est identique. On retrouve dans la liste des numéros ciblés par Pegasus, dix avocats ainsi que de nombreuses personnalités, dont Zoltan Varga, le patron d'un grand groupe de médias indépendant, et deux journalistes de Direkt36, site d'investigation indépendant basé à Budapest.

À la suite de ces révélations, la Fédération internationale des journalistes a lancé un appel aux journalistes, leur demandant de faire preuve d'une vigilance accrue pour protéger leurs données. Elle a demandé aux États d'inscrire dans leur législation nationale le principe de l'inviolabilité des communications des journalistes et l'interdiction de l'usage de logiciels espions. Edward Snowden pour sa part demande que la vente de logiciels espions soit régulée à travers le monde⁴.

Il revient aux États de voter les lois encadrant l'espionnage à l'aide de logiciels espions pour protéger les journalistes.

Selon un article publié dans le *New York Times* de mars 2019, les autorités mexicaines auraient déboursé quinze millions de dollars US pour l'achat du logiciel Pegasus. En d'autres termes, avec une somme faible pour un État, le pays s'équipe selon *Le Monde*, d'une technologie qui dépasse tout ce que le

une grève de la faim), Hajar Raissouni (1 an de prison).

⁴ Amnesty international fait partie des nombreuses ONG à exiger un encadrement législatif des ventes de logiciels espions. Pegasus : révélations choc sur un système mondial de surveillance numérique. Communiqué de presse de la Présidente d'Amnesty International France, C. Coudriou, 21.07.2021.

KGB a pu inventer jusqu'alors pour surveiller des journalistes.

La société NSO s'engage pourtant officiellement à ce que les pays demandeurs de sa technologie ne portent pas atteinte aux droits de la personne et qu'elle soit utilisée dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ou contre le crime organisé. Mais il n'en est rien d'après l'enquête menée par *Le Monde* et l'organisation Forbidden Stories. Au Mexique, après avoir permis l'arrestation de multiples narcotrafiquants, dont le très célèbre et dangereux Joaquim Guzman, alias « El Chapo », en 2016, le logiciel Pegasus a été utilisé par la suite dans de nombreuses affaires de surveillance de journalistes, activistes des droits de la personne et opposants politiques. En 2020, il s'est même retrouvé utilisé par les narcotrafiquants eux-mêmes, des membres de la police mexicaine ayant semble-t-il discrètement revendu Pegasus à des cartels de la drogue.

En réalité comme tous les défenseurs de journalistes et des droits de la personne l'ont réaffirmé au moment de l'affaire Pegasus, il revient aux États de voter les lois encadrant l'espionnage à l'aide de logiciels espions pour protéger les journalistes. A défaut les juges seront la clé de résolution des problèmes lorsque des plaintes seront déposées. La France est un exemple puisqu'une enquête a été ouverte dans l'affaire Pegasus par le Parquet de Paris le 20 juillet 2022. Une réponse plus globale et politique est espérée mais l'arrivée du MFAE risque fort de changer la donne et de contrer les espoirs de ces derniers, notamment en Europe.

Le dangereux Freedom Media Act européen

La démocratie repose sur le principe fondamental de la liberté d'expression, principe qui garantit à chaque individu le droit de s'exprimer librement, de partager ses opinions et de participer activement à la vie publique. Il ne peut exister de démocratie sans liberté d'expression. Et il n'existe pas de liberté d'expression sans protection des enquêtes journalistiques et des sources du journaliste. L'Union européenne a toujours pleinement adhéré

aux valeurs de la démocratie et de la liberté d'expression depuis sa création. Et lorsque Bruxelles a commencé les discussions pour un Media Freedom Act européen à l'américaine en 2022⁵, il a toujours été question de respecter la liberté d'expression et l'anonymisation des sources des journalistes : « *Aucun journaliste ne devrait être espionné en raison de son activité* », c'est contre de telles dérives, résumées par la vice-présidente de la Commission Vera Jourova, qu'entendait lutter initialement le règlement européen sur la liberté des médias.

Les règles européennes et le Media Freedom Act européen ont introduit des avancées indéniables dans certains domaines notamment contre les poursuites-baillons ou encore à propos de la législation sur la liberté des médias soutenant l'indépendance éditoriale et le pluralisme des médias, et renforçant la transparence et l'équité qui vise à contrer la montée des extrémistes et le risque d'ingérence étrangère dans les scrutins électoraux.

Mais ces avancées, aussi importantes soient-elles, ne suffisent pas. Et l'UE, qui devait apporter des améliorations en matière de protection des sources du journaliste, a fini par céder aux pressions du monde politique et de la France, pour autoriser une surveillance des journalistes par l'utilisation de logiciels espions. Et force est de constater que la nouvelle règle introduite par le Media Freedom Act européen est dangereuse pour la protection

⁵ Il a fallu un an et demi de négociations. Présenté le 16 septembre 2022 par la Commission européenne, le règlement sur la liberté des médias a fait l'objet d'un accord entre le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne le 15 décembre 2023. Il a ensuite été formellement adopté le 13 mars 2024 par les eurodéputés, puis le 26 mars 2024 par les États membres de l'UE. Après son entrée en vigueur le 7 mai 2024, plusieurs de ces mesures seront progressivement mises en place jusqu'à la pleine application du texte le 8 août 2025.

des enquêtes menées par les journalistes sur deux points.

L'espionnage par logiciel espion des journalistes français rendu possible par l'UE

D'abord il autorise les États membres de l'UE à surveiller les journalistes en utilisant des logiciels espions. Et après une bataille de plusieurs mois, cette possibilité vise désormais trente-deux situations listées. Et pendant les négociations, la France et plusieurs autres États membres ont insisté pour inclure un recours général aux logiciels espions « *au nom de la sauvegarde de la sécurité nationale* ».

Sur la question, il y a donc eu un léger recul des hommes politiques européens, sous la pression des ONG et des syndicats de journalistes même si, rappelons-le, l'usage des logiciels espions à l'encontre des journalistes n'avait encore jamais été autorisé en France.

Cette règle inscrite dans le Media Freedom Act européen constitue une première, et est une catastrophe pour les journalistes, français notamment. Car les logiciels espions sont une atteinte à leur droit et même à leur devoir d'enquête sur des questions sensibles d'intérêt public. Sans ces enquêtes, il ne peut y avoir de révélations d'affaires, de condamnations et par conséquent de démocratie.

Les logiciels espions sont également une entrave à la liberté d'expression et constituent donc une faille dans le système démocratique. Car si l'on donne la possibilité d'espionner des journalistes dans trente-deux situations, pourquoi ne la donnerait-on pas dans cent situations par la suite, voire de façon illimitée très vite ? La brèche est ouverte.

Dans les faits, la liste des trente-deux cas ouvrant droit à l'utilisation de logiciels espions par les gouvernements européens contre les journalistes comporte quasiment tout ce que le Code pénal français connaît

comme cause de sanctions graves ou moins graves. Par conséquent, nous sommes en droit de nous demander si ce Freedom Media Act européen ne constituerait pas un blanc-seing donné aux gouvernements de l'UE pour espionner les journalistes de façon générale et permanente par des logiciels espions, sans avoir à se justifier ou presque, même si l'UE s'en défend.

Un blanc-seing donné aux gouvernements de l'UE pour espionner les journalistes de façon générale ?

Le MFAE tente néanmoins, en vain, de baliser l'usage de logiciels espions contre les journalistes en précisant que :

Les logiciels de surveillance intrusifs ne devraient être déployés que lorsque cela a été justifié par une raison impérieuse d'intérêt général [...] ou dans des cas exceptionnels et urgents [...]. Ainsi s'agissant spécifiquement du déploiement du logiciel de surveillance intrusif, il convient de s'assurer que l'infraction a atteint un seuil de gravité [...] que l'enquête et les poursuites relatives à cette infraction justifient, l'ingérence [...] et que l'utilisation du logiciel intrusif est pertinente aux fins de l'établissement des faits liés à l'enquête [...].

Ces limites sont posées, car, comme le rappelle l'UE : « *la protection des sources journalistiques [...] permet de faire respecter l'État de droit.* » Le MFAE va même plus loin en énonçant que :

Il est donc essentiel de protéger la capacité des journalistes à recueillir, vérifier et analyser les informations, en particulier les informations transmises ou communiquées de façon confidentielles [...]. Les journalistes devraient pouvoir compter sur une solide protection des sources journalistiques et des communications confidentielles [...] y compris contre les ingérences indues et le déploiement de technologies de surveillance.

Que s'est-il donc passé au sein de l'UE pour affirmer de façon aussi assertive que les sources des journalistes doivent être protégées contre l'usage de logiciels espions avant d'autoriser l'utilisation de ces derniers dans trente-deux cas qui ne sont pas tous graves, et qui par ailleurs, sont beaucoup trop nombreux, trop larges et beaucoup trop flous dans leur définition juridique.

Le Media Freedom Act européen étant très récent⁶, il semble judicieux de déclinier les trente-deux crimes et délits énumérés à l'article 2, paragraphe 2, de la décision-cadre 2002/584/JAI du conseil du 13 juin 2002 relative au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise aux États membres⁷. Les trente-deux cas sont les suivants :

Terrorisme. Participation à une organisation criminelle. Traite des êtres humains. Exploitation sexuelle des enfants et pédopornographie. Trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. Trafic illicite d'armes, de munitions et d'explosifs. Corruption. Fraude, y compris la fraude portant atteinte aux intérêts financiers des Communautés européennes au sens de la convention du 26 juillet 1995 relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes. Blanchiment du produit du crime. Faux monnayage, y compris la contrefaçon de l'euro. Cybercriminalité. Crimes contre l'environnement, y compris le trafic illicite d'espèces animales menacées et le trafic illicite d'espèces et d'essences végétales menacées. Aide à l'entrée et au séjour irréguliers. Homicide volontaire. Coups et blessures graves. Trafic illicite d'organes et de tissus humains. Enlèvement, séquestration et prise d'otage. Racisme et xénophobie. Vol organisé ou avec arme. Trafic illicite de biens culturels, y compris antiquités et œuvres d'art. Escroquerie. Racket et extorsion de fonds. Contrefaçon et piratage de produits. Falsification de documents administratifs et trafic de faux. Falsification de moyens de paiement. Trafic illicite de substances hormonales et autres

⁶ Entré en application le 7 mai 2024 pour les premières règles. Devra être totalement appliqué en 2025.

⁷ JO L 190 du 18.07.2002, p. 1.

facteurs de croissance. Trafic illicite de matières nucléaires et radioactives. Trafic de véhicules volés. Viol. Incendie volontaire. Crimes relevant de la juridiction de la Cour pénale internationale. Détournement d'avion/navire. Sabotage.

Au vu de cette longue liste on peut se demander combien d'enquêtes n'auraient pas pu se faire du fait de l'application du MFAE et de l'espionnage autorisé pour connaître les sources et les informations du journaliste. Des milliers assurément. Non seulement des enquêtes visant des hommes ou des femmes politiques n'auraient pas pu aboutir, mais aussi des enquêtes visant des crimes contre des personnes : par exemple, une enquête en immersion dans un réseau pédophile. Ce type d'enquête a déjà été réalisé par des journalistes. Ils n'auraient peut-être pas pu finir leur reportage si le Media Freedom Act européen avait été appliqué, il y a quelques années. Pourront-ils toujours encore le faire demain ? Que ce soit en France ou dans l'un des États membres de l'UE ?

La situation est identique pour des cas de détournement de fonds ou encore pour l'aide à l'entrée et au séjour irréguliers. Si l'on revient à l'exemple du réseau pédophile, il est difficilement concevable qu'un journaliste ne dénonce pas ce réseau à la fin du reportage, après la diffusion pour faire cesser ses activités. Mais si le Freedom Media Act européen est appliqué, l'enquête pourrait être avortée en raison de l'interception des informations avant la fin. De même, aurons-nous encore des milliers d'affaires politico-financières révélées ? Le MFAE ne risquerait-il pas d'engendrer la fin des enquêtes sur la corruption ?

Un juge potentiellement inutile dans le MFAE

Ensuite, le MFAE est dangereux pour les journalistes, car il ne prévoit l'intervention d'un juge que trop tard. On pourrait penser que ce contrôle devrait être effectué avant que le gouvernement ne déploie le logiciel espion

dans l'un des trente-deux cas, mais il n'en est rien. En effet, le MFAE précise que tout usage de logiciel espion doit être « *confirmé ultérieurement par une autorité judiciaire ou une autorité décisionnelle indépendante et impartiale* ».

On le voit, les gouvernements européens peuvent mettre en place les logiciels pour espionner les journalistes sans se soucier, dans un premier temps, du respect des règles de protection du MFAE. Ce n'est qu'après coup qu'un juge sera sollicité. Ce qui signifie donc, bien souvent, trop tard. Les informations et le nom des sources du journaliste seraient connus du gouvernement et du juge. Sans compter qu'aucun délai n'est imposé aux gouvernements pour saisir un juge ou une autorité compétente. Dans ce cas rien n'empêche les autorités à attendre dix ans avant de s'inquiéter de savoir si les écoutes des journalistes étaient régulières au moment où elles ont été déployées dix ans plus tôt.

Dire que l'étau se resserre autour du travail d'enquête du journaliste est désormais un euphémisme. Le travail, déjà difficile, risque de devenir impossible dans certains cas, une fois que le MFAE sera appliqué en France dans quelques mois. ■

Catherine Zemmouri est journaliste et chercheuse au CARISM de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas.

Dire que l'étau se resserre autour du travail d'enquête du journaliste est désormais un euphémisme.



Illustration Cdi d'après photo source Vlad Alvezovsky

POINT DE VUE

Journalisme automatisé : tour d'horizon des diverses pratiques au sein des rédactions

*Même s'il est de plus en plus question d'IA générative dans le journalisme, la plupart des rédactions utilisent une forme beaucoup plus basique de journalisme automatisé. Celle-ci a donné lieu à une grande variété d'usages. Il arrive aussi que les rédactions s'approprient la technologie à leur propre manière. Par **Samuel Danzon-Chambaud***

L'annonce par Google, l'année dernière, d'une intelligence artificielle (IA) capable de faire en partie le travail des journalistes a fait grand bruit. Selon les informations du *New York Times*, cet outil baptisé Genesis peut produire du contenu journalistique en se basant sur des détails de l'actualité. Une porte-parole de Google parle de suggestions pour des titres et des styles d'écriture, mais les cadres à qui le projet a été montré se disent déjà troublés : certains murmurent qu'il semble tenir pour acquis tous les efforts

qu'il faut pour produire de l'information fiable avec du doigté. Peu de détails ont fuité au sujet de Genesis. Selon une personne proche du dossier, Google voit dans cet outil une technologie capable d'éviter les travers des IA génératives. Il faut dire que les hallucinations des générateurs de textes et d'images peuvent laisser perplexe quant à toute utilisation d'importance dans le journalisme. En attendant de pouvoir évaluer Genesis, de nombreuses rédactions ont recours à une forme beaucoup plus basique de journalisme

automatisé, qui fonctionne à partir d'algorithmes allant chercher de la donnée (en ligne ou à l'interne) pour remplir des textes à trous rédigés à l'avance.

Dans certains cas, les textes ont été générés en collaboration avec le secteur universitaire.

Dans un article scientifique¹ tiré de ma thèse, je recense les différentes pratiques associées à ce type de journalisme automatisé². Je distingue essentiellement deux cas d'usage :

L'un dit *linéaire* où :

- les données proviennent de sources en position d'autorité (public ou privé) ;
- les interfaces laissent moins de place à la participation journalistique ;
- rien d'autre que du texte n'est produit.

¹ Samuel Danzon-Chambaud, « Automated news in practice: A cross-national exploratory study », *Open Research Europe*, vol. 3, n° 95, 2023.

² Ce projet a bénéficié d'un financement au titre du programme – cadre pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 » dans le cadre de la convention de subvention Marie Skłodowska-Curie n° 765140.

L'autre, où il y a *interférence* avec cette linéarité.

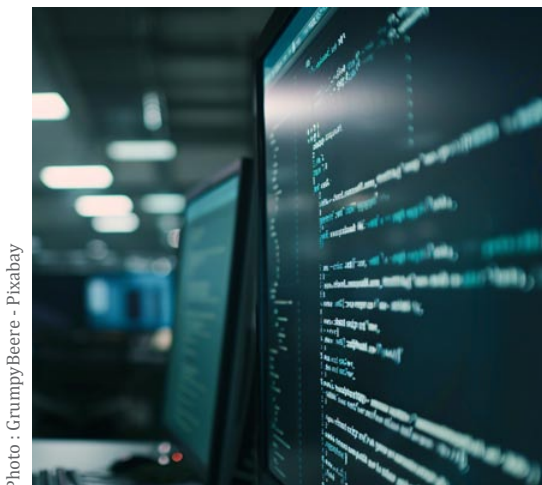
Usages linéaires

Parmi les exemples linéaires se trouve l'agence de presse américaine Associated Press, qui collabore depuis plusieurs années avec des prestataires externes pour générer textes financiers et sportifs, à partir de données privées. De même, l'agence italienne ANSA s'en est remise à d'autres pour automatiser les chiffres du Covid-19, lesquels étaient fournis par la protection civile. France Bleu a elle aussi collaboré avec un fournisseur externe pour automatiser des résultats électoraux, utilisant pour cela des données gouvernementales.

Cette automatisation linéaire peut aussi se faire à l'interne. Des médias comme Reuters, The Times ou le diffuseur public finlandais YLE ont mobilisé leurs équipes pour produire le même type de contenu. Cette tâche incombait au personnel technique, mais aussi à des journalistes-programmeurs sachant manier pensée journalistique et pensée computationnelle. Dans certains cas, les textes ont été générés en collaboration avec le secteur universitaire. Le diffuseur public bavarois Bayerischer Rundfunk s'est ainsi associé avec l'Université technique de Munich pour automatiser la couverture de matchs de basketball.

Enfin, un dernier usage linéaire concerne la production de textes semi-automatisée. Celle-ci se fait à l'aide de logiciels externes reproduisant les principes de la programmation informatique, mais de façon suffisamment ludique pour qu'un journaliste lambda puisse les utiliser³. Plusieurs expérimentations de ce type ont été faites par la BBC, en lien par exemple avec des données sur le temps d'attente aux urgences ou sur la vitalité des grandes artères commerciales. Les possibilités d'action de l'outil sont toutefois du ressort du fournisseur.

³ Ces logiciels s'apparentent à du *low code* ou du *no code*, soit des interfaces qui simplifient l'usage du code. Ce sont par exemple des outils d'édition un peu plus accessibles ou même seulement quelques interactions avec des éléments graphiques.



Interférences

D'autres cas d'usage interfèrent avec cette linéarité. Il s'agit là de cas à contre-courant de ceux évoqués plus haut. Ils impliquent donc l'utilisation de sources alternatives, une plus grande participation journalistique et la génération de contenus autres que du texte.

En ce qui concerne les données alternatives, la BBC et le diffuseur public australien ABC ont tous deux raccordé leur système de journalisme automatisé au fil interne qu'ils utilisent pour couvrir les résultats électoraux. Le quotidien allemand *Stuttgarter Zeitung* a lui intégré des données collaboratives sur la qualité de l'air, obtenues grâce à des capteurs citoyens.

Les réseaux sociaux ont aussi été mis à contribution, comme dans le cas d'un logiciel de Reuters qui parcourt Twitter à la recherche d'informations de dernière heure.

Une plus grande participation journalistique se fait aussi par le biais d'une production semi-automatisée, mais cette fois développée à l'interne. Reuters et le site d'informations espagnol *El Confidencial* se sont ainsi dotés de leur propre outil permettant aux journalistes de créer leurs textes de journalisme automatisé. Cela leur donne une plus grande flexibilité vis-à-vis des potentialités d'action du logiciel. Le journalisme automatisé peut également servir à produire les éléments de contexte dont les journalistes ont besoin pour leur couverture. C'est l'utilisation qu'en a faite le *Washington Post* pendant les élections américaines de 2020.

Une dernière interférence réside dans la manière dont les textes automatisés sont transformés en contenu audio, sans qu'il y ait d'intermédiaire humain. Il est question ici d'une démarche éditoriale à part entière, et non simplement d'une retranscription automatique pour personnes malvoyantes. Cela permet de créer des bulletins d'informations hyper localisés. Ils peuvent

être insérés dans des podcasts, comme dans le cas des mises à jour électorales du *Washington Post*, ou bien être diffusés via les assistants virtuels, comme ABC l'a fait avec des messages d'urgence sur Amazon Alexa.

Ces interférences témoignent d'une plus grande implication du secteur journalistique dans le domaine du journalisme automatisé. Le recours aux prestataires externes peut toutefois s'avérer judicieux lorsqu'il s'agit d'automatiser les contenus de manière ponctuelle, ou lorsque l'organisation ne dispose pas du savoir-faire technique nécessaire.

Les plateformes s'imposent aussi comme un acteur majeur, en fournissant des contenus pouvant être utilisés en

données d'entrée et en diffusant le journalisme automatisé audio sur leurs assistants virtuels. Les organisations journalistiques s'inscrivent dès lors dans une logique de dépendance, qui débouchera soit sur des négociations, soit sur un rapport de force. ■

Samuel Danzon-Chambaud est Docteur en SIC à l'Université Dublin City.

Ces interférences témoignent d'une plus grande implication du secteur journalistique dans le domaine du journalisme automatisé.



Illustration (Cdi) d'après photo Ericson Moredo

CHRONIQUE

Critique de la facilité

*Ça ne fait plus aucun doute : la force sombre derrière la polarisation, la crise de la presse, le populisme et un tas d'autres horreurs est maintenant identifiée. L'ennui, c'est que c'est une vieille amie. Par **Bertrand Labasse***

L'espoir d'un cosmos convivial appartient au passé, ce sont les physiciens qui le clament. Non seulement les galaxies divergent, mais leur séparation s'accélère sans cesse. Derrière cette discorde se niche-rait une sinistre force répulsive, l'« énergie noire », dont on sait si peu qu'on se demanderait presque si les spécialistes ne l'ont pas inventée pour avoir au moins quelque chose à répondre.

En tout cas, dans l'univers comme dans nos sociétés, l'heure n'est pas au rapprochement fraternel. Le village global attendra. La grande différence c'est que dans le cas des humains la force qui alimente leurs dissensions est de mieux en mieux identifiée au fil des recherches. Ce qui n'est pas si mal, si l'on considère que la totalité de leurs budgets cumulés ne

financerait probablement qu'un ou deux mètres d'accélérateur de particules ou peut-être un petit bout du panneau solaire d'une sonde spatiale¹. Évidemment, pour ce prix on ne peut pas s'attendre à une théorie générale unifiée. Rien de figolé, mais tout de même assez d'éléments concordants pour désigner clairement la coupable. C'est ici que ça devient

¹ Soyons francs : c'est une estimation assez approximative puisque les organismes subventionnaires ne facilitent pas les comparaisons trop précises entre les disciplines. Disons que c'est l'impression plausible que ça donne en remarquant par exemple que le devis du nouveau projet du CERN, dont la nécessité reste débattue, correspondrait approximativement au financement moyen de plus... d'un demi-million de projets de recherche en sciences sociales. Quant au prix catalogue d'un mètre de panneau pour sonde spatiale, je n'en ai aucune idée.

embarrassant, parce que c'est une vieille amie à moi : la paresse, tout bêtement.

Aïe ! On ne gagne pas de concours de popularité en célébrant les vertus du travail dans le style de Pétain. De plus malins, comme Lafargue, Pansaers ou Marsan², ont opté pour une cause moins déplaisante. D'autant que je ne suis pas très crédible dans ce rôle : outre mon peu d'enthousiasme pour les exhortations productivistes des marchés financiers, je suis aussi bon qu'un autre pour fuir le moindre effort. Pour tout dire, la simple idée d'insérer une carte de crédit et de taper mon code suffit à m'épuiser depuis qu'on peut se contenter de la poser³.

Nous avons un problème avec l'effort, un gros, à peu près toutes les tendances civiques et culturelles en témoignent.

N'empêche... Nous avons un problème avec l'effort. Un gros. À peu près toutes les tendances civiques et culturelles en témoignent. Y compris les études qui révèlent une simplification croissante de la musique pop (paroles, mélodies...), comme si elle n'était pas assez simple au départ, ou les gémissements de la critique littéraire détrônée par la célébration naïve de romances sur TikTok. Mais évidemment, ces évolutions ne sont pas si terribles que ça comparées à celle des idéologies, qui semblent elles aussi tendre à une simplification radicale. À tous les sens du mot. Le pire, c'est que ce n'est même pas de notre faute, et seulement un peu celle des médias d'information qui en sont aussi les victimes.

² Respectivement auteurs du *Droit à la paresse* (1880), de *L'Apologie de la paresse* (1921) et d'*Éloge de la paresse* (1926).

³ J'avais tout de même rejeté cette louche facilité pendant, disons, un bon mois, mais tant de fermeté morale ne suffira probablement pas à me faire passer pour Caton l'ancien.

L'avarice cognitive au pouvoir

Versons ici une larme sur le sort du malheureux Guglielmo Ferrero, à qui advint une chose horrible pour un intellectuel : donner naissance à une théorie si célèbre qu'elle est entrée dans le langage commun sans que quiconque en connaisse l'auteur, ni même le contenu.

On doit en effet à Guglielmo Ferrero, connu – ou plutôt inconnu – en français sous le nom de Guillaume Ferrero, un principe formulé en 1894⁴ auquel on n'arrête pas de se référer depuis. Y compris jadis ma grand-mère pour évoquer ma réticence à ranger mes jouets ou faire quoi que ce soit d'utile à la maisonnée : la *loi du moindre effort*. Son invocation familiale m'aurait suffi à en détester l'auteur, mais évidemment je ne savais rien de lui. Ni de sa loi, dont je comprenais simplement qu'elle me désignait comme un feignant, ce que je savais déjà et mes professeurs aussi.

En réalité, sa théorie du moindre effort était essentiellement une tentative d'expliquer l'évolution des civilisations, de leur organisation, de leurs lois, d'un peu tout, par un axiome immémorial : les humains ne se font pas suer pour rien (les animaux encore moins, mais là ça ne dérange personne). À l'échelle des sociétés, son hypothèse était plutôt originale, voire audacieuse, mais à celle des individus il ne prétendait pas avoir découvert quoi que ce soit, au contraire. Que nous soyons gouvernés par ce que des psychologues comme Fiske et Taylor appellent de nos jours l'*avarice cognitive* (*cognitive miser*) n'a jamais fait le moindre doute. Et sûrement pas pour Jacques Douël, l'un des très rares directeurs de quotidien francophone à s'être intéressé de façon sérieuse aux études lecteurs et peut-être le seul à avoir tenté de synthétiser leurs enseignements :

Cette convergence confirme sans équivoque que la lecture obéit non seulement à la tendance la plus rigoureusement égocentrique, mais encore, comme tout échange entre l'individu et son milieu, à la loi universelle du moindre effort. Cette loi est telle qu'elle conduit le lecteur à refuser de payer

⁴ Guillaume Ferrero, « L'inertie mentale et la loi du moindre effort », *Revue philosophique de la France et de l'étranger* n° 37, 1894, p. 169-182.

son information de plus d'effort perceptif qu'elle ne lui promet de profit. Cependant, la lecture, étant la forme la plus élaborée de notre quête perpétuelle d'information, est aussi probablement celle qui consomme la plus grande énergie neurocérébrale. Il n'est donc pas étonnant qu'elle nous inspire le souci le plus minutieux d'auto-économie et que, dans cette perspective, elle soit à tout instant précédée d'une comparaison prévisionnelle de son coût et de son profit⁵.

Ses observations remontent aux années 1960 à 1980 : ça les rend d'autant plus fascinantes que la lecture de presse était déjà en chute libre à l'époque mais qu'on ne pouvait pas encore le reprocher (paresseusement) à internet. De fait, ce qu'on a appris depuis lors des processus cognitifs n'augure rien de bon pour l'avenir de l'écrit.

Comme Douël le suspectait empiriquement, et comme les étudiants semblent le percevoir instinctivement, il est beaucoup plus éprouvant de lire quoi que ce soit que de regarder une vidéo. Ceci parce que la compréhension de l'écrit oblige non seulement à déchiffrer les caractères mais aussi et surtout à construire un modèle mental figurant l'état du monde décrit dans le texte (que seul ose prétendre le contraire celui qui n'aurait jamais sauté une description de roman pour s'épargner l'effort de construire le modèle mental correspondant). En revanche, une vidéo ne réclame rien de tel puisqu'elle représente directement ce qu'elle évoque. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle tant d'expériences ont démontré qu'on retient beaucoup moins bien ce qu'on visionne que ce qu'on lit : on n'a rien sans rien. C'est aussi pourquoi la lecture de loisir poursuit sa glissade vertigineuse (-15 % en un an chez les ados britanniques selon la plus récente statistique en date, mais ça ne va pas tellement mieux ailleurs).

Tenaillé par cet amer constat, mais fort dépourvu de bases théoriques pour l'interpréter, Douël en conclut plus ou moins que le

salut, en tout cas pour la presse quotidienne régionale, se trouvait dans le raccourcissement et la simplification radicale des textes. C'était hélas (ou heureusement) faux : le simple fait que des cabinets de consultants ressassent le même genre de conseils aurait dû suffire à s'en méfier.

D'accord, publier des phrases indigestes et des articles fastidieux n'est pas une très bonne idée. J'avais à une époque eu pour tâche de mesurer ça de façon très précise à la demande de plusieurs journaux : il s'avéra que leur charge lexicosyntaxique, le « poids » de leur écriture si on veut, les situait en moyenne entre Chateaubriand et Flaubert, les plus pesants se rapprochant de Durkheim. Des auteurs très recommandables, certes, mais peut-être pas les modèles à suivre pour rivaliser avec les contenus de YouTube.

Éviter d'assommer ses lecteurs à coups de stylo serait donc assez judicieux si on souhaite en garder, d'autant que leur épargner des efforts cognitifs injustifiés ne demande qu'un peu d'attention et un second stylo (rouge). Et que – contrairement à ce que j'ai lu avec horreur dans des manuels – ça n'implique en rien d'opter pour des phrases squelettiques et un vocabulaire indigent. Encore

*Éviter d'assommer
ses lecteurs à coups
de stylo serait donc
assez judicieux si on
souhaite en garder.*

moins de renoncer aux articles longs ! Quoi qu'il en soit, ce remède superficiel n'est pas à lui seul la voie du salut : si l'effort de lecture suffisait à expliquer que tant de citoyens se détournent des journaux, ils n'auraient qu'à allumer leur téléviseur au bon moment pour se tenir vaguement informés des affaires du monde. Là encore, les statistiques sont cruelles...

Câblés pour se tromper ?

On mesure mal à quel point la propension à la flemme est implantée en nous. Pas seulement en moi, j'insiste. Pour établir la chose, voyons ça de plus près.

Disons que la diffusion d'une campagne publicitaire sur des sites de presse et sur Facebook coûte 13 000 dollars. Voyant que

⁵ Jacques Douël, *Le Journal tel qu'il est lu*, CFPJ, 1987, p. 38.

le volet presse coûte 10 000 \$ de plus que le volet Facebook (parce que c'est bien mieux), les publicitaires décident de le sabrer et de se contenter du second (parce qu'ils sont comme ça). Combien paieront-ils alors ?

Facile, non ? Alors celle-là : une fausse nouvelle se répand si vite que le nombre d'internautes à l'avoir regardée double tous les jours, au point qu'au bout de trente jours tous les internautes de la planète l'ont vue. Combien de temps lui avait-il fallu pour être lue par la moitié des internautes ?

L'ennui, c'est que nous ne sommes pas tellement faits pour soupeser les choses et que la complexité des sociétés humaines s'est développée beaucoup plus vite que leur cerveau.

Si par hasard vous aviez pensé 3000 \$ ou 15 jours, vous vous seriez trompé⁶ : comme presque tout le monde, vous auriez échoué à deux des questions d'un test psychologique standard, le *Cognitive Reflection Test* ou CRT. Bon, ici il est un peu adapté au contexte (les questions originales s'intéressaient plutôt au prix des articles de sport et à l'envahissement des plantes aquatiques), mais c'est le même raisonnement. Ou plutôt la même absence de raisonnement, car ce test ne mesure pas le moins du monde les capacités intellectuelles, seulement la propension à s'en servir.

Deux minutes de réflexion suffisent pour arriver aux bonnes réponses, mais elles coûtent un effort cognitif dont on se passe autant que possible dans la vie courante. Ce n'est pas

⁶ Si la campagne Facebook coûtait 3000 \$, l'autre devrait se vendre 13 000 \$ pour coûter 10 000 \$ de plus que la première, soit 16 000 \$ au total (vous ne pouvez pas dépasser les budgets comme ça : ce n'est pas un marché de travaux publics !) Bien entendu, les coûts réels de la publicité en ligne ne se calculent pas si facilement, puisqu'ils dépendent des clics et d'un tas d'autres facteurs, mais peu importe.

anodin : des travaux ont notamment établi une corrélation entre le CRT et la tendance à croire mais aussi à relayer des fausses nouvelles sur les réseaux sociaux. Le titre de l'un d'eux les résume bien : « *Paresseux plutôt que partial : la sensibilité aux fausses nouvelles partisans s'explique mieux par un manque de raisonnement que par un raisonnement orienté*⁷ ». Quand les gens prennent le temps de soupeser un bobard, ils s'avisent en général de sa duplicité et s'abstiennent de l'épauler. En général.

L'ennui, c'est que nous ne sommes pas tellement faits pour soupeser les choses et que la complexité des sociétés humaines s'est développée beaucoup plus vite que leur cerveau. En fait, les hominidés se sont bel et bien dotés au fil du temps d'une impressionnante capacité à raisonner, mais en l'accompagnant d'une capacité à ne pas raisonner également époustouflante. C'est ce qu'on appelle le double mode de pensée (*dual process*), théorisé notamment par William James au XIX^e siècle et plus récemment popularisé et approfondi par Daniel Kahneman et divers collègues. Ce modèle de référence est très connu aujourd'hui – surtout depuis que Kahneman a reçu un prix Nobel⁸ – mais on peut tout de même le rappeler à toutes fins utiles.

Notre intellect semble⁹ reposer non pas sur un mais sur deux systèmes cognitifs très différents, l'un rapide, instinctif et passablement simplet, l'autre bien plus malin mais lent et énergiquement coûteux. Si fatigant que l'on évite dans toute la mesure du possible d'y recourir. C'est l'équivalent mental d'un abonnement à un club de gym ou d'une édition complète de Hegel : on est peut-être content

⁷ Gordon Pennycook et David G. Rand, « Lazy, not biased: Susceptibility to partisan fake news is better explained by lack of reasoning than by motivated reasoning », *Cognition*, vol. 188, 2019, p. 39-50.

⁸ Rappelons que pour les puristes, le « Prix Nobel d'Économie » réclamerait des guillemets car il n'a pas été créé par Alfred Nobel.

⁹ Comme toujours en sciences, la théorie du système double n'est pas parfaite : pour bien faire, il faudrait en mentionner quelques limites et incertitudes, mais ce serait trop fatigant. Disons qu'elle marche globalement assez bien.

de l'avoir, mais on ne peut pas dire qu'on s'en serve souvent. Le premier système gouverne sans effort l'essentiel de notre vie. Il prépare notre petit déjeuner, nous emmène au boulot et nous ramène le soir, le tout en mode plus ou moins automatique. Mais il fait bien plus que ça. La plupart du temps, il « pense » à notre place. Sauf qu'en fait, lui, c'est nous :

Quand nous pensons à nous-mêmes, nous nous identifions au Système 2, le soi conscient, qui raisonne, qui a des convictions, fait des choix et décide que penser et que faire. Bien que le Système 2 croie être au cœur de l'action, c'est le Système automatique qui est le héros [...]. Il fournit les impressions qui se transforment souvent en convictions, et est la source des impulsions qui, souvent, deviennent vos choix et vos actes. Il offre une interprétation tacite de ce qui vous arrive et de ce qui se passe autour de vous [...]. Il est la source de vos jugements intuitifs, rapides et souvent précis. Et il fait presque tout cela sans que vous soyez activement conscient de ces agissements¹⁰ [...]

Le pauvre Guillaume Ferrero l'avait d'ailleurs noté bien avant, mais pour diverses raisons – de date notamment¹¹ – ça ne lui a pas valu de prix Nobel :

L'homme en somme cherche à s'épargner le plus qu'il peut ce douloureux effort mental qui s'appelle attention. En effet un petit nombre seulement de ses idées est l'effet de la réflexion volontaire et de l'attention concentrée ; toutes les autres sont le produit d'associations qui se sont établies inconsciemment peu à peu dans notre cerveau [...]

¹⁰ Daniel Kahneman, *Système 1 / Système 2 : Les deux vitesses de la pensée*, Flammarion, 2012, s.p.

¹¹ Peut-être aussi parce que Pascal (pour ne mentionner que lui...) l'avait remarqué encore bien plus tôt : « *Car il ne faut pas se méconnaître, nous sommes automate autant qu'esprit. [...] La coutume fait nos preuves les plus fortes et les plus crues : elle incline l'automate qui entraîne l'esprit sans qu'il y pense.* » (*Pensées*, 1669, p. 273)

Vivre en somnambules ne serait pas bien grave si notre capacité à raisonner était prête à intervenir au moindre besoin comme Superman enfiler son survêtement. Mais elle préfère généralement dormir et lorsqu'elle doit se réveiller elle est souvent de mauvais poil, pressée de se recoucher au plus vite : on y pensera une autre fois.

Quand la démocratie fatigue

Comme pour toute autre chose, il faut se méfier des généralités sur l'effort. Il existe bel et bien des êtres humains qui préfèrent les escaliers aux ascenseurs : j'en ai même aperçu sur mon campus. Certains s'adonnent à des sports exténuants. D'autres suivent avec attention l'actualité pour en soupeser attentivement les tenants et aboutissants. Des pervers peuvent même éprouver un louche plaisir à lire Joyce ou Derrida. Mais ces âmes d'élite ne contredisent pas la règle

commune¹² et encore moins son accentuation contemporaine (y compris cette baisse des pratiques sportives dont on s'alarme un peu partout).

La concurrence des écrans, nous dit-on, en est la cause. Mais elle pourrait aussi en être la conséquence puisque, justement, leur succès repose largement sur le peu d'effort que réclament la plupart des contenus. Or, ce rejet de l'effort contribue largement à expliquer non seulement le désintérêt croissant pour l'actualité, mais aussi la dégradation du débat public et le succès des tribuns populistes un peu partout dans le monde.

Nous avons pourtant été prévenus dès 1784 par un texte fondateur du mouvement des Lumières :

Paresse et lâcheté sont les causes qui font qu'un si grand nombre d'hommes [...] restent cependant volontiers toute leur vie

¹² Pour s'en tenir à l'explication la plus courte (bien que ça ne soit pas la meilleure) elles ne dépendent d'effort que dans leurs domaines de prédilection mais ne diffèrent pas du lot commun dans les autres.

dans un état de tutelle ; et qui font qu'il est si facile à d'autres de se poser comme leurs tuteurs. Il est si commode d'être sous tutelle. Si j'ai un livre qui a de l'entendement à ma place, un directeur de conscience qui a de la conscience à ma place, un médecin qui juge à ma place de mon régime alimentaire, etc., je n'ai alors pas moi-même à fournir d'efforts¹³.

Ainsi s'expliquerait l'un des phénomènes les plus curieux qui soient : la tendance d'une bonne partie des classes populaires à soutenir de tout cœur des options politiques qui leur sont défavorables. Sans même évoquer les mesures qui les frapperont directement, comme le démantèlement de la protection

L'étiquette partisane suffisait largement à se faire une opinion : pourquoi se fatiguer plus ?

sociale et l'affaiblissement de la redistribution fiscale, l'histoire économique montre que les solutions des marchands de croyances ne marchent jamais. Jamais. Manuel Funke et ses collègues ont quand même tenu à le vérifier en examinant sur plus d'un siècle le bilan d'une cinquantaine de leaders démagogues de droite et de gauche. Il est désastreux : « *le coût économique du populisme est élevé [...] La désintégration économique, la diminution de la stabilité macroéconomique et l'érosion des institutions vont généralement de pair avec un régime populiste*¹⁴. »

Quand les choses vont mal en moyenne, on peut être sûr qu'elles iront surtout mal pour les pauvres. Mais les croyances sont typiquement des produits du système cognitif rapide. On les acquiert sans effort, par imprégnation, et elles se renforcent presque toutes seules parce qu'il est beaucoup plus facile de les durcir que d'en changer.

¹³ Emmanuel Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Garnier Flammarion, 1991[1784], p. 43-44.

¹⁴ Manuel Funke, Moritz Schularick et Christoph Trebesch, « Populist leaders and the economy », *American Economic Review*, 2023, vol. 113, n° 12, p. 3249-3288.

C'est que les convictions idéologiques simplifient beaucoup la vie. En tout cas à court terme. Un chercheur s'est par exemple amusé à soumettre à des participants progressistes et conservateurs deux projets de loi totalement opposés, l'un socialement très généreux, l'autre assez dur, en les attribuant alternativement aux partis républicain et démocrate. On devine le résultat : « *Une fois que la politique sociale a été définie comme libérale ou conservatrice, l'impact persuasif de son contenu objectif a été réduit à zéro*¹⁵. » L'étiquette partisane suffisait largement à se faire une opinion : pourquoi se fatiguer plus ? Les conservateurs ont donc vigoureusement approuvé la version dépensière et les libéraux la version mesquine. Pourtant, on ne leur demandait pas de lire des projets de loi complets, seulement de faux articles de presse qui les présentaient sous une forme neutre très accessible. Mais c'était encore trop pour y prêter attention.

Ainsi s'expliquent l'inconséquence étonnante des convictions exaltées, et généralement leur incohérence interne : que l'on adule la prospérité économique ou l'émancipation et les droits humains, on en arrive vite à soutenir des causes ou des partis qui, à terme, livreront l'inverse. Ce n'est pas une question d'intelligence, sans quoi les universitaires, censés être bons dans ce domaine, seraient relativement épargnés par l'embrigadement moral. C'est surtout que douter méthodiquement fatigue (sans compter que nager à contre-facilité peut vous fâcher avec vos amis, ce qui est fatigant aussi).

L'information dans l'économie de la paresse

Notre flemme endurcie ne favorise pas que les marchands de certitudes. Elle est aussi une marchandise extrêmement rentable pour ceux qui savent l'exploiter. Une essayiste avait eu l'astuce de qualifier l'économie numérique de « *capitalisme de surveillance* » : ça sonnait bien, ça sentait la police secrète et ça permettrait donc de vendre beaucoup de livres, mais

¹⁵ Geoffrey L. Cohen, « Party over policy: The dominating impact of group influence on political beliefs », *Journal of Personality and Social Psychology*, 2003, vol. 85, n° 5, p. 808-822.

c'était fort mal résumé. En réalité, les barons du NASDAQ ne se soucient guère de « surveiller » les individus : la technologie le permet aisément, comme le montre si bien la Chine, seulement voilà, à part quelques officines louches, on ne gagne pas d'argent avec ça. Tout au plus essayent-ils de prédire nos désirs d'achats, mais il suffit de vouloir acheter un marteau sur Amazon et de se voir proposer une cocotte-minute et une paire de chaussettes pour concevoir des doutes sur l'efficacité prédictive des algorithmes. Non seulement de celui-ci, mais aussi de celui qui proposera ensuite une garantie contre la fragilité proverbiale des marteaux et surtout de ceux qui, bien après l'emplette, s'acharneront à afficher d'autres marteaux sur les pages des sites les plus variés, sans doute au cas où quelqu'un commencerait une collection.

Non, la vraie tendance économique de fond, celle qui rapporte, c'est le *capitalisme de la paresse*. Amazon, justement, vit de ça en m'épargnant un peu trop souvent le temps et l'énergie de sortir acheter quelque chose (à ma grande honte, mais l'incohérence morale n'est pas réservée aux militants). Elle en vit aussi en convainquant des néophiles béats de déléguer à Alexa, son « assistant » numérique, des tâches aussi épuisantes qu'allumer une lampe ou baisser le chauffage. Sans compter les services de livraison de repas et bien d'autres entreprises qui ont su flairer l'eldorado.

Le capitalisme de la paresse, en revanche, ce n'est pas la terre promise pour les médias d'information. Beaucoup se sont au contraire avisés qu'ils étaient confrontés à ce qu'on appelle aujourd'hui la « *fatigue informationnelle* » (*information fatigue*). Ignacio Ramonet soulignait déjà il y a 30 ans que « *S'informer fatigue* » : il revendiquait par contraste la



La Paresse, par Félix Vallotton, 1896 (Gallica-bnf)

La vraie tendance économique de fond, celle qui rapporte, c'est le capitalisme de la paresse.

consistance des articles de fond du *Monde Diplomatique*, mais son lectorat n'était pas exactement le grand public. Un sondage réalisé en 2022 pour la Fondation Jean-Jaurès et divers partenaires dont la chaîne Arte rapporte ainsi que 53 % des répondants se déclarent affectés par la fatigue de s'informer, que ce soit beaucoup (38 %) ou un peu (15 %). Compte tenu du biais d'autovalorisation en pareille matière, les chiffres réels sont sûrement plus élevés...

Le capitalisme de la paresse, c'est plutôt le terrain de jeu de tous les fournisseurs de flux musicaux et vidéo qui prospèrent en automatisant la sélection des contenus consommés en ligne¹⁶. Évidemment, ça ne date pas plus d'hier que la flemme elle-même : par définition, la radio et la télévision étaient autant qu'eux, et même plus, fondées sur le modèle du flux. Mais son hégémonie s'est renforcée à tel point que la centaine d'albums sélectionnés à la main que contient mon téléphone (résolument privé de Spotify) suscite aujourd'hui la perplexité attendrie des nouvelles générations.

¹⁶ D'où plausiblement l'incompréhensible taux d'écoute d'Ed Sheeran...

C'en est au point que le progrès de la flemmarise préoccupe maintenant des fournisseurs de contenus comme Netflix. Leur algorithme s'efforçait pourtant de présélectionner ce que nous *voulons* découvrir, mais c'est encore trop. Terrassée par ce qu'on appelle la « *fatigue décisionnelle* » (ou *decision fatigue* en v.o. ; la prolifération des locutions à partir du mot fatigue, par exemple « *compassion fatigue* », est épuisante en soi), une bonne partie des abonnés se borne à revisionner en boucle des séries qu'elle connaît par cœur comme Friends ou les Simpsons : l'idée d'explorer éreinte, la perspective d'inscrire dans son paysage mental un contexte et des personnages inconnus décourage. Netflix compte y répondre avec un nouveau choix dont la nonchalance a tout pour séduire : « *Play something* ». Si ça marche, les restaurants remplaceront peut-être leurs menus fastidieux – ou même angoissants, si j'en crois le visage d'une proche – par une simple commande « *Donne-moi à manger* ». Bon appétit.

En somme, le danger semble moins résider dans la « surveillance » des consciences que dans le délaissement extatique de l'effort de choisir puis, progressivement, dans celui du droit de choisir.

Pendant qu'Apple affectait de combattre le spectre orwellien de 1984, une toute autre forme de dystopie gagnait du terrain.

Dans l'univers numérique, plus encore qu'en politique, il y a dans tout libérateur un dictateur qui sommeille. Nul ne l'a mieux illustré qu'Apple dont la célèbre pub de lancement du Mac promettait de briser les chaînes de l'informatique traditionnelle, figurée par un Big Brother explicitement inspiré d'Orwell. J'y ai vraiment cru à l'époque¹⁷. Après quoi la

¹⁷ Cette secte-là, j'en ai même été un adepte fervent dans ma jeunesse, au point d'arborer un autocollant Apple sur ma petite voiture. Et pour

firme a entrepris de bâtir l'univers informatique le plus concentrationnaire qui soit, en limitant la compatibilité de ses produits, en contrôlant leur accès aux logiciels externes et en éliminant – comme tous ses concurrents¹⁸ mais encore mieux – les options qui permettaient aux utilisateurs de régler les applications selon leurs préférences. Le fait que les préférences de la plupart d'entre eux (aimablement appelés « ISheeps » par les derniers résistants) semblent justement être de n'avoir à s'occuper de rien s'accorde à merveille au principe de base des développeurs : « *nous savons ce qui est bon pour vous* ». En général ils n'en ont pas la moindre idée, en tout cas en ce qui me concerne. J'ai souvent une pensée pour eux, par exemple le vif espoir qu'une place spéciale est réservée en enfer au blanc-bec de Microsoft qui a décidé que *je voulais* que mes paragraphes se transforment pour un oui ou pour un non en listes à puces. Et ce n'est pas le pire de la bande.

Quant à Google, parti du beau principe « *Don't be evil* » (discrètement retiré de sa charte interne en 2018 : tout le monde peut changer d'avis...), il a au fil du temps désactivé une bonne partie des opérateurs avancés qui permettaient de formuler des recherches précises. De toute façon, les gens ne s'en servaient pas. La plupart d'entre eux – 91,5 % selon une étude privée – ne dépassent même pas la première page des résultats. Et même ainsi rechercher quelque chose reste épuisant : avec l'IA générative, la firme promet à l'avenir de s'en charger à notre place (« *let Google do the googling for you* »). Air connu...

Bref, pendant qu'Apple affectait de combattre le spectre orwellien de 1984, une toute autre forme de dystopie gagnait du terrain,

de pas deviner que l'incompatibilité systématique des périphériques standards (même un clavier de remplacement devrait être acheté chez elle) était plutôt mauvais signe pour l'avenir. Quelques décennies plus tard, je suis obligé de hacker moi-même mes ordinateurs pour garder un peu de contrôle sur eux, mais c'est de plus en plus fatigant.

¹⁸ Sauf la vaillante communauté des systèmes et logiciels open source, mais cette poche de résistance n'a jamais fait le poids contre l'indolence des utilisateurs... ni celle des responsables informatiques.

celle imaginée par Aldous Huxley dans *Le Meilleur des mondes*. Comme le soulignait Neil Postman,

Huxley et Orwell ne prophétisaient pas la même chose. Orwell prévenait que nous serions dominés par une oppression imposée de l'extérieur. Mais dans la vision de Huxley, aucun Big Brother n'était nécessaire pour priver les gens de leur autonomie, de leur maturité, de leur histoire. Selon sa perspective, les gens en viendraient à aimer leur oppression, à adorer les technologies qui annulent leurs capacités à penser¹⁹.

Quand Postman grommelait ça, les réseaux 3G n'existaient pas encore. Ni le wifi. Ni les smartphones, bien sûr, pas même le web. C'était les années 1980, quasiment la préhistoire pour ceux qui sont nés après, mais les mêmes forces étaient à l'œuvre.

La faute aux médias ?

L'ennui de telles considérations, c'est qu'elles risquent de conforter les élites de la sphère publique, journalistes et politiciens confondus, dans une amertume hautaine : *les gens sont idiots*. Pas du tout ! Non seulement ils ne le sont pas, mais ils le sont aujourd'hui moins que jamais : regardez par exemple l'évolution des niveaux d'étude. Simplement, comme l'ensemble du règne animal, ils ne se font pas suer pour rien, ce qui me semble assez raisonnable²⁰. Ou si l'on préfère, ils ne

¹⁹ *Amusing ourselves to death*, Penguin, 1986, p. vii.

²⁰ Poussant le raisonnement un peu loin à mon goût, tout un courant d'économistes souligne même, à la suite d'Anthony Downs, qu'il est souvent parfaitement rationnel de ne pas s'informer, en particulier en matière politique « *ignorance of politics is not a result of unpatriotic apathy; rather it is a highly rational response to the facts of political life in a large democracy* » (« An economic theory of political action in a democracy », *Journal of Political Economy*, vol. 65, n°2, 1957, p. 135-150). Pour inconfortable qu'elle soit, la théorie dite de l'« *ignorance rationnelle* » était encore trop timide a-t-on souligné par la suite en remarquant qu'elle laisserait aux ignorants 50 % de chances de faire un choix judicieux, au lieu de quoi ils tendent à préférer l'option la plus néfaste. C'est

s'infligent rien qui ne leur semble le justifier par une satisfaction ou une autre. Même les athlètes ou les érudits : ce qu'ils retirent de leurs efforts respectifs est simplement propre à leur vocation... tant qu'ils en obtiennent assez pour les motiver.

C'est ce qu'avait depuis longtemps souligné David Hume dans son traité sur la nature humaine, « *les mouvements de propension ou*

*Le journalisme
a grandi à une
époque où il était
pour la majorité de
la population ce
qu'on trouvait de
plus intéressant pour
passer le temps.*

de répulsion de l'esprit » sont « *les effets les plus immédiats* » du désagrément et du plaisir escomptés²¹. Exactement ce qu'ont révélé à Jacques Douël toutes ses études sur ce lectorat qui « *refuse de payer son information de plus d'effort perceptif qu'elle ne lui promet*

de profit ». Mais aussi ce que n'ont cessé de découvrir, chacun dans leur coin, de multiples chercheurs venus d'horizons aussi variés que la communication (Schramm), la psychologie (Berlyne), la pragmatique inférentielle (Sperber et Wilson) ou la muséographie (Bitgood). Et surtout ce qu'explique en détail, conséquences comprises, un ouvrage²² dont je ne saurais trop recommander la lecture. À tout le monde, mais plus encore à ceux qui éprouveraient quelques doutes devant l'un ou l'autre des raccourcis qui précèdent par la force des choses : toutes les nuances et précisions²³ sont dedans, promis.

ce qui a amené Bryan Caplan a forger un horrible oxymore et un modèle amélioré, la théorie de l'« *irrationalité rationnelle* ». Elle ajoute essentiellement un facteur à la précédente : la satisfaction retirée de l'adhésion à une croyance idéologique ou religieuse (*The myth of the rational voter : Why democracies choose bad policies*, Princeton University Press, 2007.) Elle explique au passage pourquoi les militants et les croyants les plus radicaux sont souvent (mais pas toujours) ceux qui se documentent le moins sur leur cause.

²¹ *A Treatise of human nature, being an attempt to introduce the experimental method of reasoning into moral subjects*, 1740.

²² *La Valeur des informations : ressorts et contraintes du marché des idées*, Presses de l'Université d'Ottawa, 2020.

²³ Dont le fait que la pertinence cognitive, soit le rapport effort/effet n'est pas la seule force à

Bref, « les gens » sont des gens comme nous. S'imaginer autre chose, outre la prétention que ça trahit, conduit tout droit à la faillite commerciale ou politique. Ce ne sont pas les gens qui ont changé. Pas même les jeunes²⁴. C'est le contexte. Le journalisme a grandi à une époque où il était pour la majorité de la population ce qu'on trouvait de plus intéressant pour passer le temps. À part regarder un incendie, mais on n'en croise pas tous les jours et de toute façon il serait dans le journal du lendemain.

Bien des responsables éditoriaux semblent avoir gardé une logique de distributeurs d'information.

De cette époque bénie, bien des responsables éditoriaux semblent avoir gardé une logique de distributeurs d'information : on remplit les tuyaux avec ce qui vous tombe sous la main en escomptant qu'à l'autre bout (« en bas » ?) le public têtera avidement les nouvelles du jour. Bien sûr, même eux savent bien que ce n'est plus vrai, mais suivre la routine traditionnelle demande si peu d'efforts... Hélas, « les gens » savent beaucoup mieux qu'on ne le pense flairer de l'information au rabais. De multiples études le confirment, dont une que j'avais dirigée, menée sur la bagatelle de 30 000 personnes interrogées à deux ans d'écart²⁵, soit

l'œuvre, l'autre étant la convenance sociale (rapport proscription/prescription), mais tout ça nous entrainerait trop loin.

²⁴ Le sentiment de décadence d'une jeunesse frivole, une constante depuis l'Antiquité, touche essentiellement des ex-jeunes. Lesquels tendent toujours à oublier qu'à l'époque du twist, ou du disco selon leur date de naissance, ils n'étaient pas si malins que ça, et nullement insensibles aux engouements du moment. Les jeunes deviendront vieux, ne vous inquiétez pas : le temps roule pour nous (contre, aussi, mais c'est une autre question).

²⁵ Fédération nationale de la presse française, *Crise et avenir de la presse : plusieurs millions de données analysées pour une étude sans précédent* (communiqué), FNPF et CNDI, 2008. Pour un peu plus de détails, voir « Crise et avenir de la presse : l'offre éditoriale face à l'évolution des publics », *Études de presse*, vol. 1, n°5, 2008, p. 1-8 et pour

sauf erreur de ma part le plus gros échantillon de l'histoire de la presse. Et ce qu'il révélait, le gros échantillon, c'est que la qualité perçue du contenu d'un journal (selon cinq critères comme l'intérêt et la fiabilité) était le principal déterminant de l'effort qu'on lui accordait ou non, bref, de sa lecture. À dire vrai, ce n'était le principal qu'après l'habitude familiale, variable encore puissante (pour combien de temps ?), mais il devançait nettement les suspects habituels comme l'âge, le niveau d'étude ou même l'usage d'internet.

Même sans le moindre doute ($p < 0,001$), ces résultats étaient si spectaculaires que j'ai demandé à quelques-uns des meilleurs spécialistes de la question de les vérifier, mais c'était bien ça. Curieusement, les commanditaires de l'étude n'ont pas tous été grisés par son implication informulée : les journaux qui agonisent sont surtout des journaux paresseux. Plus toujours, hélas, depuis que les médias sociaux ont pillé leurs ressources publicitaires, mais quand même souvent. C'est une chose éprouvante à dire et à lire, elle n'en a pas moins été confirmée par toute sorte de travaux fondés sur des méthodologies variées. Y compris ethnologique, à l'initiative d'un des plus gros fournisseurs de journalisme de la planète, l'Associated Press :

En fait, les consommateurs dans cette étude manifestent de la fatigue informationnelle à force d'essayer de naviguer dans un flux d'information qui pour l'essentiel leur sert essentiellement des titres et des nouvelles recyclées [...] ils cliquent souvent sur un lien dans l'espoir de plus d'approfondissement et n'obtiennent en réalité que le même contenu sous une marque différente²⁶.

Quelle ingratitude ! Les « gens » ne se rendent donc pas compte de l'effort que demande le *démarquage*²⁷ des articles écrits par d'autres : tous ces titres à changer, ces phrases à reformuler. Heureusement qu'on a de

beaucoup plus de détails, me demander le rapport complet (90 pages) : ça me fera plaisir.

²⁶ *A new model for news: Studying the deep structure of young-adult news consumption*, The Associated Press, juin 2008.

²⁷ C'est-à-dire, en jargon journalistique, ce qu'on appelle en jargon universitaire « le plagiat ».

l'entraînement, en particulier en France : une recherche sur plus de 2,5 millions d'articles issus de 86 médias d'actualité a conclu que « 64 % de ce qui est publié en ligne est du copié-collé pur et simple²⁸ ». Plus précisément, 19 % des textes n'auraient aucune originalité, 37 % ont entre 1 % et 20 % d'originalité, et seuls 21 % sont totalement originaux. Il y aurait quelques raisons de nuancer ce constat, mais il en rejoint d'autres. Comme celui, anglophone, de Dawn Weatley qui estimait de son côté que plus de 70 % des articles seraient de la « routine », dont, selon sa classification, plus d'un tiers issus d'activités de promotion et de relations publiques, contre moins de 10 % relevant de l'initiative journalistique.

C'est un peu ennuyeux, si l'on considère que d'après (encore) une autre étude, celle de Tom Rosenstiel, fondée cette fois sur l'analyse avancée des statistiques de lecture de 250 000 articles de 55 médias partenaires, les textes d'initiative sont ceux qui séduisent le plus : les enquêtes de grande ampleur, bien sûr, mais aussi les petits sujets partis de la curiosité soudaine d'un journaliste.

Les articles qui fonctionnent commencent souvent aux toilettes ou en attendant le bus par une pensée comme « *Tiens, mais au fait...* » Curieux que des cinq questions sacramentelles, les deux plus fructueuses, « comment ? » et « pourquoi ? » sont apparemment celles qu'on pose et qu'on se pose le moins. Peut-être parce qu'une bonne partie des journalistes, pressurés et démotivés, n'en ont pas le temps et plus l'envie. Probablement aussi parce que leurs responsables éditoriaux, non seulement ne



La flemme, ma vieille amie, ronge la presse à la fois de l'extérieur, côté lecteurs, et de l'intérieur, côté journaux.

les y encouragent pas mais n'éprouvent même pas de malaise à publier des articles qui les ennuieraient eux-mêmes s'ils lisaient leur journal le matin. Dommage pour eux, parce que « les gens » se fichent de savoir seulement qui a fait quoi, quand et où. Sur tout quand ils voient ça à l'identique sur tous les sites. Au passage, ils se fichent aussi – quand ça ne les exaspère pas – du prêchi-prêcha convenu, et lui aussi répétitif, de points de vue stéréotypés. L'opinion, c'est comme le reportage, c'est plus facile, d'accord, et bien moins cher à produire, mais ça réclame quand même de l'originalité. Et, j'en ai peur, du travail.

C'est ainsi que la flemme, ma vieille amie, ronge la presse à la fois de l'extérieur, côté lecteurs, et de l'intérieur, côté journaux. Enfin, quand on dit les journaux... L'actualité télévisée est loin d'être épargnée par l'opium de la facilité. D'ailleurs, là aussi plusieurs études ont montré une nette corrélation entre la qualité des contenus et l'évolution des taux d'écoute. Mais il suffit de la regarder...

De même que l'on peut deviner l'avenir d'un quotidien en lisant simplement ses légendes photos, indices parfois ébouriffants de l'importance qu'il accorde à son propre contenu²⁹, on peut deviner celui d'un journal TV à sa

²⁸ Julia Cagé, Nicolas Hervé et Marie-Luce Viaud, *L'information à tout prix*, INA, 2017.

²⁹ De même que les photos elles-mêmes, du reste : une de mes distractions du matin est l'épatante désinvolture avec laquelle un journal gratuit français agrmente ses articles. On peut toujours compter sur lui pour illustrer la nouvelle d'un crash d'avion de tourisme avec une photo d'avion de ligne (et même, une fois, celle d'un planeur), ou encore pour égayer le récit d'un accident routier

pratique intensive du micro-trottoir (ou « vox pop » au Canada), remplissage d'antenne insipide clamant sans fausse honte que le journaliste n'a pas eu le temps ou l'envie de chercher des sources dignes d'intérêt et que son rédacteur en chef s'en moque probablement³⁰.

Le domaine de l'information est l'un des seuls qui ne fait aucun effort pour se renseigner sur les travaux qui le concernent directement.

Cependant, la pièce à conviction la plus accablante est, surtout en France, la récurrence des sujets qui commencent par « *On les appelle...* » (« *... les chevaliers du...* », « *... les anges de...* »). C'est l'équivalent journalistique d'une pile de boîtes de surgelés vides dans la poubelle d'un restaurant : outre la paresse de chercher une attaque digne de ce nom et la maladresse d'un cliché auprès duquel n'importe quel autre semblerait délicieusement créatif, il témoigne d'un mépris des faits ébahissant.

Non, fainéant, personne à part toi – et à l'instant seulement – n'affublerait quiconque de surnoms comme « *les architectes de la tarte aux pommes* », « *les virtuoses de la clef à molette* » ou « *les chirurgiens des machines agricoles* ». D'accord, « on » a effectivement appelé Boileau « *le Législateur du Parnasse* »

avec une quelconque image d'arbre trouvée en ligne, suivie d'une légende comme « *la voiture a percuté un arbre* ». Et pourtant, le même journal publie à l'occasion – au milieu de sujets pêchés ça et là – des articles d'initiative pertinents et parfois d'autres textes insolitement bons en dépit de leur titraille saugrenue (ses titres étant apparemment confiés à des lycéens sortant d'un stage chez Cyril Hanouna). En somme un ornithorynque éditorial plutôt sympathique mais dont les bouts ne vont décidément pas ensemble.

³⁰ Oui, d'accord, ça peut être un procédé légitime et même éclairant à l'occasion. Mais il suffit d'écouter la plupart pour constater qu'ils ne visent à être ni l'un ni l'autre, juste à alimenter l'antenne pour pas cher.

et Bossuet « *l'Aigle de Meaux* » mais « on » ne passe pas son temps à accoutrer de surnoms absurdemment emphatiques tous les quidams que tu rencontres. Quand tu bidonnes, puisque ça semble être l'usage dans ta rédaction, essaye au moins d'être plausible.

Pardon, je m'énerve. Je sais bien que tu n'as probablement eu droit qu'à une heure ou deux pour tourner et monter ce sujet « de société » insipide et que personne ne t'a encore jamais demandé de faire mieux. Tes patrons sont satisfaits et quand on a un contrat aussi précaire que le tien, c'est le seul public qui compte. Donc aucun public, puisqu'ils ne regardent sûrement pas ce qu'ils diffusent (ils n'ont pas que ça à faire). Ou alors ils ont si peu d'estime pour « les gens » qu'ils croient vraiment que ce genre de contenu trivial les intéresse. Une flopée de recherches indique le contraire³¹, mais le domaine de l'information est l'un des seuls qui ne fait aucun effort pour se renseigner sur les travaux qui le concernent directement.

S'asseoir dans la neige

Résumons. Les « gens » sont des gens comme nous, pas plus bêtes que nous, même s'ils ne s'intéressent pas forcément aux mêmes choses, et en tout cas aussi paresseux que nous. Décidément, l'adjectif sonne mal... Disons : *aussi judicieusement économes que nous de leurs efforts cognitifs quand ils n'en perçoivent pas de justification*. Bien sûr, cette justification peut nous sembler flagrante, par exemple quand les connaissances en jeu concernent leurs choix politiques, donc leur existence future et incidemment la nôtre, mais, bon, c'est comme ça.

³¹ « *Une conclusion majeure de ces études est que l'attention portée à la télévision, regardée dans un "cadre naturel" [par opposition aux expériences en laboratoire (ndt.)], peut être assez faible, voire inexistante* », notaient par exemple Steven H. Chaffee et Joan Schleuder, et c'était pourtant à l'époque bénie où les médias sociaux ne concurrençaient pas encore les autres. « *Il y a une différence spectaculaire entre les évaluations produites par des téléspectateurs "typiques" et par les équipes des rédactions* » assénait pour sa part Valerie Crane en 1992, résumant ses expériences avec 450 professionnels et 1200 téléspectateurs. Je continue ou ça suffit ?

Dans un monde idéal, bien sûr, ils s'intéresseraient spontanément à ces sujets, mais c'est aussi le genre de monde où les responsables éditoriaux s'intéresseraient aux recherches dont dépend également leur existence future³². Bref, ça n'arrivera pas.

La situation semble donc bloquée : une grande partie des « gens » ne fait pas ou plus l'effort de s'intéresser à l'actualité et une bonne partie des médias ne font pas l'effort d'intéresser les « gens » à l'actualité...

Pas tous, bien sûr. Ceux qui réussissent malgré l'emprise des Gafam manifestent au contraire une énergie frappante, dont témoignent des questionnements plus mordants mais aussi – toujours par exemple – l'essor du journalisme explicatif, forme très judicieuse quand elle arrive à éviter le ton enrageant de la condescendance (insistons : *les-gens-ne-sont-pas-bêtes*, ajoutons : *et ils détestent qu'on les traite comme tels* !)

Ce serait le moment d'ôter mon chapeau, mais ils l'avaient fait avant moi : l'autre chapeau, celui qu'on écrit aussi chapô et dont la raréfaction dit tout sur la crise de la presse.

Mais les autres journaux... Disparition après disparition, leur morne troupe évoque ces voyageurs égarés dans la tempête, dépourvus de repères³³, qui l'un après l'autre se couchent dans la neige, à bout de ressources, pour attendre la fin.

Ce serait le moment d'ôter mon chapeau, mais ils l'avaient fait avant moi. L'autre chapeau, celui qu'on écrit aussi chapô et dont la raréfaction dit tout sur la crise de la presse.

Non, ce n'était pas un « résumé de l'article », comme on le dit bêtement ici ou là, *c'était sa bande-annonce* ! Exactement ce qu'il faudrait pour attirer des lecteurs découragés par la profusion des contenus. Exactement le format qui conviendrait pour garnir les

pages d'accueil des sites d'information, et même pour poster des messages appétissants sur les réseaux sociaux : pas mal pour un procédé journalistique aussi ancien. Pourtant, cet art a commencé à dépérir au moment où l'on en avait le plus besoin. C'est que pondre un petit bijou de chapeau, quelque chose qui soit à la fois très séduisant et rigoureusement fidèle, réclamait pas mal de travail : les agences de presse ne le fournissant pas, il fallait l'imaginer soi-même alors qu'il est si simple de mettre le début du texte en gras. Tant pis si le résultat, aussi excitant qu'un dessert d'hôpital, est en plus cognitivement confus³⁴.

C'est vrai, les journaux qui meurent ne succombent pas tous à leur économie d'effort, ou pas seulement à ça. D'ailleurs, ils ont déjà

³² Ce n'est pas pour insister, mais, vraiment, on ne compte plus les travaux dont les auteurs, admis dans des rédactions, en sont ressortis éberlués par la mécompréhension qu'avaient les professionnels de ceux à qui ils s'adressent. On peut non seulement en conclure que les chercheurs ne se lisent pas entre eux (sans quoi ils finiraient par s'y attendre), mais même en venir à soupçonner que ce genre d'étude de terrain pourrait constituer une sorte de bizutage chez les sociologues et ethnologues, qui les confient peut-être à de jeunes collègues pour rire ensuite de leur stupéfaction. Le pire, c'est qu'après les ravages (eux aussi bien documentés) des consultants en marketing et des *focus group*, la profusion de données désormais fournies par les contenus en ligne tend à aggraver le problème en favorisant les interprétations éditoriales infondées. Comme le notait Tom Rosenstiel, « *La voie vers un journalisme durable, déjà mise à mal par un modèle économique publicitaire perturbé, est aussi compromise par quelque chose de plus inattendu : des données indigentes. [...] La plupart du temps, elles mesurent les mauvaises choses. Elles mesurent aussi dans une large mesure des choses fausses ou illusoire.* » (*Solving journalism's hidden problem: Terrible analytics*, Brookings Institution, février 2016, p. 1)

³³ Ils auront cru jusqu'à la fin que les cartes et les boussoles n'étaient que des gadgets théoriques pour universitaires prétentieux.

³⁴ Le très vieux (et presque enterré) principe dit de l'« indépendance texte-titraille » que l'on apprenait jadis dans les écoles de journalisme reposait sur de solides justifications psycholinguistiques : le titre, le chapeau et l'attaque – quand il y en a une... – étant lus comme des éléments distincts, devaient être des éléments distincts. Pour le dire plus simplement, le texte n'est censé commencer... qu'au début du texte.

préparé leur épitaphe : « *C'est la faute d'internet* ». Mais sur le ruban de la gerbe que je déposerai en sanglotant, je crois moi que j'écrirai simplement : « *Repose-toi en paix* ». Peut-être que je signerai « *Les gens* ». ■

Bertrand Labasse est professeur à l'Université d'Ottawa et professeur invité à l'École supérieure de journalisme de Lille.

Les Cahiers du journalisme

Recherches

Photomontage CcJ (photos sources : J. Walczak et J. J. Berthó)



R3

Le journalisme face aux défis environnementaux

Dossier dirigé par Magali Prodhomme, Vincent Carlino et Arnaud Mercier

R149

Autres contributions

R195

Notes de lecture

PRÉSENTATION

Le journalisme face aux défis environnementaux

Magali Prodhomme, Université catholique de l'Ouest

Vincent Carlino, Université catholique de l'Ouest

Arnaud Mercier, Université Paris 2 Panthéon-Assas

Au sortir de la crise du Covid-19, en septembre 2021, en prélude des 14^e Assises du journalisme de Tours qui consacraient le thème de l'urgence climatique et les responsabilités journalistiques, l'enquête Viavoice (France Info, 2021) révélait que près de 45 % des Français jugeaient excessive la couverture de la pandémie et 53 % insuffisante celle dédiée « *aux questions posées par le changement climatique et l'environnement* ». Il faut dire que les périodes alternées de confinement et de déconfinement ont opéré un renversement de l'attention et ont donné l'occasion d'une réflexivité environnementale inédite dans un contexte où les médias traditionnels, focalisés sur l'urgence sanitaire, cherchaient encore une manière d'aborder l'urgence climatique. En effet, si l'accroissement de la médiatisation des sujets environnementaux et climatique est significatif, tous médias confondus, c'est le traitement jugé comme « *anxiogène* », « *catastrophiste* » et « *moralisant* » qui pose problème selon l'enquête Viavoice ». Cette médiatisation est plus largement révélatrice de ce que l'historienne de la littérature Marielle Macé appelle « *une parole polluée* » :

Je crois [...] qu'il entre dans nos responsabilités écologiques immédiates de « faire parole ». Que l'urgence, pour entendre le monde et tous ses vivants, n'est pas de se taire mais d'exercer avec soin ses responsabilités de vivants parlants, car la manière dont on parle (et dont on se parle) du monde, dans le monde, compte pour le monde (2021 : 16).

Les médias n'échappent pas à cette responsabilité de « parlants » en tant qu'ils accompagnent les préoccupations publiques, dont celles des défis environnementaux. C'est donc la nécessité de trouver le bon vocabulaire pour décrire les faits d'un dérèglement climatique avéré (Grousson, 2023) qui mobilise les journalistes non sans résistance de la part des directions parfois rétives à signifier l'urgence (cf. le grand entretien de Claire Morvan dans les pages « Débats » de ce numéro). Pour Sophie Roland, formatrice aux enjeux climatiques et de biodiversité dans les rédactions, « *le nœud qui empêche le changement se situe à la tête des rédactions : il faut que les rédacteurs en chef écoutent les journalistes. Le problème, c'est la verticalité* » (Quef, 2024). Pour Loup Espargilière, rédacteur en chef de Vert, la solution se situe du côté de « *la créativité éditoriale et de la transversalité* ».

Les directions des rédactions, prises dans un dilemme qui oppose, d'un côté, des publics rassasiés d'urgences (sanitaires, climatiques) et de catastrophisme et, de l'autre, une communauté de chercheurs, de militants et d'acteurs publics qui n'ont cessé d'alerter, cherchent encore la bonne tonalité éditoriale, entre un journalisme de solutions, d'impact ou la consensualisation des questions environnementales versus leur politisation (Boltanski et Esquerre, 2022 : 217). Le défi est aussi un défi temporel pour les rédactions, écartelées entre

un mouvement de fond qui avance inexorablement (le réchauffement climatique et ses conséquences multifformes), qui s'inscrit dans la durée (l'échelle de temps pertinente va de la décennie au siècle) et une exigence de quotidienneté, de renouvellement des sujets qui semble peu compatible avec une saisie de l'inertie d'une lame de fond (Bødker & Morris, 2022). Comme le dit Daoust-Boisvert, la professeure en journalisme à l'Université Concordia : « [L]'urgence climatique peut être perçue comme un sujet "répétitif" et souffrir d'une certaine fatigue journalistique » (2023).

Une prise de conscience récente pour les médias

La question de la connaissance des risques de dérèglements climatiques est loin d'être récente. Déjà dans les années 1970, des scientifiques ont alerté (Rich, 2019), malgré les manœuvres de dissimulation des énergéticiens (Bonneuil, Choquet et al., 2011). Mais ce fut largement un rendez-vous manqué, et ce ne sont que l'accumulation des rapports du GIEC, avec une montée progressive en légitimité, puis la répétition de par le monde de catastrophes météorologiques qui ont aidé à la prise de conscience, au-delà du cercle des initiés et des militants.

Pour les rédactions généralistes, on peut dater de 2019, le moment où les critiques se font faites jour, y compris au sein des médias, pour dénoncer les insuffisances de la couverture médiatique sur cet enjeu désormais perçu comme crucial. Ainsi sous le titre « Dear journalists of Canada: Start reporting climate change as an emergency », Sean Holman, professeur de journalisme à la Mount Royal University à Calgary et ancien vice-président de l'Association canadienne des journalistes, lance un appel à l'esprit de responsabilité. Il s'indigne de ce que le rapport alarmiste de l'ONU du 6 mai 2019 sur le risque d'extinction d'un million d'espèces en raison de l'activité humaine en lien du changement climatique, n'ait donné lieu qu'à une faible médiatisation en Amérique du Nord. Il dénonce avec vigueur :

L'échec répété des grands médias canadiens à appliquer les principes fondamentaux du journalisme à la crise des changements climatiques à laquelle nous sommes confrontés. Les conséquences de cet échec pourraient être catastrophiques pour notre monde, ainsi que pour notre pays, qui est le quatrième producteur mondial de pétrole et l'un des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre de la planète (Holman, 2018).

Comme il enjoint tous ses collègues à mieux couvrir l'enjeu climatique, il se sent obligé de préciser que « *je ne recommande pas aux journalistes de devenir des militants* ». Néanmoins, poursuit-il :

Nous avons la responsabilité de veiller à ce que les Canadiens disposent des informations nécessaires pour prendre les décisions rationnelles et empathiques qui sont censées sous-tendre nos systèmes politiques et économiques, que ce soit aux urnes ou à la caisse. Et nous avons également la responsabilité de dénoncer les institutions publiques et privées lorsque leurs actions ou leur inaction nuisent aux Canadiens.

Ce texte fait écho à une accusation tout aussi sévère formulée en avril 2019 dans la prestigieuse *Columbia Journalism Review* où les médias sont accusés de « complaisance » :

À une époque où la civilisation s'achemine vers le désastre, le silence climatique continue de régner dans la plupart des médias américains. En particulier à la télévision, où la plupart des Américains s'informent encore, les exigences brutales des audiences et de l'argent empêchent une couverture adéquate de l'événement le plus important de notre époque. De nombreux journaux échouent également au test climatique (Hertsgaard et Pope, 2019).

La même année, la direction de la rédaction du quotidien britannique *The Guardian* fait acte de foi¹ en faisant le choix de « *dramatiser son vocabulaire sur le climat et l'environnement* » en se justifiant par l'entremise de sa rédactrice en chef, Katharine Viner :

Nous souhaitons nous assurer que nous sommes scientifiquement précis quand nous communiquons avec nos lecteurs sur ces sujets très importants. L'expression « changement climatique », par exemple, a une consonance très passive et apaisée alors que ce dont parlent les scientifiques est une catastrophe pour l'humanité (Delbecq, 2019).

Il faut rappeler aux gens que la crise climatique n'est plus un problème du futur, nous devons nous y attaquer maintenant et chaque jour compte. (Viner, 2019)

Ainsi, ce renoncement à l'euphémisation dans les descriptions des enjeux climatiques tout comme l'évolution de leur mise en image vont jusqu'à s'inscrire dans la charte typographique du quotidien qui place de facto les questions environnementales au centre de sa ligne éditoriale². À la difficulté du choix du vocabulaire pour rendre compte des enjeux environnementaux, s'ajoute celle d'une distorsion de temporalité entre les travaux scientifiques qui pointent l'urgence d'agir et un traitement médiatique parfois feutré comme si les conséquences du réchauffement climatique étaient encore à venir et relevaient du prophétisme. Wolfgang Blau, co-fondateur de l'Oxford Climate Journalism Network, explique ce décalage :

La couverture de la crise climatique étend considérablement l'axe temporel familier du journalisme et introduit donc un degré d'incertitude et de spéculation dans le journalisme qui va à l'encontre de ce sur quoi le journalisme est construit et dont il est fier (2022 : 24).

Pourtant les initiatives au sein de l'écosystème médiatique se multiplient, éparses ou retentissantes comme à l'occasion de la COP26 à Glasgow en novembre 2021, durant laquelle près de 60 journalistes spécialistes de l'environnement de 34 nationalités différentes, sous l'égide de Reporter sans frontières, lancent un appel solennel pour le respect du droit d'informer sur les questions environnementales. Le titre de l'appel est ramassé et sans équivoque : « Urgence climatique, urgence informationnelle ». L'initiative est reprise par le GIJN, le réseau international de journalisme d'enquête, qui propose d'accompagner les journalistes d'investigation pour conduire des « *enquêtes sur le changement climatique* » (McIntosh, 2021). Sur la même période, le magazine en ligne Bloomberg Green dédié aux actualités climatiques ainsi que le *Financial Times* retirent leur *paywall* le temps de la COP26. Les médias du monde entier deviennent progressivement parties prenantes d'un vaste mouvement de conscientisation environnementale avec l'accélération de stratégies éditoriales globales dédiées aux enjeux climatiques.

Quand l'environnement devient « un impératif » médiatique

Bien au-delà des COP qui s'égrènent et rendent vif le sujet, la question environnementale est devenue un véritable enjeu de positionnement pour les médias et précipite l'adaptation des rédactions qui avaient entamé voilà plus de 20 ans une lente professionnalisation du journalisme environnemental en tant que spécialité, jusqu'alors marginalisé, souvent discrédité et

¹ Nous pensons ici à la réflexion de Jean-Baptiste Comby sur les résonances entre le militantisme écologique et la production d'une information environnementale qui « *s'apparente alors à un véritable acte de foi* » (Comby, 2009 : 161).

² À noter qu'en avril 2019, *The Guardian* a porté, avec *The Nation* et la *Columbia Journalism Review*, et piloté l'initiative Covering Climate Now (CCNow) qui vise à améliorer la couverture médiatique des enjeux climatiques. Parmi les médias français partenaires de l'initiative, seuls *Libération*, *Les Echos-Le Parisien*, *20 minutes* et l'AFP s'y sont associés.

perçu comme militant au sein même des rédactions où les tentatives d'institutionnalisation pointent (Comby, 2009 : 162). En effet, c'est à partir des années 2000 « où l'espace alloué à l'actualité environnementale augmente considérablement grâce à la création de rubriques régulières et de (sous-) services dédiés » (Comby, 2009 : 165). Le chercheur rappelle que cette lente institutionnalisation de l'environnement comme spécialité journalistique s'est jouée largement en dehors du champ médiatique en s'appuyant sur une montée en puissance des interpellations d'agents sociaux tels que les associations de défense de l'environnement, des scientifiques, des économistes, des politiques qui ont placé au centre des débats les causes environnementales. Progressivement, l'ensemble de ces agents a contribué à forcer le passage à la médiatisation des enjeux environnementaux jusqu'à en faire un impératif éditorial.

Cet impératif s'est surtout incarné au sortir de l'année 2022 baptisée « année extrême du climat » durant laquelle les médias ont été vivement critiqués pour leur manque de cohérence et de transversalité dans leur couverture de l'été le plus chaud jamais mesurée en Europe (Dassonville, 2022). Ainsi, après un été anormalement brûlant, les rédactions se mobilisent et déploient plusieurs dispositifs : cellule climat (France Télévisions), référents climat (France Médias Monde), manifeste qui place l'environnement au cœur de la stratégie éditoriale (Radio France) et engagement des directions de groupe de presse à former largement leurs journalistes sur la base du volontariat³. À ce qui est alors désigné par Vincent Giret⁴ comme « une prise de conscience de la profession » va s'ajouter la multiplication de création de nouveaux médias, la plupart indépendants. Cette dynamique a été engagée avant l'année extrême du climat⁵ mais s'est accélérée depuis avec les créations notamment de Vakita, « un média d'enquête et d'action » centré sur les questions environnementales, lancé par Hugo Clément ou encore 2050Now, média en ligne du groupe *Les Echos-Le Parisien* dédié aux enjeux environnementaux, dont Vincent Giret a justement la responsabilité. C'est également sans compter, sur la même période, la multiplication de podcasts, de chaînes YouTube ou d'émissions consacrées au sujet en France comme à l'étranger⁶.

Une étape est alors franchie, puisqu'il ne s'agit plus d'intégrer de rares journalistes spécialisés sur le climat, ni même d'ouvrir une rubrique spécialisée, mais bien d'adapter l'ensemble des rédactions à cet enjeu, de former les journalistes à adopter les bons réflexes en la matière, de créer encore plus de médias, sites, bulletins... dédiés à ces enjeux, et finalement de donner l'exemple, en réfléchissant aux moyens de travailler et de produire l'information en conformité avec les recommandations scientifiques pour limiter l'empreinte carbone du journalisme.

Une charte pour un journalisme à la hauteur de l'écologie encore peu mobilisatrice

En France, c'est surtout l'initiative portée par un collectif de journalistes, qui publie à la rentrée de septembre 2022 une charte « pour un journalisme à la hauteur de l'écologie », signée dans la foulée par près de 600 journalistes, qui a marqué un tournant, au moins symbolique, dans le

³ Excepté au sein de Radio France qui a « identifié des cibles prioritaires comme les “rédacteurs en chef, journalistes politiques, économiques, journalistes” à l'antenne pour lesquels la formation sera obligatoire », explique Vincent Giret, directeur de l'information et du sport au sein de Radio France à l'époque.

⁴ À l'époque, directeur de l'information et des sports à Radio France, devenu depuis le directeur éditorial du média numérique 2050Now dédié aux enjeux environnementaux et lancé par le groupe *Les Echos-Le Parisien*.

⁵ Nous pensons ici à Vert, « le média qui annonce la couleur », créé en 2020, Bon Pote, blog de Thomas Wagner devenu un média en ligne en 2021 dédié au changement climatique, *Climax*, un fanzine qui revendique une contre-culture écolo créée en juin 2022, *Limite*, revue d'écologie intégrale en vente à l'abonnement depuis sa création en 2015 mais disponible pour la première fois en kiosque à l'été 2022.

⁶ De manière non exhaustive, nous pensons à la création en 2022 de Climate and Environment (lancé par *The New York Times*), Climate and Capital Media (USA), The Green Economy Coalition's newsroom (UK), Outrider Climate (USA) ou Climate Justice News (UK).

rapport des médias au traitement des enjeux climatiques. En treize points, la Charte « invite » la profession à modifier « notre » façon de travailler et interpelle sur le rôle de *gatekeeper*, rôle « *crucial des médias pour cadrer et transmettre les informations sur le changement climatique* ».

La charte a ceci d'intéressant qu'elle semble s'adresser autant à la profession qu'aux éditeurs quand elle stipule au point 10 de « *s'opposer aux financements issus des activités les plus polluantes* », pratique intégrée au sein des médias indépendants ou encore quand elle suggère, au point 9, de se former en continu ou enfin lorsqu'elle encourage, au point 12, un journalisme bas carbone notamment en incitant « *les rédactions à favoriser le recours aux journalistes locaux* » (Vert, 2022). Des points qui relèvent de la compétence décisionnaire des éditeurs et non des journalistes. Or, comme le souligne Laurie Debove, rédactrice en chef du média alternatif et engagé La Relève et la Peste, à l'occasion du bilan dressé en janvier 2024 sur le déploiement de la charte, « [I]es blocages à l'application de la charte demeurent nombreux [...] parmi les freins les plus courants une focalisation sur le bilan carbone plutôt que sur les changements éditoriaux, le peu de considération pour le climat, un manque d'effectifs, des chartes internes moins ambitieuses » (Quef, 2024).

Or si la Charte a été signée par près de 1500 journalistes⁷, sur les 34 000 journalistes encartés (chiffre lissé sur 2022 et 2023) soit 4,41 % de la profession, ce qui frappe ce sont les signataires « journalistes à titre individuel » qui sont employés dans des médias qui, en tant qu'organisations, n'ont pas signé la Charte. Ce constat fait écho au premier bilan dressé plus d'un an après le lancement de la Charte. Car à y regarder de plus près, parmi les signataires « rédactions », la grande majorité relève de médias indépendants et souvent spécialisés, à quelques exceptions près, là où les médias traditionnels et généralistes font figure de grands absents alors même qu'un nombre important de journalistes, parmi les signataires, relèvent des médias traditionnels tels que TF1, France Télévisions, *L'Obs*, BFM TV, *La République du centre*, *Le Monde*, *Libération* ou encore Radio France. À noter que ce dernier avait pris les devants en publiant sa propre charte au sortir de l'été 2022, intitulé « Le Tournant », s'engageant, par la voie de sa présidente Sybille Veil, à opérer un « tournant environnemental » au sein du média de service public. Tournant identique au sein de Radio-Canada qui a lancé sa stratégie environnementale en juin 2021, s'engageant à publier un rapport annuel « *d'écoresponsabilité* » et ayant notamment pour ambition de réduire de 25 % son empreinte carbone en moins de trois ans. Le bilan fin 2023 étant encore loin du compte (Bilodeau, 2024). Ainsi, si l'initiative d'une charte à la hauteur de l'urgence climatique a constitué sinon un point de bascule du moins une inflexion dans les médias, son adhésion se fait en ordre dispersé. Elle est révélatrice d'un écosystème médiatique partagé entre les médias historiques et de nouveaux médias, sorte de querelle des anciens et des modernes⁸ sur les questions environnementales, qui sont souvent le fruit des modèles économiques. En effet, à titre d'exemple, les engagements pris en 2022 par le service public (France Télévision et Radio France) n'ont pas résisté récemment aux arbitrages financiers : « *[D]isparition annoncée ou modification importante de plusieurs programmes phares sur l'écologie dans le service public* » (Reporterre, 2024). Entre-temps, le prix Albert Londres du livre 2023 a consacré le travail au long cours du journaliste Nicolas Legendre, pour son enquête sur le système agro-alimentaire breton, publiée sous le titre « Silence dans les champs » aux éditions Arthaud, après que la BD reportage sur les algues vertes en Bretagne remporte le prix du livre de journaliste des Assises du journalisme en 2020.

⁷ Selon les chiffres consultés sur le site de la Charte en date du 27 août 2024 : Vert le média, dans un article en date du 15 janvier 2024 annonçait 2000 signataires parmi les journalistes quand Reporterre en comptait, dans un article en date du 24 mai 2024, près de 1800.

⁸ Comme en témoigne cette remarque de Thomas Wagner, fondateur du média Bon Pote : « *J'aurais aimé que les journalistes du Figaro ou du Point soient là. Il faut se rappeler qu'on est dans une bulle, certaines rédactions ont axé leur traitement sur la croissance verte et le technosolutionnisme* » (Quef, 2024).

Environnement et journalisme : les trois enjeux (médiatisation, organisation, fabrication)

Pour permettre une vision globale de ces enjeux et de ces contradictions, trois dimensions se détachent, faisant chacune résonance avec ce que « *l'entrée dans l'ère écologique* » (Morin, 2020) peut faire au journalisme : nouvelles pratiques d'enquête et médiatisations ; nouveau design (rubrique, format, typographie, etc.) et nouvelle organisation rédactionnelle ; nouveaux processus de fabrication et diffusion. Comme d'autres secteurs d'activités, le journalisme n'échappe pas aux injonctions des questions écologiques, aux réflexions sur son empreinte environnementale (Bresson, 2020 ; Maxwell & Miller, 2017 ; Miller, 2015), aux répertoires des bonnes pratiques, à des formes culturelles émergentes écocentrées, à de nouveaux imaginaires, à de nouveaux ethos (Hoang, Mellot et al., 2022), bref à ce que Régis Debray désigne comme le « *changement d'englobant* » (Debray, 2020).

De nombreux travaux en sciences de l'information et de la communication ont développé une approche historique du traitement médiatique des questions de nature et d'environnement (Nedjar, 2000 ; Ambroise-Rendu, 2018). D'autres interrogent le rôle des journalistes dans la médiatisation de problèmes publics et de controverses environnementales (Allard-Huver, 2021 ; Botero, 2021 ; Carlino, 2018 ; Comby, 2015 ; Stein, 2019).

Mais les travaux et réflexions sur les deux autres dimensions du basculement environnemental du journalisme sont plus rares. Une analyse pionnière sur la constitution de rubriques « environnement » dans la presse (Comby, 2009) éclaire les changements organisationnels possibles face au défi climatique. La question du fact checking dédié aux enjeux environnementaux est une autre source de transformation organisationnelle, en donnant aux journalistes le noble rôle de lutter contre le déni et les mensonges des climato-sceptiques (Gillam, 2020). Certaines rédactions font un effort organisationnel énorme pour inventer un espace propre qui va au-delà de l'invention d'une simple rubrique, comme l'a fait le journal québécois *Le Devoir*, en 2022, créant un « *pôle environnement* » composé de douze journalistes venus de diverses rubriques pour aborder de façon transversale l'enjeu climatique, par exemple en abordant la « *justice climatique* ». Ce pôle a aussi la responsabilité de publier une infolettre hebdomadaire (*le Courrier de la planète*) et de développer une approche multimédia : enquête de terrain, vidéos pédagogiques, entretiens, infographies, etc.

Mais l'étude de l'adaptation économique des médias pour limiter leurs propres contributions au réchauffement global correspond à des pistes encore largement à explorer pour les chercheurs. Des interviews de responsables médias qu'on trouvera dans la partie Débats de ce numéro des *Cahiers*, viennent combler un peu ce vide. Mais on peut d'ores et déjà énumérer toute une série d'adaptations qu'on retrouve dans les entreprises de presse : modernisation des systèmes d'éclairage, terrasses végétalisées, locaux mieux isolés, recyclage des papiers et invendus, réflexion collective sur le numérique responsable, impression sur papier recyclé, choix d'encre non polluantes, réalisation de bilans carbone internes, substitution du train à l'avion, dès que possible pour les reportages, engagements environnementaux vis-à-vis de leur public, etc. Les initiatives ne manquent pas à l'instar de ce qui se fait dans bien des organisations. Néanmoins le passage massif de la presse au numérique et la montée en puissance des vidéos en ligne posent avec acuité la question de la sobriété numérique pour le monde de l'information.

Ce dossier contribue à cette réflexion à partir de recherches originales sur le journalisme et associe les approches centrées sur la médiatisation des questions environnementales et climatiques à celle des pratiques des professionnels de l'information. Si la médiatisation des questions environnementales a été pensée comme « dépolitisée », sa place grandissante dans le débat public et dans les médias interroge les pratiques des journalistes. En effet,

il paraît difficile de séparer la médiatisation du changement climatique et le rapport qu'entretiennent les journalistes avec cette question. En tant qu'acteurs du débat public et, plus pragmatiquement, d'une industrie de l'information qui s'avère elle aussi polluante, journalistes et rédactions interrogent leurs pratiques, représentations, organisations en fonction des enjeux environnementaux auxquels ils se trouvent aussi confrontés. Dans le prolongement d'une approche de l'éthique située, ce numéro offre l'occasion de réfléchir aux pratiques journalistiques au prisme des normes, valeurs et représentations des médias et de leur rôle face aux enjeux climatiques.

Ce dossier compte huit articles qui consacrent très largement la question de la médiatisation des questions environnementales déployées sur des thématiques telles que la pollution de l'air, la collapsologie, les pesticides tueurs d'abeilles, l'éolien en mer ou encore les inondations. Outre la diversité des problématiques environnementales soulevées dont il faut souligner l'effet important du marqueur « territoire », ces contributions interrogent des formes de médiatisation distinctes notamment sur les dynamiques de cadrage, leurs effets de politisation ou leur traitement sous l'angle de la controverse. Elles donnent à voir l'évolution de cette médiatisation des enjeux environnementaux sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs qui tiennent à l'évolution spectaculaire de l'écosystème médiatique et celui socio-numérique, la mise à l'agenda politique et public pressante de ces enjeux et enfin à une inflexion des rédactions sur le traitement réservé aux questions environnementales.

Ce numéro s'amorce par trois contributions qui interrogent le rôle des médias d'information dans l'espace public. En premier lieu, le traitement de sujets environnementaux révèle le positionnement voire l'engagement des médias, ainsi que l'entrée d'acteurs qui contribuent à la mise en visibilité d'informations. C'est ce que montrent **Emmanuel Marty, Jean-Marc Francony et Alexander Kondratov** au sujet du problème public de la pollution de l'air de la région Rhône-Alpes. Dans leur étude fondée sur un corpus étendu (près de 539 articles de PQR et près de 2353 tweets sur la période 2014-2019), les auteurs interrogent la capacité d'acteurs locaux à renouveler les sources sur la qualité de l'air notamment sur les réseaux socio-numériques. L'article met en résonance « *une compétition de cadrages* » entre la PQR et les nouveaux entrants de l'information locale dont l'attention supposément plus forte aux acteurs marginaux ou minoritaires favoriserait le débat public local. L'hypothèse particulièrement stimulante des auteurs considère un renouvellement à la fois des sources et des processus d'alimentation voire de revitalisation du débat démocratique sur la question de la pollution de l'air, dont les auteurs soulignent à juste titre qu'elle est « *moins visibles que d'autres formes de désordres écologiques* », mais surtout que son traitement médiatique s'effectue « *en creux, lors des différents pics de pollutions* ». Ce travail s'appuie sur une analyse de discours dont l'objectif est d'identifier les modalités de circulation de sens entre médias d'information et les porteurs de causes. Elle révèle que la PQR est « *peu apte à proposer des outils de mise en politique de la pollution de l'air* » et déploie des modalités énonciatives et des cadrages qui participent de neutralisation de la conflictualité notamment en s'appuyant sur des sources institutionnelles. Par contraste, les nouveaux entrants participent, eux, à un renouvellement des dynamiques socio-discursives de médiatisation des enjeux environnementaux centré sur un re-politisation de l'écologie.

Ensuite, la contribution d'**Akila Nedja-Guerre** étudie le cadrage des sujets environnementaux dans les médias de Nouvelle-Calédonie. À partir d'une analyse de l'information numérique de la chaîne publique Nouvelle-Calédonie la 1^{ère} et du quotidien *Les Nouvelles Calédoniennes*, l'auteure identifie la prégnance d'une approche coloniale de ces sujets. La gestion institutionnelle du patrimoine naturel et la protection de la biodiversité constituent le cadrage majoritaire qui reflète une « perception européenne » des sujets. Par exemple, la régulation des populations de chauves-souris pendant la pandémie de Covid-19 fait s'opposer une approche

de protection des espèces qui se heurte aux traditions culturelles alimentaires locales. Le traitement médiatique reflète une approche de la proximité avec les populations qui décline une « logistique étatique » hexagonale et peine à intégrer les cultures des populations autochtones. En complément, la contribution d'**Amélie Daoust-Boisvert** se penche quant à elle sur la mise en visibilité des thématiques environnementales dans la couverture de la conférence de Glasgow (COP26) par six médias québécois francophones. Les publications recueillies sur Twitter et Facebook traduisent des cadrages multiples selon les plateformes. Ainsi, l'auteure avance que l'analyse quantitative du nombre d'articles publiés est insuffisante. Celle-ci doit se compléter par l'observation des variations de cadrage des thématiques environnementales d'un même média entre plusieurs espaces numériques, ce que l'auteure nomme « *journalisme multiplateforme* ».

Dans un deuxième temps, les contributions abordent les enjeux politiques de l'écologie dans les médias. **Ariane Bénoliel, Elsa Régnier et Ysé Louchet** interrogent les dynamiques et ressorts de (dé)politisation du traitement journalistique du récit effondriste dans la presse généraliste. À l'appui d'un corpus de 199 articles issus de la presse généraliste ainsi que d'une dizaine d'entretiens semi-directifs auprès de journalistes et de personnes « *appartenant à la nébuleuse collapsologique* », les auteurs rendent compte de l'évolution du cadrage médiatique sur les thèses collapsologiques corrélé à celui dédié aux questions écologiques au sein des rédactions et à leur mise en débat politisante. Elles révèlent d'une part que la prégnance médiatique de la collapsologie dans la presse quotidienne généraliste tient plus à l'actualité de l'édition qu'à un choix médiatique de mise en conflit du sujet dans l'espace public et, d'autre part, que son cadrage médiatique s'inscrit dans une logique de « *politisation en trompe-l'œil* », caractéristique de la médiatisation des questions environnementales. La compréhension des dynamiques de politisation s'enrichit à la lumière d'autres contextes internationaux.

Au sujet des discours politiques institutionnels, **Dan Yao et Etienne Damome** analysent le rôle des médias dans la protection de l'environnement en Chine depuis une double perspective historique et médiatique. La perspective historique est ici bienvenue dans un pays où les auteurs rappellent que « *la croissance économique reste la priorité nationale par rapport à l'environnement* », mais également où les médias sont soumis au contrôle des autorités. L'histoire rappelle que les politiques successives de développement économique ont contribué certes à moderniser le pays, mais ont entraîné dans leur sillage une crise écologique inédite que l'État gère à grand renfort de réglementations et par la propagande. À travers un corpus de 238 articles extraits de deux « *journaux commerciaux* » chinois (vs la presse du parti) réputés pour leur esprit critique, les auteurs soulignent une médiatisation plus active sur les questions environnementales, notamment liée au fait que l'état chinois n'en fait pas « *un sujet sensible* », mais une médiatisation qui colle aux discours officiels pour ne pas dire les conforte en valorisant les actions du gouvernement. Si les journalistes s'autorisent à évoquer les problèmes environnementaux, leur corrélation avec l'industrialisation et l'urbanisation du pays où des problématiques sanitaires récurrentes sont invisibilisées. Les auteurs émettent l'hypothèse d'une auto-censure de la part des journalistes dont les éditoriaux restent soumis aux cadrages du parti.

Au Québec, la contribution de **Lucie Loubère, Sylvia Kasparian et Fahim Ashkar** montre que la médiatisation du changement climatique facilite la construction du problème public des inondations. Leur étude interroge la manière dont la presse généraliste modifie les représentations des inondations qui deviennent de plus en plus fréquentes et intenses sur une période de dix ans (2010-2021). Phénomène fréquent au Canada notamment dans les nombreuses grandes villes situées en bordure de fleuve, les inondations confinent parfois aux marronniers. Le vaste corpus de 9726 articles issus de la presse quotidienne et francophone canadienne témoigne d'une évolution des discours précisément sur la question du changement

climatique qui n'est plus, comme en 2010, appréhendé comme un phénomène à venir mais comme un état de fait. Dès lors, le traitement médiatique des inondations abandonne la perspective « événementialiste » du phénomène pour le considérer plus largement comme imputable au réchauffement climatique. Cette évolution est surtout notable sur les années 2020 et 2021 qui marquent une rupture avec la mobilisation de discours scientifiques et la remise en cause des politiques urbanistes.

Enfin, deux contributions portent sur des controverses environnementales qui permettent d'observer la médiatisation de l'éolien offshore et des pesticides. Au-delà des spécificités de ces controverses, les travaux soulignent l'importance de la prise en compte de critères d'analyses supplémentaires dans la médiatisation de l'écologie. **Nataly Botero** et **François Allard-Huver** étudient la construction de la figure de l'abeille au sujet des néonicotinoïdes. Dans la presse, la nocivité de ces produits est résumée par leur caractéristique de mettre en danger les abeilles, « *animal totémique par excellence* » de la transition écologique. Ce procédé contribue à la mise en récit de la controverse dans les médias qui aboutit à une forme de dramatisation à travers une opposition entre des espèces à protéger ou à détruire (les abeilles pollinisatrices face aux pucerons ravageurs) ainsi qu'entre des filières à protéger (les apiculteurs face aux betteraviers). Ainsi, les auteurs proposent de développer une attention à la construction de symboles par les discours journalistiques qui induisent une lecture dramatique ou polémique. Dans le cas des controverses sur l'implantation d'éoliennes, **Jules Dilé-Toustou** et **Catherine Quiroga** saisissent les identités journalistiques à partir des médias qui s'emparent du sujet. Les médias indépendants d'ampleur nationale valorisent l'enquête dans une perspective de mobilisation politique nationale, tandis que les journalistes de PQR revendiquent une posture de neutralité et de proximité avec les populations locales. Cette tension dans les identités journalistiques se traduit dans les cadrages des articles à propos de l'éolien offshore. Les récits du quotidien rapportés par les journalistes locaux tendent à « diluer » les enjeux politiques, alors que les médias indépendants nationaux s'intéressent au sujet « *une fois les travaux entamés et la contestation accentuée* ». Cette étude amène les auteurs à souligner l'importance de considérer le financement des médias et leurs modèles de gouvernance dans la médiatisation des questions écologiques. ■

Magali Prodhomme et Vincent Carlino sont maîtres de conférences à l'Université catholique de l'Ouest, Arnaud Mercier est professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas.

DOI : 10.31188/Cajsm.2(11).2024.R003

Références

Allard-Huver, F. (2021). Ce que les SIC font aux controverses environnementales, ce que les controverses environnementales font aux SIC. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne] journal.openedition.org.

Ambroise-Rendu, A. C. (2018). La catastrophe écologique de Tchernobyl : les régimes de fausseté de l'information. *Le Temps des médias*, 30, 152-173. [en ligne]

Anh Ngoc Hoang, T., S. Mellot et M. Prodhomme (2022). Le numérique questionné par l'éthique située des écologies politiques : éclairages par l'approche info-communicationnelle sur l'émergence de questionnements écologiques du numérique dans l'espace public. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne] journal.openedition.org.

- Bilodeau, M. (2024). Radio-Canada passe au vert (pâle). *La revue des médias* [en ligne], larevuedesmedias.ina.fr, 08.04.2024.
- Blau, W. (2022). Le changement climatique, le plus grand défi pour le journalisme. *Méta-media #21 – Médias & Climat : changement, crise ou catastrophe ?* [en ligne] meta-media.fr.
- Bødker, H. et H. E. Morris (dirs) (2022). *Climate change and journalism: Negotiating rifts of time*. Routledge.
- Boltanski, L. et A. Esquerre (2022). *Qu'est-ce que l'actualité politique ? : événements et opinions au XXI^e siècle*. Gallimard.
- Bonneuil, C., P.-L. Choquet et B. Franta (2021). Early warnings and emerging accountability: Total's responses to global warming, 1971–2021. *Global Environmental Change* [en ligne] pdf. sciencedirectassets.com, 19.10.2021.
- Botero, N. (2021). Pollution atmosphérique à la Une : visibilité médiatique d'un problème environnemental. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne] journal.openedition.org.
- Bresson, V. (2020). Ces médias qui veulent réduire leur empreinte environnementale. *La revue des médias* [en ligne] larevuedesmedias.ina.fr, 14.09.2020.
- Carlino, V. (2018). Temporalités de la controverse sur le nucléaire en Lorraine : temps « long » des désaccords, temps « infini » des déchets radioactifs. *Questions de communication*, 34, 155-172.
- Comby, J.-B. (2009). Quand l'environnement devient « médiatique » : conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique. *Réseaux*, 157-158, 157-190.
- Dassonville, A. (2022) Climat : un traitement médiatique qui ne passe plus. *Le Monde* [en ligne] lemonde.fr, 20.08.2022.
- Daoust-Boisvert, A. (2023). Le climat fait-il vibrer les médias québécois ? Dans *L'état du Québec 2023 : urgence climatique – Agir sur tous les fronts*. Éditions Somme toute/Le Devoir.
- Debray, R. (2020). *Le siècle vert : un changement de civilisation*. Tracts Gallimard.
- Delbecq, D. (2019). « The Guardian » dramatise son vocabulaire sur le climat et l'environnement. *Heidi.news* [en ligne] heidi.news, 17.05.2019.
- France Info (2021). Urgence climatique, crise sanitaire : face à un traitement médiatique jugé « anxigène », les Français attendent un journalisme de « solutions ». *France Info* [en ligne] francetvinfo.fr, 25.09.2021.
- Gillam, C. (2020). Finding and following the facts in an era of fake news. Dans D. B. Sachsman et J. Myer Valenti (dirs), *Routledge handbook of environmental journalism* (p. 83-94). Routledge.
- Grousson, M. (2023). « L'origine humaine du réchauffement fait officiellement consensus depuis au moins 15 ans ». *CNRS Le Journal* [en ligne] lejournal.cnrs.fr, 09.03.2023.
- Hertsgaard, M. et K. Pope (2019). The media are complacent while the world burns. *Columbia Journalism Review* [en ligne] cjr.org, 22.04.2019
- Holman, S. (2019). Dear journalists of Canada: Start reporting climate change as an emergency. *The Tyee* [en ligne] thetyee.ca, 28.05.2019.
- Macé, M. (2021). *Parole et pollution*. AOC.

Maxwell, R. et T. Miller (2017). Making journalism sustainable/sustaining the environmental costs of journalism. Dans P. Berglez, U. Olausson et M. Ots (dirs), *What is sustainable journalism? Integrating the environmental, social, and economic challenges of journalism* (p. 19-37). Peter Lang.

McIntosh, T. (2021). Enquêter sur les crimes contre l'environnement et sur le changement climatique. *Global Investigative Journalism Network* [en ligne] gijn.org, 08.10.2021.

Miller, T. (2015). Unsustainable journalism. *Digital Journalism*, 3(5), 653-663.

Nedjar, A. (2020). *Le thème de l'environnement dans les médias généralistes : l'analyse des cadres discursifs*, thèse de doctorat, Sorbonne Université.

Quef, J. (2024). De climat dans toutes les rubriques, mais des freins encore nombreux : la Charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique fait le bilan. *Vert* [en ligne] vert.eco, 15.01.2024.

Reporterre (2024). « Protégeons l'écologie dans les médias publics ». *Reporterre* [en ligne] reporterre.net, 24.05.2024.

Reporters d'espoirs (2020). Comment les médias traitent-ils du changement climatique ? *Reporters d'espoirs* [en ligne] reportersdespoirs.org, 07.07.2020.

Rich, N. (2019). *Perdre la Terre : une histoire de notre temps*. Seuil.

Stein, M. (2019). La controverse du « gaz de charbon » en France (2006-2018) : conflits de nomination et mise en question de la neutralité de l'expertise. *Mots : les langages du politique*, 119, 69-85.

Vert (s. a.) (2022). Charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique. *Vert* [en ligne] chartejournalismeeecologie.fr, s. d.

Viner, K. (2019). Why the Guardian is changing the language it uses about the environment. *The Guardian* [en ligne] theguardian.com, 17.05.2019.

Médias locaux et réseaux socionumériques face à la pollution de l'air : vers de nouvelles dynamiques sociodiscursives ?

Emmanuel Marty, Université Grenoble-Alpes
Jean-Marc Francony, Université Grenoble-Alpes
Alexander Kondratov, Université Clermont Auvergne

RÉSUMÉ

Cet article propose d'interroger la capacité des nouveaux entrants de l'information locale de la région Rhône-Alpes à renouveler à la fois les sources et les processus d'alimentation du débat démocratique sur la question de la qualité de l'air, notamment par une attention supposément plus forte que la PQR aux porteurs de cadrages minoritaires. Nous interrogeons à cet égard la place de Twitter en tant que dispositif sociotechnique dans la dynamique de circulation des discours entre porteurs de cause et médias locaux dans l'espace local. Notre recherche combine deux volets : premièrement, une approche comparative des cadres médiatiques présents dans la PQR, chez les nouveaux entrants et sur Twitter, passant par une classification descendante hiérarchique ; deuxièmement, une analyse de nature quali-quantitative des types sources et locuteurs accolés aux cadres dans ces trois corpus.

ABSTRACT

The objective of this article is to question the ability of new local media in the Rhône-Alpes region to renew both the sources and the processes of feeding the democratic debate on the issue of air quality, in particular by a supposedly stronger attention than the regional daily press to the marginal frame holders. In this respect, we question the place of Twitter as a sociotechnical device in the dynamics of discourse circulation between cause bearers and local media in the local space. Our research combines two aspects: first, a comparative approach of the media frames conveyed by regional daily press, by new local media and through Twitter, using a hierarchical top-down classification; second, a qualitative-quantitative analysis of the types of sources and speakers attached to the frames in these three corpora.

La thématique environnementale est parvenue au cours des deux dernières décennies à s'immiscer de manière croissante dans l'agenda médiatico-politique français. Cette visibilité des questions environnementales, si elle paraît aujourd'hui naturelle, ne s'est pourtant pas imposée sans mal. Elle doit beaucoup à l'implication d'une écologie, scientifique puis politique, dont les acteurs s'attachent depuis plusieurs décennies à promouvoir les questionnements et les pistes de réflexion dans l'espace public. Mais, comme le montre Comby (2009), ce développement s'est accompagné d'un mouvement d'institutionnalisation de la thématique environnementale, marqué par l'autonomisation des journalistes spécialisés d'avec les mouvements associatifs desquels la plupart d'entre eux est issue et par une neutralisation du propos, qui en est le corollaire discursif. La médiatisation des questions environnementales semble aujourd'hui en grande partie liée au caractère récurrent de phénomènes (naturels et industriels) mettant en visibilité l'impact des activités humaines sur l'environnement, a fortiori lorsqu'il s'agit de traiter de ces questions dans l'espace local (Gassiat et Verger, 2016). Là où les catastrophes industrielles et les phénomènes climatiques extrêmes (inondations, sécheresse, incendies) revêtent un caractère spectaculaire, relevant de l'accident au sens de la typologie de Moloch et Lester (1997), la question de la pollution de l'air, dont il sera question ici, est moins visible que d'autres formes de désordres écologiques. Elle ne semble par conséquent pouvoir acquérir le statut de « problème public » que par le truchement d'une médiation d'abord scientifique (la mesure de la pollution), puis éventuellement politico-administrative (l'instauration par la préfecture de seuils d'information et d'alerte auprès de la population). Le concept de « construction des problèmes publics » relève en effet, pour Henry (2020) des « processus par lesquels les problèmes sociaux (ou toute question ayant une existence plus ou moins localisée dans l'espace social) acquièrent une dimension publique. Parler de construction des problèmes publics souligne que les processus de publicisation sont tout sauf naturels ou spontanés, et qu'il n'y a pas de lien direct entre l'importance objective d'un problème et la surface publique qu'il occupe [...]. Les processus de publicisation sont au contraire le produit de multiples investissements et mobilisations issus d'acteurs et de groupes d'acteurs n'ayant parfois qu'un lien très indirect avec le problème en cause. » (p. 152). En l'occurrence, le traitement médiatique de la qualité de l'air, qui en conditionne la mise en politique, semble empiriquement s'effectuer surtout « en creux » lors des différents pics de pollution, les médias se faisant le relai d'une information émanant de ces sources d'autorité scientifique et politico-administrative. L'ancienne région Rhône-Alpes est particulièrement touchée par le phénomène, avec environ 6 000 décès annuels dus à l'exposition de la population aux particules fines ou au dioxyde d'azote, notamment dans les zones urbaines de Lyon et de Grenoble (Santé publique France, 2021). Qu'en est-il de la médiatisation de ces enjeux sanitaires et écologiques dans l'espace local de ces deux zones urbaines ? Quelles sont les aptitudes médiatiques à restituer les enjeux, débats et conflictualités à l'œuvre dans l'espace local rhônalpin, et dans quelle mesure et selon quelles modalités les discours des différents « porteurs de cause » (Neveu, 2017) peuvent-ils acquérir une forme de publicité, éventuellement décorrélée des épisodes de pollution ?

Poser la question de l'information médiatique dans l'espace local¹ implique de s'intéresser aux spécificités de son acteur historique : la presse quotidienne régionale (PQR). La PQR, longtemps seule actrice de l'information locale, a souvent été pointée comme un média de diversion (Ballarini, 2008), centré sur une fonction de service (Bousquet et Amiel, 2021). Sa proximité avec les acteurs politiques et économiques du territoire la rend peu encline à restituer la diversité et la complexité des débats à l'œuvre dans l'espace local (Marty, 2015 ; Bénistant et Marty, 2018), notamment quand ces débats impliquent les exécutifs (Kaciac 2018). Au cours des vingt dernières années, sont apparus de « nouveaux entrants » de l'information

¹ Cette étude a été menée dans le cadre du programme de recherche Médias locaux, démocratie et internet (MELODI), soutenue par l'appel à projets IDEX Université Grenoble Alpes, Initiatives de recherche stratégiques (IRS).

locale, fondant leur traitement journalistique sur d'autres valeurs (Bousquet, Marty et al., 2015) : investigation et innovation éditoriale, distance vis-à-vis des sources institutionnelles, transparence, responsabilité vis-à-vis des lecteurs et volonté de se saisir de la complexité des thématiques politiques délaissées par la PQR. Certains sont nativement numériques tandis que d'autres, au contraire, donnent la priorité au support papier. Beaucoup sont, en tout cas, portés par la volonté de revitaliser un débat public local qu'ils accusent parfois explicitement la PQR d'avoir rendu atone.

Dans ce contexte, l'objectif de la présente contribution est d'interroger la capacité de ces nouveaux entrants de l'information locale à renouveler à la fois les sources et les processus d'alimentation du débat démocratique sur une question environnementale majeure dans leur territoire de diffusion, notamment par une attention supposément plus forte que la PQR à des acteurs marginaux ou minoritaires, dont une partie importante émerge sur les réseaux socionumériques (RSN). Si la question de la construction médiatique des problèmes publics suscite l'intérêt des chercheurs français en sciences humaines et sociales depuis la fin des années 1980, son adossement à l'analyse de la circulation des discours au sein de l'espace public médiatique demeure à notre sens une piste à ce jour sous-exploitée. C'est dans cette approche que la présente contribution entend se placer, en mobilisant l'analyse de discours au service de l'identification des modalités de circulation de sens entre médias d'information et porteurs de causes. Ces derniers cherchent en effet à faire émerger leurs positions et définitions, tantôt via les RSN, donc hors de la médiation journalistique, tantôt en parvenant à se constituer en sources médiatiques, les deux voies pouvant se croiser à de multiples reprises.

Les RSN facilitent en effet les interactions de toutes sortes et la mise en question des régimes institutionnels de légitimité des discours médiatisés, faisant passer les médias, selon Bruns (2005), d'une activité de *gatekeeping* à celle de *gatematching*, consistant pour les utilisateurs à publiciser l'information plutôt qu'à la publier. Dans ce contexte, la question de la médiatisation semble dotée de formes et de potentialités nouvelles dans les agencements et les ajustements mutuels des discours d'acteurs au sein des médias d'information et des RSN. Comme le mentionnent Bousquet et ses collaborateurs (2020), les médias locaux peuvent être mobilisés sur les RSN par des groupes d'utilisateurs partageant des intérêts communs, qui sélectionnent, diffusent et discutent les informations alimentant le débat et leur donnant des arguments pour défendre leurs positions. Un constat également partagé par Compagno et ses collaborateurs (2017), qui ajoutent à cela l'existence d'un travail de veille et de recommandation, voire d'autoproduction de contenus, émanant d'utilisateurs n'étant pas nécessairement des journalistes professionnels.

Dans le sillage de l'intuition de Bruns étayée par de récents travaux français, il semblerait donc que nous soyons aujourd'hui face à une « *polyphonie énonciative de proximité* » (Amiel, 2018), mêlant médias locaux et utilisateurs des RSN s'inscrivant dans les territoires couverts par les premiers. Mais au vu des spécificités de la PQR d'une part et des nouveaux entrants d'autre part, cette polyphonie énonciative devrait trouver des développements assez différents d'un type de presse à l'autre.

Pour répondre à notre question de recherche générale, nous exposerons dans une première partie nos hypothèses, structurées autour des concepts de cadrage et de source médiatique. Nous détaillerons dans une deuxième partie les caractéristiques de nos trois corpus de publications issues de médias locaux (PQR et nouveaux entrants) et de Twitter² en explicitant nos méthodes de collecte, avant d'exposer nos méthodes d'analyses semi-automatisées du discours et notre approche sociosémiotique de ce dernier. Les résultats seront dans un

² La collecte des données et la constitution de notre corpus sont antérieures au rachat de Twitter par Elon Musk et à sa transformation en « X » survenue en juillet 2023, qui en a nécessairement changé la physionomie.

troisième temps présentés et commentés : nous préciserons les similitudes et spécificités de la PQR et des nouveaux entrants quant à la médiatisation de la pollution de l'air dans l'espace local, avant de nous attacher à la place de Twitter dans le renouvellement des dynamiques sociodiscursives de médiatisation des enjeux environnementaux.

Médiatiser la pollution de l'air : une compétition des cadrages

Dans l'ancienne région Rhône-Alpes, le caractère fréquent des pics de pollution de l'air donne à ces événements une dimension assez routinière. La médiatisation du sujet pourrait de ce fait être essentiellement assise sur l'emploi de « *cadrages épisodiques* » (Iyengar, 1991), c'est-à-dire des cadrages courts centrés sur la relation de faits bruts venant illustrer un sujet (le pic de pollution). Ces cadrages courts favorisent une forme de fragmentation et de décontextualisation du sujet, par opposition à un « *cadrage thématique* » plus large interrogeant conjointement causes et conséquences du fait relaté. La première hypothèse que l'on peut formuler sur le traitement de la pollution de l'air serait donc celle de l'emploi préférentiel de cadrages épisodiques par la PQR, résultant de sa forte dépendance aux sources et cadrages institutionnels des territoires. De leur côté, les nouveaux entrants de l'information locale devraient être à même de porter des cadrages à la fois moins routiniers et moins dépendants des seules sources institutionnelles, donc potentiellement plus diversifiés.

En parallèle, Twitter constitue de son côté un espace d'expression pour les divers porteurs de cause. Il constitue en cela un miroir certes déformant de l'opinion publique (Boyadjian, 2014) mais dont les propriétés sociodiscursives en font un terrain privilégié de l'étude de la circulation des discours dans l'espace public numérique (Ratinaud, Smyrnaiois et al., 2019), au sein duquel se côtoient médias, acteurs politiques et institutionnels, scientifiques, associations, activistes, citoyens, etc. Des cadrages diversifiés devraient donc y être identifiés, en lien avec des comptes de locuteurs aux statuts eux aussi divers. Il s'agit là d'une deuxième hypothèse.

On peut enfin avancer que l'attention portée par un certain nombre de nouveaux entrants aux discours circulant sur les RSN pourrait, c'est notre dernière hypothèse, permettre une circulation des discours plus facile entre porteurs de cause et champ médiatique, dans un agencement bi-directionnel, c'est-à-dire impliquant la mobilisation par ces médias de locuteurs ou de cadrages présents sur Twitter, mais également la mobilisation préférentielle de ces médias par ces locuteurs sur Twitter. Des similitudes de cadrage pourraient ainsi s'observer entre médias et différents locuteurs sur Twitter, dans des configurations complexes mais privilégiant les liens entre locuteurs non institutionnels sur Twitter et nouveaux entrants de l'information locale. Symétriquement, il s'agit d'interroger la position référentielle qu'occupent les médias (PQR ou nouveaux entrants) sur Twitter, considéré comme arène du débat contradictoire (Sebbah, Loubère et al., 2018). La mise en avant ou en discussion de faits ou d'événements justifie le signalement d'URL pointant des ressources pertinentes (sinon utiles) dans les débats ou conversations entre interlocuteurs. Parmi le large éventail de ressources du web, les articles de presse devraient conserver une place importante, les cadrages médiatiques étant mobilisés par les utilisateurs de Twitter pour diffuser, commenter et interagir sur l'actualité. Il s'agirait alors d'une forme de renouvellement de la « *discursivité sociale* » (Véron, 1988 ; Delforce et Noyer, 1999), en ce sens que la circulation facilitée de certains cadrages depuis leurs porteurs jusqu'à l'espace public se ferait conjointement sur les RSN et via certains médias dans une mobilisation mutuelle des uns par les autres, renforçant les logiques socioaffinitaires de circulation des discours (éventuellement moins circonscrites aux territoires) et brouillant ou aplanissant sur Twitter les statuts de sources et de publics de l'information.

Dans les hypothèses précédemment formulées, nous mobilisons le concept de cadrage en le situant dans le prolongement des travaux (essentiellement nord-américains) sur les *media frames* (Gitlin, 1980 ; Entman, 1993). On peut ainsi considérer les cadres médiatiques comme

des schémas d'interprétation destinés à structurer de manière intelligible et cohérente l'ensemble des stimuli auxquels nous sommes exposés. En les appliquant aux médias, Gitlin (1980) les conçoit comme des processus tacites qui contribuent à organiser le monde à la fois pour les journalistes et pour leurs publics, en accord avec le positionnement d'un titre particulier au sein d'un « *marché de la discoursivité sociale* » (Véron, 1988). Neveu (1999) ajoute que les cadrages opérés par les différents médias sont tributaires des logiques du travail journalistique « *en termes de routines, d'utilisation de précédents comme outils interprétatifs, de sélection des sources, de définition de la newsworthiness* » (p. 34). Les différences de logiques journalistiques évoquées plus haut devraient donc se traduire par des différences en termes de cadrages proposés aux lecteurs, et ce d'autant plus que comme le précise Gamson (1992), le cadrage est largement tributaire du crédit attribué à une source par le journaliste au moment du recueil des informations.

Ces réflexions permettent de comprendre le lien entre d'une part les caractéristiques sociosymboliques des sources jouant sur leurs relations aux journalistes et d'autre part leur poids sociodiscursif sur la nature des informations produites par les médias. Gamson montre en effet l'existence d'une compétition de cadrages (« *framing contest* »), dont les différents discours médiatiques seraient autant de résultats. Ce postulat d'une compétition des cadrages sera central dans notre travail d'analyse, considérant la volonté d'individus et de collectifs porteurs de causes d'imposer dans l'espace public leur définition de la situation, que ce soit en mobilisant les potentialités de dissémination socioaffinitaire des réseaux ou en cherchant à se constituer en sources médiatiques, les deux voies pouvant s'alimenter mutuellement dans un mouvement de circulation des discours de l'une à l'autre. Ces acteurs, dont les ressources sociosymboliques et matérielles d'accès aux médias sont très inégalement réparties, doivent ainsi trouver des stratégies de mise en visibilité et de légitimation de leurs positions afin de faire accéder une question au statut de problème public (ou du moins à celui de sujet *newsworthy* pour les médias) dans les termes qui sont les leurs ou, à défaut, de faire évoluer ces termes en réponse aux cadrages initiaux portés par d'autres. Cette distinction entre initiateurs des nouvelles et acteurs capables d'en modifier les termes est importante. C'est notamment l'objet d'un travail effectué par Dekavalla et Jelen-Sanchez (2017), dessinant une taxinomie heuristique des catégories de sources mobilisées par les médias, qui seraient en quelque sorte le reflet d'une structure sociale de pouvoir (Kaciaf et Nollet, 2013).

Dans cette taxinomie, les auteures établissent deux axes de différenciation des sources, l'un distinguant les *news makers* des *news shapers*, l'autre dissociant sources dites *elite* et *non-elite*, dessinant ainsi quatre grandes catégories illustrées par des exemples concrets. Les *news makers* sont des sources « officielles » qui s'expriment en tant que représentants accrédités d'une organisation, leur statut de source se trouvant légitimé par leur fonction. La différence essentielle entre *makers* et *shapers* réside alors dans la capacité des premiers à déclencher la production d'une actualité par les médias et à en proposer le cadrage initial (d'où la dénomination de *makers*). Les *shapers* sont quant à eux des acteurs apparaissant à titre individuel dans les productions médiatiques pour apporter des interprétations, opinions ou informations complémentaires. Les journalistes s'appuient sur eux pour replacer les événements dans leur contexte, élargir ou diversifier les cadrages de l'information initiale³.

Cette typologie a été caractérisée de manière plus précise et mobilisée dans un précédent travail (Compagno et Marty, 2023), montrant comment ces catégories s'actualisent dans un certain pouvoir discursif des *news makers* et des sources dites *elite*, pouvoir cristallisé (et donc repérable) dans les modes de gestion de la parole rapportée au sein des énoncés journalistiques.

³ Voir Dekavalla et Jelen-Sanchez (2017 : 4-11) pour plus de détails, avec une recension des écrits conséquente sur la catégorisation des sources depuis la notion de *primary definers* de Stuart Hall et collaborateurs.

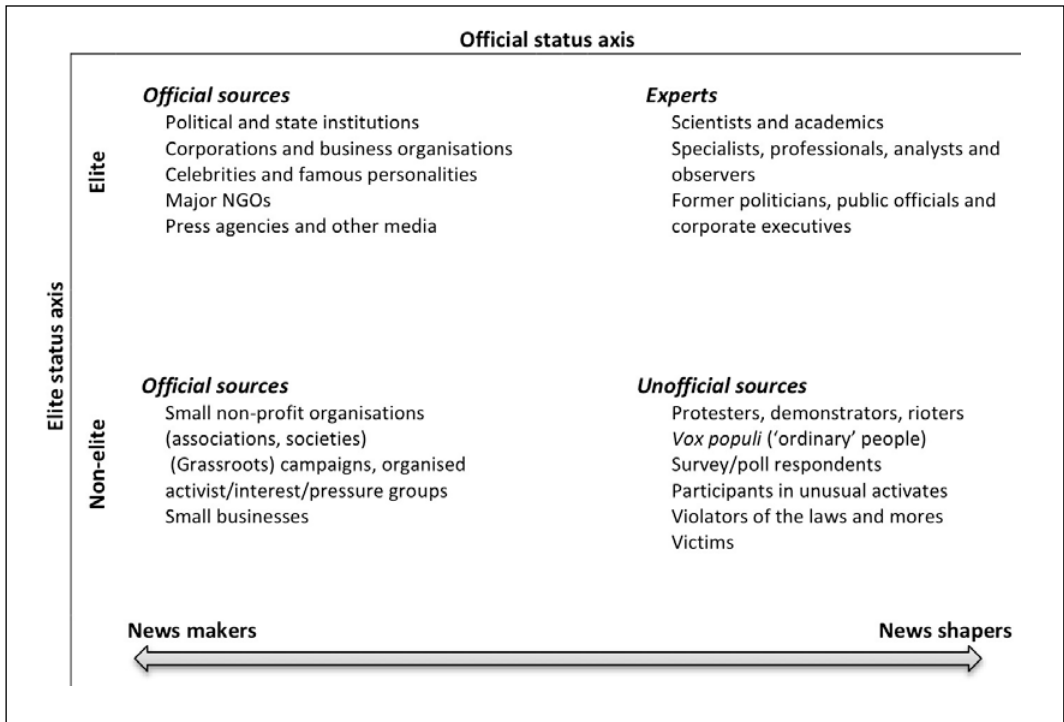


Figure 1. *Modèle de taxinomie des sources d'actualité de Dekavalla et Jelen-Sanchez (2017)*

Méthodes et corpus

Notre étude est triplement circonscrite : thématiquement, spatio-temporellement et sur le plan des supports sémiotiques. Nous nous concentrons en effet sur les aires urbaines de Lyon et Grenoble, constituant les deux principales villes de l'ancienne région Rhône-Alpes, durant une période couvrant une grande partie de l'ancienne mandature municipale (entre le 31 mars 2014 et le 31 décembre 2019). Enfin, nous nous intéresserons aux titres de PQR respectifs des deux villes, aux nouveaux entrants de l'information locale, ainsi qu'à un certain nombre de comptes inscrits dans l'espace local et actifs sur le réseau Twitter.

Sur le plan méthodologique, nous mobilisons plusieurs types d'analyses que l'on peut qualifier de sociosémiotique, c'est-à-dire « réinsérant les traces discursives dans les pratiques sociales » (Compagno et Marty, 2023). Pour cela nous utilisons des méthodes d'identification des cadres médiatiques passant par une classification descendante hiérarchique (Reinert, 1983) implémentée dans le logiciel Iramuteq (Ratinaud, 2014), nous situant dans le sillage du *frame mapping* (Miller, 1997 ; Matthes et Koring, 2008 ; Ledouble et Marty, 2019). Il s'agit dans un premier temps de procéder à une analyse semi-automatisée des productions éditoriales de la PQR d'une part et des nouveaux entrants d'autre part, dans une perspective comparative des choix de cadres opérés par ces deux types d'acteurs, chaque classe lexicale identifiée étant considérée comme un cadre médiatique proposé aux lecteurs. Deux corpus sont ainsi constitués à partir de la base Europresse et de recherches d'archives sur le web et sont d'abord analysés successivement :

– un corpus de 277 articles publiés en ligne entre le 31 mars 2014 et le 31 décembre 2019 par *Le Dauphiné Libéré* et *Le Progrès*, les deux titres de PQR des bassins grenoblois et lyonnais comportant dans leur titre ou leur chapeau les termes « pollution » et « air » ou « qualité » et « air » ;

– un corpus de 262 articles publiés sur la même période et selon des critères de sélection identiques, par les nouveaux entrants de l'information locale, constituant de facto une solution à l'offre de la PQR⁴.

La comparaison des corpus est ensuite réalisée par une méthode déjà éprouvée de projection des classes de corpus à corpus (Marty, Marchand et al. 2013 ; Ratinaud et Marchand, 2016), permettant d'identifier et de caractériser les convergences et divergences de cadrage entre ces deux types de médias. Une deuxième analyse, de nature quali-quantitative, réplique une méthode précédemment employée (Compagno et Marty, 2023) pour le repérage et la catégorisation des sources. Il s'agit d'explorer les profils lexicaux de chaque classe, afin d'identifier manuellement les termes faisant référence à des sources. Une fois les principales sources de chaque cadre identifiées, ces dernières ont fait l'objet d'une catégorisation sur la base de la typologie de Dekavalla et Jelen-Sanchez (2017), permettant de distinguer si tel ou tel cadre est préférentiellement porté par des sources au statut de *news maker* ou *news shaper*, et appartenant ou non à une forme d'*elite* (voir supra).

Dans un troisième temps, la même méthode est appliquée à un corpus de tweets. Ce corpus Twitter est extrait d'une collection de 2354 tweets réalisée en interrogeant de manière automatique le moteur de recherche avancé de Twitter sur une période identique à celle du corpus de médias. Les requêtes sont paramétrées en fonction d'un lieu et d'une plage temporelle et les réponses du moteur de Twitter enregistrées en base de données⁵. Deux requêtes « *qualité air* » et « *pollution atmosphérique* » ont ainsi été soumises en ciblant les villes Grenoble et Lyon pour l'ensemble des journées prises dans l'intervalle du 31 mars 2014 au 31 décembre 2019.

Cadres et sources médiatiques : similitudes et spécificités de la PQR et des nouveaux entrants

Notre première analyse consiste à comparer les cadrages du sujet de la pollution de l'air opérés par la PQR et par les nouveaux entrants de l'information locale. Pour ce faire nous détaillons les profils des classes lexicales de chacun des deux corpus, en portant notre attention sur les sources journalistiques venant étayer et légitimer le propos de chaque classe. Nous présentons donc ci-dessous le résultat de ces analyses en mentionnant les médias significativement associés à chacun d'eux et les sources mobilisées pour les construire, en appliquant enfin sur celles-ci la typologie de Dekavalla et Jelen-Sanchez (2017).

⁴ Il s'agit des médias suivants : Place Gre'net, Le Postillon, Enviscope, MEDIACOOOP, Ici Grenoble, L'avertY, Librinfo74, Rue 89 Lyon, Mediaticités Lyon, Lyon Capitale et Rebellyon. Ces médias, construits contre ou à côté de la PQR, occupent des positions très différentes dans le paysage médiatique local et répondent à des idéaux-types journalistiques polarisés, dont l'étude dans le cadre du projet MELODI a fait l'objet d'une précédente publication (Bullich, Marty et al., 2023). Nous y montrons comment certains acteurs sont avant tout attachés à pallier les insuffisances de la PQR à l'aune d'une éthique socioprofessionnelle canonique du journalisme, quand d'autres sont plutôt animés par la volonté de (re)politiser la médiatisation du territoire. Bien que leurs projets éditoriaux et leurs identités socioprofessionnelles soient diverses, ces acteurs n'en incarnent pas moins une tentative de contester l'hégémonie médiatique locale de la PQR.

⁵ Pour les détails de la technique de collecte, voir en ligne : datafabrik.hypotheses.org/140.

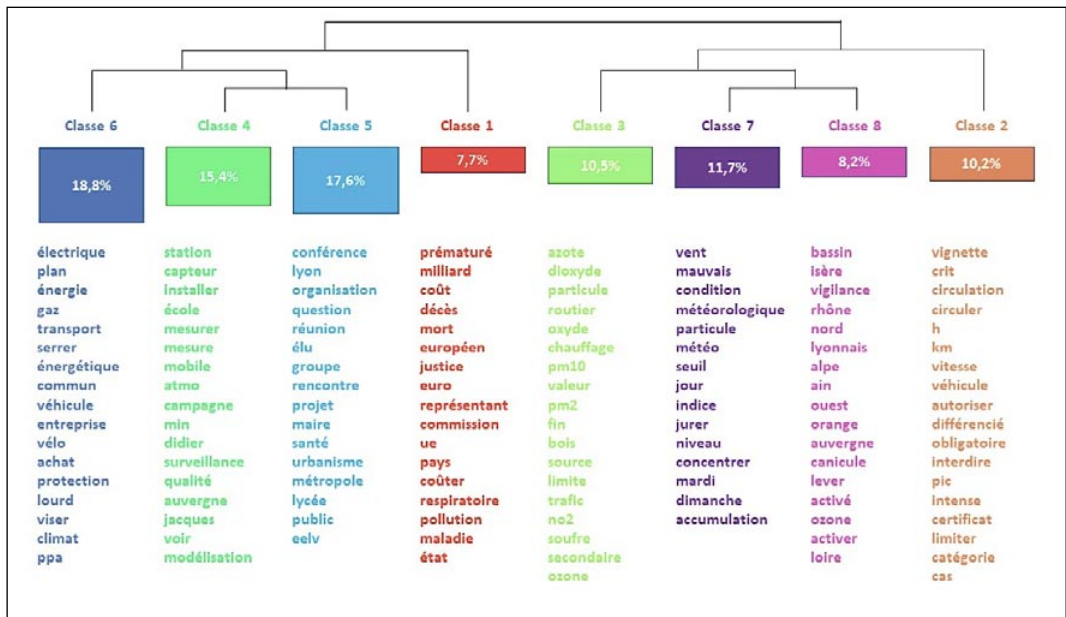


Figure 2. Dendrogramme issu de l'analyse du corpus PQR

Classe/cadre	Médias associés (par ordre décroissant de significativité)	Sources (dans profils de classe)	Types de source privilégiée
Classe 1 : 7,67 % Conséquences sanitaires pays et réponses judiciaires	sans prévalence	Cour européenne de justice, Commission européenne Solange Ménigot (association familles laïques-AFL), plaignant+mère+fil+avocat+victime, Jean François Husson+Leïla Aichi (sénateurs) OMS, ONG, UNICEF	1, 4 et 3
Classe 2 : 10,18 % Restrictions circulation pic	DL	Préfet Préfecture	1
Classe 3 : 10,48 % Indicateurs + source pollution	Progrès	OMS Marie Pierre Vagnot (Observatoire air Rhône-Alpes) Andrée Buchmann (Observatoire de la qualité de l'air intérieur - OQAI) Spécialiste	2
Classe 4 : 15,4 % Mesures air collectivités	sans prévalence	ATMO Auvergne Rhône-Alpes (+ Serge Pellier + Didier Chapuis directeur territorial) Jean-Jacques Orfeuvre REN43 (FNE - asso), Nicolas Bonnet (élu EELV) OQAI, collectif QUICURY (banderoles, mobilisation) Sarah Fayolle - Greenpeace France	2 et 3

<p>Classe 5 : 17,55 % Réponses politiques Métro Lyon</p>	<p>Progrès</p>	<p>Élus (municipalité + interco + métropole) + maire + secrétaire EELV Lyon (Grégory Doucet) Conseil (municipal, métro, départemental) Associations (de défense de l'environnement) + Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature FRAPNA (France Nature Environnement – FNE) + Greenpeace + bien vivre à Veyrier TRANSDEV (groupe industriel de transport), Professeur + enseignant-chercheur Militants (écologistes)</p>	<p>1, 3 et 2</p>
<p>Classe 6 : 18,81 % Énergie climat mobilité</p>	<p>DL</p>	<p>Yann Mongaburu (élu mairie de Grenoble, président du SMTC), Ministres (écologie, transition, etc.), Thierry Philip (Métropole), Christophe Ferrari (Métropole)</p>	<p>1</p>
<p>Classe 7 : 11,74 % Info service particule</p>	<p>Progrès</p>	<p>ATMO (franche-comté + rhône-alpes, + divers représentants ou porte-parole)</p>	<p>2</p>
<p>Classe 8 : 8,17 % Info service Ozone</p>	<p>sans prévalence</p>	<p>ATMO (Aura + représentants), préfecture (Isère)</p>	<p>2</p>

Table 1. *Détail des profils de classes issus de l'analyse du corpus PQR⁶*

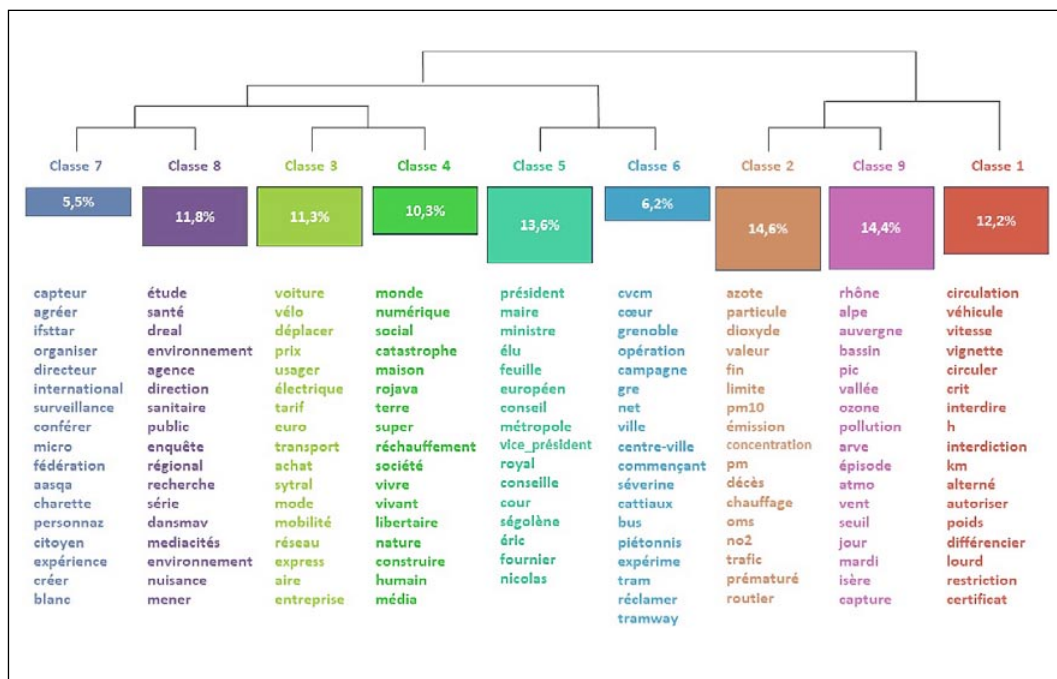


Figure 3. *Dendrogramme issu de l'analyse du corpus « Nouveaux entrants »*

⁶ Dans le tableau, le chiffre 1 désigne les *news makers elite*, le chiffre 2 les *news shapers elite*, le chiffre 3 les *news makers non elite*, le chiffre 4 les *news shapers non elite*.

Classe/cadre	Médias associés	Sources (dans profils de classe)	Types de sources privilégiées
Classe 1 : 12,2 % Restrictions circulation pic	Enviscope Place Gre'net	Préfecture (arrêté interpréfectoral, du Rhône, métropole du Grésivaudan) Préfet de la région RA, Préfet de police (Paris)	1
Classe 2 : 14,6 % Règlement Union européenne, Dépassement seuil UE	Rue89	Justice/législation européenne (cour de justice européenne, commission) Association (Greenpeace) tribunal administratif (Grenoble)	1 et 3
Classe 3 : 11,3 % Mobilité transport	Ici Grenoble Mediacités	Syndicat de transport : SYTRAL (Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise) et TCL (Transports en commun lyonnais) Association (CANOL) Collectivités (locales et territoriales) Métropoles (Grenoble, Saint-Étienne, Grésivaudan)	1 et 3
Classe 4 : 10,3 % Écologie radicale pollution mondiale	Rebellyon Laverty MEDIACOOOP	Plaignante Murray Bookchin (philosophe, essayiste, écologiste) Expert (nucléaire, de la santé, du commerce, le sociologue) Étudiant(e) militant(e) Écologistes (élus)	2, 3, 4
Classe 5 : 13,6 % Réaction classe politique	Place Gre'net Librinfo	Président (de la métropole de Lyon – Gérard Collomb, conseil départemental de Haute-Savoie – Christian Monteil, Métro – Christophe Ferrari, conseil départemental, David Kimelfeld, Laurent Wauquiez, Emmanuel Macron) Maire (de Lyon, Paris) Ministre (de l'écologie, de la transition écologique et solidaire, Le premier ministre, Ségolène Royal, Nicolas Hulot) Élus (Pierre Hémon écologiste) Syndicat (schéma de cohérence territoriale – Lionel Brard, de la région Rhône-Alpes) Association(s) (développement de transport en commun de Grenoble, pour le Respect du Site du Mont-Blanc, ARDS, ARDSL les Usagers du TER Rhône-Alpes, Grenoble à cœur) Fédération (des acteurs présents durablement sur un territoire) Fonctionnaire/député européen (Karmenu Vella, le commissaire européen, Michèle Rivasi) Maire (Éric Piolle, Thierry Philip, 3 ^e arrondissement de Lyon, de Paris, de Grenoble, de Chamonix) Conseil (municipal de Chamonix, de Métropole, d'État, départemental) Métropoles (Grenoble, Grésivaudan, Saint-Étienne, de Lyon) Vice-Président (de la Métro, responsable de l'environnement, à l'urbanisme et au logement de Lyon) Conseiller (municipal, métropolitain, communautaire) Cour (de justice, cour des comptes ; cour européenne, de recours) Europe Écologie Les Verts – EELV (Grenoble, Lyon)	1, 2 et 3
Classe 6 : 6,2 % Débat bilan CVCM	Place Gre'net	Association (Grenoble à cœur, avocat) Homme politique (Camille Rieux) Président (de la métro, Christophe Ferrari) Conseiller municipal (Grenoble) Tribunal administratif	1 et 2

Classe 7 : 5,5 % Réponse technologique pollution	Postillon MEDIACOOOP Laverty	Directeur (usine, de l'organisme, ATMO, planification et éco- mobilité chez Tisséo, technique d'air) Fédération (nationale des transports) Association (Les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air – AASQA) Fonctionnaire (Marie Blanche Personnaz – directrice d'air RA) Start-up Établissement public (Salah Khardi – directeur de recherche l'IFSTTAR – L'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux) Les scientifiques Associations (Thomas Charette, Président du Mase Rhône-Alpes) Experts (du nucléaire, de la santé, comité d'expert) Ministères (de l'écologie et du développement durable, de la transition écologique et solidaire) Institut (des géosciences, des sciences et techniques des transports, de veilles sanitaires, des recherches en sciences de l'environnement) Laboratoire	1,2, 3
Classe 8 : 11,8 % Études et enquêtes sanitaires	Mediacités Ici Grenoble MEDIACOOOP	Agences (de santé, environnementale, de sécurité sanitaire, de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Direction (régionale de l'agriculture et de la forêt, de Lafarge, de la concurrence et de la consommation) Institut (écocitoyen, des géosciences, des sciences et techniques des transports) Opérateur privé de transport (Keolis) Chef d'unité (Actions et Territoires chez ATMO – Alexandre Thomasson (chef service d'air RA) Associations Spécialistes (de la qualité de l'air, mondiales des particules)	2 et 1
Classe 9 : 14,4 % Info service pollution	Rue89 Lyon Capitale	ATMO Préfectures (du Rhône, de police de Paris, d'Isère)	2 et 1

Table 2. Détail des profils de classes issues de l'analyse du corpus « Nouveaux entrants »

Nous proposons ensuite une projection de la première classification sur la seconde permettant de repérer les convergences et divergences éditoriales entre PQR et nouveaux entrants.

À la lumière de ces premières analyses et visualisations, des convergences et divergences apparaissent assez nettement entre titres de PQR et nouveaux entrants de l'information locale dans les cadrages opérés et les sources mobilisées. Du côté des convergences, la question des restrictions de circulation, apparaissant de manière épisodique à chaque pic de pollution, est globalement traitée de la même manière pour ces deux types de médias. Représentant 10,18 % du corpus PQR (classe 2) et 12,2 % du corpus nouveaux entrants (classe 1), ce cadrage routinier se limitant à faire état des restrictions est dans les deux cas tributaire de la préfecture comme source unique. De la même manière, on observe une place importante dédiée à l'information service telle que caractérisée par Bousquet et Amiel (2021), centrée sur l'annonce brute, factuelle et routinisée des pics de pollution, rendus saillants par les dépassements des seuils d'information et d'alerte. Ce type d'information occupe toutefois plus d'espace dans la PQR (deux classes lexicales, 7 et 8, pour 19,91 % du corpus) que dans le corpus « nouveaux entrants » (classe 9 représentant 14,4 % de la surface éditoriale). Cette information service repose là encore, dans les deux corpus, presque exclusivement sur une seule source : l'observatoire ATMO, qui est une association de type « loi 1901 » agréée par le ministère de la Transition écologique et qui constitue le principal opérateur technico-institutionnel de la mesure de la qualité de l'air en France.

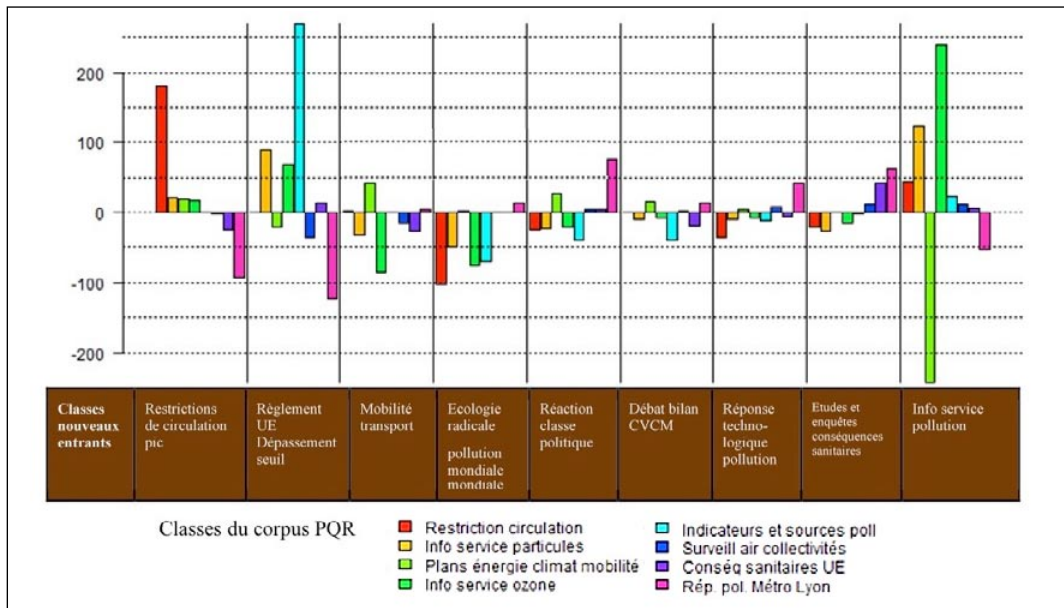


Figure 4. Graphe de projection des classes lexicales issues de la PQR sur celles issues du corpus « Nouveaux entrants⁷ »

Si les indicateurs et les principales sources de pollution de l'air font l'objet de développements dans chacun des deux corpus, cette question est traitée par la PQR dans une relative déconnexion des conséquences sanitaires de cette pollution. Une classe du corpus PQR (classe 3, 10,48 % du corpus) relève, en effet, d'un discours sur les sources et les indicateurs de pollution, prenant appui sur l'OMS et d'autres sources scientifiques ou expertes, tandis qu'une autre classe du corpus PQR (classe 1, 7,67 % du corpus) traite de la dimension sanitaire de cette pollution dans une focale juridique européenne. Ce cadrage s'appuie essentiellement sur la Cour européenne de justice et la Commission européenne, en s'attachant à relater les procédures légales en cours à l'échelle communautaire. Là réside une première différence entre PQR et nouveaux entrants : si ces derniers traitent également de la condamnation de la France par les instances européennes pour non-respect du seuil de dioxyde d'azote dans l'air (classe 2, portée par Rue89, 14,6 % du corpus), ils traitent également de front, c'est-à-dire au sein de la même classe lexicale (classe 8, 11,8 % du corpus), des sources et des conséquences sanitaires de la pollution de l'air. Ils offrent ainsi un cadrage « thématique » au sens d'Iyengar (1991), et mobilisent pour cela un certain nombre de rapports issus d'agences et d'instituts scientifiques, dans une démarche d'analyse et d'investigation redonnant au journaliste

⁷ La méthode consiste à extraire le lexique spécifique des classes d'un corpus source (ici le corpus PQR dont la légende est en haut) et à les projeter sur chacune des classes d'un corpus cible (ici le corpus « nouveaux entrants » dont les classes sont étiquetées en bas du graphique). Le graphe de spécificité obtenu, basé sur le modèle hypergéométrique de Lafon (1980), représente les recouvrements lexicaux entre les deux corpus. L'ordonnée 0 correspond à une distribution normale (ou moyenne) du lexique source (PQR) sur le lexique cible (nouveaux entrants). Les histogrammes montants et descendants traduisent respectivement une surreprésentation et une sous-représentation statistiquement significative du lexique source sur le lexique cible. Les graduations mesurent l'indice de spécificité, exprimant la probabilité d'apparition du lexique d'un corpus sur celui de l'autre en logarithme de base 10. Par exemple, sur ce graphique, le lexique de la classe « restriction circulation » du corpus PQR (en rouge) est surreprésenté dans la classe « restriction de circulation pic » du corpus « Nouveaux entrants », indiquant un recouplement important de leurs lexiques respectifs. Voir Marty, Marchand et al. (2013) ou Ratinaud et Marchand (2016) pour des exemples de mobilisations précédentes et Lafon (1980) pour une présentation détaillée du modèle statistique.

l'initiative du traitement médiatique du sujet. Mediacités, Ici Grenoble et MEDIACOOOP sont les trois médias portant cette forme de médiatisation. Autre cadrage plus « *thématique* » proposé par les nouveaux entrants, une classe lexicale focalisée sur la réflexion politique et les solutions dites propres de mobilité urbaine (classe 3, 11,3 % du corpus afférent, classe portée par Ici Grenoble et Mediacités), faisant dialoguer sources institutionnelles et associatives, là où la PQR développe cette question par le biais de la présentation des plans air ou climat des exécutifs locaux et nationaux, lesquels constituent les uniques sources de ce cadre (classe 6, 18,8 % du corpus PQR).

Une différence assez significative entre PQR et nouveaux entrants réside dans la couverture du traitement proprement politique de la pollution de l'air. Du côté de la PQR, cet aspect est évoqué par le relai des rencontres et débats organisés dans la Métropole de Lyon (classe 5, 17,55 % du corpus) et, sur l'agglomération grenobloise, par la présentation de la politique énergétique et de mobilité portée par les élus locaux (classe 6, 18,8 % du corpus PQR). Du côté des nouveaux entrants, ce traitement par les forces politiques locales de la qualité de l'air est articulé à des échelles territoriales plus larges (forces et personnel politiques au niveau national, voire européen). L'analyse du corpus des nouveaux entrants fait en effet apparaître une classe structurée par les déclarations et annonces de ministres français et de conseillers européens (classe 5, 13,6 % du corpus afférent), dans un cadrage sortant volontiers de l'échelon local pour l'articuler aux problématiques écologiques nationales, voire transnationales. Une dernière divergence est notable dans les modes de médiatisation de la pollution de l'air par ces deux types de presses : les nouveaux entrants portent des discours d'analyse des réponses technologiques à la pollution, à l'aide de sources diverses (élus, scientifiques, militants) avec une valence hétérogène entre titres⁸ (classe 7, 5,5 % du corpus), restituant ainsi des formes de tension ou de conflictualités dans l'espace public, là où la PQR relate surtout l'installation de capteurs et autres dispositifs technologiques de contrôle ou de régulation de la pollution de l'air (classe 4, 15,4 % du corpus), en confrontant toutefois des sources telles qu'ATMO à des responsables d'associations écologistes (FNE, Greenpeace, etc.). Pour conclure sur cette comparaison des cadrages, on notera enfin deux spécificités propres aux nouveaux entrants. La première est l'existence d'un cadrage relevant de l'écologie politique radicale (alter) mondialiste (classe 4, 10,3 %, portée par RebellYon, L'avertY et MEDIACOOOP) et s'appuyant sur des sources scientifiques, militantes et citoyennes. Ce cadrage particulier, marqueur d'un engagement journalistique sinon politique, est clairement absent de la PQR. La dernière spécificité est l'existence d'une classe lexicale très particulière, que l'on pourrait qualifier d'événementielle, destinée à mettre en débat le projet de piétonnisation du centre-ville de Grenoble, nommé « *Cœurs de ville, cœurs de métropole* » (classe 6, 6,62 % du corpus, portée par Place Gre'net). La question de la nécessité ou pas d'une étude d'impact du projet a en effet été portée devant le tribunal administratif de Grenoble par une association (« *Grenoble à cœur* ») s'opposant judiciairement à l'exécutif local, affaire suivie pendant plusieurs années par le média web Place Gre'net et qui semble peu ou pas relayée par la PQR.

À l'issue de cette approche comparative des cadrages entre PQR et nouveaux entrants, informée par les sources qui y sont mentionnées, il convient à présent d'établir une rapide synthèse des types de sources privilégiées par chacun de ces deux types de médias⁹. On l'a vu, les nouveaux entrants ont un traitement de la question de la pollution de l'air partiellement similaire à celui de la PQR, mais qui s'en distingue néanmoins par la mise en avant de cadrages plus thématiques (quatre classes « *thématiques* » sur huit du côté de la PQR, six sur neuf du côté des nouveaux entrants), reposant tour à tour sur un travail d'enquête et d'investigation, sur une focale géographique plus large que l'espace local ou sur un engagement éditorial,

⁸ Le Postillon, et dans une moindre mesure MEDIACOOOP, développent ainsi un discours assez critique envers ces dispositifs, là où L'avertY construit un discours plus généraliste et neutralisé à cet égard.

⁹ À l'aide de la troisième et de la quatrième colonne des tableaux de profils de classes.

voire politique plus marqué. Ces spécificités de cadrage s'appuient sur la mobilisation, par ces nouveaux entrants, de sources à la fois plus diversifiées et assez différentes de celles de la PQR. La plus grande diversité de sources est patente lorsqu'on compare les tables 1 et 2, réalisées selon la même méthodologie. Hormis les cadres à source unique précédemment évoqués, les sources citées sont dans la grande majorité des cas plus nombreuses chez les nouveaux entrants que dans la PQR. Elles peuvent même se révéler assez pléthoriques sur les classes thématiques ou analytiques (classes 5, 7 et 8 notamment), témoignant d'une confrontation (au sens premier du terme) de points de vue. Sur un plan plus qualitatif, en suivant la typologie de Dekavalla et Jelen-Sanchez (2017), les locuteurs y apparaissent également plus diversifiés. En effet, si la mention de sources relevant de *makers elite* (sources institutionnelles) et de *shapers elite* (sources expertes) est récurrente dans les deux types de presse, les nouveaux entrants se distinguent d'abord par la mention plus importante de *shapers non elite* (sources associatives ou militantes)¹⁰, mais aussi, et surtout, par une bien plus grande mixité de types de sources à l'intérieur de chaque classe (cinq classes sur huit avec un seul type de source pour la PQR, une seule pour les nouveaux entrants). Les nouveaux entrants se caractérisent donc moins par le recours à un type privilégié de sources que par une volonté manifeste de mettre en dialogue différents régimes de légitimité et de visibilité médiatique au sein des différents cadrages, par le recours à des sources de natures très différentes.

Ces stratégies aboutissent à un traitement assez différencié de l'événementialité de la pollution atmosphérique entre différents supports, mis en évidence par la représentation graphique de la distribution dans le temps des flux de publications chez la PQR, les nouveaux entrants et sur Twitter. Celle-ci fait en effet apparaître des pics de productivité médiatique, dont certains soulignent une synchronie entre supports (notamment lors de la période de novembre 2016 à janvier 2017, qui correspond à un épisode historiquement long de pollution atmosphérique), et d'autres marquent une différenciation entre eux, due notamment à la plus grande dépendance de la PQR au caractère accidentel du sujet, auquel les nouveaux entrants ne sont toutefois pas insensibles dans leur définition de la *newsworthiness*, malgré le primat donné aux cadrages thématiques.

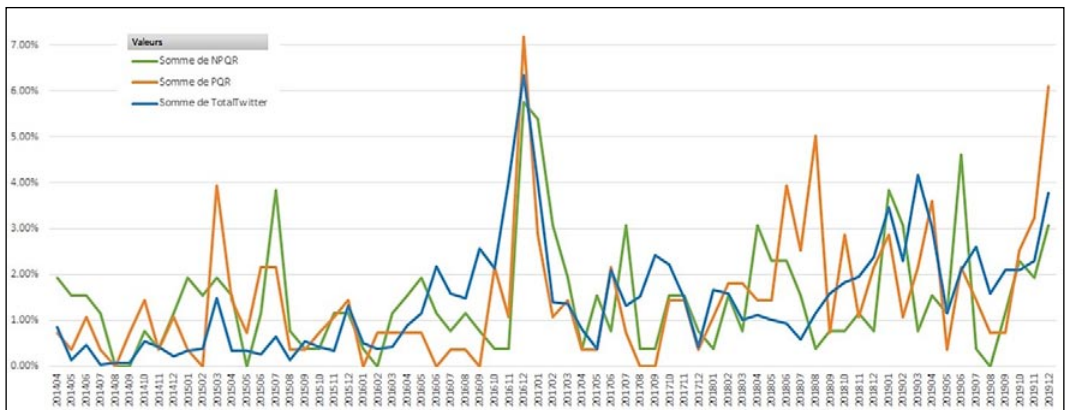


Figure 5. Distribution dans le temps des flux de publications PQR, Nouveaux entrants et Twitter
(valeurs exprimées en % du flux total pour chaque type de support)

Twitter apparaît à cet égard comme un support légèrement moins sensible à cette événementialité, tout en affichant des formes de similitudes, voire de rapports avec la productivité médiatique. Il s'agit donc à présent de s'intéresser aux cadrages de la pollution de

¹⁰ Les sources de type *shapers non elite* (vox populi) étant par ailleurs assez rares dans les deux cas.

l'air promu sur Twitter par des locuteurs dont nous tenterons de cerner les rôles et statuts sociodiscursifs, en distinguant les aires géographiques lyonnaise et grenobloise¹¹.

Cadrages et locuteurs sur Twitter : les spécificités d'un espace à la fois conversationnel et médiatique

La récupération des publications Twitter permet d'adopter une analyse similaire à celle opérée sur les titres de presse, c'est-à-dire un *frame mapping* réalisé avec le logiciel IRaMuTeQ, permettant d'identifier les cadres circulants, dans les deux aires urbaines de Lyon et Grenoble.

Dans l'aire urbaine lyonnaise

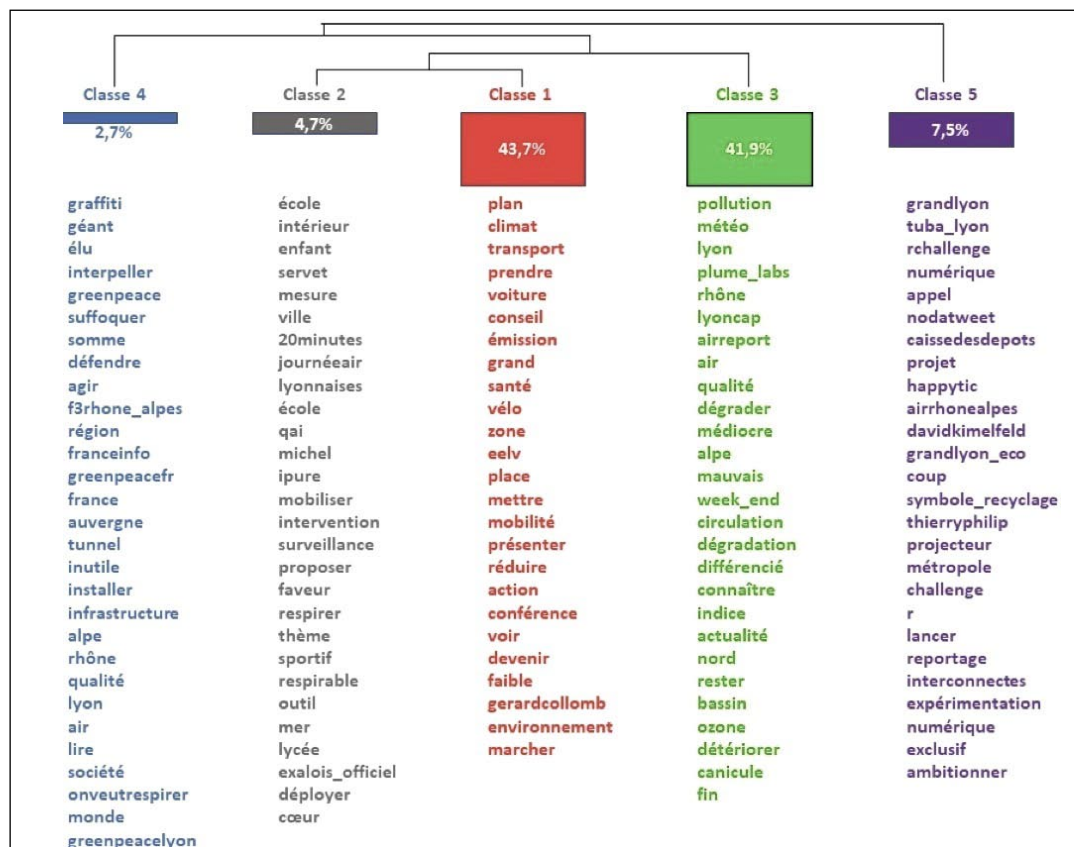


Figure 6. Dendrogramme issu de l'analyse des résultats de requêtes localisées « Lyon »

À la suite de cette analyse des cadres, nous procédons à la même analyse quali-quantitative que précédemment par le repérage et la catégorisation des sources. Une adaptation du modèle de *frame mapping* et de son adossement à la notion de « source » est cependant nécessaire pour pouvoir analyser les publications de Twitter. Dans ce contexte, la fabrication

¹¹ Malgré des sujets communs, l'analyse globale du corpus Twitter a en effet fait apparaître de très fortes spécificités locales dans la nature et la structuration des messages, rendant nécessaire cette distinction sur le plan méthodologique.

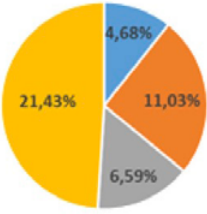
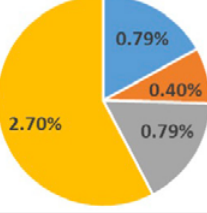
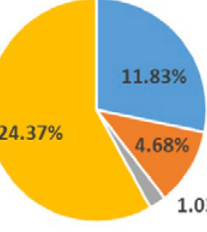
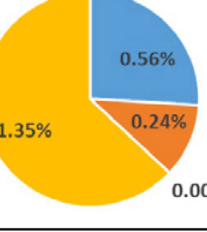
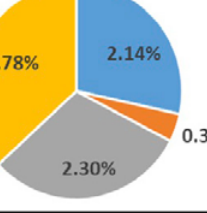
Classe/cadre <i>ratio de contribution de la classe de discours relativement à l'ensemble des classes</i>	Catégories locuteurs (auteurs) <i>ratio exprimant les contributions relatives des catégories d'acteurs au regard du total</i> ■ 1 ■ 2 ■ 3 ■ 4	Mentions média <i>InDeg : degré entrant (mentionné)</i> <i>OutDeg : degré sortant (auteur-mentionnant)</i>	URL presse les plus diffusées <i>Score RT mesure la performance relative à la diffusion (nombre de retweets)</i>																																															
Classe 1 : 43,7 % Débat action Porte sur les incitations et les projets (plans) mobilisateurs en faveur de la qualité de l'air et du climat. Mise en action politique et citoyenne		<table border="1" data-bbox="682 443 922 652"> <thead> <tr> <th>Node</th> <th>InDeg</th> <th>OutDeg</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>mediaciteslyon</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>rue89lyon</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>lyonmag</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>lyoncap</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>le_progres</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>tribunedelyon</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>libe</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>le_parisien</td><td>1</td><td>0</td></tr> </tbody> </table>	Node	InDeg	OutDeg	mediaciteslyon	1	0	rue89lyon	1	0	lyonmag	1	0	lyoncap	1	0	le_progres	1	0	tribunedelyon	1	0	libe	1	0	le_parisien	1	0	<table border="1" data-bbox="940 434 1166 652"> <thead> <tr> <th>Domain</th> <th>Score RT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>lemonde</td><td>307</td></tr> <tr><td>leprogres</td><td>135</td></tr> <tr><td>lyoncapitale</td><td>60</td></tr> <tr><td>nouvelobs</td><td>40</td></tr> <tr><td>rue89lyon</td><td>23</td></tr> <tr><td>lefigaro</td><td>23</td></tr> <tr><td>huffingtonpost</td><td>19</td></tr> <tr><td>leparisien</td><td>15</td></tr> <tr><td>mediacites</td><td>11</td></tr> </tbody> </table>	Domain	Score RT	lemonde	307	leprogres	135	lyoncapitale	60	nouvelobs	40	rue89lyon	23	lefigaro	23	huffingtonpost	19	leparisien	15	mediacites	11
Node	InDeg	OutDeg																																																
mediaciteslyon	1	0																																																
rue89lyon	1	0																																																
lyonmag	1	0																																																
lyoncap	1	0																																																
le_progres	1	0																																																
tribunedelyon	1	0																																																
libe	1	0																																																
le_parisien	1	0																																																
Domain	Score RT																																																	
lemonde	307																																																	
leprogres	135																																																	
lyoncapitale	60																																																	
nouvelobs	40																																																	
rue89lyon	23																																																	
lefigaro	23																																																	
huffingtonpost	19																																																	
leparisien	15																																																	
mediacites	11																																																	
Classe 2 : 4,7 % qualité de l'air dans les écoles Relative à la mise en œuvre d'un <i>monitoring</i> (surveillance, mesure) de la qualité de l'air dans les écoles		<table border="1" data-bbox="682 739 922 837"> <thead> <tr> <th>Node</th> <th>InDeg</th> <th>OutDeg</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>20minutes</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>20minuteslyon</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>lyoncap</td><td>1</td><td>0</td></tr> </tbody> </table>	Node	InDeg	OutDeg	20minutes	1	0	20minuteslyon	1	0	lyoncap	1	0	<table border="1" data-bbox="940 739 1166 837"> <thead> <tr> <th>Domain</th> <th>Score RT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>20minutes</td><td>30</td></tr> <tr><td>lyoncapitale</td><td>21</td></tr> <tr><td>rue89lyon</td><td>8</td></tr> </tbody> </table>	Domain	Score RT	20minutes	30	lyoncapitale	21	rue89lyon	8																											
Node	InDeg	OutDeg																																																
20minutes	1	0																																																
20minuteslyon	1	0																																																
lyoncap	1	0																																																
Domain	Score RT																																																	
20minutes	30																																																	
lyoncapitale	21																																																	
rue89lyon	8																																																	
Classe 3 : 41,9 % Information pollution - dispositifs techniques Mise en œuvre d'une information publique sur la pollution. Dispositifs de publications de bulletins qualité de l'air		<table border="1" data-bbox="682 914 922 1156"> <thead> <tr> <th>Node</th> <th>InDeg</th> <th>OutDeg</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>leparisien_75</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>leprogreslyon</td><td>0</td><td>1</td></tr> <tr><td>le_progres</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>lyoncap</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>slatefr</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>le_parisien</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>20minuteslyon</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>tribunedelyon</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>lyonmag</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>rue89lyon</td><td>1</td><td>0</td></tr> </tbody> </table>	Node	InDeg	OutDeg	leparisien_75	1	0	leprogreslyon	0	1	le_progres	1	0	lyoncap	1	0	slatefr	1	0	le_parisien	1	0	20minuteslyon	1	0	tribunedelyon	1	0	lyonmag	1	0	rue89lyon	1	0	<table border="1" data-bbox="940 960 1166 1132"> <thead> <tr> <th>Domain</th> <th>Score RT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>lyoncapitale</td><td>300</td></tr> <tr><td>lyonmag</td><td>68</td></tr> <tr><td>leprogres</td><td>56</td></tr> <tr><td>20minutes</td><td>24</td></tr> <tr><td>rue89lyon</td><td>20</td></tr> </tbody> </table>	Domain	Score RT	lyoncapitale	300	lyonmag	68	leprogres	56	20minutes	24	rue89lyon	20		
Node	InDeg	OutDeg																																																
leparisien_75	1	0																																																
leprogreslyon	0	1																																																
le_progres	1	0																																																
lyoncap	1	0																																																
slatefr	1	0																																																
le_parisien	1	0																																																
20minuteslyon	1	0																																																
tribunedelyon	1	0																																																
lyonmag	1	0																																																
rue89lyon	1	0																																																
Domain	Score RT																																																	
lyoncapitale	300																																																	
lyonmag	68																																																	
leprogres	56																																																	
20minutes	24																																																	
rue89lyon	20																																																	
Classe 4 : 2,14 % Événement activisme Graffiti réalisé à l'initiative de Greenpeace, alerte sur la qualité de l'air à Lyon		<table border="1" data-bbox="682 1256 922 1317"> <thead> <tr> <th>Node</th> <th>InDeg</th> <th>OutDeg</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>limportant_fr</td><td>0</td><td>1</td></tr> </tbody> </table>	Node	InDeg	OutDeg	limportant_fr	0	1	<table border="1" data-bbox="940 1238 1166 1317"> <thead> <tr> <th>Domain</th> <th>Score RT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>limportant</td><td>15</td></tr> <tr><td>sudouest</td><td>9</td></tr> </tbody> </table>	Domain	Score RT	limportant	15	sudouest	9																																			
Node	InDeg	OutDeg																																																
limportant_fr	0	1																																																
Domain	Score RT																																																	
limportant	15																																																	
sudouest	9																																																	
Classe 5 : 7,5 % projet « rchallenge » (annonce) Concerne un appel à projet numérique sur l'amélioration de la qualité de l'air		<p style="text-align: center;">Aucune mention</p>	<p style="text-align: center;">Aucune URL de presse</p>																																															

Table 3. Détail des profils de classes issues de l'analyse du corpus Twitter Lyon

et la circulation de l'information dépendent en effet d'acteurs producteurs-consommateurs journalistique. Ainsi, la typologie de Dekavalla et Jelen-Sanchez (2017) ne peut être mobilisée qu'en gardant à l'esprit qu'il ne s'agit pas de sources convoquées par les journalistes en vertu d'un régime de légitimité médiatique. Ce glissement n'affecte pas fondamentalement les catégories employées, mais la catégorisation s'établit en revanche sur la base de descriptions généralement autobiographiques (les « bios Twitter ») dans lesquelles c'est le locuteur lui-même (et non plus un journaliste) qui décide d'afficher le régime de légitimité par lequel il souhaite être perçu (responsable politique, professionnel d'un secteur, expert d'un domaine, citoyen d'un territoire, etc.).

Ces éléments nous permettent d'inférer un positionnement du locuteur au sein de l'espace social, reflétant les structures d'autorité sur lesquelles se fondent également les journalistes dans leurs recherches de sources, permettant de les catégoriser en *maker* ou *shaper*, *elite* ou *non elite*¹². Par ailleurs, pour répondre à notre troisième hypothèse, et observer plus spécifiquement le caractère bi-directionnel de la circulation de discours entre médias et Twitter, la présence d'URL de signalement dans certains Tweets (55 %) est considérée comme une source d'information secondaire. Celle-ci est caractérisable à partir du nom de domaine qui identifie un site web particulier. L'intérêt est ici de pouvoir repérer parmi ces références celles renvoyant à des titres de PQR, aux nouveaux entrants, voire à d'autres types de médias, par exemple nationaux.

L'analyse du corpus Twitter de l'aire lyonnaise aboutit à l'identification de cinq classes lexicales. Deux d'entre elles (classes 1 et 3) dominent largement en matière de surface éditoriale, couvrant à elles deux plus de 80 % des publications. Ces deux classes sont assez différentes : là où la classe 1 fait apparaître un cadrage thématique traitant des enjeux de projets politiques et citoyens d'amélioration de la qualité de l'air, la classe 3 dénote quant à elle un cadrage plutôt épisodique, cantonné à la diffusion de l'information publique sur l'état de pollution. Parmi les trois autres classes, l'une (classe 5) relève de l'annonce, une autre (classe 2) du débat d'idées, quand la troisième (classe 4) consiste en un compte-rendu d'événement au sens quasi journalistique du terme, motivé par un happening de Greenpeace. L'ONG, disposant aujourd'hui d'une forte notoriété, est coutumière des actions retentissantes destinées à recevoir un écho public à la fois par les RSN et les médias. Elle structure ainsi une classe à part entière du corpus Twitter lyonnais et a également acquis le statut de source médiatique dans les corpus PQR et nouveaux entrants (voir *supra*).

Dans l'aire urbaine grenobloise

Du côté des statuts de locuteurs, on observe une nette domination de la catégorie *shaper non elite*, dont le statut opérationnel précédemment évoqué doit nous inciter à la prudence en matière d'interprétation, mais dont on peut *a minima* tirer le constat d'une forte présence de locuteurs ne relevant pas de positions politiques ou scientifiques instituées. Derrière cette catégorie, ce sont bien les *makers elite* (sources institutionnelles) qui constituent la deuxième catégorie la plus fréquente, à l'exception de la classe 1, classe thématique au sein de laquelle ce sont les *shapers elite* (locuteurs experts et scientifiques) qui arrivent en deuxième

¹² La catégorie *shaper non elite*, en revanche, devient de fait une catégorie par défaut, lorsque le compte n'affiche pas d'information explicite nous permettant de le situer ailleurs. Ce critère de catégorisation, qui nous semble pertinent mais pas infaillible, s'appuie sur l'idée qu'un locuteur disposant d'un régime de légitimité plus fort que celui de *shaper non elite* serait enclin à l'afficher dans sa description, afin de donner plus de crédit à ses propos.

position, suivis des *makers non elite* (ONG, associations et militants), les institutions étant alors reléguées au dernier rang. Là où la dimension d'annonce de la classe 3 repose sur le caractère institutionnel du dispositif de mesure et de diffusion de bulletins d'information, la classe 1 semble bien mettre en évidence et en débat les conflictualités quant à l'efficacité ou la désirabilité de certaines actions entreprises en faveur de la qualité de l'air. Les agencements expressifs observés relèvent alors d'un espace public local numérique, mettant en jeu l'expérience partagée d'un quotidien.

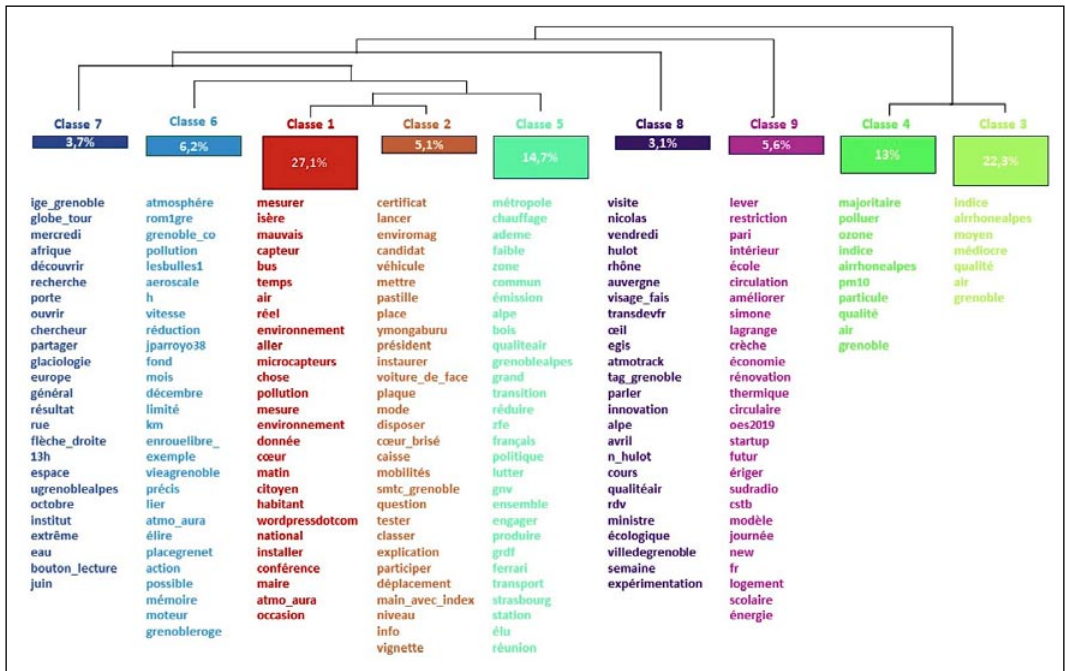


Figure 7. Dendrogramme issu de l'analyse des résultats de requêtes localisées « Grenoble »

Sur le plan de la mention des médias (via le repérage des noms de domaine), PQR et nouveaux entrants semblent mobilisés conjointement, sans distinction nette au sein de l'une ou l'autre des classes, allant à l'encontre de l'hypothèse d'une mobilisation préférentielle des nouveaux entrants. On peut toutefois noter un résultat intéressant quant à la mobilisation d'articles journalistiques par les utilisateurs de Twitter : là où la classe 3, relevant de l'annonce, mobilise exclusivement des médias locaux (nouveaux entrants et PQR confondus), les locuteurs de la classe 1 (conversationnelle) semblent faire usage d'une panoplie plus diversifiée de médias, dont les plus mentionnés ou retweetés sont *Le Monde*, titre de PQN, *Le Progrès* (PQR), devant *Lyon Capitale* (nouvel entrant), *l'Obs* (hebdo national) et *Rue89 Lyon* (nouvel entrant). Cet agencement de sources médiatiques variées semble cristalliser des usages stratégiques de celles-ci comme arguments venant étayer ou accréditer les propos des locuteurs, jouant ainsi leur pleine fonction d'alimentation du débat démocratique local.

La CHD produit ici neuf classes. On peut cependant constater que les classes 4 et 3 sont dédiées aux bulletins décrivant la qualité de l'air de manière générale (classe 4) ou relativement aux particules fines et à l'ozone (classe 3). Les classes 1, 2, 5, nous paraissent également pouvoir être traitées ensemble comme autant de facettes d'un débat engagé sur l'agglomération grenobloise autour des questions de la mesure physique de la qualité de l'air et de la mise en œuvre de mesures contraignantes sur la circulation des véhicules (vignette, etc.) ou le chauffage (biomasse, etc.). La classe 9 diffuse quant à elle l'information service sur les levées

des restrictions de circulation, dans des modalités déjà observées dans les corpus médiatiques ; la classe 8 relate « l'événement » de la visite du ministre Hulot à Grenoble pour parler de la qualité de l'air ; la classe 7 est structurée par l'actualité de l'Institut des géosciences de l'environnement (IGE) et la classe 6 constitue pour sa part une classe que l'on peut qualifier de conversationnelle, faisant un usage fréquent de mentions de comptes pour débattre du bien-fondé ou de l'efficacité de différentes mesures prises par l'exécutif local, dont le projet CVCM¹³ que l'on retrouve également dans le corpus nouveaux entrants.

Du côté des statuts de locuteurs, à l'exception des classes 3 et 4 reposant sur ATMO, on observe la même prédominance des *shapers non elite* dans les différentes classes, avec une répartition qui semble toutefois plus équilibrée entre les autres catégories de locuteurs au sein de chaque classe. La mention des médias, enfin, semble ici encore assez composite (notamment dans les classes thématiques ou conversationnelles telles que les classes 1, 2, 5 et 6), mêlant le *Dauphiné Libéré* au *Monde* et à Place Gre'net, nouvel entrant grenoblois dont la présence semble ici plus significative que celles des autres médias natifs du web.

Médias locaux, Twitter et circulation des cadrages : entre logiques de diffusion, de conversation et d'interpellation

À la lumière des précédentes analyses, il s'agit à présent de préciser la place qui est selon nous celle de Twitter en tant que dispositif sociotechnique dans la dynamique sociodiscursive de *gatewatching* prise en charge par les médias locaux autour de la question de la pollution de l'air. Ces dynamiques s'ancrent autour de trois modalités : la simple diffusion de cadrages épisodiques structurés par des événements divers, la conversation basée sur une diversité de cadrages et de types de sources, et l'interpellation de l'opinion publique et des institutions par voie numérique.

La première modalité identifiée de circulation des discours, classique, est celle de la diffusion « brute » de l'information. Elle s'effectue la plupart du temps depuis les médias vers Twitter, les utilisateurs relayant dans ce cas plutôt les cadrages médiatiques épisodiques lors de pics de pollution, d'événements précis en lien avec la qualité de l'air (telle la visite du ministre de la transition écologique pour aborder la question). Twitter sert alors ici de caisse de résonance à un traitement médiatique routinier du sujet, proche de l'information service, diffusé par des médias s'appuyant sur des sources institutionnelles et relayé par des utilisateurs-récepteurs se plaçant eux aussi dans une logique de service vis-à-vis de leurs abonnés. En parallèle, d'autres locuteurs scientifiques ou institutionnels centraux (ATMO et préfectures notamment) peuvent également diffuser directement leurs messages informatifs sur Twitter, qui se couplent à ceux diffusés par les médias, les deux types d'énonciations circulant alors selon les mêmes modalités.

La conversation est pour sa part une modalité de circulation du discours propre à Twitter et à son caractère d'arène du débat contradictoire (Sebbah, Loubère et al., 2018). Notre analyse montre que les médias (et certains cadrages qu'ils promeuvent et diffusent) occupent une place importante dans cette conversation. La spécificité de Twitter en tant que dispositif sociotechnique réside alors dans sa capacité à structurer les débats de terrain et à positionner les médias (PQR, nouveaux entrants mais aussi médias nationaux) comme sources et arguments de la conversation ou du débat entre différents types de locuteurs (responsables politiques, militants, chercheurs, industriels, journalistes, citoyens, etc.). Ce sont alors plutôt les cadrages thématiques qui sont mobilisés, servant à étayer et sourcer les propos des locuteurs. Ces derniers font ainsi jouer les uns contre les autres les cadrages médiatiques et les régimes de

¹³ *Cœur de ville, cœur de métropole*, projet de piétonnisation du centre-ville de Grenoble porté par la municipalité.

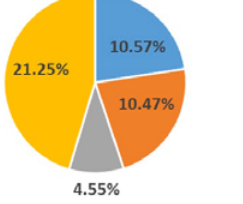
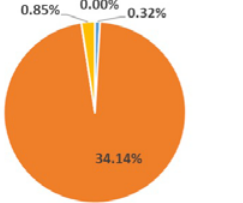
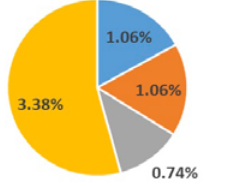
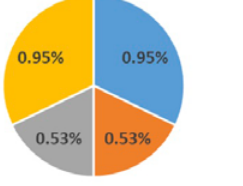
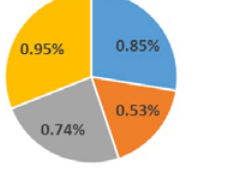
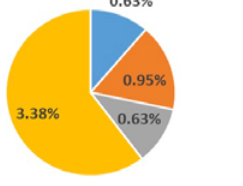
Classe/cadre <i>Ratio de contribution de la classe de discours relativement à l'ensemble des classes</i>	Catégories locuteurs (auteurs) <i>Ratio exprimant les contributions relatives des catégories d'acteurs au regard du total</i> ■ 1 ■ 2 ■ 3 ■ 4	Mentions média presse <i>InDeg : degré entrant (mentionné).</i> <i>OutDeg : degré sortant (auteur-mentionnant)</i>	URL presse les plus diffusées <i>Score RT mesure la performance relative à la diffusion (nombre de retweets)</i>																																			
Classe 1-2-5 : 46,9 % les réglementations Mise en œuvre d'une logique de contrôle de la qualité de l'air et de jeux de mesures associées pour en réduire l'importance. Enjeux politiques et citoyens		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Node</th> <th>InDeg</th> <th>OutDeg</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>enviscope</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>ledl_grenoble</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>placegrenet</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>ledauphine</td><td>2</td><td>0</td></tr> <tr><td>le_parisien</td><td>2</td><td>0</td></tr> <tr><td>lyoncap</td><td>1</td><td>0</td></tr> </tbody> </table>	Node	InDeg	OutDeg	enviscope	1	0	ledl_grenoble	1	0	placegrenet	1	0	ledauphine	2	0	le_parisien	2	0	lyoncap	1	0	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Domain</th> <th>Score RT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ledauphine</td><td>126</td></tr> <tr><td>vieagrenoble</td><td>100</td></tr> <tr><td>placegrenet</td><td>50</td></tr> <tr><td>leparisien</td><td>48</td></tr> <tr><td>environnement-magazine</td><td>13</td></tr> <tr><td>lemonde</td><td>10</td></tr> </tbody> </table>	Domain	Score RT	ledauphine	126	vieagrenoble	100	placegrenet	50	leparisien	48	environnement-magazine	13	lemonde	10
Node	InDeg	OutDeg																																				
enviscope	1	0																																				
ledl_grenoble	1	0																																				
placegrenet	1	0																																				
ledauphine	2	0																																				
le_parisien	2	0																																				
lyoncap	1	0																																				
Domain	Score RT																																					
ledauphine	126																																					
vieagrenoble	100																																					
placegrenet	50																																					
leparisien	48																																					
environnement-magazine	13																																					
lemonde	10																																					
Classe 3-4 : 35,3 % L'information Publications de bulletins d'état de la qualité de l'air. Dispositif technique		<p style="text-align: center;">Aucune mention</p>	<p style="text-align: center;">Aucune URL de presse</p>																																			
Classe 6 : 6,2 % Controverse politique Évolution de la qualité de l'air au regard des actions de la municipalité, Qualité de vie		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Node</th> <th>InDeg</th> <th>OutDeg</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>placegrenet</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>mediapart</td><td>1</td><td>0</td></tr> </tbody> </table>	Node	InDeg	OutDeg	placegrenet	1	0	mediapart	1	0	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Domain</th> <th>Score RT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>lemonde</td><td>12</td></tr> <tr><td>placegrenet</td><td>5</td></tr> <tr><td>ledauphine</td><td>5</td></tr> </tbody> </table>	Domain	Score RT	lemonde	12	placegrenet	5	ledauphine	5																		
Node	InDeg	OutDeg																																				
placegrenet	1	0																																				
mediapart	1	0																																				
Domain	Score RT																																					
lemonde	12																																					
placegrenet	5																																					
ledauphine	5																																					
Classe 7 : 3 % Événement scientifique Communication scientifique autour de l'organisation d'une conférence		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Node</th> <th>InDeg</th> <th>OutDeg</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>placegrenet</td><td>1</td><td>0</td></tr> </tbody> </table>	Node	InDeg	OutDeg	placegrenet	1	0	<p style="text-align: center;">Aucune URL de presse</p>																													
Node	InDeg	OutDeg																																				
placegrenet	1	0																																				
Classe 8 : 3,1 % Événement politique Visite du ministre de l'Environnement (N. Hulot) sur la qualité de l'air à Grenoble. Innovation technologique, et dispositifs de monitoring		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Node</th> <th>InDeg</th> <th>OutDeg</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ledl_grenoble</td><td>1</td><td>0</td></tr> <tr><td>placegrenet</td><td>1</td><td>0</td></tr> </tbody> </table>	Node	InDeg	OutDeg	ledl_grenoble	1	0	placegrenet	1	0	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Domain</th> <th>Score RT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>placegrenet</td><td>5</td></tr> <tr><td>ledauphine</td><td>2</td></tr> </tbody> </table>	Domain	Score RT	placegrenet	5	ledauphine	2																				
Node	InDeg	OutDeg																																				
ledl_grenoble	1	0																																				
placegrenet	1	0																																				
Domain	Score RT																																					
placegrenet	5																																					
ledauphine	2																																					
Classe 9 : 5,6 % Amélioration QA Journée dédiée et chantiers spécifiques d'amélioration de la qualité de l'air dans les écoles (renovation). Amélioration et levée des restrictions		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Node</th> <th>InDeg</th> <th>OutDeg</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>presencesmag</td><td>0</td><td>1</td></tr> </tbody> </table>	Node	InDeg	OutDeg	presencesmag	0	1	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Domain</th> <th>Score RT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>la-croix</td><td>15</td></tr> <tr><td>placegrenet</td><td>8</td></tr> </tbody> </table>	Domain	Score RT	la-croix	15	placegrenet	8																							
Node	InDeg	OutDeg																																				
presencesmag	0	1																																				
Domain	Score RT																																					
la-croix	15																																					
placegrenet	8																																					

Table 4. Détail des profils de classes issues de l'analyse du corpus « Twitter Grenoble »

légitimité des sources (responsabilité, expertise, convictions, savoirs d'expérience), dans une polyphonie énonciative relativement sophistiquée actualisant la mise en conflictualité des questions liées à la qualité de l'air dans l'espace local.

L'interpellation, enfin, apparaît également comme une modalité de discours propre à Twitter, les porteurs de cause diffusant par le biais de ce RSN un certain nombre d'alertes, de contre-cadrages et de récits d'expérience venant souvent en opposition aux discours institués. Dans ce contexte, les médias locaux peuvent être envisagés par ces locuteurs comme réceptacles et vecteurs de l'information auprès de l'opinion publique et des institutions, dans des logiques d'actions et mobilisations concrètes, qu'elles soient positives ou dirigées contre des décideurs dont l'action est jugée néfaste ou insuffisante, répondant dans tous les cas à une mise en politique du sujet. Cette modalité semble constituer une spécificité des locuteurs *non elite* (ONG, associations, militants) ne disposant pas de l'attention médiatique structurelle et relativement pérenne qui est celle des sources *elite*. Sur ce dernier point, l'exemple de Greenpeace et celui du projet CVCM de Grenoble sont assez parlants : médias et RSN sont mobilisés conjointement par ces porteurs de cause, avec des co-référentialités entre les deux espaces alimentant leur légitimité et menant à des circulations de cadrages sur un temps long¹⁴. Dans ce contexte, ce sont bien les nouveaux entrants qui assurent, même marginalement, cette perméabilité du champ médiatique local à des voix et enjeux peu entendus ailleurs que sur Twitter.

Conclusion

Ce travail se donnait pour objet d'interroger la capacité des nouveaux entrants de l'information locale à renouveler à la fois les sources et les processus d'alimentation du débat démocratique sur la question de la qualité de l'air, notamment par une porosité supposément plus forte entre eux et des locuteurs *non elite* émergeant sur Twitter. Pour y répondre, nous avons d'abord pu observer que les cadrages thématiques, mettant le sujet de la qualité de l'air en débat ou l'abordant de manière décorrélée des événements accidentels et des modalités de l'information service, étaient plus nombreux chez les nouveaux entrants. Ces observations s'expliquent tantôt par un travail d'enquête (sur conjointement les causes de pollution et ses conséquences sanitaires), par l'articulation des événements locaux à des problématiques environnementales nationales ou internationales (le dépassement des seuils de particules fines autorisés par Bruxelles, les problématiques énergétiques, de mobilité, le dérèglement climatique), voire à un engagement éditorial ou politique plus marqué que dans la PQR (avec la présence de radicalités politiques). Ces cadrages ne remplacent pas pour autant les cadrages épisodiques et l'information routinière partagés par la PQR et les nouveaux entrants, ils s'y adjoignent chez ces derniers, enrichissant leur panoplie éditoriale. Ces cadrages sont adossés à une plus grande variété des sources mobilisées par les nouveaux entrants et plus spécifiquement à une plus grande mixité des types de sources mobilisées à l'intérieur de chacun d'eux (mixité marquée par la présence conjointe de *makers* et *shapers*, *elite* et *non elite* à l'intérieur d'une même classe lexicale). Cherchant ensuite à mieux cerner les modalités de circulation de discours à l'intérieur de Twitter, nous avons pu observer la diversité des cadrages qui y sont construits par des locuteurs aux statuts sociosymboliques et énonciatifs tout aussi divers. C'est alors à la circulation des discours entre locuteurs sur Twitter et champ médiatique que nous nous sommes attachés. Nous avons ainsi pu montrer l'agencement bi-directionnel de cette circulation, à travers trois modalités impliquant pour certaines la mobilisation des médias par les locuteurs sur Twitter, dans des logiques discursives de diffusion ou de conversation, mais également, quoique de façon marginale, l'utilisation par les nouveaux entrants de locuteurs présents sur Twitter et des cadrages qu'ils portent dans une visée d'interpellation de l'opinion publique. Ces modalités d'énonciation et de diffusion de l'information sont propres aux formats informationnels et expressifs permis par la démocratisation des TIC (Dymytrava et Kondratov, 2018).

¹⁴ Environ deux ans pour le débat autour du projet CVCM.

La dynamique sociodiscursive de Twitter met ainsi en place une médiation entre une dimension expérientielle et expressive de l'individu (réception médiatique, engagements associatifs ou politiques, expertises, actions et expériences vécues) et les stratégies d'information et de communication d'organisations diverses à dimension collective, au premier rang desquelles figurent les médias locaux.

Si ces résultats trouvent un écho avec de précédents travaux interrogeant le traitement médiatique de différents sujets, notre objectif dans cet article était également de pointer la spécificité des enjeux d'une thématique environnementale eu égard à la circulation des discours et cadrages. L'environnement se trouve en effet au cœur de stratégies de neutralisation de la conflictualité (Krieg-Planque, 2010) ou de dépolitisation (Comby, 2017), mises en œuvre par des acteurs institutionnels souhaitant placer l'environnement hors du champ du débat public au profit de réponses technoscientifiques, administratives ou individuelles aux enjeux écologiques. Face à ceux-ci, d'autres acteurs s'attachent à promouvoir une lecture politique des questions environnementales. Ces stratégies de (re)politisation, éventuellement radicales, passent par la mise en évidence des conflictualités et des logiques sociopolitiques structurantes, et par l'articulation des savoirs expérientiels et scientifiques, des enjeux locaux et globaux. Dès lors, en privilégiant des cadrages épisodiques ou au contraire thématiques, en mobilisant préférentiellement certains types de sources porteuses de cadrages définis ou en tentant de les diversifier et de les confronter, journalistes et médias endossent la responsabilité de la mise en mots et en sens des enjeux environnementaux. À cet égard, la PQR apparaît dans notre étude peu apte à proposer des outils de mise en politique de la pollution de l'air. En optant pour des modalités et des cadrages énonciatifs vecteurs de neutralisation de la conflictualité et en s'appuyant majoritairement sur des sources institutionnelles et des expertises technoscientifiques, elle demeure dans la relation brute et événementielle des faits, relayant largement des réponses relevant du « *solutionnisme technologique* » (Morozov, 2014). Les nouveaux entrants, du fait de leur diversité de pratiques éditoriales et de leur porosité aux sources et cadrages présents sur les RSN, contribuent effectivement à renouveler les dynamiques sociodiscursives de médiatisation des enjeux environnementaux dans le sens d'une repolitisation de l'écologie, entendue comme mécanisme de favorisation du débat public et contradictoire sur des faits et événements relatifs à l'environnement. ■

*Emmanuel Marty est maître de conférences à l'Université Grenoble Alpes,
Jean-Marc Francony est maître de Conférences (HDR) à l'Université Grenoble-Alpes,
Alexander Kondratov est maître de conférences à l'Université Clermont Auvergne.*

Références

- Amiel, P. (2017). Le journalisme de solutions : une solution à la crise de la presse locale ? *Communication* [en ligne] journals.openedition.org, 10.07.2017.
- Amiel, P. (2018). Vers une polyphonie énonciative de proximité ? Pages Facebook de communautés, crowdfunding et presse locale en ligne. *Sur le journalisme/About Journalism/Sobre jornalismo*, 7(2), 80-91.
- Ballarini, L. (2008). Presse locale, un média de diversion. *Réseaux*, 148-149, 405-426.
- Bénistant, A. et E. Marty (2018). Le financement participatif de la culture vu par la presse quotidienne régionale. *Les Cahiers du journalisme – Recherches*, 2(2).

- Bousquet, F. et P. Amiel (2021). *La presse quotidienne régionale*. La Découverte.
- Bousquet, F., J. Figeac, G. Cabanac et C. Noûs (2020). Pratiques de médiation informationnelle sur Facebook : l'appropriation politique de la presse quotidienne régionale lors de la campagne présidentielle de 2017. *Mots : les langages du politique*, 123, 81-102.
- Bousquet, F., E. Marty et N. Smyrnaio (2015). Les nouveaux acteurs en ligne de l'information locale : vers une relation aux publics renouvelée ? *Sur le journalisme/About Journalism/Sobre jornalismo*, 4(2), 48-59.
- Boyadjian, J. (2014). Twitter, un nouveau « baromètre de l'opinion publique » ? *Participations*, 8, 55-74.
- Bruns, A. (2005). *Gatewatching: Collaborative online news production*. Peter Lang.
- Bullich, V., E. Marty et C. Salles (2023). Contester l'hégémonie médiatique locale : entre engagement journalistique et repolitisation des territoires. *Sur le journalisme/About Journalism/Sobre Jornalismo*, 12(2), 156-173.
- Comby, J.-B. (2009). Quand l'environnement devient « médiatique » : conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique. *Réseaux*, 157-158, 157-190.
- Comby, J.-B. (2017). Dépolitisation du problème climatique : réformisme et rapports de classe. *Idées économiques et sociales*, 190, 20-27.
- Compagno, D. et E. Marty (2023). Diversité des sources et pluralisme des cadrages journalistiques : une approche sociosémiotique quali-quantitative. Dans R. Wladeck et I. Lyubareva (dirs), *Méthodes pour l'analyse d'une question en sciences sociales* (p. 103-137). ISTE Éditions.
- Compagno, D., A. Mercier, J. Mésangeau et K. Chelghoum (2017). La reconfiguration du pluralisme de l'information opérée par les réseaux socionumériques. *Réseaux*, 205, 91-116.
- Dekavalla, M. et A. Jelen-Sanchez (2017). Whose voices are heard in the news? A study of sources in television coverage of the Scottish independence referendum. *British Politics*, 12(4), 449-472.
- Delforce, B. et J. Noyer (1999). Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale. *Études de communication : langages, information, médiations*, 22, 13-40.
- Dymytrava, V. et A. Kondratov (2018), « La Crimée est à nous » : la construction symbolique d'un événement politique sur Twitter. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne] journals.openedition.org, 01.09.2018.
- Entman, R. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51-58.
- Iyengar, S. (1991). *Is anyone responsible? How television frames political issues*. The University of Chicago Press.
- Gamson, W. (1992). *Talking politics*. Cambridge University Press.
- Gassiat, A. et M. Verger (2016). Le changement climatique et la presse quotidienne régionale. *L'Espace géographique*, 45(3), 249-264.
- Gitlin, T. (1980). *The whole world is watching*. University of California Press.

- Henry, E. (2020). Construction des problèmes publics. Dans Olivier Fillieule (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. 2^e édition mise à jour et augmentée (p. 152-158). Presses de Sciences Po.
- Kaciaf, N. (2018). Perturber les notables : les conditions de possibilité d'un journalisme d'enquête à l'échelle locale. *Savoir/Agir*, 46, 67-73.
- Kaciaf, N. et J. Nollet (2013). Journalism : retour aux sources. Présentation du dossier. *Politiques de communication*, 1, 5-34.
- Krieg-Planque, A. (2010). La formule "développement durable" : un opérateur de neutralisation de la conflictualité, *Langage et société*, 134, 5-29.
- Lafon, P. (1980). Sur la variabilité de la fréquence des formes dans un corpus. *Mots : les langages du politique*, 1, 127-165.
- Ledouble, H. et E. Marty (2019). The 2016 presidential primaries in the United States: A quantitative and qualitative approach to media coverage. *Studia Neophilologica*, 91(2), 199-218.
- Marty, E. (2015). Les élections municipales au miroir de la presse quotidienne régionale : des cadres médiatiques aux thématiques politiques, *Mots : les langages du politique*, 108, 39-55.
- Marty, E., P. Marchand et P. Ratinaud (2013). Les médias et l'opinion : éléments théoriques et méthodologiques pour une analyse du débat sur l'identité nationale. *Bulletin de méthodologie sociologique/Bulletin of Sociological Methodology*, 117(1), 46-60.
- Matthes, J. et M. Kohring (2008). The content analysis of media frames: Toward improving reliability and validity. *Journal of Communication*, 58, 258-279.
- Miller, M. M. (1997). Frame mapping and analysis of news coverage of contentious issues. *Social Science Computer Review*, 15(4), 367-378.
- Molotch, H. et M. Lester (1996). Informer : une conduite délibérée de l'usage stratégique des événements. *Réseaux*, 75, 23-41.
- Morozov, E. (2014). *Pour tout résoudre cliquez ici : l'aberration du solutionnisme technologique*. FYP éditions.
- Neveu, É. (1999). Médias, mouvements sociaux, espaces publics. *Réseaux*, 98, 17-85.
- Neveu, É. (2017). L'analyse des problèmes publics : un champ d'étude interdisciplinaire au cœur des enjeux sociaux présents. *Idées économiques et sociales*, 190, 6-19.
- Ratinaud, P. (2014). IRaMuTeQ : interface de R pour les analyses multidimensionnelles de textes et de questionnaires (Version 0.7 alpha 2) [Windows, GNU/Linux, Mac OS X]. [En ligne] iramuteq.org.
- Ratinaud, P. et P. Marchand (2016). Quelques méthodes pour l'étude des relations entre classifications lexicales de corpus hétérogènes : application aux débats à l'Assemblée Nationale et aux sites web de partis politiques. Présentation dans le cadre des JADT 2016 : 13^{ème} Journées internationales d'analyse des données textuelles [en ligne] www.academia.edu.
- Ratinaud, P., N. Smyrniotis, J. Figeac, G. Cabanac, O. Fraissier, G. Hubert et T. Thonet (2019). Structuration des discours au sein de Twitter durant l'élection présidentielle française de 2017 : entre agenda politique et représentations sociales. *Réseaux*, 214-215, 171-208.

Reinert, M. (1983). Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l'analyse lexicale par contexte. *Les Cahiers de l'analyse des données*, 8(2), 187-198.

Santé publique France (2021). *Pollution de l'air en région Auvergne-Rhône-Alpes : première évaluation quantitative de l'impact sur la santé à l'échelle régionale*. [En ligne] www.santepubliquefrance.fr.

Sebbah, B., L. Loubère, N. Souillard, L. Thiong-Kay et N. Smyrnaio (2018). Les Gilets jaunes se font une place dans les médias et l'agenda politique. Rapport de recherche Lerass.

Veron, E. (1988). Presse écrite et théorie des discours sociaux production, réception, régulation. Dans P. Charaudeau (dir.). *La presse : produit, production, réception* (p. 11-26). Didier-Érudition.

Le traitement médiatique de l'environnement au prisme de la colonisation : le cas de la Nouvelle-Calédonie

Akila Nedjar-Guerre, Université de la Nouvelle-Calédonie

RÉSUMÉ

En Nouvelle-Calédonie, les problématiques environnementales sont prégnantes et apparaissent comme centrales parmi les objectifs politiques et scientifiques du territoire. Les questions environnementales se caractérisent par une imbrication de celles-ci avec les questions sociales et identitaires liées aux revendications d'indépendance des populations kanakes. Les principaux médias apparaissent avant tout en Nouvelle-Calédonie comme des supports de l'expression des imaginaires et cadres de pensée eurocentrée concernant les principaux d'entre eux. Au prisme des médias de proximité, les considérations locales, et particulièrement les caractéristiques interculturelles des populations autochtones sont peu prises en compte alors qu'une partie des Mélanésiens vivent en tribus et de manière clanique avec un rapport à la nature différent des populations « blanches » urbaines. Comment l'étude du traitement médiatique de l'environnement peut-elle être révélatrice du fonctionnement des médias sur des territoires francophones multiculturels « colonisés » ?

ABSTRACT

In New Caledonia, environmental issues are prominent and appear to be central to political and scientific objectives. Environmental issues are characterised in this territory by their interweaving with social and identity issues linked to claims for independence. The main media appear above all in New Caledonia as supports for the expression of imaginary and Eurocentric frames of thought concerning the main ones. Perceived as proximity media, local considerations, and particularly the intercultural characteristics of the indigenous populations, are rarely taken into account, while some Melanesians live in tribes and in a clan-like manner with a different relationship to nature than the "white" urban populations. How can the study of media treatment of the environment be revealing of the functioning of the media in multicultural "colonized" French-speaking territories?

Les relations à notre environnement sont déterminées en partie, de manière consciente ou inconsciente, par notre rapport à la nature et particulièrement lorsque les menaces pèsent sur la préservation des espèces ou sur le milieu physique qui nous entoure. Les perceptions de la nature qui sont à la fois singulières et collectives (Ingold, 2012) reposent tant sur l'expérience vécue en lien avec l'ancrage territorial que sur les savoirs et connaissances acquis au cours du temps par les différentes structures de médiation telles que l'éducation, les médias et les services institutionnels (Bonnemains, 2016). Dans un territoire français comme la Nouvelle-Calédonie dont le lagon est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2008, la multiplicité des espèces endémiques ainsi que la diversité des langues vernaculaires méritent d'être analysées dans leurs dimensions interactives permettant de mieux cerner les relations des hommes à la nature. En effet, diversité linguistique et biodiversité sont étroitement liées (Payri et Vidal, 2019) et participent à la prise en compte des représentations de l'environnement et de la nature chez les populations par les institutions de recherche et par les pouvoirs publics. Les migrations successives liées tant à l'histoire coloniale qu'à la situation géographique dans le pacifique ont conduit à la construction d'une société multiculturelle constituée de Mélanésiens (peuples premiers), de Polynésiens, d'Asiatiques et d'Européens descendants de colons français ou arrivés ces dernières décennies sur le territoire. Le statut colonial qui en fait un « État »¹ particulier parmi l'ensemble des territoires et départements d'outre-mer, conduit à l'expression des revendications indépendantistes issues des accords de Nouméa². Celles-ci ne sont pas indifférentes aux volontés de conservation et de protection des terres par les populations locales souhaitant préserver les espaces naturels exploités par les sociétés minières installées à l'arrivée des premiers colons.

Qu'il s'agisse de la protection de la biodiversité ou des manifestations contre les impacts de l'exploitation minière, l'expression citoyenne dans les espaces publics est régulée par les dispositifs de médiation, qu'ils soient institutionnels ou médiatiques dans la gestion et la sensibilisation sur les questions d'environnement et de protection de la nature. Les travaux de recherche sur les discours médiatiques dans les territoires d'outre-mer en lien avec l'environnement sont très peu nombreux (Andrianasolo, 2021 ; Losen, 2022) et l'intérêt d'établir des comparaisons avec la métropole est pertinent compte tenu de la relation très forte qu'ont les acteurs et décideurs avec l'hexagone.

La mise en évidence de cette approche environnementale européenne proposée par les structures institutionnelles publiques et privées vient interroger l'existence ou non de médias français et de discours normés sur la question de l'environnement au sein des médias. La littérature sur le traitement médiatique de l'environnement dans les médias de métropole montre une évolution du champ, passant d'une vision plutôt événementielle de l'environnement à l'occasion des grandes rencontres internationales ou lors des catastrophes naturelles à une vision plus systémique à travers l'identification de thématiques transverses comme le changement climatique (Comby, 2009). Au-delà de ces points d'identification et de rattachement au pays dominant se pose la problématique de la territorialisation qui se traduit par des discours dits de proximité, qu'ils soient institutionnels ou médiatiques, avec les populations concernées (Amiel, 2017). En effet, la particularité des médias locaux est de soumettre une information territoriale qui tiendrait compte des spécificités locales avec une

¹ En Nouvelle-Calédonie, l'État français est compétent dans les matières énumérées limitativement par l'article 21 de la loi organique, et notamment le contrôle de l'immigration et des étrangers, la monnaie, le Trésor, les changes, la défense nationale, la justice, la fonction publique de l'État, le maintien de l'ordre et l'enseignement supérieur et la recherche. Les autres compétences sont du domaine de l'exécutif propre à la Nouvelle-Calédonie.

² L'accord de Nouméa, signé le 5 mai 1998, a été ratifié par un référendum local, le 8 novembre 1998. Il dessine l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie à travers des transferts de compétences. Il prévoyait aussi l'organisation avant novembre 2018, du référendum sur l'accession à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie. Celui-ci s'est déroulé en trois temps en 2018, 2020 et 2021.

structuration de l'information selon les échelles géographiques (international, national, local). Or, la singularité de la Nouvelle-Calédonie dans les profils des habitants qui la structurent nous amène à questionner les relations qu'il peut y avoir entre les univers interculturels dans les discours et le profil de la société calédonienne. La diversité culturelle renvoie d'autant plus à des modes et des pratiques de vie fortement différenciées entre des zones urbaines majoritairement « blanches » dans le sud de la Grande Terre d'une part et des zones rurales, voire tribales habitées à 90 % par des Mélanésiens dans tout le reste du territoire et sur l'ensemble des îles (Lifou, Ouvéa, Maré, etc.) d'autre part. Notons que les espaces très segmentés géographiquement correspondent, par ailleurs, à une segmentation ethnique et sociale du territoire³.

Bien que le mythe du « bon sauvage » soit dépassé⁴ (Révelard, Names et al., 2013), le rapport des Mélanésiens à la nature diffère fortement de celui qui s'est construit dans la société européenne. D'une culture traditionnelle et un rapport à la nature défini par les liens aux ancêtres, la population mélanésienne de Nouvelle-Calédonie, dans ses pratiques de vie rurale, a une relation directe avec les éléments de la nature pour lesquels elle attribue des caractéristiques différenciées selon la place que chacun occupe dans la vie au sein des clans et familles. Dans la culture kanake, les végétaux (et particulièrement certains arbres) sont considérés comme les réceptacles des esprits ancestraux et sont traités avec beaucoup d'égard. Ils participent, par ailleurs, aux événements qui jalonnent la vie en tribu comme la construction des cases et les rites funéraires à titre d'exemple (Horowitz, 2001). Ils représentent souvent les symboles de la chefferie, particulièrement comme éléments masculins puissants et virils. Le lien spirituel avec la nature est déterminé par la place qu'occupe le chef au sein de chaque tribu dans une société très clanisée et régie par des coutumes. Avant l'évangélisation qui débuta en 1840 aux îles Loyauté, la forêt accueillait la sépulture des défunts puisqu'elle était le théâtre de rites essentiels dans l'accomplissement du culte des morts et le passage du défunt vers l'ancestralité. L'exposition au centre culturel Jean-Marie Tjibaou intitulée « Forêt, au-delà du visible » qui a eu lieu du 11 octobre 2021 au 28 février 2022, articulant contenu scientifique et significations culturelles correspond bien à la considération de la nature comme élément constituant de leur spiritualité. L'évolution de la société calédonienne par les migrations successives et l'expansion des zones urbaines conduit à une hybridité culturelle (Leblic, 2008) particulièrement au sein des générations plus récentes d'une part, et en lien avec le développement dans l'espace public de problématiques conflictuelles autour de l'exploitation des terres par les sociétés minières d'autre part. Les associations d'habitants qui bordent ces lieux d'extraction du minerai (le nickel principalement) se sont équipées d'outils et de démarches propres aux Européens au fil du temps devenant ainsi une force d'opposition aux projets de développement des miniers, et négociant ainsi des contreparties à l'exploitation des terres (Révelard, Names et al., 2013).

Dans cet enchevêtrement des configurations sociales et politiques évoluant selon les dispositions réglementaires nationales et internationales sur la protection de l'environnement, les acteurs institutionnels du territoire produisent ainsi des outils cadrés et normés provenant de métropole et d'Europe, qu'ils internalisent particulièrement dans les espaces urbains au niveau des territoires « blancs » du sud. Facilités par les cadres et dirigeants venus de France par leurs statuts d'expatriés pour une grande partie d'entre eux, ces normes liées à la gestion de l'environnement (label, certification, etc.) associées aux discours nationaux sur l'environnement concernant les bonnes pratiques et les gestes à adopter configurent les imaginaires sur l'environnement d'un point de vue discursif. La présence d'une antenne de

³ Données de l'Institut de la statistique et des études économiques de la Nouvelle-Calédonie (ISEE), consultables à www.isee.nc.

⁴ Ce mythe du « bon sauvage » correspond, selon Révelard, Names et Massé, à une figure de l'individu autochtone en phase avec la nature, dans une relation à l'environnement « positive » et qui s'est traduite dans les écrits de grands auteurs à partir du siècle des Lumières.

l'ADEME (Agence de la transition écologique) vient confirmer le déploiement de ces outils au sein du territoire.

Médias et représentativité locale

Les médias n'échappent pas à une structuration de l'imaginaire sur l'environnement calquée sur les approches européennes de la thématique, d'autant plus que les médias dominants d'un point de vue de l'audience sont ceux dont les équipes journalistiques ont été formées en grande partie en métropole. Ceci est d'autant plus vrai que parmi ces médias, la chaîne Nouvelle-Calédonie la 1^{ère} appartient au groupe France Télévisions. Déclinée sur le territoire depuis 1965, cette chaîne, qui s'adresse à tous les Calédoniens, se déploie sur de nombreux supports : télévision, radio et internet et se place en tête des médias les plus regardés. Dans le domaine de l'audiovisuel, sa seule et unique concurrente « Calédonia Télévision », située dans le nord de la Nouvelle-Calédonie et issue de capitaux privés, se positionne sur une approche de proximité avec les habitants en favorisant des programmes axés sur le quotidien des habitants vivant dans les zones où elle est implantée (Koné, en province Nord). Les moyens financiers limités de la chaîne la conduisent à articuler des programmes produits en interne et des émissions de divertissement achetées principalement à TF1 et M6 (The Voice, Pékin Express, etc.).

Notons toutefois que les bouquets de chaînes proposés dans le cadre de la télévision numérique terrestre, et ceux des offres payantes permettent aux Calédoniens d'accéder à des programmes métropolitains intégrant les journaux télévisés des chaînes publiques et privées.

Concernant la presse papier, le journal quotidien « Les Nouvelles Calédoniennes » représente lui seul la presse écrite calédonienne payante et généraliste avec une déclinaison sur Internet. Comme NC la 1^{ère}, située à Nouméa, c'est un média bien connu par les Calédoniens et qui se veut complet sur l'actualité nationale et internationale en proposant aussi bien des articles de fond que des articles relatant les faits divers de la société.

Dans ce paysage où ces deux médias sont les plus regardés, notre étude cherche à comprendre comment ces derniers articulent cadrage européen et proximité avec le public multiculturel dans le traitement de la thématique environnementale. Comment ces mêmes médias peuvent-ils rendre compte de la diversité culturelle dans un souci de sensibilisation aux questions importantes du territoire : celles du changement climatique et de la biodiversité ?

Au-delà d'une approche fonctionnaliste des médias, notre premier postulat repose tout d'abord sur le fait que ces médias participent à la construction des imaginaires sur l'environnement en attribuant à travers les thématiques et les figures des acteurs des positionnements spécifiques dans ces constructions discursives en lien avec leurs capacités d'agir (Bernard, 2006). De même, à travers leurs discours, ils contribuent à caractériser les rapports entre individus et au sein des collectifs dans un espace public multiculturel où « le destin commun⁵ » est l'essence même du projet politique calédonien depuis les accords de Nouméa. Notre deuxième postulat concerne le fait que les médias participent, par ailleurs, à définir la relation des individus avec les éléments environnementaux selon les propres représentations que les journalistes se font de l'environnement, non dépendantes des liens qui se tissent avec les acteurs de Nouvelle-Calédonie. Sur les territoires d'outre-mer, les relations très proches entre les différentes structures s'apparentent à celles que l'on observe dans les journaux régionaux de métropole (Amiel, 2017) avec un effet accentué de par leur insularité. De même, l'absence au sein des rédactions de journalistes spécialisés en environnement, contrairement à la presse généraliste

⁵ Le destin commun est une notion définie dans l'accord de Nouméa désignant l'objectif de construire une « communauté de destin » pluriethnique qui repose sur la reconnaissance d'une part de la population kanake (celle du premier occupant) et d'autre part des autres communautés qui participent à la construction de la Nouvelle-Calédonie contemporaine. L'idée est, par ailleurs, d'éviter les tensions voire les affrontements qui ont marqué les années 1980.

de métropole (Comby, 2009) peut conduire ces derniers à s'appuyer davantage sur les acteurs spécialistes de ces questions, configurant ainsi leurs propres perceptions de l'environnement.

C'est à partir de l'analyse des deux médias principaux (par leur taux d'audience) – NC la 1^{ère} et LNC – que le choix du corpus s'est porté sur l'information en ligne proposée par ces deux médias entre janvier et septembre 2020. La Nouvelle-Calédonie, n'ayant pas de stratégie numérique de diffusion de l'actualité puisqu'elle favorise principalement le support audiovisuel, notre choix de ne pas l'étudier s'est vite affirmé comme une évidence. Par ailleurs, il est important de souligner que cette période n'est pas spécifique à un moment particulier de la vie calédonienne mais plutôt à une conjoncture événementielle sur l'environnement en lien avec un engouement plus important pour cette thématique causée par la crise sanitaire et les périodes de confinement. La période de 9 mois permet ainsi de rendre compte sur un temps suffisamment long de la médiatisation de l'environnement par des journaux insulaires dans un contexte de multiculturalité et de changement climatique.

L'information en ligne est fidèle à l'actualité présente sur le journal papier en ce qui concerne la presse écrite, et bien plus abondante que celle proposée par le journal télévisé de 19 h 30, considéré comme « la grande messe » de l'information calédonienne (Wolton, 1990).

Les mots clés « environnement » et « développement durable » ont été choisis et interrogés sur les moteurs de recherche des deux médias pour le recensement des articles. Pour vérifier ce recueil, la recherche des mots biodiversité puis changement climatique étaient confrontés à la requête précédente permettant d'avoir une idée plus précise du nombre d'articles relevant de ces deux sous-thématiques. Après une lecture de l'ensemble, la catégorisation a posteriori des articles selon les contenus a conduit ainsi à sélectionner les deux sous-thématiques importantes du territoire que sont la biodiversité et le changement climatique pour les soumettre au traitement par le logiciel d'analyse textuelle IRaMuTeQ. Une élimination des doublons a été nécessaire pour évaluer quantitativement et qualitativement la place de l'environnement dans ces deux médias réunis.

Entre éléments naturels et gestion normée de l'environnement

Sur un corpus relatif à 9 mois de traitement médiatique, 768 articles incluant le terme environnement dans le contenu furent recensés. Une première lecture attentive des articles dans l'objectif de vérifier le contenu permettait de ne garder que ceux dont le mot « environnement », de nature polysémique, correspondait à notre problématique.

À partir des éléments obtenus, la construction des catégories s'est faite autour de 10 items : *biodiversité* ; *catastrophes naturelles* ; *changement climatique* ; *déchets* ; *économie verte* ; *législatif* ; *mines* ; *énergie* ; *pollution* et une dernière nommée *autres*. L'environnement se caractérise aussi bien par des éléments « naturels », quelle que soit l'approche journalistique, tels que la biodiversité, les catastrophes naturelles et le changement climatique, que par des items liés à l'activité humaine en lien avec le milieu physique : ceux des déchets, de l'énergie, de la pollution, du droit et de l'économie verte.

Les sujets sur la faune et la flore ainsi que sur les aléas de la nature ont toujours fait l'objet de traitement privilégié dans les médias de par leur caractère soudain et leur facilité à être mis en image (Arboit, 2006). Ceci est d'ailleurs démontré par la place plus importante des catastrophes naturelles dans le média télévisé (45 % des sujets environnementaux) que dans celui de la presse écrite (18 % des sujets sur l'environnement). Cela est compréhensible par le fait que la Nouvelle-Calédonie est un territoire connu pour son *hotspot* de la biodiversité ainsi que pour sa fréquence d'apparition des événements naturels (dépressions, cyclones et à moindre mesure feux de brousse constituent une grande partie des aléas naturels). Au-delà de cette distinction, c'est la place peu importante réservée au changement climatique dans

dans une approche gestionnaire de l'environnement, comme le montre l'analyse par le logiciel IRaMuTeQ. La construction discursive axée sur les actions gouvernementales ou provinciales⁶ montre une administration étatique de la gestion des espèces, signifiée par la place des acteurs dans les discours relatés. Cette forte présence de l'état, tel que nous l'avions déjà montré dans nos premiers travaux de recherche sur le traitement médiatique de l'environnement dans les médias généralistes français (Nedjar, 2000) renforce l'idée que l'environnement est principalement un objet de management politique et scientifique par la prépondérance des institutions dans le traitement de la problématique : les acteurs des collectivités ou de recherche (IRD, IAC, etc.) dont le statut juridique relève de l'administration française pour ces derniers, sont très visibles dans les discours. Or, dans un territoire où la conception de l'environnement est appréhendée de manière différenciée selon les représentations culturelles, on s'aperçoit, d'après l'analyse des discours, que la place laissée à l'action citoyenne est très limitée et contribue à renforcer davantage l'écart entre les représentations proposées et les perceptions de l'environnement physique des habitants calédoniens.

Les enjeux liés à la sauvegarde des espèces prennent le dessus sur les significations culturelles des habitants autochtones à propos de ces espèces. Autrement dit, une gestion de type descendante telle qu'elle est montrée au sein des médias se traduit par un discours très présent sur la professionnalisation de la maîtrise de la nature. Ce traitement indique une perception des différentes modalités de figuration des éléments du monde naturel à travers les mondes imaginaires, « cognitifs » des journalistes. Les sujets de biodiversité les plus évoqués par les deux médias étudiés sont le requin et la tortue, le nuage de mots de NC la 1^{ère} indiquant bien cette présence constante des organismes publics dans leur opérationnalité de la gestion des espèces.

Deux sujets, sur l'ensemble des articles traités par les médias font davantage référence aux modes de vie mélanésiens qu'à leurs perceptions : celui de la tortue et celui de la chauve-souris. Les pratiques coutumières de sacrifice de l'animal lors des rites de mariage pour la tortue ou de pratiques alimentaires des locaux pour la chauve-souris sont évoquées pour pointer les problèmes rencontrés par le management public. En effet, dans le cas de la tortue considérée comme une espèce en danger, la gestion des espèces par les autorités conduit à une prise en compte des pratiques coutumières dans la gestion de la tortue. L'espèce doit être régulée par les coutumiers dans un objectif de réduction des sacrifices respectant ainsi le processus de régulation des tortues par les institutions territoriales.

De même, l'accent médiatique mis sur la chauve-souris, et particulièrement sur la roussette – espèce la plus présente sur le territoire, chassée et consommée par les populations mélanésiennes dans le cadre des grands événements familiaux – remet en cause leur consommation en période de pandémie. L'animal pouvant être considéré comme un lieu de réceptacle et de transmission de la Covid-19, il est alors vu dans les discours comme un risque accentuant la propagation du virus. La place accordée à ce fait scientifique conduit à véhiculer l'idée que les pratiques de chasse doivent être questionnées, voire remises en cause dans une dimension sécuritaire de la population calédonienne en période de crise sanitaire.

Ces discours sur la protection humaine sont aussi visibles dans le cadre du traitement médiatique des requins. Animal de fantasmes fictionnels, la réalité des événements tragiques causés par celui-ci vient remettre dans l'espace public la question de leur régulation critiquée par les associations de protection des espèces à dimension internationale (sea shepherd, WWF) implantées sur le territoire. Ces points de tension entre acteurs politiques et structures associatives excluent toute considération culturelle spécifique aux Océaniens dans les espaces discursifs médiatiques.

⁶ La Nouvelle-Calédonie est divisée en trois provinces qui couvrent l'ensemble du territoire : la province sud, la province du nord et la province des îles.

Le changement climatique, une thématique éloignée des enjeux locaux

Cet imaginaire européen détermine le cadre qui structure les discours sur l'environnement avec des indicateurs très significatifs par rapport aux contenus des articles proposés, particulièrement ceux qui portent sur le changement climatique. En effet, l'étude des mots par le logiciel IRaMuTeQ dans ces deux médias montre à quel point les références à l'ancrage territorial sont très peu présentes.

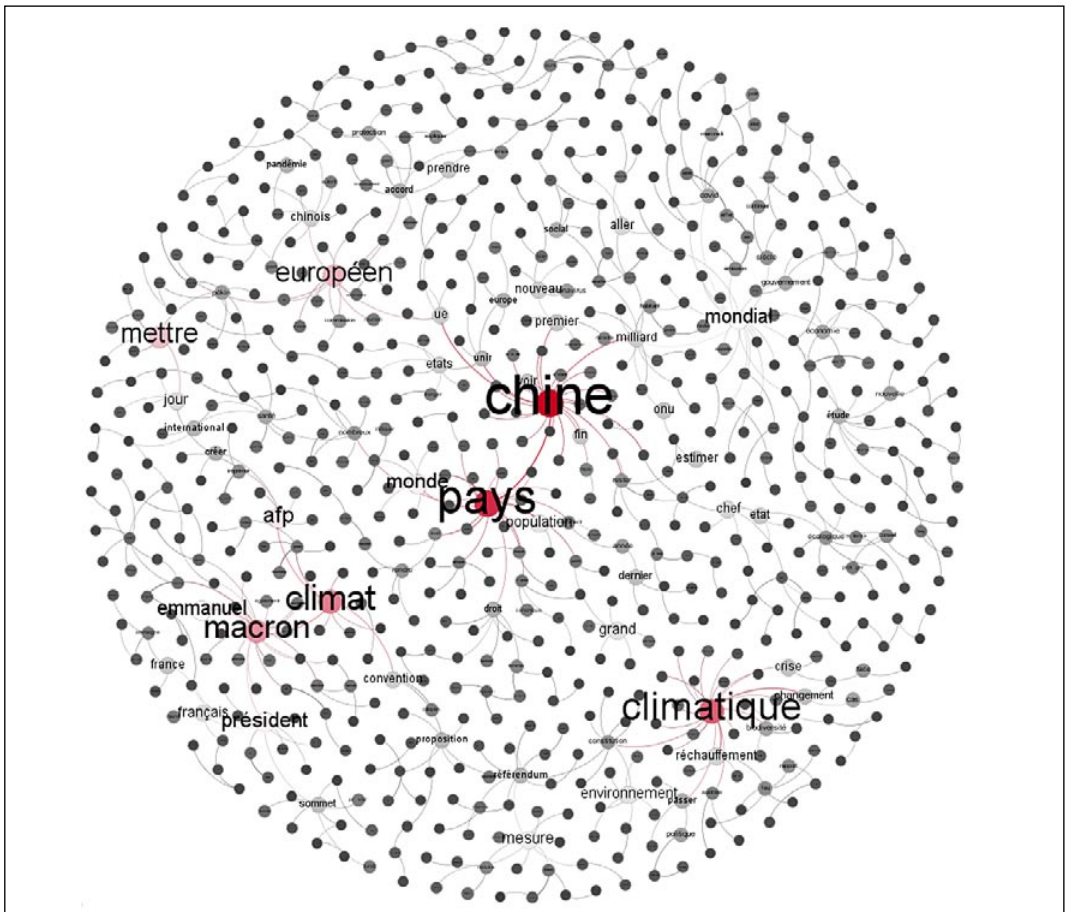


Figure 2. Nuage de mots sur le changement climatique à partir des contenus diffusés dans Les Nouvelles calédoniennes et NC la 1^{ère}

Sur l'ensemble des articles diffusés, un seul fait référence à un événement local et mentionne le terme de changement climatique : celui de la marche des lycéens en faveur du climat. Les autres sujets renvoient à trois catégories de termes indiquant que la question publique du changement climatique ne se pose pas à un niveau local, mais plutôt sur le plan international.

Cette vision internationale se polarise essentiellement sur les échanges politiques et dans une moindre mesure sur les impacts à l'échelle planétaire ou étatique.

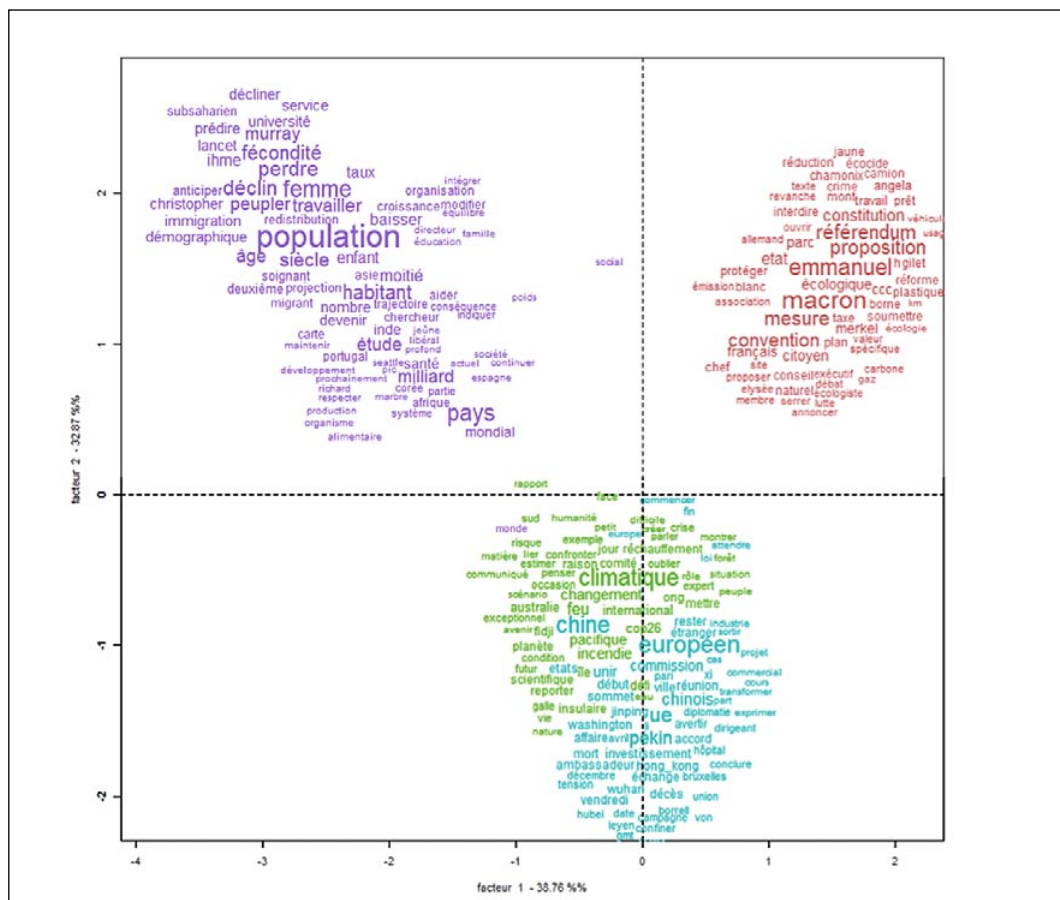


Figure 3. Résultats de l'analyse factorielle de correspondances dans les articles de NC la 1ère et du journal de presse écrite LNC

Le changement climatique est une notion relativement abstraite pour les habitants du territoire (Bonnemains, 2016), la référence à des modes de pensées empruntés au langage normé présent lors des grandes rencontres autour du climat vient alimenter les sujets qui s’y rapportent. Malgré le fait que le changement climatique soit devenu « observable » dans la presse métropolitaine locale (Gassiat et Verger, 2016), les médias calédoniens quant à eux font le choix d’une vision éloignée des problématiques territoriales. Pourtant, les petites îles du pacifique, et particulièrement celles du Vanuatu, ont fait l’objet d’une attention médiatique sur la scène internationale, en considérant les habitants de ces îles comme les premiers réfugiés du changement climatique.

Médias de proximité et pouvoirs locaux

Dans cette analyse du traitement médiatique de l’environnement, l’imbrication des politiques publiques et les stratégies des acteurs locaux dans les discours journalistiques montrent des interactions fortes avec le milieu social et politique. Ceci implique de penser de manière critique et réflexive les modes de régulation et d’adaptation au changement climatique et à l’évolution

de la biodiversité intégrant les formes locales de concertation et d'action (Juanals, 2019). La question de l'environnement et de sa préservation, et particulièrement de la biodiversité, sous-entend la thématique du patrimoine naturel qui ne peut être dissociée de sa dimension culturelle, car au-delà d'être un écosystème biologique, ce patrimoine représente le milieu ambiant comme territoire et espace de vie des populations. Or, dans les univers véhiculés par les médias, la place laissée aux dimensions culturelles autres que celles qui dominent les modes de pensée européens semble être inexistante au profit d'une gestion professionnelle des espèces naturelles. La construction de l'espace physique tel qu'il se dessine dans les espaces discursifs semble retirer toute action individuelle venant se référer à une ou des pratiques culturelles.

L'imaginaire sur l'environnement produit par les médias est ainsi la résultante d'un positionnement des rédactions journalistiques d'acteurs en interaction avec ceux qui agissent pour l'environnement d'une part, et d'une perception européenne de l'environnement d'autre part issue de leur milieu de formation. Ainsi, entre les acteurs locaux de l'environnement répondant à une logistique étatique emprunt des modes de fonctionnement de l'hexagone concernant la gestion des espaces naturels, et des acteurs internationaux pour le changement climatique, les médias, en tant qu'acteurs comme tant d'autres composent avec une perception coloniale de gestion politique du territoire au sein de laquelle l'environnement est une problématique parmi d'autres. La question environnementale ne faisant pas l'objet d'une expertise chez les journalistes locaux, la proximité se manifeste davantage avec les acteurs décisionnaires et les experts scientifiques qu'avec les populations locales pour lesquelles ces messages sont destinés. Les représentations normées qui circulent dans les espaces publics de métropole pénètrent ainsi les espaces médiatiques d'outre-mer, indépendamment des spécificités culturelles des territoires et de la diversité des populations qui y habitent.

Le journalisme territorial se résume ainsi à cette volonté de promotion des actions territoriales renforçant les identités professionnelles des acteurs responsables de l'environnement. Au centre de ces enjeux, la proximité est ainsi entendue « *comme la pluralité des façons de décliner le proche : tantôt c'est le familier, le connu, celui avec qui la relation existe déjà, faite de services rendus et de mandats déjà occupés ; tantôt c'est le semblable occupant la même position dans l'espace social, la proximité objective faisant alors l'économie de toute interconnaissance et de tout lien social* » (Le Bart et Lefèbre, 2005 cité par Amiel, 2017).

L'adaptation au changement climatique ne peut faire l'abstraction des possibilités d'actions des citoyens et pas seulement ceux qui sont engagés dans des associations de préservation de l'environnement prédisposées à maîtriser les outils communicationnels, mais aussi ceux qui, absents des espaces publics médiatisés, sont confrontés dans leur quotidien aux variations du changement climatique et de la biodiversité et dont les savoirs sortent des cadres institutionnels. ■

Akila Nedjar-Guerre est maîtresse de conférences à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Références

Amiel, P. (2017). Le journalisme de solutions : une solution à la crise de la presse locale. *Communication* [en ligne] journals.openedition.org, 10.07.2017.

Andrianasolo N. (2021). *Émergence et médiatisation des controverses sociales à l'ère des réseaux socionumériques : le cas de Bois Blanc (La Réunion) et de Tim Hunt (Grande-Bretagne)*, thèse de doctorat. Université de la Réunion.

- Arboit, G. (2006). De l'utilisation médiatique des catastrophes : l'exemple du tsunami de la Saint-Étienne 2004. *Annuaire français de relations internationales*, VII, 118-132.
- Bernard, F. (2006). Organiser la communication d'action et d'utilité sociétales : le paradigme de la communication engageante. *Communication et organisation*, 29, 64-83.
- Bonnemains, A. (2016). *Perceptions et représentations du changement climatique auprès des populations dans leur cadre de vie*. Rapport de recherche, LabEx ITEM. 2016.
- Comby, J.-B. (2009). Quand l'environnement devient « médiatique » : conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique. *Réseaux*, 157-158, 157-190.
- Gassiat, A. et M. Verger (2016). Le changement climatique et la presse quotidienne régionale : quelles représentations dans Sud Ouest de 1995 à 2010 ? *L'Espace géographique*, 45(3), 249-264.
- Horowitz, L. S. (2001). Perceptions of nature and responses to environmental degradation in New Caledonia. *Ethnology*, 40(3), 237-250.
- Ingold, T. (2012). Culture, nature et environnement. *Tracés*, 22, 169-187.
- Institut de la statistique et des études économiques (ISEE) Nouvelle-Calédonie (2020). *Recensement de la population 2019* (Synthèse n° 45). ISEE.
- Leblic, I. (2008, octobre). Identité kanak, rapport à la terre et développement durable en Nouvelle-Calédonie. Présentation dans le cadre du Colloque *Quelles approches promouvoir pour accompagner les dynamiques individuelles et collectives dans une démarche de développement durable ?*
- Losen, B. (2021). La construction des légitimités d'une expertise scientifique au prisme de sa médiatisation : le cas de la « crise requin » à La Réunion. *Les enjeux de l'information et de la communication*, 22(4), 25-43.
- Nedjar, A. (2000). L'environnement dans les médias généralistes : l'analyse du cadre discursif, thèse de doctorat, École normale supérieure de Lyon.
- Payri, C. et E. Vidal (dir.) (2019). *Biodiversité en Océanie, un besoin urgent d'action – Nouméa 2019*. CRESICA.
- Révelard, A., G. Names et M. Chassé (2013). Valeur de l'environnement chez les populations indigènes et concept du « bon sauvage » : le cas du peuple Kanak en Nouvelle-Calédonie. Présentation dans le cadre de l'atelier CERES-ERTI : Les valeurs de l'environnement : entre éthique et économie.
- Wolton, D. (1990). *Éloge du grand public : une théorie critique de la télévision*. Flammarion.

Prégnance et cadrages différenciés en fonction des plateformes de diffusion : une étude de cas de la couverture de la COP26 dans les médias québécois

Amélie Daoust-Boisvert, Université Concordia
Gabrielle Brassard-Lecours, Université Concordia
Willow Beck, Université Concordia

RÉSUMÉ

La Conférence de Glasgow (COP26) était la plus cruciale depuis celle menant à l'Accord de Paris. À partir d'un corpus de milliers d'articles, publications Twitter et Facebook, alertes mobiles et pages web de six médias québécois publiés pendant la COP26, nous proposons un nouvel indice de la prégnance médiatique considérant la réalité du journalisme à l'ère du journalisme multiplateforme. La visibilité de la COP26 et de l'environnement a varié dans le temps, mais aussi selon les plateformes. Nous avançons que la prégnance des enjeux environnementaux est moins dépendante des articles produits que de leur mise en valeur en ligne. Une analyse exploratoire des sentiments et du vocabulaire des publications de ces médias sur la COP26 et l'environnement sur Facebook et Twitter indique aussi un traitement différencié selon le média et la plateforme. Les pratiques des médias, exposant ou non leurs publics à certains enjeux ou privilégiant certains cadrages sur d'autres, pourraient contribuer à renforcer les bulles informationnelles, idéologiques et identitaires.

ABSTRACT

The Glasgow Conference (COP26) was the most crucial since the one leading to the Paris Agreement. Based on a corpus of thousands of articles, Twitter and Facebook posts, mobile alerts and web pages from six Quebec media outlets published during COP26, we propose a new index of media salience considering the reality of journalism in the age of multiplatform journalism. The visibility of COP26 and the environment varied over time, but also according to platforms. We argue that the salience of environmental issues is less dependent on the articles produced than on their online promotion. An exploratory analysis of the sentiments and vocabulary of these media outlets' publications on COP26 and the environment on Facebook and Twitter also indicates differentiated treatment depending on the media and platform. Media practices, whether or not they expose their audiences to certain issues or favor certain framings over others, could contribute to reinforcing informational, ideological and identity bubbles.

Révolue est l'époque où les journalistes couvraient un événement, écrivaient un article, l'envoyaient au pupitre, lequel le révisait et en faisait la mise en page avant que l'imprimeur ne transforme la maquette en journal livré à nos portes. Aujourd'hui, les reporters vont souvent envoyer une publication sur Twitter ou publier un article sur le site web de leur organisation avant même le début d'un événement. Puis, lorsque la situation le commande, ils en feront la couverture en direct sur des réseaux sociaux, toujours plus nombreux à devoir être alimentés pour joindre et toucher les différents publics. Le travail se poursuit après l'événement, avec l'envoi d'une première version d'un article destinée au site web et aux applications mobiles, accompagnée d'une promotion distincte et adaptée à des publics différents pour les réseaux sociaux. Si l'importance de la nouvelle ou le potentiel d'attirer les clics le justifie, peut-être sera-t-elle même « poussée » vers les téléphones des lecteurs potentiels à l'aide de notifications qui feront vibrer ou sonner une alerte sur leur appareil. Si l'imprimé, ou sa version pour iPads et autres tablettes, existe toujours dans un média particulier, le journaliste adaptera encore son article à cette plateforme avant la fin de sa journée. Ainsi vivra une nouvelle.

Tenant compte de ces nouveaux modes de production et de diffusion médiatique, nous proposons ici une étude de cas autour de la couverture de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques, ou Conférence de Glasgow, à laquelle nous allons aussi référer comme la Conférence des parties (COP) ou COP26. Notre échantillon consiste en un ensemble de médias québécois et leurs multiples plateformes de diffusion. Nous souhaitons explorer le potentiel de divers corpus pour arriver à une mesure comparative de la prépondérance de l'enjeu climatique en tenant en compte des sites web, plateformes papier traditionnelles, applications pour tablettes, réseaux sociaux et alertes sur appareils mobiles.

D'abord, le thème de la conférence de Glasgow est sélectionné en raison du caractère crucial que revêt l'étude de la couverture du climat dans les médias canadiens. D'ici une décennie, le « budget carbone » permettant aux sociétés humaines d'éviter des bouleversements dramatiques sera épuisé (IPCC, 2018 ; Mengis, Partanen et al., 2018). Il y a urgence (Lenton, Rockström et al., 2019), mais les médias en rendent-ils compte ? Un trop grand décalage entre la gravité des enjeux et la couverture médiatique peut contribuer à retarder l'action climatique. Cette COP est aussi la plus cruciale depuis celle ayant mené à la signature de l'Accord de Paris, puisqu'elle devait permettre aux pays de s'entendre sur les moyens de maintenir le réchauffement sous la barre des 2 degrés Celsius.

Ensuite, en raison des nouvelles façons de couvrir et de décliner la nouvelle évoquées plus tôt, évaluer la prépondérance d'un enjeu dans l'actualité présente un défi supplémentaire. En quelques décennies d'études sur la mise à l'agenda, différents indices dits de « salience » ont été proposés. La plupart s'appuient sur le nombre (Chyi et McCombs, 2004) ou la proportion (Muschert et Carr, 2006) d'articles concernés par un sujet donné publié dans une période définie. Dans le contexte du multiplateforme, il semble peu pertinent de continuer à évaluer l'importance de la couverture médiatique d'un événement de cette manière, puisqu'elle n'est pas totalement satisfaisante pour traduire la prépondérance d'un enjeu à travers les multiples plateformes alimentées par les médias d'information à l'ère du numérique. Les nouvelles font le plus souvent l'objet de multiples publications, cadrages et mises en marché en l'espace, souvent, de quelques heures. À la lumière de cette réalité, il semble nécessaire d'amorcer une réflexion sur les méthodologies et les approches entourant les études de « salience », ou de prégnance médiatique.

Dans le même ordre d'idées, il semble aussi approprié d'évaluer les cadrages différenciés adoptés selon les plateformes et selon les médias. Dans cet article, en plus de la prégnance, nous aborderons le cadrage des nouvelles publiées pendant la conférence de Glasgow par les médias québécois à l'aide d'une analyse des sentiments et du vocabulaire choisi. Les études publiées s'appuient sur des recherches booléennes tels « changement climatique/climate

change », « réchauffement climatique/global warming » ou des mots clés référant au Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat, le GIEC, pour évaluer la prévalence des articles sur le climat et constituer des corpus (Stoddart, Haluza-DeLay et al., 2016 ; Boykoff et Pearman, 2019). Selon nos recherches préliminaires, non publiées, élargir le champ lexical utilisé – crise, bouleversement et urgence climatiques en sont des exemples – permettra d'identifier un plus large corpus ainsi que des cadrages émergents. Nous souhaitons également explorer en quoi les choix lexicaux et le ton positif, neutre ou négatif des nouvelles sont liés, dans le but d'explorer la possibilité, dans le futur, de soumettre de larges corpus à une analyse automatisée des sentiments.

Finalement, la perspective canadienne est de portée internationale. En 2021, le Canada était le quatrième producteur mondial de pétrole et ses émissions de GES en provenance du secteur de l'énergie accusaient une croissance de 2,5 % par rapport à l'année précédente (British Petroleum Company, 2022). Au mieux, elles stagnent depuis 10 ans, alors que le consensus international tend vers la décroissance. La consommation d'énergie par personne des Canadiens est parmi les plus élevées au monde. Les décisions canadiennes en matière d'énergie, notamment l'exploitation des sables bitumineux, auront des impacts sur le climat de la planète (Talaie, Gemechu et al., 2019), tout comme celles concernant l'abondante énergie hydroélectrique du pays. Sans oublier que le Canada se montre vulnérable à l'égard des changements climatiques en raison de ses effets amplifiés près des pôles (Screen et Simmonds, 2010). De plus, la présente étude inclut les médias francophones du Québec, alors que les études disponibles sur la couverture environnementale et du climat au Canada s'attardent surtout à des médias anglophones de référence, comme le *Globe and Mail* (Ahchong et Dodds, 2012 ; Davidsen et Graham, 2014 ; DiFrancesco et Young, 2011 ; Stoddart, Haluza-DeLay et al., 2016 ; Young et Dugas, 2011).

Ces considérations nous mènent à formuler les questions de recherche suivantes :

RQ1 Comment la prégnance de la conférence de Glasgow et de l'environnement dans les médias québécois pendant la COP26 a-t-elle varié selon les plateformes de diffusion numériques et traditionnelles et dans le temps pendant la durée de l'événement ?

RQ2 Comment le ton, tel que déterminé par une analyse des sentiments, a-t-il varié dans la couverture de la COP26 par les médias québécois sur les réseaux sociaux, pendant la durée de l'événement ? Et ce ton est-il lié à l'usage d'un vocabulaire différencié ?

Revue de la littérature

Agenda setting et études du cycle de l'attention médiatique

Les médias exercent leur pouvoir en publicisant ou réduisant un enjeu au silence (Anderson, 2009). Depuis la classique étude de Chapel Hill par McCombs et Shaw (1972) et ayant établi les bases de la théorie de l'agenda-setting, ses auteurs et de nombreux autres contributeurs ont fait évoluer la théorie pour l'adapter aux nouvelles réalités médiatiques. Un des concepts clés au cœur de la théorie de l'agenda-setting, dont nous ferons usage ici, est celui de la « salience ». Ce concept est décrit comme l'importance relative d'un enjeu dans un espace précis, par exemple les médias, mais aussi, parfois, d'autres espaces comme les plateformes électorales (Chyi et McCombs, 2004). La faible disponibilité d'une littérature scientifique en français sur le concept rend sa traduction difficile, mais nous adopterons ici, dans un souci de cohérence, la traduction offerte par Lamoureux (2019), qui propose la prégnance. La prégnance d'un enjeu est nécessairement dépendante de sa sélection préalable – n'oublions pas qu'un enjeu peut être médiatiquement réduit au silence.

Le concept a été enrichi d'une autre dimension avec le développement de l'« attribute agenda-setting ». Après l'étude de l'objet lui-même, par exemple le climat ou la Conférence de Glasgow,

il est possible d'analyser comment les médias sélectionnent et présentent certains attributs de cet objet, choix qui à son tour pourraient influencer sur les perceptions des publics à l'égard de celui-ci (Takeshita, 1997). Il est possible d'étudier la prégnance d'un objet X dans le temps dans la couverture médiatique, mais aussi la prégnance des différents attributs choisis pour en parler.

L'attribut agenda setting permet de réconcilier une autre théorie des médias, celle du cadrage, avec la théorie de l'agenda setting, en « pensant les cadrages en tant qu'attributs d'un objet » (Chyi et McCombs, 2004). Les nouvelles contiennent des informations, mais aussi des « cadrages », des angles par lesquels elles sont abordées, des niveaux interprétatifs, voire des biais. Les cadrages sont un outil – ou un attribut – puissant pour amener les audiences à penser à un objet – une information – d'une certaine manière (Simon et Jerit, 2007).

Ces dernières années, l'analyse des sentiments en tant qu'attribut ou cadrage a gagné en popularité dans les études médiatiques. Elle permet de réduire la complexité des analyses de cadrage en réduisant ces derniers au ton positif, négatif ou neutre d'éléments dans un corpus, notamment de large ensemble de données sur les réseaux sociaux, de donner une mesure objective d'analyse d'un corpus aux décideurs, chercheurs ou sondeurs de traiter de grands corpus par analyse automatisée (Puschmann et Powell, 2018).

Un effort scientifique pour mettre à jour les mesures de la prégnance se déploie afin de tenir compte des réalités numériques. Spisak, State et al. (2022) ont introduit le Social Media Salience Index, une mesure du pourcentage d'hyperliens partagés et repartagés sur un sujet en proportion du nombre total de partages sur une période donnée. C'est un calcul simple, mais qui, lorsque réalisés sur des ensembles de données de millions, voire de milliards d'entrées publiées sur les réseaux sociaux, présente une robustesse certaine par rapport à des méthodes antérieures. Des études se sont attardées à la prégnance d'un enjeu et à son cadrage dans des corpus issus des réseaux sociaux, en puisant des corpus chez les utilisateurs ordinaires, ou encore, chez les politiciens (Eberl, Tolochko et al., 2020 ; Gilroy et Kashyap, 2021).

Les médias accusent la perte d'un quasi-monopole de l'information, concurrencés par l'amplification que procurent les réseaux sociaux à des sources non médiatique qui se trouvent libérées de la dépendance aux médias traditionnels en tant que porte-voix. Mais ils conservent un pouvoir certain de mise à l'agenda, d'amplification et de maintien d'enjeux et de cadrages dans l'espace public, un système désormais hybride, indiquent certains travaux (Chadwick, 2011 ; James, Banducci et al., 2019). Par contre, à notre connaissance, des approches pour permettre l'étude de la prégnance d'un enjeu médiatique à travers les plateformes et non pas dans le silo de l'une ou de l'autre des plateformes médiatiques et, dans le temps, reste à développer.

Déjà en 2012, il a été observé que de communiquer la science à l'ère numérique la rend plus facilement contestable publiquement (Schmidt, Ivanova et al., 2013). Aujourd'hui plus que jamais, le consensus scientifique est secoué par les commentaires sur les réseaux sociaux, car ces derniers sont exempts de révision par les pairs ou même de modération ou de vérification des faits. Il apparaît donc d'autant plus important d'élargir les études d'agenda-setting et de prégnance aux réseaux sociaux alimentés par les médias.

Prégnance du climat comme enjeu médiatique

Dans la lutte pour l'attention, les sujets s'entrechoquent et se font compétition. La disponibilité des ressources dans les salles de presse, la compétition avec d'autres enjeux et crises et la fatigue médiatique se développant autour des thèmes qui perdurent dans l'actualité sont tous des facteurs qui influent négativement sur la couverture des enjeux climatiques.

Certains des creux de vague de la couverture climatique résultent de la crise des médias et de la suspension de secteurs de couverture spécialisés (McNatt, Goodman et al., 2019), alors que devant la rareté des ressources, le maintien de secteurs prioritaires comme la couverture politique ou même sportive l'emporte. Après une croissance de la couverture des enjeux climatique au courant des années 80, un déclin s'est opéré dans les années 90 suivi d'une période de croissance au tournant des années 2000 (Anderson, 2009). Un sommet de couverture a été observé dans de nombreux pays lors des années 2008 et 2009 (Broadbent, Sonnett et al., 2016), une période coïncidant avec des sommets internationaux importants, comme la COP15. Les événements internationaux autour du climat, comme les publications de rapports scientifiques ou les rencontres politiques internationales, sont souvent responsables de sommets d'attention médiatique et ce, depuis plusieurs décennies (Anderson, 2009).

Les enjeux climatiques subissent aussi un recul en matière d'espace médiatique lorsqu'ils entrent en compétition avec d'autres crises. Par exemple, la pandémie de SARS-CoV-2 a entraîné, aux États-Unis, une diminution de 80 % de l'indice Social Media Saliency Index pour le climat (Spisak, State et al., 2022).

Mais certains médias font une priorité d'améliorer leur couverture. En 2019, avec le quotidien britannique *The Guardian* en tête, la coalition internationale *Covering Climate Now* a été lancée avec pour objectif de couvrir « plus » et « mieux » les enjeux climatiques. Elle regroupe, en 2022, plus de 450 partenaires (*Covering Climate Now*, 2022).

Au-delà de la prépondérance de l'enjeu dans les médias, les cadrages, ou attributs, utilisés par ces derniers pour aborder les changements climatiques ont leur importance et varient en fonction des contextes sociopolitiques. Les médias allemands sont plus consensuels sur la nécessité d'agir, les médias canadiens s'attardent davantage aux impacts des changements climatiques, alors que les médias américains donnent dans la controverse politique (Bolsen et Shapiro, 2018 ; Tschötschel, Schuck et al., 2019). D'autres études montrent que les voix mettant en doute la science du climat occupent un espace médiatique disproportionné, surtout aux États-Unis (Boykoff, 2012 ; Petersen, Vincent et al., 2019).

Une étude par Stoddard, Haluza-DeLay et al. (2016) sur la couverture du climat par le *National Post* et le *Globe and Mail* entre 1997 et 2010 a comparé le volume de ces nouvelles par rapport à 19 autres pays. La couverture canadienne s'avère la plus importante. Les angles de la responsabilité gouvernementale et de la réglementation dominent. D'autres études soulignent le cadrage « élitiste » utilisé par les médias canadiens dans leurs reportages sur les changements climatiques, avec peu d'intersections avec la vie quotidienne et un fort appui sur des sources officielles (Ahchong et Dodds, 2012). Les cadrages remettent peu en question la nature de l'économie canadienne, qui repose sur les ressources naturelles et les énergies fossiles (Davidsen et Graham, 2014).

Les COP dans l'actualité

Notre travail s'inscrit dans la continuité d'études d'autres équipes sur la couverture médiatique et les enjeux communicationnels des COP, dont la première s'est tenue en 1995 et dont découlent le Protocole de Kyoto (1995) et l'Accord de Paris (2015). Les COP sont des événements importants pour attirer l'attention sur les enjeux climatiques (Schäfer, Ivanova et al., 2013). Trois types de discours marquent ces négociations sur le climat : le conflit, la transition et la vulnérabilité (Audet, 2013).

Une étude australienne (Lidberg, 2018) a comparé les couvertures de la COP15, en 2009, et de la COP21, en 2015, à travers le *The Sydney Morning Herald* et le *Daily Telegraph*. Dans ce dernier, la part de la couverture confiée à des agences de presse est passée de 1 à 51 pour cent entre les deux événements. Par ailleurs, d'une COP à l'autre, la couverture du *Sydney*

Morning Herald s'est complexifiée, le journal y allouant plus de ressources et d'analyses en profondeur. Toujours selon Lidberg (2018) le *Daily Telegraph* est plutôt passé d'une campagne négative contre la lutte aux changements climatiques lors de la COP15 à presque ignorer la COP21, « abdiquant la responsabilité d'informer de façon constructive son public à propos de l'Accord de Paris ». Ce fait étonne compte tenu des enjeux supérieurs de la COP21, menant à un accord. Selon les auteurs, ces choix éditoriaux reposent entre autres sur le lectorat spécifique de chaque média.

Au Canada, une étude s'est intéressée à la couverture de la COP de Copenhague en 2009, laquelle avait pour but l'extension du protocole de Kyoto. Comparant la couverture de l'événement par des médias provinciaux traditionnels avec celle des médias dits alternatifs, les auteurs ont observé que ces derniers adoptaient un cadrage appelant davantage à l'engagement et la mobilisation politique, plutôt qu'au découragement et au cynisme (Gunster, 2011).

La recherche commence seulement à s'intéresser au rôle des réseaux sociaux lors de ces événements internationaux. Aujourd'hui, la couverture d'un événement, surtout en temps réel, va bien au-delà que celle relayée uniquement sur le site web d'un média. Une analyse de plus de 1000 publications Twitter publiées lors de la COP25 a démontré que les publications des journalistes ont suscité plus d'engagement que les publications Twitter des médias pour lesquels ils travaillaient (Carrasco Polaino, Mera Fernández et al., 2021).

Précisons que la COP26 s'est déroulée à l'automne 2021 après avoir été reportée en 2020 en raison de la pandémie mondiale causée par la COVID-19. C'était la COP la plus cruciale depuis la COP21 à Paris en 2015 et l'occasion pour les 196 pays signataires de l'Accord de Paris de s'entendre sur les moyens à mettre en œuvre pour le respecter et de maintenir le réchauffement planétaire sous la barre des 2 degrés Celsius, voir, si possible, de 1.5 degré. Le directeur général des Nations Unies Antonio Guterres a même qualifié cette rencontre de « dernier espoir » avant son ouverture. Toujours peu optimiste malgré l'adoption du Pacte de Glasgow au terme de deux semaines de négociations ardues, ce dernier a déclaré que la « catastrophe climatique frappe toujours à la porte ». Le pacte tel que ratifié inscrit pour la première fois un objectif de réduction du recours au charbon et des subventions aux énergies fossiles. Les engagements volontaires des états laissent prévoir un réchauffement planétaire de 2,2 à 2,7 degrés d'ici 2100, et le pacte prévoit que les signataires devront renforcer leurs objectifs d'ici la fin de 2022. L'importance des enjeux pour l'avenir de l'humanité en fait une COP particulièrement intéressante à soumettre à une étude de sa médiatisation.

Méthodologie

Constitution des corpus

Les corpus étudiés proviennent de six médias québécois, soit *La Presse*, *Le Devoir*, TVA nouvelles, *Le Journal de Montréal*, Radio-Canada Info et *Montreal Gazette*. Les premiers sont les médias francophones les plus consultés et inspirant le plus confiance au Québec selon le *Digital News Reports* du Reuters Institute (Newman, Fletcher et al., 2021) et ce dernier est le seul quotidien anglophone du Québec. Les données pour chaque plateforme ont été récoltées entre le 30 octobre et le 13 novembre inclusivement, soit la durée de la Conférence de Glasgow, plus une journée au début et à la fin. La conférence s'est finalement conclue avec une journée de retard, avec un accord ratifié le 13 novembre.

Les 5161 publications publiées sur Twitter par ces six médias pour la période couverte ont été moissonnées à l'aide du module Python sncscrape, et les 3675 publications Facebook ont été récoltées à l'aide de l'outil Crowd Tangle (crowdtangle.com). Une requête pour les comptes de chaque média a été effectuée pour télécharger tous les messages et leurs métadonnées publiés

entre le 30 octobre 2021 et le 13 novembre 2021, en ajustant les dates et l'heure pour tenir compte des fuseaux horaires reconnus par les outils utilisés.

Les sites web complets des six médias étudiés, incluant la mise en page d'origine, ont été sauvegardés en format HTML deux (matin et soir) ou trois fois par jour (matin, mi-après-midi, soir), en direct, par des assistants de recherche pendant la période étudiée, pour un total de 210 pages à sauvegarder. Les pages ont été sauvegardées trois fois par jour lors des périodes anticipées de couverture plus intensives, soit au début (30 et 31 octobre) et à la fin (11, 12 et 13 novembre). En raison d'erreurs humaines, les sites web n'ont pas été sauvegardés à 36 reprises, constituant un corpus de 174 pages enregistrées et de 36 pages manquantes. Toutes les journées étant enregistrées à au moins une ou deux reprises pour chaque média, il a été déterminé que ces erreurs humaines avaient peu d'incidence sur les résultats.

Les 4860 articles des versions imprimées ou pour application tablette et les 7808 articles web publiés pendant la période étudiée par les différents médias composant le corpus et leurs métadonnées ont été récoltés à partir de la base de données Eureka pour *Le Devoir*, Radio-Canada Info, *La Presse*, TVA Nouvelles et Radio-Canada et de la base de données Proquest Canadian Newsstream dans le cas de *Montreal Gazette*. Lorsque la distinction était nécessaire, les articles publiés par un média donné sur son site web et dans sa version papier ou tablette ont été récoltés de manière distincte. Par exemple, Eureka permet de distinguer les articles publiés par *La Presse* dans *La Presse+*, l'application tablette équivalente à l'ancienne presse papier et sur le site web de *La Presse*. Les versions papier et web sont aussi disponibles dans les bases de données pour *Le Devoir*, le *Journal de Montréal* et la *Montreal Gazette*, alors que seuls des articles publiés sur leurs sites web sont disponibles pour TVA Nouvelles et Radio-Canada, qui sont par ailleurs des radiodiffuseurs sans version imprimée ou tablette. Dans ce corpus, les articles concernant la conférence de Glasgow ont été identifiés à l'aide de la présence d'un ou plusieurs mots clés, qui peuvent être consultés à l'annexe 1.

Les alertes mobiles concernant la COP26 ont été sauvegardées sous forme de saisies d'écran à chaque occurrence par des assistants de recherche pendant la période étudiée.

Codage

Une requête par mot clé a été utilisée pour extraire toutes les publications Twitter et Facebook en lien avec la COP26, dans un premier temps, et au sujet de l'environnement, mais excluant la COP26, dans un deuxième temps. Chaque publication a ensuite été validée à la main comme appartenant à l'une ou l'autre des catégories (COP26 ou environnement) et toutes les publications ont été passées en revue à la main par deux codeurs différents afin d'identifier chacune des publications pertinentes à chacune des deux catégories. La liste des mots clés en français et en anglais se trouve en Annexe 1. Les publications codées « environnements » abordaient des thématiques variées comme la biodiversité, le transport actifs, des études scientifiques sur le climat, les mesures de mitigation climatiques, la gestion des déchets, etc.

Une analyse des sentiments a aussi été complétée pour les corpus de publications Facebook et Twitter des six publications concernant la COP26 ou l'environnement. Chaque publication a été classée comme de ton neutre, positif ou négatif par un premier codeur, puis vérifiée par un deuxième. Une publication étant codée comme étant positive lorsque le vocabulaire et le sens donnaient un ton plus positif à l'affirmation que la phrase la plus neutre qu'il aurait été possible d'écrire pour transmettre le même message et vice-versa pour une affirmation négative. Par exemple, la publication « Justin Trudeau plaide l'urgence d'agir pour contrer la crise climatique » est classée négative. La même information aurait pu adopter le ton plus neutre par la formulation « Justin Trudeau plaide pour une action rapide contre les changements climatiques ». Ici, les mots urgence et crise, notamment, confèrent le ton négatif. Les publications posant une incertitude ou un désaccord ont été soumises à une discussion

entre trois codeurs jusqu'à l'obtention d'un consensus. La grosseur du corpus ne nécessitait pas le recours à l'analyse automatisée des sentiments, raison pour laquelle l'analyse humaine a été privilégiée. Nous souhaitions également tester la pertinence et le niveau de difficulté de l'analyse des sentiments sur un corpus de publications dont les auteurs sont des médias d'information sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, le vocabulaire et les cadrages utilisés pour décrire les enjeux climatiques semblent subir des mutations rapides. Selon nos données préliminaires, les médias délaissent les expressions privilégiées par les scientifiques telles que « réchauffement climatique » ou « changements climatiques » pour en embrasser d'autres, plus évocatrices : crise, bouleversement ou urgence climatique, par exemple. Nous avons donc mené un travail exploratoire d'analyse textuelle du vocabulaire mis de l'avant sur les réseaux sociaux et par les différents médias pendant la conférence de Glasgow.

Une analyse par fréquence de mots de plus de cinq lettres, illustrée par nuage de mots, a été complétée à l'aide de l'outil d'analyse qualitative NVivo12.

Élaboration des indices

Un indice global de la prégnance de la COP26 et de l'environnement pour la période du 30 octobre au 13 novembre 2021 a été élaboré pour chaque média en tenant compte des articles produits, de leurs sites web et de leurs réseaux sociaux (Facebook et Twitter).

Pour les sites web, chaque page sauvegardée a été notée sur une échelle de 0 à 1 selon la visibilité de la conférence de Glasgow et de l'environnement sur la page. L'échelle d'évaluation peut être consultée en annexe. Une note de 0 indique une absence de contenu en lien avec l'environnement ou la COP26 sur la page, alors que la note de 1 était attribuée si un article portant sur la COP26 était mis en vedette sur la page d'accueil du site web comme article principal, à la une, et que cet article était accompagné d'autres articles sur la COP26 ou sur l'environnement.

Pour les corpus Facebook, Twitter et les articles publiés, l'indice quotidien de prégnance a été calculé de la manière suivante pour chaque jour et chaque média :

$$(A/B)/D$$

A : nombre d'articles ou de publications sur la COP26 du média X au jour Y

B : nombre total d'articles ou de messages du média X au jour Y

D : Ratio A/B le plus élevé du corpus

Diviser le poids relatif de la COP26 (A/B) à une date donnée pour un média donné par le poids relatif le plus élevé du corpus (D) permet d'obtenir un indice de 1, le maximum, pour la journée et le média ayant le plus publié sur la COP26 en proportion et de comparer toutes les autres occurrences à ce point de référence. La moyenne des indices par jour et par média a ensuite été calculée.

Les différents indices moyens pour la période (Site web, Facebook, Twitter, articles) ont été additionnés pour chaque média afin de créer un indice global de couverture entre 0 et 4 pour comparer l'importance accordée à l'enjeu, de manière globale, pour chaque média.

Résultats

La collecte de données a permis de recueillir 7808 articles web, 4860 articles imprimés ou destinés à une application tablette, 174 pages d'accueil de sites web, 3675 publications Facebook et 5161 publications Twitter publiées par les médias composant le corpus entre le 30 octobre et le 13 novembre 2021 inclusivement. La table 1 présente un résumé du corpus

en termes de publications recueillies, ainsi que le nombre de ces publications qui mentionnent la COP26 ou l'environnement, ces deux catégories étant mutuellement exclusives. Les articles publiés sur le web présentent la plus forte proportion d'attention accordée à la conférence, avec 6,4 % des articles. Aussi, pour la période étudiée, les pages d'accueil des sites web des six médias du corpus mettaient en avant la COP26 ou un sujet environnemental près de 83 % du temps. L'analyse plus fine des résultats, que nous présentons plus bas, démontre toutefois que ces sujets n'étaient pas toujours mis en évidence.

Plateforme	Publications totales	COP26	Environnement
Articles imprimés/tablette	4860	269 (5.5%)	ND
Articles Web	7808	498 (6.4%)	ND
Publications Twitter	5161	150 (2.9%)	149 (2.9%)
Publications Facebook	3675	149 (4.1%)	160 (4.4%)
Pages d'accueil Web	174	144 (82.8%)	

Table 1. Synthèse du corpus étudié incluant La Presse, Le Devoir, Le Journal de Montréal, Montreal Gazette, Radio-Canada Info et TVA Nouvelles entre le 30 octobre et le 13 novembre 2021 inclusivement. La catégorie environnement exclut la COP26 et vice-versa.

Prégnance des enjeux dans le temps

La figure 1 présente l'analyse comparative, selon la plateforme, de l'attention absolue ou relative accordée à la COP26 et/ou à l'environnement pour la période étudiée pour l'ensemble du corpus. De manière générale, les courbes de prégnance des enjeux de la COP26 ou de l'environnement sont assez similaires d'une plateforme à l'autre, avec un sommet d'attention au départ, puis une attention moindre, mais soutenue, marquée par de plus petits sommets d'attention, pour le reste de l'événement. Les courbes de médiatisation de la COP et de l'environnement se chevauchent presque fidèlement la plupart des jours et pour la plupart des plateformes, indiquant que les médias accompagnent leur couverture de la COP d'articles à thématique environnementale autre. Sur Facebook, on voit un phénomène de « l'un ou l'autre » à quelques reprises : le contenu partagé en environnement une journée donnée concerne soit la conférence, soit d'autres sujets environnementaux.

L'analyse de la prégnance de la COP26 et de l'environnement comme enjeux dans le temps permet d'arriver aux constats suivants quant aux éléments qui entravent ou favorisent la percée de ces sujets. Nos grandes tendances montrent que les éléments qui poussent la couverture vers le haut sont la nouveauté (début et fin d'événement, arrivée d'une nouvelle personnalité publique à Glasgow), le conflit (manifestations, désaccords et controverses) et la pertinence locale (présence de politiciens ou personnalités locales à l'événement, controverses ou anecdotes avec une résonance locale comme l'achat de publicités dans les médias britanniques par le gouvernement du Québec). De manière générale, la couverture environnementale suit une courbe semblable à celle de la COP26, l'événement servant de moteur pour publier davantage de contenu sur la thématique. Au contraire, la fatigue médiatique causée par la persistance de l'enjeu dans le temps, les crises, controverses ou événements locaux ponctuels concomitants et les routines médiatiques (dimanches peu actifs, par exemple) entravent la médiatisation. Par contre, nous observons des brisures ou des variations de ces patrons généraux en fonction du média, mais aussi de la plateforme de diffusion.

Toutes plateformes de diffusion confondues, le début de l'événement est marqué par un sommet d'attention. Ce dernier ne se manifeste toutefois pas à l'ouverture, le 31 octobre, mais davantage les 1^{er} et 2 novembre. Des sommets d'attention moins importants surviennent,

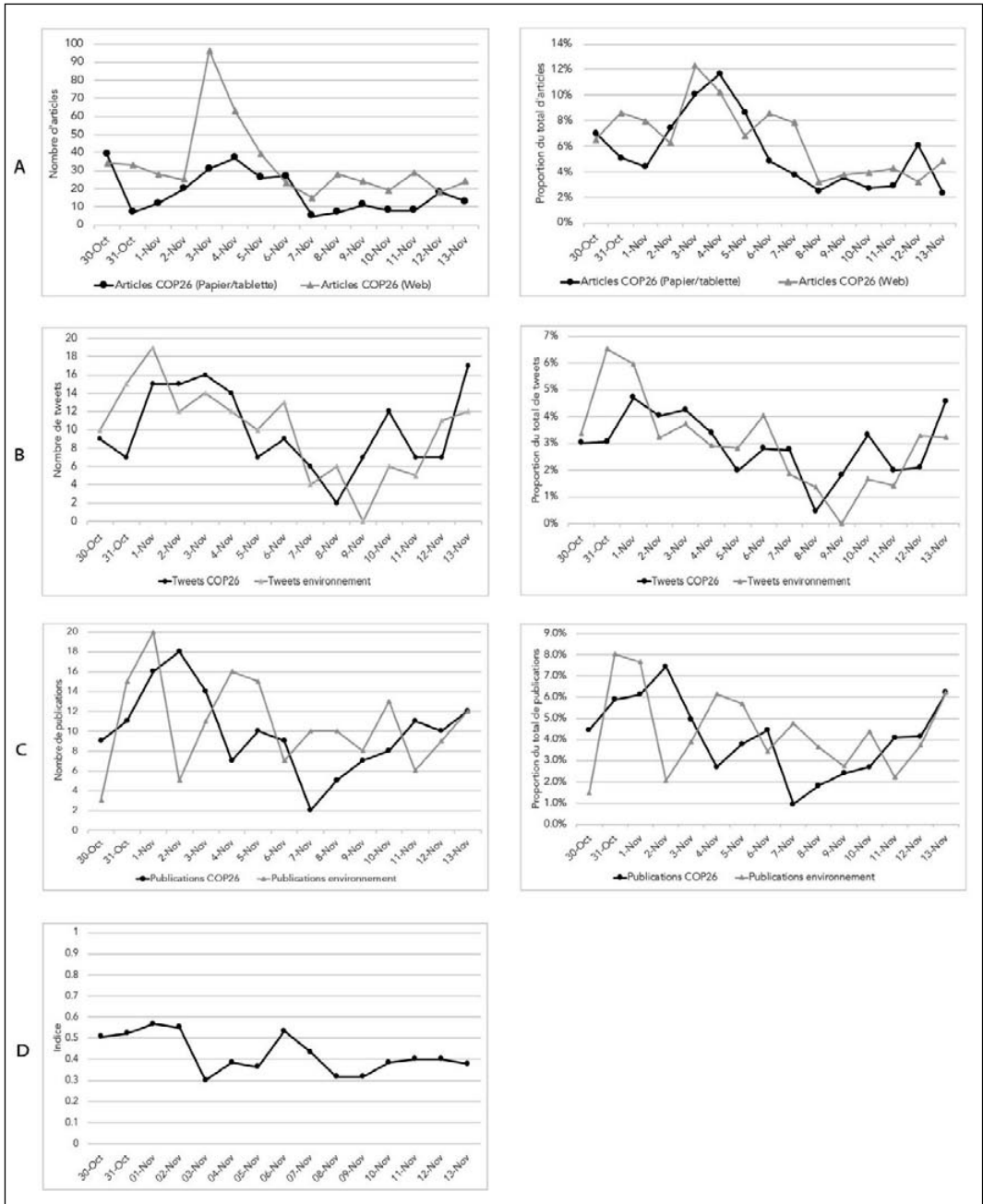


Figure 1. Pour les médias Le Devoir, La Presse, Radio-Canada Info, Montreal Gazette, TVA Nouvelles et le Journal de Montréal entre le 30 octobre et le 13 novembre 2021 inclusivement ; A) Nombre absolu et relatif d'articles sur la COP26 publiés dans les plateformes papier/tablette et sur le web par jour ; B) Nombre absolu et relatif de publications Twitter sur la COP26 ou l'environnement publiées par jour ; C) Nombre absolu et relatif de publications Facebook sur la COP26 ou l'environnement publiés par jour ; D) Indice quotidien moyen de la visibilité de la COP26 ou de l'environnement sur les pages d'accueil des sites web des médias du corpus

mais avec des différences entre les plateformes, autour des 6 et 7 novembre et en clôture de l'événement, les 12 et 13 novembre.

Le jour d'ouverture du 31 octobre était un dimanche, une journée moins faste dans l'actualité et à effectifs réduits dans les salles de rédaction, et la journée a généré moins d'attention médiatique que les jours suivants. Cependant, la cause environnementale a profité des projecteurs, les six médias présentant un sommet de partage de publications à thématique environnementale, lors de cette journée de lancement.

Plusieurs dirigeants mondiaux sont arrivés à Glasgow les 1^{er} et 2 novembre 2021, ce qui a engendré un niveau d'activité médiatique plus important. Plus d'articles « généraux » sur le coup d'envoi de la COP26 ont été partagés sur les réseaux sociaux le 1^{er} novembre. L'arrivée et la présence du premier ministre canadien Justin Trudeau à Glasgow ont été grandement soulignées. Plusieurs initiatives majeures ont également été lancées durant ces premières journées. Autre observation notable : alors que la COP26 occupait une place importante sur les pages Facebook des médias analysés, les articles portant sur d'autres sujets environnementaux ont presque disparu de cette plateforme pendant ces journées.

Il y a eu un autre sommet notable dans l'activité médiatique liée à la COP26 en date du 3 novembre 2021. Ce jour-là, les médias analysés se sont penchés sur la présence à Glasgow du premier ministre du Québec, François Legault. Alors que l'on peut observer un sommet dans l'activité Twitter et Facebook autour de la COP et du nombre d'articles produits, il est intéressant de constater que les médias n'ont pas beaucoup mis en évidence ces articles sur la page d'accueil de leurs sites web. Il s'agit du creux le plus important du graphique associé. Ce jour-là, la controverse autour de l'unilinguisme du PDG d'Air Canada et le recul du gouvernement du Québec à propos de la vaccination obligatoire du personnel de la santé contre la Covid-19 fait la une des sites web des médias étudiés.

Après le 3 novembre, l'intérêt pour la COP26 perd de la vitesse en raison d'enjeux locaux qui sèment la controverse ou suscite l'intérêt, notamment la poursuite de la controverse autour de l'unilinguisme du PDG d'Air Canada, les élections municipales imminentes et le retour de Carey Price, le gardien de but de l'équipe de hockey de Montréal, Les Canadiens.

La COP26 a pu profiter d'un regain d'intérêt médiatique avec les manifestations pour le climat qui se sont tenues à Glasgow et partout à travers le monde, dont Montréal, le 6 novembre. Cet événement a grandement été mis de l'avant sur les pages d'accueil des sites web analysés. Il est bien documenté dans la littérature que les manifestations génèrent de l'intérêt médiatique (Shahin, Zheng et al., 2016).

Le 9 novembre, jour d'élections municipales à la grandeur du Québec, enregistre un creux dans la couverture de la conférence et de l'environnement, toutes plateformes confondues, un des plus bas résultats enregistrés.

En date du 10 novembre, nous pouvons voir un regain dans l'activité médiatique après une journée plus mouvementée à la conférence : la version préliminaire de la déclaration finale de la COP26 a été rendue publique la veille au soir, et d'autres engagements retiennent l'attention.

Le ministre canadien de l'Environnement et du Changement climatique Steven Guilbeault a pris la parole à Glasgow le 10 novembre. Les premières publications sur Twitter et Facebook à ce sujet ont cependant été publiées le 11 novembre, et la couverture médiatique associée, assez importante, s'est étendue jusqu'au 13 novembre.

Alors que la conclusion de la conférence a occasionné un sommet dans les publications Facebook et Twitter liées à la COP26, on peut constater que le même phénomène ne s'est pas produit pour les pages d'accueil des sites web des médias analysés, où la COP26 a peu été mise

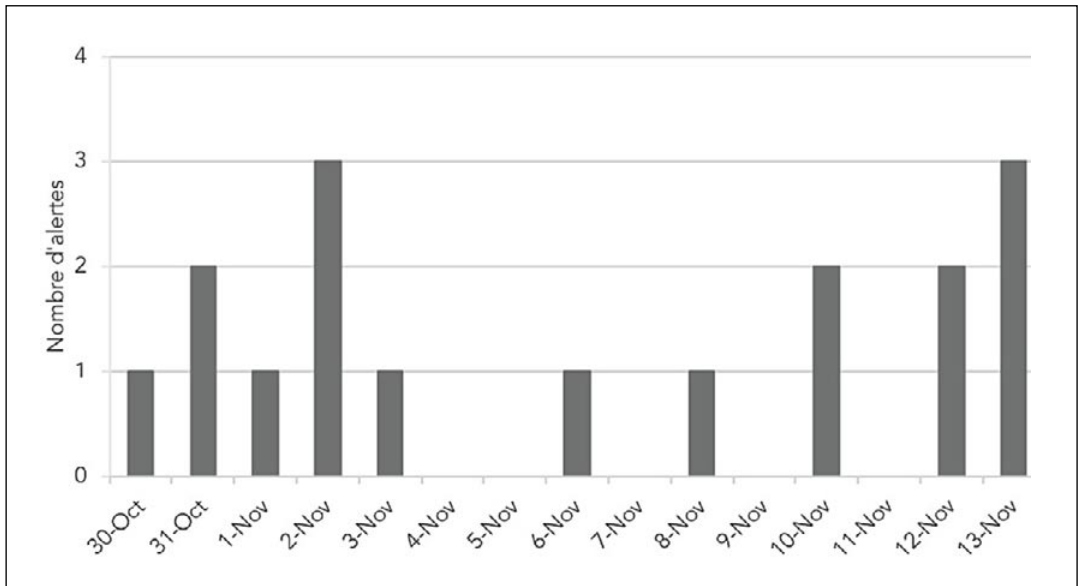


Figure 2. Nombre d'alertes mobiles (notification) envoyées par jour, entre le 30 octobre et le 13 novembre 2021, par l'ensemble des médias du corpus

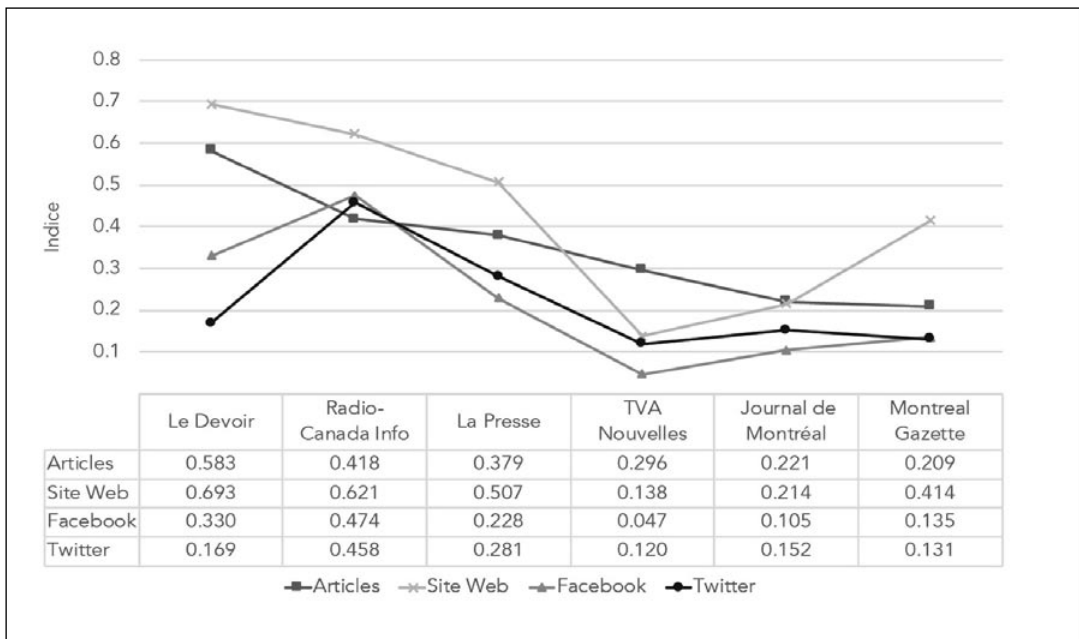


Figure 3. Indice de la prégnance de la COP26 selon les différentes plateformes pour Le Devoir, La Presse, Radio-Canada Info, Montreal Gazette, TVA Nouvelles et le Journal de Montréal entre le 30 octobre et le 13 novembre 2021

en vedette du 8 au 13 novembre. Le nombre d'articles produits, que ce soit en nombre absolu ou relatif, n'égale pas non plus celui de l'ouverture de l'événement, bien qu'un léger sommet soit observé. La fatigue médiatique qui s'installe lorsqu'un événement perdure constitue une explication plausible de cette tendance.

L'ouverture (31 octobre), la présence et l'arrivée de dirigeants, dont Justin Trudeau (2 novembre) et la clôture de la COP (12-13 novembre) présentent aussi des sommets d'activité en matière de notifications envoyées aux téléphones cellulaires, comme l'illustre la figure 2. Fait à noter, seuls *Le Devoir* (9), Radio-Canada Info (7) et *La Presse* (2) ont envoyé des notifications mobiles à leurs abonnés sur la COP26 pendant la période étudiée.

La figure 3 confirme par ailleurs la plus faible visibilité accordée à la COP par les trois médias n'ayant pas envoyé d'alertes mobiles. En effet, peu importe la plateforme, TVA Nouvelles, le *Journal de Montréal* et *Montreal Gazette* se partagent les trois dernières positions en termes d'indice de prégnance de l'enjeu, alors que Radio-Canada Info, *Le Devoir* et *La Presse* se partagent les trois premières. Il est intéressant de noter certaines tendances propres à chaque média. *Le Devoir* est celui à avoir le plus mis en avant la COP et l'environnement sur son site web, y consacrant des unes, bandeaux et sections entières à plusieurs reprises, tout comme Radio-Canada Info, aussi très actif sur ses réseaux sociaux sur le sujet. *La Presse* a fait preuve de constance, se classant troisième pour tous les indices. Le cas de TVA Nouvelles et du *Journal de Montréal* est intéressant : ils ont bel et bien écrit sur le sujet de la COP, mais ces articles ont été peu mis de l'avant sur leurs sites web et leurs réseaux sociaux. Phénomène opposé dans le cas de *Montreal Gazette* : peu d'articles ont été produits, mais parfois, le même article occupait un espace de la page d'accueil de leur site web pendant plusieurs jours.

Ces variations peuvent résulter de différents phénomènes, qui vont de l'orientation politique ou idéologique des médias, les ressources humaines et matérielles dont ils disposent, leurs modèles d'affaires, etc. Les raisons sous-tendant ces variations nécessiteraient une étude approfondie.

Analyse des sentiments et vocabulaire

L'analyse des sentiments de toutes les publications à propos de la COP26 ou de l'environnement publiées sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook par les médias du corpus pendant la période étudiée montre que le ton neutre est le plus souvent adopté. Plus de publications présentent un ton négatif sur Twitter, soit 24,1 % pour l'ensemble du corpus, que sur Facebook (20,0 %), où le ton positif fait une plus grande percée, bien qu'elle soit timide (3,2 % pour Facebook contre 2 % pour Twitter). Par exemple, la publication « Le défi climatique des

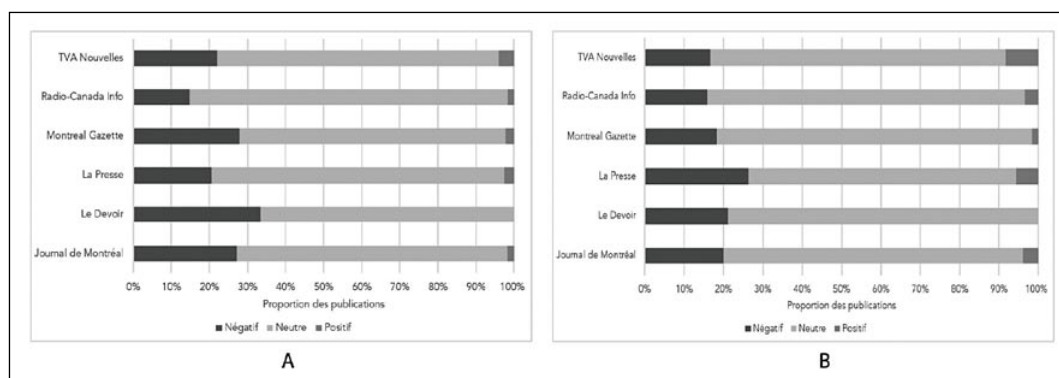


Figure 4. Analyse des sentiments : Proportion des publications Twitter (A) et Facebook (B) sur la COP26 et l'environnement de La Presse, Le Devoir, Radio-Canada Info, Montreal Gazette, TVA Nouvelles et Journal de Montréal, entre le 30 octobre et le 13 novembre 2021, présentant un ton neutre, positif ou négatif

énergies fossiles : l'exemple de l'Allemagne, une championne des énergies vertes qui demeure pourtant dépendante du charbon » est classée positive en raison notamment de l'utilisation du terme « championne », connoté positivement, alors d'une formulation plus neutre aurait pu être utilisée. *Le Devoir* est le seul média à ne faire aucun usage du ton positif.

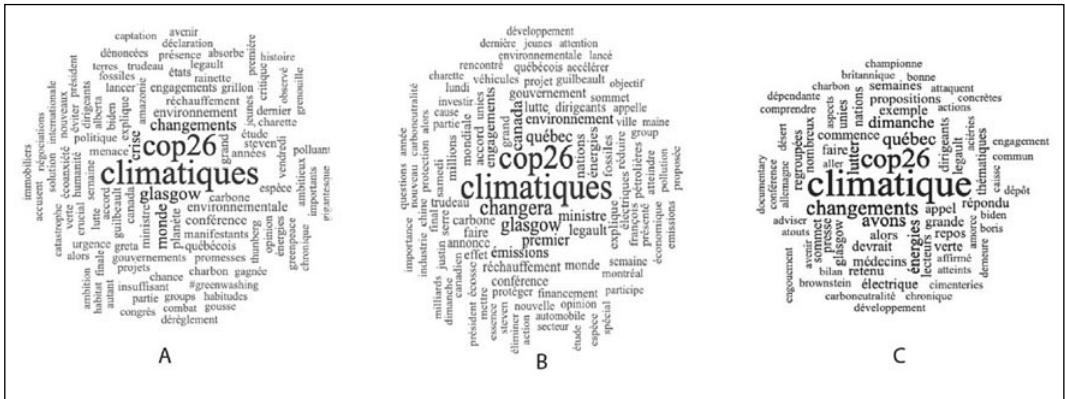


Figure 5. Nuages de mots créés à partir d'une analyse de la fréquence des mots de plus de cinq lettres dans les corpus de publications Twitter et Facebook sur la COP26 et l'environnement de La Presse, Le Devoir, Radio-Canada Info, Montreal Gazette, TVA Nouvelles et Journal de Montréal entre le 30 octobre et le 13 novembre 2021. A) Publications négatives ; B) Publications neutres ; C) Publications positives

L'analyse par fréquence de mots de l'ensemble des publications Twitter et Facebook neutres, négatives ou positives est présentée sous forme de nuage de mots à la figure 5. Parmi les mots nouveaux ou plus fréquents entre les corpus neutre et négatif, notons l'apparition de crise, manifestants, menace, écoanxiété, urgence, dérèglement ou catastrophe. Parmi les mots nouveaux ou plus fréquents entre les corpus neutre et positif, on peut voir apparaître appel, lutte, vert/verte, engagement, propositions, commun, avenir, développement et carbonneutralité.

Discussion

La prégnance à l'ère du journalisme multiplateforme

Nos résultats démontrent que la COP26 a figuré à l'agenda des médias québécois, qu'elle a été une occasion de mettre d'autres thématiques environnementales à l'agenda, mais que la prégnance de l'enjeu a varié à la fois dans le temps, d'une plateforme à l'autre et d'un média à l'autre. De plus, l'analyse exploratoire des sentiments et du vocabulaire utilisé par les médias sur les réseaux sociaux dans les publications concernant la COP26 et l'environnement montrent que les médias adoptent des cadrages différents de ces enjeux, mais qu'un même média peut également choisir des cadrages différenciés, adaptés à ses différentes plateformes de diffusion.

Notre analyse démontre l'importance de renouveler nos approches quand vient le temps de mesurer la prégnance d'un enjeu à l'ère du journalisme multiplateforme. Notre travail en ce sens, bien que préliminaire et appelant à davantage de recherche avec des thématiques et des corpus variés, donne quelques pistes à suivre.

D'abord, le seul décompte des articles produits pour les plateformes imprimées ou numériques, en nombre absolu ou relatif et par un corpus de médias sur un sujet donné est insuffisant pour rendre compte de la prégnance d'un enjeu dans l'actualité. En effet, nos résultats démontrent que certains médias peuvent produire un nombre appréciable d'articles, mais les mettent peu

de l'avant sur leur site web et leurs réseaux sociaux, rendant pratiquement l'enjeu invisible, ou à tout le moins mineur, pour leurs publics. Au contraire, d'autres feront le choix de promouvoir abondamment un enjeu sur leurs différentes plateformes.

Pourquoi ? Plusieurs pistes seraient à explorer, mais notre corpus nous amène à poser certaines hypothèses. Il montre qu'aucun des médias québécois à l'étude n'a réduit la COP26 au silence, et que l'environnement a été une thématique importante pendant la période étudiée. Les médias québécois nous signalent donc, par leurs choix, que l'événement mérite une place dans l'actualité québécoise. Par contre, les décisions prises pour promouvoir ou non les articles produits sur les différentes plateformes nous renseignent probablement davantage sur un autre aspect, c'est-à-dire si ces médias considèrent que l'enjeu est attrayant pour leurs publics selon les plateformes. En effet, il ne suffit plus de produire la nouvelle, il faut la publiciser (Tandoc Jr. et Vos, 2016), générer un trafic qui à son tour apporte notoriété à la marque, revenus publicitaires, abonnements, revenus philanthropiques, etc. Le cas de TVA Nouvelles est intéressant à cet égard. Les différents indices de prégnance portent à croire que TVA Nouvelles présume d'une réaction négative ou nuisible de ses publics à la COP26 et l'environnement, ou encore accorde peu de ressources à leur promotion, pour des raisons à déterminer. Si les articles sont produits, ils souffrent d'une faible visibilité sur la page d'accueil du site web du média et sur ses réseaux sociaux. Ceci est d'autant plus vrai sur Facebook. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les médias subissent davantage d'invisibilisation par l'algorithme du réseau social de Meta que sur Twitter et tentent de faire des choix qui suscitent l'engagement des publics pour gagner plus de visibilité sur les fils d'actualité (Bailo, Meese et al., 2021).

De plus, les médias doivent modérer des commentaires sur leur page Facebook, ce qui coûte en temps et en ressources humaines, une perturbation qui mène même certains médias à fermer complètement les commentaires (Ksiazek et Springer, 2020). Il serait intéressant d'explorer, dans une étude ultérieure, dans quelle mesure certains médias estiment le coût-bénéfice de l'environnement désavantageux. Par exemple, ils peuvent juger que l'environnement leur fait gagner peu de visibilité tout en leur coûtant trop en temps de modération, notamment en raison des trolls et des climatosceptiques. D'autres médias, comme *Le Devoir* et Radio-Canada Info, semblent au contraire présumer que leurs publics réagiront positivement au contenu concernant la COP26 et l'environnement, mettant ces contenus en avant sur leurs plateformes numériques et leurs réseaux sociaux. Des analyses quantitatives et qualitatives, incluant des observations dans les salles de rédaction et des entrevues avec les artisans de ces médias, seraient nécessaires pour expliquer plus finement les facteurs influençant les processus décisionnels de ces différents médias quant à leur couverture des enjeux climatiques.

Quelles que soient les raisons qui expliquent ces tendances, il apparaît clair que les pratiques des différents médias, exposant ou non leurs publics à certains enjeux, pourraient contribuer à renforcer les bulles informationnelles, idéologiques et identitaires qu'on reproche aux réseaux sociaux de créer, et dont les médias eux-mêmes disent souffrir. Cette question mérite d'être creusée pour appuyer les médias dans la prise de décisions qui favorisent à la fois une couverture des enjeux climatiques à la hauteur de l'urgence, mais qui est aussi compatible avec l'ADN de ces entreprises de presse, leur santé économique et leur mission.

Ensuite, la prégnance des enjeux de la COP26 et de l'environnement dans le temps pour notre corpus est en adéquation avec les hypothèses développées au fil du temps par les théories de l'agenda setting et du cadrage dans un contexte de journalisme environnemental. Nous avons pu observer l'affection des médias pour la nouveauté avec les sommets importants en ouverture de conférence. L'intérêt médiatique pour le conflit, avec l'importance de la couverture autour des manifestations pour le climat et pour les cadrages élitistes et politiques de l'environnement (Stoddart, Haluza-DeLay et al., 2016), avec la couverture importante des

dirigeants politiques canadiens et internationaux, se reflète aussi dans les résultats. La fatigue médiatique et la fatigue de compétition (Djerf-Pierre, 2012) qui s'installent avec la persistance d'un enjeu dans l'actualité se manifeste aussi, avec une couverture moindre en fin d'événement et lors d'éclipses médiatiques causées par d'autres nouvelles, cela même alors que les enjeux politiques sont à leur sommet à l'approche de la négociation finale et de la signature du Pacte de Glasgow.

À la lumière de ces réflexions, nous posons qu'une analyse combinant les articles produits pour les plateformes traditionnelles et numériques des médias et leur partage sur leurs réseaux sociaux, principalement Twitter en raison de la plus grande facilité de moissonnage, permet une mesure plus juste de la prégnance sans multiplier indument les corpus et analyses parallèles.

Crise et négativité : Cadres émergents ?

Bien qu'exploratoire, notre analyse des cadres par une analyse des sentiments montre que les médias québécois adoptent le plus souvent un ton neutre dans leurs publications sur la COP26 et l'environnement. Toutefois, des variations peuvent être observées d'une plateforme à l'autre (Twitter ou Facebook) et d'un média à l'autre. Ces différences découlent probablement de choix éditoriaux que les médias font en fonction des conceptions qu'ils entretiennent à propos de leurs publics spécifiques sur chaque plateforme. Il serait intéressant d'utiliser ces résultats préliminaires pour bâtir une étude qualitative par entrevues de cadres et de gestionnaires/pupitres aux réseaux de médias d'information afin de valider certaines hypothèses. Certains médias adoptent-ils un ton neutre ou négatif pour atteindre différents publics (les jeunes, notamment) ? Les contenus environnementaux partagés sur Facebook sont-ils sélectionnés en fonction des croyances entretenues à propos de l'algorithme, ou encore des investissements requis en modération avec la présence visible de trolls ou de climat septique dans les publics ?

Les publications dont le ton est négatif, bien que minoritaires, voient aussi émerger un vocabulaire qui s'éloigne de la sémantique scientifique des changements climatiques. « Crise climatique », « urgence climatique », « menace climatique », « écoanxiété » : la charge émotive et politique de ces expressions diffère de celle des termes utilisés dans les publications neutres tels « changements climatiques » ou « réchauffement ». L'exploration de l'émergence de ces expressions dans des corpus plus importants et sur des périodes étendues sera requise pour comprendre leur pénétration dans les contenus journalistiques au fil du temps. Les influences qui précèdent leur adoption viennent-elles de la sphère politique, militante, scientifique ? Leur utilisation est-elle en progression, normalisée ? Dans quels contextes, dans quels types de contenus journalistiques ? Notre analyse soulève en effet de nombreuses questions qui ouvrent de nouvelles pistes de recherche. ■

Amélie Daoust-Boisvert et Gabrielle Brassard-Lecours sont professeures adjointes à l'Université Concordia, Willow Beck est directrice de production à Important, not Important.

Ce projet a été financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Références

Ahchong, K. et R. Dodds (2012). Anthropogenic climate change coverage in two Canadian newspapers, the *Toronto Star* and the *Globe and Mail*, from 1988 to 2007. *Environmental Science and Policy*, 15(1), 48-59.

- Anderson, A. (2009). Media, politics and climate change: Towards a new research agenda. *Sociology Compass*, 3(2), 166-182.
- Audet, R. (2013). Climate justice and bargaining coalitions: A discourse analysis. *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics*, 13(3), 369-386.
- Bailo, F., J. Meese et E. Hurcombe (2021). The institutional impacts of algorithmic distribution: Facebook and the Australian news media. *Social Media + Society*, 7(2).
- Bolsen, T. et M. A. Shapiro (2018). The US news media, polarization on climate change, and pathways to effective communication. *Environmental Communication*, 12(2), 149-163.
- Boykoff, M. T. (2012). *Who speaks for the climate?: Making sense of media reporting on climate change*. Cambridge University Press.
- Boykoff, M. T. et O. Pearman. (2019). Now or never: How media coverage of the IPCC Special Report on 1.5°C shaped climate-action deadlines. *One Earth*, 1(3), 285-288.
- British Petroleum Company. (2022). *BP Statistical Review of World Energy, 71st Edition*. British Petroleum Co.
- Broadbent, J., J. Sonnett, I. Botetzagias, M. Carson, A. Carvalho et al. (2016). Conflicting climate change frames in a global field of media discourse. *Socius*, 2.
- Carrasco Polaino, R., M. Mera Fernández et S. Parratt Fernández (2021). Journalists and engagement on Twitter and climate change: Tweet authors, formats, and content during COP25. *Journalism Practice*, 16(2-3), 486-501.
- Chadwick, A. (2011). The political information cycle in a hybrid news system: The British prime minister and the “bullygate” affair. *The International Journal of Press/Politics*, 16(1), 3-29.
- Chyi, H. I. et M. McCombs (2004). Media salience and the process of framing: coverage of the columbine school shootings. *Journalism et Mass Communication Quarterly*, 81(1), 22-35.
- Covering Climate Now. (2022). *Page d'accueil*. Covering Climate Now [en ligne] coveringclimatenow.org.
- Davidson, C. et D. Graham (2014). Newspaper reporting on climate change, green energy and carbon reduction strategies across Canada 1999–2009. *American Review of Canadian Studies*, 44(2), 151-168.
- DiFrancesco, A. et N. Young (2011). Seeing climate change: The visual construction of global warming in Canadian national print media. *Cultural Geographies*, 18(4), 517-536.
- Djerf-Pierre, M. (2012). The crowding-out effect. *Journalism Studies*, 13(4), 499-516.
- Eberl, J.-M., P. Tolochko, P. Jost, T. Heidenreich et H. G. Boomgaarden. (2020). What's in a post? How sentiment and issue salience affect users' emotional reactions on Facebook. *Journal of Information Technology & Politics*, 17(1), 48-65.
- Gilroy, C. et R. Kashyap (2021). Digital traces of sexualities: Understanding the salience of sexual identity through disclosure on social media. *Socius*, 7.
- Gunster, S. (2011). Covering Copenhagen: Climate politics in B.C. media. *Canadian Journal of Communication*, 36.
- Holliman, R. (2012). The struggle for scientific consensus: Communicating climate science around cop-15. Dans B. Wagoner, E. Jenses et J. A. Oldmeadow (dirs.), *Culture and social change: Transforming society through the power of ideas* (p. 185-207). Information Age Publishing.

- IPCC (2018). *Global Warming of 1.5 °C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5 °C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty* (T). Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC).
- James, C., S. Banducci, I. Cioroianu, T. Coan, G. Katz et al. (2019). Flows of information in election campaigns: Who influences whom? Social Science Research Network.
- Ksiazek, T. B. et N. Springer (2020). *User comments and moderation in digital journalism: Disruptive engagement*. Routledge.
- Lamoureux, S. (2019). [Point de vue] Et si le cadrage médiatique provenait... de l'encadrement des journalistes ? *Les Cahiers du journalisme*, 2(3), D35-D40.
- Lenton, T. M., J. Rockström, O. Gaffney, S. Rahmstorf, K. Richardson, W. Steffen et H. J. Schellnhuber (2019). Climate tipping points – too risky to bet against. *Nature*, 575, 592-595.
- Lidberg, J. (2018). Australian media coverage of two pivotal climate change summits: A comparative study between COP15 and COP21. *Pacific Journalism Review*, 24(1), 70-86.
- McCombs, M. E. et D. L. Shaw (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176-187.
- McNatt, M. B., M. K. Goodman et M. Boykoff (2019). Anthropocene communications: Cultural politics and media representations of climate change. Dans S. Davoudi, R. Cowell, I. White et H. Blanco (dirs), *The Routledge companion to environmental planning* (p. 209-219). Routledge.
- Mengis, N., A.-I. Partanen, J. Jalbert et H. Damon Matthews (2018). 1.5 °C carbon budget dependent on carbon cycle uncertainty and future non-CO₂ forcing. *Scientific Reports*, 8(1), 1-7.
- Newman, N., R. Fletcher, A. Schulz, S. Andi, C. T. Robertson et K. Rasmus Nielsen (2021). Digital News Report 2021. Reuters Institute.
- Petersen, A. M., E. M. Vincent et A. L. Westerling (2019). Discrepancy in scientific authority and media visibility of climate change scientists and contrarians. *Nature Communications*, 10(1), 3502.
- Puschmann, C. et A. Powell. (2018). Turning words into consumer preferences: How sentiment analysis is framed in research and the news media. *Social Media + Society*, 4(3), 2056-3051.
- Schmidt, A., A. Ivanova et M. S. Schäfer (2013). Media attention for climate change around the world: A comparative analysis of newspaper coverage in 27 countries. *Global Environmental Change*, 23(5), 1233-1248.
- Screen, J. A. et I. Simmonds (2010). The central role of diminishing sea ice in recent Arctic temperature amplification. *Nature*, 464(7293), 1334-1337.
- Simon, A. F. et J. Jerit (2007). Toward a theory relating political discourse, media, and public opinion. *Journal of Communication*, 57(2), 254-271.
- Shahin, S., P. Zheng, H. A. Sturm et F. Deepa (2016). Protesting the paradigm: A comparative study of news coverage of protests in Brazil, China, and India. *The International Journal of Press/Politics*, 21(2), 143-64.
- Spisak, B. R., B. State, I. van de Leemput, M. Scheffer et Y. Liu (2022). Large-scale decrease in the social salience of climate change during the COVID-19 pandemic. *PLoS ONE*, 17(1), 1-6.

Stoddart, M. C. J., R. Haluza-DeLay et D. B. Tindall (2016). Canadian news media coverage of climate change: Historical trajectories, dominant frames, and international comparisons. *Society & Natural Resources*, 29(2), 218-232.

Takeshita, T. (1997). Exploring the media's roles in defining reality: From issue-agenda setting to attribute-agenda setting. Dans M. E. McCombs, D. L. Shaw et D. H. Weaver (dirs), *Communication and democracy* (p. 15-27). Routledge.

Talaei, A., E. Gemechu et A. Kumar (2019). Key factors affecting greenhouse gas emissions in the Canadian industrial sector: A decomposition analysis. *Journal of Cleaner Production* [en ligne] sciencedirect.com, 25.10.2019.

Tandoc Jr., E. C. et T. P. Vos (2016). The journalist is marketing the news. *Journalism Practice*, 10(8), 950-966.

Tschötschel, R., A. Schuck et A. Wonneberger (2019). Patterns of controversy and consensus in German, Canadian, and US online news on climate change. *Global Environmental Change* [en ligne] sciencedirect.com, 02.12.2019.

Young, N. et E. Dugas (2011). Representations of climate change in Canadian national print media: The banalization of global warming. *Canadian Review of Sociology*, 48(1), 1-22.

Une politisation du récit écologique ? La collapsologie dans les médias de 2015 à 2019

Ariane Bénoniel, Université Paris-Panthéon-Assas

Elsa Régnier, École des hautes études en Sciences Sociales

Ysé Louchet, Université Paris-Panthéon-Assas

RÉSUMÉ

À travers une étude de la médiatisation de la « collapsologie » dans la presse généraliste française entre janvier 2015 et octobre 2019, cet article se demande si le traitement journalistique du récit « collapsologique » relève d'une politisation des enjeux écologiques dans les médias. L'introduction de propositions politiques – telles que la décroissance ou la valorisation de l'action locale – ainsi que l'inscription des questions environnementales en dehors des rubriques scientifiques constituent une transformation politisante de leur cadrage médiatique. Toutefois, celle-ci n'est que partielle : les « collapsologues » ne sont pas « autrement socialisés » que les entrepreneurs de cause traditionnellement médiatisés et le récit qu'ils portent ne relève d'aucune grille de lecture politique – institutionnelle ou militante.

ABSTRACT

Through a study of the media coverage of “collapsology” in the French general press between January 2015 and October 2019, this article asks whether the journalistic treatment of the “collapsological” narrative is part of a politicisation of ecological issues in the media. The introduction of political proposals – such as degrowth or the valorisation of local action – as well as the inclusion of environmental issues outside the scientific columns constitute a politicising transformation of their media framing. However, this transformation is only partial: the “collapsologists” are not “otherwise socialized” than the traditionally mediated cause entrepreneurs, and the narrative they put forward is not based on any political – institutional or activist – reading grid.

L'aube des années 2010 marque un infléchissement des discours et des mobilisations portés par une partie des entrepreneurs de la cause écologiste. Ces derniers développent une attitude de plus en plus critique vis-à-vis des pouvoirs publics, discrédités en raison de leur inaction face à l'urgence climatique. L'échec que représente à cet égard le Sommet de Copenhague en est exemplaire (Aykut et Dahan, 2015). De nombreux militants écologistes se détournent de l'idée de « *développement durable* » (Zaccai, 2014) à la faveur d'actions directes conçues comme préfiguratives (Graeber, 2018). Si les alternatives écologistes prônant d'autres modèles économiques et sociaux existaient déjà pendant la deuxième moitié du XX^e siècle (Ollitrault et Villalba, 2014), elles gagnent en visibilité dans l'espace public au cours des années 2010.

Les théories de l'effondrement se développent dans ce contexte de renouvellement du militantisme écologiste (Semal, 2012). Dans leur ouvrage *Comment tout peut s'effondrer*, publié en 2015, Pablo Servigne et Raphaël Stevens élaborent le néologisme de « *collapsologie* ». Les auteurs ont pour ambition de fonder une discipline polymorphe, qu'ils définissent comme l'étude de « *l'effondrement de notre civilisation industrielle et de ce qui pourrait lui succéder, en s'appuyant sur deux modes cognitifs que sont la raison et l'intuition et sur des travaux scientifiques reconnus* » (Servigne et Stevens, 2015). La collapsologie entend mobiliser toutes les données scientifiques, culturelles, politiques et sociales à disposition pour étudier l'effondrement de la société thermo-industrielle ainsi qu'alerter sur l'urgence climatique et la sixième extinction de masse. Le succès de cet essai, qui se vend à plus de 100 000 exemplaires, popularise le récit effondriste dans les arènes publiques. Il est ravivé en octobre 2018, à l'occasion de la publication d'un deuxième ouvrage de Pablo Servigne et de Raphaël Stevens, qui sont rejoints par Gauthier Chapelle, *Une autre fin du monde est possible*.

De nombreux chercheurs, principalement des philosophes, dénoncent le caractère paralysant et dépolitisant de la collapsologie¹. Cependant, cet article n'a pas pour ambition de prendre position dans ce débat ; il vise à analyser les ressorts (dé)politisans du traitement journalistique de ce « *nouveau*² » récit écologique qui émerge en 2015 et connaît une forte médiatisation à partir de 2018. Elle est concomitante d'une prise en charge médiatique importante d'événements liés aux enjeux écologiques, parmi lesquels un été caniculaire, un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur les conséquences d'une augmentation de la température mondiale de 1,5 °C, la démission de Nicolas Hulot du poste de ministre de la Transition écologique, la multiplication des mobilisations citoyennes « *pour le climat* » et le « *phénomène Greta Thunberg* » (Pacary, 2020). La médiatisation de la collapsologie s'inscrit ainsi dans un contexte de renouvellement des entrepreneurs de la cause écologique, marquant un potentiel infléchissement dans son cadrage médiatique.

Au cours des années 2000, l'institutionnalisation de l'information environnementale, et notamment de la question climatique, s'accompagne de la dépolitisation de son traitement médiatique. Cette dernière prend trois formes : les enjeux environnementaux sont déconflictualisés, désocialisés et individualisés (Comby, 2008). Ils sont présentés de manière consensuelle, réduisant les possibilités de débats dans ce domaine. De plus, le discours médiatique ne prend pas en compte les écarts de responsabilité et d'exposition aux impacts du dérèglement climatique entre les classes sociales et les différents pays (Chancel, 2017). Enfin, la sphère domestique est désignée comme le principal lieu d'action sur les enjeux écologiques, imputant aux individus la responsabilité d'agir, notamment dans leur choix de consommation,

¹ Pour une illustration de ces critiques, voir Catherine et Raphaël Larrère (2020) ; François Thoreau et Bénédikte Zitouni (2018) ; Jean-Baptiste Fressoz (2018).

² Au vu des similitudes de ce récit avec les thèses effondristes des années 1970 – dont Pablo Servigne revendique la filiation directe avec le rapport *Meadows* et d'autres pionniers de ces années-là – et la réactualisation de ces idées dans les années 2000 par différents groupes étudiés par Luc Semal dans sa thèse, on peut remettre en question la nouveauté du récit collapsologique.

au détriment d'une approche systémique des dérèglements écologiques. Cependant, la prise en charge des enjeux écologiques par de nouveaux entrepreneurs de cause au cours des années 2010 pourrait entraîner des séquences de politisation de la médiatisation des enjeux environnementaux. À travers l'étude de la médiatisation de la collapsologie, ce travail cherche à rendre compte de cette possible politisation du cadrage médiatique dominant.

Cette enquête, initiée en octobre 2019 dans le cadre d'un séminaire méthodologique animé par Jean-Baptiste Comby à l'Institut France Presse (Paris-Panthéon-Assas), s'inscrit au croisement de la sociologie des problèmes publics et de celle des médias. Elle s'appuie sur un corpus constitué à partir de la base de données Europresse. Il est composé de 199 articles issus de la presse généraliste³, publiés entre janvier 2015 et octobre 2019 et contenant les mots clés : « civilisation thermo-industrielle » et « théorie(s) de l'effondrement ». Ces articles ont été analysés et indexés en fonction de 37 variables dans un tableur Excel. Celles-ci fournissent des indices factuels (date de diffusion, taille de l'article, catégorie), des données sociologiques (genre du journaliste, personnes interrogées ou mentionnées, profession) et des éléments de cadrage (mention de mesures politiques, tonalité de l'article, motivation du sujet). Nous avons distingué les articles ne faisant qu'allusion à la collapsologie (une ligne ou une parenthèse mentionnant un des mots clés, 46,7 % soit 92 des articles codés) de ceux qui prennent pour objet les thèses effondristes (53,3 % soit n=107). Cette étude se concentre sur les articles appartenant à cette seconde catégorie. Si les premiers ne sont pas analysés, ils renseignent toutefois sur la normalisation et l'imprégnation des thèses effondristes dans le débat public : la collapsologie pourrait constituer une « petite musique » (Ferron et Crespin, 2016) dans la médiatisation des enjeux environnementaux. Ce premier volet de l'enquête a été complété par la réalisation d'une dizaine d'entretiens semi-directifs avec des journalistes ayant écrit sur la collapsologie pour *20 Minutes*, *Le Monde* et *Libération* ainsi qu'avec des personnes appartenant à la nébuleuse collapsologique⁴. Malgré nos demandes, nous ne sommes pas parvenues à nous entretenir avec des journalistes travaillant pour des médias situés à droite et à l'extrême droite de l'échiquier politique.

La presse écrite s'empare de la collapsologie principalement à partir de la fin de l'année 2019 (30 % des articles analysés ont été publiés entre octobre et décembre 2019 contre seulement 6,5 % entre janvier 2015 et mars 2018). Ce sont principalement *Le Monde* et *Libération* qui prennent en charge cette médiatisation puisqu'ils publient 44 % des articles non allusifs du corpus, sous la forme d'analyses, d'enquêtes ou de portraits, suivis de *20 Minutes* (15 % des articles) et de *Ouest France* (10 % des articles). L'accueil médiatique se révèle globalement positif : seuls 21,5 % des articles du corpus proposent un jugement dévalorisant de la collapsologie contre 23,4 % qui en font un traitement valorisant. Si l'écart entre les deux catégories est faible, il importe de préciser que le reste des articles, soit plus de la moitié du corpus, restent neutres quant à leur objet. Or, nous considérons la neutralité du traitement médiatique de la collapsologie comme une première légitimation tacite de cette dernière, considérée comme un sujet digne d'être traité dans un article à part entière. Cela étant dit, les journaux orientés à droite et à l'extrême droite de l'échiquier politique (*Le Figaro* et *Valeurs actuelles*) proposent une majorité d'articles dévalorisants.

³ *La Croix*, *Les Echos*, *L'Express*, *Le Figaro*, *L'Humanité*, *Le Monde*, *L'Obs*, *Ouest France*, *Le Parisien*, *Le Point*, *Télérama*, *Valeurs actuelles*, *Libération* et *20 Minutes*. Si *Ouest France* est le seul représentant de la presse quotidienne régionale, il nous a paru pertinent de l'inclure à ce corpus au regard de l'importance de son tirage, qui en fait le quotidien le plus lu en France.

⁴ Il est difficile de déterminer l'appartenance à la sphère collapsologique : certains acteurs, présentés comme tels par des journalistes, refusent cette appellation. En raison de leur proximité avec les idées, les modes d'action et les réseaux collapsologues, nous avons fait le choix de les inclure dans la nébuleuse collapsologique.

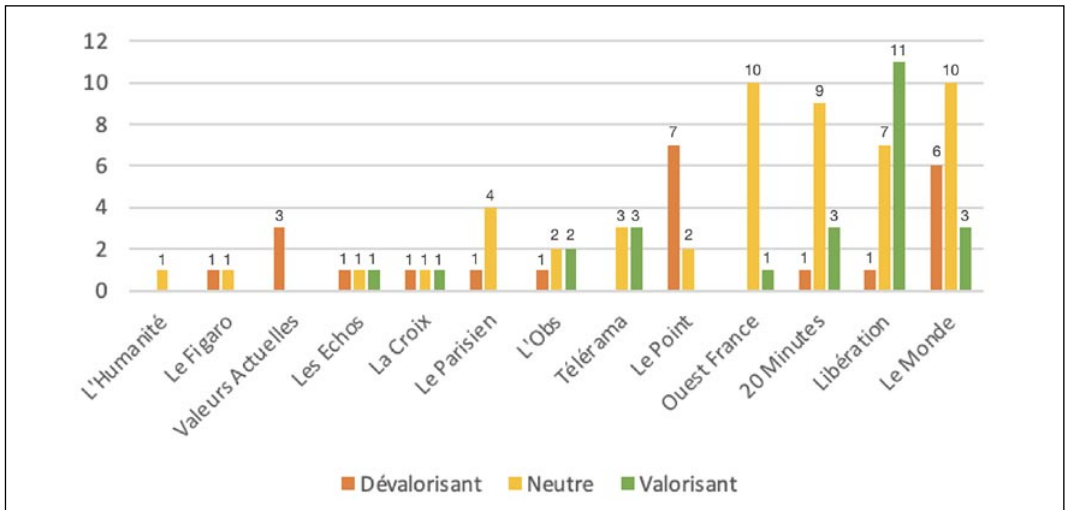


Figure 1. Jugement de la collapsologie

Afin de remettre en question la portée politisante de la médiatisation du récit écologique particulier que constitue la collapsologie, cet article se découpe en trois parties. Il revient d'abord sur le rubriquage dont bénéficie la collapsologie qui différencie cette thématique du traitement habituellement réservé aux questions environnementales. Il met ensuite en lumière les conditions sociales de possibilité de cette médiatisation en s'intéressant à ses acteurs : les journalistes et les collapsologues. Enfin, il analyse le contenu des articles sélectionnés, en prêtant une attention particulière aux mesures politiques mentionnées.

Carrière médiatique des récits écologiques : de la rubrique scientifique au rubriquage culturel

Si la politique constitue un « *label journalistique qui désigne un service dans la rédaction et une rubrique dans le journal* » (Kaciac, 2005), alors le traitement médiatique de la collapsologie ne peut être qualifié de politique : aucun article du corpus étudié n'appartient à une telle rubrique. De même, les personnes publicisant les théories collapsologiques n'appartiennent pas au champ politique, entendu comme relevant de la sphère politique instituée (Lagroye, 2003) – à l'exception notable d'Yves Cochet, député, ministre, président de groupe à l'Assemblée nationale puis eurodéputé jusqu'en 2014. Cependant, de nombreux sociologues et politistes remettent en cause cette conception restrictive et légitimiste du politique (Gaxie, 1978 ; Hamidi, 2006 ; Robineau, 2017) : la politique n'est plus affaire d'institutions ou de personnes, mais a trait à l'organisation structurelle de la société (Lacroix, 1981). Jean-Baptiste Comby (2015) définit « *trois modes de cadrages renvo[yant] à trois degrés de politisation* » : « *est politisé ce qui est traité politiquement* », « *est politisé ce qui est débattu publiquement* », est politisé ce qui met en débat différents modèles de sociétés, différents types d'organisations sociales. Les deux premiers modes de cadrage sont considérés comme relevant d'une « *politisation en trompe-l'œil* » dans la mesure où ils naturalisent une certaine organisation sociale du monde. Nous nous appuyons sur cette approche afin de rendre compte des différentes formes de (dé)politisation à l'œuvre dans le traitement médiatique de la collapsologie. L'absence de mise en discussion d'un problème public en tant que choix de société (Robert, 2021) ainsi que l'invisibilisation des rapports sociaux dans son cadrage participent dans ce sens d'une forme de dépolitisation, que Jérémie Nollet et Manuel Schotté (2014) décrivent comme une

« *désidéologisation, déconflictualisation, naturalisation, focalisation sur les agents plutôt que sur les structures, personnalisation des institutions et des idées, absence de mise en perspective historique, recherche de responsables plutôt que d'explications plus structurales* ».

Un bref retour historique sur la médiatisation des questions environnementales et leur rubriquage paraît intéressant pour saisir l'originalité et la portée potentiellement politisante du traitement médiatique des théories collapsologiques. Dès l'origine de la presse quotidienne, à la fin du XVIII^e siècle, les désastres environnementaux (tempêtes, grosses chaleurs, inondations, etc.) sont présents dans la sphère médiatique et utilisés à des fins politiques (Fressoz et Locher, 2020). La plus grande prise en charge médiatique de l'actualité environnementale au cours de la décennie 1970, dont témoigne la mise en place de pages dédiées à l'environnement dans les grands quotidiens nationaux comme *Le Monde*, *L'Aurore* ou *France Soir* (Le Hégarat, 2015), est concomitante de l'institutionnalisation de l'environnement comme objet politique : le premier ministère français de l'Environnement est créé en 1971, la conférence des Nations unies sur l'environnement à Stockholm a lieu l'année suivante et, en 1974, René Dumont est le premier candidat écologiste à se présenter à l'élection présidentielle. Cette décennie est également marquée par l'émergence de nombreuses revues écologiques⁵ qui « *jouent un rôle politique essentiel [...], se substituant dans une certaine mesure à la structure partisane* » (Vrignon, 2015). À rebours de cette intrication entre politique et journalisme environnemental se met en place, au cours des décennies suivantes, une prise en charge dépolitisante de cette thématique.

La plus grande place accordée aux questions environnementales au sein des médias généralistes au début des années 2000 s'accompagne d'un processus d'institutionnalisation du sous-champ du journalisme environnemental (Comby, 2009). Il se traduit par la transformation sociale de ses membres : les journalistes traitant d'environnement après les années 2000 sont plus diplômés, issus de classes sociales plus favorisées et, paradoxalement, moins familiers des thématiques écologiques que leurs prédécesseurs. En effet, la couverture de l'actualité environnementale représente la plupart du temps une opportunité salariale pour ces jeunes journalistes ; elle découle rarement d'un intérêt préalable ou d'un engagement associatif (Comby, 2009). De plus, ces derniers cherchent à se distancer de la figure de militant associé aux journalistes environnementaux. Si ce *label* était accepté dans les années 1970, période de forte politisation de l'information (Kaciat, 2013), les transformations du champ journalistique – à savoir, l'emprise croissante des logiques commerciales et la professionnalisation des journalistes (Neveu, 2019) – amènent les nouveaux entrants à le rejeter, la figure du militant étant pensée comme incompatible avec la fonction de journaliste.

Les entrepreneurs du problème environnemental dans la sphère médiatique au cours des années 2000 ne sont plus des écologistes, politisés, comme dans les années soixante-dix, mais « *des militants volontiers apolitiques, ayant des connaissances scientifiques permettant de décrypter les enjeux environnementaux* » (Ollitrault, 2008). L'accent est alors principalement mis sur l'aspect scientifique des dérèglements climatiques. L'imbrication des connaissances scientifiques et environnementales est illustrée par les rubriques des grands quotidiens nationaux. Les pages Planète du *Monde* naissent ainsi de la fusion des pages Sciences et environnement du journal en 2007. Si depuis 2014 ces deux rubriques sont de nouveau séparées, elles restent proches géographiquement et journalistiquement⁶. Comme le rappelle Stéphane Foucart, journaliste du service Planète, dont l'hybridité du parcours⁷ illustre celle de

⁵ 167 titres écologistes sont publiés en France entre 1970 et 1997 (Harrivelle, 2013).

⁶ Ces informations sont issues de l'entretien réalisé le 8 décembre 2020 avec Stéphane Foucart, journaliste au *Monde* depuis une quinzaine d'années.

⁷ Physicien de formation, il rentre après cinq ans d'études à l'École supérieure de journalisme de Lille. D'abord rattaché au service Sciences, il intègre les pages Planète en 2007. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'enquêtes journalistiques sur les climato-sceptiques, l'agrochimie et la désinformation scientifique.

la rubrique dans laquelle il officie, « *le cœur de notre travail, c'est essentiellement la littérature scientifique*⁸ ». Dans le cas du *Figaro*, les thématiques scientifiques et environnementales sont regroupées au sein d'un même service : Sciences et environnement. Or, ces rubriques, spécialisées dans l'environnement, ne s'emparent de la collapsologie que dans 20 % des cas. La médiatisation de ce terme s'effectue principalement par le biais culturel.

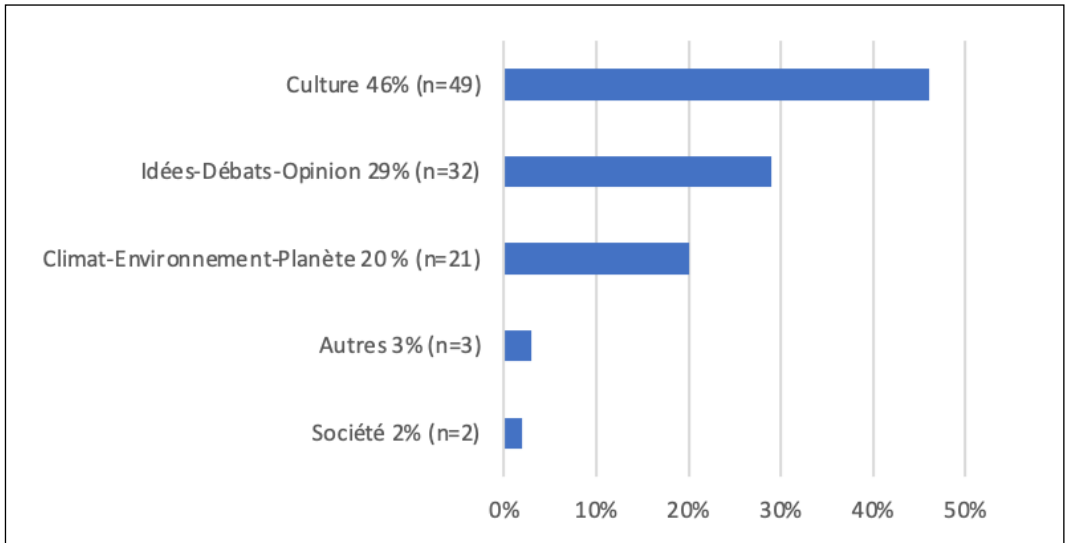


Figure 2. Rubriquage des articles non allusifs

Près de la moitié des articles traitant de la collapsologie appartiennent à une rubrique « Culture » : ils font suite à la publication d'un ouvrage, l'annonce d'un festival ou d'une émission de télévision. Cela révèle l'importance de l'actualité éditoriale dans la médiatisation de la collapsologie : près d'un tiers des articles sont publiés à la suite de la sortie d'un ouvrage ou d'une revue collapsologique. Ces articles prennent la forme d'entretiens, d'enquêtes, de tribunes et participent à la mise en débat des thématiques environnementales. Un tiers des articles a par ailleurs été publié dans une rubrique « Débat », « Opinion » ou « Idées ». Cette mise en débat des thématiques environnementales s'apparente au deuxième degré de politisation tel qu'énoncé précédemment.

De nouveaux entrepreneurs de la cause environnementale

Cette prise en charge des thèses collapsologiques par des rubriques n'appartenant pas au sous-champ du journalisme environnemental se traduit par la diversification du profil des acteurs s'emparant de cette question, à savoir les journalistes, les collapsologues et les personnes qu'ils citent.

Une politisation en demi-teinte des journalistes

Si la collapsologie gagne en visibilité à partir de 2019, cette thématique ne suscite pas un grand intérêt de la part des journalistes. Ils sont peu nombreux à s'emparer régulièrement de cette question : 80 % des articles de notre corpus sont composés par des journalistes n'ayant réalisé qu'un seul papier sur le sujet. De plus, 63 % des articles (hors tribunes et allusions) ont été écrits par des femmes, et on compte dix femmes sur les treize journalistes ayant réalisé

⁸ Entretien réalisé le 08.12.2020 avec Stéphane Foucart.

plus d'un article sur la collapsologie. Or ces dernières se voient généralement attribuer les segments les moins valorisés de l'information (Comby, 2015b).

Le profil académique des journalistes s'étant emparés plusieurs fois de cette thématique les distingue du reste de la profession : la plupart ne sont pas passés par une école de journalisme, ce qui devient de plus en plus rare dans la presse généraliste, a fortiori pour les jeunes générations (Neveu, 2019). Ils ont à la place suivi une formation universitaire : master de philosophie à Panthéon-Sorbonne, école normale supérieure, agrégation de géographie. Cet ancrage académique se manifeste également par la publication d'ouvrage en lien avec le monde universitaire : Coralie Schaub qui réalise quatre articles pour *Libération* sur la collapsologie a publié un livre sur François Sarano, océanographe, et Weronika Zarachowicz, qui a écrit trois articles en lien avec les thèses effondristes pour *Télérama*, a publié un livre d'entretiens avec Noam Chomsky, linguiste américain. Ainsi, les journalistes s'emparant le plus de la collapsologie se distinguent de leurs collègues par un parcours académique atypique – ce qui leur permet peut-être d'échapper aux normes transmises dans les écoles de journalisme, notamment celles d'objectivité, et de s'emparer de sujet pouvant être qualifié de militant comme la collapsologie. En effet, les journalistes interrogés revendiquent une forme de politisation « *intellectuelle*⁹ », qui passe notamment par la reconnaissance de l'aspect militant que peut représenter le travail de journaliste :

Moi, je ne suis pas très politique, j'ai une sensibilité très à gauche mais je ne suis pas très politique, je ne suis pas très engagée, je ne descends pas trop dans la rue, mais après intellectuellement, je suis vraiment vraiment à gauche quoi. [...] À mon échelle, à mon niveau, si le journalisme a un rôle à jouer dans la société, c'est pour évangéliser les esprits et donc je pense que parfois il y a quand même un rôle de frapper les consciences. (Journaliste chez *20 Minutes*, service Culture – Future)

Néanmoins je ne peux pas me considérer comme militant dans le sens où je n'ai jamais soutenu un parti en m'encartant, en militant au sens propre, je n'ai pas participé aux manifs climat parce que ce n'est pas du tout ma culture je dirais. Je n'ai pas du tout été éduqué dans une culture politique, militante, etc. Et aujourd'hui, parfois sur certains sujets, j'aurais envie de me mobiliser plus, d'aller en manifs, mais c'est vrai que je suis dans un contexte familial et amical où tout le monde n'y va pas forcément, où je ne suis pas moteur, où j'aimerais avoir des gens sur qui m'appuyer mais ce n'est pas le cas, ou peu le cas. Donc je ne me considère pas militant. Après c'est vrai que quand on écrit des articles sur ces sujets-là, on espère toujours un peu que ça suscite des prises de conscience, une meilleure compréhension, que ça soutienne justement des mobilisations chez les autres qui y trouvent des concepts ou des soutiens à leur action, que ce qu'ils font raisonne, qu'ils trouvent des soutiens. Si on dit que ça c'est militant, alors oui mais je ne suis pas sûre que ce soit le meilleur mot. (Journaliste chez *Libération*, service Idées)

L'écriture d'articles traitant d'écologie est présentée comme un acte pouvant relever du militantisme, ce qui était rejeté par une grande partie des journalistes appartenant au sous-champ du journalisme environnemental dans les années 2000 (Comby, 2015) et continue de l'être dans les médias audiovisuels (Régnier, 2021).

Cependant, les particularités énoncées masquent difficilement l'homogénéité des profils des journalistes interrogés avec le reste de la profession : des formations universitaires longues et sélectives (classes préparatoires aux grandes écoles, ENS, double licence, institut d'études politiques) et l'absence d'expérience militante dans une organisation politique ou syndicale. Or, l'homogénéité sociale des journalistes se retrouve dans celle des acteurs mis en avant dans leurs articles. Cette homogamie contribue à la mise en place d'un cadrage dépolitisant de l'écologie dans les médias généralistes à forte audience (Régnier, 2021).

⁹ Citation de l'entretien avec Laure Beaudonnet, journaliste chez *20 Minutes*, service Culture (Future).

Des collapsologues socialement homogènes

Nous appelons « collapsologues médiatiques » les personnes dont le portait ou l'interview permet de traiter de la collapsologie ou des thèses effondristes. Dix personnes répondent à cette définition¹⁰. Ce sont des hommes (une seule femme « collapsologue médiatique »), blancs¹¹, âgés de 30 à 83 ans, principalement français (huit sur dix) et très diplômés : huit d'entre eux ont un doctorat et deux un niveau bac +5. Leurs thèses sont issues de disciplines variées : philosophie, mathématiques, écologie, sciences politiques, physiologie. Cette diversité témoigne de la transdisciplinarité revendiquée par la collapsologie et de l'alliance entre sciences sociales et sciences « dures » – à l'image d'Aurélien Barrau qui détient un doctorat en astrophysique et en philosophie ou de Jared Diamond qui, après une thèse en physiologie, s'est formé à l'histoire environnementale et à la géographie. La prise en charge des thématiques environnementales par des acteurs issus des sciences sociales pourrait entraîner une compréhension plus sociologique et structurelle de ces problématiques – une des formes prises par la dépolitisation des questions climatiques dans les médias étant justement l'indifférenciation sociale des causes et conséquences des dérèglements environnementaux (Comby, 2015b).

Toutefois, comme dans le cas des journalistes, les collapsologues médiatiques se caractérisent par une certaine homogénéité sociale avec les acteurs habituellement médiatisés ainsi que les journalistes, avec lesquels ils partagent un capital culturel élevé. Ils bénéficient en outre d'une légitimité scientifique – sanctionnée institutionnellement par la possession d'un doctorat –, politique et économique – Pablo Servigne et Raphaël Stevens ont été invités à échanger avec le conseil général du ministère de l'Économie en 2016, plus récemment Aurélien Barrau a été invité à l'université d'été du Medef (2022).

Par ailleurs, leur médiatisation tend à renforcer la personnalisation du mouvement autour de quelques figures. Deux acteurs se dégagent dans l'analyse de notre corpus : Pablo Servigne et Yves Cochet – tous deux issus des sciences « dures ». Le premier a donné sept entretiens et est cité dans plus de la moitié des articles, Yves Cochet quant à lui en a donné cinq et est mentionné dans plus d'un tiers des articles du corpus. Cette personnalisation peut être assimilée, pour reprendre les termes de Rodney Benson (2016), à une « *dépolitisation du militantisme* » : en se concentrant sur certaines figures, la représentation médiatique de la collapsologie invisibilise la dimension collective du mouvement, ce que regrettent les acteurs concernés. Aurélien Barrau dit ainsi avoir refusé 99 % des propositions qui lui ont été faites par divers médias depuis qu'elles sont devenues plus fréquentes, mettant en avant le risque d'une trop forte personnalisation – « *lorsque l'idée s'incarne trop, elle est très vite dévoyée*¹² » – tout comme Pablo Servigne qui indique se retirer autant que possible de l'espace public afin de laisser d'autres voix s'exprimer :

Les médias m'aiment bien parce que voilà j'ai une bonne gueule, je parle bien, je suis gentil, j'ai fait plein de médias, je suis crédible, je suis connu, j'ai fait des bouquins, du coup ça fait boule de neige, et ils veulent m'inviter moi, alors qu'il y a plein d'autres collapsologues. Il y a Raphaël Stevens, donc moi à chaque fois je dis depuis trois ans : « – Non, mais il y a Raphaël Stevens – Non, non, mais on veut pas Raphaël Stevens, on vous veut vous. – Non, mais il y a Arthur Keller – On s'en fout. – Mais y a Vincent Mignerot, il y a machin. » J'ai une

¹⁰ Pablo Servigne, Yves Cochet, Luc Semal, Clément Montfort, Aurélien Barrau, Alexia Soyeux, Eddy Fougier, Frédéric Le Blay, Jared Diamond, Per Espen Stoknes. Comme évoqué en introduction, certains de ces acteurs, comme Vincent Mignerot ou Jared Diamond, refusent l'étiquette de « collapsologue ».

¹¹ L'emploi du mot « blanc », tout comme celui de « racisé » ou de « race », ne désigne pas une réalité biologique, mais au contraire une catégorie socialement construite qui s'inscrit dans des rapports de domination, au même titre que les termes de « genre » ou de « classe » (Cervulle, 2013).

¹² Propos issus de l'entretien réalisé avec Aurélien Barrau.

liste d'experts que je passe mon temps à mettre en avant depuis trois ans pour freiner cet emballement médiatique autour de ma personne. [...] Les médias *mainstream*, à part Laure Beaudonnet qui a fait un chouette travail, globalement c'est hyper caricatural, et c'est hyper personnifié sur moi quoi. Et c'est insupportable.

Si les collapsologues médiatiques sont les principaux entrepreneurs de la collapsologie dans l'espace public, une cinquantaine de personnes¹³ participent également à la construction médiatique de ce mouvement. Plus de la moitié de ces sources sont des scientifiques : parmi elles, 40 % sont issus des sciences « dures », 43 % des sciences sociales et 17 % de la philosophie – cette répartition est similaire à celle qu'on retrouve chez les collapsologues. Par ailleurs, près d'un tiers des sources occupent ou ont occupé des fonctions politiques ou militantes. La répartition entre le genre des sources est similaire à celle des collapsologues : 87 % d'hommes et 13 % de femmes sont cités. Elles disposent également d'un important capital scolaire¹⁴.

Si la médiatisation de la collapsologie participe à une mise en débat de l'écologie au sein des médias et permet la prise en charge de thématiques environnementales par de nouveaux acteurs – notamment issus des sciences sociales et/ou du monde militant, force est de constater que ces acteurs ne sont pas « *autrement socialisés* » (Comby, 2015b) que les entrepreneurs de cause traditionnellement médiatisés : fortement diplômés, masculins et blancs.

Des propositions et des positionnements politiques jusqu'alors absents du cadrage habituel des questions écologiques...

45 % des articles du corpus comprennent des mesures ou des propositions politiques, ce qui laisse penser à première vue que les enjeux politiques font partie intégrante du cadrage de la collapsologie. L'évocation de mesures politiques semble autant servir à disqualifier la collapsologie qu'à la valoriser.

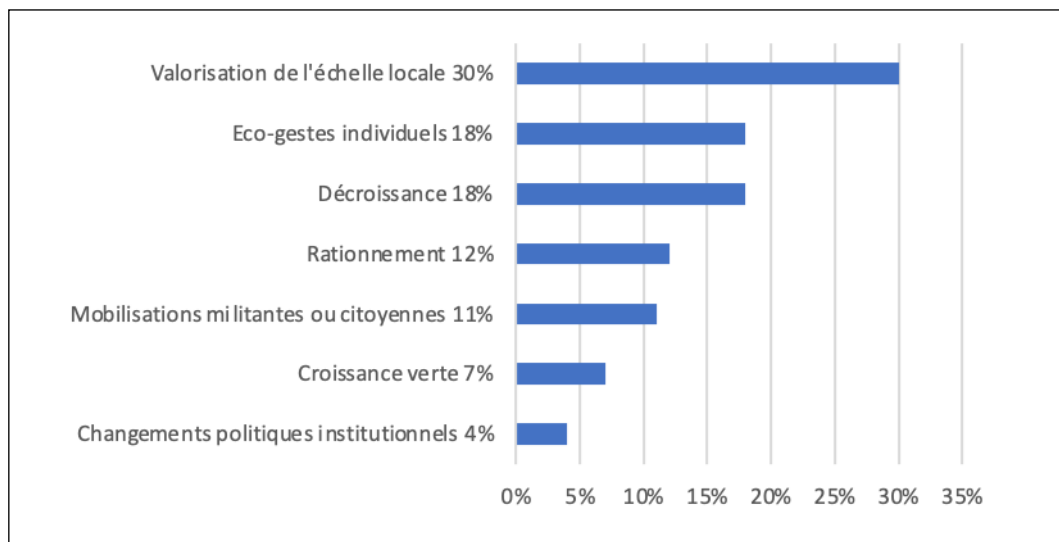


Figure 3. Mesures ou propositions politiques

¹³ Nous avons retenu les personnes ayant été citées plus d'une fois dans notre corpus.

¹⁴ Il a été déterminé à partir de leur profession.

Parmi ces propositions, environ 70 % participent de la mise en débat de différents modèles de société et mettent en avant différents types d'organisations sociales, correspondant ainsi au troisième mode de politisation défini en introduction qui s'inscrit dans un « [ordre de changement] *motivé par la volonté d'organiser autrement les rapports de pouvoir et de sens* », par opposition à un ordre « [déclinant] *les logiques préexistantes* ». Plus de 30 % des propositions relèvent, tout d'abord, de la valorisation de l'échelle locale, avec des initiatives qui mettent en avant l'écologisme-municipaliste, les *transition towns*, les biorégions, ainsi que le développement d'une monnaie locale, l'autosuffisance alimentaire et énergétique ou la permaculture. 18 % des propositions prônent, ensuite, la décroissance, et 12 % le rationnement (dans le secteur de l'alimentation, de l'énergie, de l'habillement ainsi que l'interdiction des déplacements en avion ou la réduction des naissances). Enfin, les mobilisations militante ou citoyenne (désobéissance civile, manifestations, etc.) représentent 11 % des mesures politiques évoquées.

Ces mesures, qui proposent des réformes collectives et qui constituent la grande majorité des propositions politiques avancées dans le cadre de la médiatisation de la collapsologie, étaient absentes du cadrage médiatique dominant des questions écologiques dans les années 2000 (Comby, 2015a). Ces éléments amènent à considérer la médiatisation de la collapsologie comme vecteur de politisation des questions écologiques dans l'espace public.

...dont la portée politisante mérite d'être nuancée

Il convient cependant de nuancer ce constat, puisque 18 % des propositions politiques relèvent des écogestes individuels (couches lavables, utilisation de la consigne, transports en commun, recyclage, diminution de sa consommation de viande ou végétarisme), 7 % vont dans le sens de la croissance verte, et 4 % s'inscrivent dans des changements politiques institutionnels (comme du lobbying envers l'Union européenne ou la refonte de la PAC). Ainsi, près d'un tiers des propositions s'inscrivent dans une forme de politisation dépolitisante au sens où elles participent à « [naturaliser] *l'ordre social* » (Bourdieu, 1982). Cette « *politisation en trompe-l'œil* » est caractéristique de la médiatisation des questions environnementales entre 2007 et 2011 (Comby, 2015a). De plus, parmi les propositions politiques mettant en débat d'autres modèles de société, bien que soient prônés des changements structurels axés sur le collectif et non l'individu, les inégalités sociales et les rapports de domination liés à la classe, au genre et à la race sont quasi-absents du corpus. Comme évoqué précédemment, les mobilisations militantes sont minoritaires (11 %), tandis que l'écoféminisme et l'écologie décoloniale ne sont pas mentionnés (à l'exception d'un article du *Monde* qui met en avant les liens entre collapsologie et lutte contre le patriarcat).

Par ailleurs, 56 % des articles contenant des aspects psychologisant évoquent également des mesures politiques : très loin de représenter une opposition entre ces deux catégories, ce chiffre indique plutôt une cohabitation, qui pourrait être le symptôme de mesures politiques certes collectives, mais toujours axées sur l'individu, ce qui tend à invisibiliser les rapports sociaux. L'opposition entre une « *culture psy* » (Castel, 1980 ; Schwartz, 2011) individualiste et dépolitisante et des mesures politiques collectives est cependant loin de relever de l'évidence, les catégories issues de cette « *culture psy* » étant investie par des acteurs politiques militants, et notamment des féministes qui font de la santé mentale un enjeu pour penser les rapports d'oppression et le patriarcat depuis les années 1970. Stéphanie Pache (2019) appelle notamment à nuancer cette opposition en rappelant le travail de lutte contre les violences de psychologues féministes nord-américaines. Si cette opposition entre politique et psychologique peut ainsi se voir nuancée, les rapports sociaux sont de toute façon trop faiblement mis en avant dans le corpus pour que l'on puisse y analyser l'investissement politique d'enjeux psychologiques.

Cette ombre mise sur les rapports sociaux peut s'expliquer par la volonté des acteurs les plus médiatisés de la collapsologie de ne s'inscrire dans aucune grille de lecture politique, qu'elle soit institutionnelle ou militante, à l'image de Pablo Servigne qui l'explique en entretien :

J'ai avancé sans étiquette politique, et c'est ça qui me donne l'image aujourd'hui de quelqu'un de dépolitisé. Parce que j'ai voulu toucher tout, tout le monde, forcément, le message n'est pas clivant, c'est-à-dire que j'essaie en tout cas. [...] Dans *Comment tout peut s'effondrer*, il y a eu le moins possible de messages identitaires politiques. Identitaires dans le sens du vocabulaire, dans la grammaire : à travers les mots qu'on emploie, on sait directement à quelle étiquette politique on appartient. C'est évident. Si tu mets le mot « intersectionnel » dans un article, tu vois direct, t'as toute l'extrême droite qui te déteste, t'as toute l'extrême gauche qui t'adore. Donc moi je ne voulais pas de mots clivants comme ça. Le mot décroissance on l'a oublié, même le mot écologie on ne l'a pas utilisé. On s'interdisait de l'utiliser sauf quand on parlait d'un truc hyper scientifique en écologie, parce que l'écologie, ça clive la moitié de la France. On s'interdisait de parler de gauche et de droite, pour pouvoir avoir accès à tout le monde.

Pablo Servigne a pourtant milité au sein de mouvements anarchistes pendant une dizaine d'années, puis auprès d'associations d'éducation populaire et de diverses instances de gauche radicale¹⁵. Cette stratégie vise ainsi à éviter toute conflictualité en créant un discours « *sans adversaires* » (Juhem, 2001) plus largement médiatisable. Comme le rappelle Julie Sedel (2014), cet « *apolitisme* », revendiqué par les acteurs de certaines mobilisations, « *n'est pas seulement une contrainte imposée par le système médiatique* », mais aussi « *une conséquence de la disqualification du politique, y compris, dans les milieux réputés politisés* ».

Des différences notables entre les journaux étudiés

Parmi les 45 % d'articles abordant des mesures politiques, 24 % ont été publiés dans *Libération* et 22 % dans le *Monde*, ces deux titres étant ceux ayant publié le plus d'articles contenant des mesures ou des propositions politiques. *20 Minutes* et *Le Point* comptent respectivement 13 % et 11 % d'articles contenant des propositions politiques. Les articles qui associent la collapsologie à un positionnement politique sont minoritaires : ils ne représentent que 15 % du corpus. La majorité d'entre eux sont issus de *Libération* (36 %) ou de *L'Obs* (28 %), tandis que le reste provient de *Télérama* (14 %), du *Point* (14 %), du *Monde* (7 %) et de *L'Humanité* (7 %). *Libération*, *L'Obs* et *Le Point* assimilent la collapsologie à l'anticapitalisme (36 %). *Libération* l'associe aussi à la « gauche » (20 %). 36 % de ces articles inscrivent aussi la collapsologie dans les mouvements politiques écologistes, notamment *Télérama* (n=2), *L'Humanité* (n=1) et *L'Obs* (n=1). Enfin, un seul article du *Monde* lie la collapsologie à l'écoféminisme et aux luttes contre le patriarcat. Cette assimilation de la collapsologie à des mobilisations ou des idéologies politiques est particulièrement forte dans les allusions. Si celles-ci ne font pas partie du corpus sur lequel nous nous concentrons, on peut tout de même noter que 26 % des articles qui font allusion à la collapsologie portent sur des mobilisations politiques (18 % portent sur un fait culturel).

Si 45 % des articles proposent des mesures politiques, ce pourcentage passe à 80 % lorsque la parole est directement donnée à des collapsologues sous la forme d'entretiens ou de portraits, à 60 % pour les enquêtes et les reportages et à 54 % pour les éditos et les tribunes. Les articles qui associent la collapsologie à une idéologie politique sont tous constitués de reportages, d'interviews/portraits ou de tribunes. Les questions politiques semblent ainsi prendre bien plus d'importance au sein de formats mettant directement en avant les collapsologues, ce qui pourrait indiquer un décalage entre leur discours et son cadrage par les journalistes. Le fait que le format le plus utilisé pour traiter de la collapsologie est l'entretien pourrait ainsi s'inscrire dans un choix de cadrage politisant de la part des journalistes. *Libération* et *Le Monde* occupent une place clé dans cette politisation en mettant en avant les points de vue extérieurs : 45 %

¹⁵ Nous entendons « radical » au sens du « *sous-champ politique radical* » défini par Philippe Gottraux (1997) comme le « *réseau constitué par les groupes, organisations, partis (ou fractions de partis), partageant des référents anticapitalistes et révolutionnaires, se revendiquant du prolétariat et/ou des sujets sociaux dominés et cherchant, enfin, dans une praxis (où se rencontrent réflexion et action) à transformer le monde qui les entoure* ».

des articles de *Libération* sont des tribunes, des interviews et des reportages. C'est le cas pour 70 % des articles du *Monde* (13/19).

Les prises de position extérieures sur la collapsologie, qui participent de la politisation de son cadrage, s'inscrivent, dans le cas du *Monde*, à des « conditions sociales de production propices à un traitement délibératif » (Comby, 2015a) : « Là où la télévision propose une vision assez factuelle et "lisse" des mesures, Le Monde ouvre ses colonnes à des points de vue plus diversifiés et moins unanimes. [...] Il importe pour [Le Monde] de croiser des points de vue dans une logique du débat d'idées également censée correspondre à l'horizon d'attente des lecteurs du quotidien ». En s'inscrivant différemment dans le champ journalistique et plus à droite sur l'échiquier politique, la ligne éditoriale du *Point* entend porter des valeurs de mise en débat des opinions afin que les lecteurs puissent se faire la leur (Odul, 2004).

La politisation limitée du cadrage de la collapsologie passe ainsi par des formats mettant en avant les sources, principalement chez *Libération* et *Le Monde*, mais aussi chez *20 Minutes* et *Le Point*.

Une mise en débat faiblement politisante

Le processus de politisation passe notamment par la mise en débat d'une question (Hamidi, 2008). Si la réception de la collapsologie est globalement légitimante et positive, des critiques émergent progressivement au fil de – et en réaction à – sa valorisation médiatique.

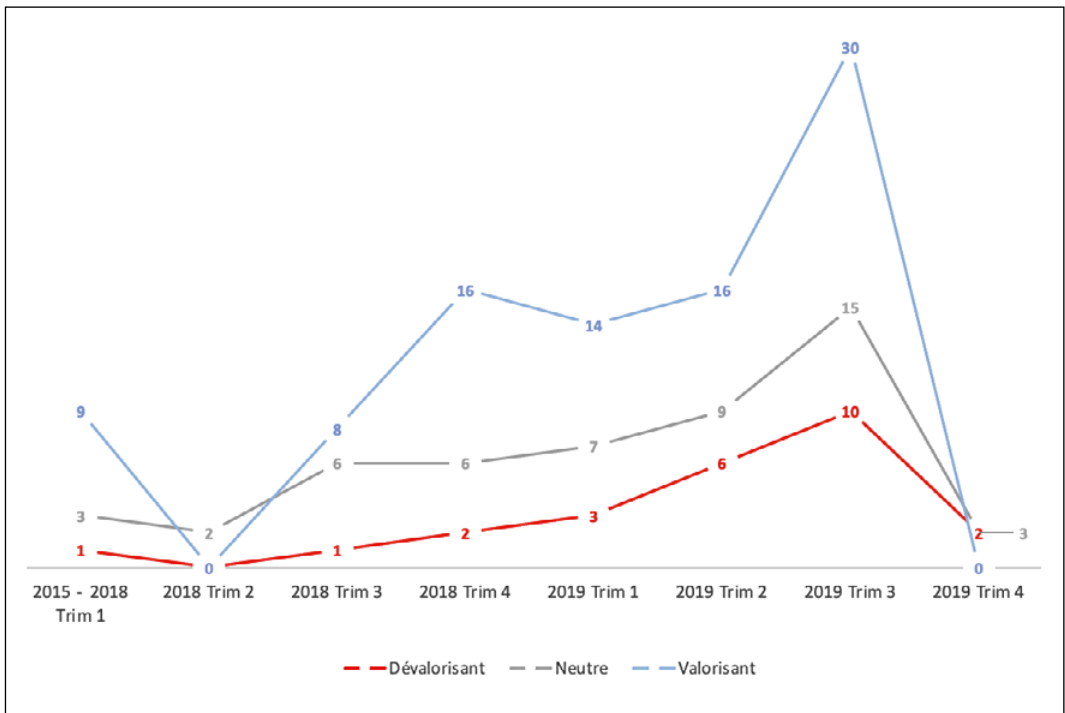


Figure 4. Renforcement de la mise en débat de la collapsologie

Les articles disqualifiants sont ainsi très minoritaires (entre un et trois par trimestre) avant le second trimestre 2019, moment à partir duquel elles augmentent, passant de six à neuf au trimestre suivant. *Le Monde* (n=6) et *Le Point* (n=7) sont les journaux produisant le plus d'articles disqualifiants envers la collapsologie. Ces journaux participent ainsi à la mise en débat politisante de la collapsologie à partir de 2019. Ces critiques, présentant la collapsologie comme dépolitisante, sont principalement le fruit d'apports extérieurs pour ces titres, allant dans le sens d'une diversification politisante des points de vue. On peut noter le choix fréquent du terme de « *décryptage* » dans les articles du *Point*, illustrant bien cet effet de contre-réaction face à la médiatisation de la collapsologie. Dans ce sens, le journal propose dans l'un de ses articles une critique de la couverture trop bienveillante de la collapsologie par *L'Obs* et *20 Minutes*.

La politisation permise par cette mise en débat reste cependant limitée. Outre son caractère minoritaire – elle est peu développée en dehors du *Monde* et du *Point* –, cette conflictualité s'inscrit dans une « *politisation en trompe-l'œil* » (Comby, 2015) : si les thèses collapsologiques sont débattues publiquement, l'ordre social lui n'est pas questionné et tend, au contraire, à être naturalisé. La majorité des critiques se fonde en effet sur les mêmes arguments, sans interroger d'autres modèles de société : le manque de scientificité et le catastrophisme de la collapsologie. Certaines critiques plus à droite sur l'échiquier politique, comme celles de *Valeurs actuelles*, proposent un argumentaire climatosceptique.

Certains articles, publiés notamment dans *Le Monde*, *Le Point* et *Libération*, offrent une lecture critique de la collapsologie fondée sur une vision plus politisante des enjeux environnementaux, avançant des arguments qui étaient jusqu'alors absents du cadrage des thématiques écologiques. Ainsi, dans *Le Monde*, des tribunes et des entretiens d'universitaires (n=5) dénoncent le caractère paralysant du récit collapsologique, certains le jugeant aussi néfaste que le climatoscepticisme. Parmi ces articles, deux tribunes publiées dans *Le Monde* et *Libération* reprochent à la collapsologie son caractère dépolitisant et proposent une transformation de l'organisation sociale. Elles ont toutes les deux été rédigées par l'historien Jean-Baptiste Fressoz. La faible médiatisation des discours mentionnant les origines structurelles des dérèglements environnementaux constatées dans notre corpus n'est pas nouvelle : sur les 900 articles du *Monde* étudiés par Comby en 2015, seulement « huit évoquent des alternatives aux logiques capitalistes », et un seul « semble animé par la volonté de remettre en cause la doxa de la "croissance verte" ». Fressoz apparaît ainsi comme l'acteur principal de la disqualification politisante de la collapsologie dans la presse. Il critique une « *écologie de riches* », « *occidentalocentrée* » et démobilisante, qui dépolitise les enjeux environnementaux en proposant d'attendre l'effondrement au lieu de lutter pour mettre fin au capitalisme. Enfin, on retrouve dans *Le Point*, à partir de 2019, la critique d'un « *aquabonisme* » paralysant et tourné uniquement vers l'Occident dans deux des sept articles disqualifiants publiés dans l'hebdomadaire.

Conclusion

Le traitement de la collapsologie semble correspondre à une transformation partielle du cadrage des questions écologiques, notamment du fait d'une valorisation d'acteurs issus des sciences sociales – et pas seulement des sciences « dures » – et du monde militant, dont la mise en avant dans les articles s'accompagne de propositions politiques qui s'inscrivent en majorité dans la remise en question de l'organisation sociale. Néanmoins, les rapports de domination de classe, de genre et de race n'apparaissent pas dans le corpus, et les collapsologues, des hommes, blancs, disposant de ressources culturelles et économiques élevées, ne sont pas autrement socialisés que les entrepreneurs de cause traditionnellement médiatisés. Ainsi, bien que le récit collapsologique participe d'une reconfiguration politisante du cadrage médiatique

en modifiant l'espace du dicible sur les questions environnementales, il s'inscrit dans une logique de « *politisation en trompe-l'œil* » caractéristique de la médiatisation des questions environnementales entre 2007 et 2011 (Comby, 2015a).

Cette politisation limitée du cadrage de la collapsologie passe ainsi par des formats mettant en avant les sources, principalement chez *Libération* et *Le Monde*, ce dernier étant le titre qui participe le plus de sa mise en débat politisante. Les différences de cadrage entre *Le Monde* et *Libération* correspondent non seulement aux lignes éditoriales respectives des deux journaux, mais aussi à « *l'expression des démarquages possibles au sein du champ journalistique* » (Dauvin, 2006) : les réactions à partir de 2019 à une médiatisation relativement bienveillante de la collapsologie, notamment portée par *Libération*, s'inscrivent en effet dans un « *registre beaucoup plus "prudentiel"* » du *Monde*, propre à sa position d'« *expert* » et à son « *image d'objectivité* ».

Par ailleurs, bien que la collapsologie soit souvent abordée via une mise en débat des questions écologiques, avec notamment un tiers d'articles appartenant aux rubriques « *Débats* », « *Société* » et « *Idées* », cette thématique reste fortement dépendante de l'actualité éditoriale et non politique ou sociétale, comme en témoigne son inscription dans des rubriques culturelles.

Si cette étude sur la médiatisation de la collapsologie constitue une porte d'entrée pour analyser les transformations du cadrage des questions environnementales dans la presse écrite, il serait fécond de bénéficier d'enquêtes sur le cadrage médiatique d'autres mouvements et acteurs de la cause écologique dans d'autres espaces médiatiques. ■

*Ariane Bénoniel est doctorante à l'Université Paris-Panthéon-Assas,
Elsa Régnier est chercheuse à l'IDDRI et Ysé Louchet est diplômée
(master 2) de l'Université Paris-Panthéon-Assas.*

Références

- Aykut, S. et A. Dahan (2015). *Gouverner le climat ?* Presses de Sciences Po.
- Benson, R. (2018). *L'immigration au prisme des médias*. Presses universitaires de Rennes.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire*. Fayard.
- Castel, R. et J.-F. Le Cerf (1980). Le phénomène « psy » et la société française. *Le Débat*, 1(1), 32-45.
- Cervulle, M. (2013). *Dans le blanc des yeux : diversité, racisme et médias*. Éditions Amsterdam.
- Chancel, L. (2017). *Insoutenables inégalités : pour une justice sociale et environnementale*. Les petits matins.
- Comby, J.-B. (2009). Quand l'environnement devient « médiatique » : conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique. *Réseaux*, 56(157158), 157-190.
- Comby, J.-B. (2015a). La politisation en trompe-l'œil du cadrage médiatique des enjeux climatiques après 2007. *Le Temps des médias*, 2(25), 214-228.
- Comby, J.-B. (2015b). *La question climatique : genèse et dépolitisation d'un problème public*. Raisons d'agir.

- Crespin, R. et B. Ferron (2016). Un scandale à la recherche de son public : la construction médiatique du problème de la « pollution de l'air intérieur » en France (1995-2015). *Politiques de communication*, 2(7), 151-181.
- Dauvin, P. (2006). Le traitement journalistique des crises au regard de la sociologie de la production de l'information. Dans M. Le Pape, J. Siméant et C. Vidal (dirs), *Crises extrêmes : face aux massacres, aux guerres civiles et aux génocides* (p. 57-71). La Découverte.
- Fresso, J.-B. (2018). Quand la catastrophe suit son cours. Dans J. Birnbaum (dir.), *De quoi avons-nous peur ?* (p. 63-75). Gallimard.
- Fresso, J.-B. et F. Locher (2020). *Les révoltes du ciel : une histoire du changement climatique XVI^e-XX^e siècle*. Seuil.
- Gaxie, D. (1978). *Le cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique*. Seuil.
- Gottraux, P. (1997). « Socialisme ou barbarie » : un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre. Éditions Payot Lausanne.
- Graeber, D. (2018). Préface. Dans J. Lindgaard (dir.), *Éloge des mauvaises herbes : ce que nous devons à la ZAD* (p. 5-14). Les liens qui libèrent.
- Hamidi, C. (2006). Éléments pour une approche interactionniste de la politisation : engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration. *Revue française de science politique*, 56(1), 525.
- Harrivelle, C. (2013). *Les revues écologistes en France et en Allemagne (1970-1997)*, mémoire de Master, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Juhem, P. (2001). La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires. *Mots : les langages du politique*, 65, 9-27.
- Kaciaf, N. (2005). 14. « Parle moi de moi. Il n'y a que ça qui m'intéresse » : les implications idéologiques d'un impératif de proximité – L'exemple du « Treize heures » de TF1. Dans C. Le Bart et R. Lefebvre (dirs), *La proximité en politique : usages, rhétoriques, pratiques* (p. 271-284). Presses universitaires de Rennes.
- Kaciaf, N. (2013). *Les pages « Politique » : histoire du journalisme politique dans la presse française (1945-2006)*. Presses universitaires de Rennes.
- Lacroix, B. (1981). *Durkheim et le politique*. Presses de Sciences Po.
- Lagroye, J. (2003). Les processus de politisation. Dans J. Lagroye (dir.), *La politisation* (p. 359-372). Belin.
- Larrère, C. et R. Larrère (2020). *Le pire n'est pas certain : essai sur l'aveuglement catastrophiste*. Premier Parallèle.
- Lefebvre, R. et C. Le Bart (2005). *La proximité en politique : usages, rhétoriques, pratiques* (p. 271-284). Presses universitaires de Rennes.
- Le Hégarat, T. (2015). La France défigurée, première émission d'écologie à la télévision. *Le Temps des médias*, 2(25), 200-213.
- Neveu, É. (2019). *Sociologie du journalisme*. La Découverte.
- Nollet, J. et M. Schotté (2014). Journalisme et dépolitisation. *Savoir/Agir*. Éditions du Croquant, 28(2), 9-11.

- Odul, V. (2004). *Le Point* et ses lecteurs : une affaire de fidélité. *Le Temps des médias*, 2(3), 74-82.
- Ollitrault, S. (2008). *Militer pour la planète : sociologie des écologistes*. Presses universitaires de Rennes.
- Ollitrault, S. et B. Villalba (2014). 67. Sous les pavés, la Terre : mobilisations environnementales en France (1960-2011), entre contestations et expertises. Dans M. Pigenet et D. Tartakowsky (dirs), *Histoire des mouvements sociaux en France : de 1814 à nos jours* (p. 800). La Découverte.
- Pacary, C. Le « phénomène Greta Thunberg » à l'honneur sur Ushuaïa TV le 8 mars. *Le Monde* [en ligne] lemonde.fr, 08.03.2020.
- Pache, S. (2019). L'histoire féministe de la « psychologisation des violences ». *Cahiers du Genre*, 66, 51-70.
- Régnier, E. (2021). *L'environnement au « 20 heures »*. *Enquête sociologique sur la dépolitisation des questions environnementales dans les journaux télévisés de France 2*, mémoire de Master 2, EHES.
- Robineau, C. (2017). *La politisation en terrain militant « radical » : ethnographie d'un squat d'activités de l'Est parisien*, thèse de doctorat, Paris 2.
- Schwartz, O. (2011). La pénétration de la « culture psychologique de masse » dans un groupe populaire : Paroles de conducteurs de bus. *Sociologie*, 2(4), 345-361.
- Sedel, J. (2014). Les ressorts sociaux de la médiatisation des banlieues. *Savoir/Agir*, 2(28), 51-56.
- Semal, L. (2012). *Militer à l'ombre des catastrophes : contribution à une théorie politique environnementale au prisme des mobilisations de la décroissance et de la transition*, thèse de doctorat, Lille 2.
- Servigne, P. et R. Stevens (2015). *Comment tout peut s'effondrer : petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*. Seuil.
- Vrignon, A. (2015). Journalistes et militants : les périodiques écologistes dans les années 1970. *Le Temps des médias*, 2(25), 120-134.
- Zaccai, E. (2014). Développement durable : l'idéologie du XXI^e siècle. Dans R. Chartoire (dir.), *Dix questions sur le capitalisme aujourd'hui* (p. 127-135). Éditions Sciences Humaines.
- Zitouni, B. et F. Thoreau (2018). Contre l'effondrement : agir pour des milieux vivaces. *L'entonnoir* [en ligne] entonnoir.org, 13.12.2018.

Parler de la pollution atmosphérique dans les médias chinois : entre éloge et distance vis-à-vis de l'action gouvernementale

Dan Yao, Université Bordeaux Montaigne
Etienne Damome, Université Bordeaux Montaigne

RÉSUMÉ

Fondé sur un mode de développement très polluant, le succès de la croissance économique chinoise a soumis son environnement à une forte pression. Cette étude vise à analyser la couverture médiatique en Chine sur la pollution de l'air. Étant donné l'ingérence de l'État chinois dans le domaine des médias, nous pourrions nous attendre à ce que l'organe d'information publie des nouvelles louant les efforts du gouvernement face aux problèmes de la pollution atmosphérique. Notre analyse montre néanmoins que, bien que les actions des autorités soient fréquentes dans des discours journalistiques, nos deux journaux échantillonnés (*Nanfang Dushibao* et *Xinjingbao*) réussissent à offrir des points de vue alternatifs sur l'engagement gouvernemental. À noter, les informations sur les risques de pollution de l'air restent rares et la sensibilisation de la population à la protection de l'environnement est presque inexistante dans les médias.

ABSTRACT

Based on a very polluting mode of development, the success of Chinese economic growth has subjected its environment to strong pressure. This study aims to analyze Chinese media coverage of air pollution. Considering the state interference in the media, we could expect that news organization publishes the news corresponding to the official speeches. Our analysis nevertheless shows that, although the actions of the authorities are frequent in journalistic discourses, our two sampled newspapers (*Nanfang Dushibao* and *Xinjingbao*) succeed in offering alternative points of view on government engagement. To note, the information on the risks of air pollution remains rare and awareness raising of environmental protection is almost not present in the media.

Avec la mise en œuvre de la réforme économique de 1978, les changements sociaux et économiques ont été radicaux en Chine. Dans la mesure où cette « usine du monde » a produit une richesse impressionnante, elle a également causé et subi des ravages environnementaux. De nombreux chercheurs ont exploré la gravité et l'ampleur de la crise environnementale en Chine (Smil, 2004 ; Day, 2005 ; Rohde et Muller, 2015 ; Monjon et Poncet, 2018). Néanmoins, peu de travaux sont disponibles sur le traitement médiatique de cette crise dans les pays.

Les médias jouent un rôle fondamental dans la sensibilisation au public des dangers engendrés par la dégradation de l'environnement (Wimmer et Quandt, 2006 ; Tong, 2014). D'ailleurs, basé sur les expériences réussies dans les pays riches d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon, l'un des éléments importants contribuant à la protection de l'environnement est l'exposition des problèmes écologiques dans les médias. Parce que ce dernier permet de susciter un débat public au sujet de l'environnement (Kroeber, 2016 ; Henry, 2016 ; Wang, 2019).

Dans cette étude, nous nous interrogerons donc sur le rôle joué par les médias chinois dans la protection de l'environnement au sein de la société. Les journalistes sensibilisent-ils les citoyens aux risques du déclin écologique sur la santé et à la protection de l'environnement ? Pour répondre à cette question, dans un premier temps, nous nous situerons dans une perspective historique. Nous chercherons d'abord à appréhender la crise écologique en Chine et ses causes. Ensuite, nous nous efforcerons d'identifier les évolutions des reportages liés à l'environnement.

À l'image d'autres thématiques, la médiatisation de l'environnement subit « les attractions et les répulsions des univers économiques et sociaux qui conditionnent le travail journalistique » (Abi Karam, 2013 : 15). Dans un pays où d'une part, la croissance économique reste la priorité nationale par rapport à l'environnement (Llena, 2015 ; Henry, 2016), et où d'autre part, la presse est soumise au contrôle des autorités (Zhao, 1997 ; Tong, 2011 ; Stockmann, 2013 ; Young, 2013), il est intéressant d'examiner le rôle des médias en tant que protagonistes du régime vis-à-vis de la protection de l'environnement. Les discours dans les médias chinois cautionnent-ils la modernisation, ou présentent-ils le développement économique comme la principale cause de la pollution ? Ainsi, dans un deuxième temps, ayant choisi la couverture médiatique sur la pollution de l'air comme objet d'étude, nous scrutons les contenus médiatiques disponibles en Chine, et la façon dont les journalistes dépeignent la pollution atmosphérique. Quelle(s) réalité(s) les organes d'informations exposent-ils au public ? Le rapport entre le pouvoir et les médias influence-t-il le traitement des questions liées à la crise environnementale ? Pour répondre à ces questions, nous entamerons d'un côté l'analyse de contenu des couvertures sur la pollution de l'air présentées dans deux journaux chinois sur le plan chronologique, des sources d'information, de la tonalité et des thématiques dominantes. D'un autre côté, à travers l'analyse de discours, nous explorerons divers enjeux qui pourraient orienter les choix des journalistes dans l'encadrement des questions relatives à la pollution de l'air en Chine.

Une croissance économique et une dégradation environnementale sans précédent

La politique de développement économique lancée par Mao Zedong a conduit la Chine à l'industrialisation et à l'urbanisation à partir de 1949 (Ho, 2006). Et avec la Réforme et l'ouverture (*gaige kaifang*) présidée par Deng Xiaoping en 1978, ce pays poursuit son chemin vers une modernisation économique. L'année 1992 a été d'ailleurs marquée par la « tournée d'inspection de Deng Xiaoping » (Deng Xiaoping Nanxun) au cours de laquelle une série de ses discours ont encouragé les mesures d'ouverture (Roux et Xiao-Planes, 2018).

Avec le soutien du secteur privé, la transformation des entreprises publiques par le gouvernement, ainsi que l'arrivée massive d'investissements étrangers, cette « usine du

monde » a battu des records avec un décollage économique spectaculaire. En 2010, avec une progression de 523 % de son PIB par rapport à 1990 (Kin Chi et Hérion, 2021), la Chine dépassait le Japon et se hissait à la deuxième place des puissances mondiales derrière les États-Unis. Alors qu'elle était encore la dixième économie du monde en 1980 (Maréchal, 2013).

En conséquence, cette modernisation a entraîné une crise écologique inédite liée à l'ignorance des exigences environnementales (Monjon et Poncet, 2018). Ainsi, comme certains chercheurs le décrivent, la croissance chinoise est un processus à haut risque et le statut mondial de la Chine demeure, à plusieurs égards, fragile, notamment à cause du désastre environnemental qu'elle risque d'engendrer (Vermander, 2006 ; Domenach, 2008).

Selon le rapport *Indice de développement écologique moderne de la Chine 2021*, le pays souffre de sept pollutions principales : pollution de l'air, pollution de l'eau, pollution des déchets, pollution sonore, pollution des sols, pollution radioactive et pollution lumineuse (Liu, 2021). Afin de faciliter notre recherche, nous nous intéressons dans cet article seulement à la pollution de l'air, qui est considérée comme « l'un des problèmes environnementaux les plus urgents en raison de ses impacts sanitaires » (Monjon et Poncet, 2018 : 28).

Depuis 2007, la Chine est devenue le plus important émetteur de gaz à effet de serre (Henry, 2016 ; Maréchal, 2013). En 2013, ont été recensés officiellement plus de 400 « villages du cancer », terme faisant référence à des territoires où des centaines de milliers de paysans sont atteints de la maladie à cause de la pollution de l'air et de l'eau (Le Belzic, 2013). Cette même année, un épisode d'« airpocalypse » (surnom donné par la presse chinoise) a touché certaines métropoles du nord, dont Pékin. Le niveau de concentration en particules fines PM2.5 dans l'atmosphère dépassait de plus de trente fois le seuil préconisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (Kroeber, 2016 ; Bastianelli, 2021). De nombreux autres exemples sont relatés dans les médias comme dans les recherches. Concernant les causes, la pollution de l'air dans ce pays provient en grande partie de la combustion du charbon ; ce dernier représente plus de la moitié de la consommation d'énergie totale du pays (Lorot, 2007 ; Domenach, 2008 ; Kroeber, 2016 ; Kin Chi et Hérion, 2021).

Face au défi environnemental, la Chine elle-même en est la première victime. Selon Rohde et Muller (2015), 1,2 million de décès prématurés sont dus à la pollution de l'air en 2010, soit presque 40 % du total mondial. Les études de Deschenes et de ses collègues (2020) ont démontré d'ailleurs que l'impact de la pollution de l'air a un effet significatif sur l'obésité en Chine.

La situation écologique est trop préoccupante pour que les autorités l'ignorent (Kin Chi et Hérion, 2021). Au fil des ans, le pouvoir central cherche toujours à se présenter comme le seul garant de la lutte contre la pollution (Monjon et Poncet, 2018). Par rapport au développement « ascendant » des mouvements étrangers de protection de l'environnement, dirigés principalement par des ONG, ceux de la Chine suivent essentiellement le modèle « dirigé par le gouvernement » (Wang, 2011 ; Kroeber, 2016). Les autorités ne sont pas seulement décideur des politiques et des réglementations, mais aussi exécutant, gestionnaire, superviseur, et propagandiste de la protection de l'environnement (Wang, 2011). De ce fait, l'État assume presque toutes les responsabilités en matière de protection de l'environnement.

Pourtant, malgré la mise en place d'une multitude de lois, de déclarations et de règlements, le système de contrôle de la pollution est resté un échec jusqu'au milieu des années 2000 (Henry, 2016 ; Monjon et Poncet, 2018). En fait, bien que la croissance ait entraîné un désastre environnemental, dans le discours sur la modernisation en Chine, « la "décroissance" est presque impensable » (Kin Chi et Hérion, 2021 : 152). Ainsi, dans le système de promotion des cadres dirigeants, la priorité reste toujours la croissance économique, ce qui amène les

gouvernements locaux qui appliquent les lois et les règles à accroître les ressources de leurs territoires en accentuant la production industrielle au détriment de l'environnement.

Les journaux et journalistes chinois

Dans son livre largement cité, le sociologue allemand Beck (1992) écrit que les médias sont des sources principales d'information des risques pour le public et des acteurs principaux dans la définition du risque. Avant de décrypter comment les journaux chinois rapportent la pollution de l'air en Chine, il nous semble important de remettre en question la place des médias dans la société afin de connaître les contraintes institutionnelles qui pèsent sur le travail journalistique.

On distingue deux types de journaux : les commerciaux et ceux du Parti communiste chinois (PCC) (Peter, 2019). En 2013, parmi les 1 915 titres, à peu près 400 relevaient de la presse du Parti, soit un total de 20 % environ (Xu et Wang, 2019). Une grande partie des informations diffusées proviennent de Chine Nouvelle (Xinhua She) – l'agence de presse officielle de la Chine, qui produit des articles relatant les communiqués accrédités par le Parti (Young, 2013 : 9). La diffusion de ce type de presse repose largement sur les abonnements souscrits par les administrations et les entreprises publiques (un moyen de subvention indirecte) et ces journaux jouent principalement le rôle de porte-paroles du pouvoir (*hou she*) (Peter, 2019 : 49).

Les journaux commerciaux, de leur côté, se financent auprès du public et des annonceurs (Peter, 2019). Cependant, ils ne sont pas totalement indépendants dans la rédaction du contenu : l'intervention du pouvoir y est régulière. Des instructions sont relayées par diverses structures, surtout quand surgissent des événements sensibles aux yeux des autorités centrales ou locales, tels que des scandales ou des protestations de citoyens (Brady, 2008 ; Arifon, 2012 ; Stockmann, 2013). Ainsi, ces titres ont dû conquérir des parts des marchés tout en respectant la ligne du Parti (Yan, 2004). Dès lors, « soyez obéissants et gagnez de l'argent » est devenu le credo de certains dirigeants de journaux (Peter, 2011). Ce système de presse dual est qualifié par Zhao (1997) de « *propaganda/commercial model* ». Pourtant, en l'absence de directives, ces instances médiatiques peuvent suivre les demandes du marché (Stockmann, 2013), tout en évitant les sujets tabous comme les questions liées à la religion, aux conflits entre les Hans (ethnie principale chinoise) et de nombreuses minorités ethniques du pays, ainsi que toutes les critiques en matière de droits de la personne (Young, 2013).

Bien que les concepts journalistiques et l'éthique professionnelle enseignés en Chine aient beaucoup en commun avec ceux enseignés dans les écoles de journalisme occidentales (Lupano, 2017 ; Weston, 2010), les professionnels chinois exercent leur métier dans des situations précaires sans garantie de la liberté d'expression. La discipline de la propagande influence plus ou moins leur conception du métier. De ce fait, il y a de bonnes raisons de penser que les journalistes chinois n'ont pas d'autres choix que de renoncer à leur ambition professionnelle.

Toutefois, les professionnels travaillant pour des médias commerciaux exploitent la situation à leur avantage et cherchent à dénoncer des scandales tout en explorant les limites possibles (Peter, 2019 : 49). Comme le remarque Ying Chan (2010 : 2), « contrairement aux stéréotypes étrangers, les journalistes chinois poussent le bouchon pour découvrir le mal, ils partagent avec leurs collègues du monde entier le même sens de la mission. Mais ils travaillent dans un environnement difficile, voire hostile ». Dans un tel contexte, les journalistes chinois intériorisent le dualisme entre l'« objectivité » et la fidélité au Parti.

Dans cette recherche, nous avons décidé de ne pas choisir le journal du Parti, parce qu'à travers la revue de littérature, nous savons que ce dernier est seulement le porte-parole de l'État-parti. Nous espérons pourtant trouver d'autres discours possibles dans les journaux commerciaux.

Le journalisme environnemental : du vert clair au vert foncé

L'exposition médiatique de la crise environnementale n'est pas un tabou en Chine et elle est en grande partie tolérée. Ceci pour une raison principale : en donnant à la population l'illusion d'une liberté de la presse, le pouvoir central cherche à lui communiquer sa détermination et sa capacité à résoudre les problèmes écologiques (Tong, 2011 ; 2014). Les reportages sur des sujets environnementaux, en particulier ceux traitant des punitions infligées aux responsables de ces problèmes, servent cet objectif (Tong, 2014 ; Kroeber, 2016).

Le développement du journalisme environnemental en Chine est favorisé d'abord par le mouvement international de protection de l'environnement. En 1972, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain est tenue à Stockholm, montrant l'éveil du monde aux questions écologiques. L'impact direct sur la Chine a été la création de la revue professionnelle *Protection de l'environnement* (Zhang, 2007).

En 1984, la protection de l'environnement est inscrite dans les politiques nationales de la Chine. Le premier journal professionnel sur la protection de l'environnement est né la même année : *China Environment News*. Selon Chen (2009), la publication d'une revue spécialisée sur les questions environnementales signifie sans aucun doute la formation définitive d'un champ de reportage indépendant. D'ailleurs, divers journaux et magazines ont successivement ouvert des rubriques consacrées à l'écologie à cette période (Li, 2020).

En 1987, à la suite de l'incendie de forêt le plus grave depuis la création de la nouvelle Chine¹, une série de reportages publiés dans *Zhongguo Qingnianbao* a eu un grand retentissement. Pour la première fois, les journalistes attribuaient les catastrophes naturelles à des problèmes institutionnels (Jia, 2014) : « La raison pour laquelle les catastrophes naturelles causent de lourdes pertes et se transforment en catastrophes majeures est causée par la bureaucratie, l'insensibilité, l'irresponsabilité et le commandement aveugle qui viole les lois scientifiques². » Pourtant, à cette période, la plupart des médias ne réfléchissaient pas profondément aux problèmes environnementaux (Li, 2020). Ils se contentent d'une part de diffuser des informations sur l'état de la pollution, les moyens mis en œuvre pour lutter contre ce fléau ; et d'autre part d'inciter le public à protéger l'environnement (Chen, 2009). Ainsi, certains chercheurs chinois qualifient cette époque de « vert clair³ » du journalisme environnemental (Xiao, 2005 ; Wang, 2008 ; Chen, 2009).

En 1993, une campagne à grande échelle sur la protection de l'environnement *Tour du siècle de la protection de l'environnement en Chine* (*Zhonghua Huanbao Shijixing*), organisée conjointement par le Comité de protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale et 14 départements nationaux, a été lancée. À cette occasion, chaque année des thèmes sont établis. Les journalistes de divers médias centraux se déplacent dans différents lieux pour traiter de sujets liés à l'écologie.

Désormais, les professionnels ont commencé à utiliser consciemment le pouvoir des médias pour éveiller la conscience environnementale du public et tenter d'influencer la prise de décision du gouvernement. Selon des statistiques, de 1993 à 2002, grâce au travail des journalistes et la publication des reportages, le gouvernement et les départements concernés ont été poussés à résoudre plus de 20 000 problèmes environnementaux (Zhang, 2007). Nous voyons donc

¹ L'incendie dans les montagnes du Grand Khingan en mai 1987 a ravagé 870 000 hectares de forêts, faisant 213 morts, 226 blessés et plus de 50 000 sans-abris (Gao et Song, 1990).

² Traduction de l'auteur, du chinois : « 自然灾害之所以造成重大损失，扩大为重大灾难，是官僚主义、麻木不仁、不负责任、违反科学规律瞎指挥造成的 ».

³ D'après Zhu (2002), le concept du journalisme environnemental « vert clair » consiste à parler seulement de l'environnement ; le rapport entre crise environnementale et mode de développement humain et industriel est peu traité.

que l'exposition des problèmes écologiques dans les médias a connu une expansion au cours des années 1990 par rapport à la décennie précédente.

Au 21^e siècle, l'environnement est l'objet d'une attention sans précédent de la part de la société civile et du gouvernement. Plus de 7000 ONG environnementales étaient recensées à la fin de 2012. D'ailleurs, depuis le milieu de la première décennie, une série de lois ont été promulguées, accompagnées de punitions de plus en plus sévères. Ce qui semble apporter garantie et légitimité au traitement des sujets écologiques par les journalistes. Les médias traditionnels et nouveaux produisent fréquemment des articles abordant les problèmes de pollution.

Selon l'étude de Xu (2009), entre 1978 et 1988, il y a eu au total 524 articles liés à l'environnement dans le journal officiel du parti – *Renmin Ribao*, soit 48 par an. Alors qu'entre 1999 et 2008, ce chiffre est de 1133, soit 113 articles par an. Pourtant, la fréquence des reportages varie selon l'événement. Par exemple, entre 2000 et 2011, bien que le nombre total de couvertures médiatiques augmente en raison de la fréquence des crises écologiques, l'écart du nombre annuel d'articles dans *Zhongguo Qingnianbao* est important (Wang, 2013). Ainsi, comme le concède Jia (2014), le journalisme environnemental en Chine se confronte à plusieurs défis ; l'un d'eux est que la couverture des problèmes environnementaux n'est qu'événementielle, se focalisant sur des incidents environnementaux et se déroulant sur des périodes spécifiques.

Selon la même auteure, un autre défi est que les reportages environnementaux sont commandés dans le cadre de la propagande : « Lorsque des problèmes environnementaux sont découverts, ils sont critiqués et rapportés sous la direction du comité du parti. » (Jia, 2014 : 170) Dans la mesure où la couverture de la crise environnementale est devenue un domaine restreint, il n'est pas étonnant que les reportages soient biaisés. Cela a été confirmé par certaines recherches. Par exemple, selon l'étude de Wenchao, dans les reportages sur l'environnement entre le 5 janvier 2015 et le 31 décembre 2016, la rubrique Éco de *Renmin Ribao* montre surtout les réalisations exceptionnelles en matière de protection écologique et environnementale du gouvernement. D'ailleurs, à travers une comparaison entre les médias norvégiens, chinois et ghanéens, Midttun et ses collègues (2015) constatent que la presse chinoise donne plus la parole aux politiciens et aux fonctionnaires par rapport aux médias des deux autres pays. Pourtant, en analysant les reportages sur une série d'explosions dans l'usine pétrochimique de Jilin en 2005, Tilt et Xiao (2010) soulignent le fait que les discours dans les médias chinois ne sont pas homogènes. Par exemple, face à cet événement, CCTV (télévision nationale) a diffusé des nouvelles révélant et condamnant une dissimulation majeure du gouvernement. Ce qui nous permet de penser qu'il existe un journalisme environnemental « vert foncé⁴ ».

Cadre méthodologique

Rappelons que l'objectif principal de notre recherche est d'analyser comment les médias chinois traitent le sujet de la pollution de l'air. Le cœur de notre travail se situe donc au niveau du texte de la presse.

Analyse de contenu et analyse de discours comme méthodes de travail

La première méthode retenue pour réaliser notre étude est l'analyse de contenu. Selon Grawitz (1981), cette méthode permet d'objectiver des données textuelles et de dégager des tendances dominantes. Elle est donc incontournable pour obtenir une vue d'ensemble sur la fréquence des sujets abordés ainsi que d'autres aspects saillants. De Bonville (2006) souligne d'ailleurs que

⁴ Selon Zhu (2002), le concept du journalisme environnemental « vert foncé » consiste à relever que les causes des problèmes environnementaux sont dues au développement, au mode de vie et de la civilisation industrielle. Il préconise la nécessité, la prévention et l'amélioration de l'environnement en introduisant l'innovation et la réforme de la civilisation humaine.

l'analyse de contenu ne saurait s'inscrire seulement dans le contenu manifeste, mais nécessite l'« inférence » qui relie les messages à leur contexte de production. Après avoir calculé la fréquence, il est important de fournir descriptions, commentaires et interprétations.

Pourtant, la simple visibilité ne nous permet pas d'avoir une compréhension globale du traitement médiatique de la pollution atmosphérique en Chine. Il nous semble essentiel de combiner l'analyse de contenu avec l'analyse de discours. Cette dernière consiste à « étudier un document dans son articulation au contexte et aux conditions sociohistoriques dans lequel il est produit » (Damome et Equoy Hutin, 2016). Dans cette optique, l'analyse de discours nous permet de décrypter les idéologies et le pouvoir à travers le texte.

Corpus

Selon le dernier recensement officiel de 2020, il y a 1851 journaux en Chine⁵. Ayant pris en considération différents facteurs, nous avons décidé d'en choisir deux commerciaux réputés pour leur esprit critique dans deux régions différentes⁶ : *Nanfang Dushibao* et *Xinjingbao*.

Nanfang Dushibao est créé en 1997 et diffusé principalement dans la province de Guangdong. Il est l'un des quotidiens les plus critiques et les plus réputés pour le journalisme d'investigation (Tong, 2011). En 2018, il a été élu dans le « Top 100 des journaux » en Chine.

Fondé en 2003, *Xinjingbao* est distribué principalement dans la municipalité de Pékin. Il est considéré comme journal commercial en raison de son indépendance financière et de son orientation vers le marché (Lupano, 2017). En 2018, il a été également cité dans le « Top 100 des journaux » en Chine.

Concernant les périodes, nous avons décidé de choisir deux cycles de référence : les années 2015 et 2019. En 2015, la Chine a mis à disposition des données horaires sur la pollution atmosphérique de plus de 1500 sites (Rohde et Muller, 2015) et Pékin a émis, pour la toute première fois, une alerte rouge à la pollution de l'air (Yu et Yi, 2018 ; Zhao, 2021). L'année 2019 est choisie pour faire une comparaison. Selon *2019 World Air Quality Report*, la qualité de l'air dans de nombreuses grandes villes chinoises y a connu une amélioration cette année. Pékin a ainsi annoncé en 2019 avoir atteint son plus bas niveau de pollution par rapport aux sept années précédentes⁷.

Afin de constituer le corpus de cette étude, les mots clés « 大气污染 » (daqi wuran, pollution atmosphérique), « 空气污染 » (kongqi wuran, pollution de l'air), « 大气 污染 » (atmosphère ET pollution « 空气污染 » (air ET pollution) ont été utilisés pour effectuer notre sélection d'articles. Après avoir eu recours au site Wisers (www.wisers.com), 238 articles ont été trouvés selon les critères suivants : ils sont publiés dans les deux journaux papier ; ils font référence de manière explicite, dans leur titre ou contenu, au sujet de la pollution atmosphérique en Chine⁸.

Résultats du contenu de la presse

La tendance chronologique, les sources d'information, la tonalité vis-à-vis des actions du gouvernement ainsi que les thématiques dominantes relatives à la pollution atmosphérique en Chine sont analysées quantitativement et qualitativement ci-dessous. Pour chaque catégorie étudiée, les deux journaux sélectionnés présentent plus de similitudes que de différences.

⁵ Administration nationale de la presse et des publications (2020). *Rapport d'analyse de l'industrie de la presse et des publications de 2019*. Administration nationale de la presse et des publications.

⁶ Les villes du nord de la Chine sont globalement plus touchées par la pollution de l'air, ainsi, nous en avons choisi un situé dans le nord et l'autre dans le sud-est.

⁷ En 2019, la qualité de l'air à Pékin était la meilleure depuis sept ans. Site du gouvernement chinois [en ligne] gov.cn, 04.01.2021.

⁸ Les reportages qui ne consacrent pas de manière significative au moins un paragraphe à la pollution de l'air ou rapportent la pollution atmosphérique d'un autre pays ont été éliminés.

Récurrence de la couverture de la pollution de l'air

La sélection manuelle des articles a conduit à un total de 102 articles pertinents dans *Nanfang Dushibao*, dont 73 en 2015, 29 en 2019. Concernant *Xinjingbao*, avec 136 reportages au total, 98 articles recensés dans la première période et 38 dans la deuxième.

Deux tendances ont pu être observées. Tout d'abord, *Xinjingbao* publie plus d'articles que *Nanfang Dushibao* dans chacune de ces deux périodes. Cela peut s'expliquer par une pollution atmosphérique plus importante à Pékin et ses alentours que dans la région où *Nanfang Dushibao* est diffusé. Ensuite, les publications en 2015 sont beaucoup plus nombreuses qu'en 2019. Cela semble cohérent avec ce que nous avons expliqué plus haut : la Chine a subi une dégradation de l'air assez grave en 2015, alors qu'en 2019, elle a pu profiter d'une amélioration.

Ton vis-à-vis des actions du gouvernement

Les discours dans les médias chinois cautionnent-ils les actes des autorités face à la pollution ou critiquent-ils l'inaction ou l'insuffisance d'action du gouvernement ? Les tonalités de la couverture se répartissent en trois catégories : positive, neutre et négative. Le ton positif dépeint les autorités de manière favorable et contribue à leur donner une bonne image (réduction de la pollution de l'air grâce aux efforts du gouvernement). Le ton négatif émet des critiques et tend à façonner une image défavorable du gouvernement (inaction ou action insuffisante du gouvernement). Les reportages avec une description factuelle ou ceux combinant à la fois une tendance positive et négative sont désignés comme étant neutres dans notre étude.

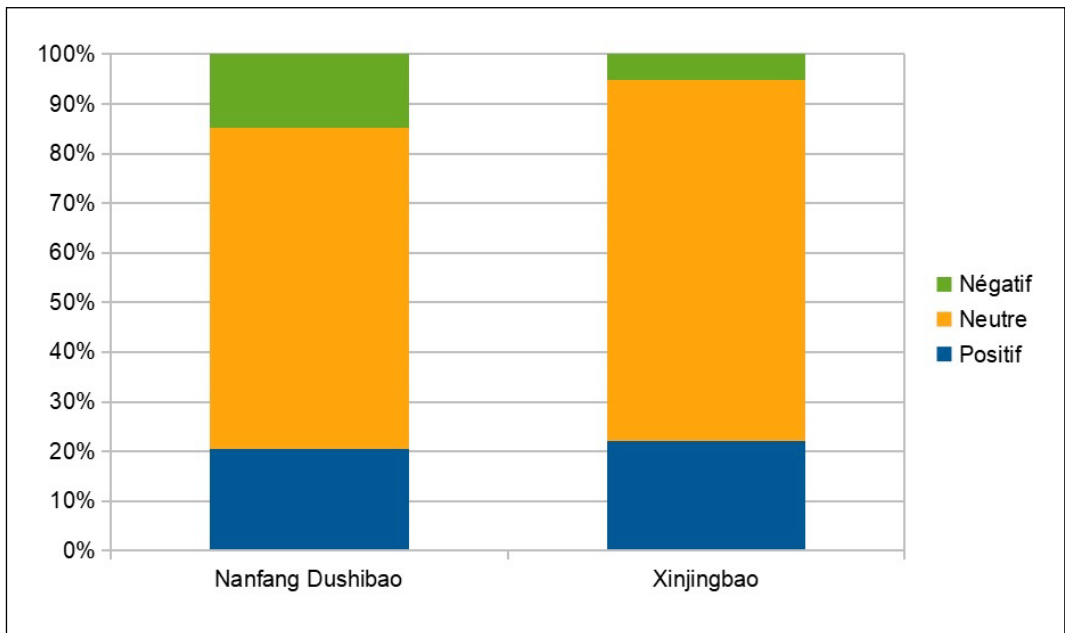


Figure 1. Répartition des articles en fonction du ton

À première vue, nous pouvons constater que les deux organisations médiatiques cherchent à rester neutres lors de leur traitement de l'engagement du gouvernement face à la pollution atmosphérique. C'est-à-dire que la plupart des articles ne cherchent ni à critiquer les actions du gouvernement ni à louer ses efforts. Ceci semble relativiser l'idée que les autorités politiques influencent considérablement les contenus. D'ailleurs, les quelques articles qui affichent un

ton négatif nous montrent une opposition possible au discours officiel au sujet de la crise environnementale dans un pays où les médias subissent de nombreuses contraintes.

Sources mobilisées

Le recours journalistique aux discours extérieurs est régulier ; leur insertion participe à la légitimation de ce que disent les journalistes et améliore la crédibilité de l'information (Dijk, 1988 ; Maingueneau, 2007 ; Ringoot, 2014). L'analyse des types d'acteurs et de sources citées dans la couverture médiatique permet de montrer « comment le pouvoir social s'exprime à travers et avec les médias de masse » (Hansen, Cottle et al., 1998). À travers la lecture attentive de notre corpus, nous avons identifié six sources dans les reportages : sources institutionnelles, experts, personnes d'entreprises, ONG, public et médias.

	<i>Xinjingbao</i>		<i>Nanfang Dushibao</i>	
	2015	2019	2015	2019
Sources institutionnelles	61	22	36	19
Experts	21	1	12	3
Personnes d'entreprise	3	3	2	0
ONG	2	0	0	0
Public	7	3	12	1
Médias	6	0	2	1

Table 1. Nombre de sources citées

D'emblée, nous pouvons remarquer que la parole est donnée à une multitude de sources dans les deux journaux, ce qui signifie que les journalistes cherchent à partager des perspectives variées. Pourtant, ils privilégient tous la mobilisation des sources institutionnelles, qui constituent plus de la moitié des références au total. Ces dernières sont citées principalement pour montrer les initiatives politiques, les mesures de protection de l'environnement, ainsi que les efforts du gouvernement face à la pollution. Ce faisant, ces sources jouent vraisemblablement le rôle des « définisseurs primaires » (Ringoot, 2014) en commentant les événements environnementaux et en interprétant les politiques et mesures environnementales dans l'actualité.

Au deuxième rang, les journalistes se réfèrent à des explications fournies par des spécialistes, des universitaires ou des médecins pour mettre en lumière leurs points de vue sur la cause de la pollution, les solutions possibles ainsi que les impacts sur la santé publique. L'accent mis sur les experts reflète le professionnalisme des nouvelles environnementales et la volonté des journalistes de mieux expliquer les problèmes au public.

Il est fréquent de lire des témoignages de citoyens expliquant les impacts de la pollution sur leur santé, et parfois sur leur vie quotidienne (fermeture d'école). Pourtant, les paroles des témoins ne sont guère valorisées. Il est intéressant de se demander si c'est la santé du public qui n'est pas essentielle dans l'agenda des médias ou si les instances médiatiques essaient d'apporter une attention minimale à ce sujet pour ne pas provoquer la panique face aux directives des autorités.

Si les entreprises sont en quelque sorte responsables de l'aggravation de la pollution de l'air, elles ne sont pourtant pas des acteurs importants dans les actualités environnementales. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'elles garantissent le développement économique du pays ;

leur rôle ne peut pas être remis en cause. Pourtant, dans notre échantillon, les responsables d'entreprises expriment qu'ils doivent faire face à des pressions économiques liées à la fermeture de leurs usines polluantes ou au prix élevé d'installation de traitement des émissions polluantes. Ces acteurs semblent donc être des victimes du système.

Enfin, si les médias chinois sont cités pour fournir des informations complémentaires, les ONG environnementales ont été le moins mentionnées dans ces deux journaux. Cela semble confirmer que les ONG n'occupent pas une place importante dans les médias (Henry, 2016).

Thématiques dominantes

Pour montrer de quoi parle exactement le contenu de la presse, la dernière catégorie que nous analysons est la thématique. En examinant notre corpus, quatre thématiques principales sont mises en évidence par les deux titres : les actions du gouvernement ; l'existence de la pollution et ses causes ; leurs impacts sur la santé ; les contestations et propositions envers les autorités. Après une entrée quantitative, nous décrypterons les contenus concrets à travers une analyse qualitative.

Journal	<i>Nanfang Dushibao</i>		<i>Xinjingbao</i>	
	2015	2019	2015	2019
Actions du gouvernement	40	25	61	27
Existence de la pollution et ses causes	35	14	50	13
Impacts sur la santé	9	3	12	2
Contestations et propositions envers les autorités	17	2	15	8

Table 2. Répartition des thématiques

Tout d'abord, cette table nous révèle, à chaque période et dans ces deux journaux, la forte récurrence de la première thématique que nous avons repérée, c'est-à-dire les actions des autorités face à la pollution de l'air. Les politiques et les mesures mises en place par le gouvernement sont mises en valeur. Cela n'est pas étonnant. Comme nous l'avons expliqué plus haut, les autorités se portent comme les seuls garants de la protection de l'environnement et en assument toutes les responsabilités. Ainsi, les journaux se contentent essentiellement de rapporter les actions de l'État chinois :

Ces dernières années, la ville de Linfen s'est concentrée d'une part sur l'ajustement de la structure industrielle et d'autre part sur le contrôle de la pollution environnementale, de sorte que la qualité environnementale de Linfen s'est améliorée d'année en année (*Xinjingbao*, 7 août 2019).

La deuxième thématique la plus traitée est la réalité de la pollution de l'air et ses causes. Les médias n'ont pas nié la gravité des problèmes environnementaux (concentration des polluants dépassant le seuil d'alerte, pollution durant une centaine de jours, etc.). Les causes de la pollution sont aussi mentionnées. Pourtant, la causalité entre les activités industrielles et la pollution atmosphérique s'efface au profit d'une focalisation sur la circulation automobile, le climat défavorable et l'explosion des feux d'artifice pendant les fêtes :

Le temps en automne et en hiver est sec et moins pluvieux, et les polluants locaux ne se propagent pas facilement, ce qui entraîne une moins bonne qualité de l'air en automne et en hiver qu'au printemps et en été (*Nanfang Dushibao*, 22 août 2019).

Concernant la troisième thématique – les impacts sur la santé – elle est davantage traitée dans la première période dans ces deux quotidiens. Cela est compréhensible : un quart de la Chine subit une pollution de l'air grave cette année ; dans la mesure où le pays avait déclaré sa toute première alerte rouge, les journalistes n'hésitent pas à chercher les impacts de la pollution. Sans donner des chiffres précis sur la mortalité, les articles montrent seulement qu'il y a un lien entre pollution et santé publique :

« Au cours des deux ou trois dernières années, le nombre de cas hospitalisés de maladies respiratoires chez les personnes âgées a considérablement augmenté. », déclare Zhou Yuqi... Cela a beaucoup à voir avec le déclin de la fonction humaine causé par la pollution de l'environnement (*Nanfang Dushibao*, 24 décembre 2015).

Enfin, la dernière thématique concerne des contestations et propositions vis-à-vis des actions des autorités. Elles sont exprimées en grande partie dans les commentaires rédigés par des contributeurs indépendants et des éditoriaux dans ces deux journaux, soit 29 sur 42 articles traitant ce sujet. Les auteurs mettent en cause, par exemple, une réelle responsabilité du gouvernement dans le processus de lutte contre la pollution de l'air, ou demandent une transparence des informations concernant la qualité de l'air. Ainsi, des propositions sont formulées dans les articles, telles que la nécessité d'appliquer strictement les mesures de réduction des émissions et de former un système de gouvernance régionale efficace :

Quelles entreprises zombies sont responsables du smog ? Le gouvernement local doit donner au public un compte rendu clair et annoncer le calendrier d'élimination, au lieu de permettre à ces sociétés zombies cachées de continuer à « sucer le sang et diffuser du poison » (*Xinjingbao*, 4 décembre 2015).

Enfin, mis à part des propositions du gouvernement, nous avons trouvé deux articles qui prodiguent des conseils à la population pour réduire l'utilisation des feux d'artifice pendant les fêtes et des véhicules au quotidien.

Discussion : un débat possible au sujet de l'environnement ?

Notre étude visait à montrer comment les médias chinois exposent le problème de la pollution de l'air dans leur pays. Elle confirme et développe la littérature existante sur les études médiatiques au sujet des questions environnementales.

Comme l'État chinois ne fait pas de la crise environnementale un sujet sensible, le débat au sujet de la pollution de l'air est devenu possible dans les médias. Les résultats quantitatifs de notre analyse montrent que les publications sont plus nombreuses en 2015 qu'en 2019 et que les quotidiens situés dans les régions les plus polluées diffusent plus d'informations. Cela confirme l'événementialité médiatique liée à l'environnement en Chine (Jia, 2014). L'intérêt des journalistes est suscité lorsque les pollutions sont devenues visibles.

Concernant les sources mobilisées, les deux quotidiens ont tous privilégié l'attribution de la parole aux sources officielles et aux élites sociales chinoises. En conséquence, le discours dans la presse qui « colle » au discours officiel semble fournir un cadre interprétatif de l'information qui conforte les autorités.

Au sujet des thématiques dominantes, ces deux organisations médiatiques échantillonnées mettent en avant les actions du gouvernement face à la pollution atmosphérique. Ainsi, comme Stockmann (2013) le remarque, dans les régimes à Parti unique, même les médias commerciaux favorisent la stabilité du régime en mettant en valeur son engagement dans la résolution du problème.

Concernant les causes de la pollution, les deux quotidiens soulignent davantage les influences de la circulation automobile et du climat défavorable, au lieu de les imputer aux activités

industrielles. Dans un pays où la modernisation économique est la priorité nationale pour financer son «rêve chinois», cela semble estomper le conflit entre l'économie et l'environnement. Ainsi, nous pourrions peut-être dire que les discours médiatiques dans les médias chinois cautionnent la modernisation au lieu de présenter le développement économique comme cause de la pollution.

En ce qui concerne les impacts de la pollution sur la santé publique, le rôle des médias chinois dans leur exposition reste pourtant insuffisant. Selon Wachinger et ses collègues (2013), les médias ont une forte capacité à influencer le jugement des personnes au sujet des risques de la dégradation de l'environnement ; plus les gens connaissent de risques, plus ils savent que les conséquences pourraient être graves.

Dans les deux journaux que nous avons choisis, les journalistes ont cherché à montrer qu'il y a un lien entre la pollution de l'air et la santé publique. Mais ils n'en ont pas exposé la gravité. Une hypothèse face à ce choix peut être avancée : même si les autorités acceptent que certaines informations critiques paraissent dans les journaux, elles craignent pourtant une trop grande exposition des problèmes sociaux pouvant conduire à l'instabilité sociale (Tong, 2011). De ce fait, le choix des journalistes est peut-être le résultat de l'ingérence des autorités, mais plus sûrement de l'autocensure. Car, même si, ces deux journaux commerciaux assez audacieux émettent aussi des critiques envers les actions du gouvernement dans leurs commentaires et éditoriaux, ceux-ci restent dans les limites permises par le Parti.

En guise de conclusion, dans un pays où l'État pratique la censure de manière institutionnalisée (Salmon, 2013), les médias sont soumis au pouvoir et diffusent davantage d'informations conformes à la ligne officielle. Pourtant, sur les problèmes environnementaux, bien que les actions du gouvernement soient au centre du discours médiatique, l'intervention du pouvoir est relativement peu présente. En permettant à des contributeurs indépendants d'exprimer des points de vue controversés, les deux instances médiatiques échantillonnées présentent des points de vue alternatifs. Cela n'est pas négligeable et nous confirme qu'un certain débat est possible dans le système médiatique chinois étroitement contrôlé. Ainsi, il est possible de comprendre la grande popularité de ces deux titres.

Enfin, un point essentiel est à relever. D'après Wang (2019), la communication d'informations a une relation étroite avec la construction de la culture de protection de l'environnement. Cette première peut influencer les idées des gens en diffusant des informations sur ce sujet, entraînant par la même occasion un changement dans leurs comportements. Pourtant, dans la couverture médiatique sur la pollution de l'air en Chine, les journalistes ont valorisé les actions du gouvernement au détriment des actions que les citoyens peuvent mettre en œuvre, relayées uniquement par deux articles dans notre corpus. De fait, pour qu'un pays pollueur comme la Chine puisse réduire les pollutions, il est primordial que tous les acteurs de la société agissent ensemble (autorités, médias, population, entreprises). Dans cette optique, la presse chinoise pourra jouer un rôle important dans la sensibilisation de la population à la protection de l'environnement. ■

Dan Yao est chercheure associée au laboratoire de recherche MICA, Etienne Damome est professeur à l'Université Bordeaux Montaigne et responsable de l'axe Médias, cultures et sociétés du MICA UR 4426.

Références

Abi Karam, D. (2013). *Crise écologique et représentation médiatique : le cas libanais dans sa presse écrite nationale. Sciences de l'information et de la communication*. Thèse, Université Michel de Montaigne – Bordeaux III.

- Arifon, O. (2012). Chine : de la muraille à Internet, permanence du contrôle étatique. *Hermès*, 63(2), 160-164.
- Arsène, S. (2017). L'opinion publique en ligne et la mise en ordre du régime chinois. *Participations*, 17(1), 35-37.
- Bandurski, D., M. Hala et Y. Chan (2010). *Investigative journalism in China: Eight cases in Chinese watchdog journalism*. Hong Kong University Press.
- Bastianelli, N. (2021). *Quand la Chine s'éveille verte*. De l'Aube.
- Brady, A.-M. (2008). *Marketing dictatorship: Propaganda and thought work in contemporary China*. Rowman & Littlefield Publishers.
- Beck, U. (1992). *Risk society: Towards a new modernity*. Sage.
- Chen, X. (2009). Une étude préliminaire sur le concept du journalisme environnemental dans mon pays (Woguo huanjing xinwen chuanbo gainian chutan). *Southeast Communication*, 9, 78-80.
- S. Equoy Hutin et Etienne Damome (2016). Analyser les émissions en termes de contenus diffusés. Dans F. Antoine (dir.), *Analyser la radio : méthodes et mises en pratique*. De Boeck.
- Day, K. A. (2005). *China's environment and the challenge of sustainable development*. M. E. Sharpe.
- De Bonville, J. (2006). *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*. De Boeck.
- Dijk, T. A. van (1988). *News as discourse*. Lawrence Erlbaum Associates.
- Domenach, J.-L. (2008). *La Chine m'inquiète*. Perrin.
- Duan, R. et B. Takahashi (2016). The two-way flow of news: A comparative study of American and Chinese newspaper coverage of Beijing's air pollution. *International Communication Gazette*, 79(1), 83-107.
- Gao, P. et Song, C. (1990). Une page importante dans l'histoire de la protection contre les incendies de forêts en Chine. *Revue forestière française*, 42, 364-367.
- Guo, Y. et Li, Y. (2018). Online amplification of air pollution risk perception: The moderating role of affect in information. *Information Communication and Society*, 21(1), 80-93.
- Grawitz, M. (1981). *Méthodes des sciences sociales*. Dalloz.
- Hansen, A, S. Cottle, R. Negrine et C. Newbold (1998). *Mass communication research methods*. NYU Press.
- Henry, G.-M. (2016). *La Chine au tournant*. Studyrama.
- Ho, P. (2006). Trajectories for greening in China: Theory and practice. *Development and Change*, 37(1), 3-28.
- Jia, G. (2014). 30 ans du journalisme environnemental en Chine : rétrospective et prospective (Zhongguo huanjing xinwen chuanbo 30 nian: Huigu yu zhanwang). *Academic Journal of Zhongzhou*, 6, 168-172.
- Kin Chi, L. (2021). Crise écologique et politiques de développement « durable » en Chine. Dans B. Duterme (dir.), *Chine : l'autre superpuissance*. Éditions Syllepse.
- Kroeber, A. R. (2016). *China's economy: What everyone needs to know*. Oxford University Press.

- Le Belzic, S. (2013). *Chine : le cauchemar écologique*. SÉPIA.
- Li, J. (2020). Environmental news reports in China. Dans D. B. Sachsman et J. Myer Valenti (dirs), *Routledge handbook of environmental journalism*. Taylor & Francis.
- Liu, Y. (2021). Indice de développement écologique moderne de la Chine (Zhongguo xiandai shengtai fazhan zhishu), *Insight China*, 56-58.
- Llena, C. (2015). Chine 2015, cauchemar écologique et réactions populaires. *Nouveaux cahiers du socialisme*, 14, 156-163.
- Lorot, P. (2007). *Le siècle de la Chine : essai sur la nouvelle puissance chinoise*. Choiseul Revues.
- Lupano, E. (2017) Wo shi Zhali ma? The representation of the Charlie Hebdo case in Chinese press news commentaries". Dans B. Mottura, L. Osti et G. Riboni (dirs.), *Media and politics: Discourses, cultures, and practices* (p. 127-145). Cambridge Scholars Publishers.
- Mangueneau, D. (2007). *Analyser les textes de communication*. Armand Colin.
- Maréchal, J.-P. (2013). La Chine et le changement climatique. *Hérodote*, 150, 46-66.
- Midttun, A., P. Coulter, A. Gadzekpo et J. Wang (2015). Comparing media framings of climate change in developed, rapid growth and developing countries: Findings from Norway, China and Ghana. *Energy & Environment*, 26(8), 1271-1292.
- Monjon, S. et S. Poncet (2018). *La transition écologique en Chine : mirage ou « virage vert » ?* Rue d'Ulm.
- Peter, A. (2011). Les nouveaux habits de la censure chinoise. *Questions de communication*, 20, 337-352.
- Peter, A. (2019). La quête d'autonomie éditoriale des journalistes du Dongfang Zaobao et de Pengpai/The Paper. *Perspectives chinoises*, 4, 49-56.
- Ringoot, R. (2014). *Analyser le discours de presse*. Armand Colin.
- Roux, A. et X. Xiao-Planes (2018). La voie de l'économie socialiste de marché (1992-2002). Dans A. Roux et X. Xiao-Planes (dirs), *Histoire de la République populaire de Chine : de Mao Zedong à Xi Jinping* (p. 255-276). Armand Colin.
- Rohde R. A. et R. A. Muller (2015). Air pollution in China: Mapping of concentrations and sources. *PloS one*.
- Salmon, N. (2013). Être journaliste en Chine. Dans E. Frenkiel et J.-L. Rocca (dirs), *La Chine en mouvements*. PUF.
- Smil, V. (2004). *China's past, China's future: Energy, food, environment*. Routledge.
- Stockmann, D. (2013). *Media commercialization and authoritarian rule in China*. Cambridge University Press.
- Tilt, B. et Q. Xiao (2010). Media coverage of environmental pollution in the People's Republic of China: Responsibility, cover-up and state control. *Media, Culture & Society*, 32(2), 225-245.
- Tong, J. (2011). *Investigative journalism in China: Journalism, power, and society*. Bloomsbury Academic.
- Tong, J. (2014). Environmental risks in newspaper coverage: A framing analysis of investigative reports on environmental problems in 10 Chinese newspapers. *Environmental Communication*, 8(3), 345-367.

- Vermander, B. (2006). La Chine face à la crise écologique. *Études*, 404, 309-316.
- Wachinger, G., O. Renn, C. Begg et C. Kuhlicke (2013). The risk perception paradox – Implications for governance and communication of natural hazards. *Risk Analysis*, 33(6), 1049-1065.
- Wang, J. (2013). Issues in the development of news in China's local comprehensive news and periodical environment based on the content analysis of five newspapers and periodicals (Woguo difang zonghe xinwen baokan huanjing xinwen fazhan zhong de wenti ji yu wu jia baokan de neirong fenxi). *Journal of Southwest University for Nationalities (Humanities and Social Sciences Edition)*, 11, 135-141.
- Wang, L. (2011). De la domination gouvernementale à la reconstruction publique : le dilemme et les perspectives du développement du journalisme environnemental en Chine (Cong zhengfu zhudao dao gonggong xing chongjian—zhongguo huanjing xinwen fazhan de kunjing yu qianjing). *Journal of China University of Geosciences (Social Sciences Edition)*, 1, 76-81.
- Wang, T. (2008). L'évolution et la tendance du développement du journalisme environnemental (Huanjing xinwen de shanbian licheng ji fazhan qushi). *Practical Journalism*, 12, 14-16.
- Wang, W. (2019). Research on the role of news communication in the construction of cultural atmosphere for environmental protection. *Ekoloji*, 28(107), 1929-1936.
- Weston, T. B. (2010). China, professional journalism, and liberal internationalism in the era of the First World War. *Pacific Affairs*, 83(2), 327-347.
- Wimmer, J. et T. Quandt (2006). Living in the risk society. *Journalism Studies*, 7(2), 336-347.
- Xiao, Y. (2005). Journalism environnemental : du vert clair au vert foncé (Huanjing xinwen: Cong qian luse zouxiang shen luse). *News Outpost*, 2, 45-46.
- Xu, J. et D. Wang (2019). Dual identity and multiple tasks: Contemporary Chinese Party media's involvement in political communication. *Lingue Culture Mediazioni/ Languages Cultures Mediation*, 5(2), 11-33.
- Xu, Y. (2009). Analyse des 30 ans de reportages sur l'environnement du quotidien du peuple (Renmin ribao 30 nian huanjing xinwen baodao fenxi). *Survey and Research*, 6, 40-41.
- Yan, C. (2004). Les médias chinois, entre le marché et la censure. *Études*, 401, 309-319.
- Young, D. (2013). *The Party Line: How the media dictates public opinion in Modern China*. Wiley.
- Zhang, W. (2007). Green News et la montée des journalistes environnementaux en Chine (Luse xinwen yu zhongguo huanjing jizhe qun zhi jueqi). *Shanghai Journal Review*, 5, 13-17.
- Zhao, Y. (1997). Toward a propaganda/commercial model of journalism in China? The case of the Beijing Youth News. *The International Communication Gazette*, 58(3), 143-157.
- Zhao, X. (2021). How "public" is communicated in China's public diplomacy: Communicating environmental justice in the case of air pollution in China. *Networking Knowledge: Journal of the MeCCSA Postgraduate Network*, 14(2), 65-94.
- Zhu, D. (2002). *Green frontier (Luse qianyan yi cong zong xu)*. Shanghai Translation Publishing House.

De l'inondation du siècle à la résilience urbaine : les discours de la presse canadienne francophone sur les inondations de 2010 à 2021

Lucie Loubere, Université de Moncton
Sylvia Kasparian, Université de Moncton
Fahim Ashkar, Université de Moncton

RÉSUMÉ

Les inondations ont toujours existé, mais sous l'effet du changement climatique elles s'accroissent ces dernières années. Le traitement médiatique de ce sujet change-t-il dans ce contexte de crise écologique ? Le travail que nous avons mené repose sur l'étude d'un corpus d'articles de presse francophone canadienne édités entre 2010 et 2021 et portant sur les inondations. L'analyse montre une description factuelle des événements et de la gestion de crise qui se perpétue au fil des années sans modification du discours. Cependant à partir de 2017 la thématique du changement climatique s'amplifie et contextualise les crises dans une perspective d'amplification future. À partir de 2019, la fréquence et l'intensité des inondations saisonnières s'inscrivent dans l'émergence d'un problème politique, impliquant les modifications d'urbanisme.

ABSTRACT

Floods have always existed, but under the effect of climate change they are increasing in recent years. Does the media treatment of this subject change in this context of ecological crisis? Our work is based on the study of a corpus of articles published in the Canadian French-language press between 2010 and 2021 on flooding. The analysis shows a factual description of the events and the crisis management that continues over the years without modification of the discourse. However, from 2017 the theme of climate change is amplified and contextualizes the crises in a perspective of future amplification. From 2019 the frequency and intensity of seasonal floods is part of the emergence of a political problem, involving changes in urban planning.

Les inondations sont les catastrophes naturelles les plus courantes dans de nombreuses régions du monde, y compris au Canada, où elles représentent le risque naturel le plus fréquent. Elles surviennent lors d'un débordement de rivières provenant de divers événements météorologiques comme la fonte des neiges, les chutes de pluie, les embâcles, l'obstruction d'un cours d'eau, ou plus rarement la rupture d'un barrage. Dans de nombreuses régions, elles s'aggravent, car le réchauffement climatique continue d'exacerber l'élévation du niveau de la mer et les conditions météorologiques extrêmes.

Sur le territoire canadien, les indemnités à destination des sinistrés d'inondations représentent en moyenne 1,8 milliard de dollars par an depuis 2009, alors même qu'elles ne représentaient que 405 millions avant 2008 (Moudrak Feltmate et al., 2018) Les conséquences de cette accélération sont multifactorielles, elles reposent entre autres sur une augmentation des crues en nombre et en intensité. À cela s'ajoutent également les limites des politiques urbaines antérieures amenant aujourd'hui 19 % de la population à vivre en zone inondable. Ces chiffres montrent une situation sociale qui devrait encore s'accroître sous la pression du réchauffement climatique. Notre travail consistera à partir de l'analyse d'un corpus de presse canadienne à repérer comment les représentations des inondations se construisent en problème social et politique (Neveu, 1999).

Les prédictions basées sur les estimations du réchauffement climatique annoncent des tempêtes plus fréquentes et plus intenses, une neige toujours abondante en hiver, mais qui fondra plus rapidement entraînant la crue de rivières incapables d'assumer un tel débit. Ces phénomènes climatiques extrêmes sont désormais récurrents, ainsi certaines régions connaissent des épisodes d'inondations dites saisonnières, qui causent inlassablement des dégâts aux habitants ainsi qu'à la communauté, et ce chaque année. Cette fréquence rend ce sujet particulièrement propice à l'étude longitudinale des discours véhiculés dans la presse. En effet, un sujet comme celui-ci peut être considéré comme du sensationnel par sa puissance ou les dégâts matériels et humains qu'il entraîne. Mais sa récurrence saisonnière implique une forme de routine se situant entre le marronnier journalistique et le savoir-faire acquis par la couverture de plusieurs de ces événements (Mercier, 2006). Alors que la société connaît sur la dernière décennie une cristallisation des questions environnementales sur le réchauffement climatique, et alors même que dans la sphère publique, les raisons de ce dernier sont encore débattues, nous nous interrogeons sur l'évolution des discours médiatiques concernant les inondations qui, bien qu'ayant toujours existé, nous rappellent, la fragilité de notre équilibre écologique. Par conséquent, alors que les records de crues ne cessent d'être dépassés sur le territoire canadien, que nous dit le discours de la presse francophone canadienne sur le rapport de ce pays aux événements hydrologiques extrêmes ? Comment le réchauffement climatique qui est de plus en plus matérialisé dans les pensées influence-t-il le traitement médiatique des inondations ?

Au Canada, les crues sont récurrentes. De nombreuses grandes villes étant situées en bordure de fleuve, les risques qu'elles font courir aux biens matériels comme aux personnes constituent depuis longtemps un problème public et politique. Les solutions envisagées depuis toujours se déploient sur des questions d'urbanisme, de géologie, ou encore de moyens techniques et humains pour pallier les situations de crise qui arriveront tôt ou tard. Cependant, l'urgence climatique lance une nouvelle forme de réflexion sur les enjeux environnementaux, la posture de la société, si elle n'est pas unanime sur les solutions envisagées, adhère tout de même à l'omniprésence de ce qui peut être vu comme l'émergence d'un siècle vert (Debray, 2020). La pression que représente cette menace interroge la notion de risque elle-même. En effet étudié comme un construit social (Gilbert et Henry, 2003 ; 2009) le risque implique de nombreux acteurs (dont les médias), la hiérarchie de traitement de ces derniers dépasse les indicateurs quantitatifs (personnes touchées, prix des dégâts, etc.) pour y intégrer des notions d'intérêts des différentes parties impliquées (Bihay, Chemerik et al., 2022). Ainsi les inondations bénéficient

d'un traitement médiatique fort, mais au-delà du nombre d'articles, la façon dont elles sont traitées s'inscrit-elle dans un risque plus grand qu'est le réchauffement climatique ?

Dans cette perspective, le travail journalistique porte plusieurs rôles dans une société. Chaque organe de presse, lorsqu'il traite d'un objet, suivant son orientation socio-économique ou politique, peut s'inscrire dans un des « systèmes de communication, déterminant le contenu et la forme des messages émis ou reçus » (Moscovici, 1976 : 246). Son discours peut donc se décliner avec un objectif informatif en apportant des éléments de savoirs sur un objet ou, dans une dynamique de propagation, en permettant d'accommoder une nouveauté aux cadres de pensée préexistants ou encore de propagande, en revendiquant une vision antagoniste (Doise, 2011). Ces productions discursives sont à la fois génératrices et témoins des représentations sociales et permettent de mettre en relation les éléments nouveaux dans un déjà-là pensé afin de leur donner sens par le vécu du public (Jodelet, 2003 : 64).

Ce rôle de médiation que porte la presse est également un enjeu dans la construction des problèmes publics (Neveu, 1999). C'est en mettant en avant des faits sociaux par la mise à l'agenda (McCombs et Shaw, 1972), comme ici les inondations de territoires habités ou exploités par l'homme, qu'un événement devient public. Cette mise en lumière au-delà de la temporalité de l'événement peut perdurer sur l'après-inondation. La forte médiatisation des inondations du fleuve Sacramento à l'ouest des États-Unis, comme la médiatisation sur le long fil des inondations dans la presse canadienne-anglaise a fait émerger une représentation de la notion de risque dans les médias (Comby et Lay, 2019 ; Rashid, 2011). Mais cela suffit-il à interroger les choix politiques à destination de ce problème, et comment ces interrogations sont-elles présentées dans la presse généraliste ? Le travail initié dans cet article souhaite étudier, à travers le discours de la presse, comment la pression du changement climatique impacte les représentations des inondations.

Méthodologie

Le sujet des inondations traité dans la presse généraliste nous a posé des problèmes de constructions de corpus. En effet, le mot « inondation », en lui-même dans un langage courant, ne se restreint pas à un phénomène hydrométrique. Il peut être utilisé pour qualifier une arrivée abondante de personnes ou d'objets, impliquant lors du recueil de nombreux articles hors sujet. Afin de pallier cette difficulté, nous avons procédé par étapes.

Dans un premier temps, nous avons extrait à partir de la base de données d'euro presse 18 500 articles contenant une flexion du mot « inondé » et/ou « inondation » sur le périmètre de la presse quotidienne et francophone canadienne entre 2010 et 2021. Sur ce premier corpus, nous avons soustrait manuellement les articles constitués de revues de presse qui ne contiennent que quelques phrases sur notre sujet et apportent une multitude de thématiques hors sujet. Nous avons également identifié et enlevé les articles utilisant le ou les mots de la requête, mais hors contexte hydrologique, comme « le standard était inondé d'appels », ou « il y a eu une inondation de patient au service d'urgence ». Le corpus final est constitué de 9726 articles, pour lesquels nous avons identifié l'année de parution. Les caractéristiques de ce corpus sont les suivantes :

Nombre de formes : 79 757

Nombre d'occurrences : 4 714 938

Nombre d'hapax : 28 092

Afin de traiter ce corpus dans son ensemble et de mettre à jour son évolution thématique, nous avons employé les méthodes issues de la statistique textuelle. L'analyse par classification hiérarchique descendante (CHD) de type Reinert (1993) proposée dans le logiciel IRaMuTeQ

(Ratinaud, 2014a) nous a permis d'accéder au corpus par extrait thématique. En effet, cette méthode permet de regrouper les passages d'articles par proximité lexicale. Après avoir scindé les articles en segment de texte (ST) (plus ou moins une phrase et demie), l'algorithme compare le lexique présent dans chaque ST, ainsi que celui qui en est absent, afin de définir des groupes de verbatims homogènes au regard du reste du corpus¹. Ces ensembles forment des classes de discours, qui seront illustrées par le vocabulaire surreprésenté. Cette méthode a été éprouvée à de nombreuses reprises en sciences humaines et sociales, elle permet de mettre en évidence « une dimension d'organisation du texte qui mémorise ses conditions de production » (Reinert, 1993 : 9). L'analyse du corpus faite à partir de ces « mondes lexicaux » va nous permettre d'étudier le contenu des articles par thématiques abordées, tout en permettant la comparaison statistique de la distribution de leurs fréquences dans la période étudiée.

Ce travail concerne donc un vaste ensemble d'articles, auxquels nous accéderons par la distribution du lexique. Ces outils, en sectionnant les discours, ont déjà fait leurs preuves pour l'étude thématique, mais ils rendent plus complexe l'étude du genre journalistique. En effet, les segments sont de taille homogène, quelle que soit la taille de l'article. Ainsi les articles de fond ou les faits divers sont difficilement identifiables durant les analyses, nous nous sommes donc focalisés sur l'évolution des thématiques.

Résultats

Nous avons effectué sur le corpus une CHD qui a permis d'identifier 5 thématiques structurantes dans l'ensemble du corpus. Ce traitement statistique classe 95,55 % du corpus, soit 118 319 segments de textes), le résultat est schématisé dans l'illustration 1. Ce dendrogramme est constitué (en partant du haut de l'illustration) de la structure de la classification, qui reprend dans une arborescence la proximité des classes de discours. Les blocs de couleurs correspondent à la quantité de ST contenus dans chaque classe, il est étiqueté en pourcentage de segments classés. Enfin la liste de mot illustrant chaque classe correspond aux mots les plus représentatifs² de cette dernière, classés par ordre de corrélation décroissant.

Notre corpus se décompose en 5 grandes thématiques traitant des causes des inondations avec les phénomènes météorologiques extrêmes (classe 2) et les phénomènes hydrologiques (classe 1), puis des témoignages des personnes (classe 5), et enfin les sujets plus globaux : le réchauffement climatique (classe 3) et la politique (classe 4). Ces grandes thématiques ne se répartissent pas de façon homogène dans la période de notre corpus. Ainsi, le graphique présenté en illustration 2, ci-dessous, nous permet une étude temporelle de cette classification (Ratinaud, 2014b).

Ce graphique reprend en ligne la structure du dendrogramme et en colonne les années de notre corpus. La largeur des lignes est proportionnelle à la quantité de ST contenus dans les classes, et la largeur des colonnes suit la quantité d'articles parus sur ces années. Enfin, les cellules du tableau sont colorées lorsqu'une année est surreprésentée dans une classe.

La lecture du graphique nous montre trois temporalités de discours, la thématique sur les événements extrêmes apparaît en alternance avec le récit des phénomènes hydrologiques, mais semble assurément subir une réduction à partir de 2017. Les témoignages et récits de vies sont surreprésentés dans le milieu de notre temporalité (2012 à 2017). Enfin, les sujets

¹ Le traitement statistique opéré ici consiste en une analyse factorielle par bi-partition sur un tableau lexical reprenant la présence et l'absence des 5000 formes les plus fréquentes limitées aux verbes, noms, adjectifs, adverbes et réduits à leur lemme (infinitif pour les verbes et masculin singulier pour les autres catégories grammaticales).

² Au sens statistique du terme, les mots sont classés par ordre décroissant de corrélation entre présence de la forme et présence dans la classe (calcul de χ^2).

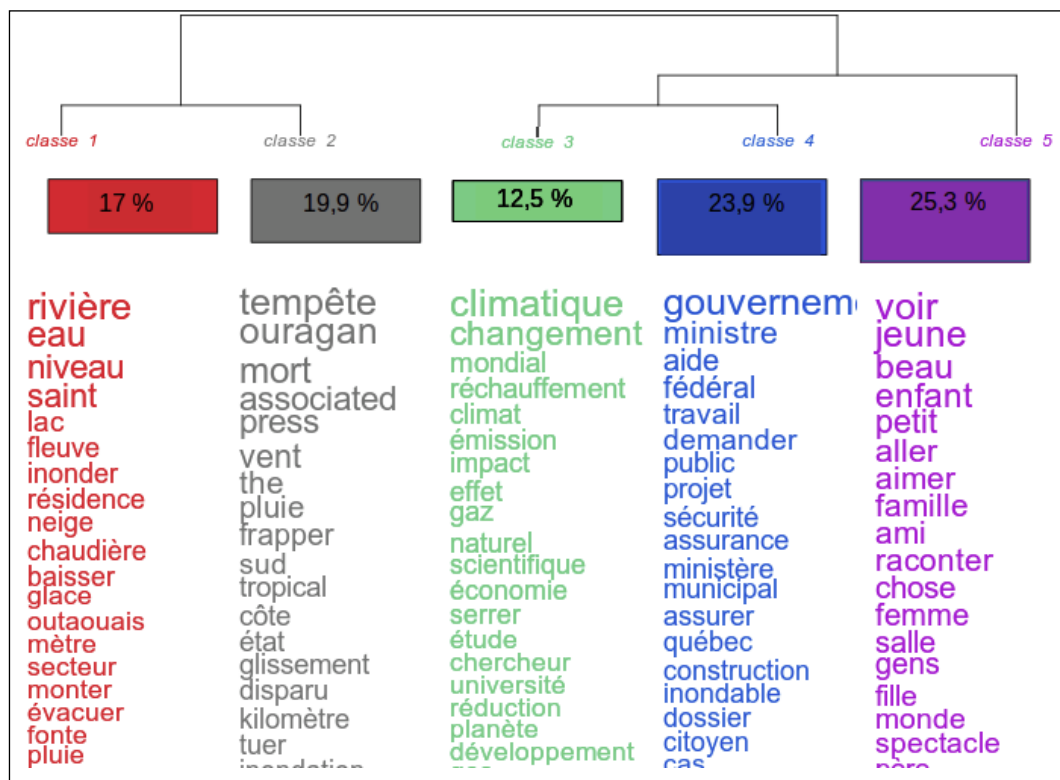


Figure 1. Dendrogramme de la CHD

macroscopiques apparaissent significativement en fin de période à partir de 2018 pour le réchauffement climatique et 2019 pour les aspects gouvernementaux. Nous aborderons la description de ces récits dans cet ordre temporel.

Temps 1 : la description des faits

Ce discours composé des classes 1 et 2 représente plus de 36 % des productions. Les premiers éléments à être identifiés portent sur la description des inondations, l'alternance se fait entre des événements violents comme les ouragans et tempêtes (classe 2), et les questions de montées des eaux (classe 1). La première observation de ces verbatims est un lexique distinctif orienté sur les localités où se déroulent les faits, les plans ou cours d'eau qui sont nommés, ainsi que le nom des tempêtes ou ouragan. Nous pouvons y voir une description quotidienne, où l'on communique la progression d'une tempête, ou l'évolution d'un niveau d'eau. Cette partie du discours ne porte que peu de variations d'argumentaires sur la durée du corpus. Par exemple, les adjectifs et noms relevant de la notion d'exception ne montrent aucune corrélation avec l'année d'édition dans cette classe³. En effet, le calcul du lexique distinctif à chaque année sur cette thématique nous montre que ce sont les lieux des événements qui varient, alors que la mise en récit reste sur un même registre sémantique, dans les descriptions et qualifications. Pour illustrer cela, la formule « niveau historique » apparaît pour chaque année de notre corpus. Cette formulation est ici élevée au rang de témoin, marquant objectivement un dépassement de seuil relevé et archivé, comme en témoignent les extraits suivants :

³ Testé sur les mots « important », « d'avantage », « historique », « considérable » ; Test de chi², p>.05.

Segment de 2011

Le niveau d'eau de la rivière Richelieu, qui a connu une hausse d'environ cinq centimètres hier matin, est maintenant à son plus haut depuis 150 ans. (*Le Journal de Québec*, 02.05.2011)

Segment de 2016

Des avis d'évacuation ont été transmis pour plusieurs villes longeant des rivières ou des fleuves qui pourraient déborder. Certains cours d'eau devraient atteindre un niveau historique vendredi, six jours après le passage de l'ouragan Matthew. (*La Presse canadienne*, 10.10.2016)

Segment de 2018

Voici le bulletin de 15 heures 30. La Presse canadienne MONTRÉAL – N-B – INONDATIONS Inondations au Nouveau-Brunswick : l'eau du fleuve Saint-Jean continue de monter, alors que les niveaux atteignent déjà des seuils historiques. (*La Presse canadienne*, 06.05.2018)

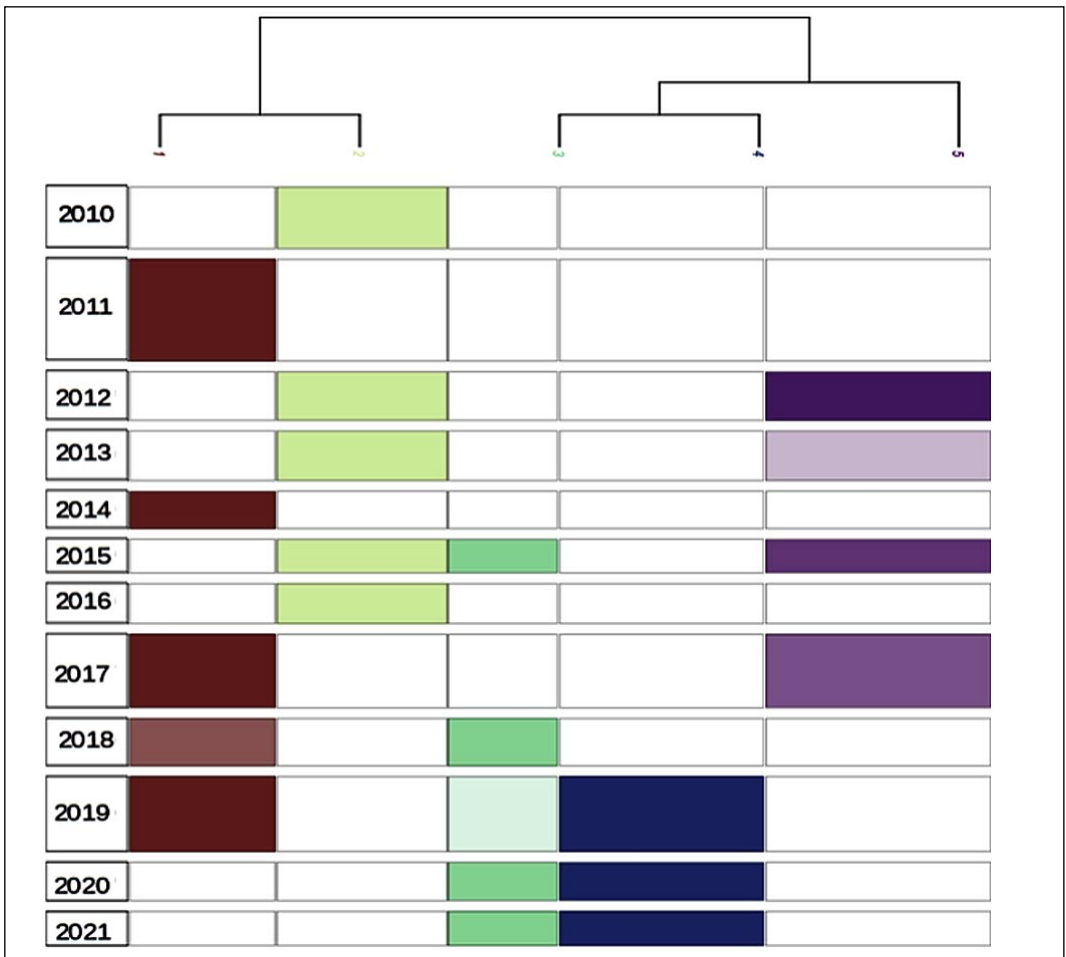


Figure 2. Graphe chronologique de la CHD

Temps 2 : les témoignages et la mise en avant des acteurs de terrain

Aux descriptions des faits, basés sur une narration synchrone avec les événements, s'ajoutent des récits rapportés de personnes. Constituant la classe 5 et représentant 26 % du corpus, ils mélangent des interviews de touristes de retour « après les inondations », aux témoignages de personnes ayant connu un lieu avant sa destruction. Mais une part de ces témoignages porte sur les personnes ou acteurs impliqués dans les inondations. Centrés sur les problèmes, actions ou revendications des acteurs, nous retrouvons une dynamique de structuration en problème social (Hilgartner et Bosk, 1988). Nous pouvons identifier la mise en scène de plusieurs types d'acteurs, les faits étant pris en compte sous l'angle des répercussions sur la population, ou des collectivités. Les cercles sociaux sont décrits en premier plan par la cellule familiale, ou l'on commentera les façons de « survivre », d'aménager un abri, dans une partie non atteinte par l'inondation. La question de la solidarité est aussi soulevée, mais sur une échelle individuelle, comme les collectifs de bénévoles rassemblés pour les grands nettoyages. Les représentants politiques présents dans cette partie sont sur un périmètre local (maire par exemple), et sont décrits dans leurs actions d'urgence parfois de « bricolages » palliant un manque de soutien des organismes provinciaux ou fédéraux, devant eux-mêmes hiérarchiser les crises.

Temps 3 : le changement climatique

Cette partie du discours (classe 3) représente 12,5 %, elle est surreprésentée une première fois en 2015, année qui coïncide avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se tenant à Paris, puis elle sera également corrélée aux 4 dernières années du corpus. Si les statistiques textuelles nous montrent des surreprésentations entre année et thématiques, les autres périodes ne sont pas exemptes de ce sujet. En effet, bien qu'en plus petite quantité, le début du corpus contient des éléments sur le réchauffement climatique et au-delà de l'aspect quantitatif, la lecture de ces derniers nous montre des contenus ne portant pas sur les mêmes enjeux en fonction de la période.

De 2010 à 2014, le sujet climatique n'est donc pas particulièrement mis en avant dans les discours sur les inondations et, lorsqu'il s'exprime, il s'oriente sur une définition du problème et ses répercussions politico-économiques. Cela correspond à une construction des « représentations du monde scientifique et de ses relations avec la politique et la société » (Moirand, 2000 : 2). En effet, sur cette période, le concept de réchauffement climatique est défini par la reprise des expressions « changement climatique », ou « réchauffement climatique », « gaz à effet de serre », qui représentent une part restreinte du concept, mais qui sont repris inlassablement dans le discours. À ces nominations du phénomène s'ajoutent des arguments sur les coûts économiques qu'engendre ou engendrera cet état de fait. La lecture attentive des articles complets contenant les segments de textes présents dans ces classes de discours nous a amenés à identifier plusieurs types discursifs. Une première approche est basée sur des articles exposant la dégradation future d'un environnement prédit par des comités d'experts. Dans ces productions, les inondations sont une des menaces des scénarios, nous citerons en exemples les extraits d'articles suivants.

Segment de 2010

New York sauvé des eaux

Des projets titanesques pour transformer la Grosse Pomme en ville amphibie Isabelle Paré. D'ici 100 ans, New York, ce monstre de béton, pourrait devenir une sorte de Venise en terre d'Amérique. [...] Ce scénario de fin du monde est basé sur les prévisions dévoilées l'an dernier par le Groupe de travail sur l'adaptation aux changements climatiques de New York (NYCPCC) [...] Les rues et trottoirs de Manhattan y sont transformés en éponges capables d'absorber les eaux lors des inondations éclair (flash flood) dues aux tempêtes. (*Le Devoir*, 09.04.2010)

Segment de 2010

Changements climatiques – Sérieux dégâts en vue dans toutes les régions du Québec

Les dégâts importants causés aux infrastructures du Québec par les changements climatiques vont toucher toutes les régions du Québec en plus d'influer sur plusieurs activités économiques [...] Tel est le bilan global dressé par le Centre Ouranos sur les impacts prévisibles des changements climatiques au Québec [...] ans les deux cas, en effet, des périodes de sécheresses extrêmes, des pluies diluviennes et des inondations prolongées, l'arrivée de champignons et d'insectes ravageurs avec une augmentation des incendies de forêt vont neutraliser une bonne partie des gains prévus. (*Le Devoir*, 21.06.2010)

Il convient de noter qu'au début des années 2010, le réchauffement climatique se voit comme un événement futur. En effet, les inondations de cette période ne sont que peu contextualisées par cette situation. Parfois, ils nient l'implication d'un réchauffement actuel dans le sinistre, mais la question climatique est présentée comme un effet accélérateur pour l'avenir. Si la description des faits reposait sur le passé (comparaison aux seuils historiques), la notion de réchauffement climatique, elle, se base sur le futur.

Sur l'aspect économique, cette période est constituée par la mise en relation du changement climatique avec la production et le prix des énergies fossiles. Nous observons ici un discours articulant les arguments de coût économique (raréfaction du pétrole) et les arguments écologiques (baisse des gaz à effet de serre).

La seconde partie du corpus de 2015 à 2021 voit l'évolution des discours sur le changement climatique. Les rapports du GIEC se succédant, ils montrent un réchauffement déjà actif et l'accentuation des inondations comme des sécheresses se contextualisent non plus comme des événements exceptionnels, mais comme les prémices d'un avenir aux phénomènes météorologiques plus intenses. Le discours économique confirme ces tendances, là où les coûts du réchauffement climatique étaient exclusivement vus comme pronostic futur, il s'installe peu à peu comme indicateur permettant de comparer l'évolution des différentes années.

La dernière partie de la période est marquée par la présence de témoignages de chercheurs. Leurs discours portent sur de nombreuses disciplines qui n'interviennent plus dans une optique explicative du phénomène, mais privilégient un discours sur les répercussions du réchauffement climatique. Dans la multitude de domaines évoqués, nous noterons la géographie, l'hydrologie, l'agronomie, la santé, la gestion, mais la discipline qui par ses interventions montre un tournant dans le discours est l'urbanisme. Porté par les instituts de recherches et observatoires sur la vulnérabilité des villes, il est question sur les années 2019 à 2021 de résilience urbaine. Les inondations et le réchauffement climatique sont devenus une certitude, et dans cette période les travaux scientifiques médiatisés portent sur l'adaptation des villes aux futurs événements. Vues comme un système complet, les unités urbaines devront donc évoluer pour relever les enjeux de résilience que représente l'absorption des perturbations causées par les inondations permettant le maintien d'un fonctionnement minimal en mode dégrader et l'optimisation du temps de retour à la normale (Toubin, Lhomme et al., 2012).

Temps 4 : l'action politique

La dernière classe de discours porte sur l'action politique. Elle représente près de 24 % du corpus et est surreprésentée sur les dernières années, en accord avec les modèles étudiant les problèmes publics (Neveu, 1999). Comme pour le changement climatique, cette corrélation temporelle est jumelée à une variation de contenu du discours entre le début et la fin de la période étudiée.

Sur les années 2010 à 2014, non seulement le discours sur les actions politiques est sous-représenté, mais les éléments s'y trouvant gravitent sur les actions de gestion de crise exercées

par les représentants politiques (municipal, provincial, fédéral). Pour chaque inondation remontent les verbatims portant les demandes et/ou accords d'aide à destination des collectivités ou des sinistrés ainsi que les moyens matériels ou humains mis en place. Cette typologie de discours reste stable sur l'ensemble de la période, où elle garde un même registre discursif de 2010 à 2021. En effet, à l'image des classes 1 et 2 portant sur les descriptions des événements sur un schéma très stable, ici nous assistons à la description des actions publiques sur ce qui apparaît comme une routine de fonctionnement. Articulé entre demandes d'aide de l'armée, déplacements de la population, recherches de financement et distributions de subventions, cet ensemble de segments de texte ne varie que par les noms des acteurs, évoluant au fil des années et des localités.

Le discours, porté plus spécifiquement à partir de 2019, correspond à un changement de politique d'urbanisme concernant les zones inondables (ZI). Au Québec, il est interdit de construire sur ces terrains depuis 2005. Cependant, ce sont les municipalités qui statuent sur les règles d'aménagement et donc de permission de construire, et sous la pression économique du secteur immobilier et des taxes que représentent les habitations, l'identification des zones inondables est soumise à plusieurs variations. Nous retrouvons donc dans notre corpus des articles remettant en question les stratégies municipales sur l'élaboration des cartes d'urbanisme, qui vers le milieu de la période consistent à modifier les secteurs en fonction des aménagements faits sur les cours d'eau. Ainsi, des projets immobiliers sont validés en zones inondables, prévoyant le changement de catégorie lorsque les aménagements (digue, remblais, etc.) seront exécutés. Ces politiques bénéficient d'un traitement médiatique mêlant les opposants aux projets qui dénoncent les risques pris, et les explications techniques des élus, justifiant ces choix.

Segment de 2019

Pourquoi des municipalités autorisent-elles la construction dans des zones inondables ? Nous connaissons tous la réponse : parce que ces terrains sont bon marché et que les immeubles qui y sont bâtis augmentent les revenus des villes. Les élus municipaux ferment donc les yeux. (*Le Journal de Montréal*, 29.04.2019)

Segment de 2019

Les deux élus ne semblent pas non plus être sur la même longueur d'onde en ce qui a trait à une solution à plus long terme pour éviter les inondations à répétition. Le maire de la municipalité de quelque 285 000 habitants estime que les autorités doivent envisager l'idée d'isoler certains quartiers à l'aide de digues au lieu d'inciter les gens à partir. C'est ce qu'ont fait certaines villes européennes, a plaidé le maire. (*Le Journal de Québec*, 23.04.2019)

Segment 2019

Ailleurs, dans le monde, on ne laisserait pas les municipalités, qui sont juges et parties, décider où on peut se construire en zone inondable. Ici, pour des raisons politiques, on reconstruira une digue à Sainte-Marthe-sur-le-Lac et on y autorise la réfection des résidences lourdement endommagées, mais on y interdit les nouvelles constructions, selon une logique qui échappe à tout le monde, à commencer par les trois ministres. (*Le Devoir*, 20.06.2022)

Les décisions concernant les zones inondables sont également impactées par des directives fédérales ou provinciales. Sur ces points, les articles mettent aussi en discours les individus, en décrivant les situations de propriétaires qui voient leur bien qualifié d'inondable par la mise à jour des connaissances en hydrométrie.

La dernière partie du discours se concentre sur la question des indemnisations des sinistrés. Les constructions faites avant 2005 conservent un droit acquis et peuvent donc encore être habitées. À ces dernières, s'ajoutent des habitations construites après 2005 sur des terrains pensés à tort hors de portée des eaux. L'ensemble de ces bâtiments ne pouvant être assurés, ce sont les collectivités qui assurent les indemnisations. Nous retrouvons donc une partie du

discours décrivant les accords et les démarches qui suivront les crues. Mais la plus grande partie sur ce sujet est centrée sur les changements de règle de calcul des indemnités mises en place par la province du Québec en 2019 (Boudreault et Bourdeau-Brien, 2020). À la suite des nombreuses inondations de la décennie 2010, le Québec a voté la mise en place d'un plafond « à vie » concernant la reconstruction des maisons inondées. Ce nouveau barème implique la fin des remboursements pour les biens subissant plusieurs inondations. Afin de compenser cette limitation, il est proposé des subventions supplémentaires pour l'installation des habitants concernés sur d'autres zones urbaines non inondables. Cette décision publique marque un changement de posture dans la façon de penser la ville. Ici, il n'est plus question de maîtriser les inondations, mais repenser l'implantation d'une partie de la ville pour moins les subir.

Conclusion

Nous avons voulu analyser les discours de la presse canadienne francophone concernant les inondations sur la dernière décennie, afin d'étudier comment la pression du changement climatique se transpose dans les récits journalistiques. Alors que durant cette décennie, les crues se sont renouvelées dans différentes régions du pays, l'étude lexicométrique nous a permis de mettre à jour 5 thématiques qui se distinguent dans leurs répartitions temporelles. Nous avons observé des discours stables au fil des ans, portant sur la description objective des événements et des actions mises en place par les acteurs politiques pour gérer les inondations, ainsi que leurs répercussions.

La fin de la période voit apparaître de façon plus prononcée la réalité du changement climatique et de ces expressions sur les inondations canadiennes. Mais ce sont sur les années 2020 et 2021 que les discours vont se différencier en prenant une orientation réflexive, agrémentée de discours de scientifiques, sur la vulnérabilité des villes et des politiques d'urbanisme, marquant ainsi la nécessité de modifier la conception des villes.

Enfin, ces inondations récurrentes s'inscrivent dans un volet de problématisation politique, qui amènera la province du Québec à orienter une nouvelle logistique des plans d'urbanisme, en plafonnant les indemnités de reconstruction des bâtiments multi-inondés.

Ce travail exploratoire nous a permis de retrouver les différentes étapes de la construction des problèmes publics. La temporalité choisie implique une médiatisation des événements déjà routinière en début de corpus. Cependant, la récurrence ainsi que la force des crues orientent le débat public vers un questionnement sur les choix qui ont amené tant de personnes à vivre et revivre l'inondation de leur habitat. Nous observons également que le discours sur le changement climatique n'apparaît en lien direct avec les inondations qu'après 2015. Il permet alors de contextualiser la situation et mettre à jour un nouvel objectif de résilience face aux changements et à leurs accélérations. Ces éléments seront repris dans les politiques d'urbanisme qui au début de notre corpus se focalisaient sur la retenue artificielle des inondations alors qu'en fin de période le changement d'orientation se fait sur une quête de replanification urbaine éloignant les habitations des zones inondables.

Les résultats de cette recherche montrent comment les inondations, comme sujet médiatique, reflètent l'évolution des enjeux environnementaux dans la gestion urbaine, mais également dans le travail journalistique. Le récit collectif que la presse produit prend au fil du temps, de l'évolution des connaissances et des enjeux publics, une orientation globale qui amène la gestion de crise dans une dimension plus globale et sur un temps long, répondant aux enjeux futurs. ■

Lucie Loubere est post-doctorante à l'Université de Moncton, Sylvia Kasparian est professeure et directrice du Laboratoire d'analyse de données textuelles à l'Université de Moncton, Fahim Ashkar est professeur titulaire à l'Université de Moncton..

Références

- Bihay, T., F. Chemerik et S. Rouquette (2022). Le risque argileux : un problème sans controverses ? *ESSACHESS – Journal for Communication Studies*, 15(1(29)), 179-204.
- Boudreault, M. et M. Bourdeau-Brien (2020). Limite à vie sur les inondations successives : vers un nouveau pacte social ? *Assurances et gestion des risques/Insurance and Risk Management*, 87(1-2), 1-32.
- Comby, E. et Y.-F. Le Lay. (2019). Les trajectoires discursives et politiques des inondations du fleuve Sacramento : entre risque et catastrophe, entre ici et ailleurs. *Annales de géographie*, 726(2), 31-57.
- Debray, R. (2020). *Le siècle vert : un changement de civilisation*. Gallimard.
- Doise, W. (2011). Système et métasystème : de la psychologie sociale à la psychologie politique. *Psihologia socială*, 27, 103-111.
- Gilbert, C. (2003). La fabrique des risques. *Cahiers internationaux de sociologie*, 114, 55-72.
- Gilbert, C. et E. Henry (2009). Au-delà de la mise sur agenda : les processus de définition des problèmes : enjeux-clés pour l'analyse de l'action publique. Congrès AFSP.
- Hilgartner, S. et C. L. Bosk (1988). The rise and fall of social problems: A public arenas model. *American Journal of Sociology*, 94(1), 53-78.
- Jodelet, D. (2003). 1. Représentations sociales : un domaine en expansion. Dans D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, 7e éd. (p. 45). PUF.
- McCombs, M. E. et D. L. Shaw (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176-187.
- Mercier, A. (2006). Logiques journalistiques et lecture événementielle des faits d'actualité. *Hermès*, 46(3), 23-35.
- Moudrak, N., B. Feltmate, H. Venema et H. Osman (2018). *Lutter contre la hausse du coût des inondations au Canada : L'infrastructure naturelle est une option sous-utilisée*. Bureau d'assurance du Canada.
- Moirand, S. (2000). Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire. *Les Carnets du Cediscor*, 6, 45-62.
- Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse, son image et son public*. PUF.
- Neveu, É. (1999). L'approche constructiviste des « problèmes publics » : un aperçu des travaux anglo-saxons. *Études de communication*, 22, 41-58.
- Rashid, H. (2011). Interpreting flood disasters and flood hazard perceptions from newspaper discourse: Tale of two floods in the Red River valley, Manitoba, Canada. *Applied Geography*, 31, 35-45.
- Ratinaud, P. (2014a). IRaMuTeQ: interface de R pour les analyses multidimensionnelles de textes et de questionnaires. [En ligne] iramuteq.org.
- Ratinaud, P. (2014b). Visualisation chronologique des analyses ALCESTE : application à Twitter avec l'exemple du hashtag# mariagepourtous. *Actes des 12^e Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, 553-565.
- Reinert, M. (1993). Les « mondes lexicaux » et leur « logique » à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars. *Langage et société*, 66, 5-39.

Toubin, M., S. Lhomme, Y. Diab, D. Serre et R. Laganier (2012). La résilience urbaine : un nouveau concept opérationnel vecteur de durabilité urbaine ? *Développement durable et territoires* [en ligne] journals.openedition.org.

Les « pesticides tueurs d'abeilles » dans la presse écrite : évolution des formes de médiatisation d'une controverse

Nataly Botero, Université Paris-Panthéon-Assas

François Allard-Huver, Université de Lorraine

RÉSUMÉ

L'objectif de cette étude est d'observer l'évolution des formes de médiatisation et des choix journalistiques opérés au sujet de l'usage des néonicotinoïdes. Ces choix aboutissent souvent à une mise en opposition entre les différentes formes du vivant (plantes vs animaux) et des filières de production (apiculteurs vs producteurs de betteraves), à un traitement sous l'angle de la controverse et à une dramatisation des polémiques, miroir de l'évolution narrative des controverses. Le matériau empirique analysé concerne la presse écrite nationale, régionale et en ligne, entre 2015 et 2021, avec un focus sur la controverse déclenchée par la réautorisation des néonicotinoïdes en 2020. L'approche adoptée est celle d'une analyse discursive et narrative, attentive à la matérialité langagière et aux formes de convergence et de divergence caractérisant la construction médiatique de cette controverse.

ABSTRACT

The objective of this study is to observe the evolution of media forms and journalistic choices made about the use of neonicotinoids. These choices often lead to an opposition between the different forms of life (plants vs. animals) and the production sectors (beekeepers vs. beet producers), to a treatment from the angle of controversy and a dramatization of polemics, mirror of the narrative evolution of controversies. The empirical material analysed concerns the national, regional and online print media between 2015 and 2021, with a focus on the controversy triggered by the reauthorization of neonicotinoids in 2020. The approach adopted is that of a discursive and narrative analysis, attentive to the linguistic materiality and the forms of convergence and divergence characterizing the media construction of this controversy.

Parmi les problématiques écologiques les plus pressantes, celle de l'érosion de la biodiversité et de ce qui est convenu d'appeler « la sixième extinction de masse » commencent à prendre une place importante dans les médias d'information. Le déclin du vivant a fait l'objet d'études approfondies depuis les années 1960, dont l'emblématique ouvrage *Silent Spring* de Rachel Carson, consacré aux atteintes causées par l'usage des pesticides de synthèse sur les oiseaux et les insectes (Carson, 2002). La mobilisation générée grâce à cette publication a abouti à l'interdiction du DDT, à la régulation des épandages aériens et à la création de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis. Parmi les animaux les plus représentatifs de cette extinction de masse dans l'imaginaire populaire, on retrouve bien souvent l'abeille : « *Si l'abeille venait à disparaître, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre* ». Attribuée à Albert Einstein, cette formule apocryphe circule sur les réseaux depuis de nombreuses années bien que son authenticité n'ait jamais pu être prouvée (Reeves, 2008). Pour autant, elle est utilisée pour alerter l'opinion du danger qui pèse sur l'abeille et les pollinisateurs tout comme leur service écosystémique crucial pour l'agriculture et l'environnement en général.

L'interdiction de certains pesticides a poussé l'industrie agrochimique à en développer d'autres. Ainsi, une nouvelle génération de produits a été mise sur le marché dans les années 1990 : les néonicotinoïdes (NNI), insecticides et acaricides utilisés en enrobage des semences de manière préventive. Dérivés de la nicotine, ceux-ci comprennent une dizaine de molécules : acétamipride, clothianidine, dinotéfurane, imidaclopride, nitenpyrame, thiaclopride, thiaméthoxame, etc. Leur action toxique pour le système nerveux des insectes est dite systémique, car elles pénètrent l'intégralité des tissus de la plante, de la racine jusqu'au pollen, la rendant nocive tout au long de sa vie. Les premières alertes sur le déclin des pollinisateurs ont été données par des apiculteurs, mais ces formes de connaissance informelle et locale ont été négligées par les pouvoirs publics car jugées non légitimes (Kleinman et Suryanarayanan, 2013). Par la suite, biologistes et écologues ont formalisé ce type de savoir à travers le concept de « *syndrome d'effondrement des colonies* » (vanEngelsdorp, Evans et al., 2009), dû à la fois aux pressions subies par les maladies et parasites qu'au développement de l'agriculture industrielle et à l'usage intensif de pesticides. Le rôle critique des insecticides agricoles dans la disparition des pollinisateurs, et tout particulièrement des néonicotinoïdes, est désormais largement démontré (Biesmeijer, Roberts et al., 2006 ; Henry, Béguin et al., 2012 ; Rortais, Arnold et al., 2005).

Dans ce contexte, l'objectif de cette étude est d'observer l'évolution des formes de médiatisation et des choix journalistiques opérés au sujet de l'usage des néonicotinoïdes. Ces choix aboutissent souvent à une mise en opposition entre les différentes formes du vivant (plantes vs animaux), à un traitement sous l'angle de la controverse (Allard-Huver, 2021b) et à une dramatisation des polémiques, miroir de l'évolution narrative des controverses (Quet, 2015). Ces points traduisent les évolutions des pratiques journalistiques sur l'environnement (Comby, 2009 ; 2015a), l'état des représentations de questionnements publics sur l'environnement (Botero, 2021b) tout comme des mécanismes plus anciens liés à la circulation de certaines formules dans l'espace médiatique et public (Krieg-Planque, 2009 ; 2010). Nous scrutons ainsi la mise à l'agenda médiatique du déclin des abeilles et des pollinisateurs à partir de 2015, en nous intéressant tout particulièrement aux stratégies discursives et narratives qui accompagnent la polémique autour de l'interdiction puis de la réautorisation des NNI. La nature du corpus invite à déployer une double analyse, qui s'entremêle : d'une part, l'articulation entre matérialité textuelle et dispositif d'énonciation médiatique (discours) ; et d'autre part, la manière dont les événements sont racontés, avec leurs mises en intrigue, la construction différentielle des actants et leurs quêtes (narration). Comment s'opère la mise en récit médiatique sortant cette catégorie d'insecticides de la sphère strictement agricole ? Quels ressorts discursifs sont mobilisés et quelles tensions/focalisations émergent dans le traitement déployé par la presse écrite ?

Pour répondre à ces questions, trois corpus de presse ont été analysés : la presse quotidienne nationale (*Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*), la presse régionale (*Sud-Ouest*, *Ouest-France*, *La Nouvelle République*, etc.) et d'autres formats d'ouverture journalistique, comme des *pure players* (*Les Jours*, *Le Vert Média*, *The Conversation*). Ce matériau permet d'explorer des formes d'éditorialisation multiples : la circulation de la formule « pesticides tueurs d'abeilles », réinjectant de la conflictualité ; ainsi que les modalités émergentes de la parole journalistique, participant au renouvellement de l'auctorialité médiatique (Ringoot, 2015). La période analysée va de janvier 2015 (année d'apparition de la formule en *une* dans la presse nationale) à décembre 2021, avec un focus sur la controverse déclenchée par la réautorisation des NNI en 2020.

Nous reviendrons dans une première partie sur la question de la médiatisation des controverses environnementales et plus particulièrement sur celles liées aux pesticides. Puis, dans une deuxième partie, nous observerons comment la question des NNI et la circulation de la formule « tueurs d'abeilles » dans les presses nationales et régionales mettent à jour la controverse. Nous considérons ensuite si des formats émergents du journalisme (*pure players*) contribuent à la circulation d'une information d'un cadrage différent. L'enjeu de ce travail est donc double : montrer les processus par lesquels des objets environnementaux – ici, les abeilles et les pesticides – cristallisent l'attention médiatique et la sphère publique (Pascual Espuny, 2017) tout comme expliciter en quoi ce travail traduit des adaptations et des évolutions des formes médiatiques face aux questions environnementales.

Controverses environnementales et pesticides

En tant que ligne directrice de cette analyse, nous entendons la controverse au sens « *d'une dispute (ou un conflit) qui performe le monde dans lequel elle s'inscrit. Elle provoque la création de nouveaux groupes d'acteurs, conduit à la production de nouveaux savoirs, modifie les règles et normes* » (Méadel, 2018: 248). Les controverses environnementales, en particulier, convoquent « *plusieurs logiques et plusieurs rhétoriques renvoyant à plusieurs principes de légitimité : un objet politique, scientifique, éthique, économique et même esthétique* » (Jeanneret, D'Almeida et al., 2005) auxquelles s'ajoutent des enjeux médiatiques et de reconfiguration de l'opinion publique en général (Libaert, 2020). D'un point de vue médiatique et journalistique, plusieurs facteurs contribuent à la présence importante de contenus ayant trait aux controverses environnementales. On peut citer le travail important d'acteurs issus de la société civile qui, fortement engagés dans des luttes spécifiques, contribuent à la médiatisation des questions environnementales tant par souci d'information que par stratégie (Carlino et Stein, 2019). L'institutionnalisation dans les rédactions des thèmes liés à l'écologie, au sein desquels les controverses sont au premier plan, y contribue également (Comby, 2015a ; Mauger-Parat et Peliz, 2013).

Sur le plan institutionnel, le Grenelle de l'environnement mis en place sous la présidence de N. Sarkozy en 2008 a stipulé une réduction « *de 50 % l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans un délai de 10 ans, si possible* » (Ministère de l'Agriculture, 2020). Le groupe responsable du développement du programme Ecophyto était porteur de deux perspectives opposées : d'une part les acteurs favorables à une transformation structurelle des pratiques agricoles ; d'autre part ceux prônant la substitution des pesticides les plus dangereux (Aulagnier et Goulet, 2017). Cette controverse fondatrice s'est finalement soldée par l'échec de la première perspective et le report de l'échéance, fixée à 2025.

Par la suite, la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a été votée en 2018 sous la présidence de F. Hollande, promulguant l'interdiction totale des NNI en 2020. La même année, l'Union Européenne a procédé à l'interdiction de trois molécules parmi les plus controversées : l'imidaclopride, le clothianidine et le thiamethoxam, grâce notamment

aux alertes données par les scientifiques et les acteurs de la filière apicole sur l'impact négatif des néonicotinoïdes. Bien que la France ait ajouté le thiaclopride et l'acétamipride à cette liste, à l'été 2020, dans un contexte sanitaire et économique complexe pour la filière betteravière, la question d'une réautorisation temporaire s'est posée. La crise du « puceron vert » causant la jaunisse de la betterave a conduit les producteurs à exercer une forte pression sur le gouvernement de J. Castex pendant le premier mandat présidentiel d'E. Macron. Ce dernier fait alors le choix controversé de réautoriser pour trois ans la mise sur le marché de ces insecticides le 4 novembre 2020. Cette décision a entraîné une polémique et un regain d'attention médiatique autour de la figure emblématique des « abeilles », qu'il convient alors de « sauver ».

Les pesticides occupent ainsi une place particulière au cœur d'enjeux complexes allant de la reconfiguration des rapports à l'information et sa circulation dans la sphère publique (Allard-Huwer, 2021b), au changement de régime discursif des controverses qui peuvent alors se transformer en véritables polémiques médiatiques (Allard-Huwer, 2021a ; Amossy et Burger, 2011). Une forme de mise en abîme accompagne bien souvent les questionnements sur les pesticides, tant ils convoquent à leur tour des controverses de plus en plus complexes, cristallisant l'attention de l'opinion publique et conduisant les acteurs les plus divers (consommateurs, médecins, associations, médias, etc.) à y prendre position. Ce qui était à l'origine une controverse scientifique, dans le sillage de l'agronomie et des sciences du vivant, se déploie désormais dans un espace public élargi (Le Marec et Babou, 2015). La partie suivante s'intéresse à la manière dont la presse écrite s'empare de la controverse sur les NNI.

Médiatisation des néonicotinoïdes : mise en discours d'une controverse

La collecte des corpus de la presse quotidienne nationale (PQN) et régionale (PQR) a été réalisée à partir de la base des données Europresse. Le premier corpus comprend des articles du *Monde*, du *Figaro* et de *Libération*, recueilli à partir des mots clés « néonicotinoïde(s) » et « tueurs d'abeilles ». Cette requête a conduit à 188 articles publiés entre le 01.01.2015 et le 31.12.2021. Ils se répartissent à hauteur de 44 % pour *Le Monde*, 28 % pour *Le Figaro* et 28 % pour *Libération*. Le deuxième corpus porte spécifiquement sur la dérogation accordée à ces pesticides, scrutée à travers dix journaux de la PQR : *La Voix du Nord*, *Sud-Ouest*, *Le Progrès*, *Presse Océan*, *Paris Normandie*, *Nouvelle République*, *Midi Libre*, *L'Indépendant*, *La Charente Libre* et *Le Bien Public*. Les mêmes mots clés ont été utilisés durant la période allant du 01.07.2020 au 30.11.2020, aboutissant à 571 articles. Une répartition est majoritaire à l'ouest de la France, avec trois titres du Centre Ouest (*Sud-Ouest*, *Ouest-France* et *La Nouvelle République*), regroupant respectivement 20 %, 18 % et 12 % des articles (voir figure 1). Le tableau suivant récapitule la distribution des articles pour les journaux de la presse régionale et montre bien la prédominance des titres du Centre-Ouest et de l'Ouest ce qui peut paraître étonnant au vu de la concentration des cultures betteravières dans le Nord, l'Est et le Bassin Parisien (Véber, 2020) mais qui peut aussi s'expliquer par l'absence dans la base de données Europresse de certains titres majoritaires à l'Est de la France comme *Le Républicain Lorrain* ou les *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

Le troisième et dernier corpus s'intéresse aux formats journalistiques émergents, en particulier les *pure players* The Conversation, Les Jours et Le Vert Média. Non indexés sur les bases des données, c'est à partir de leurs propres moteurs de recherche que nous avons recueillis 32 articles. Ces médias ayant été lancés en 2015, 2016 et 2020 respectivement, nous avons choisi d'explorer l'intégralité de leurs archives et de ne pas circonscrire à une période spécifique ce corpus. Il s'agit là également d'intégrer des articles qui peuvent par leurs formats ou la ligne éditoriale de leur titre, traiter la question des néonicotinoïdes et des abeilles sur le temps long de la controverse.

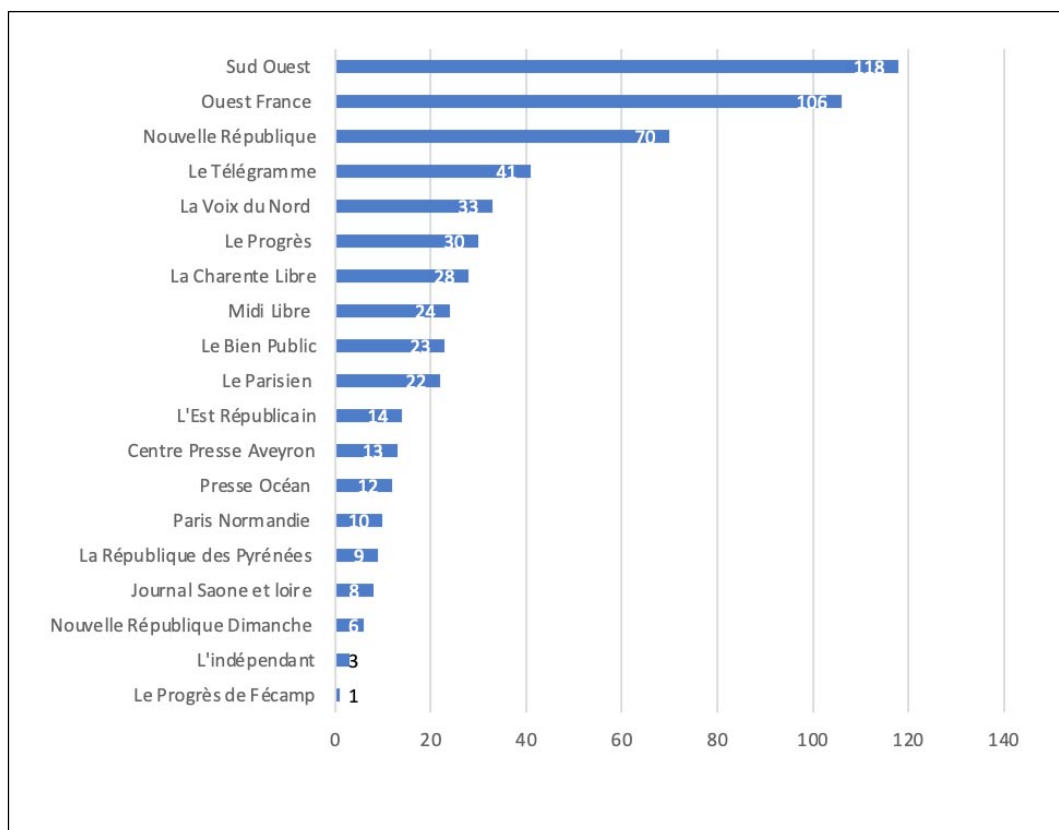


Figure 1. Répartition des articles publiés par titres de la presse quotidienne régionale

Qu'elle soit imprimée ou en ligne, nationale ou locale, la presse écrite constitue une scène d'apparition et de configuration (Arquembourg, 2016) pertinente à la compréhension des controverses environnementales contemporaines, rythmées par des acteurs se disputant la définition des problèmes et tentant d'imposer des discours d'autorité. Ce triple corpus permet d'examiner à la fois les territorialités, les moments de rupture, les figures et les acteurs clés de la controverse en question. Une analyse diachronique est effectuée pour la PQN qui, sur une période de six ans, présente un panorama global des principaux enjeux liés à l'usage des NNI (choix politiques, conflits et alliances entre acteurs, héros et victimes). Une analyse plus ponctuelle d'ordre synchronique est déployée pour la PQR, axée davantage sur la polémique autour de la dérogation des NNI (cultures ravagées par la jaunisse, difficultés de la filière betteravière, sauvegarde des emplois). Cette même perspective est mobilisée pour l'analyse des *pure players*, en mesure de faire émerger de nouveaux angles de traitement. Afin d'en percevoir les saillances discursives, nous présentons ci-dessous trois analyses successives de chaque type de presse, pour ensuite proposer une mise en perspective commune en conclusion.

« Néonics » et « pesticides tueurs d'abeilles » : opérateurs de polémique dans la PQN

Le premier article attestant du lexème « néonicotinoïdes » a été publié *Le Monde* en 2007, alors que ceux du *Figaro* et *Libération* ont attendu début 2011. *Libération* est pourtant pionnier dans l'usage de la locution « insecticides tueurs d'abeilles », parue dans deux articles dès 2004, tout comme la mention de deux marques : Gaucho (imidaclopride) et Régent (fipronil). Tombée dans l'oubli jusqu'en 2011, cette locution est montée en une à partir de 2015 pour les

trois titres étudiés, faisant preuve d'une cristallisation discursive et d'une visibilité médiatique accrue (Botero, 2021a). Le corpus de la PQN en compte 88 occurrences, majoritairement mobilisées par *Le Monde* et *Libération* (35 et 41 occurrences respectivement).

La distinction effectuée par Georges Kleiber (2012) entre dénomination et désignation est pertinente pour élucider les liens entre « néonicotinoïde » et « pesticides tueurs d'abeilles ». Selon cet auteur, la dénomination renvoie au nom donné à une entité par convention, alors que la désignation se fonde sur des informations descriptives permettant de connaître l'entité désignée selon le point de vue du locuteur. Ainsi, « néonicotinoïde » agit comme la dénomination officielle de cette famille d'insecticides, dont la consonance savante le rattache à l'univers scientifique. Sans connaissance préalable du contexte, impossible pour un auditoire de se faire une idée de la nature de l'objet et des enjeux que le lexème véhicule. L'expression « pesticides tueurs d'abeilles » devient alors la désignation qui s'est imposée dans le discours de la presse. Elle renseigne aussi bien sur l'action que sur le sujet qui la subit : la dysphorie l'emporte ainsi sur l'apparente neutralité scientifique véhiculée par la dénomination. En outre, la visée vulgarisatrice de cette expression permet à la presse écrite d'endosser un rôle pédagogique vis-à-vis de son lectorat.

Remarquons par ailleurs que dans le corpus de la PQN, l'usage de cette locution peut varier par l'utilisation des signes typographiques¹ :

[1] Les sénateurs devraient donc se colleter avec l'épineuse question des **insecticides tueurs d'abeilles**, les désormais célèbres néonicotinoïdes – « **néonics** » pour les intimes. (*Le Monde*, 10.05.2016)

[2] Ce dossier est censé être tranché depuis l'adoption en août 2016 de la loi sur la biodiversité, qui prévoit l'interdiction de ces **pesticides dits « tueurs d'abeilles »** et dont l'impact sur notre santé inquiète de plus en plus. (*Libération*, 27.06.2017)

[3] Ces produits, **considérés comme tueurs d'abeilles**, seront bannis à compter du 1^{er} janvier 2018. Des dérogations pourront toutefois être accordées aux agriculteurs, jusqu'au 1^{er} juillet 2020. (*Le Figaro*, 22.07.2016)

Les verbes « dire » et « considérer » ainsi que l'emploi des italiques et l'encadrement par des guillemets sont la marque d'une modalisation autonymique, dans laquelle l'énonciateur attire l'attention du co-énonciateur sur un mot, en lui laissant le soin « *de comprendre pourquoi il attire ainsi son attention* » (Maingueneau, 2021 : 186). Les journaux étudiés mettent à distance cette locution en l'attribuant à un énonciateur tiers non spécifié, se gardant ainsi de la prendre en charge : l'éthos journalistique de neutralité est préservé. Dans l'exemple 1, l'autonymie se réalise à travers la troncation du lexème « néonicotinoïde », devenu « néonic ». Loin d'un usage hypocoristique (atténuation discursive) caractérisant l'apocope, cet exemple rend plus aisée la prononciation et la mémorisation du mot, tout en le faisant coïncider sur le plan phonétique avec l'insulte.

La locution « pesticides tueurs d'abeilles » revêt également une dimension formulaire, au sens de Krieg Planque (2009) : il s'agit d'un syntagme nominal court, stable au niveau formel, véhiculant des enjeux sociaux et comportant une dimension polémique. Le seul critère qui peut faire défaut est celui de la référence sociale généralisée, à savoir, le fait que tout le monde sache de quoi il s'agit. L'usage de cette formule témoigne d'un processus d'éditorialisation du traitement de la question :

[4] Ce n'est pas pour convaincre les parlementaires d'en finir avec ces « **insecticides tueurs d'abeilles** », **comme les qualifient les ONG**. Au contraire, le ministre [Le Foll] s'est adressé

¹ Nous ajoutons un moyen typographique supplémentaire, le gras, pour souligner des points importants dans les extraits.

aux députés lundi [...] pour les inciter à ne pas se prononcer en faveur d'une interdiction simple et totale. (*Le Monde*, 16.03.2016)

[5] « **Les pesticides tueurs d'abeilles ne servent à rien, sont chers et ont des effets catastrophiques.** » Interview du chercheur au CNRS Jean-Marc Bonmatin. (*Libération*, 01.03.2018)

[6] Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, vs le ministre de la Transition écologique, Nicolas Hulot. Un léger parasitage sur la question des **pesticides tueurs de pucerons mais aussi, malheureusement, d'abeilles.** (*Le Figaro*, 28.06.2017)

[7] Son chemin de croix vient des betteraves et d'un pesticide – le néonicotinoïde – destiné à **tuer les pucerons porteurs du virus de la jaunisse virale... mais qui tue aussi les abeilles.** (*Le Figaro*, 14.08.2020)

[8] « **Personne n'est pro-néonicotinoïdes.** » Grégory Besson-Moreau, rapporteur LREM du projet de loi pour réintroduire temporairement ces insecticides « tueurs d'abeilles » [...] Le gouvernement, appuyé par le groupe LR, veut **sauver une filière betterave en crise.** (*Le Figaro*, 06.10.2020)

L'utilisation de cette formule rend compte de l'adoption d'un point de vue de défense des abeilles, car la possibilité leur est donnée de désigner les NNI autrement (« pesticides protecteurs des plantes » par exemple). *Le Figaro* met peu en avant cette locution (12 occurrences) et effectue un ciblage vers les pucerons, alors que les atteintes contre les abeilles sont données à lire comme un effet collatéral indésirable mais inéluctable. L'extrait 9 fait état d'un choix contraint, de l'impossibilité d'échapper à ces technologies, évacuant ainsi toute alternative.

Ces exemples montrent que la formule en question réinjecte de la conflictualité là où d'autres acteurs (industriels, institutionnels) s'attellent à élaborer un récit euphorique de l'usage des NNI, en axant leur discours sur la protection des plantes. Ils mobilisent très faiblement des termes à teneur conflictuelle comme « pesticide », « insecticide » ou « biocide », au profit de lexèmes davantage consensuels comme « phytosanitaire » ou « phytopharmaceutique² ». C'est ainsi que la protection médicale des cultures est mise en avant, faisant souvent l'objet d'une apocope (« les phytos »). On ne parle plus que du végétal, en faisant l'impasse sur la dimension problématique, indésirable ou illégitime (Aulagnier et Goulet, 2017) de ces technologies.

Un tel figement discursif interroge : de quel type d'abeille parle-t-on, alors qu'il en existe plus de vingt mille espèces recensées ? La grande majorité a un comportement solitaire et seule une trentaine d'espèces produit du miel (Maire, 2020). L'abeille domestique (*apis mellifera*), apporte aux cultures occidentales des bénéfices directs (miel, cire, gelée) et indirects (pollinisation des plantes) depuis des milliers d'années. Le côtoiement ancien entre abeilles et êtres humains abreuve l'imaginaire occidental et a donné lieu à de nombreuses productions : récits littéraires, mythes, fables et contes populaires. Associée à des valeurs positives (Tavoillot et Tavoillot, 2017), l'abeille est un symbole fort, un signe plein qui nourrit de nombreuses thèses philosophiques (*Histoire des animaux*, Aristote) et politiques (symbole du Premier Empire). Peu d'insectes et d'invertébrés jouissent de la plus-value symbolique de l'abeille, laborieuse et pourvoyeuse de douceurs.

² Sans la prétention d'en faire un corpus parallèle, nous avons interrogé les sites internet de trois énonciateurs institutionnels à l'été 2022 : le ministère de l'Agriculture, Phyteis (ancienne Union Internationale pour la Protection des Plantes, fédérant les entreprises qui commercialisent des pesticides) et les Chambres d'agriculture de quatre régions betteravières (Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie et Grand-Est). D'un point de vue quantitatif, le constat est sans appel : alors que les lexèmes « phytosanitaire » et « phytopharmaceutique » apparaissent dans 1433 résultats, « pesticide » en compte 295 et « biocide » seulement 15.

Cette attention particulière se manifeste dans l'usage quantitatif qui en est fait : l'hyponyme « abeille » compte 605 occurrences, loin devant les hyperonymes « insecte » et « pollinisateur » (276 et 278 occurrences). « Abeille » devient alors l'antonimase d'une multitude d'espèces qui ne sont même pas nommées :

[9] Les néonicotinoïdes, ces pesticides au nom si imprononçable qu'ils sont surnommés « néonics », **tuent les abeilles et moult autres bestioles.** (*Libération*, 10.05.2016)

[10] Malgré ce pas en avant, **la survie des abeilles (au sens large, donc pas seulement les abeilles domestiques)** est loin d'être assurée. (*Libération*, 09.11.2018)

La centration sur l'abeille rend aisée la mise en lumière le sort de l'apiculture, filière économique en souffrance. L'angle de traitement axé sur la perte d'un maillon de la biodiversité, de la valeur écosystémique d'un groupe d'espèces et son droit d'exister indépendamment des bénéfices que la société puisse en tirer est négligé :

[11] Plus d'une centaine de députés et sénateurs se sont mobilisés mardi pour les **abeilles tricolores et la filière apicole, qui emploie 100 000 personnes** mais dont la production a été divisée par trois entre 1995 et 2016. (*Libération*, 28.03.2018)

[12] « *Économiquement, il a été calculé que la pollinisation des abeilles et autres insectes pollinisateurs générerait mondialement chaque année près de 130 milliards d'euros d'activité* », rappelle Robert Therry. (*Le Figaro*, 08.10.2021)

Tel qu'il est possible d'apprécier, les choix éditoriaux de la PQN se concentrent sur les acteurs et les enjeux au niveau national, avec un focus pour les décisions politiques et les problèmes économiques liés à l'interdiction des NNI. La partie suivante examine le traitement de la controverse à travers la PQR, en particulier à travers la dérogation accordée aux néonicotinoïdes.

La réautorisation des néonicotinoïdes : un traitement sous l'angle des mises en opposition

L'analyse comparative des publications de la PQN et de la PQR est particulièrement intéressante durant la période qui précède puis suit la réautorisation controversée des néonicotinoïdes. Elle met à jour un cadrage médiatique et des processus de narration d'une controverse environnementale centrés sur le registre agonistique.

À l'instar de ce qu'on retrouve dans le corpus de la PQR, l'abeille semble être le point d'entrée des considérations environnementales dans la controverse. En effet, si les pesticides interdits sont considérés négativement pour leurs impacts sur l'environnement et la biodiversité en général, l'analyse textuelle des occurrences via le logiciel AntConc permet de visualiser la prédominance du lexème « abeille » dans ce corpus (687 occurrences) proportionnellement est au 34^e rang des termes les plus utilisés. De la même manière que dans le corpus de la PQR, elle s'affirme comme le principal animal concerné par la controverse environnementale, non seulement par rapport aux « pollinisateurs » (135 occurrences) et « insectes » (205 occurrences) mais également par rapport à d'autres catégories d'animaux également impactés comme les « oiseaux » (81 occurrences). Le lexème « néonicotinoïdes » revient pour sa part pas loin de 1304 fois dans le corpus PQR (27^e rang). La formule « tueurs d'abeilles » qui a servi d'élément discriminant dans la constitution d'une partie du corpus, quant à elle, revient pas moins de 141 fois. S'il s'agit pour certains journalistes de reproduire là un qualificatif qui circule dans l'espace public du fait de l'action de nombreux groupes militants (Pollinis, France Nature Environnement, etc.) le fait que les néonicotinoïdes soient réputés, dits ou tout simplement qualifiés de « tueurs d'abeilles » revient à en faire une véritable « épithète homérique » de cette catégorie de pesticides. Cela confirme les éléments observés longitudinalement dans la PQR sur la focalisation concernant cette espèce particulière. Elle est devenue à la fois « héraut » de

la lutte contre les pesticides et victime sacrificielle, tout comme les formules hyperboliques « hécatombe », « disparition » et « mortalité massive » en témoignent, renforçant sur même coup l'image négative des pesticides.

Plus encore, le cadrage négatif des néonicotinoïdes s'observe également dans l'analyse des cooccurrences et des champs lexicaux choisis pour parler des impacts environnementaux de ces derniers. Ainsi, on parle de l'« effondrement » ou du « déclin » des insectes pollinisateurs que les pesticides « déciment » et qui ont alors des « effets dramatiques sur les populations » d'oiseaux. Dès lors, les pesticides sont accusés par certains militants environnementaux interrogés d'« atteintes » et de « crime » contre la biodiversité, voire de « régression environnementale » ou « écologique ». Si les abeilles sont bien au centre de cette controverse, les articles analysés contribuent également à une montée en généralité des risques observés et contribuent à leur tour à la construction d'un problème environnemental global.

[13] Le retour des néonicotinoïdes est **un crime contre la biodiversité**. [...]. Ces pesticides sont les plus toxiques jamais utilisés : depuis leur apparition au milieu des années 1990, le nombre des insectes volants a été réduit de 75 %. (*L'Est Républicain*, 04.10.2020)

[14] « **Régression** » « **Principe de réalité** » « **Catastrophe pour la biodiversité** !³ » Le ton est monté, mais les députés ont tranché. Ils ont adopté, hier après-midi (313 pour, 158 contre dont 32 voix LREM, un record !), les articles du projet de loi qui permettent la réintroduction temporaire des néonicotinoïdes. (*Ouest France*, 07.10.2020)

Nonobstant, l'analyse qualitative des articles met en avant des ressorts narratifs intéressants qui rejoignent des travaux précédents sur l'analyse des controverses (Quet, 2015) en particulier des formes qui construisent une « dramaturgie » de l'événement (Mercier, 2006) au travers de l'affrontement entre diverses catégories d'acteurs et d'êtres vivants. De prime abord, l'opposition entre une logique économique et une logique scientifique : d'un côté des intérêts catégoriels défendus par les acteurs du monde agricole – les « récoltes » et la « filière » qu'il faut sauver – de l'autre l'intérêt général de la sauvegarde d'espèces sentinelles dans une période d'extinction massive. Cette opposition prend alors un tour éthique où se pose la question de la « valeur » qu'on accorde à certaines catégories du vivant plutôt que d'autres. Ainsi, il faut choisir entre sauver des insectes jugés utiles (« auxiliaires ») et détruire ceux considérés comme ravageurs (« pucerons »), de même qu'il faut choisir entre sauver les plantes (« betteraves ») et potentiellement contribuer à la mort des abeilles. Ces choix narratologiques dans le cadrage des articles se traduisent également de manière esthétique entre les deux iconographies dominantes dans la presse régionale. Aux images de plants de betteraves jaunis se succèdent les images d'abeilles, vivantes ou mortes au pied des ruches. Parfois, c'est la juxtaposition des deux images qui est présentée comme dans l'article « Retour des néonicotinoïdes : la betterave ou l'abeille, qui sauver ? » publié par *Le Parisien* le 4 octobre 2020. Le titre est évocateur et traduit bien l'alternative construite tout au long du traitement médiatique de cette crise l'abeille ou la betterave, il faut choisir – qui sauver, qui perdre.

[15] Les cultures subissent actuellement une **jaunisse virale**, qui touche 35 % des betteraves à l'échelle nationale. En cause : **les pucerons** qui pullulent depuis l'interdiction, en septembre 2019, des néonicotinoïdes. (*Ouest-France*, 30.07.2020)

[16] **Néonicotinoïdes : l'abeille ou la betterave, il faut choisir** (*Charente Libre*, 23.09.2020)

Enfin, la crise culminant avec la réautorisation des NNI se traduit également par des conflits entre des catégories du monde agricoles qui s'opposent et qui semblent ne pas avoir les mêmes poids politiques. Les « apiculteurs » affrontent et échouent face aux « betteraviers » qui obtiennent la réintroduction des pesticides bannis. Cette lecture et cette construction politique d'un sujet lié à une controverse environnementale et scientifique se font également

³ En gras dans le texte.

par la cristallisation des récits autour d'une figure politique, Barbara Pompili, dont le nom est cité 230 fois. Ancienne députée écologiste ayant porté l'interdiction des NNI au Parlement, devenue ministre de l'Écologie, elle autorise à nouveau la commercialisation pour trois ans de ces derniers. Elle est alors fustigée par une partie de la presse pour sa posture contradictoire, certains parlant même de « palinodie » pour qualifier son attitude. Ici, on retrouve un traitement sous l'angle politique d'une controverse scientifique et environnementale, caractéristique de choix éditoriaux dans la presse française sur les représentations de l'environnement et des sujets ayant trait aux controverses (Badouard, Mabi et al., 2015).

Formats d'ouverture journalistique : miroir ou bifurcation ?

Dans cette dernière partie, nous analysons 32 textes issus de trois titres de la presse native en ligne (Les Jours, The Conversation et Le Vert Media), dont la répartition est relativement homogène (11, 12 et 9 articles respectivement). Loin d'une prétention d'exhaustivité, nous proposons une illustration de la circulation de cette controverse à travers des formats journalistiques novateurs. En l'occurrence, Les Jours fait le choix de traiter l'actualité au travers d'un format sériel – chaque série étant appelée une « obsession ». Les articles sont autant d'épisodes qui permettent de développer une histoire sur un temps long, enrichis de multiples liens et documents complémentaires. The Conversation, quant à lui, a pour objectif de « *donner accès aux savoirs des chercheurs et des universitaires pour éclairer le public* » (The Conversation, s.d.). Il s'inscrit dans la lignée des médiations du savoir propre à la science ouverte (Mayer, 2021), ses articles étant écrits par des chercheurs et revus par des journalistes professionnels. Enfin, Le Vert Média est le seul journal spécialisé dans l'actualité sur l'écologie de notre corpus. L'existence de ce *pure player* témoigne d'un intérêt et d'un engagement médiatique accru pour les questions d'écologie, comme en témoigne la rédaction de la charte « Pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique⁴ ». Les trois médias choisis revendiquent une indépendance journalistique qui se manifeste par l'absence d'actionnaires et de publicité.

Au sujet de la disparition des abeilles, Les Jours propose la série « Il faut sauver le soldat Maya », produite par la journaliste Cécile Cazenave. Les onze épisodes (publiés entre le 10 avril et le 21 septembre 2019) traitent tour à tour des pesticides, des services écosystémiques, du marché du miel ou encore de l'apiculture urbaine. Bien que le terme « néonicotinoïdes » ne revienne que 33 fois dans ces articles, deux d'entre eux y traitent directement : l'épisode 3 « Les néonicotinoïdes se sont fait l'abeille » et l'épisode 4 « Pesticides : Bruxelles butinée par les lobbies ». On retrouve dans le troisième épisode un cadrage scientifique de la controverse avec un retour sur les expérimentations des chercheurs ayant permis de prouver l'influence néfaste des pesticides. L'épisode 4 propose un cadrage davantage politique, notamment sur la lenteur de l'appareil communautaire européen à faire interdire les NNI malgré l'abondance des preuves scientifiques. On retrouve là des questions plus générales sur l'influence des lobbies et leurs tactiques de communication sur des sujets sensibles avec la volonté de rester maître du problème, d'en contrôler les arguments tout comme d'équiper le risque au bénéfice d'une certaine catégorie d'acteurs (Libaert et Allard-Huver, 2014). Les autres épisodes ne se concentrent pas directement sur la controverse en question mais contribuent à la complexifier, montrant à la fois le rôle d'autres « acteurs » responsables du déclin des abeilles comme le parasite varroa ou le frelon asiatique. À côté des acteurs classiques que sont les animaux (abeilles, varroa, guêpe), les apiculteurs ou les scientifiques, on retrouve d'autres acteurs personnifiés. Ainsi les pesticides sont qualifiés « d'ennemis invisibles », tout comme le réchauffement climatique de « Max la menace ». Cela permet d'inscrire la disparition des pollinisateurs dans des controverses plus larges pesant sur la santé et l'environnement. On note également la présence d'Arnaud Montebourg, « le président des ruches », qui endosse un rôle opposé à celui de B. Pompili dans la PQR.

⁴ Le lancement aura lieu à l'automne 2022, de nombreux médias généralistes et spécialisés dans les questions écologiques étant signataires (Le Vert Média, Reporterre, Socialter, franceinfo.fr, etc.)

Concernant *The Conversation*, parmi les douze articles extraits, cinq traitent directement la controverse des néonicotinoïdes. La question politique et économique revient comme un élément structurant du débat : dans l'article « Réintroduction des pesticides néonicotinoïdes : comment nos députés ont-ils voté et pourquoi ? » (février 2021), les chercheurs en sciences politiques Olivier Costa et Awenig Marié s'intéressent avant tout au poids des idéologies politiques et des lobbies dans le processus de réautorisation des produits interdits. Les origines géographiques des députés et la présence de betteraviers sont évaluées comme des facteurs déterminants dans la dérogation accordée. De même, dans le texte « Néonicotinoïdes, un débat qui réduit la nature à sa valeur financière » (juillet 2021), Marion Ligonie et Sarah Maire, chercheuses en contrôle de gestion et comptabilité, positionnent la controverse sous l'angle d'un affrontement entre logiques économiques où l'abeille n'est de nouveau vue qu'au travers des bénéfices financiers et écosystémiques qu'elle apporte. Dans les autres articles, les néonicotinoïdes et leur interdiction prennent peu à peu le rôle de controverse « témoin » : ils sont « convoqués » comme des tiers pour témoigner des conséquences des actions humaines sur l'environnement et la santé. On retrouve alors ici des phénomènes de cristallisation caractéristiques des controverses modernes et de leur médiatisation (Pascual Espuny, 2017) et qui traduisent des positionnements et des choix à même de connoter fortement la controverse et son traitement médiatique.

Enfin, les articles du Vert Média s'attèlent principalement à justifier l'interdiction des NNI non pas à travers les atteintes sur les abeilles, mais à travers leur toxicité pour l'ensemble du vivant. Cet élargissement de la focale contraste avec la fixation sur l'abeille caractérisant la plupart titres de presse analysés. A travers des liens hypertextes, ce *pure player* renvoie souvent aux analyses comportant des informations techniques pointues publiées par *Le Monde* et *Libération*, témoignant ainsi de la co-construction médiatique de la controverse. Ce corpus fait également la part belle à la parole des associations écologistes ou de défense des animaux (Union nationale de l'apiculture française, Pollinis, LPO, FNE, etc.). Le registre agonistique de confrontation et de dénonciation y est prépondérant, avec des petites phrases saillantes comme « dictature agrochimique » et « refus de baisser les bras ». La société civile et le mouvement associatif sont présentés comme volontaires et combatifs, si bien qu'une importance particulière est accordée aux recours juridiques et aux actions en justice ayant pour objectif de faire condamner l'État pour sa défaillance dans la protection de la biodiversité. Enfin, à rebours de l'angle de traitement proposé par *Le Figaro*, pour qui l'usage de ces insecticides serait une fatalité, plusieurs textes du Vert Média sont consacrés aux alternatives. N'étant plus question de défaillance technique, la controverse prend une coloration éminemment politique avec les nombreux acteurs impliqués dans la lutte pour l'interdiction des NNI.

Conclusion

Tel que nous avons pu mettre à jour dans ces analyses, les trois types de presse entretiennent leurs discours et convergent sur la question majeure de la sauvegarde de l'abeille, emblème d'une biodiversité dont l'érosion porte atteinte à la biodiversité dans son ensemble et, *in fine*, à l'espèce humaine en général. Une telle décantation médiatique peut être éclairée à travers l'hypothèse de la prise en compte par les médias des concepts issus des sciences du vivant. C'est le cas de l'« espèce parapluie », à savoir une espèce dont la conservation protégerait un grand nombre d'espèces avec lesquelles elle coexiste (Roberge et Angelstam, 2004). Cette hypothèse est aussitôt infirmée lorsqu'on considère que n'importe quelle espèce d'invertébré pollinisateur pourrait endosser ce rôle. Le traitement du déclin des abeilles effectué par la presse écrite va de pair avec le chiffrage des services environnementaux qu'elle rend aux sociétés humaines, caractérisant une approche gestionnaire et administrative du vivant. Ainsi, la mise en visibilité de l'abeille semble avoir pour effet paradoxal d'éclipser la disparition globale des insectes, de la faune pollinisatrice (Foucart, 2019) et plus largement, de l'ensemble des espèces dont

les services écosystémiques seraient négligeables sous cette perspective. Cet escamotage est révélateur d'un imaginaire anthropocentré à partir duquel le vivant est évalué, mesuré, protégé ou annihilé en fonction de ce qu'il apporte sur le plan économique. Un point qui reste à explorer, serait d'analyser si cet escamotage peut également s'avérer être la conséquence des choix faits par certains acteurs engagés dans la défense de l'environnement de mettre l'accent sur une espèce connotée positivement dans l'imaginaire des français (Tavoillot et Tavoillot, 2017) pour alerter sur le problème environnemental des pesticides en général.

Soulignons alors le rôle des *pure players* : doublement affranchis de la réputation de journal de référence que les titres de la presse nationale doivent entretenir, ainsi que des logiques territoriales de la presse régionale, ces médias jouissent d'une autonomie journalistique leur permettant de développer des angles d'éclairage inédits de la controverse. Les Jours, par exemple, s'attèle à rendre prégnante sa dimension narrative à travers l'exercice de feuilletonisation. Ce format médiatique sérialisé fait état d'un événement inachevé et toujours en attente de dénouement (Revaz, Pahud et al., 2009), la non-résolution appelant à poursuivre le récit. Cette tendance à la fictionnalisation ne semble pas incompatible avec un angle de traitement majoritairement scientifique, entremêlant récit et controverses. Les deux autres *pure players* se distinguent à la fois par un registre factuel et un cadrage politique, ce qui les rapproche des presses nationales et régionales. L'éthos universitaire de The Conversation et le processus particulier de rédaction conduisent à la production de contenus médiatiques où les chercheurs embrassent la complexité de la vulgarisation scientifique, à l'heure d'une médiatisation accrue des informations scientifiques (Boukacem-Zeghmouri et Rodríguez Bravo, 2019). Alors que les textes de ce journal se concentrent sur les logiques des institutions (jugées passives), les choix journalistiques du Vert Média mettent en valeur les logiques des associations et de la société civile (jugées actives). Il se distingue également par une interdiscursivité forte, avec une co-construction énonciative à la fois médiatique et militante.

Dans le cadre des différents corpus analysés, il s'avère que plus que les néonicotinoïdes, c'est bien l'abeille qui est devenue la « pierre d'achoppement » de la controverse entre plusieurs logiques propres aux objets environnementaux – économiques, scientifiques, éthiques, esthétiques voire politiques. Ainsi, la formule « tueur d'abeilles » revêt un caractère polémique et permet de désigner des animaux martyrs sacrifiés sur l'autel du développement agricole, tout en contribuant d'une certaine manière à réduire la biodiversité sous l'angle d'un rapport économique. En effet, dans les différents titres, l'attention ne semble parfois porter que sur les espèces contribuant aux services écosystémiques et nous invite à questionner des processus d'invisibilisation médiatique de nombreuses espèces animales au moment où la sixième extinction de masse devient un enjeu environnemental majeur. Animal totémique par excellence, les abeilles font l'objet d'une appréciation symbolique forte : parmi l'ensemble de la entomofaune, elles sont perçues comme ayant plus de valeur et bénéficient ainsi d'une attention particulière. Plus encore, la présence de figures humaines (agriculteurs, militants, apiculteurs, personnalités politiques), marque cette impossibilité des titres de la presse de se détacher d'un récit centré sur des « héros », des « victimes » et des « coupables ». On retrouve alors une forme de personnification nécessaire de la dramaturgie des récits comme si, à l'heure de l'anthropocène, il paraissait toujours difficile de se détacher des figures humaines pour traiter l'information sur les impacts environnementaux causés par l'humain. ■

*Nataly Botero est maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas,
François Allard-Huver est maître de conférences à l'Université de Lorraine.*

Références

- Allard-Huver, F. (2021a). Glyphosate, la « guerre des urines » a bien eu lieu. *Les Enjeux de l'information et de la communication* [document soumis pour publication].
- Allard-Huver, F. (2021b). Ce que les SIC font aux controverses environnementales, ce que les controverses environnementales font aux SIC. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 21.
- Véber, M.-P. (2020). Filière betterave sucrière. *Agrreste*, 4,1-5 .
- Amossy, R. et M. Burger (2011). Introduction : la polémique médiatisée. *Semen*, 31, 7-24.
- Arquembourg, J. (2016). L'antibiorésistance en France, du risque à la menace pour la santé publique. *Questions de communication*, 29, 29-47.
- Aulagnier, A. et F. Goulet (2017). Des technologies controversées et de leurs alternatives : le cas des pesticides agricoles en France. *Sociologie du travail*, 3.
- Badouard, R., C. Mabi et C. Méadel (dirs). (2015). *Controverses et communication*. CNRS Éditions.
- Biesmeijer, J. C., S. P. M. Roberts, M. Reemer, R. Ohlemüller, M. Edwards et al. (2006). Parallel declines in pollinators and insect-pollinated plants in Britain and the Netherlands. *Science*, 313(5785), 351-354.
- Botero, N. (2021a). Pollution atmosphérique à la une : visibilité médiatique d'un problème environnemental. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 21.
- Botero, N. (2021b). Soustraire l'alimentation du débat sur les pesticides : traitement médiatique d'un problème en une. Dans C. Hugol-Gential, E. Badau et al. (dir.), *Qu'est-ce que l'on mange ? Les savoirs alimentaires à l'aune des SIC*. Éditions Universitaires de Dijon.
- Boukacem-Zeghmouri, C. et B. Rodríguez Bravo (2019). Une information scientifique, entre évaluation et médiatisation. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 20(2), 5-11.
- Carlino, V. et M. Stein (dirs). (2019). *Les paroles militantes dans les controverses environnementales*. PUN-Éditions universitaires de Lorraine.
- Carson, R. (2002). *Silent spring* (40th anniversary ed.). Houghton Mifflin.
- Comby, J.-B. (2009). La contribution de l'État à la définition dominante du problème climatique. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. 2009, 17-29.
- Comby, J.-B. (2015a). Controverse et disqualification médiatique des « climato-sceptiques » en France. *Hermès*, 73(3), 31-38.
- Comby, J.-B. (2015b). *La question climatique : genèse et dépolitisation d'un problème public*. Raisons d'agir.
- Foucart, S. (2019). *Et le monde devint silencieux : comment l'agrochimie a détruit les insectes*. Seuil.
- Henry, M., M. Béguin, F. Requier, O. Rollin, J.-F. Odoux, P. Aupinel, J. Aptel, S. Tchamitchian et A. Decourtye (2012). A common pesticide decreases foraging success and survival in honey bees. *Science*, 336(6079), 348-350.

- Jeanneret, Y., N. D'Almeida et S. de Cheveigné (2005). *La place des NTIC dans l'émergence, dans l'appropriation et dans le débat autour d'un objet environnemental : le cas des rejets polluants*. Ministère de l'Écologie et du développement durable et Ademe, Rapport final Programme Concertation Décision Environnement.
- Kleiber, G. (2012). De la dénomination à la désignation : le paradoxe ontologico-dénominateur des odeurs. *Langue française*, 174, 45-58.
- Kleinman, D. et S. Suryanarayanan (2012). Dying bees and the social production of ignorance. *Science, Technology, & Human Values*, 38(4).
- Krieg-Planque, A. (2010). La formule « développement durable » : un opérateur de neutralisation de la conflictualité. *Langage et société*, 134, 5-29.
- Krieg-Planque, A. (2009). *La notion de « formule » en analyse du discours : cadre théorique et méthodologique*. Presses universitaires de Franche-Comté.
- Le Marec, J. et I. Babou (2015). La dimension communicationnelle des controverses. *Hermès*, 73, 111-121.
- Libaert, T. et Allard-Huver, F. (2014). La communication sur les sujets sensibles au prisme des sciences de l'information et de la communication. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, 11, 81-100.
- Libaert, T. (2020). *Des vents porteurs : comment mobiliser (enfin) pour la planète*. Le Pommier.
- Maingueneau, D. (2016). *Analyser les textes de communication*. Armand Colin.
- Maire, E. (2020). Notice « Abeille ». Dans F. Alexandre et F. Argounès (dirs), *Dictionnaire critique de l'anthropocène*. CNRS Éditions.
- Mauger-Parat, M. et A. C. Peliz (2013). Controverse, polémique, expertise : trois notions pour aborder le débat sur le changement climatique en France. *[VertigO] : la revue électronique en sciences de l'environnement*, 2(XIII).
- Mayeur, I. (2021). Participation et création de valeur dans la communication des savoirs scientifiques. Les promesses d'*Hypotheses.org* et de *The Conversation*. *Études de communication*, 56, 97-116.
- Méadel, C. (2018). Controverse et débat. *Hermès*, 80, 247-251.
- Mercier, A. (2006). Logiques journalistiques et lecture événementielle des faits d'actualité. *Hermès*, 46(3), 23-35.
- Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation (2020). Le plan Écophyto, qu'est-ce que c'est ? [En ligne]. *Agriculture.gouv.fr*, 07.02.2022.
- Pascual Espuny, C. (2017). *Communication environnementale et communication des organisations. Logiques de publicisation, de circulation et de cristallisation*. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches en SIC.
- Quet, M. (2018). *Impostures pharmaceutiques : médicaments illicites et luttes pour l'accès à la santé*. La Découverte.
- Reeves, H. (2008). *Si l'abeille disparaissait...* [En ligne]. *Hubertreeves.info*, 03.02.2008
- Revaz F., S. Pahud et R. Baroni (2009). Museler les toutous ? Le feuilleton d'une polémique mordante. *A contrario*, 12(2), 46-65.

Ringoot, R. (2015). L'auctorialité journalistique. Dans J. Angermuller et G. Philippe (dir.), *Analyse du discours et dispositifs d'énonciation : autour des travaux de Dominique Maingueneau*. Lambert-Lucas.

Roberge J.-M. et P. Angelstam (2004). Usefulness of the umbrella species concept as a conservation tool. *Conservation Biology*, 18(1), 76-85.

Rortais, A., G. Arnold, M.-P. Halm et F. Touffet-Briens (2005). Modes of honeybees exposure to systemic insecticides: Estimated amounts of contaminated pollen and nectar consumed by different categories of bees. *Apidologie*, 36, 71-83.

Tavoillot, P.-H. et F. Tavoillot (2017). *L'abeille (et le) philosophe : étonnant voyage dans la ruche des sages*. Odile Jacob.

The Conversation (s.d.). *Nos valeurs*. [En ligne]. theconversation.com/fr/charter.

vanEngelsdorp, D., J. D. Evans, J., C. Saegerman, C. Mullin et E. Haubruge (2009). Colony collapse disorder: A descriptive study. *Plos One*, 4.

Du régional au national : saisir la diversité des médiatisations de l'éolien en mer

Catherine Quiroga Cortés, Université Toulouse III Paul Sabatier

Jules Dilé-Toustou, Université Toulouse III Paul Sabatier

RÉSUMÉ

Cet article propose d'étudier la diversité des médiatisations portant sur la transition énergétique et plus précisément sur les problématiques liées au déploiement de l'éolien en mer en France, source d'énergie convoitée et controversée. À travers une démarche méthodologique hybride qui combine des analyses textométriques d'articles journalistiques et des entretiens semi-directifs menés auprès de journalistes, cette étude dresse une analyse comparative des cadrages médiatiques opérés par deux catégories de médias : les médias indépendants à la couverture nationale (MIN) et la presse quotidienne régionale (PQR). Les cadres médiatiques sont étudiés à la lumière de deux variables : l'identité journalistique revendiquée et l'échelle territoriale de couverture du média. L'étude met en lumière l'important degré d'incidence des deux variables dans la construction des cadres portant sur l'éolien en mer. Or, elle souligne le besoin de mobiliser d'autres variables notamment liées à la structure organisationnelle des rédactions, aux routines journalistiques en place ou encore au modèle de revenus pour une compréhension plus approfondie des opérations de cadrage médiatique de problématiques environnementales.

ABSTRACT

This paper addresses the diversity of media coverage relating to the energy transition and more precisely to the issues linked to the deployment of offshore wind power in France, a coveted and controversial energy source. Through a hybrid methodological approach which combines textometric analyzes of journalistic articles and semi-structured interviews conducted with journalists, this study draws up a comparative analysis of the media framing operated by two categories of media: independent media with national coverage (MIN) and the regional daily press (PQR). Media frames are studied in the light of two variables: the claimed journalistic identity and the territorial scale of media coverage. The study highlights the significant degree of impact of the two variables in the construction of frameworks relating to offshore wind power. However, it underlines the need to mobilize other variables, particularly linked to the organizational structure of editorial offices, to the journalistic routines in place or even to the revenue model for a deeper understanding of media framing in the context of environmental challenges.

Alors que les rapports produits par les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ne cessent de pointer l'urgence d'agir face au réchauffement climatique, la question de la transition énergétique devient centrale sur la scène politique nationale française et internationale. En France, le débat public autour de la décarbonisation de la production énergétique se penche dernièrement sur les énergies marines renouvelables (EMR), et plus particulièrement sur l'éolien en mer.

Bien que le déploiement des parcs éoliens marins réponde à une stratégie politique d'ampleur nationale, les impacts sont d'abord ressentis à l'échelle locale. En effet, leur installation passe par un aménagement territorial qui est souvent source de débats ou objet de contestations, notamment dans les territoires directement concernés. Des controverses émergent, dont les spécificités sont intimement liées à chaque contexte territorial. À la fois objet d'une politique nationale et acteur territorial, l'éolien en mer se meut donc entre deux échelles territoriales : nationale et régionale.

En parallèle de cette montée en puissance du développement des EMR dans le discours politique, on constate que l'éolien marin est désormais l'objet d'un nombre croissant de *médiatisations* (Lafon, 2019) au sein de l'espace médiatique français. En effet, la production éditoriale traitant de cet objet a connu une forte augmentation d'une année à l'autre sur la période comprise entre mai 2020 et mai 2022 dans la presse écrite et web. Il semble alors pertinent de comprendre comment une source d'énergie renouvelable, à la fois convoitée et controversée, est traitée dans le discours médiatique. Nous proposons d'interroger ce traitement à travers l'étude des cadres médiatiques (Entman, 1993) dont nous souhaitons saisir la diversité.

Nous postulons que les différences entre cadres peuvent être corrélées à deux variables. D'abord, l'*échelle territoriale*, nationale ou régionale, au sein de laquelle évolue le média qui en est à la source. Ensuite, l'*identité journalistique* définie ici comme l'ensemble des valeurs et idéaux servant à la légitimation et définition du rôle professionnel que les journalistes revendiquent (Mellado, 2015), celle-ci étant variable d'un journaliste à l'autre et pouvant agir sur la conception du cadre médiatique (Shoemaker and Reese, 1996).

Dans cet article nous tenterons de répondre à la problématique suivante : dans quelle mesure l'échelle territoriale de couverture et les identités journalistiques revendiquées par les professionnels du journalisme peuvent influencer les cadres médiatiques qu'ils produisent dans le traitement de sujets liés à la transition énergétique ?

Afin d'opérationnaliser la variable *échelle territoriale*, nous nous focaliserons sur deux catégories de médias : les médias *indépendants* nationaux (MIN) et la presse quotidienne régionale (PQR). Notre échantillon se compose de quatre MIN et trois titres de PQR. Nous ferons ensuite apparaître les *cadres médiatiques* produits par les différents médias de notre échantillon à travers une analyse textométrique des contenus éditoriaux publiés sur leurs sites web entre janvier 2021 et mars 2022. Enfin, nous étudierons la variable *identité journalistique* à travers l'analyse du métadiscours produit par des professionnels du journalisme ayant participé au traitement de l'éolien en mer.

Identité journalistique et cadres médiatiques

Appréhender les médiatisations à travers la notion de cadre médiatique

Nous considérons que les médiatisations du déploiement de l'éolien en mer sont produites par le biais d'opérations de *cadrage* des faits et des événements qui se produisent autour des différents parcs éoliens marins en cours de déploiement ou en prospection. Cette opération de cadrage médiatique peut être assimilée à un processus de sélection et de mise en exergue de certains éléments des événements traités (Entman, 1993). Dès lors, ces éléments rendus

saillants ne constituent qu'une partie de la réalité, telle une vision spécifique déployée par un média, ou un *recadrage* (Esquenazi, 2002) d'une expérience initialement cadrée par les acteurs des événements eux-mêmes. Ces *recadrages* peuvent être *épisodiques*, s'ils relèvent davantage d'un traitement concret d'événements spécifiques, voire de micro-événements, ou *thématiques*, s'ils développent d'une vision englobant les aspects plus généraux de ces mêmes faits, notamment politiques (Iyengar, 1991). Enfin, les cadres médiatiques sont tributaires des normes et routines professionnelles qui se déploient dans les rédactions (Neveu, 1999). Ainsi, des choix portant sur le rubriquage ou le genre journalistique d'un article contribuent à la construction du cadre médiatique (Pailliant, 2019).

Saisir l'incidence des identités journalistiques sur la variabilité des cadres médiatiques

La notion d'identité journalistique est intimement liée à celles des *frontières* du journalisme. Ces dernières sont établies par le biais de pratiques et normes professionnelles (Singer, 2015) telles que le croisement des sources, ou encore la vérification de l'information. Les frontières apparaissent ainsi comme des *marqueurs d'identité* (Tandoc Jr. et Jenkins, 2018). Elles peuvent être considérées comme des *lieux de dispute* (Schapals, Maares et al., 2019) autour de ce qui constitue le journalisme en tant que profession. À l'image de ces frontières mouvantes, car sans cesse contestées par des « nouveaux venus » qui souhaitent faire partie du groupe (Le Cam, 2005), l'identité journalistique serait en constante reconstruction (Ringoot et Ruellan, 2007). Ainsi, revendiquer une identité journalistique revient d'abord à affirmer son appartenance au groupe professionnel journalistique.

Pourtant, l'enjeu n'est pas seulement de définir *qui fait du journalisme*, mais surtout *qui est légitime* d'être reconnu comme le pratiquant (Carlson, 2016). La question de la légitimité soulève à son tour celle de la hiérarchisation du journalisme, réalisée en fonction des valeurs défendues par chaque acteur (Eldridge, 2016). Constituée sur la base de valeurs et idéaux que les journalistes mobilisent pour définir leur rôle professionnel (Mellado, 2015), l'identité journalistique est aussi plurielle.

Dès lors, l'articulation entre les notions de *cadre médiatique* et *d'identité journalistique* apparaît clairement : si les cadres sont teintés par la subjectivité du producteur, les valeurs et idéaux défendus par les journalistes ont une incidence sur l'opération de cadrage qu'ils réalisent (Shoemaker et Reese, 1996).

Il devient ainsi tout à fait pertinent d'interroger les variabilités qui peuvent exister entre les cadres médiatiques de l'éolien en mer en France au regard des identités journalistiques revendiquées par des journalistes évoluant au sein d'entreprises médiatiques distinctes, notamment par l'échelle territoriale de leur couverture.

Une démarche méthodologique hybride : comparaison des discours médiatisés et des discours réflexifs produits par des journalistes

PQR et MIN : mise en regard de deux catégories de médias

Notre démarche méthodologique est hybride. Sa première composante est une approche comparative. Ici, la comparaison est à comprendre telle que Vigour (2005) l'envisage, à savoir « *la mise en regard systématique, la confrontation d'au moins deux cas sous un angle particulier* » (p. 10). Dans cette étude, l'angle choisi est celui d'articulation entre *médiatisation*, que nous étudions par le biais des cadres médiatiques, échelles territoriales et identités journalistiques.

Nous avons choisi d'étudier sept cas, répartis en deux catégories : nationale et régionale. La première catégorie est composée de ce que nous appellerons médias indépendants nationaux (MIN). D'abord assimilables à des *webzines* (Marty, 2010), ces médias s'appuient entièrement

sur le numérique et proposent « *un projet éditorial alternatif et indépendant, se voulant l'héritage d'un journalisme d'opinion en déshérence, revendiquant une liberté d'idées et de ton et encourageant la participation active du plus grand nombre possible de lecteurs* » (Marty, 2010 : 146).

Les MIN sont aussi assimilables à des « *peripheral actors* » (Schapals, Maares et al., 2019), des nouveaux médias supportés par le web qui revendiquent un grand degré d'indépendance vis-à-vis de la presse traditionnelle. Or, nombreux sont les journalistes évoluant au sein de médias de type MIN dont le parcours professionnel a débuté au sein d'entreprises de presse dites traditionnelles. La nouveauté de ces médias résiderait, mis à part leur indépendance et leur nativité numérique, dans le transfert d'un savoir-faire issu des formes plus traditionnelles.

Les MIN se caractériseraient donc par un modèle de financement autonome et une ligne éditoriale favorisant le traitement de thématiques sociales et environnementales. Ils auraient également tendance à proposer un type de journalisme dit « d'investigation » et à se définir eux-mêmes en tant que médias alternatifs. Ainsi, ils exprimeraient une volonté de proposer un « autre type d'information » que les médias traditionnels. En suivant cette définition, nous postulons que l'identité professionnelle revendiquée par les journalistes qui évoluent au sein des MIN est corrélée à celle de leur organisation médiatique. Nous avons étudié quatre MIN qui incarnent la diversité de l'offre disponible : Mediapart, Basta !, Reporterre et La Relève et La Peste.

La catégorie régionale se compose de trois titres de presse quotidienne régionale (PQR) : *Presse Océan*, *Ouest France* et *Le Télégramme*. Les titres ont été choisis en fonction de leur territoire de diffusion : ensemble ils couvrent une grande partie du littoral Nord et Ouest de la France métropolitaine, et donc la majorité des zones désignées ou prospectées pour l'installation de parcs éoliens en mer. De plus, il s'agit des trois titres les plus largement diffusés dans ce territoire.

Deux caractéristiques principales singularisent cette catégorie. D'une part, la périodicité quotidienne, qui se traduit sur le web par un flux d'information constant. D'autre part, la PQR est profondément attachée au territoire qu'elle couvre, elle y retrouve ses sources, entretient des rapports de longue date avec les institutions administratives territoriales ou encore participe à la dynamique économique territoriale (Nielsen, 2015). La proximité, basée sur un important maillage territorial assuré par des correspondants et des rédactions locales, donnerait aux titres de PQR une connaissance profonde de celui-ci et des acteurs qui le composent (Hess et Waller, 2016). Au-delà d'informer la population, le média de proximité permet aux lecteurs de vivre une expérience partagée et d'entretenir un sentiment d'appartenance à la communauté (Gerbaud, 1996). Bien que les modèles économiques des titres de PQR diffèrent dans les détails, des caractéristiques transversales existent : ces titres comptent principalement sur les ventes des journaux imprimés, la vente d'espaces publicitaires (aussi en ligne), la diversification d'activités (événementiel, emploi, etc.), l'information-service et les subventions d'État (Amiel et Bousquet, 2022).

Identification des cadrages médiatiques par la méthode textométrique : analyse des discours médiatisés

Nous menons ensuite une analyse textométrique des productions médiatiques de notre échantillon via le logiciel IRaMuTeQ (Ratinaud, 2014).

Plus précisément nous réalisons des classifications hiérarchiques descendantes (CHD) de type Reinert (Reinert, 1983). Les textes sont d'abord soumis à des opérations de lemmatisation (les verbes conjugués ont été ramenés à l'infinitif, les noms ont été mis sous les formes masculin et singulier) et de suppression de la ponctuation. Ensuite, les textes sont découpés en segments, chacun composé par défaut d'une quarantaine de « formes » ou mots. Ces segments

de texte, ainsi que les formes pleines ou actives (noms, adjectifs, verbes et adverbes) qu'ils contiennent, servent d'unité d'analyse. Les segments sont en effet regroupés dans des « classes lexicales » ou « classes thématiques » en fonction de la proximité du lexique qu'ils contiennent. Autrement dit, le logiciel regroupe les segments qui ont tendance à contenir les mêmes mots. La classification résultant de la CHD est présentée sous la forme d'un dendrogramme qui nous livre trois informations. La première se situe au niveau des branches du dendrogramme : celles-ci renvoient à la proximité ou l'éloignement entre deux classes lexicales. La deuxième apparaît sous forme de pourcentage qui renvoie à la part de segments du corpus contenus dans chaque classe. Enfin, la troisième information nous est donnée par les formes ou les mots qui sont listés par ordre de fréquence décroissante dans chaque classe. Cette liste rend compte des formes significativement surreprésentées dans chaque classe par rapport aux autres.

Ainsi, la CHD permet de dégager les principales thématiques abordées dans chaque corpus. Emmanuel Marty considère en effet cette approche lexicométrique « particulièrement adaptée à l'identification des cadres médiatiques dans le langage, par le repérage et le regroupement d'éléments dont les liens revêtent une fonction sémantique » (Marty, 2015 : 42). Enfin, afin d'interpréter ces classes lexicales et d'en dégager les cadres ou les narratives de l'actualité, un travail de remise en contexte des différents segments classés est nécessaire.

Dans un deuxième temps, nous réalisons des analyses de type Chi2 qui nous permettent d'établir statistiquement la représentativité d'une variable, ici la variable *source* a été mobilisée (correspondant au titre du média) dans les classes thématiques. Autrement dit, nous pouvons ainsi établir un lien entre les médias de notre corpus et les classes thématiques résultant de l'analyse CHD : le média avec la plus forte représentativité dans une classe lexicale pourra être considéré comme celui portant principalement la thématique en question.

Cette approche nécessite dans un premier temps de constituer un corpus de textes analysables et comparables. Pour ce faire, nous avons commencé par définir un intervalle de temps, travaillant sur des publications parues entre le 1^{er} janvier 2021 et le 30 mars 2022, période comprenant l'installation du premier parc éolien en mer français (Saint-Nazaire) et le lancement des travaux du deuxième (baie de Saint-Brieuc). Nous avons ensuite récupéré des articles issus des titres de PQR sélectionnés via la base de données Europresse en utilisant les mots clés *éolien*, *éolien offshore*, *éolien marin*, *éolien flottant*, *éoliennes*. Enfin, nous avons constitué un deuxième corpus à partir des articles issus des MIN définis. Nous les avons téléchargés manuellement depuis leurs sites web, à l'aide des mots clés précités. Au total, notre corpus PQR se compose de 617 articles, et celui issu des MIN de 49 articles. La différence du nombre d'articles entre les deux types de presse n'impacte pas la pertinence des analyses étant donné qu'elles mesurent la représentativité des occurrences lexicales dans chaque corpus, une opération qui ne dépend pas de la quantité de textes analysés.

Analyse qualitative des discours réflexifs des journalistes

Enfin, la conduite d'entretiens semi-directifs constitue le troisième volet de notre démarche méthodologique. L'objectif de ces entretiens était d'identifier les identités revendiquées par les journalistes de chaque média de l'échantillon ayant participé au traitement de l'éolien en mer. Et ce, en faisant émerger le métadiscours porté par des journalistes (3 MIN et 1 PQR) et des chefs de rédaction (2 PQR) autour de leurs pratiques professionnelles, leurs idéaux journalistiques et la légitimité de leur position au sein du champ journalistique. Les entretiens ont été menés au cours de l'été 2021 et du printemps 2022. Ils ont ensuite été retranscrits avant d'être analysés qualitativement par le biais d'un codage thématique.

Écologie, économie et société : objets centraux de la production éditoriale des MIN

Le choix du cadrage thématique : l'éolien offshore, une question globale de société

Après une première opération CHD appliquée au corpus MIN, nous obtenons un total de 7 classes, divisées en 2 catégories (Figure 1). Un premier groupe composé de 4 classes est visible à gauche de l'image et un deuxième composé de 3 classes est situé à droite.

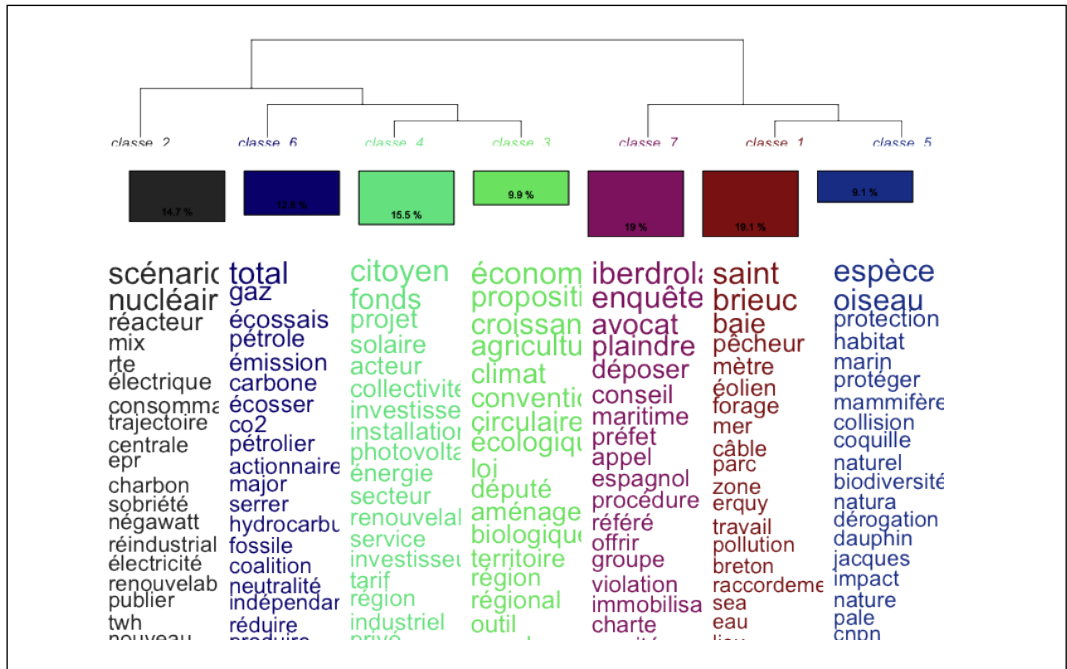


Figure 1. Dendrogramme, résultat de la CHD, corpus MIN (IRaMuTeQ). Chaque classe renvoie à une thématique

La première catégorie regroupe les classes qui se composent des formes lexicales relevant de l'énergie, dont l'énergie nucléaire (classe 2), les énergies fossiles (classe 6), de l'énergie dite renouvelable (classe 4) et d'aspects institutionnels et environnementaux (classe 3).

La classe 2 incarne la critique de l'énergie nucléaire, la remise en question de la dépendance à l'électricité et avance notamment le scénario alternatif présenté par l'association négaWatt, tandis que la classe 6 ouvre une critique des énergies fossiles et de la gouvernance de l'entreprise Total dans ce domaine. La classe 4 incarne le traitement de projets éoliens citoyens, notamment en tant qu'alternative aux projets éoliens industriels. La classe 3 soulève des questions environnementales et de gouvernance.

La deuxième catégorie regroupe, quant à elle, des formes lexicales relatives à la lutte anti-éolienne (classe 7), à la contestation du parc éolien en cours d'installation en baie de Saint-Brieuc (classe 1) et aux impacts environnementaux des projets éoliens sur la biodiversité (classe 5). Enfin, la classe 7 fait ressortir les actions juridiques intentées contre le projet de Saint-Brieuc, tandis que la classe 1 illustre un traitement des thématiques écologiques (« baie », « forage », « pollution ») et socio-économiques (« pêcheurs », « travail »). On retrouve à nouveau une tendance environmentaliste en classe 5, qui concerne la défense de la biodiversité, mettant l'accent sur les diverses espèces potentiellement victimes des projets

d'éoliens marins (« oiseaux », « dauphins », « [saint-] jacques », « mammifères marins »).

Nous remarquons que le cadrage opéré par les MIN semble correspondre à un traitement thématique (Iyengar, 1991) qui met en avant des arguments d'ampleur nationale, telles que les problématiques liées au mix énergétique, à la biodiversité ou à la protection du littoral. Lorsque les MIN s'intéressent à un cas local particulier, c'est pour illustrer ou bien faire émerger une thématique générale. Les cadrages effectués s'ancrent de manière générale dans une double optique politique et environnementaliste. Les thèmes abordés sont à la fois consacrés à des modes de gouvernance institutionnels, tant locaux que nationaux (« citoyen », « collectivité », « région », « loi », « député », « convention », « territoire ») et à des aspects environnementaux (« biodiversité », « littoral », « énergies fossiles »).

Différents cadrages selon les titres de presse

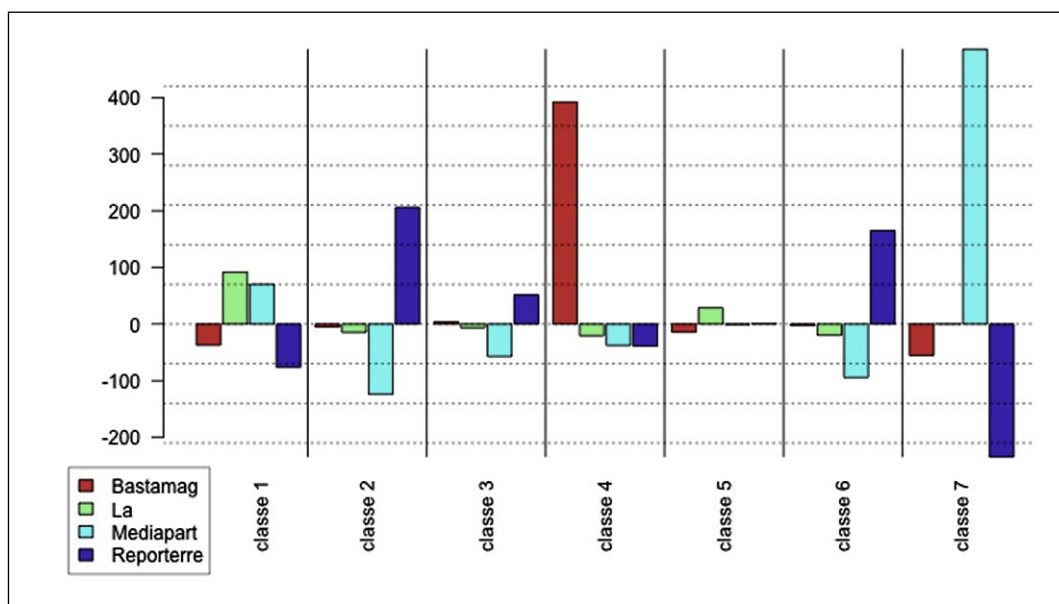


Figure 2. Répartition des médias MIN en tant que variables illustratives dans les différentes classes (IRaMuTeQ)

La surreprésentation de chaque média dans certaines classes révèle une appropriation spécifique de certaines thématiques. Mediapart est, par exemple, surreprésenté dans la classe 7 portant principalement sur la contestation menée contre le parc éolien en baie de Saint-Brieuc. La Relève et La Peste (« La » sur la Figure 2) l'est à son tour sur la classe 1 et dans une moindre mesure sur la classe 5, des classes relevant de la contestation en baie de Saint-Brieuc et des arguments environnementaux avancés par les opposants. Basta ! est largement surreprésenté dans la classe 4 composée de formes lexicales qui concernent les projets d'éoliens promus par les citoyens. Reporterre est, de son côté, surreprésenté dans les classes 2 et 6 au sein desquelles se dégagent les thématiques relatives au mix énergétique et aux critiques de l'énergie nucléaire ou des énergies fossiles.

Les MIN, ou le renouveau du journalisme d'investigation

Les entretiens menés auprès de trois journalistes issus de différentes rédactions révèlent la revendication de valeurs similaires. Mais des variations existent, notamment dans les pratiques

à travers lesquelles s'expriment leurs visions d'un journalisme proche de l'idéal du chien de garde, ou *watchdog* (Shoemaker et Riccio, 2016).

L'indépendance est la caractéristique identitaire revendiquée par l'ensemble de notre échantillon. Pour deux interlocuteurs (E2 et E3), l'indépendance passe par l'affranchissement de financeurs auxquels il faudrait rendre compte, voire du milieu financier dans sa globalité. Elle est synonyme de « *liberté de couverture* » (E2) et permet aux journalistes d'éviter « *l'auto-censure* » (E2). L'indépendance permettrait même d'assumer un certain engagement. Une personne enquêtée nous confie ainsi : « *Je signe parfois du parti pris. La gravité des faits m'autorise à porter des jugements.* » (E3) Pour une de nos interlocutrices (E1), l'indépendance peut aussi exister chez des médias traditionnels. Ce qui fait la différence, selon elle, c'est le support numérique qui permet à de nouvelles formes de structures médiatiques d'émerger.

En effet, l'ensemble de nos interlocuteurs s'accorde à affirmer la centralité et l'importance que le numérique occupe dans leur identité, bien que tous les médias de notre échantillon partagent un héritage de l'imprimé (journalistes issus de rédactions de presse écrite traditionnelles, ancienne publication imprimée désormais 100 % web, publications périodiques imprimées en complément, etc.). Le numérique permettrait d'acquérir un nouveau mode d'indépendance dès lors que les médias seraient en mesure de se libérer des structures socio-économiques bâties autour d'un produit éditorial imprimé (par exemple, comme le suggèrent nos personnes enquêtées, en comptant sur les abonnements numériques pour se passer de la vente d'espaces publicitaires). Il est également cité comme un atout dans la présentation des faits dans la mesure où il permet de « *documenter* » ou « *d'enrichir* » (E3) les articles.

Par ailleurs, tous nos interlocuteurs ne revendiquent pas le titre de *médias d'investigation*. Cependant, leur discours nous permet de relever que l'enquête en tant que format et les pratiques qui lui sont associées semblent être au cœur de leur métier. Par exemple, l'ensemble des journalistes précise disposer du temps nécessaire pour mener un travail d'enquête, se rendre sur le terrain, consulter des sources diverses, etc. Pour certains (E3), l'investigation est le propre du journalisme. Il s'agit donc de transposer un idéal journalistique (le journaliste enquêteur) en terrain numérique.

Le lien avec le terrain est une pratique souvent mentionnée dans les entretiens. Comme nous le dit un interlocuteur « *on n'est pas des Parisiens entièrement détachés des enjeux locaux [en dehors de la capitale]* » (E1). Il nous explique également que son média s'appuie sur des journalistes détachés de la rédaction centrale, notamment des pigistes. Un autre (E2) souligne l'importance de cette pratique « *c'est bien de se déplacer sur place, chaque projet a sa spécificité* ». Or, il reste impératif de coupler ce rapprochement du terrain avec d'autres sources plus globales (rapports par des ONG ou institutions, sources scientifiques, statistiques, etc.) afin de développer ce qu'un journaliste nomme « *une vision surplombante* » (E2).

La part occupée par l'écologie au sein des rédactions des MIN sélectionnés diffère selon les titres. Alors qu'un de nos interlocuteurs dit traiter « *exclusivement des sujets en lien avec l'écologie* », dont il veut « *faire [...] une question centrale* » (E2), un autre (E3) confirme que leur intérêt pour l'éolien en mer passe davantage par des questions économiques. Un troisième interlocuteur offre une autre vision des choses : dans son média, nous dit-il, l'écologie est abordée à travers le prisme de ce qu'il qualifie de « *luttés sociales* » (E1).

Nos interlocuteurs nous font part du regard qu'ils portent aux titres de presse quotidienne régionale. On constate que les points de vue sont contrastés. La position d'un interlocuteur est très critique : il souligne l'absence de travail d'enquête (E3). Pour un autre de nos interlocuteurs, cette critique est à mitiger. Il affirme que, si le traitement fait par les titres de PQR sur l'éolien marin peut parfois « *manquer de lien avec des questions plus générales* » (E1), ces titres sont souvent « *les seuls à aborder certains sujets* ». Un autre interlocuteur considère

que la PQR fait « *un travail remarquable qui sert à tous les journalistes* » (E2). La PQR nous dit-il « *est une référence pour la compréhension du contexte local* ». Ces deux personnes enquêtées reconnaissent la complémentarité des deux types de presse. « *Je travaille dans un deuxième temps ; j'arrive après.* » (E2) nous dit le premier. Le deuxième affirme regretter qu'il existe « *deux flux d'information parallèles qui ne se croisent pas toujours* » (E1).

Enfin, les entretiens nous révèlent que le travail des journalistes issus des MIN consisterait à veiller sur ce qui se passe dans la sphère politique, à la fois à « *sonner l'alarme* » (E3) sur certaines problématiques, tout autant qu'à « *rendre accessible* » (E3) l'information à travers un travail de « *scénarisation* » (E3). Concernant l'éolien en mer spécifiquement, les journalistes disent aborder davantage les aspects politiques que techniques étant donné qu'ils « *ne maîtrisent pas tout* » (E1), ils traitent donc des sujets qu'ils sont en « *état de comprendre* » (E2).

Globalement, la ligne éditoriale des MIN peut être résumée par la recherche d'angles alternatifs, peu traités par les médias traditionnels, ce qui serait rendu possible grâce à leur indépendance financière. Les MIN cherchent à privilégier principalement des problématiques écologiques, économiques et sociales. L'identité revendiquée par les journalistes évoluant au sein de ces médias résiderait dans la prise de recul vis-à-vis d'événements localisés, afin de synthétiser les faits et de faire ressortir les problématiques d'ordre général. Ce serait eux les nouveaux *watchdogs* de la démocratie, surveillant l'adéquation entre intérêts socio-économiques et écologiques.

Les cas locaux, principaux objets du traitement médiatique de la PQR

L'émergence des aspects globaux à travers un cadrage local et épisodique

La CHD opérée sur le corpus de PQR (Figure 3) nous permet de distinguer sept classes lexicales divisées en deux catégories (une première à deux classes situées à gauche du dendrogramme, une deuxième contenant 4 classes à droite de la figure). Ceci après exclusion de l'une des classes (classe 7), étant donné que les formes lexicales qu'elle contient font en fait référence aux métadonnées web associées à chaque article et donc n'est pas porteuse d'une thématique spécifique.

La première catégorie comprend quatre classes lexicales. La classe 6 comprend des formes relevant des échanges ou discussions entre des personnalités issues de la classe politique locale ou régionale (à l'exception du « président » « Emmanuel » « Macron »). La classe 4 regroupe des formes propres à la question de l'impact écologique et socio-économique sur les territoires concernés. Enfin, la classe 3 s'articule autour de la thématique du débat portant sur différents projets, qu'ils soient à un stade avancé (« chantier ») ou initial (lancement des « appels d'offres »).

La dernière classe appartenant à cette première catégorie (classe 1), légèrement écartée des trois précédentes, relève de formes associées au parc en baie de Saint-Brieuc (deuxième parc éolien marin implanté), et principalement relative à l'opposition menée par les pêcheurs, avec des formes qui font référence à la mobilisation (« action », « manifester ») ainsi qu'au cadre temporel des événements menés par les opposants au parc (« mai », « lundi », « vendredi »).

Cette première catégorie nous laisse deviner une couverture des micro-événements menés par la mouvance anti-éolienne. On constate, par exemple, que des formes lexicales relevant de l'avancée des chantiers sont présentes, toujours associées à des formes relatives à la contestation. L'éolien offshore est ici traité sous la perspective du débat, qu'il soit fait dans la sphère politique ou citoyenne. On voit apparaître les enjeux qui sont au cœur de ces débats ou affrontements : les impacts socio-économiques et environnementaux. La focale régionale ou locale est évidente : les thématiques sont associées à des projets de parc spécifiques ou bien à des figures citoyennes ou politiques des territoires concernés.

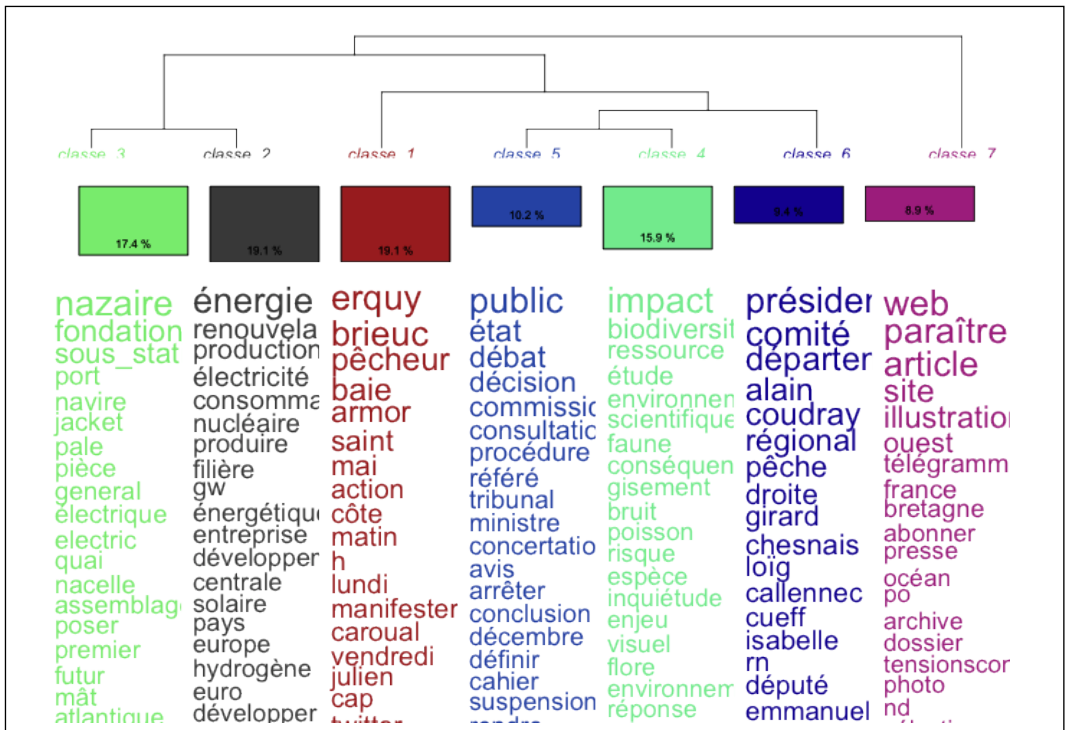


Figure 3. Dendrogramme, résultat de la CHD, corpus PQR (IRaMuTeQ)

La deuxième catégorie thématique se compose de deux classes. La première classe (classe 2) est composée de formes lexicales relevant de la transition énergétique et du mix énergétique français. La seconde (classe 3) est presque entièrement articulée autour du parc en cours de construction à Saint-Nazaire (premier parc éolien en mer sur le territoire métropolitain), les formes lexicales qu'elle comprend portant principalement sur les avancées du chantier (« fondation », « assemblage », « poser »).

Au sein de cette deuxième catégorie, l'éolien en mer est principalement représenté à travers un discours politique (national comme territorial) et économique (porté par des acteurs industriels) axé sur le développement du secteur de l'éolien en mer. Le chantier de Saint-Nazaire, le premier parc éolien en mer installé sur le littoral français métropolitain, illustre notamment ceci et semble s'ériger en exemple. Rentrent aussi en jeu les questions de rentabilité et de capacité de production, souvent sous forme de comparaison avec d'autres sources d'énergie. L'éolien en mer est à la fois traité à partir d'un cas spécifique et placé dans un contexte plus large.

Dans la PQR, la répartition thématique est territorialisée

Le titre *Ouest France* est équitablement représenté dans l'ensemble des classes (Figure 4). Il est légèrement dominant dans la classe 5, qui traite du débat autour des nouveaux projets. *Presse Océan* est très largement surreprésenté en classe 3 (chantier de Saint-Nazaire) et dans une moindre mesure en classe 2 (discours politique et économique portant sur le développement de l'éolien marin). Le titre est sous représenté dans le reste des classes. *Le Télégramme* est quant à lui surreprésenté en classe 6, relative au débat politique régional, notamment autour du parc de Saint-Brieuc.

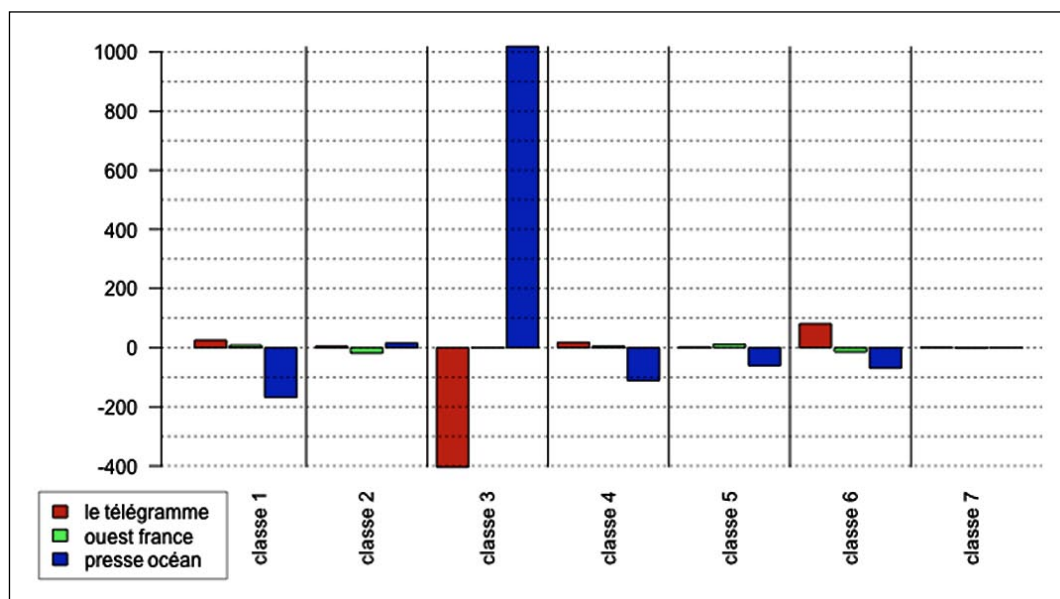


Figure 4. Répartition des médias PQR en tant que variables illustratives dans les différentes classes (IRaMuTeQ)

Chaque titre reste focalisé sur les événements survenant ou concernant une zone de couverture et de diffusion spécifique. *Ouest France* couvre un territoire plus large que les deux autres titres, ce qui explique sa représentativité équitable à travers toutes les classes. *Le Télégramme* et *Presse Océan* sont quant à eux principalement représentés dans les classes relatives aux parcs en cours de déploiement au sein de leurs territoires d'action : Saint-Brieuc en Bretagne pour *Le Télégramme* et Saint-Nazaire en Loire-Atlantique pour *Presse Océan*.

Le cadrage médiatique fait par les titres de PQR étudiés semble proche de ce que Shanto Iyengar (1991) qualifie d'« épisodique ». La production éditoriale des titres fait le suivi des différents chantiers en cours dans le moindre détail. C'est également le cas pour les actions menées par les opposants aux différents parcs ou projets ainsi que pour le discours politique. Il semblerait donc que les cadrages médiatiques de la PQR soient articulés sur des cas particuliers et que c'est à travers ces cas que l'on voit émerger des questions d'ordre plus général telles que l'impact environnemental ou la volonté politique d'aller vers des énergies dites « vertes ». Les cadrages révèlent également un traitement généraliste de l'éolien en mer dans la mesure où l'éventail des thématiques abordées est large, allant du discours politique pro-éolien en mer aux revendications des opposants, en passant par les impacts sur la biodiversité.

La PQR, un acteur journalistique qui se veut neutre et proche du territoire

Les interlocuteurs de presse quotidienne régionale (3) revendiquent une neutralité dans le traitement médiatique. Pour eux, ceci est gage de légitimité, ce qui se traduit par une confiance de la part du lectorat. Cette neutralité revendiquée passe par un certain nombre de pratiques, parmi lesquelles les interlocuteurs citent la multiplication des sources, il faudrait ainsi « *donner la parole à tout le monde* » (E4).

La vérification de l'information est également citée ainsi que la sélection de ce qui est pertinent. Un de nos interlocuteurs témoigne de cette opération de tri : « *Je tiens à mon indépendance, je me permets donc de refuser de relayer des communiqués de presse si je trouve qu'ils n'ont aucun intérêt du point de vue de l'actualité.* » (E6) Pour un des chefs de rédaction interrogés

(E5), ce sont ces pratiques qui garantissent « *le travail de professionnel* » qu'il y a derrière la production éditoriale du quotidien régional et qui le distinguent d'un « *blog* ». Enfin, l'appui sur l'expertise de certaines sources, notamment issues de l'univers scientifique est également cité à de nombreuses reprises comme un gage d'objectivité.

Les interlocuteurs que nous avons pu rencontrer s'appuient sur la proximité pour se caractériser, et notamment pour se différencier des médias nationaux. Cette proximité au territoire est perçue comme un atout, comme le décrit un des chefs de rédaction : « *Parfois on peut être au courant d'informations qui font peut-être les petits détails, mais qui nourrissent notre connaissance du dossier.* » (E4) Il insiste également sur le fait que les « *rédactions parisiennes* » n'ont pas accès à ce niveau de détail. La proximité apparaît ainsi comme un gage de légitimité dans le traitement d'événements locaux. Les deux chefs de service que nous avons rencontrés s'accordent à dire que la proximité permet de gagner et de maintenir la confiance de leur lectorat. Mais la proximité semble également poser des limites comme en témoignent les propos d'un autre chef de service : « *Un média national peut dire n'importe quoi. Mais nous on peut croiser les gens du territoire dans le café du coin... donc on fait plus attention à ce que l'on écrit.* » (E5) Entretenir des relations avec les acteurs du territoire est donc un enjeu qui peut influencer la pratique journalistique d'un quotidien régional (Frisque, 2010) et potentiellement les cadrages médiatiques produits.

Le journal quotidien régional est perçu par nos interlocuteurs comme un acteur du débat local. En donnant la parole aux acteurs du territoire dans leurs articles les journalistes locaux pensent contribuer à faire vivre le débat public. Cela permettrait également « *d'éclairer les lecteurs* » (E4), même ceux qui de base n'étaient pas intéressés par le développement de l'éolien en mer (E6) et donc de les faire participer au débat. Pour un chef de rédaction, le journal régional se rend acteur du débat public en faisant « *œuvre de pédagogie* » (E4). Toujours dans la même perspective, un des journalistes fait référence à « *l'utilité de la presse quotidienne régionale dans la société* » (E6). Concernant spécifiquement le débat autour de l'éolien en mer, un des interlocuteurs est catégorique : « *Bien sûr que [le journal] a un rôle à jouer : si on ne s'intéresse pas à ce débat de société, autant arrêter.* » (E4)

Nos trois interlocuteurs sont critiques (à différents degrés) des médias nationaux. Ceux-ci ne se seraient intéressés à la controverse autour du parc en cours d'installation en baie de Saint-Brieuc qu'une fois les travaux entamés et la contestation accentuée, selon un chef de service (E4). Plus précisément, la légitimité journalistique des médias indépendants nationaux est remise en question par l'un des interlocuteurs qui pointe un certain manque d'objectivité dans leur traitement médiatique (E4). Enfin, c'est le manque de connaissance du territoire et de ses subtilités qui est remis en question. Or, l'un de nos interlocuteurs précise que les relations avec les médias nationaux ne sont, généralement, pas tendues. Des mises en relation avec des acteurs du territoire peuvent avoir lieu « *si c'est demandé gentiment* » (E5).

L'identité journalistique que se construisent les journalistes locaux est principalement basée sur trois éléments : la neutralité, la proximité et le travail d'éclairage fait auprès des lecteurs. Ces valeurs leur permettent de se considérer acteurs légitimes du débat public autour des retentissements locaux et régionaux des parcs éoliens. C'est ainsi qu'ils se distinguent des médias nationaux, qui ne sont pas perçus comme des concurrents : ils sont vus comme moins légitimes pour aborder des questions locales.

Conclusion

Dans cet article nous avons étudié les cadres médiatiques à travers lesquels l'éolien en mer est abordé par des médias indépendants nationaux (MIN) et des titres de presse quotidienne régionale (PQR). Nous avons cherché à mesurer l'incidence de deux variables sur la construction

de ces cadres : l'échelle territoriale de couverture propre à chaque média (nationale ou régionale) et l'identité journalistique revendiquée par des journalistes évoluant dans des titres de chaque catégorie.

De manière générale l'éolien en mer est l'objet de médiatisations diverses qui traduisent la dualité d'un objet convoité et controversé. Ainsi, les deux catégories de médias étudiés font apparaître à la fois le discours politique favorable au déploiement d'énergies dites « vertes » et les arguments de ceux qui s'opposent localement à l'installation de parcs éoliens. Or, les cadrages opérés varient d'une catégorie de média à l'autre.

Les MIN opèrent principalement un cadrage dit *thématique* (Iyengar, 1991) à travers lequel sont abordées des questions d'ordre global telles que les problématiques relatives au mix énergétique. On voit pourtant apparaître des cadrages liés à des cas particuliers, notamment le parc en baie de Saint-Brieuc. Ces cas locaux semblent la plupart du temps servir d'exemples à des propos globaux et sont remis dans un contexte plus large. Les MIN proposent des médiatisations portées sur des enjeux environnementaux : l'on voit apparaître des cadres portant sur la critique des énergies fossiles jugées polluantes, les scénarios énergétiques alternatifs ou encore des exemples d'initiatives de production non industrielles. L'éolien en mer est ainsi placé dans un contexte plus large lié au besoin de développer des modes de production énergétique plus verts que ceux actuellement prédominants. Enfin, les MIN pointent du doigt des impacts socio-économiques et, dans une moindre mesure, environnementaux des parcs éoliens en mer. Ils s'inscrivent ainsi dans la continuité de leur ligne éditoriale fortement axée sur ces deux thématiques.

Les MIN se distinguent par leur indépendance économique, leur goût pour l'enquête et l'intérêt éditorial pour des faits et événements peu abordés par les médias dits traditionnels. Les journalistes issus de cette catégorie (3) assument tous un certain engagement dans leur pratique qui prend des formes distinctes d'un média à l'autre : certains insistent sur des préoccupations écologiques, d'autres sont davantage focalisés sur des questions sociales. Diverses représentations du journalisme indépendant d'ampleur nationale apparaissent donc dans les entretiens. Dans le corpus MIN, cette diversité se traduit par une différence fortement marquée entre les thématiques que chaque média aborde. Cela pourrait indiquer une influence entre l'identité journalistique revendiquée et les cadres produits.

Les titres de PQR opèrent principalement des cadrages dits *épisodiques* (Iyengar, 1991). Ils font le suivi détaillé des événements liés au déploiement de parcs éoliens en mer, principalement ceux dont les chantiers sont les plus avancés : Saint-Brieuc et Saint-Nazaire. Ils rapportent également de façon épisodique les actions menées par les mouvements anti-éoliens, dont principalement celui mobilisé contre le parc en baie de Saint-Brieuc, et les prises de parole des figures politiques locales ainsi que celle des acteurs de l'industrie des énergies marines renouvelables. C'est en se focalisant sur des cas particuliers que les titres de PQR font émerger les problématiques d'ordre global, par exemple l'impact environnemental des chantiers éoliens en mer ou la volonté politique d'aller vers des énergies dites « vertes ». Or, ces problématiques plus globales sont diluées dans les récits du quotidien, et restent donc superficielles. L'échelle régionale au sein de laquelle évoluent les médias de cette catégorie semble alors jouer un rôle dans les cadrages opérés.

La proximité, un des éléments constitutifs de l'identité journalistique revendiquée par nos interlocuteurs issus de la PQR (3), influence donc clairement le choix des cadrages opérés. Et ce de manière directe (en se focalisant sur des cas précis) ou indirecte. Par exemple, les journalistes disent chercher à entretenir les relations avec les acteurs et sources locaux ce qui peut les emmener à écarter certaines thématiques. À travers cette couverture *épisodique*, les titres de PQR étudiés font preuve d'un traitement généraliste, abordant un éventail assez large de thèmes liés à l'éolien en mer. Les journalistes issus de cette catégorie se qualifient d'ailleurs

de « généralistes ». Pour eux, ce type de traitement fait également preuve de neutralité : il leur permet de donner la parole à tous les interlocuteurs concernés par les différents parcs éoliens. Chose que nous avons relevée dans le choix des cadrages. Enfin, nous identifions une uniformité dans les représentations que les journalistes de PQR se font de leur métier. Cela semble expliquer la relative homogénéité dans la représentativité de chaque titre dans les thématiques identifiées dans le corpus PQR, les divergences s'expliquant par la répartition territoriale des titres.

Nous remarquons que l'identité journalistique et l'échelle territoriale influencent la construction des cadres médiatique des événements traités. Pourtant, un ensemble de valeurs est partagé par les journalistes issus des deux catégories de médias. En effet, les journalistes MIN et PQR se revendiquent tous comme étant acteurs du débat public. Ils se donnent pour mission d'éclairer les lecteurs à propos de l'éolien en mer, une question qui devient de plus en plus centrale dans la stratégie énergétique française. Pourtant, les cadrages diffèrent. Il nous semble que l'identité revendiquée ne suffit pas à elle seule à expliquer le choix des cadrages opérés. Des éléments structurels, tels que les moyens financiers et humains de chaque rédaction ou encore le mode de gouvernance du média, devraient être pris en considération dans de futures études s'intéressant aux médiatisations des questions liées à la transition énergétique.

Enfin, précisons que la taille réduite de nos échantillons (médias et personnes enquêtées) limite la généralisation des résultats. Or, elle offre d'ores et déjà des pistes interprétatives prometteuses qu'il conviendrait d'explorer dans de nouvelles études intéressées à la construction de cadres médiatiques portant sur des sujets liés à la transition écologique. ■

*Catherine Quiroga Cortés est doctorante à l'Université Toulouse III Paul Sabatier,
Jules Dilé-Toustou est doctorant à l'Université Toulouse III Paul Sabatier.*

Références

- Amiel, P. et F. Bousquet (2022). La presse quotidienne régionale : un modèle informationnel sous tension. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 23(1), 81-92.
- Carlson, M. (2016). Metajournalistic discourse and the meanings of journalism: Definitional control, boundary work, and legitimation. *Communication Theory*, 26(4), 349-368.
- Carter, M. (2013). The hermeneutics of frames and framing: An examination of the media's construction of reality. *Sage Open*, 3(2), 2158244013487915.
- Eldridge, S. A. (2016). The digital journalist: The journalistic field, boundaries, and disquieting change. Dans S. A. Eldridge et B. Franklin (dirs.), *The Routledge companion to digital journalism studies*. Routledge.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51-58.
- Esquenazi, J.-P. (2002). *L'écriture de l'actualité : pour une sociologie du discours médiatique*. Presses universitaires de Grenoble.
- Frisque, C. (2010). Une reconfiguration des espaces médiatiques et politiques locaux ? *Revue française de science politique*, 60(5), 951-973.
- Gerbaud, D. (1996). La presse locale, facteur de cohésion sociale. *Communication & langages*, 109(1), 10-16.
- Hess, K. et L. Waller (2016). River flows and profit flows. *Journalism Studies*, 17(3), 263-276.

- Iyengar, S. (1991). *Is anyone responsible? How television frames political issues*. University of Chicago Press.
- Lafon, B. (2019). *Médias et médiatisation*. Presses universitaires de Grenoble.
- Le Cam, F. (2005).
- Marty, E. (2010). *Journalismes, discours et publics : une approche comparative de trois types de presse, de la production à la réception de l'information*, thèse de doctorat, Université Toulouse 2 le Mirail.
- Mellado, C. (2015). Professional Roles in News Content. *Journalism Studies*, 16(4), 596-614.
- Neveu, É. (1999). Médias, mouvements sociaux, espaces publics. *Réseaux*, 98(7), 17-85.
- Neveu, É. (2001). *Sociologie du journalisme*. La Découverte.
- Nielsen, R. (2015). *Local journalism: The decline of newspapers and the rise of digital media*. Bloomsbury Publishing.
- Paillart, I. (2019). Médiatisation et espace public. Dans B. Lafon (dir.), *Médias et médiatisation : analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques* (p. 191-211). Presses universitaires de Grenoble.
- Ratinaud, P. (2014) IRaMuTeQ : interface de R pour les analyses multidimensionnelles de textes et de questionnaires. [En ligne] iramuteq.org.
- Reinert, M. (1983). Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l'analyse lexicale par contexte. *Cahiers de l'analyse des données*, 8(2), 187-198.
- Ringoot, R. et D. Ruellan (2007). Journalism as a permanent and collective invention. *Brazilian Journalism Research*, 3(2), 67-76.
- Schapals, A. K., P. Maares et F. Hanusch (2019). Working on the margins: Comparative perspectives on the roles and motivations of peripheral actors in journalism. *Media and Communication*, 7(4), 19-30.
- Shoemaker, P. et S. Reese (1996). *Mediating the message: Theories of influences on mass media content*. Longman.
- Shoemaker, P. J. et J. R. Riccio (2016). Gatekeeping. Dans G. Mazzoleni (dir.), *The International Encyclopedia of Political Communication* (p. 1-5). Wiley Blackwell.
- Singer, J. B. (2015). *Out of bounds: Professional norms as boundary markers*. Dans M. Carlson et S. C. Lewis (dirs.), *Boundaries of journalism: Professionalism, Practices and Participation* (p. 21-36). Routledge.
- Tandoc Jr, E. C. et J. Jenkins (2018). Out of bounds? How Gawker's outing a married man fits into the boundaries of journalism. *New Media & Society*, 20(2), 581-598.
- Vigour, C. (2005). *La comparaison dans les sciences sociales : pratiques et méthodes*. La Découverte.

Autres recherches

Le podcast natif d'actualité en France : reconfigurations journalistiques et effets de mimétisme

Flore Di Sciullo, Université Paris-Panthéon-Assas

RÉSUMÉ

Partant du constat que le podcast natif dit « d'actualité » s'est fortement développé en France entre 2019 et 2024, cet article porte sur six des titres les plus écoutés de cette catégorie et produits par des médias traditionnels (*Le Monde*, *L'Express*, *Les Echos*, *Le Parisien*, BFM TV et l'AFP). L'étude s'appuie sur des entretiens avec les journalistes produisant ces podcasts et une analyse de discours de 138 épisodes (mois de mars 2023) et leurs discours d'escorte. L'ambition est de confronter le discours des journalistes à la réalité de leurs pratiques. Soulignant différentes logiques éditoriales récurrentes dans ces podcasts (traitement distancé de l'actualité, mise en récit, effort de pédagogie notamment), l'hypothèse est que ce format journalistique encore nouveau tend à se codifier, voire à se standardiser.

ABSTRACT

From the premises that news podcasts in France grew strongly between 2019 and 2024, this paper focuses on six of the most listened-to news podcast titles produced by traditional media (*Le Monde*, *L'Express*, *Les Echos*, *Le Parisien*, BFM TV and AFP), and is based on interviews with the journalists producing these podcasts and a discourse analysis of 138 episodes (for the month of March 2023) and their peritexts. The aim is to compare the discourse of journalists with the reality of their practices. Highlighting various recurring editorial logic in these podcasts (notably distancing from *hard* news, using storytelling and making pedagogical efforts), the hypothesis is that this still-new journalistic format is becoming more and more standardized.

DOI : 10.31188/Cajsm.2(11).2024.R151

Le podcast natif dit d'actualité connaît depuis quelques années un succès à plusieurs égards, en matière d'écoutes (le podcast d'actualité représentait en France, en 2019, 34 % des 250 titres de podcasts les plus écoutés sur Apple¹ (Newman et Gallo, 2019 : 6), et le classement ACPM de mars 2024 compte encore plusieurs titres d'actualité dans son top 10²) et en matière d'intérêt général, puisque plusieurs événements consacrés au podcast ont récemment mis l'accent sur les podcasts d'actualité (le Paris Podcast Festival édition 2022³, le Printemps du podcast édition 2022⁴, ainsi que les « Premières rencontres Obcast » en 2023⁵). Plusieurs enquêtes journalistiques attestent ce développement : citons les articles d'Isabelle Duriez (2020), de Marion Mayer (2022), de Caroline Bonacossa et al. (2021), ou encore de Valérie Manasterski (2023).

Du point de vue scientifique, quelques études existent déjà, avec une focale sémiotique si l'on pense aux études de cas proposées par Ella Dollé sur « L'Envers du récit » (2020) et d'Agathe Welcomme (2020) sur ce même podcast, de Pauline Escande-Gauquié sur « La Story » (à paraître), de Nolwenn Autret sur le traitement de l'actualité locale dans les podcasts de PQR (2021), ou celle, plus généraliste, de Kévin Gasser (2020). Citons également le travail, pionnier en la matière, de Camille Brachet sur les podcasts produits par des rédactions de médias traditionnels (2009). C'est dans ce contexte d'une floraison du podcast d'actualité en France que notre étude propose de prolonger les observations déjà menées, en insistant d'une part sur les motivations des producteurs de ces podcasts et d'autre part sur dispositifs éditoriaux proposés.

Cet article s'insère dans les recherches collectives de l'Observatoire du podcast⁶ – et en particulier de la base de données réalisée par Marie-Eva Lesaunier, complétée avec notre concours. Cette base de données balise l'ensemble de l'offre du secteur du podcast natif en France et permet de constater qu'à la date du 1^{er} septembre 2022, 74 titres de podcasts proposaient un contenu ayant « l'actualité générale » pour thématique principale. Parmi ces résultats, il faut d'emblée souligner l'extrême hétérogénéité de ces podcasts selon le statut du producteur (des studios spécialisés comme *Binge audio* avec « Programme B », des titres de presse quotidienne comme *Le Monde* avec « L'Heure du Monde », des *pure players* comme *Les Jours* avec « Les croissants », des radios comme *France info* avec « Le quart d'heure »), la durée (pouvant varier de 5 minutes à une heure) la périodicité (mensuelle avec « Les histoires de 28' » d'*Arte radio* ; hebdomadaire avec « L'info des marmots » de *Paris Normandie*, ou quotidienne, pour 26 % des podcasts d'actualité générale, dont « Sur le pouce » de *Ouest France* ou « Focus » de *RTL*). Outre des périodicités changeantes, et parfois irrégulières, le nombre d'épisodes produits varie également, certains titres de podcasts ayant arrêté leur production après quelques semaines de diffusion tandis que d'autres se distinguent par leur longévité. D'importantes disparités

¹ L'étude porte sur cinq pays : Les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Suède et l'Australie.

² Dans les 10 premiers podcasts natifs les plus écoutés en mars 2024, on trouve en 1^{re} place « Les actus du jour – Hugo Décrypte », suivi de « L'Heure du Monde » du *Monde* en 2^e position, « Code Source » du *Parisien* en 3^e position, « La story » des *Echos* en 14^e position.

³ Dans le cadre du « Paris Podcast Festival », Table ronde le 21 octobre 2022 « Quels nouveaux formats podcasts pour l'information ? », animée par Michaëla Cancela-Kieffer, avec Caroline Gillet, Marine Baousson, Elise Goldfarb et Julia Layani.

⁴ Festival « Le Printemps du podcast » (Paris), Table ronde le 20 mai 2022 « Comment le podcast trouve-t-il sa place dans les médias d'information ? », animée par Cindy Aunay, avec Xavier Yvon, Thomas Rozec, Anne-Laetitia Béraud.

⁵ Dans le cadre de la journée d'études « Premières rencontres Obcast » (Université Panthéon-Assas, 20 juin 2023), table ronde « Quelles écritures de l'information dans les podcasts d'actualité ? », avec Cyrielle Bédu, Pierrick Fay, Isabelle Labeyrie, Thibault Lambert et Yves Pulici.

⁶ Obcast/L'observatoire du podcast est un projet de recherche porté au CARISM (Université Paris-Panthéon-Assas) par Arnaud Mercier et Cécile Méadel, avec un financement du ministère de la Culture (et plus particulièrement de la DGMIC – Direction générale des médias et des industries culturelles).

sont également à relever du point de vue du format. En effet, alors même qu'ils ont l'actualité pour thématique commune, ces podcasts peuvent prendre des formes très variées, oscillant entre le format court (« Le Flash du Parisien » [*Le Parisien*], « L'édito du Figaro » [*Le Figaro*]); la compilation de brèves (« les sons de l'actu en Haute-Savoie et dans l'Ain » [*Dernières nouvelles d'Alsace*], « La Bretagne en cinq infos » [*Le Télégramme*], ou encore « Conversation Express » [*The Conversation France*]); le format analyse, s'appuyant sur l'approfondissement d'un seul sujet d'actualité : « Minute Papillon » [*20 Minutes*], « Pour Suite » [*France Inter*]; « Bande passante » [*La Provence*]. Ces trois formats correspondent à ceux que répertorient Nathan Gallo et Nic Newman dans leur étude détaillée sur le podcast d'actualité, que nous restituons ici en anglais, car ils sont difficilement traduisibles en français : les « *micro-bulletins* » (d'une durée d'environ 5 min), les « *news round up* » (6-16 min), et les « *deep dives* » (20 min ou plus), podcasts définis par les auteurs comme « prenant typiquement une seule histoire pour une analyse plus fouillée » (2019 : 6).

C'est cette catégorie du *deep dive* qui nous intéresse ici. Ne pouvant analyser en détail ni tous les titres de podcasts d'actualité produits en France, ni même tous les titres du format *deep dive*, nous avons procédé par échantillonnage en retenant les six principaux podcasts quotidiens français (par succès d'audience⁷), produits par des médias traditionnels : « La Story » des *Echos*, « Le Titre à la une » de BFM TV, « Code Source » du *Parisien*, « L'Heure du Monde » du *Monde*, « La Loupe » de *L'Express* et « Sur le fil » de l'AFP. Pour chacun de ces titres de podcasts, nous indiquons les principales informations (titre, date de création, animateur/producteur, vignette et résumé principal) dans la table 1.

Titre du podcast et média producteur	Date de création	Résumé principal du podcast (tel qu'apparaissant sur les plateformes d'écoute)
« L'Heure du monde », <i>Le Monde</i>	septembre 2021	Tous les matins du lundi au vendredi, Jean-Guillaume Santi reçoit un journaliste de la rédaction du <i>Monde</i> pour bien comprendre les enjeux de l'actualité.
« La Story », <i>Les Echos</i>	mai 2019	L'actualité racontée simplement, clairement et intelligemment. Chaque jour, la rédaction des <i>Echos</i> apporte son expertise, son vécu et son décryptage des événements. Pour raconter ces histoires, le journaliste Pierrick Fay invite à son micro les journalistes des <i>Echos</i> , et aussi des économistes, observateurs ou acteurs de la vie économique et politique.
« Code Source », <i>Le Parisien</i>	mai 2019	Des histoires dans l'actualité racontées par les journalistes du <i>Parisien</i> , et par celles et ceux qui les ont vécues directement.
« Le Titre à la une », BFM TV	septembre 2022	Tous les soirs dans « Le Titre à la une », découvrez ce qui se cache derrière les gros titres. Céline Kallmann vous raconte une histoire, un récit de vie, avec aussi le témoignage intime de celles et ceux qui font l'actualité.
« La Loupe », <i>L'Express</i>	juin 2021	L'actualité va trop vite pour vous ? Chaque jour, prenez vingt minutes pour écouter un sujet à « La Loupe » avec Charlotte Baris et les journalistes de <i>L'Express</i> .

⁷ Nous suivons ici les chiffres de l'ACPM (« Classement Podcasts mars 2023 », disponible à www.apcm.fr).

« Sur le fil », AFP	mars 2021	Sur le fil est un podcast d'actualité unique, réalisé avec les 1700 correspondants de l'AFP dans le monde, de New York à Lagos en passant par Jakarta et Bogota. Chaque jour, du lundi au vendredi nous creusons des sujets de société et d'actualité internationale ou nationale, en 7 minutes. Et nos informations sont vérifiées.
------------------------	-----------	--

Table 1. Description des podcasts du corpus

Nous proposons d'analyser les imaginaires évoqués par les producteurs d'une part sur la base de cinq entretiens⁸ menés avec les producteurs et productrices de ces podcasts⁹ et leur transcription dans les discours d'escorte (manières de figurer les publics) en les confrontant à la réalité des pratiques par une analyse du discours des épisodes et une comparaison des différents podcasts entre eux. En concentrant notre attention sur le mois de mars 2023, l'analyse porte sur l'ensemble des épisodes produits par les podcasts étudiés sur cette période, soit 23 épisodes pour chaque média, pour un total de 138 épisodes. Comment ces podcasts se présentent-ils à leurs auditeurs ? Quelles en sont les principales caractéristiques, et quelles sont celles mises en avant par leurs producteurs ? Pour mesurer les écarts entre promesses et pratiques, quatre processus éditoriaux retiendront notre attention : la sélection des intervenants (I), la mise en récit (II) le choix des thématiques (III) et la mise en perspective des événements (IV).

Quand les médias traditionnels valorisent leur propre rédaction grâce au podcast

L'offre additionnelle à la production des rédactions que constitue le podcast d'actualité n'est pas sans rappeler le développement du service web par ces mêmes rédactions. Comme le rappelle Françoise Laugée : « *Il y a vingt ans, la presse écrite était synonyme de journaux imprimés. Aujourd'hui, l'entreprise de presse est productrice de contenus audiovisuels. Le journal acquiert des caractéristiques du web dont il était jusqu'ici dépourvu : images animées, son, instantanéité et interactivité.* » (2017 : 41) Le constat de Brachet va dans le même sens : « *Les grands médias ont donc très rapidement récupéré ce mode de production et de consommation de contenus ; les radios surtout, la presse énormément, et les chaînes de télévisions de manière plus expérimentale.* » (2009 : 22) La production des podcasts d'actualité par les médias traditionnels ne se fait donc pas *ex nihilo*, mais s'inscrit dans la continuité d'innovations technologiques dont les usages passent aujourd'hui pour naturalisés, mais dont l'investissement a été le fruit d'efforts, de formations et de paris de la part des rédactions : publication des journaux en ligne, mobilisation d'outils vidéo, blogs des journalistes. D'un dispositif à l'autre, l'ambition est la même : permettre aux journalistes de s'exprimer avec plus de liberté et de valoriser les forces vives de la rédaction, dans un dispositif d'autant plus attrayant qu'il est profitable à la fois pour le média, pour les journalistes et pour les lecteurs/auditeurs¹⁰.

⁸ Ces entretiens ont été menés par l'autrice ainsi que par Marie-Eva Lesaunier dans le cadre du projet « Obcast, l'Observatoire du podcast » (Carism / Ministère de la Culture).

⁹ Ces entretiens ont été réalisés avec Thibault Lambert, co-responsable du podcast « Code Source » du *Parisien* ; Pierrick Fay, journaliste, chef du service podcast des *Echos* et producteur de « La Story » ; Fabien Randrianarisoa, chef du Service audio, BFM TV ; Cyrielle Bédu, productrice de « L'Heure du Monde », Sophie Peroy-Gay, journaliste alternante pour « Le Titre à la une ». Les fonctions indiquées dans ce texte ne sont valables qu'à la date de réalisation de l'entretien, plusieurs des enquêtés ayant depuis changé de poste ou de statut.

¹⁰ Sur ce sujet, et la manière dont les journalistes produisant ces podcasts se représentent leur activité, voir notre texte, co-écrit avec Marie-Eva Lesaunier et Arnaud Mercier : « Le podcast natif d'information : opportunités et nouveaux défis pour les journalistes ».

Une première lecture des résumés de ces podcasts permet de voir la fréquence avec laquelle la profession journalistique est explicitement convoquée. La « rédaction » est ainsi désignée dans les résumés de « L'Heure du Monde » et de « La Story », là où ce sont « les journalistes » qui sont évoqués dans les résumés de « Code Source », « Sur le fil » et « La Loupe ». Seul le résumé du « Le Titre à la une » n'évoque ni la profession journalistique ni la rédaction de BFM TV, ce qui indique peut-être une plus grande autonomie de la cellule podcast vis-à-vis des rédactions des émissions diffusées à l'antenne.

Cette volonté de mettre en lumière la rédaction du média se retrouve dans la sélection des intervenants. Nous avons comptabilisé ceux-ci de manière systématique pour chaque épisode sur l'ensemble du mois de mars, en distinguant trois types : les journalistes de la rédaction, les « experts », soit des professionnels d'un autre corps de métier, et les « profanes », soit des individus dont le nom de famille n'est généralement pas précisé et dont la parole vaut pour le vécu d'une expérience particulière (voir table 2).

	Journalistes de la rédaction	Experts	Profane	Total	% de journalistes internes
La Story (Les Echos)	29	9	0	38	76,3
Code Source (Le Parisien)	28	1	4	33	84,8
L'Heure du Monde	25	1	0	26	96
La Loupe (L'Express)	33	3	0	36	91,6
Le Titre à la une (BFM TV)	6	15	0	21	28,5
Sur le fil (AFP)	21	17	7	45	46,6

Table 2. Nombre d'intervenants sollicités par catégorie pour chacun des titres de podcasts (sur l'ensemble des 23 épisodes)

Le constat est sans appel. Sur l'ensemble des épisodes analysés (n=138), 73 % d'entre eux (n=101) font intervenir un ou plusieurs journalistes de la rédaction. Ce sont donc les voix des journalistes de la rédaction qui sont majoritaires, et ce, de façon constante, quel que soit le titre de podcast. Les intervenants sont en écrasante majorité des journalistes de la rédaction pour « L'Heure du Monde » (96 % des intervenants), « La Loupe » (91 %), « Code Source » (84,8 %) et « La Story » (76,3 %). En revanche, les intervenants sont plus variés pour « Le Titre à la une » et « Sur le fil ». En effet, « Le Titre à la une » est le seul podcast du corpus à faire participer plus d'intervenants extérieurs (71 %) que de journalistes. Quant à « Sur le fil », les journalistes restent majoritaires, mais suivis de peu par les intervenants « experts » (n=17) et avec une forte présence d'intervenants « profanes » (n=7). La présence prééminente des journalistes correspond au modèle canonique que constitue le « Daily » du *New York Times* et, comme le rappellent Newman et Gallo, permet aux médias producteurs « de réutiliser des talents journalistiques préexistants et de mettre en avant l'expertise de leur rédaction » (2019 : 6). Les ambitions qui sous-tendent cette valorisation des journalistes sont principalement de deux ordres.

D'un point de vue éditorial et rédactionnel tout d'abord : inviter les journalistes faisant déjà partie de la rédaction permet de garantir la production d'un contenu qualitatif en peu de temps. La valorisation du travail journalistique est ainsi omniprésente dans la façon qu'ont les médias de justifier la création de leur podcast qui « [fait] *entendre des journalistes raconter leurs enquêtes, partager leur cheminement, partager leurs impressions* » (Delcambre, 2020) [« L'Heure du Monde »] ; « *décrypte les transformations du monde grâce à l'expertise de tous les journalistes de la rédaction* » (L'Express, 2022) [« La Loupe »] ; « Au micro, les reporters partagent aussi les coulisses de leurs enquêtes » (Collet, 2023) [« Code Source »] ; « *Pas question que le podcast devienne un objet extérieur à la rédaction* » [« La Story »]. Valoriser ainsi les journalistes internes permet aussi de montrer une rédaction unie, soudée, dont les différents services communiquent entre eux. Il s'agit aussi de fournir aux journalistes la possibilité d'exploiter leur expertise tout en investissant plus de subjectivité et en donnant à comprendre les « coulisses » de leur métier. C'est notamment ce qu'explique Caroline Datchary dans son étude sur *Mediapart* : « [L']investissement dans des formats non conventionnels par la rédaction en chef afin d'inciter les journalistes à diffuser davantage d'informations et ce, en jouant sur le fait que celles qui seraient jugées "inintéressantes" ou "impubliables" dans un format conventionnel, peuvent devenir newsworthy dans un format non conventionnel. » (2010 : 130) C'est le cas lorsque les journalistes interrogés relatent les détails du quotidien d'une enquête, la manière dont se déroule une conférence de rédaction, la préparation d'une réunion politique ou les habitudes d'un mercredi à l'Assemblée nationale. Le fait de se « prêter au jeu » de l'entretien constitue pour les journalistes une nouvelle activité, qui peut être contraignante, car chronophage et en dehors des heures de travail rémunérées, mais valorise leur travail et leur donne l'occasion d'expérimenter une nouvelle manière de s'exprimer, de s'adresser au public :

On peut se permettre de faire des enquêtes sur le temps long, on peut raconter des choses d'une façon sonore, qu'on ne raconterait pas autrement¹¹.

Tous les jours, tu as un journaliste qu'on tutoie et qui va vous expliquer que [...] oui, ça peut être simple et clair, et que moi je suis quelqu'un de simple et clair, quelqu'un d'accessible [...] donc lisez mes articles parce qu'en fait c'est très clair¹².

On accentue aussi le côté « coulisses » chez nous. C'est-à-dire que là où le journaliste s'efface dans ses enquêtes, nous dans « Code source », on va au plus mettre le journaliste au centre de l'histoire ; on va dire : « [M]ais vous, à ce moment-là, vous réagissez comment ? » et « qu'est-ce que vous dites ? », et « comment est-ce que vous arrivez à entrer en contact avec cette personne ? ». Donc on apporte un peu des informations en plus par rapport au papier¹³.

D'un point de vue stratégique ensuite, proposer un podcast valorisant la parole des journalistes de la rédaction permet de créer un produit d'appel, gratuit, qui fait rayonner le média à une large échelle, y compris auprès d'un public qui ne serait pas un consommateur habitué de ses productions originelles (articles papier, journaux télévisés). C'est sur ce point qu'insiste Pierrick Fay : « *L'objectif, c'était de montrer les compétences des journalistes des Echos [...] et le podcast doit être au service de ça, de mise en valeur du travail des journalistes. [...] Quand je parle de vitrine, [il s'agit pour moi] de dire aux auditeurs du podcast : vous voyez, les Echos, c'est ça. On peut avoir l'image d'un truc un peu aride, l'économie, c'est compliqué, etc. Et bien nous, en une vingtaine de minutes, on essaye de vous rendre l'économie en quelque chose de simple*¹⁴. » Il s'agit aussi de proposer un format de podcast où les intervenants sont faciles à « caler », puisqu'ils sont sur place. C'est en ce sens que l'on peut parler de bricolage au sens

¹¹ Entretien avec Sophie Peroy-Gay, journaliste alternante pour « Le Titre à la une », 30.01.2023.

¹² Entretien avec Cyrielle Bédu, productrice de « L'Heure du Monde », 30.09.2022.

¹³ Entretien avec Thibault Lambert, co-responsable du podcast « Code Source », 26.11.2022.

¹⁴ Entretien avec Pierrick Fay journaliste, chef du service podcast des *Echos* et producteur de « La Story », 07.09.2022.

où il s'agit, littéralement, de faire « avec ce que l'on a sous la main¹⁵ ». Faire intervenir des journalistes permet certes de valoriser la rédaction, mais aussi d'aller droit au but sans en passer par une laborieuse recherche et un calage d'intervenants extérieurs.

Le podcast au service d'un journalisme narratif

Frédéric Antoine propose d'étudier la radio comme un « dispositif sonore », ce qui implique selon lui de « *décrire l'infrastructure du travail dans une radio, infrastructure matérielle et conversationnelle, et à montrer comment cette infrastructure prédéfinit des places pour chacun des participants, émetteur comme récepteur* » (2016 : 83). En déplaçant ses analyses de la radio vers le podcast natif, nous avons relevé la thématique la plus présente dans le corpus – à savoir la réforme des retraites et les mouvements sociaux la contestant¹⁶ – et codé les 17 épisodes, en prêtant une attention à la structure des épisodes (séquences repérables, présence d'archives et/ou de musique, etc.), aux conditions d'énonciation (modes d'adresse du journaliste aux invités et aux auditeurs, présence de déictiques temporels, etc.). Ce codage a permis de mettre au jour un processus central dans le podcast comme dispositif sonore : celui d'une mise en récit de l'actualité.

La narration comme plus-value : un argument récurrent pour les producteurs de podcasts d'actualité

En témoigne en premier lieu la prégnance du lexique de la narration et du récit dans les résumés des podcasts (accessibles sur le site du producteur et les plateformes d'écoute) : « L'actualité racontée simplement » [La Story] ; « Des histoires dans l'actualité racontées » [Code Source] ; « Céline Kallmann vous raconte une histoire » [Le Titre à la une] ; « Nous racontons les grandes et petites histoires du monde » [Sur le fil]. On comprend donc que ces podcasts se réclament clairement d'un journalisme narratif tel que défini par Gilles Bastin, c'est-à-dire un journalisme qui « *s'appuie sur des techniques éprouvées du récit de fiction (construction par scènes, importance des personnages, présence sensible d'un narrateur, etc.), pour enrichir le reportage journalistique* » (2018). Cette orientation vers le journalisme narratif s'explique en premier lieu par la référence faite aux podcasts américains : le « Daily Code Source » d'Adam Curry, « This American Life » d'Ira Glass (principalement basé sur des témoignages et des histoires de vie), « Serial » de Sarah Koenig (podcast d'investigation, chaque saison étant une enquête au long cours en plusieurs épisodes), et surtout le « Daily » du *New York Times* (animé par Michael Barbaro et Sabrina Tavernise), lancé en 2017 et cumulant désormais plus de 2 millions d'écoutes et érigé au rang de *parangon* du podcast d'actualité. En effet, dans leurs études respectives sur le sujet, Newman et Gallo (2019 : 5) tout comme Duriez (2020 : 3) font état du systématisme de cette évocation dans les discours des producteurs, et ce aussi bien aux États-Unis qu'en France. Même constat dans les entretiens que nous avons menés : « *Pour nous, "The Daily", ça a été une grosse référence¹⁷* » ; « *On ne le copie pas, mais on s'est beaucoup inspiré au début du Daily. [...] C'était le Daily à la française quoi¹⁸* » ; « *L'idée, c'était de faire l'équivalent du "Daily" du New York Times. [...], d'être le "Daily" français¹⁹*. »

¹⁵ C'est la définition que propose Claude Lévi-Strauss du bricolage dans son ouvrage *La Pensée sauvage* (1962, Plon).

¹⁶ À la suite d'un premier projet de réforme porté par le gouvernement d'Emmanuel Macron en 2020, et avorté en raison du contexte de la crise sanitaire, un nouveau projet de loi est présenté par Elisabeth Borne (alors premier ministre) et Olivier Dussopt (alors ministre du Travail) en janvier 2023. Ce projet de loi instaure, en outre, un report de l'âge de départ en retraite de 62 à 64 ans. En dépit de l'importance du mouvement social qui a fait suite à ces annonces, la loi a été finalement adoptée via le recours au 49.3 (le 16 mars 2023) et définitivement promulguée le 20 mars 2023.

¹⁷ Entretien avec Fabien Randrianarisoa, chef du Service audio, BFM TV, 26.01.2023.

¹⁸ Entretien avec Cyrielle Bédu, productrice de « L'Heure du Monde », 30.09.2022.

¹⁹ Entretien avec Pierrick Fay, journaliste, chef du service podcast des *Echos* et producteur de « La Story », 07.09.2022.

Pour les producteurs, ce recours à la narration présente pour principal avantage celui d'une différenciation vis-à-vis de la manière dont les médias traditionnels pratiquent l'information, permettant notamment une plus grande expression de la subjectivité journalistique. Il présente également l'avantage de la pédagogie, Marie Vanoost rappelant que pour beaucoup de journalistes, la mise en narration est une manière « *d'intéresser le lecteur à des articles qu'il n'aurait peut-être pas lus, ou pas lus jusqu'au bout, sous une autre forme* » (2016). Construire une histoire permet de « prendre le lecteur par la main » et ainsi de capter son attention jusqu'au bout. C'est aussi une manière plus incarnée, laissant plus de place pour la description et une certaine part d'émotion que cette pratique journalistique rend possible comme le remarque Alexandre Eyriès : « *Des journalistes se sont progressivement mis à raconter des histoires pour adoucir la sécheresse de certaines descriptions du réel.* » (2018 : 247) Plusieurs des journalistes interrogés mettent ainsi en avant la liberté éditoriale que leur prodigue la narration, la mise en perspective de l'actualité via une certaine prise de distance doublée d'une certaine subjectivité dans le traitement de l'information : « *On n'est plus aussi guidé par cette contrainte-là et on peut décider finalement d'aborder un sujet d'actu de n'importe quelle manière, c'est-à-dire le commencer différemment*²⁰. » ; « *On peut raconter des choses de façon sonore, qu'on ne raconterait pas autrement*²¹. »

Raconter l'actualité comme une histoire : une formule stable, mais répétitive

L'un des principaux procédés mobilisés dans ces podcasts consiste à traiter les faits d'actualité comme des histoires, avec des protagonistes identifiables, une situation initiale et des rebondissements. La forme narrative donnée à l'information, dans les cas qui nous intéressent ici, consiste d'abord à assigner au présentateur le rôle d'un narrateur. On le comprend clairement dès les premières minutes des épisodes, toujours ponctuées d'une même phrase d'accroche où l'animateur ou animatrice se présente, et s'adresse au public. Citons les cas des accroches de « L'Heure du Monde » et de « La Loupe » : « *Bonjour, je m'appelle Jean-Guillaume Santi/Cyrielle Bédu... et il est l'heure du Monde.* » ; « *Salut, c'est Xavier Yvon. Nous sommes le... Bienvenue dans "La Loupe", le podcast quotidien de L'Express. Allez venez, on va écouter l'info de plus près.* » C'est ensuite ce narrateur qui, sans d'archives à l'appui, va mettre en contexte le sujet d'actualité central de l'épisode et en présenter les protagonistes. On retrouve ainsi les trois caractéristiques du récit telles que rappelées par Marc Lits : « *La mise en récit entraîne enfin des choix de narration de trois types : des questions de structure, de temps, de personnages. Le récit, par définition, est un objet clos sur lui-même avec un début, un milieu et une fin.* » (2019 : 139)

Commençons par cet aspect de structure. Celle-ci reste sensiblement la même d'un titre de podcast à l'autre et d'un épisode à l'autre. Elle repose essentiellement sur une alternance entre parole journalistique et son d'archives. La structure est assez similaire d'un titre de podcast à l'autre : générique/amorce, présentation du sujet par le présentateur à l'appui d'archives sonores, entretien avec relances du commentateur et de nouveau archives sonores et ponctuations musicales, etc.

Si cette structure type est en soi peu innovante et rappelle bien sûr celle d'un documentaire destiné à une diffusion télévisée, il faut toutefois souligner quelques innovations proposées çà et là. En la matière, c'est surtout « La Loupe » qui propose différents dispositifs d'un épisode à l'autre, le plus souvent avec un objectif pédagogique. Un épisode se présente par exemple sous forme de captation d'une conférence de rédaction²², un autre comme une « armoire à archives »

²⁰ Entretien avec Thibault Lambert, co-responsable du podcast « Code Source », 26.11.2022.

²¹ Entretien avec Sophie Peroy-Gay, journaliste alternante pour « Le Titre à la une », 30.01.2023.

²² « La Loupe », épisode du 22 mars : « Réforme des retraites : l'échec d'aujourd'hui et le casse-tête de demain ».

qui permet de remonter dans le temps et de faire un retour sur de précédents épisodes consacrés au même sujet²³, un autre encore recourt à un objet, une « bible » à disposition des journalistes, dont on entend les pages se tourner et dont la matérialité est commentée : les pages sont marquées de *posts-its* de différentes couleurs, chaque couleur correspondant à un type d'événement. Notons également que cette structure type, qui rappelons-le est basée sur celle du « Daily » du *New York Times*, permet de faire du podcast d'actualité un genre journalistique certes récent, mais dont les principales caractéristiques, prises dans une généalogie médiatique affirmée, facilitent son identification et le stabilisent dans le secteur encore émergent du podcast natif français.

Quant aux personnages, ils sont rendus présents dans la narration par leur évocation et leur description. Non seulement leur titre et leur fonction sont presque toujours rappelés, mais il est également fréquent de les voir décrits dans des catégories d'actions (« *elle [Élisabeth Borne] est à la tribune, mais elle ne peut pas commencer à parler*²⁴ », « *On ne l'a pas entendue, elle a été débordée par les cris des uns et des autres*²⁵. » ou des gestes, voire des expressions faciales. Ainsi trouve-t-on une description d'Olivier Dussopt : « *[O]n voit bien qu'il est atteint. On sent qu'il accuse le coup et qu'il n'a plus de voix, il est fatigué, il a une écharpe autour du cou*²⁶. » Notons également que l'évocation de protagonistes est fréquente dans les épisodes, dans une sorte de mise en abyme du procédé narratif : « *voilà pour les souvenirs. Depuis, il y a eu l'entrée en scène des personnages principaux de cette réforme*²⁷. » ; « *Depuis près de 4 mois, c'est la saga dont on lit les rebondissements presque tous les jours et à force on commence à bien connaître les personnages. Macron donc, Borne, Dussopt, mais aussi les députés LFI, les sénateurs de droite, les syndicats, et les manifestants*²⁸. » Les récits d'actualité que proposent ces podcasts reposent donc sur l'identification claire de protagonistes décrits dans leur fonction, mais dont la personnalité ou du moins les réactions ou le comportement peuvent aussi être commentés pour l'auditeur.

Enfin, c'est par l'utilisation déterminante des sons d'archives, qui vient enrichir le point de vue des intervenants, que le discours devient récit. Généralement crédités dans les métadonnées, ils sont principalement fournis par l'INA, et proviennent donc de journaux télévisés ou radiophoniques, qui peuvent dater de plusieurs années (diverses références sont faites aux mobilisations contre la réforme des retraites de 1995 par exemple), comme de quelques jours voire quelques heures avant la diffusion de l'épisode. Sur la base d'un comptage manuel (à partir de l'écoute des épisodes et de la consultation des pages qui leur sont dédiés sur le site du producteur et les plateformes d'écoute), nous avons compté puis répertorié dans le tableau ci-dessous (table 3) les sources créditées²⁹. Ces résultats chiffrés montrent bien que ce sont en très grande majorité des archives sonores issues de journaux radio ou télévisés des grandes chaînes françaises (publiques comme privées) qui sont mobilisées.

²³ « La Loupe », épisode du 28 mars : « Réforme des retraites : la violence et le calendrier changeront-ils la donne ? ».

²⁴ « Code Source », épisode du 23 mars : « Retraites, 49.3 et motions de censure : retour sur un mois explosif pour l'exécutif ».

²⁵ « La Story », épisode du 23 mars : « Retraites, un 49.3 et après ? ».

²⁶ « Code Source », épisode du 2 mars : « Qui est Olivier Dussopt, ancien socialiste et visage de la réforme des retraites ? ».

²⁷ « Le Titre à la une », épisode du 16 mars : « Le 49.3 peut-il faire tomber le gouvernement ? ».

²⁸ « La Loupe », épisode du 16 mars « Comment Emmanuel Macron veut relancer son quinquennat après la réforme des retraites ».

²⁹ Pour « Sur le fil » comme pour « Le Titre à la une », les sources des archives mobilisées ne sont pas précisées dans les métadonnées.

Titre	TV	Radio	INA	sons captés pour l'épisode	autres
« La Story » (<i>Les Echos</i>)	8	0	0	1	0
« Code Source » (<i>Le Parisien</i>)	10	6	2	1	1
« L'Heure du Monde »	4	2	0	0	6
« La Loupe » (<i>L'Express</i>)	9	5	2	0	4
« Le Titre à la une » (BFM TV)	ras	ras	ras	ras	ras
« Sur le fil » (AFP)	ras	ras	ras	ras	ras

Table 3. Répartition des archives et sons extérieurs mobilisés dans les épisodes

Avec en moyenne quatre à sept extraits par épisodes, d'une durée de quelques secondes chacun, les archives fonctionnent comme des ponctuations à la fois illustratives et informatives. Elles permettent aussi de renforcer le propos du journaliste et d'exemplifier le sujet traité, ce qui explique que plusieurs des épisodes traités reprennent, pour un même sujet, les mêmes sources sonores : ainsi retrouve-t-on le discours d'Élisabeth Borne déclenchant le 49.3 à l'Assemblée dans les six épisodes dédiés au 49.3, ce à quoi s'ajoutent aussi des extraits de l'intervention d'Élisabeth Borne puis d'Emmanuel Macron au JT (respectivement 4 et 3 utilisations). Ajoutons qu'aux archives s'ajoutent plus rarement des sons originaux, produits et montés directement par les journalistes de l'équipe de production pour les besoins du reportage (sons pris en manifestation, réalisation de micro-trottoir, etc.). Un examen détaillé des sources de ces archives (voir figure 3) permet en outre de constater qu'étonnamment, ce sont en majorité des archives d'origine télévisuelle qui sont mobilisées, résultat qui mériterait d'être confronté à d'autres épisodes pour en tirer une conclusion stable.

L'utilisation d'une archive ou d'un son de reportage permet de changer de voix, de rythme, et donc de maintenir l'attention de l'auditeur. Mais elle peut aussi produire également une forme de répétition, le commentaire du journaliste et le propos de l'archive étant souvent redondants. Le recours à la mise en récit peut donc être considéré comme une contrainte, aussi implicite soit-elle, dès lors qu'une volonté de différenciation émerge. C'est le point de départ de l'analyse d'Alexandre Eyriès sur le journalisme narratif : « *Face à la montée en puissance des médias sociaux et du journalisme participatif, les professionnels de l'information ont dû se recentrer sur leur cœur de métier et développer des manières différentes de traiter l'actualité.* » (Eyriès, 2018 : 247) S'il s'agit, pour reprendre les termes de l'auteur, de rendre l'information « *plus attrayante et plus intéressante* » (Eyriès, 2018 : 248) et si les producteurs décrivent bien les nombreux avantages qu'un traitement narratif de l'information leur procure, ce recours à la narration peut également s'avérer une injonction et peut, dans une sorte de retour de bâton, constituer une forme de standardisation.

Ressemblances thématiques d'un épisode à l'autre, et d'un podcast à l'autre

Pour quantifier les sujets d'actualité mis en avant dans ces podcasts, nous avons répertorié chacun des 138 épisodes selon les 13 principales thématiques suivantes : « écologie », « conflit russo-ukrainien », que nous avons volontairement distingué de « international/politique étrangère », « santé », « retraites » (pour les sujets liés à la réforme des retraites de 2023),

« économie », « portrait/*success story* » (des épisodes centrés sur un seul personnage, célèbre ou anonyme, privilégiant le témoignage et/ou le parcours de vie), « société », « technologie/numérique », « féminisme/violences sexistes et sexuelles » ; « faits divers / police justice » ; « divertissement » ; « vie politique ».

Nous avons constitué ces catégories *ad hoc*, partant des titres des épisodes et de leur écoute ainsi que du rubriquage habituel de la presse quotidienne nationale, et considérant qu'une seule thématique peut être attribuée à un épisode de podcast (chaque épisode ne traitant que d'un seul sujet). Les sujets liés à la vie politique et en particulier à la réforme des retraites (n=19) et à la guerre en Ukraine (n=15) dominent, suivis de près par les sujets « économie » (n=15), « portrait/*success story* » (n=15), ainsi que « technologies et numérique » (n=13). En revanche, les thématiques « faits divers » et « divertissement » comptabilisent respectivement 6 et 7 épisodes. Il ressort de ce codage que le traitement de ces différentes thématiques est assez homogène selon les différents titres de podcast étudiés (figure 1), et peut en premier lieu s'expliquer de manière assez logique : les médias généralistes hiérarchisent les thèmes traités en mars 2023 de la même manière, partageant la même logique de mise à l'agenda.

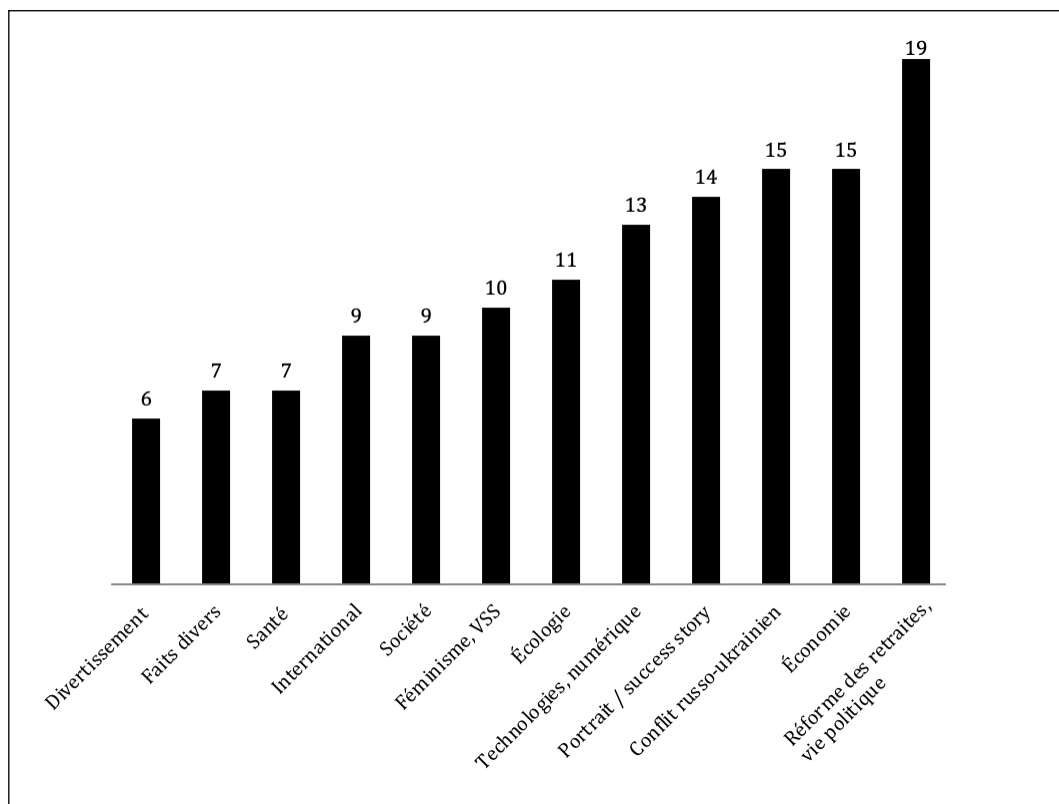


Figure 1. Nombre d'épisodes pour chaque thématique dominante

La plupart des thématiques sont traitées au moins une fois dans chaque titre de podcasts, et dans des proportions comparables. On trouve ainsi, pour la catégorie « écologie », 2 épisodes pour « La Story », « Sur le fil » et « Le Titre à la une », 1 épisode pour « Code Source » et « L'Heure du Monde », 3 pour « La Loupe ». De même, la thématique « International » est traitée dans 3 épisodes pour « L'Heure du Monde », « La Loupe » et « Sur le fil », contre un seul épisode pour « La Story », « Code Source » et « Le Titre à la une ». En outre, ces titres de podcasts témoignent

d'une volonté de diversifier les thématiques traitées. Parmi les 13 thématiques répertoriées, chacun des titres de podcasts en traite entre 8 (« La Loupe ») et 11 (« Code Source », « Sur le fil »). Plusieurs personnes enquêtées expliquent cette volonté de diversification des thématiques, notamment Thibault Lambert qui insiste sur le lien avec la ligne éditoriale du média producteur que le podcast cherche à refléter : « *On a un peu cette obligation de refléter la ligne éditoriale du Parisien, qui est très diversifiée. Notre but, c'est que chaque semaine de "Code Source", il y ait à peu près... que ça reflète un peu l'éclectisme du journal*³⁰. »

Dans le même temps, ce pluralisme de l'information est contrasté par un effet de répétition. Si ces podcasts appartiennent à des médias aux lignes éditoriales très diversifiées et différentes les unes des autres, leurs productions podcast en revanche tendent à effacer cet ancrage pour proposer des contenus assez similaires. En témoignent notamment plusieurs épisodes aux titres et aux angles comparables. Par exemple « Leslie et Kevin, les zones d'ombre du double meurtre » (« La Loupe ») et « Meurtre de Leslie et Kevin, trois suspects et beaucoup de zones d'ombre » (« Code Source ») ; ou encore « Camaïeu, Go Sport, Gap... Comment l'empire de Michael Ohayon s'écroule » (« Code Source »), et « Camaïeu, San Marina, Kookai : désastre dans le monde du prêt-à-porter » (« L'Heure du Monde »). On retrouve donc ici le constat opéré par Emmanuel Marty, Franck Rebillard, Nikos Smyrnaio et Annelise Touboul : « *La multiplicité des espaces de publication sur Internet pourrait favoriser le pluralisme tout autant que certaines redondances.* » (2010) Parmi les marqueurs de cette redondance se trouve aussi une répétition dans la formulation des titres, dont la tournure à l'interrogative constitue un trait commun à l'ensemble du corpus (68 % des épisodes étudiés, n=94).

On assiste ainsi à une forme d'uniformisation des contenus dont parlaient déjà Theodor W. Adorno et Max Horkheimer dans leur théorie critique des industries culturelles (1974). Dans ce contexte, celle-ci prend la forme d'une « *circulation circulaire de l'information* » dont parlait Pierre Bourdieu (1996) et que l'on retrouve dans les analyses sur la reprise des informations formulées par Julia Cagé, Nicolas Hervé et Marie-Luce Viaud (2017). Dans le corpus étudié, les similitudes s'observent en matière de cadrage, mais aussi du style, des tournures de phrases, des sons d'archives utilisés, et ce alors même que les podcasts sont produits par des médias aux lignes éditoriales pourtant très éloignées. Les ressemblances de structure, de contenus de ces podcasts et de la manière dont ils sont valorisés sont similaires s'expliquent par les codes et les pratiques que ces différents producteurs partagent.

Ces cadres partagés conduisent à une même conception de la *newsworthiness* ; cette notion forgée en 1965 par Johan Galtung et Mari Holmboe Ruge, reprise et complétée par Tony Harcup et Deirdre O'Neil en 2001, implique qu'un fait est susceptible de se voir accorder un traitement journalistique selon une dizaine de critères, parmi lesquelles l'agenda médiatique est déterminant³¹. Les podcasts du corpus traitent en effet des mêmes sujets, selon un angle similaire, ce qui laisse deviner une mécanique journalistique comparable d'un média à l'autre. Cette mécanique repose d'une part sur un principe de concurrence inversée (si tous les concurrents parlent d'un sujet, c'est qu'il faut en parler aussi) et d'autre part sur une ambition de complémentarité : l'offre éditoriale est de traiter des mêmes sujets que dans le format initial (papier/dépêche/télévision), mais d'une autre manière ; et c'est la mise en perspective qui permet précisément aux médias traditionnels de faire ce pas de côté dans leurs podcasts quotidiens. C'est ainsi logiquement la recherche des mêmes résultats qui conduit à produire des contenus similaires.

³⁰ Entretien avec Thibault Lambert, co-responsable du podcast « Code Source », 26.11.2022.

³¹ Au sujet de la notion de *newsworthiness*, son évolution et ses différentes applications possibles, voir notamment Arnaud Mercier, « La lecture événementielle des faits politiques : entre logiques journalistiques et (dés)intermédiation numérique ».

Laisser « tiédir » pour mieux mettre en perspective l'actualité : une vraie valeur ajoutée du podcast natif

Il faut enfin envisager ce traitement de l'actualité par les podcasts de notre corpus au regard de la conception du temps qu'ils proposent. En effet, les producteurs sont nombreux à faire de cette contrainte du temps de production qui sauf exception interdit un traitement immédiat des événements – une plus-value éditoriale :

Il y a des rendez-vous très importants comme ça, sur lesquels exceptionnellement, on fait des épisodes même très courts, presque du jour pour le lendemain, mais c'est vraiment très exceptionnel. Sinon y a toujours 3 ou 4 jours de battement entre l'actu, voire des fois beaucoup plus. Et c'est un parti pris qu'on a et qui est assumé qui ne gêne pas trop les gens en fait, parce que [...] je pense qu'on est suivi par des gens qui s'intéressent à l'actu, mais qui ne la suivent pas au quotidien³².

Comme un épisode de « Code Source » en moyenne, c'est 3 jours, nous on a tout de suite pris le parti de... On a un peu abandonné l'idée de réagir à chaud. Et donc c'est pour ça qu'on a pris ce créneau de raconter des histoires d'actu. C'est-à-dire qu'on choisit plutôt une temporalité de raconter ce qu'il vient de se passer, c'est-à-dire un peu un feuilleton³³.

Disons que ce n'est pas du flow flux à 100 %, c'est de l'actualité chaude, mais qu'on a laissée tiédir un peu³⁴.

En arrivant dans un deuxième temps, ces podcasts permettent ainsi la synthèse de plusieurs jours, semaines, voire mois d'articles sur un sujet, et ainsi livrer à l'auditeur la somme d'une expertise journalistique accumulée sur un long laps de temps. Par quels procédés cette mise en perspective est-elle mise en œuvre, mise « en ondes » ?

C'est d'abord une recontextualisation qui est proposée, ce qu'explicitent souvent les journalistes en début d'épisode : « Pour comprendre comment on en est arrivés là³⁵. » ; « Revenons un tout petit peu en arrière : comment en est-on arrivés là ?³⁶ » ; « Revenons d'abord sur le feuilleton de ces derniers jours³⁷. » ; « Si on essaye de comprendre comment on est arrivés là aujourd'hui...³⁸ » La clé de cette mise en perspective consiste ainsi à remonter dans le temps : « Code Source refait le film sur la réforme des retraites³⁹. » ; « On regarde vers le passé pour éclairer le présent⁴⁰. » Dans ce retour, ce sont, d'un épisode à l'autre, les mêmes événements qui sont évoqués : les mouvements sociaux de 1995 (2 épisodes), le mouvement des Gilets jaunes (3 épisodes), la campagne d'Emmanuel Macron en 2017 (3 épisodes), la réforme des retraites avortée en raison de la crise sanitaire en 2020 (2 épisodes), la nouvelle campagne électorale d'Emmanuel Macron en 2022 (5 épisodes), puis l'annonce du projet de loi par Élisabeth Borne

³² Entretien avec Cyrielle Bédu, productrice de « L'Heure du Monde », 30.09.2022.

³³ Entretien avec Thibault Lambert, co-responsable du podcast « Code Source », 26.11.2022.

³⁴ Entretien avec Pierrick Fay, journaliste, chef du service podcast des *Echos* et producteur de « La Story », 07.09.2022.

³⁵ « Code Source », épisode du 23 mars, « Retraites, 49.3 et motions de censure : retour sur un mois explosif pour l'exécutif ».

³⁶ « L'Heure du Monde », épisode du 22 mars, « Après le 49.3, Emmanuel Macron plus isolé que jamais ».

³⁷ *Ibid.*

³⁸ « La Loupe », épisode du 22 mars, « Réforme des retraites : l'échec d'aujourd'hui, le casse-tête de demain ».

³⁹ « Code Source », épisode du 23 mars : « Retraites, 49.3 et motions de censure : retour sur un mois explosif pour l'exécutif ».

⁴⁰ « La Loupe », épisode du 7 mars : « Retraites : les mobilisations passées sont-elles un exemple à suivre pour faire échouer la réforme ? ».

en janvier 2022 (2 épisodes). Il s'agit donc, dans un souci pédagogique, de faire une courte synthèse, y compris pour un auditeur ou une auditrice qui n'aurait pas à sa disposition tous ces éléments. Ces podcasts vont donc dans le sens de l'essor du « *journalisme d'explication* », observé notamment par Guillaume Goasdoué (2015 : 168).

En deuxième lieu, la mise en perspective de l'actualité dans le corpus étudié consiste à interroger l'avenir. Là encore, l'objectif est clairement annoncé dans les épisodes : « *Et maintenant ? Comment gouverner ?* » ; « *Si on se pose la question un peu plus largement pour la suite : qu'en est-il de sa capacité à gouverner ?* » ; « *J'aimerais maintenant qu'on s'intéresse aux conséquences politiques*⁴¹. » Deux grandes pistes de réflexion reviennent d'un épisode sur l'autre : la suite du quinquennat d'Emmanuel Macron dans un contexte de tension sociale, que celui-ci, disent les journalistes, pourrait chercher à atténuer avec d'autres réformes concernant notamment l'écologie ou le pouvoir d'achat ; à l'inverse, et sur le plus long terme, presque tous les épisodes se concluent en interrogeant la place qu'un tel contexte pourrait laisser à l'extrême droite dans les années à venir.

Toutefois, ce « tiédissement » de l'actualité revendiquée par les producteurs doit être relativisé. En effet, bien qu'interrogeant passé comme avenir, les épisodes étudiés s'inscrivent très nettement dans une temporalité resserrée, et se destinent à une écoute dans les quelques jours qui suivent la mise en ligne du podcast, voire le jour même, comme en témoignent les innombrables marqueurs en ce sens. Les termes « aujourd'hui », « hier » et « demain » apparaissent respectivement 30, 7 et 6 fois dans l'ensemble des épisodes. En outre, les événements datés devant survenir seulement quelques jours après l'épisode sont fréquemment évoqués : « jusqu'au 12 mars » (pour un épisode diffusé le 6 mars) ; « ce jeudi 2 mars » (pour un épisode diffusé le jour même). Cet ancrage dans une contemporanéité immédiate s'explique par les modes de consommation des podcasts : si les épisodes peuvent être pensés pour « durer » et pouvoir être écoutés plusieurs semaines, voire plusieurs mois après leur mise en ligne, les chiffres montrent qu'en grande majorité, les écoutes se font le jour même de la publication de l'épisode (Newman et Gallo, 2019 : 23). Toutefois, ces remarques mériteraient d'être mises à l'épreuve d'une analyse plus étendue, prenant en compte des sujets de différentes natures, inscrits dans une temporalité plus diluée.

Conclusion

La plus-value du podcast d'actualité semble résider à un triple niveau des modes de production et de réception. Il permet au média producteur de diversifier son offre et ainsi de capter un public qui est considéré par les producteurs comme n'étant pas nécessairement un lecteur/téléspectateur fidèle ; il permet aux journalistes d'insuffler davantage de subjectivité, voire d'humour que dans ses articles et de donner à voir les coulisses de son métier ; il permet une familiarisation synthétique avec des sujets parfois complexes, avec des intervenants qui orientent leur discours vers la synthèse, dans un souci de pédagogie et d'accessibilité.

Étant donné ces ambitions communes, il n'est pas étonnant de constater que ces podcasts sont, souvent, très similaires les uns aux autres. Alors qu'il se présente comme une « nouvelle » manière de présenter l'information, le podcast d'actualité est donc déjà en partie formaté, ce qui témoigne de son installation en tant que genre journalistique et de son identification en tant que telles.

Même s'il se développe, le podcast d'actualité reste un objet encore neuf, dont cet article a espéré éclairer certains des traits les plus saillants. Nous posons seulement les premières pierres que de futures études viendront, nous l'espérons, bientôt compléter. Deux pistes en particulier méritent à nos yeux une attention particulière. Il serait intéressant d'étendre

⁴¹ « L'Heure du Monde », épisode du 17 mars, « Retraites : après le 49.3, le risque de l'explosion sociale ».

l'analyse aux différents formats que revêt le podcast d'actualité, les uns plus courts (les flashes, les revues de presse) et les autres plus longs (les documentaires, les enquêtes en plusieurs épisodes), ainsi que les podcasts produits non seulement par les médias traditionnels, mais aussi par les studios spécialisés. Ce sont alors les caractéristiques inhérentes au podcast d'actualité, si tant est qu'elles existent, qui pourraient être mises au jour. Il serait également fécond d'analyser les podcasts d'actualité d'un point de vue non seulement discursif, mais aussi économique afin d'interroger leur place dans l'écosystème du podcast natif français, qui se développe encore. Il faudrait alors s'interroger sur les motivations d'ordre financier (captation d'abonnés, renouvellement du modèle d'affaires, vitrine pour de futurs investissements) qui peuvent pousser les rédactions des médias traditionnels à investir le podcast d'actualité. ■

Flore Di Sciullo est postdoctorante à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Références

- (s. a.) (2022). La Loupe fête son premier anniversaire ! *L'Express* [en ligne] [lexpress.fr, 13.07.2022](https://www.lexpress.fr/13.07.2022).
- Adorno, T. W. et M. Horkheimer (1974). *Dialectique de la raison*. Gallimard.
- Autret, N. (2021). *Raconter l'actualité locale à travers le podcast : l'aventure de la Presse Quotidienne Régionale Responsable*, mémoire en Sciences de l'information et de la communication, Sorbonne Université.
- Bastin, G. (2018). Notice « Narratif (journalisme-) ». *Petit lexique du journalisme*. Presses universitaires de Grenoble, p. 103-105.
- Bonacossa, C., A. de Rochegonde et D. Soulas-Gesson (2021). Le boom des podcasts d'actualité. *Stratégies* [en ligne] [strategies.fr, 31.03.2021](https://www.strategies.fr/31.03.2021).
- Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision*. Liber-Raisons d'agir.
- Brachet, C. (2009). L'appropriation d'Internet par les médias « non-informatisés » : le cas des podcasts. *Communication & langages*, 161, 21-32.
- Cagé, J., N. Hervé et M.-L. Viaud (2017). *L'information à tout prix*. INA.
- Collet, E. (2023). « Code Source » en plein dans le mille. *Le Parisien* [en ligne] [leparisien.fr, 22.05.2023](https://www.leparisien.fr/22.05.2023)
- Datchary, C. (2010). Ce que le web 2.0 fait à l'autonomie journalistique. Dans C. Lemieux (dir.), *La subjectivité journalistique* (p. 123-140). EHESS.
- Delcambre, A. (2020). *Le Monde lance un podcast quotidien*. *Le Monde* [en ligne] [lemonde.fr, 31.03.2020](https://www.lemonde.fr/31.03.2020).
- Dollé, E. (2020). Le podcast « L'envers du récit » : les coulisses de la fabrication de l'information montrées par *La Croix*. *Effeillage*, 9, 70-74.
- Duriez, I. (2020). Les podcasts d'actualité en plein « boom » depuis le confinement. *La revue des médias* [en ligne] [larevuedesmedias.ina.fr, 26.06.2020](https://www.larevuedesmedias.ina.fr/26.06.2020).
- Escande-Gauquié, P. (à paraître). Le podcast « La Story » des *Echos* ou la parole donnée.
- Eyriès, A. (2018). Le journalisme narratif à l'épreuve du réel : vers une sociologie en actes. *Hermès*, 82, 247-255.

- Gasser, K. (2020). *Quand la presse quotidienne généraliste française s'essaye au podcast natif : la réécriture de l'information par le son*, mémoire en sciences de l'information et de la communication, Sorbonne Université.
- Glevarec, H. et N. Becqueret (2016). Analyser les dispositifs radiophoniques. Dans F. Antoine (dir.), *Analyser la radio : méthodes et mises en pratique*. De Boeck.
- Goasdoué, G. (2015). Pratiques et normes journalistiques à l'ère numérique : ce que les logiques d'écriture enseignent. *Politiques de communication*, 5, 153-176.
- Laugée, F. (2017). Comment les éditeurs web investissent-ils le web ? Pratiques, enjeux et perspectives : des entreprises de presse devenues cyber-dépendantes. Dans J.-B. Legavre et R. Rieffel, *Le Web dans les rédactions de presse écrite : processus, appropriations, résistances* (p. 31-54). L'Harmattan.
- Lesaunier, M.-E. et A. Mercier (2023). Le podcast natif d'information : opportunités et nouveaux défis pour les journalistes. Dans I. Saleh, N. Bouhai, Leleu-Merviel (dirs), *La fabrique du sens à l'ère de l'information numérique : enjeux et défis – Actes du colloque H2PTM'23* (p. 273-292). ISTE Éditions.
- Lits, M. (2019). Récits médiatiques. Dans B. Lafon (dir.), *Médias et médiatisation* (p. 137-144). Presses universitaires de Grenoble.
- Manasterski, V. (2023) La presse écrite s'empare du podcast en Suisse francophone. *European Journalism Observatory* [en ligne] fr.ejo.ch, 06.11.2019.
- Marty, E, F. Rebillard, N. Smyrnaiois et A. Touboul (2010). Variété et distribution des sujets d'actualité sur Internet. Une analyse quantitative de l'information en ligne. *Mots : les langages du politique*, 93, 107-126.
- Mayer, M. (2022). Le podcast d'actualité : avenir prometteur ou effet de mode ? *Télérama* [en ligne] [telerama.fr](https://www.telerama.fr), 04.01.2022.
- Mercier, A. (2017). La lecture événementielle des faits politiques : entre logiques journalistiques et (dés)intermédiation numérique. *Sciences de la société*, 102, 32-51.
- Newman, N. et N. Gallo (2019) *News podcasts and the opportunities for publishers*. [Fichier PDF]. Reuters Institute for the Study of Journalism.
- Vanoost, M. (2016). Journalisme narratif : des enjeux contextuels à la poétique du récit. *Cahiers de narratologie : analyse et théorie narratives* [en ligne] journals.openedition.org, 22.12.2016.
- Welcomme, A. (2021). *Le podcast « L'envers du récit » produit par La Croix : du journalisme mythifié au journalisme professé*, mémoire en Sciences de l'information et de la communication, Sorbonne Université.

De la sociologie du journalisme à la psychologie des journalistes : pour une méta-analyse critique des études portant sur l'adaptation des journalistes

Samuel Lamoureux, Université TÉLUQ

RÉSUMÉ

En nous inspirant d'une épistémologie historique de la psychologie, nous proposons dans cet article d'analyser la manière dont une nouvelle vague de recherches anglophones s'est approprié la psychologie cognitivo-comportementale pour aborder la santé mentale et le bien-être des journalistes. Par le biais d'une analyse de contenu thématique, nous examinons comment une série d'études journalistiques récentes cadrent le *coping* (l'adaptation) des journalistes. Plusieurs thèmes sont repérés, notamment : une conception transhistorique des causes de la souffrance, une vision anémique et individualisante du sujet souffrant, une micro-gestion des émotions positives et une insistance sur la sortie du métier. Les recherches inspirées par la psychologie cognitive-comportementale mettent ainsi en scène des journalistes isolés, condamnés à s'adapter continuellement (*to cope*) pour survivre.

ABSTRACT

Drawing on a psychological historical epistemology, we propose in this article to analyze the way in which a new wave of English-language research has appropriated cognitive-behavioral psychology to address the mental health and well-being of journalists. Through a thematic content analysis, we examine how a series of recent journalistic studies frame journalists' coping. Several themes are identified, including a transhistorical conception of the suffering causes, an anomic and individualizing vision of the suffering subject, a micromanagement of positive emotions and an emphasis on exiting the profession. Research inspired by cognitive-behavioral psychology thus features isolated journalists, condemned to continually adapt (*to cope*) to survive.

Cet article s'inscrit dans le cadre d'une méta-analyse critique de l'évolution du champ de recherche en journalisme¹. Des années 1980 jusqu'au début des années 2000, les études journalistiques étaient étroitement associées à la sociologie du journalisme, notamment aux travaux de grands penseurs tels Bourdieu, Goffman ou Latour. À cette époque, les recherches ambitionnaient de comprendre la nature du travail réalisé dans les salles de rédaction et d'éclairer des enjeux centraux comme la relation des journalistes aux sources dominantes ou la montée du numérique (Neveu, 2013). Sous l'influence de Bourdieu, certaines analyses par exemple l'influence des champs économique ou politique sur le champ journalistique (Benson, 2006 ; Duval, 2000). D'autres, dans le sillon de Latour, enquêtaient sur les assemblages sociotechniques qui co-constituaient les salles de rédaction (Wiard, 2019 ; Schmidt, 2022). « *Comprendre le travail des journalistes, c'est d'abord le regarder en train de se faire, dans les salles et conférences de rédaction, les entretiens, la chasse aux images, le tri des dépêches et des communiqués* », résume Érik Neveu au début de son livre *Sociologie du journalisme* (2013 : 6).

Or, depuis la décennie 2010, la montée de nouveaux enjeux tels la santé mentale, le harcèlement ou les risques psychosociaux ont motivé plusieurs chercheurs et chercheuses à se tourner vers la psychologie et la souffrance au travail pour penser l'évolution de la profession (Lamoureux, 2023 ; Belair-Gagnon, 2022 ; Kotisava, 2019 ; Reinardy, 2011). De multiples projets de recherche récents² s'inscrivent dans cette tendance. En 2023, des chercheurs et chercheuses de premier plan en études journalistiques publiaient, dans la collection « Behavioral Sciences » de Routledge, un livre intitulé *Happiness in journalism* (Belair-Gagnon, Holton et al., 2023). En 2022, des chercheurs canadiens lançaient le blogue *Well-Being in News* (« *Le bien-être dans la salle des nouvelles* »). Un an auparavant, l'International Journalists' Network faisait de même en proposant une boîte à outils sous le thème « *Mental Health and Journalism* ».

Les rencontres professionnelles destinées aux journalistes ne sont pas en reste. Lors de son congrès de 2023, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec a organisé une formation invitant les participants à « *prendre soin de soi* » et offrant « *des conseils pour maintenir une bonne santé mentale et émotionnelle* » (FPJQ, 2023). En France, la Conférence des écoles de journalisme a abordé les « *nouveaux enjeux de santé mentale* », dont le stress et le trauma (CEJ, 2023).

Les recherches sur la psychologie des journalistes et la souffrance au travail sont toutefois des terrains de luttes où s'affrontent des approches psychodynamiques, individuelles, vitalistes et cognitivo-comportementales. D'un côté, plusieurs travaux ont démontré que la souffrance dans les salles de rédaction poss

ède une dimension sociale et collective : pensons notamment à la précarisation du métier, à la convergence dans les entreprises de presse, ou encore à la montée de la gouvernance algorithmique qui introduit de la concurrence entre les reporters (Lamoureux, 2021 ; Charon et Pigeolat, 2021 ; Cohen, 2019 ; Gollmitzer, 2024). Dans cette tradition d'inspiration psychodynamique (Dejours, 2015), les causes de la souffrance sont reliées « à l'organisation du travail, et notamment au décalage travail prescrit/travail réel, non pris en compte par les directions d'entreprise » (Marichalar et Martin, 2011 : 35).

¹ La recherche en journalisme se prête tout particulièrement à l'exercice de la méta-analyse (Le Cam et Ruellan, 2017). En plus d'avoir été traversée par de nombreux emprunts, notamment des études littéraires ou de la sociologie, elle se situe à la frontière de l'industrie des médias, ce qui a façonné les attentes à son égard de même que son financement.

² Précisons que la présente étude se penche sur des recherches se situant dans le champ du journalisme et non de la psychologie. Pour cette raison, elle rend compte de la manière dont un ensemble de travaux en journalisme empruntent des concepts à la psychologie et non de la manière dont la recherche en psychologie aborde le travail journalistique.

D'un autre côté, plusieurs chercheurs et chercheuses en journalisme, surtout dans le monde anglo-saxon où la théorie cognitive-comportementale (TCC) est historiquement plus influente³ (Rabeyron, 2019), ont fait émerger une conception individualiste de la souffrance axée sur le concept d'adaptation (*coping*) (Deuze 2023 ; Ragsdale et Newman, 2023 ; Monteiro, Marques Pinto et al. 2016). Comme le dit Renault (2021), la vision sociale de la souffrance au travail est souvent critiquée parce qu'elle serait trop vague, mais aussi parce qu'elle mettrait de l'avant des objectifs épistémologiques contradictoires (descriptifs, explicatifs, critiques). Les chercheurs et chercheuses s'inspirant de la TCC lui préfèrent des concepts plus « mesurables » comme celui de stress, de choc post-traumatique ou encore de *coping*, que nous examinerons plus particulièrement dans cet article (Renault, 2021). Notre objectif est de cartographier cette nouvelle tendance ayant émergé dans le champ de recherche depuis quelques années (voir la Figure 1), et ce dans le but de la critiquer de manière généalogique – une critique à notre sens inédite.

Deux questions de recherche sont ainsi au centre de cet article : comment cartographier l'approche individualisée de la souffrance au travail ayant émergé dans les cinq dernières années dans les recherches en journalisme ? Quels sont les biais idéologiques se dégageant de l'analyse discursive et thématique de ces travaux ? L'hypothèse guidant notre réflexion est la suivante : le recours à la TCC encourage ce que la philosophe Barbara Stiegler (2019) nomme un *biais adaptatif*⁴. Dépourvue de concepts critiques dans lesquels ancrer l'analyse du travail des journalistes comme un processus (voire un réseau ou un champ), une partie de la recherche en est venue à insister sur la manière dont les journalistes s'adaptent individuellement face aux mutations du monde du travail.

Dans la première partie de ce texte, nous montrerons d'abord la nécessité de pratiquer une épistémologie critique – et historique – de la psychologie au sein de la sociologie du journalisme et des sciences de l'information. En mobilisant une analyse de contenu thématique, nous analyserons ensuite les biais que peut induire la TCC et spécialement la notion d'adaptation (*coping*) sur les études journalistiques, notamment : une conception transhistorique des causes de la souffrance, une vision anomique et individualisante du sujet souffrant, une micro-gestion des émotions positives, une insistance sur la sortie du métier. Notre discussion conclusive présentera quelques approches alternatives, situées à la frontière de la sociologie clinique et de la philosophie de la médecine.

Pour une épistémologie historique de la psychologie

Le triomphe du paradigme adaptatif

Du point de vue conceptuel, notre étude puise dans la sociologie critique de la psychologie⁵ (Illouz, 2006 ; Dejours 2015) ainsi que dans l'épistémologie historique de la psychiatrie et de son rapport aux sciences de l'information (Canguilhem, 1958 ; Foucault, 2015).

³ Rabeyron (2019) a bien démontré comment la théorie cognitivo-comportementale a d'abord déferlé en Angleterre et aux États-Unis, stimulée par une vision utilitariste des soins publics, mais aussi par certaines agences comme le Improving Access to Psychological Therapies (IAPT), créé en 2008.

⁴ Notre argumentation s'inspire de la lecture du néolibéralisme lippmannien que propose la philosophe Barbara Stiegler. Dans la conclusion de son ouvrage « *Il faut s'adapter* » (2019 : 281), la philosophe avait prédit que le discours de l'adaptabilité permanente se déploierait notamment dans « l'éducation thérapeutique », qui vise à intérioriser « les objectifs de performance et d'optimisation du système de soin ». Voir aussi Stiegler (2020).

⁵ La sociologie critique de la psychologie est pour nous un champ fluide qui se situe à l'intersection de plusieurs sous-champs, notamment la sociologie clinique, la psychodynamique du travail, l'histoire de la psychiatrie et la philosophie de la médecine. Dès le 19^e siècle, la sociologie a d'ailleurs toujours pensé sa relation avec la psychologie (Lahire, 2005).

Dès la fin des années 1950, l'épistémologue Georges Canguilhem se questionnait déjà sur l'essence de la psychologie et sur sa séparation d'avec la biologie (Braunstein, 1999). Le philosophe reprochait aux nouveaux psychologues de ne pas connaître l'essence de leur discipline: «*Où veulent en venir [...] les psychologues en faisant ce qu'ils font? Au nom de quoi se sont-ils institués psychologues ?*» (Canguilhem, 1958). Après une longue généalogie de la discipline, il conclut que la principale caractéristique de la psychologie est sa conception de l'être humain comme outil dont la vocation est «*d'être mis à sa place, à sa tâche*» (Canguilhem, 1958).

La psychologie a toutefois connu plusieurs écoles et disputes historiques au 20^e siècle, dont quelques «*PsyWars*» entourant les approches psychanalytiques, humanistes et cognitives (Rabeyron, 2019). Dans l'Europe d'après-guerre, plusieurs pays ont connu une vague «*antipsychiatrique*» ou «*désaliéniste*» dont les méthodes alternatives et humanistes ont tiré parti (Venet, 2023). Comme l'explique Mathieu Bellahsen (2014), au tournant des années 1960, les défenseurs d'une psychiatrie sociale, de la psychiatrie psychanalytique freudienne et des approches institutionnelles ont rejeté en bloc l'hospitalocentrisme et l'individualisme méthodologique. Ces approches n'isolaient pas la psychiatrie ; bien au contraire : elles la confrontaient «*aux phénomènes d'ordre politique, économique et social qui interfèrent dans la vie psychique*» (Demay, 1982, cité par Bellahsen, 2014 : 47).

Mais à partir de la fin des années 1970 et davantage encore dans les années 1980, la psychanalyse devient la cible de critiques en raison de ses thérapies dépourvues de limites et de ses théories trop abstraites pour les tenants d'une objectivité fondée principalement sur les essais randomisés (Sadowsky, 2022). Au même moment, des politiques publiques orientées par les réformes de la nouvelle gestion publique (*New Public Management*) rationalisent le parcours du patient, et ce «*au détriment de l'expérience des acteurs*» (Bellahsen, 2014 : 47-48). L'influence des approches institutionnelles décline alors graduellement au profit de la TCC et de la neuropsychiatrie, d'abord aux États-Unis et en Angleterre, ce qui provoquera une mutation fondamentale du champ de la psychologie⁶.

Presque qu'au même moment, le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (mieux connu sous le sigle *DSM*) fait son apparition et change profondément la culture psychiatrique occidentale. Conçu au départ comme un outil souple à l'usage des théoriciens et des praticiens, sa 3^e édition, publiée en 1980, est fortement marquée par les approches comportementalistes et cognitives (Lane, 2009). Strictement centré sur les symptômes, le *DSM* s'est alors donné pour objectif de modifier les comportements, et ce, sans tenir compte du contexte social :

Le *Diagnostic and Statistical Manual (DSM)* [...] tend, dans sa dernière version, à psychiatiser l'ensemble des conduites humaines. Quant aux thérapies cognitivo-comportementales [...], elles ont déferlé sur l'Europe en cohérence avec un programme politique inspiré par l'«*économie du bonheur*» et l'économie tout court. Protocolisées, centrées sur le symptôme, elles visent à modifier des comportements (notamment les troubles obsessionnels compulsifs) ou des apprentissages inadaptés (Venet, 2023 : 3).

La TCC met ainsi l'accent sur les réformes individuelles et comportementales du sujet souffrant (Ehrenreich, 2009)⁷. Le concept de *coping* (souvent traduit en français par «*adaptation pour*

⁶ D'ailleurs, la TCC s'est imposée grâce à ses promesses d'efficacité (p. ex. l'atteinte de la guérison en quelques séances) et de son approche positiviste, ancrée dans les protocoles chiffrés et les modèles de classification des maladies (Sadowsky, 2022). Elle a également profité de la popularité de la théorie du traitement de l'information, qui repose sur une analogie entre le cerveau et l'ordinateur, qu'elle a incorporée de manière stratégique (Sadowsky, 2022).

⁷ Il est important de préciser ici que nous nous intéressons aux biais théoriques de la TCC et, plus spécifiquement, à la manière dont ils agissent sur les études journalistiques. Dans la pratique, les psychologues – même ceux et celles qui fondent leur pratique sur la TCC – utilisent une variété d'approches afin de répondre aux besoins de leurs patients.

faire face à » ou « résilience » [Pieiller, 2021]) est ici central. Lazarus et Folkman (1984) le définissent comme l'« *ensemble des efforts cognitifs et comportementaux destinés à maîtriser, réduire ou tolérer les exigences internes ou externes qui menacent ou dépassent les ressources d'un individu* ». Psychologues cognitivistes, ces derniers ont en effet privilégié une analyse transactionnelle du *coping* selon laquelle le sujet souffrant doit constamment s'adapter aux signaux de son environnement. Il s'agit dès lors de savoir comment un individu fait face à des situations éprouvantes ou stressantes, comment elle les évaluera et comment elle s'y adaptera (*to cope*) individuellement.

Le concept de *coping* est particulièrement conforme – comme nous le verrons – aux recherches proposant des boîtes à outils (*toolkits*) adaptées aux besoins des entreprises. Ce concept convient par ailleurs parfaitement à ce que le philosophe Byung-Chul Han (2022) décrit comme une « *société active dominée par la capacité* » (p. 13), notamment celle de s'auto-optimiser constamment pour répondre aux incertitudes du marché du travail. Travailleuses et travailleurs doivent ainsi devenir plus « résilients » et traverser individuellement les périodes difficiles, par exemple en méditant ou en se déconnectant. Comme la psychodynamique du travail l'a bien démontré, il s'agit de « *déplacer sur les épaules des salariés les fardeaux de l'incertitude liée au fonctionnement du marché* » (Illouz et Cabanas, 2018 : 21). Si plusieurs travaux se sont intéressés à ce sujet de manière théorique (Dejours, 2015 ; Gaulejac, 2010), il reste qu'aucune étude empirique ne s'est attardée à opérationnaliser l'influence de la TCC et du concept de *coping* sur les études journalistiques.

Notes méthodologiques

Dans la partie suivante, nous procéderons à une analyse thématique critique de l'influence de la TCC sur les études journalistiques. Selon Paillé et Mucchielli, « [*l'analyse thématique consiste [...] à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus*] » (2016 : 267). Sur le plan de la sélection, nous nous sommes intéressés à la manière dont les études réunies au sein de notre corpus emploient le concept de *coping* afin de penser l'évolution du travail dans les salles de rédaction. Ce mot clé a été choisi, car il est apparu au cours de nos lectures préalables comme l'un des moyens les plus efficaces d'opérationnaliser l'influence de la TCC sur les études en journalisme.

Nous avons d'abord effectué une récolte d'écrits scientifiques à l'aide des mots clés : *coping*, *newsroom* et *journalist*. L'anglais a été priorisé, d'une part, parce que le concept de *coping* se traduit difficilement en français de manière unitaire et, d'autre part, parce que les écrits anglophones s'y intéressent depuis plus longtemps et avec un corpus plus volumineux. Dans la francophonie, l'école psychodynamique est d'ailleurs encore influente, ce qui limite la portée théorique de la TCC.

Près de 108 articles scientifiques, livres ou rapports de recherche ont d'abord été repérés⁸ dans le service de recherche *Google Scholar*. Comme le révèle la Figure 1, ce sujet de recherche a surtout explosé après 2016 et particulièrement à la suite de la pandémie de COVID-19. Auparavant, dans le domaine du journalisme, les recherches de nature psychologique s'intéressaient davantage au trauma ou au trouble de stress post-traumatique des reporters ayant couvert des situations violentes (Browne, Evangeli et al., 2012 ; Maxson, 2000).

Un travail de démarcation a ensuite été réalisé. Notre étude se fondait sur des critères de récence, de clarté et de représentativité. Nous avons isolé les textes qui utilisaient le *coping* et la TCC comme cadre théorique complet, et non pas les études qui en faisaient uniquement mention dans l'introduction, la discussion ou dans la conclusion. Les études sur le harcèlement des journalistes (surtout des femmes journalistes) ont par exemple été exclues du corpus pour

⁸ Le concept de *coping* devait apparaître dans le titre, dans les mots clés principaux ou dans le résumé. Le trauma pouvait être appréhendé, mais pas comme sujet principal.

cette raison ; bien que traitant souvent du coping dans la discussion, le cadre théorique de ces articles portait beaucoup plus sur les concepts de harcèlement et de sexisme que sur celui d'adaptation dans la tradition cognitive.

Pour satisfaire ces critères, nous avons donc exclu les articles ayant été publiés avant 2010 (seulement 15 articles publiés avant cette date portaient sur le sujet visé), tout comme ceux portant exclusivement sur le trauma des journalistes. Il nous a semblé que ces écrits excédaient notre propos. Les travaux abordant la COVID-19 ont cependant été inclus, surtout en raison de leur cadrage théorique. Ensuite, toujours fidèles à nos critères, nous avons mis l'accent sur les articles publiés depuis la première vague de 2016, et surtout sur ceux ayant été publiés dans des revues de journalisme. À la manière d'Omidi, Da Zotto et leurs collègues (2022), nous avons ainsi repéré quinze articles scientifiques correspondant à nos critères sur le thème du *coping* des journalistes, deux livres importants publiés sur le sujet et deux rapports de recherche (voir leur liste en fin d'article).

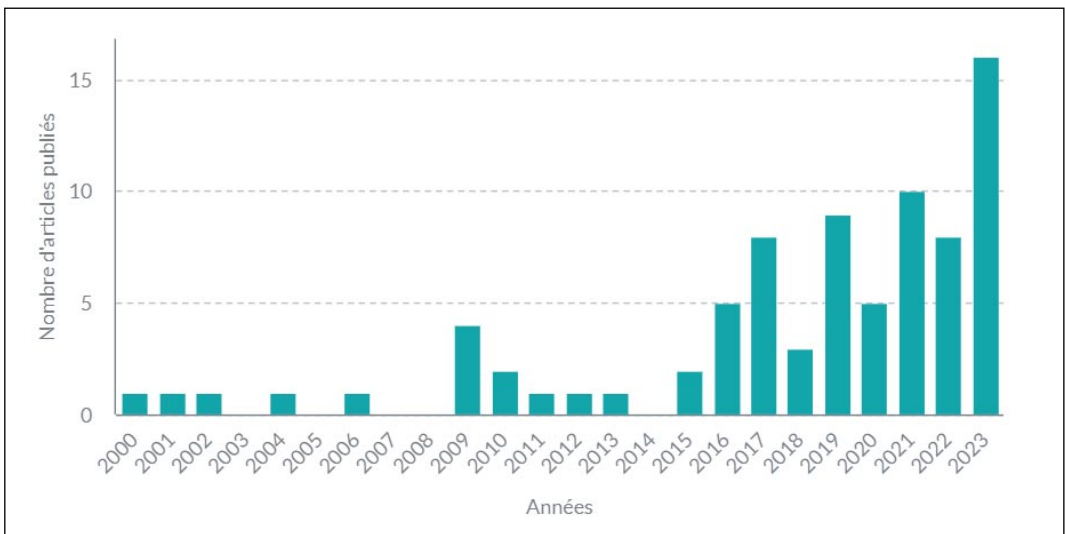


Figure 1. Articles scientifiques portant sur les journalistes et utilisant le concept de coping publiés entre 2000 et 2023 (Source : Google Scholar)

Grâce à une analyse de contenu de nature thématique (et non systématique⁹ [Clarke et Braun, 2017]), nous avons pu déterminer que l'influence de la TCC sur les études journalistiques se manifestait principalement de quatre façons, abordées dans les quatre sections de la partie suivante. Notre méthode peut être qualifiée d'itérative ou de mixte, dans la mesure où nous avons d'abord parcouru l'entièreté du corpus ligne à ligne afin d'y repérer des thèmes, puis que nous avons par la suite effectué des allers-retours entre les articles et les écrits issus de la recherche en sociologie du journalisme afin d'y déceler certaines différences (Bonneville, Grosjean et al., 2007 :194). La majorité des thèmes ont toutefois émergé en cours de la lecture ; ce fut le cas notamment des déséquilibres transhistoriques ou de la sortie du métier. Nous avons cessé de récolter des textes lorsqu'un point de saturation a été atteint.

⁹ Cette analyse est critique, thématique et qualitative, car elle ne vise pas à présenter le portrait global des écrits sur un thème comme le proposent parfois les revues systématiques. Dans le cas des études journalistiques, des revues systématiques ont déjà été réalisées et pourraient être actualisées (Omidi, Da Zotto et al., 2022 ; Lee, 2014). Il nous a paru beaucoup plus pertinent d'effectuer une analyse qualitative des biais idéologiques présents dans les écrits répertoriés ; selon nous, cet exercice se montrera utile aux chercheurs francophones qui pourront ainsi éviter de reproduire les biais présents dans le corpus analysé.

Précisons enfin que notre méthode ne se voulait pas exclusivement descriptive. En effet, il ne s'agissait pas simplement de cerner et de décrire des récurrences, mais aussi de repérer des biais idéologiques. Une analyse de contenu thématique couplée à certains éléments d'analyse critique du discours (notamment l'accent mis sur l'idéologie) convient davantage à nos intentions, mais aussi au volume réduit de notre corpus (Blommaert et Bulcaen, 2000).

Analyse

Au sujet des causes de la souffrance : des déséquilibres de nature transhistoriques

Les textes composant notre corpus offrent souvent des descriptions très précises et très denses des symptômes de souffrance vécus par les journalistes, notamment les périodes de stress et d'intensification du travail, qui peuvent conduire à la dépression ou à l'épuisement. Mais ces études sont extrêmement prudentes, voire vagues, quand vient le temps d'aborder les causes des phénomènes analysés¹⁰. Certains chercheurs et chercheuses se contentent d'avancer que le journalisme fait partie des métiers les plus stressants du marché du travail (Simunjak et Menke, 2022). En outre, ces considérations sont souvent transhistoriques ; par exemple, de tout temps, la vitesse de publication et la pression à repérer des nouvelles chaque jour auraient poussé les reporters à travailler de longues heures et à subir des horaires instables. De même, Monteiro, Marques Pinto et al. (2016 : 1) soutiennent que le journalisme est en soi une profession stressante (au même titre que celle d'ambulancier) car les reporters s'y concurrencent entre eux pour être les premiers à débusquer des sujets pouvant, par ailleurs, se montrer difficiles à couvrir : la concurrence serait ainsi « intrinsèque » à la profession. Lorsqu'ils couvrent ces sujets sensibles, les journalistes seraient aussi plus susceptibles d'être harcelés par des lectrices et des lecteurs radicalisés (Ivask, Waschková Císařová et al., 2023 ; Post et Kepplinger, 2019).

Plus particulièrement, les énoncés introductifs suivants, tirés de trois revues des écrits, ont capté notre attention parce qu'ils illustrent les constats transhistoriques présents dans notre corpus : « *La course contre la montre et la concurrence entre les journalistes eux-mêmes sont des conditions intrinsèques de cette profession*¹¹. » (Monteiro, Marques Pinto et al., 2016 : 1) ; « *Le métier de journaliste est une activité stressante. Les journalistes sont régulièrement confrontés à la pression du temps, à la concurrence et aux tensions sur le lieu de travail*¹². » (Tandoc Jr, Cheng et al., 2022 : 1744) ; enfin, « *Les journalistes font partie de ces travailleurs pour lesquels le travail est toujours susceptible de se dérouler en dehors des heures de travail normales*¹³. » (Šimunjak, 2022 : 5). Il ressort essentiellement de ces énoncés que le journalisme est un travail difficile pour la simple et bonne raison qu'il en a toujours été ainsi.

Une étude se penchant sur la manière dont les journalistes font face au stress tout en demeurant créatifs et que ses auteurs qualifient de « *phénoménologique* » pousse d'ailleurs à l'extrême ce processus d'essentialisation des conditions difficiles, spécialement en ce qui a trait à l'absence de protection sociale comme caractéristique de la profession (Arcalas, Tuazon et al., 2022). On y lit par ailleurs que cette dernière figurerait :

¹⁰ Au début des années 2000, les sociologues n'hésitaient pas à analyser les causes ayant provoqué le déclin des conditions de travail des journalistes. Pour Accardo, Abou et al., (2007 : 38), la détérioration des conditions était le « résultat inévitable d'un processus objectif d'exacerbation de la concurrence entre les entreprises de presse soumises aux lois despotiques du marché publicitaire ».

¹¹ Traduction libre du passage suivant : « *The race against time and competition among the journalists themselves are intrinsic conditions of this profession.* »

¹² Traduction libre du passage suivant : « *Being a journalist is a stressful occupation. Journalists deal with time-pressure, competition, and work-place tensions routinely.* »

¹³ Traduction libre du passage suivant : « *Journalists are one of those workers for whom the job was always potentially happening outside of regular working hours.* »

[P]armi les dix emplois les plus stressants en raison des diverses interactions et situations complexes auxquelles les journalistes sont confrontés : délais, environnements de travail chargés, horaires serrés, nombreux déplacements, respect des exigences des rédacteurs en chef et peur d'être tués ou licenciés¹⁴ (p. 3).

Lorsqu'ils abordent les causes de la souffrance que vivaient les journalistes, plusieurs recherches mettent le doigt sur une forme de déséquilibre ou encore de décalage. C'est par exemple le cas du déséquilibre qui se manifesterait entre les fonctions commerciales du journalisme (vendre des journaux, accumuler des clics) et ses fonctions sociales (se présenter comme les chiens de garde du pouvoir). Le thème de la tension entre les fonctions commerciales et sociales du journalisme revient ainsi à plus de vingt reprises dans l'ouvrage *The Journalist's Predicament* de Powers et Vera-Zambrano (2023) ; pour eux, cette cause spécifique – dont, par ailleurs, ils ne situent pas l'origine – conduirait les journalistes à souffrir.

Si le déséquilibre entre les fonctions sociales et commerciales du journalisme est évoqué fréquemment, d'autres formes de déséquilibre sont également abordées, que l'on parle du déséquilibre entre l'effort et les récompenses, présent surtout chez les pigistes payés à forfait (Norbäck et Styhre, 2019 : 3), ou celui qui marquerait la relation entre travail et vie familiale (Wilkes, Carey et al., 2020 : 16). Ainsi, en moyenne, les journalistes travailleraient énormément, et ce, pour un salaire très bas ; puisqu'ils travailleraient continuellement, ils auraient peu de temps à consacrer à leur famille, ce qui serait source de découragement. Par ailleurs, les femmes seraient plus susceptibles de vivre ce décalage, car elles prioriseraient davantage leur famille que les hommes (Hoak, 2023)¹⁵.

Comme nous le verrons dans la prochaine section, il convient de faire face à ces déséquilibres non pas de manière collective, mais individuelle : c'est bien que sous-entend l'importance conférée au concept de *coping*.

Le coping : une vision anomique et individualisante du sujet souffrant¹⁶

Lorsqu'ils abordent la nature du *coping*, les recherches que nous avons consultées distinguent des stratégies de *coping* internes et d'autres, plus externes et sociales (Ivask, Waschková Císařová et al., 2023 ; Iesue, Hughes et al., 2021). Les premières, qui relèvent par exemple de la personnalité ou des compétences sociales (*social skills*) des individus, seraient pour la plupart innées : un individu extraverti pourrait être plus prédisposé à chercher de l'aide dans les moments difficiles et, par conséquent, à mieux s'en sortir (Monteiro, Marques Pinto et al., 2016 : 3). À l'inverse, un autre qui se montrera plus introverti pourrait être davantage à risque en cas de crise, car plus centré sur lui-même. Certaines personnes œuvrant dans les médias peuvent naturellement « avoir la peau dure » (*to be thick-skinned*) et d'autres non (Ivask, Waschková Císařová et al., 2023 : 5). Invoquer des stratégies de *coping* internes fait donc porter le débat sur la personnalité des travailleuses et des travailleurs, un problème qu'avait déjà repéré Dejours à propos des recherches sur la souffrance au travail : « [I]l n'y a plus que des problèmes de personnes, voire de personnalités » (2015 : 149).

D'autres stratégies de *coping* sont toutefois de nature externe, elles doivent être apprises et entraînées. C'est le cas de la création de réseaux d'entraide ou encore de l'adoption de bonnes habitudes de vie, par exemple pratiquer un sport ou des activités récréatives (Hughes,

¹⁴ Traduction libre du passage suivant : « *Journalism was listed as among the top ten most stressful jobs in the world because of the various interactions and intricacies that journalists deal with: deadlines, busy work environments, tight schedules, extensive traveling, fulfillment of editors' demands, and the fear of being killed or laid off.* »

¹⁵ Le rapport *The Looking Glass* (Wilkes, Carey et al., 2020) est le seul texte de notre corpus à mettre également l'accent sur l'intimidation (*bullying*) vécue par les vedettes de la profession.

¹⁶ Ce sous-titre nous a été inspiré par Huët (2021).

Issue et al., 2021 : 2). Certaines études décrivent également des stratégies d'évitement ou de déconnexion pouvant être mises en place par les journalistes (Pearson, McMahon et al., 2021). Pour se protéger de l'assaut permanent des alertes, ces derniers peuvent par exemple supprimer temporairement des applications ou se créer plusieurs comptes dans les plateformes socionumériques (Simunjak, 2022). Il leur est aussi possible d'anticiper la surcharge en travaillant de manière préemptive sur certains dossiers, mettant ainsi à profit des techniques préétablies (*preset techniques* ; Arcalas, Tuazon et al., 2022 : 13). Toutefois, certaines stratégies externes peuvent se montrer nocives, comme le fait de consommer de l'alcool ou des drogues pour « *s'engourdir* » (*to numb out*) (Pearson et Seglins, 2022 : 36-37 ; Urbániková & Haniková, 2022).

Ces stratégies varient de journaliste en journaliste, car elles sont négociées individuellement, phénomène que Powers et Vera-Zambrano (2023) étudient sous le concept de « *modes d'ajustement* » (*modes of adjustment*) : pour faire face à la crise des médias, les journalistes cherchent à s'ajuster en trouvant d'autres façons de se valoriser ou de se protéger du marché. Mais ces ajustements sont avant tout personnels (et personnalisés) :

[L]a situation difficile vécue par les journalistes peut être caractérisée comme une lutte pour atteindre un équilibre personnellement acceptable entre les récompenses matérielles et symboliques attendues de ou procurées par la profession¹⁷ (p. 2).

Les journalistes sont ici présentés comme des sujets rationnels qui tentent de déterminer individuellement les récompenses symboliques et matérielles auxquelles ils auraient droit¹⁸. Dès qu'un ajustement requiert trop d'efforts en regard des résultats obtenus, ils et elles adoptent un autre mode d'ajustement ou quittent la profession.

L'entraînement (*coaching*) est couramment mentionné dans notre corpus (Ogunyemi et Akanuwe, 2021). En effet, certaines stratégies de *coping*, comme le contrôle des émotions, requièrent un entraînement, un support organisationnel (Simunjak et Menke, 2022), voire une sorte de littératie émotionnelle (Wilkes, Carey et al., 2020 : 51). Comme l'affirment Hughes, Issue et leurs collègues : « *Les réponses des participants révèlent le besoin d'un meilleur accès aux ressources telles qu'un entraînement à la prévention des traumatismes et aux débriefings [ou] un soutien psychologique professionnel [...]*¹⁹ » (2021 : 17) ; par exemple, des séances d'apprentissage de stratégies de résilience peuvent être organisées par des experts et, surtout, par des gestionnaires :

Le soutien des gestionnaires se proposant de résoudre la détresse du personnel apparaît comme une variable critique dans la promotion de la satisfaction au travail et la réduction du roulement du personnel journalistique²⁰ (Ragsdale et Newman, 2023).

Ce dernier élément est particulièrement présent dans le rapport canadien *Prenez-soin de vous* ; Pearson et Seglins (2022) y soutiennent que l'un des problèmes centraux du journalisme au Canada est l'absence de formation sur les traumatismes dans les écoles de journalisme : 90 %

¹⁷ Traduction libre du passage suivant : « [T]he journalist's predicament can be characterized as the struggle to attain a personally acceptable balance among the overall material and symbolic rewards expected and obtained from the profession. »

¹⁸ Pour la psychologie cognitive, le stress est avant tout une transaction entre le cerveau humain et son environnement. C'est en tout cas ce qu'en retiennent Tandoc Jr., Cheng et al. (2022: 1744) : « Such framework considers stress as a transaction or process between the individual and the environment that is triggered by a stressor, usually an external stimulus, that elicits a psychological response or reaction from an individual. »

¹⁹ Traduction libre du passage suivant : « Participants' responses suggest that they need greater access to resources such as trauma prevention training and debriefings [or] professional psychological support. »

²⁰ Traduction libre du passage suivant : « Management support addressing staff distress appears to be a critical variable in promoting job satisfaction and reducing turnovers for journalists. »

des journalistes rencontrés dans le cadre de la préparation de ce document n'auraient pas reçu une telle formation, ce qui les rendrait vulnérables. De fait, une seule institution universitaire proposerait une formation de ce type ; et « *il s'agit d'un cours dirigé par Matthew Pearson, coauteur de Prenez soin de vous, qui sera lancé en 2023* » (p. 28). La recherche doit ainsi être financée (et publicisée) pour créer des programmes de formation pour les journalistes souffrants. Comme l'écrivent Monteiro et al. (2016 : 2) : « *Il est nécessaire de mieux connaître les variables du stress professionnel des journalistes afin d'élaborer [de tels plans] et des services de soutien pour ces professionnels*²¹. » (Monteiro, Marques Pinto et al., 2016 : 2).

Une micro-gestion des émotions positives

Comme nous l'avons précisé plus haut, pour la TCC, le sujet souffrant est victime d'erreurs provenant de ses propres schémas logiques et comportementaux, dont au premier chef le biais de pessimisme (Sadovsky, 2022). Dans l'Inventaire de dépression de Beck, connu depuis les années 1960 sous le sigle IDB, la personne dépressive se sent toujours triste et envisage l'avenir sans espoir. Sur la base de ce courant, tout un pan de la psychologie cognitive s'intéressera au bonheur comme moyen de se réaliser et de réussir sa vie, ce bonheur désignant « *un genre de personne : individualiste, fidèle à elle-même, résilient, faisant preuve d'initiative, optimiste, etc.* » (Illouz et Cabanas, 2018 : 10).

Dans leur livre *Happiness in journalism*, Belair-Gagnon, Holton et leurs collègues (2023) déclarent d'emblée que la compréhension de ce qui rend les journalistes heureux est le meilleur moyen d'améliorer leur qualité de vie, notamment en permettant d'établir des indicateurs (*benchmarks*) qui serviront à cartographier les efforts fournis par les organisations. Selon eux, le bonheur au travail dépend de deux paramètres, aimer ce que l'on fait et y trouver un sens (p. 2). Mais surtout : l'expérience du bonheur est individuelle et elle peut varier selon les perceptions ainsi que les croyances de chacun. Ainsi, selon les mêmes auteurs, « *les individus ont la possibilité de se recâbler le cerveau afin de connaître et de comprendre le bien-être*²² » (p. 2) ; en d'autres termes, il est possible pour la ou le journaliste de modifier sa perception individuelle afin de cesser d'être malheureux.

La méditation de pleine conscience (*mindfulness meditation*) fait partie des stratégies suggérées pour s'ajuster et, surtout, pour atteindre le bonheur. Adaptée d'une version occidentalisée du bouddhisme (Reveley, 2016), elle vise essentiellement à se reconnecter avec le moment présent ou encore avec le déroulement direct de notre expérience du monde (Pearson, McMahon et al., 2021 : 3). Selon ses promoteurs, elle permettrait aux journalistes de devenir plus résilients face aux épreuves du quotidien, de même que de continuer à travailler malgré les épreuves et les bouleversements de carrière (*career disruptions*) :

La méditation de pleine conscience [...] peut contribuer à renforcer la résilience des personnes susceptibles d'être exposées à un traumatisme et les aider ainsi à éviter ses effets potentiels sur leur santé mentale. Elle peut également contribuer à minimiser le stress et l'épuisement professionnel [des journalistes] et à renforcer leur bien-être, ce qui est vital dans un contexte où ils subissent des bouleversements de carrière sans précédent²³ (p. 1657).

Pearson, McMahon et leurs collègues suggèrent ainsi aux journalistes l'accueil sans jugement des pensées négatives émergeant au quotidien et la gestion des émotions par le biais d'une

²¹ Traduction libre du passage suivant : « [M]ore knowledge on journalists' occupational stress variables is needed so as to develop training plans and support services for these professionals. »

²² Traduction libre du passage suivant : « We, as individuals, can rewire our brains to experience and understand well-being. »

²³ Traduction libre du passage suivant : « Mindfulness-based meditation [...] can help build resilience among those who might be exposed to trauma and thus help them avoid its potential impacts on their mental health. It can also help minimise stress and burnout and shore up well-being, vital when journalists are undergoing unprecedented career disruptions. »

pratique méditative réalisée un peu avant le travail. Ces auteurs vont jusqu'à affirmer que

[d]es résultats ont été obtenus à la suite de la tenue [...] d'un atelier d'une journée, suivi d'une méditation quotidienne à domicile pendant huit semaines, de séances de méditation de cinq minutes avant chaque quart de travail pour une durée de trente jours, et ce même par le biais de modules offerts en ligne au lieu d'une formation en personne²⁴ (p. 1657).

Cela peut aussi passer par l'apport de massages ou d'animaux thérapeutiques : « *Certaines salles de rédaction, en particulier lors de cycles de reportage difficiles et prolongés, ont fait appel à des massothérapeutes, à des animaux de soutien émotionnel et à des psychologues*²⁵ » (Ragsdale et Newman, 2023). Un mot clé est même apparu afin de populariser la pleine conscience dans la profession : « *mindful journalism* », le « *journalisme conscient* » (Pearson, 2014).

Selon un passage (difficilement traduisible) de Belair-Gagnon, Holton et leurs collègues (2023), un spectre hanterait les journalistes qui refuseraient de s'adapter, soit être malheureux : « *Des signaux d'urgence indiquent un malaise dans la profession journalistique*²⁶ » (p. 3). Mais le mal-être au travail, s'il est certes d'abord vécu par les individus, est surtout problématique du fait qu'en compliquant la rétention de la main-d'œuvre, il affecte le rendement des entreprises : « *Les conditions de travail dans le journalisme ont des implications pour les journalistes individuels et pour les entreprises de presse qui cherchent à recruter et à retenir des talents et à renforcer leur couverture de l'actualité*²⁷ » (p. 1). Enfin, des journalistes malades peuvent aussi faire augmenter la prime d'assurance des entreprises, ce qui nuit à l'adaptabilité des salles de presse (Ragsdale et Newman, 2023) ; dans *Happycratie*, Illouz et Cabanas (2018) ont analysé avec précision cette relation entre « science du bonheur », économie des coûts et productivité.

Une insistance sur la sortie du métier

Le journalisme étant présenté comme un métier *par essence* stressant et sans possibilité de changer dans un avenir rapproché, les chercheurs mettent parfois l'accent sur une solution ultime pour les professionnels qui souffrent et sont incapables de s'adapter²⁸ : la sortie du métier. Les enquêtes sur ce phénomène et sur les journalistes ayant quitté la profession se constituent en véritable thème propre aux recherches sur le *coping* (Rick, 2023 ; Reinardy, Zion et al., 2021). Trois questions intéressent ceux qui conduisent des travaux sur ce thème : Quel est l'événement déclencheur (*trigger event*) ayant causé la sortie du métier ? Où vont les journalistes qui quittent la profession ? Comment s'ajustent-ils à la nécessité de trouver un autre emploi ?

Les journalistes qui quittent la profession sont d'abord frappés par une forme de désillusion : la profession qui les faisait rêver les a finalement déçus. Mais c'est surtout un événement déclencheur (*trigger event*) qui les force à quitter le métier temporairement ou définitivement.

²⁴ Traduction libre du passage suivant : « *Results have been found with [...] delivery modes such as a 1-day workshop followed by daily at-home meditation for 8 weeks, 5-minute meditation sessions prior to each shift for 30 days and even via online modules instead of face-to-face instruction.* »

²⁵ Traduction libre du passage suivant : « *Some newsrooms, especially during difficult prolonged new reporting cycles have brought in massage therapists, emotional support animals, and therapists* »

²⁶ Traduction libre du passage suivant : « *[T]here have been emergency alert signals pointing to journalistic unhappiness in the profession.* »

²⁷ Traduction libre du passage suivant : « *The circumstances of work in journalism have implications for individual journalists and for news organizations' bottom lines as they seek to recruit and retain talent and bolster their reporting.* »

²⁸ Certaines formes d'action collective sont parfois envisagées dans le corpus, c'est le cas de Hughes, Iesue et al. (2021 : 14) qui mentionnent les journalistes qui documentent les agressions de leurs pairs. Norbäck et Styhre (2019 : 6) soulignent que des pigistes peuvent se retrouver dans des espaces collectifs pour discuter de leurs conditions.

Parmi ces éléments, Powers et Vera-Zambrano (2023) décrivent notamment des situations de transformations personnelles, comme la naissance d'un enfant, qui empêchent le ou la journaliste d'accepter de travailler comme avant ; ces situations l'obligent à tracer ses limites (Rick, 2023). Ceux-ci soulignent aussi des situations plus humiliantes, par exemple le fait qu'une femme soit retirée de l'écran ou mise en retrait ; beaucoup souhaitent alors s'éloigner de la profession.

Reinardy, Zion et al. (2021) se sont justement intéressés à la manière dont les journalistes naviguent dans les eaux parfois troubles du changement de carrière. Leurs travaux montrent que, lorsqu'ils sont mis à pied, les journalistes sont souvent « *dévastés, déprimés, déçus, navrés, stressés, tristes*²⁹ » (p. 7), des sentiments qui les amènent à souffrir d'anxiété ou de dépression. Selon ces auteurs, des stratégies de *coping* peuvent être utilisées pour s'en sortir : trouver de l'aide dans leur réseau ou leur famille, tenter de trouver un autre emploi, souvent dans un domaine vu comme un « *métier-passion* » proche du journalisme, comme l'enseignement, ou encore dans la communication, le marketing ou les relations publiques.

Finalement, quitter le métier se montrera souvent profitable pour les journalistes qui peuvent déployer leurs talents dans d'autres industries : « *Pour un certain nombre [d'anciens] travailleurs de presse [...], une fois la charge émotionnelle forte et négative estompée, ils retrouvent une vie beaucoup plus gratifiante sur le plan personnel que leur vie de journaliste*³⁰ » (Reinardy, Zion et al., 2021 : 12). Ce constat pourrait lui aussi motiver la poursuite et le financement de projets de recherche :

Certains éléments de cette étude indiquent que la réduction du stress après avoir quitté les journaux a conduit à une amélioration de la santé et des relations personnelles. Là encore, il s'agit d'un sujet qui pourrait faire l'objet de futures recherches³¹ (p. 12).

Discussion conclusive : assistons-nous à une mutation épistémologique des études journalistiques ?

Dans cet article, nous avons voulu cartographier et critiquer l'introduction d'un nouveau corpus d'études insistant sur une approche individualisée de la souffrance et de la santé mentale dans les études journalistiques. Et si l'introduction d'un concept comme celui de *coping* pouvait modifier qualitativement et durablement le champ de recherche ?

Nous avons amorcé cette analyse en insistant sur la nécessité de pratiquer une épistémologie historique de la psychologie. Si la psychanalyse et la thérapie institutionnelle ont longtemps dominé le champ psychiatrique en Occident, la TCC a pris le relais depuis les années 1980 (surtout dans le monde anglo-saxon), popularisant les approches biologisantes et cognitives de la psychologie, elles-mêmes soutenues par une idéologie relayant l'adaptation constante d'individus conçus comme des entrepreneurs d'eux-mêmes (Stiegler, 2019 ; Foucault, 2004).

Comment cette évolution se manifeste-t-elle dans le corpus que nous avons repéré ? Comme nous l'avons montré, les travaux sur le *coping* des journalistes se concentrent très majoritairement sur une description empirique des symptômes du sujet souffrant. Lorsqu'ils abordent les causes, ils se contentent de déclarations transhistoriques (le journalisme est stressant, car il l'a

²⁹ Traduction libre du passage suivant : « *devastated, depressed, disappointed, heartbroken, stressed, sad, irritated and angry.* »

³⁰ Traduction libre du passage suivant : « *For a number of newspaper workers [...], once the strong, negative emotional toll subsided, former journalists found renewed lives that were much more personally rewarding than their journalistic lives.* »

³¹ Traduction libre du passage suivant : « *There were indications in this study that the reduced stress after leaving newspapers led to improved health and personal relationships. Again, that could be a topic for future research.* »

toujours été) qui semblent faire reculer le champ de recherche à une époque où il était dominé par des formes de déterminisme, autant techniques qu'historiques (Hardt, 1990).

De plus, en se concentrant sur les stratégies de *coping*, ce que certains nomment des « modes d'ajustement » (Powers et Vera-Zambrano, 2023), les recherches véhiculent essentiellement une vision anémique et individualisante du sujet souffrant. Face à son mal-être, la seule chose que peut faire l'individu est de développer ses propres stratégies d'ajustement : se déconnecter, gérer ses émotions, mettre l'accent sur ses émotions positives. On assiste ainsi à l'omniprésence du bonheur, nouveau mot clé des recherches sur les conditions de travail. Les employés heureux sont plus productifs, car ils résistent mieux au changement. Malheureusement, les travailleurs moins résilients doivent choisir la dernière option, soit la sortie du métier.

Deux angles morts émergent de cette analyse : le collectif de travail et l'organisation par le bas. Pour les tenants de la psychodynamique du travail et de plusieurs autres approches alternatives situées au croisement de la philosophie de la médecine et de la sociologie clinique, le collectif de travail serait garant de la santé des travailleuses et des travailleurs ; pour citer l'auteur de *Travail et pouvoir d'agir* :

Le travail collectif a besoin d'un collectif de travail dont l'histoire traverse chacun et dont chacun puisse se sentir coupable : quelque chose d'autre qui mérite d'être défendu afin que la vie au travail, tous les jours, reste défendable pour chacun (Clot, 2017 : 69).

Dans le champ des études en journalisme, on pense également aux quelques travaux portant sur la syndicalisation des journalistes précaires et des pigistes (Gollmitzer, 2023 ; Cohen et De Peuter, 2020 ; Salamon, 2022 ; voir aussi Pereira, 2023).

À la différence de ces analyses sociales et holistes, les recherches inspirées par la TCC mettent en scène des journalistes isolés les uns des autres, condamnés à se micro-ajuster eux-mêmes pour survivre. De plus, en insistant sur l'importance du *coaching*, la TCC tend à changer le rôle des chercheurs vers celui de guides ou d'accompagnateurs, ce qui n'est pas sans rappeler une vision néolibérale et lippmannienne de la démocratie³² : exit les considérations critiques sur l'organisation du travail des entreprises de presse ; chercheurs et chercheuses doivent plutôt enseigner aux journalistes les meilleures stratégies pour s'adapter à la précarité (Besbris et Petre, 2020). Au sujet du champ de la santé mentale, Bellahsen (2014) parlait déjà d'une « boucle d'autolégitimation qui s'alimente par différents points d'entrée : les classifications, la recherche, l'industrie pharmaceutique, les outils de gestion des hôpitaux, les pratiques cliniques, les experts autoproclamés, la formation des professionnels » (p. 61). La recherche en journalisme doit-elle jouer ce jeu où les recherches alimentent des formations qui alimentent à leur tour des outils de gestion ?

Nous ne saurions conclure cette analyse sans en souligner une importante limite, soit la présence dans notre corpus d'études portant sur la période pandémique. L'explosion des travaux sur le *coping* pourrait en effet s'expliquer par l'unicité de cette période dans l'histoire du journalisme. Or les recherches qui s'y sont intéressées ont eu tendance à décrire le journalisme comme un métier stressant par essence et non pas comme un métier stressant uniquement pendant la période pandémique. La poursuite d'une méta-analyse des travaux mettant en relation psychologie et journalisme nous semble nécessaire pour mieux cerner cette tendance à travers le temps ; d'autres mots clés pourront alors être mis à profit, tels « résilience », « ajustement » ou « bien-être ». ■

Samuel Lamoureux est professeur à l'Université TÉLUQ.

³² La conception du chercheur qui doit enseigner aux agents à s'adapter constamment fait écho à la lecture du néolibéralisme lippmannien que propose Barbara Stiegler. En effet, selon Lippmann, les gouvernements doivent faire appel à des experts qui doivent « transformer une espèce humaine inadaptée en un ensemble d'individus flexibles et de plus en plus adaptables à l'accélération des changements » (Stiegler, 2019 : 233).

Références

- Accardo, A., G. Abou, G. Balbastre, C. Dabitch et A. Puerto (2007). *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*. Agone.
- Belair-Gagnon, V., A. E. Holton, M. Deuze et C. Mellado (2023). *Happiness in journalism*. Routledge.
- Belair-Gagnon, V. (2022). Well-being will become a core tenet of journalism. *Nieman Lab*.
- Bellahsen, M. (2014). *La santé mentale : vers un bonheur sous contrôle*. La Fabrique.
- Benson, R. (2006). News media as a “journalistic field”: What Bourdieu adds to new institutionalism, and vice versa. *Political Communication*, 23(2), 187-202.
- Besbris, M. et C. Petre (2020). Professionalizing contingency: How journalism schools adapt to deprofessionalization. *Social Forces*, 98(4), 1524-1547.
- Blommaert, J. et C. Bulcaen (2000). Critical discourse analysis. *Annual Review of Anthropology*, 29(1), 447-466.
- Bonneville, L., S. Grosjean et M. Lagacé (2007). *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Gaëtan Morin éditeur.
- Braunstein, J.-F. (1999). La critique canguilhemienne de la psychologie. *Bulletin de psychologie*, 52(440), 181-190.
- Browne, T., M. Evangeli et N. Greenberg (2012). Trauma-related guilt and posttraumatic stress among journalists. *Journal of Traumatic Stress*, 25(2), 207-210.
- Canguilhem, G. (1958). Qu'est-ce que la psychologie ? *Revue de métaphysique et de morale*, 63(1), 12-25.
- CEJ [Conférence des écoles de journalisme] (2023). *Nouveaux enjeux de santé mentale dans les écoles de journalisme : comment faire face ?* [En ligne] Cej.education.
- Charon, J.-M. et A. Pigeolat (2021). *Hier, journalistes : ils ont quitté la profession*. Entremises.
- Clarke, V. et V. Braun (2017). Thematic analysis. *The Journal of Positive Psychology*, 12(3), 297-298.
- Clot, Y. (2017). *Travail et pouvoir d'agir*. PUF.
- Cohen, N. S. (2019). At work in the digital newsroom. *Digital Journalism*, 7(5), 571-591.
- Cohen, N. S. et G. de Peuter (2020). *New media unions: Organizing digital journalists*. Routledge.
- Dejours, C. (2015). *Le choix : souffrir au travail n'est pas une fatalité*. Bayard.
- Deuze, M. (2023). Considering mental health and well-being in media work. *Australian Journalism Review*, 45(1), 15-26.
- Duval, J. (2000). Concessions et conversions à l'économie. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 131(1), 56-75.
- Ehrenberg, A. (2010). *La société du malaise*. Odile Jacob.
- Ehrenreich, B. (2009). *Bright-sided: How positive thinking is undermining America*. Metropolitan Books.

- Foucault, M. (2004). *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France, 1978-1979*. Gallimard/Seuil.
- Foucault, M. (2015). *Naissance de la clinique*. PUF.
- FPJQ [Fédération professionnelle des journalistes du Québec] (2023). *Congrès 2023 de la FPJQ : le journalisme en mutation*. [En ligne] FPJQ.org.
- Gaulejac, V. de (2010). La NGP : nouvelle gestion paradoxante. *Nouvelles pratiques sociales*, 22(2), 83-98.
- Gollmitzer, M. (2023). Journalism ethics with Foucault: Casually employed journalists' constructions of professional integrity. *Journalism*, 24(5), 1015-1033.
- Gollmitzer, M. (2024). Care(lessness) in precarious journalism, before and during the pandemic: Freelancers' work-life experiences and coping strategies. *Global Media and China*, 9(2), 206-220.
- Han, B.-C. (2022). *La société palliative : la douleur aujourd'hui*. PUF.
- Hardt, H. (1990). Newswriters, technology, and journalism history. *Critical Studies in Media Communication*, 7(4), 346-365.
- Huët, R. (2021). *De si violentes fatigues : les devenirs politiques de l'épuisement quotidien*. PUF.
- Illouz, E. (2006). *Les sentiments du capitalisme*. Seuil.
- Illouz, E. et E. Cabanas (2018). *Happycratie : comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies*. Premier parallèle.
- Kotisova, J. (2019). The elephant in the newsroom: Current research on journalism and emotion. *Sociology Compass*, 13, e12677.
- Lahire, B. (2005). Sociologie, psychologie et sociologie psychologique. *Hermès, La Revue*, 41, 151-157.
- Lamoureux, S. (2021). « J'me suis laissé presser comme un citron ». Enquête sur l'aliénation et la souffrance au travail des journalistes québécois. *Communication*, 38(2).
- Lamoureux, S. (2023). Souffrance au travail dans les salles de rédaction : une comparaison entre Radio-Canada et Québecor. *Les Cahiers du journalisme – Recherches*, 2(8-9), 159-171.
- Lane, C. (2009). *Comment la psychiatrie et l'industrie pharmaceutique ont médicalisé nos émotions*. Flammarion.
- Lazarus, R. et S. Folkman (1984). *Stress, appraisal and coping*. Springer.
- Le Cam, F. et D. Ruellan (2017). *Émotions de journalistes : sel et sens du métier*. Presses universitaires de Grenoble.
- Lee, M. (2014). A review of communication scholarship on the financial markets and the financial media. *International Journal of Communication*, 8, 715-736.
- Marichalar, P. et E. Martin (2011). Les syndicats et la souffrance. *Sociologie du travail*, 53(1), 33-36.
- Maxson, J. (2000). Training journalism students to deal with trauma: Observing reporters behave like "creeps". *Journalism & Mass Communication Educator*, 55(1), 79-86.
- Monteiro, S., A. Marques Pinto et M. S. Roberto. (2016). Job demands, coping, and impacts of occupational stress among journalists: A systematic review. *European Journal of Work and Organizational Psychology*, 25(5), 751-772.

- Neveu, É. (2013). *Sociologie du journalisme*. La Découverte.
- Omidi, A., C. Dal Zotto et R. G. Picard (2022). The nature of work in the media industries: A literature review and future directions. *Journalism and Media*, 3(1), 157-181.
- Paillé, P. et A. Mucchielli (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Pearson, M. (2014). Towards "mindful journalism": Applying Buddhism's Eightfold Path as an ethical framework for modern journalism. *Ethical Space*, 11(4), 38-46.
- Pereira, F. H. (2023). What can fighting tell us about journalistic identities? *Brazilian Journalism Research*, 19(3), e1652.
- Pieiller, E. (2021). Résilience partout, résistance nulle part. *Le Monde diplomatique*, 01.05.2021.
- Powers, M. et S. Vera-Zambrano (2023). *The journalist's predicament: Difficult choices in a declining profession*. Columbia University Press.
- Rabeyron, T. (2019). Du néolibéralisme au Tsunami Cognitivo-Comportemental en Grande Bretagne : est-il encore temps pour la France d'éviter la catastrophe britannique ? *Recherches en psychanalyse*, 28, 112-136 .
- Ragsdale, J. et E. Newman (2023). What psychology can offer in understanding journalists well-being. Dans V. Belair-Gagnon, A. E. Holton, M. Deuze et C. Mellado (dirs), *Happiness in journalism*. Routledge.
- Reinardy, S. (2011). Newspaper journalism in crisis: Burnout on the rise, eroding young journalists' career commitment. *Journalism*, 12(1), 33-50.
- Renault, E. (2021). Les sciences sociales critiques face à la souffrance au travail et aux suicides au travail : controverses scientifiques, épistémologiques et politiques. *Travailler*, 46, 145-164.
- Reveley, J. (2016). Neoliberal meditations: How mindfulness training medicalizes education and responsabilizes young people. *Policy Futures in Education*, 14(4), 497-511.
- Rick, J. (2023). Journalists considering an exit. Dans V. Belair-Gagnon, A. E. Holton, M. Deuze et C. Mellado, C. (dir.), *Happiness in journalism*. Routledge.
- Sadowsky, J. (2022). *L'empire du malheur : une histoire de la dépression*. Éditions Amsterdam.
- Salamon, E. (2022). Communicative labor resistance practices: Organizing digital news media unions and precarious work. *Communication Theory*, 33(4), 186-196.
- Schmidt, T. R. (2022). *Historicizing digital journalism: Three conceptual approaches in comparison*. Conférence Histories of Digital Journalism, Budapest University of Technology and Economics.
- Stiegler, B. (2019). « Il faut s'adapter ». *Sur un nouvel impératif politique*. Gallimard.
- Stiegler, B. (2020). Libérer la pensée des soignants... *Pratiques*, 90, 4-8.
- Venet, E. (2023). Détruire la psychiatrie publique. *Le Monde diplomatique*, 01.07.2024.
- Wahl-Jorgensen, K. (2016). Emotion and journalism. Dans T. Witschge, C. Anderson, D. Domingo et A. Hermida (dirs). *The SAGE handbook of digital journalism* (p. 128-143). Sage.
- Wiard, V. (2019). Actor-network theory and journalism. Dans J. Nussbaum (dir.), *Oxford research encyclopedia of communication* (p. 1-14). Oxford University Press.

Corpus utilisé pour l'analyse thématique

Articles scientifiques

Arcalas, J. E. Y., J. P. L. Tuazon et J. M. Opiniano (2022). How journalists cope with news work's stresses while remaining creative amid the Covid-19 pandemic: A phenomenological study. *Journalism Practice*, 1-23.

Hughes, S., L. Iesue, H. F. de Ortega Bárcenas, J. C. Sandoval et J. C. Lozano (2021). Coping with occupational stress in journalism: Professional identities and advocacy as resources. *Journalism Studies*, 22(8), 971-991.

Iesue, L., S. Hughes, S. V. Moreira, et M. Sousa (2021). Risk, victimization and coping strategies of journalists in Mexico and Brazil. *Sur le journalisme/About Journalism/Sobre jornalismo*, 10(1), 62-81.

Ivask, S., L. Waschková Císařová et A. Lon (2023). "When can I get angry?" Journalists' coping strategies and emotional management in hostile situations. *Journalism*, 25(10), 2099-2116.

Hoak, G. (2023). Unprecedented times in journalism: Emotional stress and covering the COVID-19 pandemic. *Journalism Studies*, 24(3), 347-364.

Monteiro, S., A. Marques Pinto et M. S. Roberto (2016). Job demands, coping, and impacts of occupational stress among journalists: A systematic review. *European Journal of Work and Organizational Psychology*, 25(5), 751-772.

Norbäck, M. et A. Styhre (2019). Making it work in free agent work: The coping practices of Swedish freelance journalists. *Scandinavian Journal of Management*, 35(4), 1-11.

Ogunyemi, O. et J. Akanuwe (2021). Should journalism curriculae include trauma resilience training? An evaluation of the evidence from a scoping literature review and findings from a pilot study. *Journalism Education*, 10(1), 33-43.

Pearson, M., C. McMahon, A. O'Donovan, Analise et D. O'Shannessy (2021). Building journalists' resilience through mindfulness strategies. *Journalism*, 22(7), 1647-1664.

Post, S. et H. M. Kepplinger (2019). Coping with audience hostility. How journalists' experiences of audience hostility influence their editorial decisions. *Journalism Studies*, 20(16), 2422-2442.

Reinardy, S., L. Zion, Lawrie et A. Baines (2021). "It's like dying but not being dead" US newspaper journalists cope with emotional and physical toll of job losses. *Newspaper Research Journal*, 42(3), 364-378.

Šimunjak, M. (2022). "You have to do that for your own sanity": Digital disconnection as journalists' coping and preventive strategy in managing work and well-being. *Digital Journalism*, 1-20.

Šimunjak, M. et M. Menke (2022). Workplace well-being and support systems in journalism: Comparative analysis of Germany and the United Kingdom. *Journalism*, 24(11), 2474-2492.

Tandoc Jr., E. C., L. Cheng et M. Chew (2022). Covering COVID: Changes in work routines and journalists' well-being in Singapore. *Journalism Studies*, 23(14), 1740-1757.

Urbániková, M. et L. Haniková (2022). Coping with the murder: The impact of Jan Kuciak's assassination on Slovak investigative journalists. *Journalism Practice*, 16(9), 1927-1947.

Livres

Belair-Gagnon, V., A. E. Holton, M. Deuze et C. Mellado (2023). *Happiness in journalism*. Routledge.

Powers, M. et S. Vera-Zambrano (2023). *The Journalist's predicament: Difficult choices in a Declining Profession*. Columbia University Press.

Rapports de recherche

Wilkes, M., H. Carey, Heather et R. Florisson (2020). *The Looking Glass: Mental health in the UK film, TV and cinema industry*. Rapport de recherche.

Pearson, M. et D. Seglins (2022). *Taking care. A report on mental health, well-being & trauma among Canadian media workers*. Canadian Journalism Forum on Violence and Trauma.

NOTE DE RECHERCHE

Présence des sciences humaines dans un magazine de vulgarisation scientifique au Canada : une analyse diachronique (1979-2023)

Jean-Marc Fleury, Université Laval
Fábio Henrique Pereira, Université Laval.

RÉSUMÉ

Cette note de recherche examine la place occupée par les sciences humaines dans *Québec Science*, un magazine de vulgarisation scientifique canadien. Nous avons entraîné un algorithme d'apprentissage automatique à catégoriser soit en sciences humaines, soit en sciences naturelles, les articles publiés dans *Québec Science*, entre 1979 et 2023. Au cours des 43 dernières années, les sciences humaines et sociales ont occupé une place de plus en plus importante dans les pages du magazine. Ce constat s'explique essentiellement par la décroissance du nombre d'articles en sciences de la nature, tandis que les sciences humaines et sociales se maintenaient. Nous mentionnons différentes hypothèses susceptibles d'expliquer cette transformation, d'une évolution des choix éditoriaux traduisant une activité scientifique de plus en plus multidisciplinaire et transdisciplinaire jusqu'à une transformation de l'idée de ce qu'est la science.

ABSTRACT

This paper examines how the social sciences and humanities fare in a popular Canadian science magazine, *Québec Science*. We trained an algorithm to classify as "natural sciences" or "social sciences" articles published by *Québec Science* from 1979 to 2023. The results show that over the last 43 years, the social sciences and humanities have been given an ever-increasing share of space in the pages of *Québec Science*. These findings seem to be more related to the reduction in the amount of natural science articles in the magazine while the social science coverage remained stable. Different hypotheses were proposed to explain these changes: from the evolution of the magazine's editorial choices concerning scientific activity which became more and more multidisciplinary and transdisciplinary to a transformation of the idea of science itself.

La plupart des études (publiées en anglais) concluent que le journalisme scientifique banalise et discrédite les sciences humaines et sociales (Dunwoody, 1980 ; Evans, 1995 ; Huber, Wetzstein et al., 2019 ; Lewis, Bartlett et al., 2023). Knudsen (2017 : 908) écrit : « *If newspapers constitute the only source of information concerning the humanities, newsreaders may not be much wiser in understanding what the humanities might be—but they will know that whatever the humanities is, it is broken and useless.* »

Il y a bien quelques études qui constatent une augmentation du nombre d'articles en sciences humaines dans le journalisme scientifique (voir Bauer, Durant et al., 1995 ; Evans, 1995), mais la qualité de ces articles ne rendrait pas justice aux humanités. Alors que les articles en sciences de la nature apparaissent dans des cahiers et sections consacrés aux sciences (Evans, 1995), les humanités trouvent leur place dans des suppléments, *features* et commentaires (Cassidy, 2021). La plupart du temps, on les invoque pour commenter et évaluer des problématiques de société (Summ et Volpers, 2016). En plus, les médias présentent souvent les spécialistes des sciences sociales comme des experts et non comme des scientifiques ou des chercheurs (Savignac, 2015).

Il se peut que cette triste représentation des humanités soit plus accentuée aux États-Unis. Dans les médias de pays comme l'Allemagne (Peters, 2015), les Pays-Bas (Hijmans, Pleijter et al., 2003) ou le Danemark (Albæk, Christiansen et al., 2003), il y aurait plus d'échanges entre journalistes et universitaires des facultés de sciences humaines et sociales.

Notre domaine étant le journalisme scientifique, nous avons décidé de réexaminer comment les journalistes scientifiques traitent les sciences dites molles. Nous avons choisi le magazine *Québec Science*, publié depuis plus de 60 ans et, de fait, la seule publication grand public à couvrir régulièrement les sciences en français au Canada. Notre recherche a été énormément facilitée par les outils des humanités numériques.

Avec cette analyse diachronique du contenu de *Québec Science*, nous apportons deux contributions : d'abord, des pistes pour une meilleure connaissance du journalisme scientifique et de l'idée que le public se fait de la science ; ensuite, une méthodologie permettant l'exploitation des banques de données hôtes des publications en français depuis de nombreuses années. Il serait relativement facile d'appliquer ces outils à d'autres recherches sur les médias.

Un meilleur sort fait aux sciences humaines en vulgarisation scientifique

Depuis plus de soixante ans, le magazine *Québec Science* (QS) popularise les sciences, en particulier les sciences naturelles.

La naissance du magazine, en 1962, a coïncidé avec l'entrée dans la modernité de la province de Québec, une nation francophone, isolée dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Et l'ère moderne incluait la science. « *Pendant un demi-siècle, Québec Science aura donc été à la fois témoin et acteur de la conquête scientifique des Québécois.* » (Lemieux, 2012 : 2)

Les Clercs de Saint-Viateur, une communauté religieuse, ont été les premiers éditeurs de QS, d'ailleurs initialement baptisé *Le Viateur scientifique*. Ensuite, l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) en hérite pour en faire *Le jeune scientifique*. Bien que ses éditeurs aient souhaité rejoindre le grand public, et tout particulièrement les jeunes, les enseignants et professeurs responsables du contenu éditorial ne pouvaient faire autrement que de produire une sorte de complément du cursus scolaire.

Finalement, il revint à la nouvelle Université du Québec (fondée en 1968), devenue propriétaire du magazine, de faire le grand saut et d'en confier la rédaction à une toute jeune et émergente génération de journalistes scientifiques québécois.

Rebaptisé *Québec Science*, et après une brève et décisive escarmouche avec les autorités universitaires, enclines à utiliser le magazine pour des fins d'affaires publiques, l'Université du Québec donna carte blanche aux journalistes.

Depuis 1972, et après une éventuelle privatisation du magazine, le style et le contenu éditorial du magazine *QS* relèvent toujours du journalisme scientifique. Enfin, plus récemment, Services documentaires multimédias, une société publique québécoise, numérise le magazine et le rend accessible via sa banque de données Repère¹.

Question de recherche :

Comment a évolué la place occupée par les sciences humaines et sociales dans les pages du magazine de vulgarisation scientifique *Québec Science* au cours des dernières décennies ?

Méthodologie

Cette recherche s'appuie sur les méthodes des humanités numériques, où les mots sont transformés en nombres et leurs relations en équations mathématiques « *que l'on peut ensuite manipuler avec des algorithmes* » (Berry, 2012 : 2). En pratique, nous avons entraîné un algorithme à étiqueter « sciences naturelles » ou « sciences humaines » les articles publiés par *Québec Science*, de 1979 à 2023. Nous avons utilisé l'algorithme *randomForest*² à cause de sa performance, de son caractère intuitif et de la facilité avec laquelle on peut en visualiser le fonctionnement.

La banque de données *Repère* des Services documentaires multimédias n'accueille l'intégralité des articles publiés par *Québec Science* que depuis 2013. Au moment où notre collecte de données a été effectuée (juillet 2023), elle comprenait cependant les titres, dates de publication et descriptions par mot clé des articles remontant jusqu'à mai 1979.

Les Services documentaires ont aimablement fourni un tableau Excel de 4598 lignes, chacune contenant le titre, la date de publication et la description par mot clé de 4555 articles et de 43 encarts ou contenus commandités.

Nous n'avons conservé que les 4555 articles. À partir de ce matériau de base non étiqueté, – chaque article était indexé de mots clés mais aucun n'était déjà classé dans l'une ou l'autre des deux grandes catégories d'intérêt. Afin d'entraîner l'algorithme, nous avons commencé par étiqueter un corpus d'articles sélectionnés de façon aléatoire.

Pour cet étiquetage initial, nous avons comparé les mots clés attribués aux articles par le service d'indexation analytique *Repère* aux mots d'un lexique créé à partir des sept grandes catégories de la version française de la Classification décimale universelle (accessible en ligne à udcsummary.info) attribuées aux sciences sociales, aux sciences humaines et aux arts :

- 0 : Sciences et connaissance. Organisation. Informatique. (sauf la branche informatique)
- 1 : Philosophie, Psychologie

¹ Repère est un index analytique produit par Services documentaires multimédias, une société privée à but non lucratif de Montréal aux services des bibliothèques. Repère dépouille les articles diffusés dans 668 périodiques spécialisés ou d'intérêt général de la francophonie (2023).

² La forêt d'arbres décisionnels, ou *randomForest*, est un algorithme de classification s'appuyant sur les meilleurs résultats d'un grand nombre d'arbres de décision. Dans notre exercice, l'algorithme s'entraîne initialement avec un vocabulaire de plusieurs centaines des mots les plus fréquents parmi les mots clés. Pour les transformer en nombres, l'algorithme calcule leur fréquence relative en sein du vocabulaire. Chaque paquet de mots clés décrivant un article devient une série de nombres. L'algorithme examine ensuite ces paquets de nombres, agaçant de façon de plus en plus efficace les cheminements qui mènent aux meilleurs choix. Voir l'article de Leo Breiman (2001), *Random Forests*, *Machine Learning*, 45, 5-32 ou, pour une introduction, l'excellent *Grokking Machine Learning* de Luis G. Serrano, 2021, Manning Publications, New York.

- 2 : Religion. Théologie
- 3 : Sciences sociales
- 7 : Arts. Divertissement. Sport
- 8 : Langue. Linguistique. Littérature
- 9 : Géographie. Biographie. Histoire

Ce lexique ad hoc de seulement 734 mots³ a ensuite été utilisé comme filtre afin de discriminer les articles « sciences humaines » de l'échantillonnage d'entraînement.

Un très court programme en langage de programmation Python comparait successivement chaque mot clé de chacun des articles au vocabulaire « sciences humaines et sociales » obtenu de la CDU. Aussitôt qu'un mot clé se retrouvait dans le lexique inspiré de la CDU, l'article était étiqueté « humaines ».

Après quelques essais, nous avons ajouté une quarantaine de mots, ces derniers étant essentiellement des déclinaisons de mots déjà présents dans le lexique CDU, entre autres, *psychologique* et *psychologue* au mot *psychologie* déjà présent, *économique* à *économie*, *préhistorique* à *historique*, *humanité* à *humain*, etc.

Ce simple procédé, classer un article dans la catégorie « humaines » uniquement sur la présence d'un de ses mots clés parmi les mots sciences humaines inspirés de la CDU – tous les autres articles étant par défaut étiquetés « naturelles » – a classé 135 des 456 articles d'entraînement dans la catégorie « humaines » et, par défaut, 321 dans la catégorie « naturelles ».

En pratique, seulement 65 mots du vocabulaire sciences humaines CDU ont suffi à classer les 135 articles sciences humaines : *histoire* utilisé 24 fois, *lutte* (11), *scientifiques* (7) et *scientifique* (4), *construction* (6), *protection* (6), *psychologique* (6), *social* (6), *moral* (5), *politique* (5), *enseignement* (4), etc.

Les nombreux articles de *Québec Science* relatant des recherches en éthologie, une branche de la biologie (science de la nature) qui utilise un vocabulaire de sciences humaines pour décrire les comportements des animaux, présentait un défi a priori insoluble. Heureusement, les indexeurs des Services documentaires multimédias utilisent l'expression « mœurs et comportement » pour les articles en éthologie et réservent l'expression « mœurs et coutume » aux humains. Nous avons donc exclu *comportement* du vocabulaire sciences humaines mais nous nous sommes assurés qu'il comporte le mot *coutume*.

Ultimement, dans le script principal, rédigé en langage Python, utilisant la bibliothèque logicielle Scikit-learn (Pedregosa, Varoquaux et al., 2011), nous avons réalisé un entraînement supervisé de *randomForest* avec les 456 articles étiquetés. Cela a permis, toujours à l'aide de Scikit-learn, une classification algorithmique des 4055 autres articles avec une précision (selon l'auto-évaluation algorithmique) de 80 % pour les humanités et de 81 % pour les sciences naturelles (voir la partie sur les limites inhérentes à la méthodologie).

En examinant quelques-uns des arbres de décision de l'algorithme *randomForest*, nous avons constaté que l'algorithme utilisait à peu près les mêmes mots que ceux utilisés pour l'étiquetage des articles d'entraînement. Par exemple, le mot *histoire* est aussi le mot utilisé le plus fréquemment dans les embranchements décisionnels de l'algorithme. L'algorithme utilise surtout des mots appartenant au vocabulaire sciences humaines pour assigner un article à la branche « humaines » ou « naturelles »⁴.

Nous avons donc eu la surprise de constater que l'algorithme, dans sa recherche des mots les plus performants pour ses arbres de décision, adoptait une démarche miroir de la nôtre :

³ Tous les lexiques créés pour cet exercice peuvent être reproduits à l'identique à partir du script déposé sur le site GitHub (précisions et adresse internet en fin d'article).

⁴ Le script disponible sur GitHub donne cette liste.

étiqueter en utilisant presque exclusivement les mots du vocabulaire des sciences humaines. Une petite expérience qui laisse songeur sur l'éventuel rôle de l'apprentissage automatique et de l'intelligence artificielle dans nos vies.

Une fois les 4555 articles étiquetés « humaines » ou « naturelles », notre script a enfin calculé, pour chacun des 431 numéros de *QS*, publiés entre mai 1979 et juillet 2023, le nombre respectif d'articles des deux catégories. Créés à l'aide de la bibliothèque logicielle Matplotlib (Hunter, 2007), les graphiques de l'évolution de notre classification sur 43 ans donnent une image de l'évolution de la place relative des sciences humaines et des sciences naturelles pendant la majeure partie de l'existence du magazine *Québec Science*.

Résultats

Les deux figures suivantes présentent nos résultats : au cours des 43 dernières années, les sciences humaines et sociales ont occupé une part croissante des pages du magazine de vulgarisation scientifique *Québec Science* (figure 1) ; on ne comptait initialement qu'environ deux articles en sciences humaines pour chaque dizaine d'articles en sciences de la nature ; on trouve maintenant environ huit articles sur les humanités pour chaque dizaine d'articles sur les sciences de la nature, biomédicales et les technologies (figure 2).

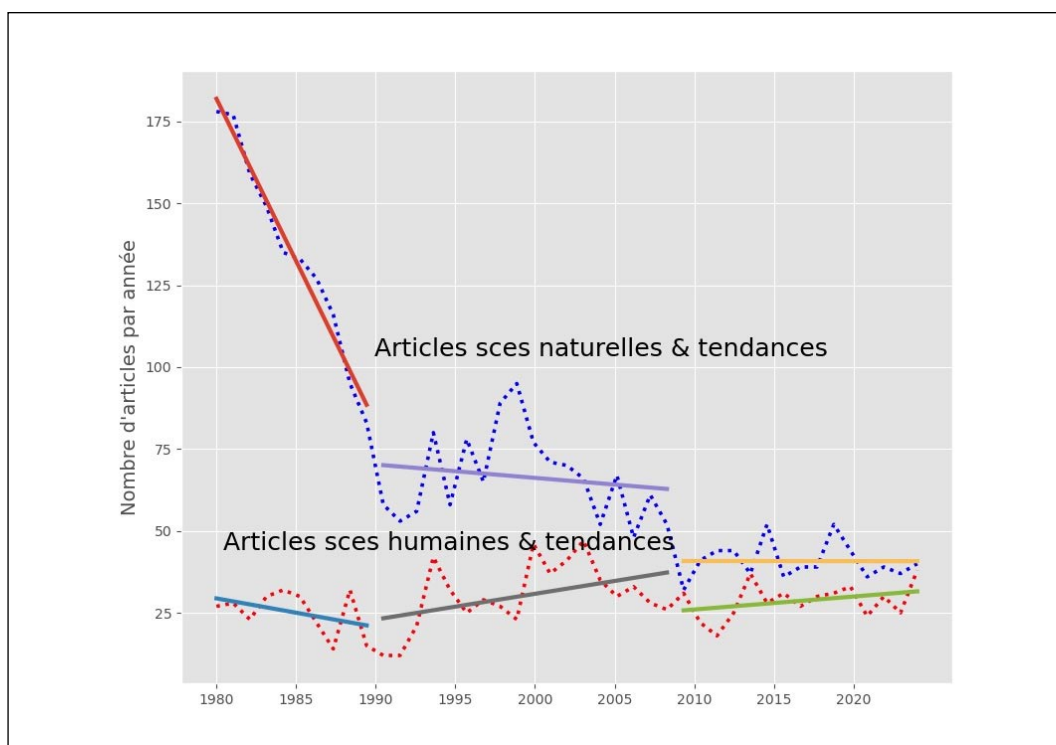


Figure 1 : Évolution de la couverture de l'actualité scientifique par Québec Science entre 1979 et 2023

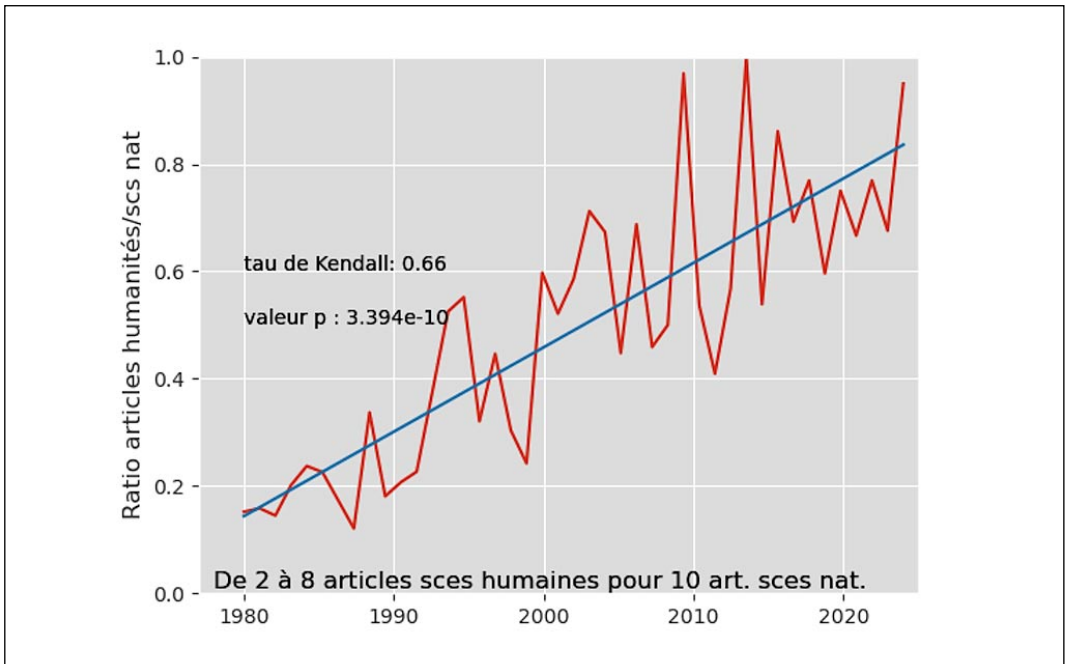


Figure 2 : Réduction de l'écart entre sciences naturelles et sciences humaines et sociales dans Québec Science entre 1979 et 2023

Comme la plupart des médias depuis l'avènement de l'ère numérique, un magazine imprimé comme *QS* affronte un environnement de plus en plus difficile. Alors que le nombre de numéros était de 12 par année lorsque l'Université du Québec en est devenue l'éditeur, il n'est plus que de 8 par année depuis 2010 (9 à partir de 2004 et 10 après l'an 2000), ce qui a fatalement entraîné une diminution du nombre d'articles publiés.

Ce qui est remarquable, et que souligne notre recherche : les responsables de *QS* ont choisi de réduire le nombre d'articles en sciences de la nature tout en augmentant, même si ce n'est que légèrement, le nombre d'articles en sciences humaines. Dans les pages du magazine de vulgarisation scientifique *Québec Science*, sciences humaines et sociales et sciences de la nature se trouvent désormais à peu près à parité.

Discussion et conclusions

Cette note de recherche s'appuie sur les méthodes des humanités numériques pour analyser la place des sciences humaines dans le magazine *Québec Science* au cours des 43 dernières années.

Elle révèle une diminution presque complète de l'écart séparant le nombre d'articles en sciences humaines du nombre d'articles en sciences naturelles. Mais l'écart ne rétrécit pas à cause d'un accroissement du nombre d'articles en sciences humaines. Le magazine publie plutôt de moins en moins d'articles en sciences de la nature mais toujours autant d'articles en sciences humaines.

Ces résultats soulignent peut-être une évolution de la couverture du domaine scientifique par les journalistes scientifiques. Il faudrait des études plus poussées afin d'expliquer ce changement.

Parmi les pistes à explorer, on pourrait examiner une reconfiguration du marché du travail du journalisme scientifique québécois. Or, les enquêtes sociodémographiques menées il y a une dizaine d'années suggèrent une proportion assez restreinte des professionnels formés en communication et journalisme (cf. Rochon, 2008) lorsque comparée au nombre des journalistes ayant une formation en « sciences pures » (Cireau, Lacroix et al, 2012)⁵. Ainsi, même si, comme pour la plupart des médias, des personnes formées en sciences humaines en assumaient la direction, ces dernières laissent les coudées franches aux journalistes et collaborateurs de *Québec Science* formés en sciences dures. Or, les changements dans l'offre universitaire au Québec, particulièrement avec la création en 2017 d'un microprogramme en communication et journalisme scientifique à l'Université Laval, semble affecter la configuration du marché du travail, avec une augmentation des effectifs ayant une formation spécifique dans le domaine du journalisme scientifique (cf. Daoust-Boisvert, 2021). Il se pourrait donc que ces journalistes accordent plus de crédit, même une crédibilité équivalente, aux sciences humaines et sociales.

Une autre explication tiendrait à l'arrivée de vulgarisateurs des sciences dures maîtrisant les techniques des médias sociaux, de la production de balados à celle de vidéos sur YouTube (voir Allgaier, 2020). Occupant le segment « vulgarisation » des sciences naturelles, ces « influenceurs » pousseraient les journalistes scientifiques à se distinguer de la concurrence en couvrant aussi bien les sciences humaines que naturelles.

Des changements dans la couverture journalistique des sciences suggèrent aussi une transition dans la façon de percevoir la science dans la société (Summ et Volper, 2016). Les gouvernements font de plus en plus appel aux scientifiques des sciences humaines afin d'affronter les défis auxquels sont soumises les sociétés occidentales : l'immigration, la désinformation, les inégalités sociales, l'acceptation sociale de nouvelles technologies et des politiques publiques. Par ailleurs, ces scientifiques travaillent de concert avec leurs collègues des sciences de la nature sur les aspects sociaux de problèmes extrêmement complexes comme la place accordée à l'intelligence artificielle et aux mesures de mitigation du réchauffement de la planète. En effet :

[W]hile contemporary society's growing dependence on expert knowledge for problem solving may help explain a general rise in the use of experts in the mass media, it cannot explain the dramatic increase during the 1990s. This increase seems to be related, instead, to a growing dependence on expert knowledge for "reflexivity" – that is, to interpret modern society (Albæk, Christiansen et al., 2003 : 945).

Relié à l'hypothèse précédente, ce changement serait une manifestation de l'importance croissante accordée aux sciences humaines par les conseils finançant la recherche via l'exigence de multi- et transdisciplinarité, ainsi qu'une offre gouvernementale de financements conditionnels à des contenus en sciences humaines.

Dans l'avenir, on peut envisager qu'une couverture plus équilibrée des sciences molles et dures modifie l'idée que le public se fait de la science avec des effets potentiels sur le financement de la recherche en sciences humaines par la société canadienne.

Enfin, cette étude prétend contribuer une méthodologie aux études sur le journalisme scientifique. Les études sur les médias utilisent encore très peu les techniques des humanités numériques. Ainsi, le protocole que nous avons créé pour analyser le contenu de *Québec Science* pourrait inspirer des recherches approfondies, diachroniques et transnationales sur

⁵ L'enquête menée par Julien Rochon (2012) auprès des journalistes et communicateurs scientifiques souligne que 41,5 % des répondants ont obtenu un diplôme en sciences humaines ou sociales, 23,4 % en arts et lettres, 19,8 % en sciences pures, de la nature ou de la vie et seulement 6,9 % en journalisme. À son tour, la version 2012 du Portrait des journalistes scientifiques québécois divise cette population entre les professionnels éduqués en sciences pures (48 %) et sciences humaines (52 %) (Cireau, Lacroix et al., 2012).

les façons de couvrir les sciences par les journalistes scientifiques. Nous invitons les collègues à s'approprier ces méthodes afin de réaliser des recherches semblables dans leur contexte.

On peut aussi envisager de futurs travaux utilisant un corpus des versions intégrales des articles et mettant en valeur d'autres variables tels que la longueur des articles, leurs auteurs, et les fréquences relatives de différents types de sources mobilisés par les journalistes. D'autres publications, du Canada ou d'ailleurs, pourraient faire l'objet de travaux similaires. Une telle approche permettrait des analyses comparatives sur les façons de couvrir les sciences sociales dans les médias francophones et anglophones, ou dans les médias spécialisés et les mass médias.

Limites de cette méthodologie

Une première réserve à l'endroit de nos conclusions pourrait invoquer le fait que nous n'avons étudié que la production imprimée de *Québec Science* alors que le magazine a été le premier média québécois à publier sur le web. Mais, il demeure que le contenu qu'un média se donne la peine de publier sur papier représente celui auquel il accorde le plus d'importance et auquel il s'associe le plus.

Dans l'échantillonnage d'entraînement, il se trouve inévitablement de nombreux articles à cheval sur les sciences humaines et naturelles. Beaucoup d'articles sur des domaines de l'ingénierie, de la technologie et des sciences de l'information mettent parfois l'accent sur leurs aspects sociaux, économiques, et politiques. *QS* publie aussi beaucoup d'articles sur l'environnement, la grande majorité sur les aspects physiques et techniques, mais inévitablement avec un volet économique, politique ou social plus ou moins important. Ces articles pourraient souvent être classés aussi bien « sciences humaines » que « sciences naturelles ».

Mais ces articles « multidisciplinaires » ne forment qu'une partie relativement petite de la totalité des articles nettement identifiables aux sciences humaines ou naturelles grâce aux mots clés des indexeurs des Services documentaires multimédias. Au final, les classer dans l'une ou l'autre catégorie n'a qu'un effet marginal.

Les spécialistes de l'apprentissage automatique vous diront aussi que 4555 items est un bien trop petit nombre ; seulement pour l'entraînement d'un algorithme, on utilise de préférence des dizaines et des centaines de milliers d'items. Heureusement, intrinsèquement le thésaurus des Services documentaires multimédias traduit bien la différence entre sciences molles et dures... même si spécialistes des univers durs et mous travaillent de plus en plus de concert et que la distinction molles/dures devient de moins en moins pertinente (Shapin, 2022). ■

*Jean-Marc Fleury est professeur associé à l'Université Laval,
Fábio Henrique Pereira est professeur agrégé à l'Université Laval.*

Accès au script et aux données

Le script très simple intitulé *Les humanités dans Québec Science* est accessible à l'adresse github.com/jmfleury/QSMollesDures. Le code est publié en accès libre sous licence GNU General Public License, version 3. Il est inclus dans un carnet Jupyter et son exécution se termine par la production des graphiques reproduits dans cet article. Le script en Python peut facilement utiliser d'autres données ou être facilement modifié. Il utilise aussi la bibliothèque logicielle Sci-kit learn (Pedregosa, Varoquaux et al., 2011) en s'appuyant notamment sur l'algorithme randomForest (Ho, 1995).

Pour le tableau Excel des données originales, s'adresser aux Services documentaires multimédias, www.sdm.qc.ca.

Références

- Albæk, E., P. M. Christiansen et L. Togeby (2003). Experts in the mass media: Researchers as sources in Danish daily newspapers, 1961–2001. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 80(4), 937-948.
- Allgaier, J. (2020). Science and medicine on YouTube. Dans J. Hunsinger, M. M. Allen et L. Klastrup (dirs), *Second international handbook of internet research* (p. 7-27). Springer.
- Bauer, M., A. Ragnarsdottir, A. Rudolfsdottir et J. Durant (1995). *Science and technology in the British press, 1946-1990: A systematic content analysis of the press*. The Science Museum.
- Berry, D. M. (2012). Introduction: Understanding the digital humanities. Dans D. M. Berry (ed), *Understanding digital humanities* (p. 1-20). Palgrave Macmillan.
- Cassidy, A. (2021). Communicating the social sciences and humanities. Dans M. Bucchi et B. Trench (dirs), *Routledge handbook of public communication of science and technology* (3^e éd.) (p. 198-213). Routledge.
- Cireau, C., B. Lacroix et J.-M. Fleury (2012, 14 juin). *Qu'est-ce qu'un journaliste scientifique québécois ?*
- Daoust-Boisvert, A. (2021). Science communication skills as an asset across disciplines: A 10-year case study of students' motivation patterns at Université Laval. *Public Understanding of Science*, 31(5), 648-659.
- Dunwoody, S. (1980). The science writing inner club: A communication link between science and the lay public. *Science, Technology, & Human Values*, 5(30), 14-22.
- Evans, W. (1995). The mundane and the arcane: Prestige media coverage of social and natural science. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 72(1), 168-177.
- Fleury, J.-M., C. Cireau et B. Lacroix (2012). Portrait du journaliste scientifique québécois : une femme instruite, salariée et observatrice critique de la science. *Les Cahiers du journalisme*, 24, 170-172.
- Hijmans, E., A. Pleijter et F. Wester (2003). Covering Scientific Research in Dutch Newspapers. *Science Communication*, 25(2), 153-176.
- Hunter, J. D. (2007). Matplotlib: A 2D Graphics Environment. *Computing in Science & Engineering*, 9(3), 90-95.
- Ho, T. K. (1995). Random decision forests. Dans *Proceedings of 3rd International Conference on Document Analysis and Recognition*, vol. 1 (p. 278-282).
- Huber, B., I. Wetzstein et I. Aichberger (2019). Societal problem solver or deficient discipline? The debate about social science in the online public sphere. *JCOM – Journal of Science Communication*, 18(2), A04.
- Knudsen, S. (2017). Thinking inside the frame: A framing analysis of the humanities in Danish print news media. *Public Understanding of Science*, 26(8), 908-924.
- Lemieux, R. (2012). *Il était une fois... Québec Science : cinquante ans d'information scientifique au Québec*. Éditions MultiMondes.

Lewis, J., A. Bartlett, H. Riesch et N. Stephens (2023). Why we need a public understanding of social science. *Public Understanding of Science*, 32(5), 658-672.

Pedregosa, F., G. Varoquaux, A. Gramfort, V. Michel, B. Thirion et al. (2011). Scikit-learn: Machine learning in Python. *Journal of Machine Learning Research*, 12, 2825-2830.

Peters, H. P. (2013). Gap between science and media revisited: Scientists as public communicators. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 110, Supplement 3, 14102-14109.

Rochon, J. (2008). *Journalistes et communicateurs scientifiques devant la science : étude de perceptions*, mémoire de maîtrise, Université Laval.

Schmierbach, M. (2005). Method matters: The influence of methodology on journalists' assessments of social science research. *Science Communication*, 26(3), 269-287.

Services documentaires multimédias (s. d.). Repère, un monde de périodiques. [En ligne] sdm.qc.ca

Shapin, S. (2022). Hard science, soft science: A political history of a disciplinary array. *History of Science*, 60(3), 287-328.

Savignac, E. (2015) "No comments?" Can commentary be a means of expression for the social scientist? *Antropológicas*, 13, 12-16.

Summ, A. et A.-M. Volpers (2016) What's science? Where's science? Science journalism in German print media. *Public Understanding of Science*, 25(7), 775-790.

NOTES DE LECTURE

NOTE DE LECTURE

Aurélie Aubert – *Une information brute ?* *journalisme, vidéos et réseaux sociaux*

Thi Huong Dang, Université Laval

Au cours de ces dernières années, le paysage médiatique s'est enrichi d'un nouveau type de média : des producteurs de courtes vidéos informatives, diffusées via les plateformes des réseaux sociaux numériques (RSN) et destinées principalement aux jeunes générations. Dans cet ouvrage, Aurélie Aubert s'intéresse à ces nouveaux acteurs, en interrogeant les transformations qu'ils entraînent vis-à-vis du traitement de l'information, des pratiques journalistiques et du rôle des plateformes numériques dans la diffusion de l'information.

Contrairement aux médias traditionnels, ces nouveaux joueurs médiatiques se distinguent par deux principales caractéristiques :

[Les] choix éditoriaux de rédactions constituées de jeunes journalistes déterminés à traiter de sujets correspondant à leur vision du journalisme en démocratie, d'une part ; et les stratégies de développement de ces nouveaux acteurs médiatiques qui réfléchissent aujourd'hui uniquement en fonction d'une diffusion sur les réseaux sociaux, d'autre part (p. 10).

Cet ouvrage présente les résultats d'une enquête menée entre 2018 et 2022 sur ce genre médiatique émergent. Il se concentre sur les contenus, les modes de diffusion, les processus de création, le travail des journalistes et le mode de traitement des sujets (p. 12). Pour ce faire, l'autrice s'appuie principalement sur l'étude des contenus des capsules vidéo et des métriques de consultation du média Brut. Dans le cadre de son étude, elle a également conduit des entretiens semi-directifs avec divers acteurs et actrices des médias vidéo, ainsi que l'analyse de documents (interviews radio, articles de presse, informations sur le site) afin d'obtenir une compréhension fine du fonctionnement de ces médias.

Dépendance aux plateformes numériques

Au point de départ de son analyse, l'autrice met en lumière une ingérence éditoriale croissante des plateformes sociales dans le journalisme, avec une préférence pour les contenus viraux et les formats vidéo. Ces plateformes ont intégré leurs logiques économiques au fonctionnement des médias, devenant ainsi des acteurs essentiels dans la distribution, la présentation et la monétisation de l'information. Dans ce contexte, elle souligne que des médias natifs comme Brut et Loopsider, ont été créés en tenant compte des contraintes et des exigences propres aux grandes plateformes numériques comme Facebook, YouTube, Snapchat, Instagram et TikTok. Plus concrètement, ces plateformes ont « *une incidence sur le modèle journalistique lui-même en offrant aux médias des incitations à faire évoluer leurs contenus en fonction de leurs standards et de leurs attentes* » (p. 17).

En mettant en avant le rôle des nouvelles technologies, notamment la prolifération des algorithmes dans les médias sociaux, Aubert démontre que les plateformes élaborent des profils détaillés des utilisateurs avec leurs données personnelles pour ensuite calculer un taux

d'engagement, ce qui permet aux éditeurs de presse de construire des stratégies éditoriales. L'autrice répète à plusieurs reprises que ces médias vidéo ont été spécifiquement conçus pour s'intégrer aux plateformes et ne peuvent pas survivre sans elles. Cela soulève la question de savoir si ce type de médias possède des principes directeurs et induit des transformations sur le modèle journalistique.

De nouvelles stratégies de ligne éditoriale

En analysant un corpus de 828 vidéos réalisées par le média Brut entre novembre 2016 et mai 2019, l'autrice démontre dans le chapitre 2 que ce média accorde une attention particulière à de « *sujets très centrés sur l'environnement, la question des discriminations, des violences faites aux femmes, ou plus largement des sujets que l'on appelle traditionnellement "de société", regroupant des sujets portant sur la pauvreté, l'injustice, la situation de migrants* » (p. 34). Ces capsules vidéo adoptent souvent un angle mettant en lumière des initiatives ou des histoires personnelles, soulignant les injustices subies tout en explorant comment ces situations ont été surmontées. L'autrice met en évidence que le média Brut a délaissé au fil du temps les sujets légers liés à la politique pour se concentrer davantage sur les enjeux sociaux et environnementaux, ce qui reflète une évolution constante de sa ligne éditoriale. Contrairement aux médias traditionnels, les expertes et experts sont moins visibles que des personnes militantes (p. 54). Aubert qualifie ce média de « *média d'interface* », qui favorise « *l'échange entre deux sphères : la sphère de l'espace public numérique incarné par certains comptes de RSN et la sphère des publics médiatiques, plus classiques* » (p. 60).

À partir d'entretiens avec des journalistes, le chapitre 3 aborde les évolutions rapides des choix des productions et des angles effectués par les rédactions de ces médias vidéo, notamment en fonction des métriques de consultation des réseaux sociaux. Afin de favoriser l'interactivité et la circulation de l'information, ces médias « *vont chercher à s'adresser à une communauté particulière partageant des émotions, des coups de cœur, des questionnements spécifiques* » (p. 61). Les contenus sont adaptés aux usages des jeunes générations, les titrages sont rédigés sous la forme de questions simples, ils adoptent un format carré pour une consultation sur téléphone portable. Aubert affirme la stratégie de certains médias, tels que Brut, qui assument ouvertement leur collaboration avec les plateformes et adaptent leur contenu aux codes et aux algorithmes de celles-ci.

L'autrice met également en avant l'utilisation des outils de veille sociale des médias vidéo pour observer les tendances et les performances des contenus. Elle indique par exemple que les médias Brut et Loopsider ont mis en place des équipes spécialisées appelées « *pôle data* » afin de surveiller les polémiques sur les réseaux sociaux, permettant de « *repérer des thématiques qui pourraient faire agir l'audience* » (p. 87). Ces équipes effectuent également des études d'audience pour comprendre les modes de consommation du média « *afin d'établir des stratégies de programmation et de postage plus fines* » (p. 89).

S'inquiétant des transformations induites par ces innovations médiatiques, Aubert souligne l'importance de « *bien connaître les données dont se nourrissent ces programmes informatiques destinés à proposer des contenus médiatiques* », notamment en se demandant : « *Que faire avec ce critère émotionnel comme juge de paix de l'innovation médiatique ?* » (p. 93). Elle soulève également la question de savoir de quoi vont se nourrir ces innovations, sachant que « *cela pourrait conditionner les messages que ces médias vont choisir de faire passer à leur public* ». Enfin, l'autrice interroge : « *[L]es jeunes journalistes de ces médias vidéo assujettis aux plateformes pourront-ils s'abstraire de ce type de fonctionnement ?* » (p. 94).

Pratiques journalistiques

Dans le chapitre 4, l'autrice examine le profil des journalistes travaillant pour les médias vidéo numériques. Ceux-là ont une moyenne d'âge de moins de 30 ans et sont diplômés,

mais ont peu d'expérience dans les médias traditionnels. Une de leurs tâches centrales est d'identifier des sujets pertinents qui doivent « *pouvoir être illustré, soit par des images récentes, soit par des images d'archives (dans le cas des sujets anniversaires), soit par des extraits d'interviews percutants* » (p. 110). L'autrice met en lumière différents aspects du journalisme vidéo, soulignant la tendance des journalistes de ces médias à mettre en avant la « parole-témoignage » plutôt que leur propre voix. Pour ce faire, « [le] journaliste du média social n'a pas vocation à proposer une vision « objective » ou neutre d'un fait social ou d'un sujet politique, il doit l'incarner et en cela il est impératif de recueillir un témoignage qui va devenir, en soi, une information » (p. 112). Au fil des pages, on perçoit que les vidéos capables de provoquer des débats en ligne sont conservées et exploitées pour leur potentiel conversationnel.

Par ailleurs, Aubert évoque l'émergence du journalisme *brand content*, où les médias vidéo intègrent des contenus sponsorisés pour valoriser l'image de grandes marques (p. 129), entraînant parfois des conflits d'intérêts entre les exigences des marques et la mission journalistique des équipes rédactionnelles. Elle exprime sa surprise face à l'absence de sujets d'actualité controversés comme les polémiques liées à la religion ou à la laïcité sur les médias vidéo (p. 139).

L'autrice met également en valeur les utilisateurs des réseaux sociaux, qui jouent un rôle de « *leader d'opinion* » et exercent une influence en raison de leur autorité morale ou de leur position centrale dans les réseaux sociaux (p. 135).

Dans cet ouvrage, Aubert met en exergue l'idée selon laquelle le visionnage et l'interaction avec les contenus vidéo sur les réseaux sociaux vont au-delà de la simple réception passive d'informations. Elle remet en question la notion traditionnelle de réception médiatique en se demandant s'il est encore pertinent de parler de simple réception, étant donné que le public visé par ces médias cherche activement à agir, à convaincre et à alerter son entourage. Ainsi, l'autrice souligne l'évolution des pratiques médiatiques vers une forme d'interaction plus engagée et influente, où les publics deviennent des « *agents de propagation* » des idées et des problèmes sociaux (p. 149).

Ces nouveaux acteurs médiatiques représentent une évolution significative du paysage médiatique et offrent de nouvelles opportunités pour s'informer. Toutefois, des questions persistent quant à leur conformité aux normes journalistiques, ainsi que quant à leurs impacts et leurs défis qu'ils posent pour les jeunes. Ce type de journalisme oriente les publics vers des tendances de l'information, sans pour autant diversifier les sources d'information. Quelles en sont les conséquences potentielles sur la société démocratique ? ■

Aubert, Aurélie (2023). *Une information brute : journalisme, vidéos et réseaux sociaux*. INA, 164 p.

Thi Huong Dang est doctorant à l'Université Laval.

NOTE DE LECTURE

Romy Sauvayre – *Le journaliste, le scientifique et le citoyen : sociologie de la diffusion de la défiance vaccinale*

Jordan Proust, Université Laval

L'ouvrage *Le journaliste, le scientifique et le citoyen : sociologie de la diffusion de la défiance vaccinale*, de la sociologue des sciences et des croyances à l'Université Clermont Auvergne, Romy Sauvayre, investigate la question de la méfiance vis-à-vis de la vaccination durant la pandémie de la COVID-19. L'autrice analyse le scepticisme, les interrogations et même, pour certains, le conspirationnisme relatifs à cette pratique sanitaire pourtant depuis longtemps entrée dans les mœurs et le quotidien de la population.

Cet ouvrage propose ainsi une réflexion sur ce que l'auteure qualifie de défiance vaccinale, à savoir une remise en question par une frange de la population de l'utilité même de la vaccination. Cette rupture de confiance entre le monde médical et certains citoyens, une tendance qui peut apparaître préoccupante au sein du débat public, amène des effets quantifiables dans le monde réel, à savoir des problématiques de santé publique. Dans ce travail, l'auteure ne se base pas exclusivement sur les éléments récents de la crise sanitaire de la COVID-19, mais remonte dans un passé plus éloigné afin de débiter sa recherche sur le phénomène de défiance vaccinale. L'élaboration de son étude s'appuie ainsi sur la controverse Wakefield de 1998 : Andrew Wakefield accuse, dans le cadre d'une étude publiée cette année-là en Grande-Bretagne, le vaccin ROR (contre la rougeole, les oreillons et la rubéole) de provoquer l'inflammation et l'autisme chez les personnes vaccinées. Les médias britanniques, en lui fournissant une importante visibilité, vont devenir le relai de cette défiance vaccinale, qui va se répercuter dans la population.

Sauvayre introduit, après une pertinente approche historique, trois visions de cette affaire Wakefield : celle du monde scientifique, de la sphère médiatique et de l'opinion publique (via le positionnement d'un scientifique, d'un journaliste et d'un citoyen). Il est ainsi possible de saisir la grande complexité du rôle de chacun de ces acteurs mais également celle des enjeux qui traversent cette première grande controverse vaccinale. L'ouvrage est divisé en cinq chapitres, complémentaires et adéquatement composés. Le premier installe le contexte général et les premiers éléments de l'affaire Wakefield. Le deuxième, troisième et quatrième chapitre sont consacrés aux trois acteurs susmentionnés, qui sont présentés avec une contextualisation et une vision globale du rôle et des intentions de chacun. Enfin, le dernier et cinquième chapitre propose une avancée dans le temps, afin de ramener le lecteur dans une vision contemporaine de la défiance vaccinale, au travers de la pandémie de COVID-19. Dans cette dernière partie, des rapprochements et des analogies entre la crise sanitaire et la controverse déclenchée par Wakefield sont judicieusement amenés.

Le premier chapitre est consacré à la personnalité et au parcours d'Andrew Wakefield. Méconnu du grand public, ce chercheur britannique, alors maître de conférence à la *Royal Free Hospital*

School of Medicine, va publier en 1998, dans la prestigieuse revue médicale *The Lancet*, un article scientifique qui va déclencher une grande controverse. Wakefield, gastroentérologue confirmé, reconnu par la communauté médicale, propose un postulat dans son travail de recherche qui vient contredire les différentes déclarations de la santé publique britannique : il existerait un lien entre le vaccin ROR et la maladie de l'autisme chez les enfants vaccinés. Wakefield, qui s'appuie sur une équipe de recherche, a travaillé sur un échantillonnage de douze patients (des enfants autistes) en 1996. La publication de cet article va être précédée d'une conférence de presse. Les deux événements vont avoir un très fort écho : le Dr Wakefield est une sommité dans son domaine, a été récompensé de nombreux prix et a déjà publié de nombreux articles dans les revues les plus sérieuses de la profession. Sauvayre propose à son lecteur une réalité : à ce moment-là, il est presque impossible de douter du chercheur ou de ses conclusions scientifiques !

Le chapitre second est une incursion dans le monde scientifique : la controverse Wakefield y est développée depuis le point de vue de chercheurs, qui prennent connaissance de la publication du Dr Wakefield. Dès lors, l'auteure déroule la chronologie de ces spécialistes : nouvelles études, nouvelles recherches, critique du rapport Wakefield et autres vérifications de la méthodologie utilisée pour l'étude de 1998. Rien n'est laissé de côté et très vite, Sauvayre nous plonge dans le processus d'invalidation progressive du rapport Wakefield. La communauté scientifique rejette rapidement les travaux, estimant que l'hypothèse proposée est fautive, parlant même d'une fraude. L'auteure rappelle ainsi qu'en 2004, 6 ans après la publication initiale de l'équipe Wakefield, l'*Institute of Medicine*, l'Académie nationale de médecine américaine, propose une compilation de toutes les données issues de la littérature scientifique, qui réfutent toutes un possible lien de cause à effet entre le vaccin ROR et l'autisme.

Quand les médias donnent l'impression d'un débat

Le troisième chapitre est la pierre angulaire de l'ouvrage. Il vient confronter la responsabilité des médias et le rôle des journalistes dans la mise en lumière du rapport Wakefield (et de la controverse) dans la sphère publique, et ce malgré les alertes du monde scientifique, qui va démontrer le peu de fiabilité du travail de recherche de l'équipe du Dr Wakefield. Sauvayre revient notamment sur la place de la conférence de presse qui se déroule à l'initiative du Dr Wakefield deux jours avant la publication de son article. Cette médiatisation sans limite et sans place laissée à une opinion contraire est ainsi pointée du doigt, les journalistes n'ayant pas présenté une vision impartiale et équilibrée. Mettant de l'avant la complexité de la couverture médiatique du monde scientifique, l'auteure prend comme symbole ce cas Wakefield : avec les années, devant la controverse, les médias ont tenté de donner la parole aux critiques du rapport initial, tout en conservant la vision du Dr Wakefield. Ce faisant, Sauvayre formule la question suivante : malgré un consensus scientifique massif qui critique les conclusions et l'étude, et prouve la fraude, cette pratique journalistique qui veut que la voix de Wakefield et de son équipe soit équivalente à celle du reste du monde scientifique est-elle juste ? Surtout, le chapitre démontre que la controverse ne s'est pas stoppée : les médias n'ont pas hésité à donner l'impression qu'un débat traversait toujours la communauté scientifique, donnant une importance à une fraude manifeste et entretenant une certaine confusion dans l'imaginaire collectif.

Dans le quatrième chapitre, l'auteure travaille sur la vision qu'ont les citoyens de cette controverse Wakefield. Les prémisses de la défiance vaccinale à la suite de la publication et la médiatisation du rapport sont rapidement démontrées : diverses études sont présentées dans ce chapitre, prouvant que la baisse de la couverture vaccinale en Grande-Bretagne est directement liée à la puissante couverture médiatique autour de l'étude de l'équipe de Wakefield. L'idée d'un risque indu à la vaccination est inscrite en fil rouge : le citoyen développe un sentiment de danger vis-à-vis du vaccin, notamment expliqué par le manque d'informations scientifiques,

la perte de confiance envers le monde scientifique (par manque de compréhension et de lecture des travaux de cette communauté) et politique (notamment sur des controverses et des erreurs déjà passées, qui ont marqué l'opinion publique) ou encore la peur de tomber malade. Ces craintes sont encouragées par le travail journalistique dans le traitement des événements : chaque cas grave, chaque défaillance du vaccin sont mis en lumière et commentés, même si les complications sont rares. Ainsi, le citoyen est confronté à ses peurs et ses craintes, dans un réflexe naturel mais qui peut être injustifié. Les médias, dans leur travail inégal, sont un catalyseur de cette nouvelle réalité qu'est le nouveau rapport au danger et à la mort. Mais l'auteure rappelle une vérité immuable : ne pas se faire vacciner par crainte du vaccin et estimer que la maladie est préférable au remède entraînent une baisse de la couverture vaccinale. Cela devient donc un enjeu national de santé publique. Les médias, plus aisés à comprendre pour le citoyen, ont ainsi remplacé la parole scientifique : le produit médiatique vulgarisé est plus à même d'être compris par le citoyen qu'une production ou des données scientifiques liées à la santé publique.

Le dernier chapitre est le plus contemporain, il constitue un trait d'union entre la controverse Wakefield et le présent, entre la fraude passée et la question de la vaccination pendant la pandémie de COVID-19. Sauvayre propose une comparaison entre le Dr Andrew Wakefield et le Dr Didier Raoult, qui avait avancé que l'hydroxychloroquine était meilleure que le vaccin. Cette évocation double revient ainsi en détail sur le protocole Raoult, qui voulait, en 2020, que l'hydroxychloroquine soit bénéfique dans le traitement contre la pandémie, la COVID-19. Comme pour Wakefield, son protocole va être publié dans la revue *The Lancet*. Comme en 1998, les médias vont se saisir de cette étude et la mettre en lumière. La qualification même par la sphère médiatique de l'administration d'hydroxychloroquine comme moyen de lutte contre la COVID-19 va entraîner une réaction populaire : le citoyen désire bénéficier de ce traitement, qui va finalement être scientifiquement contesté par le monde scientifique, notamment via de nouvelles études indépendantes (et plus rigoureuses). Comme en 2004, un consensus se forme pour contester le protocole Raoult, dont l'étude est jugée peu fiable et réfutée. La méthodologie, comme pour Wakefield, est rejetée. Les mêmes schémas, les mêmes réflexions – que l'auteure présente admirablement – au sein des médias transparaissent entre 1998 et 2020 : cette médiatisation à l'extrême de Didier Raoult ne sera jamais contestée, amenant des répercussions en tous points comparables à la situation de 1998. Cela aura entraîné jusqu'à une défiance vis-à-vis des recommandations gouvernementales et des preuves scientifiques bien plus sérieuses, amenant de facto une nouvelle défiance vis-à-vis du vaccin.

Cet ouvrage ouvre la porte à une réflexion générale qui s'articule autour d'une triade, un regroupement de trois structures informelles, chacune ayant un rôle, des objectifs et des responsabilités dans la diffusion de la production scientifique. Le premier acteur est la communauté scientifique elle-même, qui doit produire des études de qualité, non biaisées et exemptes de tout reproche (notamment sur la méthodologie et la présentation des résultats aux autres acteurs), tout en faisant preuve de transparence dans les limites de cette production et des résultats qui en découlent. Le second acteur, le journaliste, doit respecter certaines caractéristiques de sa pratique professionnelle : ainsi, s'il choisit de traiter un certain sujet scientifique, et qu'il est certain qu'il ne pourra pas en aborder tous les aspects, il doit néanmoins présenter l'ensemble des points de vue, un équilibre entre les différents courants de pensée qui circulent sur le sujet. Cependant, il doit également faire attention à ne pas accentuer certains points de vue quand la majorité, ici des chercheurs issus du monde scientifique, penche pour un compromis certain. Le travail n'est pas que présenter les différents points de vue, mais combien soutiennent chacune des visions ! Enfin, l'opinion publique, via le citoyen, est le dernier acteur : l'auteure rappelle qu'il n'est pas que passif à la consommation de l'information, mais qu'il peut également rechercher des sources fiables et s'interroger sur la finalité des données et informations présentées.

Au travers de cet ouvrage, Sauvayre développe tout autant une mise en garde qu'une proposition réflexive : celle de la mise en place d'une relation nouvelle entre les trois acteurs, un nouveau pacte médiatico-scientifique qui apparaîtrait plus responsable et plus déontologique. Et ce, afin de ne pas répéter, une nouvelle fois, les deux exemples développés dans l'ouvrage. ■

Sauvayre, Romy (2023). *Le journaliste, le scientifique et le citoyen : sociologie de la diffusion de la défiance vaccinale*. Hermann, 192 p.

Jordan Proust est doctorant à l'Université Laval.

DOI : 10.31188/Cajsm.2(11).2024.R201

AUTRES PARUTIONS



L'invention du fact-checking

Pascal Froissart

L'histoire commence à Boston, en pleine guerre, avec une poignée de personnages inattendus : un professeur de l'université Harvard, un de ses étudiants, des journalistes... Bille en tête, ils créent une rubrique hebdomadaire de fact-checking dans le quotidien The Boston Herald. Chaque semaine à partir du 1er mars 1942, une demi-douzaine de rumeurs sont décortiquées et démenties, à grand renfort de noms ronflants et d'images rassurantes. Une armée d'informateurs est discrètement mise en place pour remonter les récits litigieux, les moyens de l'État du Massachusetts sont mobilisés, et soudain la notoriété de la chronique intitulée The Rumor Clinic prend de l'ampleur. Celle-ci fait les honneurs des actualités filmées, de la radio, et de la presse en général. Pourtant, quelques mois plus tard, en 1943, la rubrique disparaît brutalement.

Il faut se pencher sur les archives des services secrets américains pour comprendre ce que la fin de la Rumor Clinic leur doit. Pascal Froissart retrace ainsi une histoire inédite, qui nous plonge dans les débuts d'une pratique devenue courante aujourd'hui : le fact-checking, posant ainsi la question de la vérité journalistique.

PUF, 2024 - 352 p. (9782130847281) 23 €



La Presse francophone des Amériques : trajectoires et circulations

Guillaume Pinson et Valéria dos Santos Guimarães (dirs)

Cet ouvrage propose un panorama de la presse francophone des Amériques au XIXe siècle. Il conduira le lecteur de l'Argentine jusqu'au Canada en passant par l'Uruguay, le Brésil, le Mexique et les États-Unis. Nous peinons à imaginer qu'il a pu exister un réseau francophone de l'information panaméricain, interconnecté, par-delà l'Atlantique, avec l'Europe. Amenuisé ou disparu, ce système a connu au XIXe siècle – et même parfois au XXe siècle – une floraison et un dynamisme qu'il est temps de mieux comprendre. Regroupant les contributions de chercheurs des Amériques qui proposent de revivre cette histoire de la francophonie médiatique, ce recueil est le fruit de recherches menées notamment au sein des groupes scientifiques Médias 19 et Transfo-press.

Presses de l'Université Laval, 2024 - 316 p. (9782766302475) 42 \$ CA



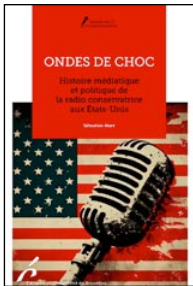
Le Métier de journaliste

Pierre Sormany

Les médias ont connu, au cours des vingt dernières années, une mutation profonde. Les journalistes travaillaient autrefois pour l'écrit, pour la radio ou pour la télévision. Tous les médias se rejoignent désormais sur Internet et les frontières s'estompent. En outre, et de façon plus déterminante encore, les grands organes d'information font face à une crise de confiance sans précédent. Quand on voit avec quelle facilité les informations les plus farfelues circulent et comment des producteurs de fausses nouvelles ont développé l'art d'attirer par millions des adeptes crédules, le besoin de professionnels de la rigueur et de la démystification est d'autant plus criant.

Dans cette nouvelle édition de son ouvrage classique, Pierre Sormany propose une définition de ce qu'est le journalisme à l'ère dans laquelle nous vivons. En plus d'expliquer en détail toutes les techniques du métier, il rappelle les principes et les règles qui doivent gouverner les professionnels chargés de produire et de diffuser une information sûre, clairement expliquée et mise en contexte. Ceux-ci ne sont-ils pas, aujourd'hui plus que jamais, essentiels à la vie en société et à la démocratie ?

Boréal, 2024 - 544 p. (9782764628577) 34,95 \$ CA



Ondes de choc – Histoire médiatique et politique de la radio conservatrice aux États-Unis

Sébastien Mort

Avant que la chaîne Fox News ne s'établisse comme relais privilégié du conservatisme au début des années 2000 et bien avant qu'elle ne noue des liens symbiotiques avec la sphère trumpiste la décennie suivante, la popularisation des idées de droite radicale a d'abord été rendue possible par la radio. Phénomène peu connu des publics francophones, c'est grâce au talkshow radiophonique conservateur, qui s'impose en 1988 avec l'animateur Rush Limbaugh, son père fondateur, que ces idées acquièrent une visibilité sans précédent au sein de l'écosystème médiatique et de la sphère politique, pour s'installer plus nettement dans le débat public.

Ce livre examine l'essor de la radio conservatrice, son rôle dans l'élaboration d'une rhétorique tapageuse et outrancière et ses relations avec le Parti républicain, pour lui rendre sa place dans l'histoire politique et médiatique des États-Unis du tournant du XXIe siècle. Il montre comment le changement de régime médiatique qui s'opère à la fin des années 1980 permet l'émergence d'un nouveau genre radiophonique partisan et la constitution d'une sphère publique « défensive », qui, ensemble, s'établissent comme groupe d'intérêt au sein de la coalition républicaine.

Éd. Univ. Bruxelles, 2024 - 2024 p. (9782800418810) 31 €



Le monde du journalisme face à l'urgence écologique : récits engagés

Collectif

Les journalistes ont un rôle particulier face à la crise environnementale. Éminemment scientifique, technique tout autant que sociale et politique, la complexité inhérente à cette crise nécessite un travail d'enquête, de clarification et d'information exceptionnel. Certains ont relevé à bras le corps cette mission pour contribuer à une mobilisation institutionnelle et citoyenne à la hauteur des enjeux. Ce traitement bouscule parfois les rédactions autour de la question du journalisme militant. L'ouvrage permet de découvrir leur histoire et leur engagement.

La Plage, 2024 - 64 p. (9782383382560) 6,95 €



Le temps du reportage – Entretiens avec les maîtres du journalisme littéraire

Robert S. Boynton

En 1973, Tom Wolfe inventait l'expression « Nouveau Journalisme » pour désigner ce type de reportage à mi-chemin du récit et du roman, une écriture qui dans sa forme même se rapprocherait de la littérature mais dont le souci des faits et de leur véracité déterminerait son but : rendre compte du réel, raconter, enquêter, révéler. Près de cinquante ans après ce manifeste, Robert S. Boynton reprend le flambeau et en actualise le propos en exposant l'importance et la variété du journalisme littéraire contemporain. A travers une série d'entretiens avec les grands noms du reportage, l'ouvrage dessine un art du reportage comme on écrirait un art du roman.

Éditions du sous-sol, 2024 - 684 p. (9782364683310) 29 €



Sans diversité de vues, pas de journalisme

Myret Zaki (dir.)

Le journalisme est sans doute l'un des plus nobles métiers qui soient. Et pourtant, il est impérieux de s'interroger aujourd'hui : les médias offrent-ils une variété de points de vue suffisante à leur public? Si tel n'est pas le cas, pourquoi les diverses sensibilités des lectrices et lecteurs ne sont-elles pas mieux représentées ? Comment cette absence de diversité de vues se développe-t-elle? Dans quelle mesure le débat contradictoire et les points de vue divergents sont-ils écartés par les rédactions ? Sur quels sujets le pluralisme d'idées se révèle-t-il particulièrement faible, voire absent? Dans ce recueil, 23 journalistes expérimentés de Suisse romande tentent de répondre à ces interrogations.

Favre, 2024 - 176 p. (9782828921422) 15 €



La critique publique - Une pratique de légitimation démocratique des journalistes et des politiques

Cédric Tant

Les rapports qu'entretiennent journalistes et politiques sont entourés de nombreux présupposés relatifs à la rivalité, la collusion ou encore la recherche de pouvoir. De telles représentations dessinent un contexte de méfiance envers ces acteurs institutionnels dont le rôle démocratique est de plus en plus contesté. Cet ouvrage interroge la relation d'interdépendance qui les unit, à travers la critique publique qu'ils se portent mutuellement.

Il propose de concevoir ce procédé non pas uniquement comme l'expression de reproches, mais avant tout comme un processus réflexif de légitimation démocratique, c'est-à-dire une volonté de regagner la confiance citoyenne qui tend à s'étioler. Dans un espace public où s'expriment des opinions contrastées, la critique publique constitue un objet de recherche autant pertinent que fascinant. Elle rend visible la façon dont les acteurs institutionnels explicitent leurs pratiques.

Reposant sur de nombreux cas concrets en France, dans le canton de Genève en Suisse, dans la province du Québec au Canada et en Belgique francophone, l'auteur relie critique publique et démocratie, mettant en lumière les richesses, mais aussi les limites d'un mécanisme central de la communication publique.

L'Harmattan, 2024 - 268 p. (9782336472492) 28 €

Les Cahiers recevront avec plaisir les propositions de recension concernant ces ouvrages ou des livres similaires.

À SIGNALER ÉGALEMENT



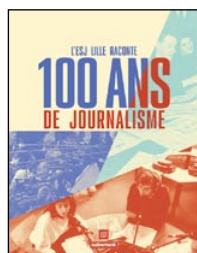
Vautrons-nous dans l'erreur – Les chroniques des Cahiers du journalisme et de l'information

Bertrand Labasse

Ce livre vise l'immense marché de tous ceux qui pensent comprendre le journalisme et la sphère de l'information en général, par quelqu'un qui est dans le même cas qu'eux... mais mieux selon lui.

Derrière sa verve pétillante, cette sélection de chroniques publiées dans la section « Débats » d'une revue internationale de référence offre un éclairage d'expert particulièrement stimulant sur les bouleversements qui agitent les médias classiques et nouveaux, et à travers eux notre espace commun du débat public. S'il aborde avec malice des questions très sérieuses, il donne aussi à rire d'idées qui ne le sont guère. Sans aucune malveillance, insiste-t-il : « ce n'est pas de ma faute si toute personne travaillant sur ce thème est condamnée à entendre plus d'absurdités péremptoires qu'un tableau d'art moderne [...] si certaines idées ont l'air saugrenues dès qu'on s'y arrête un peu, tout le mérite en revient à ceux qui les professent. »

PESJ, 2024 - 218 p. (9782858950218) 23,80 €, 35,90 \$ CA



L'ESJ Lille raconte 100 ans de journalisme

Nicolas Crestel et Eric Maitrot

En un siècle d'existence, l'École supérieure de journalisme de Lille a formé plus de 5000 journalistes qui ont ensuite exercé en France et dans le monde entier. C'est la plus ancienne des écoles reconnues par la profession. Presse écrite, radio, TV, web : l'école s'est toujours adaptée aux exigences techniques de ce métier si particulier, tout en cultivant une identité et des valeurs fortes. À ce titre, l'ESJ Lille a été et continue d'être un poste d'observation unique des mutations du journalisme et des médias. C'est cette histoire que retrace ce livre.

Autrement, 2024 - 176 p. (9782080440402) 29 €

Les Cahiers ne publient pas de recensions des ouvrages de leurs collaborateurs.


Les Cahiers du Journalisme

et de l'information

Édition PDF :

ISBN 978-2-9822844-2-5

ISSN 2118-7169

 Libre accès

Édition imprimée :

ISBN 978-2-9822844-1-8

ISSN 1280-0082

39,95 CAD - 27,00 EUR

Seconde série, n°11

second semestre 2024

Publiés par :



Presses de l'École supérieure
de journalisme de Lille

IPSETM
FECI

OTTAWA, ONTARIO
BIN 1000903474



9 782982 284418